


Ch Hist., Mod
222


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

ESSAI HISTORIQUE

SUR L'INFLUENCE

DE LA RELIGION

EN FRANCE

PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

ESSAI HISTORIQUE
SUR L'INFLUENCE
DE LA RELIGION
EN FRANCE
PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

OU

TABLEAU DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX

FORMÉS A CETTE ÉPOQUE,

ET DES EXEMPLES DE PIÉTÉ, DE ZÈLE ET DE CHARITÉ QUI ONT BRILLÉ DANS LE MÊME INTERVALLE.

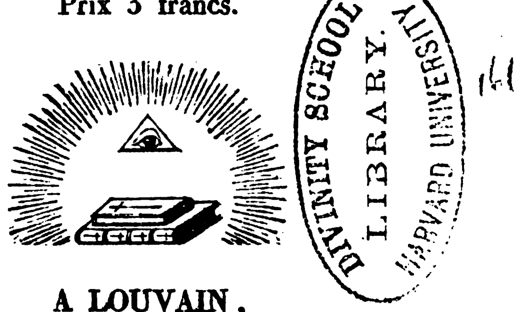
Par Michel Joseph [illegible]

DEUXIÈME ET DERNIER TOME,

Augmenté d'un Discours de Mgr. l'Archevêque-Évêque de Troyes sur les délits commis dans les églises.

Bibliothèque Catholique de la Belgique.

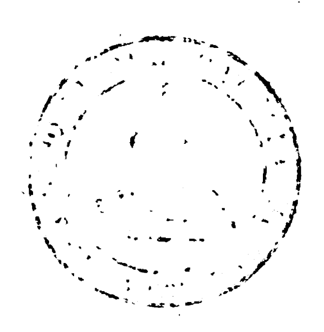
Prix 3 francs.



A LOUVAIN,
CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.
Et chez les Libraires désignés ci-après.
1824.

Imprimatur

Mechliniæ 1 Julii 1824. *J. FORGEUR, Vic. gen.*



4me Ouvrage pour 1824.

Les deux volumes coûtent à Paris 14 francs. C'est par erreur que sur notre 1er. volume le prix du 1er. vol. de Paris n'avait été indiqué qu'à 6 fr.

Abonnement
à la Bibliothèque Catholique
de la Belgique.

Les Abonnés reçoivent un exemplaire de chaque Ouvrage qui est publié pour l'année. Ceux qui habitent la campagne doivent indiquer une maison en ville où leurs Ouvrages puissent être remis.

L'Abonnement est de onze francs annuellement *et se paie comptant.*

On s'abonne dans les villes et chez les Libraires dont les noms suivent :

Alost, Ducaju.
Anvers, Phil. Ville.
Arlon..........
Ath, Jouret-Themon.
Audenarde......
Beaumont, la veuve Hannecart.
Béringen......
Binch......
Bouvigne, près Dinant....
Bruges, De Vliegher.
Bruxelles, J. J. Van der Borght.
Charleroy, H. J. Lelong.
Chimay......
Courtray, De Caluwé-Oyyn.
Diest, Louis Vaes.
Dixmude......
Gand, Poelman.
Grammont, J. Van den Eycken.
Hal, De Prins.
Hasselt......
Huy......
Ipres, Annoy-Van de Viver.
Jodoigne, Allard.
Lessines......
Liége, Lemarié.
Louvain, Vanlinthout et Vandenzande.
Luxembourg......
Maestricht, Koymans.
Malines, Van Velsen-Van der Elst.
Marche......
Mons, Jevenois.
Namur, Dieudonné Gérard.
Nivelles, Mlle Dujardin.
Peruwelz......
Poperingue, Duflour.
Renaix......
Roulers, David Van Hée.
S. Nicolas, Rukaert-Vanbeécken
Soignies, A. F. Robyns.
Spa, la veuve Badon.
Termonde, J. Ducaju, fils.
Thielt......
Tirlemont, Merckx.
Tournay, Casterman aîné.
Turnhout......
Verviers, Mlle. Th. Oger.
Virton......
Wavre......

Amsterdam, J. A. Koning, libraire.

Rotterdam, J. J Thompson, libraire.

A Aix-la Chapelle, M. Nélessen, curé de St. Nicolas.

A Munster, M. George Kellermann, doyen et curé de Saint-Ludger.

Ouvrages distribués jusqu'aujourd'hui *aux Abonnés de* 1824, *pour les onze francs de l'Abonnement, et qui se trouvent chez les susdits Libraires :*

	Fr.	C.
1.° Vie de Madame la Duchesse de Montmorency née Princesse des Ursins, 448 pages.....	2 »	50
2°. Essai historique sur l'influence de la Religion en France pendant le dix-septième siècle, ou Tableau des Etablissemens religieux formés à cette époque, et des Exemples de piété, de zèle et de charité qui ont brillé dans le même intervalle. Tome I, 502 pages..........................	3 »	00
3°. Histoire des Actes des Apôtres, ouvrage posthume du père De Ligny, de la Compagnie de Jésus, auteur de la Vie de Jésus-Christ, suivie d'une Table analytique des matières, par L. J. G*****. 316 pages.........................	2 »	00
4°. Essai historique etc. Tome II et dernier, suivi d'un Discours de Mgr. l'archevêque-évêque de Troyes sur le projet de loi relatif aux délits commis dans les églises; 546 pages...............	3 »	00

Le 5me *Ouvrage est sous presse.*

Il a été fait quelques changemens à trois ou quatre passages de l'Essai historique.

TABLEAU

DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX

FORMÉS EN FRANCE

PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

ET

DES EXEMPLES DE PIÉTÉ,

DE ZÈLE ET DE CHARITÉ,

QUI ONT BRILLÉ A CETTE ÉPOQUE.

LIVRE IV.

Depuis 1661 *jusqu'en* 1680.

LA mort de saint Vincent de Paul, justement regardée comme un malheur pour l'Eglise et pour l'Etat, ne laissa cependant pas l'une et l'autre sans consolation et sans appui. Des hommes formés à son école brillaient dans l'épiscopat et dans le second ordre du clergé. Depuis trente ans qu'il avait commencé à former de jeunes ecclésiastiques, le sacerdoce avait paru se renouveler : des prêtres pieux, de zélés missionnaires, de dignes pasteurs, s'étaient répandus dans les provinces, et avaient propagé le fruit des leçons du saint

prêtre. De fervens laïcs, des femmes charitables avaient appris de lui à joindre la pratique des bonnes œuvres à l'observance exacte des devoirs de leur condition ; de grands exemples continuaient à honorer toutes les classes, et la capitale voyait éclore de nouveaux établissemens de charité, en même tems que les anciennes institutions croissaient et se fortifiaient. L'influence des vertus de Vincent devenait de plus en plus sensible au dehors par les missions, par les séminaires, par les retraites, par les établissemens des Sœurs de la Charité : un mouvement général paraissait imprimé pour le bien. Cette époque nous présentera, en effet, un plus grand nombre de personnages dignes de servir de modèle par leur zèle généreux ou leurs qualités éclatantes. Plusieurs provinces rivalisaient à cet égard avec la capitale ; le clergé et les fidèles y travaillaient avec une égale ardeur à la gloire de Dieu ou au salut de leurs frères. De nouvelles églises bâties, des asiles ouverts à l'innocence ou au repentir, des réformes austères, des conversions remarquables, des missions intérieures ou lointaines, des femmes courageuses se dévouant aux bonnes œuvres avec une ardeur qui avait besoin d'être retenue ; tel était le résultat de l'impulsion donnée par Vincent de Paul et secondée par d'autres saints prêtres, tel est le spectacle que va nous présenter ce livre. Avant de nous livrer aux détails de cet intéressant tableau, il convient de jeter un regard sur la cour, où la piété était aussi en honneur : ce coup-d'œil servira d'ailleurs à mieux faire connaître

l'esprit général de cette époque, et quelques événemens dont nous aurons à parler.

Le cardinal Mazarin survécut peu à saint Vincent de Paul : ce premier ministre mourut à Vincennes *, après avoir triomphé d'une opposition puissante, et s'être maintenu en place comme Richelieu, mais par des moyens différens. Peu de jours avant sa mort, il eut des alarmes de conscience sur la légitimité de sa fortune, qui était immense, et Louis XIV lui fit expédier un brevet, par lequel il lui laissait en don toutes les richesses acquises pendant son long ministère. Le cardinal légua, par son testament, cent mille écus pour bâtir l'église des Théatins; il fit plusieurs autres legs pieux, fonda le collége Mazarin, et donna sa belle bibliothèque à cet établissement.

I. Etat de la cour.

* 9 mars 1661.

A la mort de son ministre, Louis XIV déclara qu'il voulait gouverner par lui-même. Ce prince, alors dans sa vingt-troisième année, trouvait le royaume dans la situation la plus favorable pour réaliser ses projets de prospérité et de grandeur. Deux ans auparavant, la paix avait été conclue entre la France et l'Espagne, après vint-cinq ans de guerre presque continuelle. Le mariage du Roi avec une infante mit le sceau au traité. Louis épousa Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV; la cérémonie eut lieu * à Saint-Jean-de-Luz, où la cour s'était rendue. La jeune princesse etait nièce d'Anne d'Autriche, et petite-fille de Henri IV par sa mère Elisabeth de France. Sa vie fut constamment un modèle de piété. Elle supporta patiemment les peines les plus sensibles pour une

* 4 juin 1660.

épouse : non-seulement elle vécut toujours en bonne intelligence avec la Reine-mère, livrée entièrement aux exercices de religion, mais elle la regardait comme une véritable mère, et se dirigeait par ses conseils. Dans ces premiers tems, elles visitèrent ensemble un grand nombre d'églises de la capitale, et, comme dit Fléchier, on les vit dans tous les lieux saints consacrer les prémices de ce règne, et mettre leurs couronnes au pied de chaque autel *. Louis XIV paraissait, dans ces premiers tems, régulier dans sa conduite : il honorait la religion et en pratiquait les actes. Dans son voyage du Midi, il visita plusieurs pélerinages célèbres, entr'autres, la Sainte-Baume et Notre-Dame-des-Grâces, près Cotignac, dans le diocèse de Fréjus; on dit qu'il y fit ses dévotions, ainsi que la Reine-mère. Il renouvela *, par un édit, les anciennes lois contre les blasphémateurs.

Or. funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

*30 juillet 1666.

Les deux Reines prirent part, dans ces premières années, à plusieurs établissemens de piété. Anne d'Autriche se déclara fondatrice du couvent des Prémontrés de la Croix-Rouge. Ces religieux, qui étaient de la réforme de Lairuelz*, devaient exposer le saint Sacrement tous les samedis, en réparation des irrévérences et des sacrilèges commis contre l'Eucharistie; on construisit une église et un couvent qui fut appelé du Saint-Sacrement ou de la Conception. La Reine-mère posa la première pierre de l'église *. Cette princesse fonda, vers le même tems, le couvent des Récollettes. Les deux Reines posèrent peu après * la première pierre de l'é-

* *Voyez* tome Ier., la 1er. note du Ier. liv., à la fin du vol.

*En 1661.

*En 1664.

glise des Carmélites, rue du Bouloi : c'était le troisième couvent de cet ordre à Paris. Anne d'Autriche contribua encore à la fondation * du nouveau couvent de Sainte-Madeleine de Traisnel : le prieuré de ce nom avait été établi dans le diocèse de Troyes, et Claudine de Véni-d'Arbouze, nièce de la réformatrice du Val-de-Grâce, y avait introduit la réforme *, avec les conseils et l'appui de sa tante. Forcée de quitter ce lieu *, à cause de la guerre, Claudine se retira d'abord à Melun, puis à Paris, et y acheta * une maison. Dix ans après, on y commença un nouveau couvent, et c'est celui à la fondation duquel la Reine prit part. Cette princesse allait souvent passer quelques jours en retraite dans l'abbaye du Val-de-Grâce, qu'elle avait bâtie avec magnificence. Elle chérissait ce séjour, et s'y rendait particulièrement à l'approche des grandes solennités, ainsi que sa belle-fille. Elle visitait aussi le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, dont elle avait contribué à décorer l'église. C'est à sa prière que l'assemblée du clergé de 1665 écrivit une circulaire aux évêques, pour les inviter à faire observer dans leurs diocèses la fête de saint Joseph. Louis XIV ne cessa point de témoigner à sa mère beaucoup de respect et d'égards. Elle mourut * dans les plus grands sentimens de piété (1). Sa belle-fille hérita de l'intérêt qu'Anne portait aux institutions et aux

* En 1664.
* En 1622.
* En 1629.
* En 1654.
* 20 janv. 1666.

(1) *Voyez* son Oraison funèbre, prononcée par Mascaron dans l'église des Pères de l'Oratoire (*Recueil des Oraisons funèbres* de ce prélat, 1745, in-12.)

établissemens de religion et de charité. Cette princesse aimait la retraite et les pratiques de piété, visitait les hôpitaux et les monastères, et recherchait les églises renommées par la dévotion des peuples, et les jours marqués par des solennités particulières. Elle prit l'habit * du tiers-ordre de Saint-François des mains de son confesseur, le Père Vasquez. En 1661 *, elle donna un dauphin à la France.

* 18 octobre 1660.

* 1er. novembre.

II. Succession des papes.

A l'état de la cour, il convient de joindre la succession des souverains Pontifes dans l'intervalle qui nous occupe. Alexandre VII, qui occupait le saint Siége depuis 1655, mourut * dans sa soixante-neuvième année; il avait achevé le collége de la Sapience et embelli l'église Saint-Pierre. Son successeur, Jules Rospigliosi, né à Pistoie, et cardinal en 1650, fut élu * après une courte vacance, et prit le nom de Clément IX. Ce fut un pontife sage et ami de la paix; il eut fort à cœur de protéger Candie, alors assiégée par les Turcs, et il y fit passer des secours, en pressant les princes chrétiens de suivre son exemple. Ses efforts ne purent empêcher la prise de la place, et on dit que Clément en conçut tant de chagrin, que cette nouvelle hâta sa mort *. Il n'avait occupé le saint Siége que deux ans et demi. Jean-Baptiste-Emile Altieri, d'une famille ancienne de Rome, cardinal en 1669, fut élu Pape *, quoique âgé de quatre-vingts ans; il prit le nom de Clément X, et tint le saint Siége un peu plus de six années *. Benoît Odescalchi, né dans le Milanais, cardinal en 1647, évêque de Novarre, fut élu Pape * après deux mois de

* 22 mai 1667.

* 20 juin 1667.

* Arrivée le 9 décembre 1669.

* 29 avril 1670.

* Mort le 22 juillet 1676.

* 21 septemb. 1676.

vacance, et prit le nom d'Innocent XI, par égard pour la mémoire d'Innocent, X qui lui avait donné le chapeau; ce fut un pontife pieux, intègre, sévère dans ses mœurs, zélé contre le népotisme, et ferme dans le parti qu'il avait une fois embrassé.

III. Canonisation de saint François de Sales.

Alexandre VII, avant de mourir, avait terminé une affaire à laquelle toute la France prenait un vif intérêt : la mémoire de François de Sales y était singulièrement vénérée ; il existait encore beaucoup de personnes qui se rappelaient les entretiens du saint évêque, ses discours, ses actions toutes empreintes de son caractère de douceur et de charité. Ses reliques, conservées à Anneci et à Lyon, produisaient fréquemment des guérisons extraordinaires. Louis XIII et Anne d'Autriche, entr'autres, se croyaient redevables de bienfaits signalés à l'intercession de l'évêque de Genève. On fit donc des informations juridiques tant sur ses vertus que sur les miracles qui lui étaient attribués. L'ordre de la Visitation mettait un grand zèle à suivre cette affaire, et la duchesse de Montmorency, retirée à Moulins, sollicitait, par lettres, le Pape et les cardinaux. Plusieurs assemblées du clergé écrivirent à Rome dans le même but, et les évêques du Puy et de Soissons, MM. de Maupas et de Bourlon, furent envoyés auprès du Pape pour cet objet. Alexandre VII, vaincu par ces instances, n'attendit pas le terme de cinquante ans, qui, d'après l'usage et des décrets antérieurs, doit s'écouler entre la mort d'un personnage et sa béatification : il donna * le bref de béatification, qui fut reçu, en France et en Savoie,

* 28 décemb. 1661.

avec de grandes démonstrations de joie. On tira du tombeau le corps du bienheureux, et on le mit dans une riche châsse d'argent, donnée par Christine de France, fille de Henri IV et duchesse de Savoie (1). Le Roi de France, le clergé, plusieurs princes, corps et seigneurs, et surtout l'ordre de la Visitation, renouvelèrent leurs instances auprès du Pape, qui, après de nouvelles enquêtes, publia * la bulle de canonisation, et assigna le 29 janvier pour célébrer la fête du saint évêque. On solennisa cette canonisation à Paris avec beaucoup de pompe, et le panégyrique du Saint fut prononcé dans les mêmes églises où il avait prêché lui-même moins de cinquante ans auparavant.

* 19 avril 1665.

IV. Premiers travaux de Bossuet.

Nous avons, parmi les sermons de Bossuet, un panégyrique du saint évêque de Genève. Ce discours, qui peint avec beaucoup de justesse le caractère et les vertus de François de Sales, paraît avoir été prononcé d'abord avant la béatification, et le fut sans doute encore depuis. Bossuet remplissait alors les chaires de la capitale, et y jetait les fondemens de cette réputation qui a eu un si grand éclat vers la fin de ce siècle. Jacques-Bénigne Bossuet, si célèbre par ses travaux et son génie, était né à Dijon *, d'une famille

* 28 septemb. 1627.

(1) Cette princesse, née en 1606, avait épousé, en 1619, Victor-Amé duc de Savoie. Devenue veuve en 1637 elle gouverna pendant la minorité de son fils, fonda des monastères, répara des églises, et mit, par un vœu spécial, sa famille et ses Etats sous la protection de la Sainte-Vierge. Elle mourut pieusement le 27 décembre 1663.

de magistrature. Il étudia chez les Jésuites, et reçut la tonsure dès l'âge de huit ans. Pourvu de bonne heure d'un canonicat de Metz, il vint à Paris pour continuer ses études, et arriva* pour la première fois dans cette capitale le jour même qu'y rentrait le cardinal de Richelieu mourant. Bossuet étudia dans le collége de Navarre, sous le docteur Cornet (1), homme aussi habile que pieux, pour lequel il conserva toujours une profonde vénération. Il fit sa licence avec distinction, et eut la seconde place, la première ayant été donnée à l'abbé de Rancé, dont la famille occupait de grandes places dans l'Eglise et dans l'Etat. L'abbé Bossuet fut, dans la même année*, nommé archidiacre de Metz, ordonné prêtre et reçu docteur en théologie. Il avait fréquenté les conférences de Saint-Lazare, et il fit sa retraite pour la prêtrise dans cette maison. Les leçons et les exemples de saint Vincent de Paul restèrent toujours gravés dans sa mémoire, et il regardait comme un bonheur pour lui d'avoir pu être formé dans sa jeunesse par un prêtre si saint, si sage, si rempli de l'esprit ecclésiastique. Pour mettre à profit les conseils d'un si bon guide, il alla résider à Metz, où il remplissait les fonctions de son

*Hist. de Bossuet; par M. le card. de Bausset, liv. Ier.

*En 1652.

(1) Nicolas Cornet, docteur et professeur de Navarre, était un théologien instruit et un prêtre vertueux et désintéressé. Il refusa l'archevêché d'Arles, et se démit de ses bénéfices, n'en gardant qu'un, et ne voulant pas, disait-il, avoir au-delà de 1200 livres de rente. Il mourut le 18 avril 1663. Bossuet lui a payé un tribut d'éloge dans l'Oraison funèbre qu'on trouve parmi ses Œuvres.

bénéfice, et se livrait en même tems aux études de son état. L'Ecriture sainte, la théologie, les Pères, furent, pendant six ans, l'objet de ses travaux assidus; et ces années de retraite, de méditation et d'études furent sans doute la meilleure préparation que Bossuet pût apporter au ministère important qu'il était appelé à remplir dans l'Eglise.

V. Ses prédications à Paris.

Dans ces années mêmes, son zèle se répandait quelquefois au dehors : il faisait des conférences pour les protestans; il rédigea des réglemens pour une maison de Nouvelles-Catholiques formée à Metz : il prit une grande part à la mission donnée * dans cette ville par l'abbé de Chandenier et d'autres disciples de saint Vincent de Paul. Ces premiers travaux le disposaient à paraître sur un plus grand théâtre. Ayant été envoyé à Paris pour les affaires de son chapitre *, son zèle et les instances de ses amis l'engagèrent à se livrer au ministère de la parole. Saint Vincent de Paul le chargea * de faire les conférences à Saint-Lazare pour l'ordination de Pâque, et il lui donna la même commission * pour l'ordination de la Pentecôte. Après la mort du saint prêtre, Bossuet fit encore les conférences à Saint-Lazare pour les ordinations de la Pentecôte *. Pendant plusieurs années, il occupa fréquemment les chaires dans différentes églises. On le voit remplir la station du Carême * dans l'église des Minimes de la place Royale, et, deux ans après, fournir la même station dans l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Les deux Reines ne négligeaient point

* En 1658.

* *Hist. de Bossuet*; par M. de Bausset, t. Ier., liv. Ier.

* En 1659.

* En 1660.

* En 1663 et 1669.

* En 1659.

l'occasion d'aller l'entendre, et il prononça devant elles des sermons détachés et des panégyriques. Louis XIV le désigna pour prêcher au Louvre l'Avent de 1661 et le Carême qui suivit, et ce prince, jeune encore, sentit tout le mérite d'une composition qui s'élevait fort au-dessus du genre cultivé jusque-là par les prédicateurs. L'éloge qu'il fit de Bossuet fixa la réputation naissante de l'orateur, que toutes les chaires se disputèrent à l'envi. Anne d'Autriche lui demanda le Carême de 1663 pour l'église du Val-de-Grâce, qu'elle affectionnait. Deux ans après, Bossuet remplit * la station du Carême à Saint-Thomas-du-Louvre, où les deux Reines se rendaient avec la cour, et celle de l'Avent au Louvre même. Le Carême suivant, il se fit entendre à Saint-Germain-en-Laye, où Louis XIV s'était retiré après la mort de sa mère. Il semble que le monarque ne pouvait se lasser des discours d'un orateur dont son âme élevée savait apprécier le génie, en même tems que son tact des convenances était frappé des habitudes graves et modestes d'un ecclésiastique formé à l'école de saint Vincent de Paul. Bossuet remplit encore une nouvelle station de l'Avent * à Saint-Thomas-du-Louvre, et la même station l'année suivante à la cour. Ce qui rend plus étonnante cette assiduité dans son ministère, c'est qu'on assure qu'il ne répétait jamais le même sermon.

* En 1665.

* En 1668.

Outre ces stations entières, l'habile orateur se faisait souvent entendre dans des circonstances particulières, pour des fêtes ou des professions religieuses. Il prêcha * dans l'église des Carmélites

*8 septembre 1660.

et devant les deux Reines le sermon pour la prise d'habit de Mlle. de Château-Thierry, fille du duc de Bouillon (1). Quatre ans après, il prêcha encore aux Carmélites pour la prise d'habit de la comtesse douairière de Rochefort. Il avait établi dans le même couvent des conférences particulières sur des matières de piéte; il en donnait aussi dans l'hôtel de la duchesse de Longueville. Dans l'intervalle de ses stations, il allait prêcher à Jouarre, à Dijon, à Metz, à
* En 1663. Meaux. Dans la première réunion qui eut lieu* pour la formation du séminaire des Missions-Etrangères, ce fut lui qui fit le discours. Il fut chargé aussi du
*juin 1665. discours d'ouverture * pour le synode du diocèse
* 30 novemb. 1668. de Paris, et prononça * pour le maréchal de Turenne, dans l'église des Barmélites, son sermon sur la vocation des Gentils. On connaît son panégyrique de saint Paul, qui offre des traits dignes de ses plus éloquentes productions. Les oraisons funèbres du Père Bourgoing et du docteur Cornet attestent l'estime de Bossuet pour ces deux vertueux prêtres; celle d'Anne d'Autriche n'est pas venue jusqu'à nous. Nous avons parlé de celle de la Reine d'Angletterre; quelque mois seulement après qu'il avait payé un si noble tribut à la veuve de Charles Ier., un coup terrible vint frapper la fille de cette Reine au milieu de toutes les illusions de la jeunesse et des grandeurs. Mme. Hen-
* En 1644. riette d'Angleterre, était née * pendant les orages de son pays, et avait été amenée de bonne

(1) Emilie-Eléonore était sœur du cardinal de Bouillon; une autre sœur, Hyppolite, se fit aussi Carmélite peu après,

heure en France. Elle épousa son cousin, le duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Cette union ne fut point exempte de nuages, et des discordes intérieures avaient déjà plus d'une fois éclaté, quand la princesse, qui se trouvait à Saint-Cloud, ayant pris un verre d'eau de chicorée, fut atteinte tout-à-coup * des douleurs les plus vives, et pressentit le danger de son état. Son premier mot fut de demander Bossuet, avec lequel elle avait eu depuis plusieurs mois des entretiens sur la religion. En attendant qu'il fût arrivé, le curé de Saint-Cloud confessa la princesse; puis l'abbé Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, fut appelé auprès d'elle et l'exhorta. La relation qu'il rédigea lui-même de la mort de la princesse * ne dément point la réputation de sévérité de cet ecclésiastique, connu alors par son zèle contre le relâchement. Bossuet arriva encore à tems pour consoler la princesse mourante; il lui adressa des paroles de paix, et il ne la quitta point dans ces douloureux momens. Touchée de ses soins, elle ordonna de lui remettre, après sa mort, une bague de prix, et rendit le dernier soupir *, dans de vifs sentimens de componction, neuf heures seulement après avoir senti les premières atteintes de son mal. Bossuet fut chargé de prononcer l'oraison funèbre de la princesse *, et ce discours, monument de la sensibilité de son âme comme de l'élévation de son génie, est justement régardé comme un des chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne. Ce fut là comme le terme de la carrière oratoire de Bossuet; nommé évêque de Condom, et peu après précepteur du dauphin, il se trouva engagé dans

* Le 29 juin 1670.

* Voyez le *Recueil des Or. fun. de Bossuet* (par Lequeux); Paris, 1762, in-12.

* 30 juin.

* A Saint-Denis, le 21 août.

d'autres travaux, et ne parut plus que de loin en loin dans la chaire.

VI. Ses écrits contre les protestans.

Nous avons dit que dans le tems où Bossuet demeurait encore à Metz, il avait donné ses soins à l'instruction des protestans. Il faisait des conférences consacrées à discuter les points de controverse. Il publia * une réfutation du Catéchisme de Paul Ferri, ministre à Metz, et cet écrit, qui fut son début dans la carrière de la controverse, montre déjà la précision et la vigueur que Bossuet savait imprimer à toutes ses productions. Aussi des témoignages authentiques indiquent* que Ferri fut persuadé par les raisonnemens de son adversaire, et qu'il se disposait à faire abjuration, lorsqu'il fut prévenu par la mort *. Ce fut peu après ce premier ouvrage que Bossuet conçut l'idée d'un écrit court et précis, qui ne devait offrir que l'exposition la plus simple des principes de l'Eglise catholique sur les matières de controverse. Il rédigea cet écrit et le garda longtems en manuscrit, le communiquant seulement dans l'occasion aux personnes à qui il le croyait utile. Ainsi l'*Exposition* servit heureusement à détromper le marquis de Dangeau, le marquis de Courcillon, son frère, et un seigneur plus illustre par sa naissance, par ses talens et son caractère, le maréchal de Turenne. L'*Exposition* parut * enfin, revêtue des approbations les plus authentiques, et eut un tel succès que les protestans ne négligèrent rien pour en arrêter l'effet. Plusieurs ministres publièrent des réponses que Bossuet réfuta dans une nouvelle édition de son ouvrage *.

* En 1655.

* *Hist. de Bossuet*; par M. le card. de Bausset, t. Ier., p. 98.

* En 1669.

* En 1671.

* En 1679.

VII.

C'était le moment où le clergé de France sem-

blait appeler tous les efforts du zèle, de la science et de la charité pour éclairer les protestans sur leurs erreurs et sur le vice radical de la prétendue réforme. Dominique de Vic, archevêque d'Auch, Pierre de Bertier, évêque de Montauban, François Bosquet, évêque de Montpellier, s'occupèrent avec ardeur du soin de ramener à l'unité les brebis égarées de leur troupeau; on dit que ce dernier réussit à en convertir deux mille (1). D'habiles écrivains discutaient les principaux points de controverse. Nicole et Arnauld se distinguèrent dans cette lutte honorable, et l'un et l'autre parurent un instant oublier de fâcheuses disputes pour se livrer à la composition d'écrits solides et d'une utilité durable. Nicole, qui avait fait imprimer un petit volume sous le titre de *Perpétuité de la foi de l'Eglise touchant l'Eucharistie* *, ayant été attaqué par le ministre Claude, donna ce qu'on appela la grande

le clergé pour la controverse; écrits et conférences.

* 1664, in-12.

(1) François Bosquet, évêque de Lodève, puis de Montpellier, avait été d'abord engagé dans la magistrature, et la quitta pour s'adonner à l'étude et à la pratique de la religion. Nommé évêque de Lodève en 1648, il parcourut son diocèse à pied, nourrit, en 1650, les pauvres qui venaient gagner le Jubilé, et donna ses soins à son troupeau dans une épidémie qui survint peu après. Transféré à Montpellier en 1655, il s'appliqua utilement à effacer les traces de la guerre et des troubles précédens. Des missionnaires furent envoyés de tous côtés, des conférences établies entre les curés, un séminaire bâti, des communautés attirées de la ville, une maison de la Providence formée pour les nouvelles converties. Le prélat répandit de grandes aumônes, et publia des ouvrages estimés. Il mourut le 24 juin 1676.

* 1669 et années suiv. 3 vol. in-4°. *Perpétuité de la foi* *, dans laquelle la doctrine de l'Eglise se trouve confirmée par les témoignages de l'église grecque. On avait fait venir d'Orient des pièces authentiques pour montrer la conformité de croyance des Grecs, même modernes, avec les Latins sur l'Eucharistie : ces témoignages avaient d'autant plus de poids que les préventions des Grecs contre l'Eglise romaine sont assez connues. On doit encore à Nicole la *Réponse générale au*
*1671, in-12. *livre de Claude* *, et la même année les *Préjugés*
* in-12. *légitimes contre les calvinistes* *. Arnauld, que l'on a cru long-tems le principal auteur de la *Perpétuité de la foi*, l'est du moins de deux autres écrits dirigés vers le même but, savoir, le *Renversement de la morale de J. C. par la*
* 1672, in-4°. *doctrine des calvinistes touchant la justification**, et l'*Impiété de la morale des calvinistes pleinement découverte par le livre du ministre Bru-*
* 1675. *guier* *. Les autres écrits d'Arnauld contre les protestans appartiennent au livre suivant. Louis Maimbourg, dont on a des livres d'histoire qui eurent alors du succès, est aussi auteur de traités destinés à montrer le vice de la réforme. Nicolas Gastineau, ancien curé d'Anet-sur-Marne,
* En 1672. commença * une correspondance avec un protestant, laquelle a paru sous le titre de *Lettres de controverse*.

Il se tenait alors à Paris des assemblées de controverse où des docteurs et d'autres ecclésiastiques et religieux réfutaient les objections des protestans, et indiquaient des méthodes propres
* Voyez la à les convaincre *. Un des plus exercés dans ce

genre d'instruction était l'abbé Péan de La Crousardière, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois et aumônier de Mlle. d'Orléans, fille de Gaston. Ce docteur, qui composa plusieurs ouvrages de controverse, et qui eut le plus de part à l'établissement de la communauté des Nouvelles-Catholiques, faisait des conférences dans cette maison et dans le couvent des Cordeliers, et plusieurs ecclésiastiques allaient étudier sous lui, et apprendre à traiter les questions agitées entre les deux Églises *. Un autre docteur, Pierre Binard, fils d'un homme qui s'était rendu habile dans ces discussions, s'était aussi appliqué de bonne heure à la controverse, et donnait des conférences sur les mêmes matières. Le Père Alexis Dubuc, religieux Théatin, faisait aussi, sous le nom de conférences, des instructions sur les points qui nous divisent avec les protestans; ces instructions étaient fort suivies, et contribuèrent à éclairer un assez grand nombre de calvinistes. Il s'était formé une compagnie de controversistes, qui, d'abord sous le titre de *Compagnie de la Propagation de la Foi*, ensuite sous celui du *Salutaire Entretien*, travaillaient à s'éclairer et à se fortifier dans la méthode de convaincre les protestans *. Cette compagnie tenait ses séances chez un des associés, et choisissait dans son sein un *modérateur* pour présider aux discussions. Philippe de La Coste, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Pierre des Arcis, était de cette association, et les conférences se tenaient quelquefois chez lui. Les abbés Chardon de Lugny, Soulier, de Cordemoi, étaient des plus

nouvelle Méthode; par Chardon de Lugny, 1731, in-8°.

* Il mourut le 10 juillet 1683, âgé de 80 ans.

* *Nouvelle Méthode*; par Chardon de Lugny, pag. 326.

zélés pour cette œuvre et publièrent successivement divers ouvrages contre les protestans. On cite encore avec honneur * un autre controversiste, nommé Saint-Michel, et nous voyons que telle était l'ardeur générale pour traiter ces questions, qu'un simple laïc, appelé Beaumais, demeurant sur la paroisse Saint-Sulpice, s'appliquait à la controverse, réfutait les prédications des ministres, et alla même en différentes villes travailler à la conversion des protestans *; le clergé et le Roi l'encouragèrent dans ses efforts.

* *Procès-Verbaux* du clergé.

* Vie de Bretonvilliers, dans les manusc. de Grandet.

Dans les provinces, des hommes pieux et éclairés se proposaient aussi d'éclairer les partisans de la réforme. Pierre de La Vergne de Tressan, lui-même protestant converti, s'appliquait spécialement à l'instruction de ceux de cette religion dans les missions qu'il fit en Languedoc, en Provence et en Dauphiné ; il s'était préparé à ce ministère par l'étude, la retraite et la pénitence, et son zèle n'y fut point stérile. Jean-Baptiste Hué-Delauné, curé à Caen, avait un talent marqué pour la controverse ; il assistait aux conférences des ministres, répondait à leurs assertions, et acquit tant réputation qu'*on ne saurait dire*, c'est l'expression d'un biographe, *combien il ramena de protestans* *. On a de lui plusieurs écrits sur ces matières, les *Motifs de conversion d'une famille* *, des Lettres à deux ministres de Caen, Morin et du Bosc, et des Réfutations de leurs discours. Guillaume Marcel, curé de Basly, dans le même diocèse, est cité aussi * pour son zèle et ses succès contre les protestans;

* *Le Dict.* de Moréri, à son article.

* 1671, in-12.

* *Dict.* de Moréri.

il y avait un temple sur sa paroisse et beaucoup de calvinistes ; le curé combattit l'erreur de vive voix et par écrit, et publia un *Abrégé de controverse* * et des *Remarques sur des discours du ministre du Bosc* *. Pierre Guillery, chanoine régulier, prieur d'Essonne, ramena beaucoup de protestans dans sa paroisse, tant par des instructions réitérées que par une espèce de catéchisme * qu'il publia, et dont il se fit en peu de tems plusieurs éditions. René Moreau, curé de Fontenay-le-Comte, dans le diocèse de La Rochelle, un des plus vertueux prêtres de ce tems, fit des conférences publiques hors de son église, afin que les protestans eussent moins de répugnance à y assister. Aussi ils y vinrent en grand nombre, même de cantons éloignés, et n'admiraient pas moins la solidité de ses raisons que la sagesse et la modération de ses discours. On dit que la mémoire de ces conférences subsista long-tems à Fontenay; le sage curé y joignait des entretiens particuliers, et sa douceur, ses manières insinuantes, son empressement à rendre service à tous indistinctement, eurent d'heureux effets sur plusieurs calvinistes (1).

* Caen, 1661, in-12.
* 1670, in-12.
* *Instructions cathol. des mystères de la foi.*

(1) On cite parmi ses conquêtes Mme. de La Mothe-Luchet, de Saintes. On a publié la Vie de Réné Moreau sous le titre de *Vie d'un curé du Poitou;* Paris, 1719, in-12. René Moreau, né en Poitou en 1605, fit son séminaire à Paris, étudia en Sorbonne, et fut fait de bonne heure curé de Fontenay et vicaire-général de La Rochelle. Quelques contradictions lui firent quitter momentanément sa cure; mais il y fut rappelé par son évêque, et y donna l'exemple de toutes les vertus. Trois évêques successifs de La Rochelle lui

Des missions furent dirigées spécialement vers la conversion des protestans; telle est celle qui fut faite * dans le pays de Gex par l'évêque de Genève, Jean d'Aranthon d'Alex. Ce prélat *, un des plus dignes successeurs de saint François de Sales, étant venu à Paris pour les intérêts de son diocèse, y avait obtenu du Roi un ordre pour démolir plusieurs temples que les protestans avaient construits en contravention avec les édits (1). Il passa quelque tems dans la capitale, s'y lia étroitement avec les personnes les plus distinguées par leur piété, et obtint d'elles de contribuer aux frais d'une mission qu'il voulait donner dans le pays de Gex. Vingt-quatre ecclésiastiques, dont plusieurs d'un nom distingué, se présentèrent pour cette bonne œuvre; à leur tête étaient Laurent de Brisacier (2), ancien aumônier de Louis XIII;

* En 1664.

* *Voyez* sa Vie (par Le Masson), 1697, in-8°.

témoignèrent la même confiance; de Bassompierre, évêque de Saintes, et Colbert, évêque de Luçon, le consultaient, quoique étranger à leurs diocèses. Le pieux prêtre établit à Fontenay un hôpital et des associations de charité, et mourut en odeur de sainteté le 28 janvier 1671.

(1) Le pays de Gex n'ayant été réuni à la France qu'après la publication de l'édit de Nantes, un arrêt du conseil, du 23 août 1662, déclara que cet édit ne pouvait s'appliquer au bailliage de Gex, et ordonna la démolition des temples à Gex et dans vingt-deux autres paroisses.

(2) Laurent de Brisacier, aumonier du Roi en 1634, conseiller d'Etat, précepteur de Louis XIV pendant une absence de l'abbé de Péréfixe, quitta ensuite la cour, et se retira dans un bénéfice qu'il avait à Blois; il s'y occupait de bonnes œuvres et surtout de la conversion des protestans, et il en ramena plusieurs par ses instructions, sa patience et ses bons pro-

Michel Chamillart, Nicolas Gedoyn, etc. Le zèle et les prédications des missionnaires, les exemples de charité qu'ils donnèrent, le dévoûment des Filles de Saint-Vincent de Paul, qui les accompagnaient, affermirent les catholiques, et préparèrent la voie à d'autres missions que le pieux d'Aranthon fit successivement dans ce pays. Le voisinage de Genève et les mouvemens que se donnèrent les ministres apportèrent de grands obstacles au bien. Cependant, quelques années après, l'évêque de Genève étant retourné à Gex avec des missionnaires de Savoie, plusieurs protestans, touchés de ses instructions, se réunirent à l'Église. Trois autres missions données ensuite dans le même canton dissipèrent les préventions, non-seulement parmi le peuple, mais encore chez des ministres; et la plus grande partie des habitans s'étaient convertis avant la révocation de l'édit de Nantes (1).

VIII. Conversions remarquables de protestans; Turenne.

Nous avons vu, dans les livres précédens, des protestans de toutes les classes abandonner la réforme. Ces exemples ne furent ni moins nombreux, ni moins remarquables dans l'intervalle que nous parcourons. Christian-Louis, duc régnant de Mecklembourg-Schwerin, étant venu à Paris, y embrassa la religion catholique * et eut Louis XIV pour parrain; il épousa peu après une catho-

* En 1663.

---

cédés pour eux. Il mourut à Blois, le 15 février 1690, à l'âge de quatre-vingts ans. Jacques-Charles de Brisacier, supérieur du séminaire des Missions-Étrangères, était son neveu.

(1) *Voyez* la 1er. note du livre IV, à la fin du volume.

lique zélée, Isabelle-Angélique de Montmorency-Bouteville, sœur du maréchal de Luxembourg et veuve du duc de Châtillon. Les marquis de Dangeau et Courcillon, qui se convertirent vers le même tems, étaient par leur mère petits-fils de Duplessis-Mornai. De Courcillon a rendu compte lui-même au public, dans ses *Dialogues sur la religion*, de la conduite que tint Bossuet à son égard; il fit abjuration * et embrassa l'état ecclésiastique : on le connaissait sous le nom de l'abbé de Dangeau. Une conquête plus importante et plus glorieuse fut celle du maréchal de Turenne, si célèbre par la loyauté de son caractère et par ses talens militaires. Henri de la Tour, vicomte de Turenne, de la maison de Bouillon, avait été élevé dans le calvinisme; mais, ami de la vérité, il la cherchait de bonne foi, et lisait volontiers les ouvrages de controverse. On voit par ses lettres à sa femme * que dès cette époque il étudiait les points agités entre les deux communions, et qu'il était loin de partager toutes les préventions de ceux de son parti. Calme et réfléchi, il médita long-tems avant d'abandonner la réforme, et eut des conférences avec Bossuet et avec un prélat savant et habile de ce tems, Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, évêque de Cominges, puis de Tournai. Bossuet lui communiqua son *Exposition de la foi catholique*, qui n'était encore qu'en manuscrit. Le maréchal lut aussi la *Perpétuité de la foi touchant l'Eucharistie*. Ces écrits firent sans doute une forte impression sur un esprit droit, et ce grand homme fit son abjuration à l'arche-

* En 1668.

* En 1658 et 1660.

vêché de Paris * Nous ne repousserons pas ici les indignes allégations de quelques écrivains sur les motifs qui dictèrent cette démarche. L'âge, le caractère, toute la conduite de Turenne déposent en faveur de sa bonne foi. Le maréchal avait alors cinquante-sept ans; sa naissance et ses talens lui avaient procuré toutes les distinctions dont il pouvait jouir, et sa franchise, sa simplicité, sa candeur le rendaient incapable, non-seulement de sacrifier sa conviction personnelle à des motifs humains, mais même de paraître rechercher des avantages temporels dans la démarche qu'il méditait. Un historien récent a donné sur cette conversion des détails neufs et intéressans qui font connaître parfaitement les motifs et les circonstances de la conversion d'un si grand homme *. La conduite postérieure du maréchal répondit à la pureté des vues qui l'avaient animé. Il vivait dans la pratique habituelle de la piété; il faisait célébrer la messe tous les jours dans son camp. Dans les marches, il aimait à se recueillir pour prier. On sait qu'il donna sa maison à Paris pour y établir un couvent de Nouvelles-Catholiques, et il paraît qu'il avait communié le matin même du jour où il fut tué * (1). Son exemple eut peu

* 23 octobre 1668.

* *Histoire de Bossuet*, t. Ier. p. 114 et 450.

* 27 juillet 1675.

(1) Le caractère et la piété de Turenne sont retracés avec avec autant de fidélité que de talent dans ses Oraisons funèbres, par Mascaron et Fléchier; celui-ci prononça la sienne à Saint-Eustache, le 10 janvier 1676. Le discours de Mascaron fut prononcé dans l'église des Carmélites du grand couvent, rue Saint-Jacques, où le cœur du maréchal fut déposé.

après des imitateurs dans sa famille. Son neveu, Henri-Charles de la Trémoile, prince de Tarente, fit abjuration * entre les mains de Henri Arnauld, évêque d'Angers; c'était le fils du duc de Thouars, qui avait renoncé * au calvinisme pendant le siège de la Rochelle, et le frère du pieux abbé de la Trémoile dont nous avons parlé dans le livre II *. Le prince de Tarente fit aussi instruire ses enfans dans la religion catholique, et son fils aîné, Charles, duc de Thouars, fit abjuration un mois après son père entre les mains du même prélat.

* 3 septemb. 1670.

* *Voyez* t. Ier. p. 200.

* *Voyez* au même endroit.

IX. Conférence de Bossuet avec Claude.

La conversion de Turenne influa sans doute aussi sur celle de Mlle. de Duras, sa nièce. Marie de Duras, dame d'atours de Madame, et sœur du maréchal de ce nom, avait été élevée dans la religion protestante. Ebranlée par l'exemple de son oncle et par la lecture de l'*Exposition*, elle souhaita entendre une discussion sur les points de controverse entre les plus habiles défenseurs de l'une et de l'autre cause. Jean-Claude, ministre de Charenton, était regardé comme le plus fort théologien de son parti. Bossuet consentit à entrer en conférence avec ce ministre. Tous deux se trouvèrent * chez la comtesse de Roye, sœur de Mlle. de Duras, et aussi protestante. La conférence dura cinq heures, et roula sur l'autorité de l'Eglise; et Bossuet amena le ministre à ne pouvoir nier que, faute de reconnaître cette autorité, il y avait dans la réforme *un point où un chrétien ne sait pas même si l'Evangile est une fable ou une vérité*. A la suite de cette conférence, Mlle. de Duras fit abjuration * entre les mains de Bossuet. Depuis, le prélat publia

* Le 1er. mars 1678.

* Le 22 mars 1678.

la relation de cette conférence, dont l'issue fut un nouvel échec porté au protestantisme. Peu après, Mlle. de Duras, Gui-Henri de Bourbon-Lavedan, marquis de Malause, fit abjuration* à Paris. Il était, par sa mère, petit-neveu de Turenne et petit-fils du marquis de Maulause dont nous avons annoncé la conversion dans le précédent livre *.

* 12 août 1678.

* Tom. Ier. page 332.

X. Pélisson.

Dans un rang moins élevé, des hommes distingués par leur mérite, leurs talens et leurs qualités rentraient dans le sein de l'Eglise. Paul Pélisson-Fontanier, littérateur distingué et académicien, né* à Béziers de parens qui faisaient profession du protestantisme, avait rempli avec honneur quelques emplois. Il partagea la disgrâce du surintendant Fouquet, et employa le tems de sa détention à la Bastille à étudier l'Ecriture sainte et la tradition. Il lut aussi la plupart des livres de controverse, et perdit ainsi les préventions qu'il avait pu concevoir contre l'Eglise catholique. Ses qualités aimables et ses talens lui avaient procuré l'estime et l'attachement de plusieurs personnes distinguées de ce tems, entr'autres, du duc de Montausier. Pélisson, étant sorti de la Bastille, mûrit pendant plusieurs années son projet de changer de religion. Il ne voulait pas qu'on pût attribuer son dessein à l'inconstance et à l'ambition, et ayant été mis sur les rangs pour devenir précepteur du dauphin *, il suspendit son abjuration par délicatesse jusqu'à ce que la place eût été donnée à Bossuet. Il fit cette démarche à Chartres* entre les mains de M. de Choiseul, évêque de Cominges, et se retira immédiatement

* En 1624.

* *Histoire de Bossuet*, t. Ier. p. 265.

* 8 octobre. 1670.

après à la Trappe pour y passer quelques jours dans les exercices de piété. Tous les ans il célébrait la mémoire de son retour à l'Eglise par des pratiques de piété et par la fréquentation des sacremens. Depuis cette époque il n'écrivit plus que sur des matières de religion ou pour le service du Roi, qui se l'était attaché et qui l'employait à différens travaux. Pélisson prit le sousdiaconat, mais ne voulut pas recevoir les autres ordres. Louis XIV, qui n'appréciait pas moins son caractère que son
* En 1676. talent, le préposa * à l'administration des économats, dont les fonds étaient employés en faveur des protestans convertis. On voit par l'*Histoire de Bossuet* que Pélisson avait des rapports fréquens avec ce prélat : il était des conférences établies par le savant évêque sur l'Ecriture sainte, et il eut part au plan de réunion avec les protestans d'Allemagne. Il a laissé des livres de piété et quelques ouvrages de controverse; et il travaillait, lorsqu'il mourut, à un traité sur l'Eucharistie. Une indisposition qu'il
En * 1693. essuya vers la fin de janvier * ne l'empêcha point d'aller à l'église le jour de la Purification de la Sainte-Vierge, et d'y faire ses dévotions. Quatre jours après, Louis XIV, instruit que son état devenait inquiétant, lui envoya successivement Bossuet, Fénélon et le Père La Chaise, qui apprirent au malade le danger de sa situation. Pélisson avait marqué le lendemain pour se confesser de nou-
* 7 février 1693. veau; mais, ce jour-là *, lorsqu'on entra dans sa chambre à six heures du matin, on le trouva expirant. Les personnes les plus distinguées dans

l'Eglise et dans l'Etat donnèrent des regrets à sa mémoire (1).

XI. Les frères Bauyn.

Deux frères de Bâle se convertirent successivement, et d'une manière trop remarquable pour que nous n'ayons pas quelque plaisir à consigner ici un fait peu connu. M. Bauyn, médecin à Bâle, homme habile dans son état, et qui a laissé quelques écrits, avait deux fils auxquels il donna une éducation soignée *. Il envoya l'aîné, Jean-Gaspard Bauyn, à Paris, et lui procura une place dans la maison de Mademoiselle, fille de Gaston, duc

* Manusc. de Grandet.

(1) Rulhière, qui a écrit sur la révocation de l'édit de Nantes avec tant de légèreté et de partialité, prétend que Pélisson mourut protestant. Il n'y a aucun fondement de cette assertion. Leibnitz, qui était contemporain et de meilleure foi que Rulhière, écrivait à Bossuet, le 29 mars 1693 : *Si j'ai cru que Pélisson se trompait en certains points de religion, je ne l'ai jamais cru un hypocrite* *. Le caractére de Pélisson répugne en effet à un tel soupçon; mais, aux yeux de l'académicien mécréant et moqueur, un homme d'esprit ne pouvait sérieusement se faire catholique par conviction. Le *Traité de l'Eucharistie*, par Pélisson, suffirait pour prouver sa sincérité. Ce livre fut publié, après la mort de l'auteur, par de Faure-Ferrier *; il est accompagné d'approbations de sept évêques, qui tous font l'éloge de l'auteur et de l'ouvrage. Parmi ces prélats se trouvent Bossuet et son ami de La Broue, évêque de Mirepoix. Bossuet dit, entr'autres, que Pélisson travaillait à cet ouvrage avec beaucoup de zèle, *qu'il a vécu dans la fréquentation du sacrement dont il établissait la grandeur*, et qu'*il était beaucoup plus soigneux de le goûter que de l'entendre*. (*Voyez* une Notice intéressante sur Pélisson dans le *Mercure* de Donneau de Visé *; cette Notice montre quels étaient les religieux sentimens de l'estimable académicien.)

* Voyez *Œuvres de Bossuet*, éd. de Versailles, t. XXXVI, pag. 248.

* Paris, 1694, in-12.

* février 1693.

d'Orléans, et cousine-germaine de Louis XIV. Un des aumôniers de la princesse, homme d'esprit et bon ecclésiastique *, eut quelques conférences avec ce jeune homme, et le convainquit sans peine que les protestans n'avaient eu aucun motif légitime de se séparer de l'Eglise romaine. L'étranger abandonna le protestantisme, voulut même reprendre ses études, entra au séminaire Saint-Sulpice *; et, étant devenu prêtre, resta dans la maison de Mademoiselle en qualité d'aumônier. M. Bauyn père apprit cette nouvelle avec chagrin; il croyait, ainsi que bien des protestans, que le célibat ecclésiastique était un voile sous lequel la plupart des prêtres cachaient une vie peu régulière. À ses yeux, la démarche de son fils déshonorait sa famille, et il voulut au moins faire quelques efforts pour le ramener. Il fit donc partir pour Paris, au bout de quelques années, le second de ses fils, âgé alors d'un peu plus de vingt ans. Celui-ci, qui s'appelait Jean-Jacques Bauyn, s'était logé en arrivant dans le faubourg Saint-Germain chez une dame, qui, apprenant qu'il était protestant et Suisse, crut ne pouvoir mieux faire que de lui procurer la connaissance d'un prêtre du même pays. Elle l'adresse à M. Bauyn l'aîné, qui demeurait au Luxembourg, et les deux frères se trouvèrent dans les bras l'un de l'autre. D'abord on ne parla point de religion; mais bientôt le plus jeune ayant témoigné à l'aîné son étonnement de le voir livré à une croyance superstitieuse et dans un état qui favorisait, selon lui, la corruption, l'aîné le détrompa doucement sur l'un et l'autre point, et

* Peut-être l'abbé Péan, nommé ci-dessus.

* En 1656.

l'adressa au Père de Saintpé, de l'Oratoire (1), ecclésiastique pieux et instruit, qui acheva d'éclairer un jeune homme plein de candeur. Jean-Jacques Bauyn se convertit comme son frère, et son heureux naturel ayant fait juger qu'il serait un prêtre édifiant, il reprit aussi ses études et entra * au séminaire Saint-Sulpice, où il ne se distingua pas moins par ses talens que par sa ferveur. Quand il fut revêtu du sacerdoce, il resta dans le séminaire, et y remplit les fonctions de directeur avec un zèle, une charité et une douceur qui lui gagnaient tous les cœurs. Ses exhortations étaient pleines d'une onction pénétrante. Il rendit à plusieurs de ses compatriotes le service qu'on lui avait rendu à lui-même, et les Suisses catholiques, qui se trouvaient à Paris, lui amenaient souvent des protestans de leur pays, dont il dissipait presque toujours les préventions par ses manières affectueuses et par des instructions solides (2).

* En 1663.

---

(1) François de Saintpé, d'abord officier chez le Roi, commença dès-lors à vivre dans les pratiques de la piété; il quitta ensuite son emploi à la cour, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut promu au sacerdoce. On l'employa dans les missions, et on le chargea de gouverner temporairement quelques paroisses. Le Père de Saintpé s'acquitta de ces emplois avec une piété, un zèle et une humilité rares. Il fut quelque tems confesseur de la duchesse d'Orléans, et mourut à Paris le 9 janvier 1678, à l'âge de soixante-dix-huit ans. (*Voyez* sa Vie, par Cloysault, Paris, 1696, in-12; on trouve à la suite quelques écrits de piété du Père de Saintpé.)

(2) Ce pieux prêtre mourut au séminaire Saint-Sulpice, le 19 mars 1696, à l'âge de cinquante-cinq ans. Ce que nous

XII. Conversions diverses, surtout de ministres.

Quelques conversions, particulièrement de ministres, méritent d'être indiquées rapidement. Etienne Leblanc, frère de Louis Leblanc, ministre à Sedan, et auteur d'écrits en faveur de la réforme, étant venu à Paris, y étudia la religion catholique avec plus de soin, fit abjuration, entra aussi au séminaire Saint-Sulpice, et devint prêtre et docteur en théologie. Il retira de l'erreur une de ses nièces, qui embrassa la vie religieuse. L'abbé Leblanc était catéchiste et prédicateur, et mourut * au séminaire Saint-Sulpice. Jacques de Coras, d'abord ministre protestant, suivit en cette qualité le maréchal de Turenne dans ses campagnes. On dit qu'ayant entrepris de réfuter les ouvrages de controverse du cardinal de Richelieu, l'étude qu'il fit de ces matières produisit dans son esprit un effet tout contraire à celui qu'il attendait : il abjura le calvinisme à Montauban, entre les mains de l'évêque, Pierre de Bertier, et rendit compte des motifs de sa conversion dans un écrit * où il rétractait ses erreurs, et en particulier un livre qu'il avait donné cinq ans auparavant, pour montrer qu'il ne pouvait y avoir d'union entre l'Eglise romaine et les protestans. Il fit hommage de son livre à l'assemblée du clergé de 1665. Claude de La Parre prononça,

*Le 18 octobre 1670.

* *Conversion de J. de Coras*, 1665, in-12.

---

venons de rapporter de lui et de son frère est extrait d'une Notice intéressante qui se trouve parmi les manucrits de l'abbé Grandet. L'aîné, Jean-Gaspard Bauyn, paraît aussi avoir opéré quelques conversions; il devint aumônier de la princesse de Guise, puis directeur des filles de Saint-Joseph.

devant la même assemblée, un discours sur les motifs de sa conversion, et Cottibi, ministre de Poitiers, écrivit au consistoire une lettre pour rendre compte des raisons qui l'avaient porté à faire abjuration. Joseph Arbussy, ministre, se convertit également, et publia une *Déclaration contenant les moyens de réunir les protestans dans l'Eglise catholique* *, ouvrage que Bossuet revêtit de l'approbation la plus honorable. Non-seulement il jugeait le livre *docte et sincère*, mais il félicitait l'Eglise d'avoir acquis *un homme d'un si grand mérite et d'une si profonde érudition.* Arbussy prononça un discours sur sa conversion devant l'assemblée du clergé de 1670. Zacharie Chardon de Lugny, nommé plus haut, était militaire, et avait fait la campagne de Flandre *. Déjà il avait étudié la controverse; de retour à Paris, il s'instruisit à fond sur ces matières, et suivit toutes les assemblées qui se tenaient à ce sujet. Non content d'avoir abandonné l'erreur, il voulut se mettre en état d'être utile, reprit ses études, et reçut les ordres sacrés. Nous aurons à raconter par la suite ses soins et ses succès pour la conversion des protestans. Un recueil *, que nous avons cité plus d'une fois, nous offre encore les noms de plusieurs ministres ou proposans convertis, et on y apprend, entr'autres, que les directeurs de la maison de la Propagation de la foi, établie à Marseille, avaient * ramené en six ans plus de trois cent soixante protestans. De semblables maisons avaient été formées

* 1670. in-8°.

* En 1667.

* *Procès-Verbaux du clergé.*

* En 1670.

en divers lieux, et nous en voyons une s'établir à Libourne * (1).

* Vers 1675.

XIII. Grands exemples de conversion dans le monde; l'abbé de Rancé; La Trappe.

Pendant que ces conversions réjouissaient l'Eglise et augmentaient le nombre de ses enfans, des changemens d'une autre nature, mais non moins consolans, étonnaient le monde et édifiaient la piété. On voyait des hommes, long-tems esclaves de l'ambition ou des plaisirs, s'arracher aux séductions qui les avaient entraînés, et expier, dans les rigueurs de la retraite ou de la pénitence, les écarts d'une jeunesse orageuse. Ces exemples furent surtout fréquens vers le milieu de ce siècle, et des personnes de tout âge et de tout rang, après avoir brillé à la cour ou dans les emplois, renonçaient tout à coup aux honneurs, remplaçaient les jouissances du luxe par les privations les plus austères et par des libéralités en faveur des pauvres, et se préparaient au dernier passage par la méditation des années éternelles, par la pratique des bonnes œuvres, et par une vie sérieuse et solitaire.

Parmi ces illustres pénitens, le premier rang est dû à l'abbé de Rancé, qui non-seulement eut le courage de s'arracher pour toujours au monde, mais qui parvint à instituer une réforme où les hommes, dégoûtés comme lui du siècle et de ses faux biens, pussent aussi expier leurs erreurs passées. Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé *, fils d'un conseiller d'Etat sous Louis XIII, et filleul du cardinal de Richelieu, se distingua, dès sa

* Né en 1626.

---

(1) *Voyez* la 2e. note du IVe. livre, à la fin du vol.

jeunesse, par des talens précoces. Il obtint la première place de sa licence, fut reçu docteur *, et parut avec honneur à l'assemblée du clergé de 1655, où on le voit chargé de plusieurs commissions importantes : mais le goût de la dissipation, l'amour du monde et le soin de sa fortune, paraissaient l'absorber entièrement. Il possédait plusieurs bénéfices, et ne s'en servait que pour satisfaire son luxe et tenir un grand état dans le monde. Dieu se servit de plusieurs incidens pour le rappeler à lui : la mort de quelques personnes chères lui suggéra de sages réflexions sur la frivolité des plaisirs et l'instabilité des grandeurs humaines. Il fit une retraite dans la maison de l'institution des Pères de l'Oratoire, à Paris, et se mit sous la direction du Père de Mouchy, ecclésiastique pieux et éclairé. Le premier fruit de son changement fut d'assister Gaston, duc d'Orléans, dans ses derniers momens. Il avait le titre de premier aumônier du prince, et il le confirma dans les sentimens chrétiens que le duc montrait depuis quelque tems. Après la mort de ce prince *, l'abbé de Rancé se retira dans sa terre de Veret, totalement désenchanté du monde et de ses plaisirs. Dès-lors il renonça au luxe et à la dissipation, et partageait son tems entre la prière, des études graves et les bonnes œuvres. Le genre de vie qu'il devait adopter devint l'objet de ses profondes méditations. Sa famille et ses amis le pressaient de rester dans le monde, où il pourrait, disait-on, servir et édifier l'Eglise; l'archevêque de Tours, son oncle, lui proposait de le

* En 1654.

* Arrivée le 2 février 1660.

demander pour son coadjuteur : l'abbé de Rancé croyait que le parti de la retraite convenait seul à ses besoins. Il consulta des hommes estimables, entr'autres, les évêques de Châlons-sur-Marne, de Cominges, d'Aleth et de Pamiers, et ce ne fut qu'après avoir conféré avec ces prélats, et avoir réfléchi pendant plusieurs années sur son projet, que, prenant une résolution courageuse, il donna tout son bien aux pauvres, se démit de ses bénéfices et ne garda que l'abbaye de la Trappe dans le Perche, où il se retira dans le désir d'y établir la réforme. Cette abbaye était dans l'état le plus déplorable au spirituel et au temporel. L'abbé de Rancé renvoya les anciens religieux qui ne voulurent pas se soumettre à la réforme, et fit venir des religieux de l'Etroite-Observance de Cîteaux. Il était encore abbé commendataire ; mais il résolut d'embrasser lui-même
* 13 juin 1663. la vie religieuse, entra * au noviciat de l'abbaye de Perseigne, et s'y assujettit à la pratique de toutes les observances régulières. Au bout d'un
* 26 juin 1664. an, il fit profession * et, ayant obtenu du Roi de changer son titre d'abbé commendataire pour celui d'abbé régulier, il reçut la bénédiction
* 13 juillet suivant. abbatiale * des mains de Patrice Plunkett, évêque d'Ardagh en Irlande. Bientôt la lecture assidue de la règle de saint Benoît et de la Vie des premiers religieux de Cîteaux lui inspira le dessein de rétablir l'observance primitive dans sa pureté. Il remit peu à peu en usage à la Trappe les pratiques les plus austères, le jeûne, le travail des mains, le silence, les veilles, s'astreignant le pre-

mier aux exercices de pénitence qu'il imposait aux autres, et retranchant de son monastère tout ce qui n'était pas conforme à la pauvreté la plus rigoureuse. Un si grand changement, et l'hospitalité qu'il avait établie dans son abbaye, y attirèrent beaucoup de personnes, les unes par un motif de curiosité, les autres pour s'édifier d'un spectacle si étonnant. Plusieurs venaient se mettre en retraite pour quelques jours dans cette maison, et s'y recueillir du tumulte du monde et de l'embarras des affaires. D'autres renonçaient entièrement au siècle, et embrassaient dans cette solitude les austérités d'une règle qui domptait tous les penchans de la nature. Des ecclésiastiques, des religieux d'ordres mitigés, des gentilshommes, des militaires, des hommes de toutes les conditions, dont quelques-uns connus par leur rang et leurs services, vinrent successivement se fixer à la Trappe. L'abbé de Rancé accueillait tout le monde avec bonté; ses exhortations et ses exemples portèrent au plus haut point dans son abbaye la ferveur et l'esprit de pénitence. Il eut à vaincre beaucoup de contradictions et d'obstacles; mais sa persévérance et sa sagesse en triomphèrent. Nous parlerons dans le livre suivant des dernières actions de cet illustre pénitent, et de ses soins pour mettre la réforme à l'abri de toute atteinte.

D'autres réformes (1) moins célèbres édifiaient XIV. Réformes

(1) Quelques essais de réforme tentés vers ce tems n'eurent pas le même succès. Le parlement de Paris avait rendu, le

de Barbery et du Val-Richer ; Quinet ; de La Place ; George.

aussi l'Eglise vers la même époque et dans une province voisine. Louis Quinet, abbé de Barbery, au diocèse de Bayeux, y avait rétabli l'observance régulière plusieurs années avant la réforme de la Trappe *. Quinet avait fait autrefois profession dans l'abbaye du Val-Richer; ayant été nommé prieur de Royaumont, il commença à y introduire la régularité. Il connut dans cette abbaye le cardinal de Richelieu qui lui donna des marques de son estime, et qui se confessait à lui lorsqu'il venait à Royaumont. Le cardinal le fit nommer * à l'abbaye de Barbery : les religieux, qui redoutaient son zèle, refusèrent d'abord de

* *Dict.* de Moréri, au mot Quinet.

* En 1638.

4 avril 1667, un arrêt sur la reforme des ordres mendians et sur les dots des religieuses. L'avocat-général Talon retraça, dans un réquisitoire énergique, les abus et les désordres qui se commettaient selon lui ; il se plaignit surtout des dots des religieuses, qu'il présentait comme des pactes simoniaques. Un arrêt fut rendu conformément à ses conclusions, et les supérieurs des ordres mendians eurent provisoirement défense de recevoir des novices. Cet arrêt fut suivi d'un édit qui ordonnait un dénombrement des religieux et religieuses. On sollicita le Pape d'envoyer en France les quatre généraux des ordres mendians pour rétablir la discipline. Clément IX députa quatre commissaires avec des pouvoirs très-étendus. Le parlement de Paris voulut leur adjoindre le doyen de Notre-Dame et le Père Boulard de Sainte-Geneviève ; mais les commissaires italiens se refusèrent à cette adjonction, et le Roi ordonna que les brefs fussent enregistrés purement et simplement. Les commissaires firent donc leur visite dans les monastères du royaume, et dressèrent des réglemens. Ils parcoururent toute la France; mais il ne paraît pas que cette visite ait produit des effets très-marqués, quoique le Roi eût appuyé les commissaires de son autorité. Les assemblées du clergé de

le recevoir, et ne cédèrent qu'à la crainte de mécontenter le cardinal, qui était abbé général de Cîteaux. Quinet ne montra pas moins de zèle à Barbery qu'à Royaumont, et travailla fortement à y établir l'ancienne discipline; il reçut de nouveaux sujets, et fut choisi pour visiteur et vicaire-général de l'Etroite-Observance. Le désir de se préparer plus particulièrement à la mort lui fit donner * sa démission d'abbé. Il mourut à Barbery *, dans les pratiques de la pénitence et de l'humilité, laissant plusieurs livres de piété. Quinet avait aussi introduit l'Etroite-Observance de Cîteaux dans l'abbaye du Val-Richer. Jean-Baptiste de La Place, qui en était abbé commendataire, le seconda dans cette œuvre, et se démit * de son titre de commendataire pour se donner un successeur qui fût abbé régulier.

* En 1660.

* 2 janvier 1665.

* En 1651.

Il le trouva dans l'abbé George, vertueux prêtre *, né en Lorraine, et d'abord directeur dans le séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Ce fut dans cette maison que l'abbé de La Place et George se connurent et se lièrent. Le premier nomma son ami d'abord à la cure du Pré-d'Auge qui dépendait de son abbaye. Dominique George y fit de grands fruits, non-seulement parmi ses paroissiens, mais aussi dans le clergé du voisinage, et il établit * à Cambremer des conférences ecclésiastiques dont l'exemple fut ensuite imité dans

* Sa Vie, par Buffier, 1696, in-12.

* En 1650.

1675 et de 1685 prièrent le Roi de révoquer son édit sur les dots des religieuses, et le Roi rendit, le 28 avril 1693, une déclaration conforme aux vœux du clergé. (*Mémoires chron. et dogmat.* du Père d'Avrigny, sous la date du 4 avril 1667.)

d'autres cantons. Le curé du Pré-d'Auge dressa des réglemens pour ces conférences; il était appuyé dans ses bonnes œuvres par l'abbé de La Place et par Pierre de La Mothe-Lambert, seigneur de La Boissière, conseiller à la cour des aides de Normandie, le même qui devint depuis évêque et vicaire apostolique dans les Indes. Cependant l'abbé de La Place crut son ami propre à maintenir la réforme qu'il avait introduite au Val-Richer, et il le sollicita de répondre à ses vues. A l'âge de quarante ans, l'abbé George entra comme novice à Barbery : quand il eut prononcé ses vœux, l'abbé de La Place lui résigna son abbaye. N'ayant pu obtenir, comme il le demandait, d'être reçu dans le monastère en qualité de Frère convers, cet homme humble et zélé, qui était docteur de Sorbonne, resta dans l'abbaye comme séculier, enseignant la théologie aux jeunes religieux et faisant le catéchisme dans les églises des environs. Il voulut dans ses derniers momens faire profession, et mourut * dans de vifs sentimens de piété. Pour l'abbé George, il répondit parfaitement aux vues de son prédécesseur en consolidant la réforme au Val-Richer; il fut même obligé de faire à cet effet le voyage de Rome avec l'abbé de Rancé dont il était l'ami. Sa vie austère et son amour pour la pénitence ne l'empêchaient pas de se rendre utile au dehors, et il ne cessa point de diriger les conférences ecclésiastiques qu'il avait instituées étant curé. Saint Vincent de Paul, Bourdoise, de Bernières-Louvigny le connaissaient et l'estimaient *.

* 25 novemb. 1678.

* Il mourut le 8 novembre 1693.

XV. Eustache de Beaufort; réforme de Sept-Fonts.

Une réforme qui ne le cédait guère à celle de la Trappe est celle de Sept-Fonts dans le Bourbonnais; elle eut pour auteur Eustache de Beaufort, qui avait été fait assez jeune abbé régulier de ce monastère, mais qui d'abord paraissait peu songer à remplir les devoirs que lui imposait ce titre. Son frère ecclésiastique zélé, étant venu le voir, lui fit sentir les obligations de son état, et lui inspira le dessein d'observer exactement la discipline monastique. Ils firent ensemble une retraite *, et l'abbé de Sept-Fonts travailla immédiatement après à rétablir l'ancienne observance. Les anciens religieux qui ne voulurent pas entrer dans ses vues furent renvoyés et de nouveaux sujets furent admis; des personnes de toute condition vinrent en peu de tems pratiquer la pénitence sous la direction de l'abbé. La règle était conforme aux plus strictes pratiques de l'ordre de Cîteaux. Le travail des mains, le silence, les offices, la privation de tout divertissement, l'austérité de la table rendaient cette réforme assez semblable à celle de l'abbé de Rancé. Cependant la maison était nombreuse et comptait près de cent religieux de chœur et cinquante convers. Eustache de Beaufort gouverna cette abbaye pendant cinquante-trois ans, et quarante-six ans depuis la réforme. Il fut secondé dans ces soins par Joseph-Madelaine de Forbin d'Oppède, fils du premier président du parlement d'Aix, qui était prieur de l'abbaye. Les deux abbayes de la Trappe et de Sept-Fonts se conservèrent dans l'esprit des deux premiers réformateurs, et ont offert jusqu'à

* En 1663.

ces derniers tems un asile contre la corruption du siècle et une protestation subsistante contre le relâchement des mœurs.

XVI. Le prince et la princesse de Conti.

La grâce ne conduit pas tous les hommes par les mêmes voies, et, tandis qu'elle inspirait aux uns des pénitences extraordinaires, elle présentait dans les autres des modèles d'autant plus frappans qu'après s'être dégagés des liens des passions, ils pratiquaient, au milieu du monde même, les devoirs de la vie chrétienne dans toute leur sévérité, et savaient résister aux dangers et aux séductions dont ils étaient environnés. Tels étaient entr'autres le prince et la princesse de Conti, dont le changement de conduite fut aussi durable qu'éclatant. Armand de Bourbon, prince de Conti, avait été destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et avait soutenu des thèses de théologie chez les Jésuites; mais il quitta ensuite cette carrière, et parut oublier au milieu du monde les devoirs de la vie chrétienne. Son mariage avec Anne-Marie Martinozzii, nièce du cardinal Mazarin, ne l'empêcha point de se livrer avec impétuosité à tous ses penchans. Cependant les sentimens de religion qu'il avait reçus dans sa jeunesse troublaient souvent ses fausses joies. Ayant été nommé * pour présider les Etats de Languedoc, il eut occasion de voir l'évêque d'Aleth, Nicolas Pavillon, qui jouissait d'une grande réputation de zèle et de sévérité (1). Le prince lui ouvrit

* En 1655.

(1) Ce prélat, né à Paris en 1597 d'un auditeur à la chambre des comptes, avait commencé l'exercice du ministère sous la direction de saint Vincent de Paul, qui l'admit à ses conférences du mardi et l'appliqua aux missions. Sacré évêque

son cœur, écouta ses conseils et changea de conduite. Bientôt il régla sa maison de la manière la plus édifiante, renonça aux pensions qu'il s'était réservées sur les bénéfices dont il avait joui autrefois, et, se reprochant l'usage qu'il avait fait des revenus de ces mêmes bénéfices pour satisfaire son faste ou ses passions, il distribua d'abondantes aumônes. Les grands biens qu'il hérita du cardinal Mazarin lui firent naître aussi des scrupules, et il résolut de faire de cette partie de sa fortune un emploi qui légitimât ce qu'elle pouvait avoir de moins pur dans son origine. Ses libéralités étaient immenses. La princesse de Conti ne parut pas d'abord approuver le changement de son époux ; mais elle se donna ensuite également à la piété. Tous deux se mirent sous la direction de l'évêque d'Aleth et de l'abbé de Ciron. Ils allaient à Aleth pour y prendre les conseils du prélat, qui les exhorta

---

en 1639, il se rendit de suite dans son diocèse, et y trouva une ample matière à son zèle. Un séminaire établi dans sa propre maison, des conférences ecclésiastiques, des synodes fréquens, des visites pastorales, tels furent les principaux moyens dont M. Pavillon se servit pour rétablir l'ordre. Ennemi de tout relâchement, il alla jusqu'à mettre en pénitence publique les pécheurs scandaleux ; sévérité qui excita de vives plaintes. Sa maison était sur le pied du couvent le plus régulier ; ses aumônes étaient considérables, et sa charité parut avec éclat dans une épidémie, qui affligea son diocèse en 1651. On le vit alors aller de tous côtés visiter les pauvres et les malades. Il ne montra pas moins de dévoûment lors d'une invasion que les Espagnols firent dans son diocèse. Il mourut à Aleth le 8 décembre 1677 ; plus digne encore d'éloges, s'il n'eût pas pris une part aussi active à de fâcheuses contestations.

surtout à distribuer de grandes largesses aux pauvres. La princesse de Conti donna en une seule fois 100,000 livres pour l'Hôpital-Général de Paris, qui était dans un besoin extrême. Une autre fois elle fit passer à Mlle. de Lamoignon un collier de perles et des boucles d'oreille en diamans, le tout estimé 150,000 liv., afin qu'on les vendît pour les pauvres. Il paraît que le prince et la princesse songeaient même, dans leur ferveur, à quitter entièrement le monde, et à vivre séparément dans la pratique austère des conseils évangéliques, et que l'évêque d'Aleth les détourna de ce dessein en leur représentant qu'ils pouvaient se sanctifier dans la condition où la Providence les avait placés, donner même au monde de plus frappans exemples, édifier et servir l'Eglise, et encourager les bonnes œuvres par tous les moyens que leur offraient leur rang et leur fortune. Le prince renonça difficilement à son projet : depuis ce tems il allait rarement à la cour, et passait la plus grande partie de l'année à sa terre de la Grange, près Pézenas. Il était gouverneur du Languedoc, et, en même tems qu'il vaquait aux fonctions de sa place, il faisait donner des missions dans la province, et s'appliquait lui-même aux exercices de piété. De douloureuses infirmités l'éprouvèrent dans ses dernières années, et le conduisirent au tombeau * lorsqu'il n'avait que trente-sept ans. La princesse de Conti, qui lui survécut pendant six ans *, continua le même genre de vie, répandant d'abondantes aumônes, veillant à l'éducation de ses enfans, et suivant pour sa personne et pour sa maison

* 21 février 1666.

* Elle mourut le 4 février 1672.

les conseils de l'évêque d'Aleth. Les deux époux se trouvèrent liés avec les théologiens de Port-Royal; mais nous devons croire qu'au fond ils ne prirent point part à des disputes étrangères à leur état. Les grands exemples d'édification et de charité qu'ils donnèrent ne nous permettaient point de les omettre dans ce *Tableau*.

XVII. Le duc et la duchesse de Longueville.

La fin du duc et de la duchesse de Longueville ne fut guère moins éclatante. Henri d'Orléans, deuxième du nom, duc de Longueville et gouverneur de Normandie, était neveu des princesses de Longueville dont il a été fait mention dans le premier livre *; il montra dans ses derniers momens les sentimens les plus chrétiens, et fut assisté dans cette circonstance par le Père Bouhours, Jésuite, qui publia une relation de sa mort*. Sa femme, Anne-Geneviève de Bourbon, sœur du grand Condé et du prince de Conti dont nous venons de parler, s'était rendue célèbre par son esprit et par son goût pour les intrigues et la politique. Elle avait pris beaucoup de part aux troubles de la fronde, et s'était servie de son crédit pour fomenter la discorde entre les grands. La disgrâce où elle tomba au retour de l'ordre lui fut salutaire; s'étant retirée à Moulins chez la duchesse de Montmorenci, sa tante, elle fut touchée des exemples de vertu qu'elle avait sous les yeux. Sa foi se réveilla, et l'éloignement du monde, la méditation des choses saintes, des pratiques austères et des aumônes abondantes remplacèrent les soins tumultueux qui avaient occupé la duchesse : elle parut pendant quelques années

* Tom. Ier. pag. 59.

* Il mourut le 11 mai 1663.

uniquement livrée à la piété et aux bonnes œuvres; mais, s'étant mise sous la direction de l'abbé Singlin de Port-Royal, elle épousa les intérêts de cette maison et la protégea de tout son pouvoir. Elle reçut Arnauld chez elle, et son goût pour l'agitation la suivant jusque dans un genre de vie différent, on la vit entrer dans tous les secrets d'un parti d'opposition. Elle se fit bâtir une retraite à Port-Royal-des-Champs; heureuse si, plus calme et plus soumise à l'autorité, elle se fût plus occupée du soin de se sanctifier elle-même que de fomenter encore des troubles, et de servir encore de point de ralliement à des mécontens! On la louera du moins des aumônes qu'elle répandit, principalement dans ses terres et dans les pays ravagés par la guerre à laquelle elle avait pris trop de part *.

* Elle mourut le 15 avril 1679.

XVIII. La princesse Palatine.

La conversion d'une autre princesse paraît plus exempte de faiblesse. Anne de Gonzagues-Clèves, fille du duc de Nevers et de Mantoue, et sœur de la Reine de Pologne, Louise-Marie, dont nous avons parlé, avait épousé * le prince Edouard, comte palatin du Rhin, qu'elle perdit après dix-huit ans de mariage. Elle montra aussi beaucoup d'activité pendant les guerres de la fronde; mais du moins elle resta toujours attachée aux intérêts de la Reine régente, et les mémoires du tems s'accordent à célébrer l'habileté, la fidélité et le courage dont elle donna des preuves en plusieurs circonstances difficiles; même après son veuvage, elle passa encore quelque tems dans la dissipation et le tumulte des affaires; enfin Dieu toucha cette

* En 1645.

ame ardente. Elle revint aux pratiques de la religion qu'elle avait paru oublier, et elle écrivit elle-même les circonstances de sa conversion, sur la recommandation de l'abbé de Rancé, dont les conseils lui furent utiles *. Un million qu'elle retira du duché de Rethelois lui servit à multiplier ses bonnes œuvres. Elle fit passer des secours à sa sœur, la Reine de Pologne, accablée de disgrâces au milieu des divisions de ce royaume. Une foi vive et une pénitence austère succédèrent chez la princesse Palatine à tous les égaremens de l'esprit et du cœur. Elle renonça aux parures, aux divertissemens, au luxe. Sa maison était réglée comme un monastère, et les heures d'oraison y étaient marquées comme les repas. Dans les contestations qui troublèrent l'Eglise, elle déclarait hautement qu'elle n'avait d'autre part à y prendre que celle de la soumission à l'autorité. Dans ses dernières années elle redoubla ses largesses, et elle se félicitait de devenir pauvre par amour pour les pauvres.

* *Vie de Rancé*; par Le Nain, t. Ier. p. 227.

XIX. La duchesse de La Vallière.

Une femme dont les faiblesses n'avaient eu que trop d'éclat, donnait à la même époque un exemple plus étonnant encore de dévoûment et de courage dans sa pénitence. Louise-Françoise de La Baume Le Blanc de La Vallière, duchesse de Vaujour, avait joui long-tems d'une faveur qui n'avait éteint en elle ni les sentimens de foi, ni le respect pour la vertu. Au milieu des honneurs et des plaisirs, des remords salutaires venaient troubler les fausses douceurs de sa situation, et elle ne se faisait point illusion sur les scandales

de sa conduite. La Providence lui facilita les moyens de rompre ses chaînes, une nouvelle passion du Roi laissa la duchesse libre. Ce ne fut point assez pour elle de quitter la cour, elle résolut d'expier ses fautes par un grand sacrifice. Bossuet, Le Camus, évêque de Grenoble, Bourdaloue, le maréchal de Bellefonds la soutinrent par leurs conseils, et la duchesse alla * s'enfermer aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, où Marie de Bellefonds, tante du maréchal, était prieure. Bossuet devait prêcher le jour que la duchesse prendrait le voile; mais ayant été obligé de suivre le Dauphin à l'armée, il fut remplacé * par l'abbé de Fromentière, depuis évêque d'Aire. Cet abbé était un prédicateur estimé à cette époque, et il prononça le discours de vêture. Bossuet prononça l'année suivante * le discours pour la profession des vœux, en présence de la Reine, Marie-Thérèse, qui donna elle-même le voile noir à la nouvelle religieuse. La duchesse de Longueville assistait à la cérémonie, et les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville avaient voulu être témoins de ce mémorable sacrifice, et l'entendre célébrer par l'orateur le plus éloquent de son tems. Mme. de La Vallière prit en religion le nom de Louise de la Miséricorde : dans sa ferveur elle avait demandé à être reçue simple converse, ce qui ne lui fut point accordée. Elle persévéra dans les pratiques de la pénitence, ajoutant même aux austérités de la règle, et recherchant les fonctions les plus pénibles de la maison. Comme la Reine venaient souvent la voir, et que des per-

* 20 avril 1674.

* 6 juin 1674.

* 26 juin 1675.

sonnes de la cour lui demandaient souvent des entretiens, elle craignit que ces distractions ne lui fissent perdre l'esprit de recueillement essentiel dans la vie religieuse, et elle sollicita d'être reléguée dans un couvent éloigné; ce qu'elle ne put obtenir. Elle passa trente-six ans dans l'exercice continuel de toutes les vertus. On lui attribue un petit écrit intitulé : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une Dame pénitente* *. * 1712, in-8°.

XX. Le cardinal de Retz.

Un homme qui occupait un rang illustre dans l'Eglise, mais dont la conduite n'avait pas paru toujours conforme à l'esprit de son état, expiait aussi dans la retraite les agitations d'une vie livrée long-tems aux soins de l'ambition. Jean-François-de-Paule de Gondi, cardinal de Retz, s'était rendu fameux par le rôle qu'il avait joué lors des troubles de la fronde. Au milieu des orages de la politique il semblait avoir oublié les leçons et les exemples que dans sa jeunesse il avait eu le bonheur de recevoir de saint Vincent de Paul, son précepteur. Devenu coadjuteur, puis archevêque de Paris, il se trouva en opposition avec la cour, et paya de la prison, puis d'un long exil, son humeur turbulente et sa funeste habileté à ourdir des intrigues contre un ministre qu'il aspirait à remplacer. L'âge et la réflexion le ramenèrent enfin à des sentimens plus dignes de son caractère. Ayant donné * sa démission de l'archevêché de Paris, il vécut dans la retraite, et trouva, dans une économie sévère, le moyen de payer les dettes énormes qu'il avait contractées. On ne saurait douter de son dessein d'abdiquer le cardinalat et d'entrer dans un monas-

* En 1662.

tère. L'historien de saint Vincent de Paul rapporte * les lettres que le cardinal écrivit sur ce sujet au Pape et au sacré Collège, et ces lettres indiquent qu'il en avait écrit précédemment d'autres dans le même but. Sa demande fut réfusée; mais le cardinal adopta un genre de vie qui se rapprochait beaucoup de celui qu'il ne lui était pas permis de suivre. Il faisait de fréquens séjours à l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine, et il avait donné sa confiance à dom Henri Hennezon, abbé régulier de ce monastère, dont il suivait les conseils pour la direction de sa conscience. Quand il était dans cette abbaye, il mangeait au réfectoire et voulait être servi comme les religieux. Arnauld, dans ses lettres *, parle de la résolution que le cardinal avait prise d'abdiquer, des sentimens d'humilité et de pénitence qui lui dictèrent ce dessein, et des dispositions édifiantes où il passa ses dernières années. Mme. de Sévigné rend également témoignage à son amour pour la retraite, et à sa vie frugale et sérieuse. Dans ses dernières années, le cardinal ayant vendu sa terre de Commercy, vint se fixer à Saint-Denis : étant tombé malade, il manda dom Hennezon, et mourut * entre ses bras dans les sentimens du plus vif regret de ses fautes.

* *Vie de saint Vincent de Paul;* par Collet, liv. VI.

*Tom. III, lettres 168, 186 et 187.

* 24 août 1679.

XXI. Quelques autres conversions éclatantes.

Nous ne parcourrons pas toutes les classes de la société pour trouver de semblables exemples, et nous nous bornerons à en citer trois qui parurent plus remarquables. Joachim, marquis de Coligni, se donna entièrement à Dieu * dans une mission que firent sur ses terres les missionnaires de Saint-

* *Vie de Cretenet,*

Joseph; il fonda une maison à Lyon pour ces mêmes missionnaires, et vécut dans les pratiques de la piété et des bonnes œuvres *. Antoine Chanteau, de la famille Caumartin, auditeur des comptes, passa sa jeunesse dans les plaisirs et dans l'oubli entier de la religion, et était déjà âgé de quarante-un an, lorsqu'étant allé * entendre l'abbé Feuillet, qui prêchait à Saint-Nicolas des Champs, il fut touché de la grâce, se convertit, et se mit sous la direction de l'abbé Feuillet, qui lui imposa une rude pénitence. Humble et mortifié, Chanteau expiait ses fautes par les larmes, la prière, les jeûnes et les veilles. Il persévéra dans ces pratiques austères auxquelles il joignit d'abondantes aumônes *. On trouve quelques-unes de ses lettres à la suite de la Relation de sa conversion, par Feuillet *; elles font voir quels étaient son amour pour la pénitence et sa docilité pour son directeur. Pierre Bachelier de Gentes, né à Reims, avait d'abord reçu une éducation chrétienne dont il perdit bientôt le souvenir *. Il affectionnait les voyages et vivait dans la dissipation et les plaisirs. A l'âge de plus de trente ans, Dieu le toucha, sa conversion fut entière et constante. Le jeûne, la prière, les bonnes œuvres, les pratiques de l'humilité et de la pénitence, firent ses délices. Détaché de tous les biens de ce monde, plein de mépris pour lui-même, il chérissait les pauvres et la pauvreté. Sa charité éclata surtout dans les fléaux qui affligèrent * la ville et les environs de Reims; il consacra ses revenus, ses soins, ses veilles à soulager les malheureux, sans craindre

1711, in-8°, pag. 110.

* Mort le 7 décembre 1664.

* En 1661.

* Il mourut le 23 mai 1667.

* *Hist. abr. de la conv. de M. Chanteau*, 1706, in-12.

* *Voyez* sa Vie, par dom Brétagne; Reims. 1680, in-8°.

* En 1650.

ni l'excès de la fatigue, ni les dangers de la contagion. Pendant trente ans il récita chaque jour le Bréviaire ; il aimait à visiter les pélerinages, et, jusque dans un âge avancé, ses austérités étaient étonnantes. *.

* Il mourut à Reims le 4 mai 1672.

XXII. Bourdaloue.

Un illustre orateur eut part à plusieurs de ces grands changemens, et l'exemple de ses vertus se joignait à la force de ses discours pour donner plus d'efficacité à son ministère. On a vu que Bossuet, après avoir occupé pendant dix ans les chaires de la capitale avec tant d'éclat, en était descendu pour se livrer à d'autres travaux ; mais ce siècle, fécond en grands exemples, avait aussi le bonheur d'être illustré successivement par de grands talens, et l'année même où Bossuet semblait renoncer à la carrière oratoire fut celle où Bourdaloue y entra. Louis Bourdaloue, né à Bourges *, s'était préparé par la méditation et l'étude au ministère de la parole sainte. Il paraît que ce fut en 1670 qu'il parut pour la première fois dans les chaires de la capitale. Il prêcha le carême dans l'église des Jésuites, rue Saint-Antoine, et la foule s'y pressait pour l'entendre. Dès ce moment commencèrent une suite non interrompue de stations. Bourdaloue prêcha devant Louis XIV l'avent de 1670, et les carêmes de 1672, de 1674, de 1675 et de 1680. Dans l'intervalle il occupait les chaires de différentes églises de la capitale, et les écrits du tems font voir avec quelle affluence on s'y portait (1). L'esprit et le goût étaient égale-

* En 1632.

(1) *J'ai entendu la Passion de Mascaron*, écrivait Mme.

ment satisfaits de l'éloquence grave de l'orateur, de l'abondance de ses preuves, de la sagesse de ses plans, de la noble simplicité de son style, de l'usage heureux qu'il faisait de l'Ecriture et des Pères. Bourdaloue est regardé comme le fondateur de l'éloquence de la chaire; sa réputation, loin de s'affaiblir, ne fit que croître d'année en année : elle était soutenue par l'exemple d'une vie toute sacerdotale. Ce célèbre prédicateur puisait dans la prière la plus grande partie de son talent; il ne descendait de chaire que pour se livrer au ministère de la confession, visiter les malades, écouter ceux qui venaient le consulter et diriger des personnes de tout état; les pauvres surtout étaient l'objet de ses soins; il allait les chercher jusque dans leurs asiles, et les consolait par sa charité. Nous verrons dans le cinquième livre la suite des travaux de cet homme habile et vertueux, qui a mérité d'être compté au nombre des ornemens de son siècle et de sa société.

XXIII. Séminaire

Tandis que ces exemples de ferveur et de pé-

---

de Sévigné; *j'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût. Les laquais y étaient dès le mercredi, et la presse était à mourir.* (Lettre du vendredi-saint, 27 mars 1671.) C'est sans doute une chose presque incroyable qu'on retint ses places le mercredi pour un discours qui ne devait avoir lieu que le surlendemain. Ailleurs, Mme. de Sévigné ne craint pas de comparer Bourdaloue à saint Paul. (Lettre du 5 février 1674.) *Bourdaloue tonne à Saint-Jacques de la Boucherie; la presse et les carosses y font une telle confusion que tout le commerce de ce quartier-là en est interrompu.* (Lettre du 27 février 1679.)

des Missions-Etrangères.

nitence consolaient la religion, de nouveaux établissemens augmentaient ou étendaient son influence. La piété et la charité ouvraient des asiles au malheur, élevaient des églises et formaient des séminaires. La capitale surtout voyait de nouvelles œuvres prospérer et les anciennes s'étendre. Un séminaire fut créé pour procurer des missionnaires qui portassent la foi aux extrémités de l'Asie. Il y avait long-tems que l'évêque de Babylone, dont il a été parlé plus haut *, avait formé ce projet. Il avait acquis dans la rue du Bac, un terrain où il se proposait de fonder un séminaire. Il donna pour la même fin sa chapelle, ses meubles et sa bibliothèque. Vincent de Meurs *, un des premiers et des plus fervens associés de la congrégation du Père Bagot, Armand Poitevin et Michel Gazil, tous prêtres, s'unirent pour commencer cet établissement, qui fut autorisé par lettres-patentes *. Le cardinal Chigi, légat alors en France, l'archevêque de Paris et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés approuvèrent la formation du séminaire. Plusieurs personnes voulurent concourir à cette bonne œuvre par des dons, et Louis XIV joignit 15,000 liv. de rente aux fonds laissés pour cet objet par les évêques de Béryte et d'Héliopolis. On unit quelques bénéfices au séminaire, qui se trouva ainsi en état d'assurer une pension aux missionnaires et aux catéchistes, et de pourvoir aux dépenses d'un séminaire que l'on venait d'établir à Siam. Nous avons raconté à la fin du livre précédent le départ des premiers évêques pour les Indes, et nous verrons bientôt à la fin de ce livre

* Tome. Ier. pag. 279.

* *Hist. de l'Etabl. du Christ. dans les Indes*; 2 vol. in-12.

* 27 juillet 1663.

la suite de leurs travaux. Les supérieurs du séminaire s'élisaient tous les trois ans; les premiers qui occupèrent cette place furent l'abbé Gazil, de Meurs, qui était lui-même un missionnaire zélé (1), Lucas Fermanel, homme riche et pieux. L'église du séminaire fut commencée plus tard; l'archevêque de Paris, François de Harlai, en posa la première pierre *, au nom du Roi, et une médaille fut frappée en cette occasion. Dès ses premières années, le séminaire fit partir des missionnaires pour les Indes. Cet établissement est du petit nombre de ceux que la révolution n'a pas totalement anéantis : les biens ont été vendus; mais la maison et l'église subsistent, et le séminaire s'est réformé dans ces dernières années, et a recommencé à envoyer des missionnaires en Chine et dans les royaumes adjacens.

* 4 avril 1683.

XXIV. Les Invalides.

Un établissement digne de la magnificence de Louis XIV s'élevait dans la capitale en faveur des militaires blessés ou infirmes. La nécessité d'un tel asile était depuis long-tems sentie et des essais avaient été tentés à ce sujet. Il est fait mention au commen-

(1) Vincent de Meurs, né à Tonquedec en Bretagne, et d'abord missionnaire dans sa patrie, y était connu sous le nom de prieur de Saint-André. Il donna encore depuis des missions en Bourgogne et en Brie, et mourut le 26 juin 1675 à Vieux-Château, terre de M. d'Aligre, en Brie. Ce prêtre vertueux dirigeait plusieurs personnes pieuses; une fille zélée, Mlle. Perriquet, le secondait dans ses missions, et se chargeait d'instruire et de catéchiser les jeunes filles. Elle mourut à Vieux-Château, peu après l'abbé de Meurs. (*Manuscrits de Grandet.*)

* En 1605. cement du siècle * d'une maison royale de la charité chrétienne en faveur des officiers et soldats blessés; mais ou cet établissement était peu considérable, ou il ne subsista point. Les assemblées du clergé donnèrent plusieurs fois des fonds pour le soulagement des anciens militaires. Il était réservé à Louis XIV de créer l'hôtel des Invalides sur un plan plus vaste, et d'attacher à ce projet cette grandeur qu'il sut imprimer à la plupart de ses entreprises. On n'attend pas de nous une description de cette magnifique demeure ; le bâtiment est spacieux et commode ; l'église, dont les premiers fondemens furent jetés en 1671 *, ne fut achevée que plusieurs années après. Un nombreux clergé y fut attaché, et la cure fut unie à la congrégation de Saint-Lazare. Louis XIV voulut que les militaires blessés à son service trouvassent dans cet asile tous les secours de la piété, et il était juste en effet que l'Etat préparât une vieillesse heureuse et toutes les consolations de la religion aux braves qui avaient combattu pour l'intérêt public. Le dôme des Invalides ne fut bâti que plus tard et ajouté à la beauté de cet édifice, monument de la prévoyance et de la générosité d'un grand Roi.

* Le 30 novembre.

XXV. Eglises et couvens à Paris.

D'autres églises s'élevaient en même tems dans Paris, et la capitale en s'agrandissant se couvrait d'édifices qui semblaient appeler les bénédictions du ciel sur ses accroissemens. La paroisse de Bonne-Nouvelle fut érigée* dans un quartier qui dépendait de celle de Saint-Laurent, et qui s'était peuplé fort rapidement. Quelques années après *, l'église

* En 1673.

* 20 août 1679.

de Saint-Louis en l'Ile fut bénite par l'archevêque de Paris ou du moins le chœur ; car la nef n'existait pas encore et ne fut achevée que plus tard. On jeta les fondemens de l'église de l'Assomption, rue Saint-Honoré, et, peu après, de l'église des Bénédictins anglais, rue Saint-Jacques. On érigea en prieuré de l'ordre de Saint-Benoît * le couvent des religieuses de Saint-Joseph, rue du Chasse-Midi. Ces filles étaient de la congrégation de Notre-Dame de Laon, et s'étaient établies à Paris * ; mais les besoins de leur monastère les forcèrent à faire une transaction avec Marie-Eléonore de Rohan, abbesse de la Trinité de Caen, puis de Malnoue, qui prit la direction de cette maison, y envoya de ses religieuses et en traça les règles. Cette abbesse, dont on loue la piété, le zèle et les lumières, résidait habituellement dans ce couvent, et elle y mourut *. Les religieuses de l'abbaye de Panthemont, qui avaient été forcées par la guerre de quitter leur monastère, situé près Beauvais, achetèrent * la maison des religieuses du Verbe-Incarné, rue de Grenelle-Saint-Germain, et obtinrent d'y transférer leur abbaye : elles avaient alors pour abbesse Hélène Costentin de Tourville, sœur du maréchal de France de ce nom. Nous omettons quelques autres fondations qui se succédèrent en peu d'années, mais nous ne croyons point devoir passer sous silence celles qui avaient spécialement pour but l'instruction ou le soulagement du prochain (1).

* En 1669.

* En 1632.

* 8 avril 1681.

* En 1672.

---

(1) Des sacriléges, qui furent commis vers ce tems à Paris, servirent à faire éclater la piété générale. Des voleurs s'étant

XXVI. Filles de l'Union chrétienne; Le Vachet.

On peut se rappeler que, dans la première institution, les Filles de l'Union chrétienne faisaient partie du séminaire de la Providence, fondé par Mme. de Pollalion *. L'abbé Le Vachet, qui avait contribué à l'un et à l'autre établissemens, jugea utile de les séparer. Ce pieux ecclésiastique *, qui avait vendu ses biens pour en distribuer le prix aux pauvres, s'était livré pendant quinze ans au travail des missions, puis aux œu-

* Tom. Ier, pages 254 et 342.

* *Vie de M. Le Vachet;* Paris, 1692, in-12.

introduits le 25 octobre 1665, dans l'église Saint-Sulpice, prirent quatre ciboires; on n'a point su ce qu'ils firent des hosties consacrées. La dévotion des fidèles s'émut au bruit de ces profanations. On fit en expiation, trois jours après, une procession générale; le Roi la suivit depuis la rue Dauphine, jusqu'au Luxembourg, et de là dans l'église, où on le vit assister à l'office. La Reine et Madame assistèrent à l'office de l'après-midi. Monsieur alla aussi le lendemain à Saint-Sulpice, où il y eut encore une cérémonie d'expiation, et les deux Reines firent présent à l'église de deux beaux ciboires. Un nouveau crime affligea encore les âmes pieuses quelques années après; un prêtre, qui célébrait la messe à Notre-Dame, fut assassiné à l'autel même *, et au moment où il élevait la sainte hostie. Le coupable nommé François Sarrazin, joignit à ce meurtre d'indignes outrages contre le corps de Jésus-Christ, qu'il eut l'impiété de fouler aux pieds. Cet attentat parut exiger des expiations publiques. L'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, indiqua des prières de quarante-heures dans toutes les églises, et exhorta les fidèles, par un Mandement du 5 août, à fléchir la colère du ciel, irrité de ces outrages. Le prélat ordonna une procession générale, qui eut lieu le 12 du même mois, et à laquelle assista le parlement. Le 28, l'assemblée du clergé fit célébrer une messe solennelle pour l'expiation du crime, et ordonna à tous ses membres un jeûne et des aumônes. Elle envoya aussi un secours au malheureux prêtre qui avait été blessé.

* 1670.

vres de charité. La visite des malades, la fréquentation des hôpitaux, l'instruction des pauvres, tels étaient les soins qu'il affectionnait. Il allait avec le baron de Renty faire le catéchisme à l'hôpital Saint-Gervais, et il se fixa ensuite dans cette maison, à laquelle il rendit de grands services. Il dirigeait plusieurs communautés, entr'autres celles des Frères cordonniers et des Frères tailleurs, établies par le bon Henri *. Ce fut par ses soins que le séminaire de l'Union chrétienne prit naissance * à Charonne, où la sœur Anne de Croze avait une maison dont elle fit présent à la communauté. Cet institut avait pour but de travailler à la conversion des protestantes, et de recevoir des filles ou des veuves qui ne pouvaient, faute de dot suffisante, être admises dans les autres ordres; on y devait aussi travailler à l'éducation des jeunes personnes. Jean-Antoine Le Vachet dressa des constitutions qui furent approuvées par lettres-patentes *; mais, quoiqu'il fût regardé comme l'auteur et le plus zélé protecteur de cette institution, cet homme humble ne voulut jamais en être le supérieur, et il pria l'archevêque de Paris de faire tomber son choix sur d'autres ecclésiastiques. L'abbé Le Vachet fit * un établissement de Sœurs de l'Union sur la paroisse de Bonne-Nouvelle; Mlle. de Lamoignon, Mlle. Mallet, un officier du Roi, nommé Berthelot, et sa femme, concoururent à cette fondation. Berthelot donna une maison qu'il avait fait bâtir dans ce quartier, appelé la Villeneuve, pour les soldats infirmes. On forma des établissemens semblables en différen-

* Tom. Ier. pag. 385.

* En 1661.

* En 1673.

* En 1679.

tes paroisses de la capitale. Des communautés du même genre furent instituées dans les provinces; mais l'abbé Le Vachet ne vit pas tous ces progrès, étant mort* au milieu des pratiques de la miséricorde, et après avoir donné ses soins pendant trente-cinq-ans aux pauvres de l'hôpital Saint-Gervais.

*6 février 1681.

XXVII. Filles de Sainte-Geneviève.

Un autre établissement qui prit de grands accroissemens vers la même époque est la communauté des Filles de Sainte-Geneviève, instituée sur la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, par les soins de Mlle. de Blosset. Cette pieuse demoiselle, fille d'un gentilhomme du Nivernois, s'était consacrée aux soins des pauvres et des malades de cette paroisse et à l'instruction des jeunes filles. Elle s'était adjoint des personnes animées du même esprit, et elles avaient commencé * à former une petite communauté, qui prit le nom de Filles de Sainte-Geneviève. Leurs écoles étaient très-fréquentées et fort utiles à la paroisse. La mort de Françoise de Blosset * ne dissipa point son œuvre, et les Filles de Sainte-Geneviève résolurent même * de contracter un engagement irrévocable. Bourdoise approuva leur dessein et leur traça des règles; l'autorité ecclésiastique du diocèse les érigea en communauté *, et le Roi leur accorda des lettres-patentes *. Outre leur principale fonction, qui était l'instruction gratuite, elles formaient des maîtresses pour les campagnes, assistaient les pauvres, distribuaient des remèdes, faisaient des instructions et des lectures aux personnes de leur sexe, et exerçaient enfin toute sorte d'œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. Tel était l'état de

* En 1636.

* Le 9 février 1642.

* En 1650.

* 20 août 1658.

* En 1661.

cette communauté, lorsque Mme. de Miramion, qui en avait formé une semblable, sur la paroisse Saint-Paul, sous le nom de la Sainte-Famille, voulut unir les deux communautés. Modeste et peu empressée de paraître, elle tenait si peu au nom de fondatrice, qu'en associant ses Filles à celles de Sainte-Geneviève, elle leur en fit prendre le nom. Elle les soutint de sa fortune et de son crédit, leur acheta une maison et alla y résider. L'institut ainsi accru fut approuvé de nouveau par l'archevêque de Paris*. Les Sœurs de Sainte-Geneviève ne faisaient point de vœux; elles se répandirent en plusieurs lieux, et formèrent des établissemens pour l'instruction des jeunes filles et pour le soulagement des pauvres. Quelquefois elles s'unirent à d'autres associations. On dit que Mme. de Miramion établit ainsi plus de cent écoles différentes.

* En 1665.

XXVIII. Maisons de refuge.

C'est encore au zèle et à la charité de cette dame que l'on fut redevable de la formation des maisons du Refuge à la Pitié et à Sainte-Pélagie. Elle avait fait un premier essai de ce genre dans le faubourg Saint-Antoine, et avait recueilli quelques filles d'une conduite peu régulière. Elle proposa ensuite au premier président, de Lamoignon, de suivre cette entreprise et de l'accroître ; la duchesse d'Aiguillon et Mmes. de Farinvilliers et de Traversai la secondèrent dans un si louable projet. Le Roi, par des lettres-patentes*, autorisa une maison de Refuge pour les filles déréglées. On pratiqua deux logemens séparés, l'un pour les pénitentes volontaires, l'autre pour celles qui auraient mérité d'être renfermées. Le nombre des

* En 1665.

premières devint en peu de tems assez considérable, et cette maison servit successivement d'asile à beaucoup de femmes touchées de repentir, et qui cherchaient les moyens de revenir à la vertu et d'échapper au danger des mauvaises occasions. L'établissement a subsisté jusqu'à ces derniers tems; on y comptait soixante Sœurs, et on y a reçu jusqu'à dix-huit cents femmes.

XXIX. Communautés et écoles.

Les plus humbles associations ont droit d'attirer un instant notre attention, dès-là qu'elles se proposaient un but pieux ou charitable, et lorsqu'elles avaient pour objet entr'autres de soulager et d'instruire les classes les plus abandonnées. Une institution analogue à celle des Filles de Sainte-Geneviève s'était formée dans le même tems dans le faubourg Saint-Germain par les soins de Marie de Gournai, veuve Rousseau : nous en avons parlé dans le livre précédent *. Cette institution se soutint, et fut très-utile pour la classe pauvre dans le faubourg; on y recevait toutes les filles qui se présentaient pour être instruites, et on leur apprenait un métier. L'autorité ecclésiastique approuva * un livre d'exercices fait pour elles. Dans un autre quartier de la capitale, les filles de Sainte-Agnès, rue Plâtrière, furent fondées par les soins et les secours de la marquise de Moussy, et par le zèle et l'activité d'Anne Pasquier, fille pieuse, qui joignait le talent du gouvernement aux soins de la charité. Elles se réunirent pour former un établissement destiné à l'instruction des filles de la paroisse Saint-Eustache. Les Sœurs reçues dans cette communauté n'étaient point religieuses, et

* Tom. Ier. pag. 312.

* En 1664.

suivaient les règles que leur avait données l'abbé de Lamet, curé de Saint-Eustache. Leur nombre était d'environ quarante, et elles instruisaient gratuitement près de sept cents filles, auxquelles on apprenait les ouvrages de leur état. On recevait en outre dans la maison des femmes comme pensionnaires, et on distribuait pendant l'hiver de la soupe et des chemises à plusieurs milliers de pauvres. Cependant la maison n'avait aucun revenu, et ne subsistait que par les libéralités des personnes pieuses du quartier, par le travail des jeunes filles et par l'intelligence de la supérieure.

XXX. Communautés de religieuses anglaises.

L'établissement d'une communauté de religieuses anglaises fut accompagné de circonstances assez remarquables pour que nous soyons autorisés à les consigner ici. Des religieuses Bénédictines anglaises, établies à Cambrai, ayant été invitées à former une colonie de leur ordre à Paris, vinrent dans cette capitale *, et furent encouragées dans leur projet par la Reine d'Angleterre, alors retirée en France, et par d'autres catholiques de la même nation *. Mais la situation où se trouvaient ces honorables bannis leur laissait moins de moyens que de zèle pour favoriser un nouvel établissement. Les religieuses de Cambrai furent obligées de changer plusieurs fois de domicile; elles avaient épuisé toutes leurs ressources, et étaient réduites à une extrême détresse, quand elles s'adressèrent à un ecclésiastique français dont elles avaient déjà éprouvé la bienveillance. Cet ecclésiastique, que l'on ne désigne que par la lettre initiale de son nom *, fut touché de l'état de ces pauvres filles,

* Novembre 1651.

* *The church Hist. of England.* (par Dodd), t. III, p. 181.

* L'abbé S.

acquitta leur loyer, et les exhorta à se confier en la Providence, qui effectivement les consola bientôt d'une manière inespérée. Quelques jours après cette première entrevue, on vint chercher les religieuses en voiture, et on les conduisit dans une maison écartée où, avec l'ecclésiastique leur protecteur, se trouvaient un gentilhomme, un notaire, un architecte et des ouvriers tout prêts à se mettre au travail. On leur fait parcourir la maison, et on leur demande si elles la trouvent à leur gré. Sur leur réponse affirmative, la maison est achetée par le gentilhomme présent, et les ouvriers sont chargés aussitôt d'y faire les dispositions convenables pour un couvent. Les religieuses, tout étonnées d'un bienfait aussi inattendu, en rapportaient la gloire à la protection de saint Grégoire-le-Grand, dont la mémoire est si précieuse à l'Angleterre, et dont on célébrait ce jour-là * la fête. Elles offrirent les remercîmens les plus empressés au gentilhomme qui leur procurait un asile avec tant de générosité, et qui, dit-on, dépensa plus de 50,000 liv. pour mettre le nouveau local en état. Les religieuses en prirent possession peu après *. La mort de l'abbé S., qui arriva le même mois, ne réfroidit point le zèle du bienfaiteur, qui continua de donner à ces filles des marques d'un vif intérêt. Nous regrettons que l'on ne nous ait point conservé le nom de cet homme généreux; l'historien que nous suivons ne le désigne aussi que par son initiale *. Peut-être ce gentilhomme avait-il demandé le secret; car tel était l'esprit de ce tems où la charité modeste

* 12 mars 1664.

* 2 avril.

* M. de T.

s'occupait autant à cacher ses bienfaits qu'à les répandre. Les Bénédictines anglaises occupaient encore au moment de la révolution le même local.

XXXI. Accueil fait aux réfugiés de la même nation et autres communautés.

Cette époque nous offre bien d'autres preuves de l'intérêt qu'on portait en France aux malheureuses victimes de la réformation et des troubles de l'Angleterre. Saint Vincent de Paul s'était occupé autrefois de pourvoir à leurs besoins. Le baron de Renty avait formé une société qui se chargeait de recueillir des fonds pour ces courageux catholiques, et lui-même les distribuait avec autant de délicatesse que de discernement *. Dans la Vie de Mlle. de Fonteines-Marans, on la voit aussi s'employer pour procurer des secours à ces réfugiés. La France était par sa position l'asile naturel de ceux que leur conduite politique ou leur constance dans la foi obligeaient de s'expatrier. Ainsi, sous Charles Ier., sous Cromwel et même sous Charles II, un grand nombre d'Anglais furent contraints de se retirer chez nous, et y trouvèrent un généreux accueil. Richard Smith, évêque de Chalcédoine et vicaire apostolique pour toute l'Angleterre, ayant été l'objet de vives poursuites de la part du parlement, était venu en France *, et le cardinal de Richelieu lui avait donné l'abbaye de Charroux, qui lui fournit les moyens de soutenir sa dignité et de rendre service à ses compatriotes (1). Un autre Anglais, Walter Montagne,

* *Voyez* sa Vie, in-8°., pag. 160.

* En 1629.

(1) Sous le cardinal Mazarin, on priva cet évêque de son abbaye, je ne sais sous quel prétexte. Il se retira chez les Augustines anglaises, et il y mourut le 18 mai 1655, à quatre-vingt-huit ans.

fils du comte de Manchester, s'étant converti dans ses voyages, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, reçut l'abbaye de Nanteuil, puis celle de Saint-Martin de Pontoise; il était aumônier de la Reine d'Angleterre, puis de la duchesse d'Orléans, sa fille, et son crédit et ses revenus étaient constamment employés en faveur des catholiques de sa nation. Plusieurs illustres Irlandais se retirèrent aussi en France à l'époque des désastres qui désolèrent leur patrie vers le milieu du siècle. L'évêque de Ferns, André Lynch, résida long-tems à Rouen, où l'archevêque, François de Harlai, l'accueillit et recourut à ses services. Nous trouvons à la même époque trois autres évêques irlandais qui demeuraient à Rennes et à Nantes *. Des ecclésiastiques, des religieux, des seigneurs traversaient souvent la mer au premier orage qu'excitait contre eux la haine des protestans, et venaient se mettre à l'abri de la persécution, soit à Paris, soit dans les provinces : plusieurs se fixèrent même en France. Nous avons nommé Etienne Gough *, qui entra dans l'Oratoire, fut supérieur du séminaire des Vertus, près Paris, et y accueillit les ecclésiastiques de sa nation. Henri Holden, docteur de Sorbonne, résida constamment à Paris, où il se contenta d'exercer le ministère à Saint-Nicolas du Chardonnet sans accepter de place; il est connu par son *Analyse de la foi divine* *, et par d'autres écrits, et était un des docteurs les plus estimés et les plus consultés de son tems *. Guillaume Clifford, d'une famille distinguée en Angleterre, résida aussi à Paris, où il donnait ses soins aux pauvres d'un hôpital, et

* François Kirwan, évêque de Killala; Norbert Barry, évêque de Cork et Cloyne, et Patrice Comerford, évêque de Waterford, et Lismore.

* Dodd l'appelle aussi Goffe, t. III. pag. 305.

* in-8°., 1652.

* *Voyez* Dodd, t. III. pag. 297.

il finit ses jours* dans ses humbles fonctions. Thomas Carr, autre ecclésiastique anglais, aussi actif que pieux, établit* un couvent de religieuses Augustines anglaises, à Paris, et il soutint cette maison par son zèle et ses démarches en même tems qu'il la dirigeait au spirituel. Ces religieuses Augustines étaient venues de Douai; leur maison subsistait encore au moment de la révolution, ainsi qu'un autre couvent d'Anglaises qui étaient venues de Nieuport, et qui se fixèrent dans le faubourg Saint-Antoine, où elles furent autorisées* par l'archevêque de Paris, sous le nom de Filles de la Conception. Un historien anglais* nous apprend que cette maison ayant éprouvé d'extrêmes besoins, fut relevée par la générosité de l'abbé Vivier, docteur de Sorbonne, qui leur abandonna une propriété considérable. On trouve dans le même auteur des notices détaillées sur ces fondations, ainsi que sur celles des Bénédictines anglaises à Pontoise, et des Clarisses de la même nation à Rouen, à Dunkerque et à Aire.

* 30 avril 1670.

*Vers 1633.

* En 1670.

* Dodd, t. III, p. 186.

L'ardeur pour les nouveaux établissemens était telle que les moyens n'y répondaient pas toujours et que tous les essais ne furent pas heureux. Peu après la mort de l'abbé Olier, trois femmes pieuses entreprirent une nouvelle communauté; c'étaient Claude de Sève, dame Tronson, mère du supérieur de Saint-Sulpice; Mlle. d'Aubray, fille du lieutenant civil et nièce de l'abbé Olier, et Mme. de Saujon, ancienne dame d'atours de la duchesse d'Orléans. Elles firent bâtir une maison près l'église Saint-Sulpice, et l'abbé de Bretonvilliers

contribua pour 90,000 liv. à la dépense. La communauté avait le titre de Filles de l'intérieur de la Sainte-Vierge ; on y donnait des retraites, et des personnes d'un rang distingué dans le monde venaient s'y ranimer dans l'esprit de piété. Mme. Tronson en était supérieure; mais, après la mort* de cette dame, Mme. Saujon s'étant fait nommer à sa place, n'apporta pas dans son administration la même mesure et la même prudence, et la maison fut supprimée. Une autre communauté formée sur la même paroisse eut le même sort. Madelaine Cossart avait établi, rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs, une maison, et avait fait bâtir une chapelle; mais elle ne put obtenir de lettres-patentes. Elle continua cependant de rester avec ses Filles jusqu'à sa mort *. Les biens de cette communauté furent depuis donnés à l'Hôpital-Général *, et la maison fut achetée par les Frères des Écoles chrétiennes *.

* 29 mai 1663.

*Le 18 juillet 1674.

* En 1707.

* En 1722.

XXXII. La duchesse d'Aiguillon.

On peut regarder cette multiplicité d'établissemens comme une suite de l'impulsion qu'avait donnée saint Vincent de Paul. Chacun voulait imiter son zèle en créant tantôt des retraites pour la piété, tantôt des asiles pour la douleur, tantôt des écoles pour le pauvre. Des femmes généreuses accueillaient avec ardeur tous les projets qui se rattachaient à ces divers buts, il en était alors à Paris quelques-unes qui se rendirent particulièrement célèbres par leur dévoûment, leur activité et leurs largesses. La première était la duchesse d'Aiguillon, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois. Son zèle embrassait en quelque sorte toutes

les parties du monde. Elle dota un hôpital à Québec et un autre à Alger ; elle établit des maisons de prêtres de Saint-Lazare à Marseille et à Rome ; elle fonda des missions en plusieurs lieux ; elle prit surtout une grande part à l'envoi d'évêques dans les Indes, donna pour favoriser cette œuvre des sommes considérables, et en recueillit de non moins abondantes à la cour, dans le clergé et parmi toutes les personnes de sa connaissance. Alexandre VII lui adressa un bref de félicitation sur son zèle en faveur de ces missions. La duchesse soutint aussi celles d'Irlande, sollicita des secours pour les chrétiens d'Alep, et semblait avoir la sollicitude d'un apôtre en même tems qu'elle ne donnait pas de bornes à ses libéralités. Elle continua jusqu'à sa mort * de faire l'usage le plus noble de l'immense fortune de son oncle. L'abbé Fléchier et l'abbé de Brisacier prononcèrent chacun son oraison funèbre. Celle de Fléchier fait surtout bien connaître l'âme élevée et le caractère généreux de la duchesse. Dans ce discours l'orateur montre que la duchesse d'Aiguillon *n'a été grande que pour servir Dieu noblement, riche que pour assister libéralement les pauvres, vivante que pour se préparer à bien mourir*. Il nous apprend qu'elle avait voulu se faire Carmélite, mais que sa famille la força de rentrer dans le monde. Il la peint exerçant, sous son oncle, un ministère de générosité et de miséricorde, créant ou soutenant des hôpitaux, fondant des missions auprès et au loin, faisant couler incessamment des secours abondans dans des provinces

* Arrivée le 17 avril 1675.

désolées, et préparant avec le zèle le plus actif et le plus soutenu l'envoi d'évêques chargés d'aller porter la foi aux extrémités du monde; et, au milieu de ces soins prévoyans et de ces immenses largesses, allant fréquemment faire des retraites dans un humble couvent, et passant la nuit dans la solitude et la prière, après avoir employé le jour à concerter d'honorables entreprises.

XXXIII. Mlle. de Lamoignon.

A côté de cette généreuse veuve se place le nom d'une fille non moins admirable par sa piété, son zèle et son courage. Madelaine de Lamoignon était fille de Chrétien de Lamoignon, président au parlement de Paris, et de Marie de Landes, la même qui avait établi une société pour le soulagement des prisonniers *. Mlle. de Lamoignon, eut, fort jeune encore, le bonheur d'avoir saint François de Sales pour premier directeur de sa conscience, et elle conserva précieusement le souvenir de ses sages avis. Sa pieuse mère lui inspirait par son exemple l'habitude des bonnes œuvres. C'était chez la présidente que se tinrent, pendant quelque tems, les assemblées de Dames de la Charité, formées par saint Vincent de Paul; Mlle. de Lamoignon se trouva naturellement en faire partie, et se montra bientôt une des plus actives et des plus industrieuses pour soulager les malheureux. Elle concourait à toutes les vues et à toutes les entreprises de saint Vincent de Paul. Ce n'était point assez pour elle de visiter les pauvres dans leurs réduits; elle imaginait sans cesse de nouveaux moyens de les assister. Elle avait dans sa maison un magasin d'effets qu'elle vendait au profit des

* Tom. Ier. pag. 344.

indigens, et elle faisait passer des secours, non-seulement dans les provinces du royaume affligées de quelque fléau, mais jusqu'en Canada, en Pologne et à Alger. Lors de l'établissement de l'Hôpital-Général, elle alla trouver Mme. de Bullion, sa parente, veuve du surintendant des finances, et en reçut à plusieurs fois jusqu'à 80,000 écus, qui assurèrent les succès de cette entreprise. Ses voyages à la cour avaient toujours pour objet quelque bonne œuvre. Dans un moment de disette où toutes ses ressources étaient épuisées, elle écrivit au prince de Conti, qui était alors en Languedoc avec la princesse, et elle lui peignit la situation des pauvres. Le prince venait d'épuiser sa cassette en aumônes; il restait à la princesse un magnifique collier de perles et de pendans d'oreille, estimé 50,000 écus; elle envoya cette parure à Mlle. de Lamoignon pour la vendre au profit des pauvres, et en lui recommandant le secret. On ne pouvait trouver qu'à la cour l'occasion de vendre un objet si précieux et si cher; Mlle. de Lamoignon porta la parure à la cour, et Louis XIV l'acheta en effet en respectant le secret de Mlle. de Lamoignon. La charité excitée par ce grand exemple fit des sacrifices inattendus en argent et en bijoux, et on calcula que, dans cette circonstance, Mlle. de Lamoignon avait distribué plus de 500,000 livres d'aumônes (1).

(1) Voyez les *Vies des Dames françaises les plus célèbres dans le dix-septième siècle par leur piété*; Lyon, chez Rusand, 1817, in-12. Il y a dans cet ouvrage, page 264, une Vie de Mlle. de Lamoignon, extraite d'un manuscrit

XXXIV. Mme. de Miramion.

Mme. de Miramion n'était point inférieure à ces illustres bienfaitrices de l'humanité, et son dévoûment et son zèle avaient aussi quelque chose d'héroïque. Marie Bonneau de Rubelle *, mariée à seize ans à Jacques de Beauharnois de Miramion, conseiller au parlement de Paris, était devenue veuve après six mois de mariage, et accoucha d'une fille, qui fut depuis la présidente de Nesmond. Recherchée par plusieurs partis, elle les refusa tous, et commença dès l'âge de vingt-un ans à se livrer aux bonnes œuvres. Elle visitait l'Hôtel-Dieu, élevait des orphelines et donnait naissance aux établissemens dont nous parlions tout à l'heure. Elle avait soin de procurer des missions dans ses terres et instruisait elle-même les pauvres, tout en soulageant leur misère. Son zèle prit une nouvelle activité après le mariage de sa fille, et les exercices de piété et de charité l'occupèrent alors entièrement. Dans une année * où le blé était fort cher et où le peuple souffrait beaucoup de la disette, on était surtout fort inquiet des besoins des pauvres qu'on avait recueillis depuis quelques années seulement à l'Hôpital-Général, et on craignait d'être obligé de les congédier, faute de pouvoir les nourrir. Mme. de Miramion ne se contenta pas de ses propres largesses, elle excita celles de beaucoup de personnes riches; elle s'a-

* *Vie de Mme. de Miramion*, 1706, in-8°.

* En 1662.

---

qui avait été communiqué à l'éditeur. Mais cette Vie, comme le reste de l'ouvrage, ayant été imprimée loin de l'auteur, les fautes d'impression y abondent au point de rendre quelquefois le sens inintelligible.

dressa entr'autres à la princesse de Conti, que nous avons déjà fait connaître, et lui exposa la détresse de la maison. On peut juger de sa surprise, quand la princesse lui remit un billet de 100,000 liv., en lui disant : *N'en parlez point, madame ; je suis trop heureuse que Dieu ait daigné se servir de moi pour sauver la vie à tant de personnes*. Heureux tems où l'activité des uns et la générosité des autres concouraient si efficacement à sécher les larmes des malheureux! Nous retrouverons encore Mme. de Miramion et Mlle. de Lamoignon dans le livre suivant.

XXXV. Etat de la congrégation de l'Oratoire.

La formation de nouveaux établissemens n'empêchait pas les institutions créées précédemment de se maintenir et même de croître. Après le cardinal de Bérulle et le Père de Condren, la congrégation de l'Oratoire fut gouvernée par François Bourgoing, un des premiers associés du cardinal. Ce vertueux prêtre avait eu des succès dans la chaire; ce fut lui qui fut mis à la tête du premier séminaire formé* par le cardinal de Joyeuse. Elu pour succéder au Père de Condren *, il s'occupa de donner à la congrégation une forme régulière, visita toutes les maisons et traça des règles tant pour les colléges que pour les séminaires. Cette dernière œuvre et les missions attirèrent surtout son attention; il composa un livre pour l'instruction des missionnaires qu'il envoyait dans les différens diocèses. On lui doit aussi plusieurs livres de piété. Quelques-uns l'accusèrent de trop de sévérité dans le gouvernement, mais peut-être ce reproche ne lui était-il fait que parcequ'il vou-

* En 1612.
* En 1641.

lait ramener des inférieurs au parti de l'ordre et de la soumission. Bourgoing se démit * du généralat, et mourut l'année suivante *. Ce n'est pas sans doute un médiocre honneur pour sa mémoire que son oraison funèbre ait été prononcée par Bossuet ; ce discours peut servir à montrer quels étaient la vertu, le zèle et les talens du Père Bourgoing. Son successeur dans la place de général de l'Oratoire fut Jean-François Sénault, fils d'un secrétaire du Roi, et un des prédicateurs les plus estimés de son tems. Il remplit jusqu'à quarante stations dans les chaires de Paris et des grandes villes, et forma plusieurs élèves pour le même ministère. Ses fonctions de supérieur général de sa congrégation ne l'empêchèrent même pas de continuer ses prédications. Doux, modeste, pacifique, il se fit aimer par son heureux naturel, et a laissé des livres de piété et des Vies de personnes pieuses *. Un autre orateur célèbre de la même congrégation est Jules Mascaron, né à Marseille, qui, après avoir prêché avec succès en province, vint à Paris *, et sembla partager pendant quelques années avec Bossuet l'empire de la chaire. Il remplit à la cour plusieurs stations de l'Avent et du Carême, et trouva le moyen de captiver un auditoire qui avait entendu Bossuet. Mascaron par ses discours (1), Thomassin

* En 1661.

* 28 octobre.

* Il mourut le 3 août 1672.

* Vers 1665.

(1) On n'a publié de Mascaron que ses oraisons funèbres, qui furent toutes prononcées dans l'intervalle qui occupe ce IVe. livre ; ces Oraisons funèbres sont celles d'Anne d'Autriche, de Mme. Henriette, du duc de Beaufort, du chancelier Séguier et du maréchal de Turenne. Mascaron fut fait

par ses savantes conférences, le Père de Mouchy par son zèle pour le ministère et par sa réputation d'habileté dans la direction des consciences, donnaient alors du lustre au séminaire de Saint-Magloire. Nous ne parlerons pas du Père Abel de Sainte-Marthe, successeur de Sénault; son gouvernement fut très-orageux, et prépara peut-être l'affaiblissement d'un corps dont la naissance et les progrès avaient eu tant d'éclat.

XXXVI. Congrégation de la Mission; Alméras.

La longue carrière de saint Vincent de Paul lui avait permis de former à loisir des disciples dignes de lui, et d'imprimer à sa congrégation un esprit conforme à l'objet de son institution. Son successeur dans la charge de supérieur général fut René Alméras, qui avait été autrefois conseiller au grand conseil *. Il était entré à Saint-Lazare, étant âgé déjà de vingt-cinq ans; ses progrès dans la vertu furent rapides. Ordonné prêtre *, il fut employé dans les missions et remplit plusieurs charges importantes dans sa congrégation : on l'envoya entr'autres à Laon pour y distribuer des aumônes pendant la guerre, et le vertueux prêtre joignit à ce ministère de charité des prédications et des exemples qui lui attirèrent la confiance des uns et le respect de tous. Saint Vincent de Paul le nomma son assistant, et ce choix suffit pour l'éloge d'Alméras. Aussi

* Manusc. de Grandet.

* En 1641.

évêque de Tulle en 1671, et d'Agen en 1679; il revint encore prêcher à la cour, soit des sermons détachés, soit même des stations entières. Il remplit entr'autres, au Louvre celle de l'Avent de 1694. Ce prélat mourut le 16 novembre 1703, ayant fondé à Agen un séminaire et un hôpital.

après la mort du Saint, ses confrères ne balancèrent pas à nommer Alméras supérieur général. Il fit ce qui était en lui pour décliner ce fardeau, et paraissait confus de succéder à un si grand Saint et à un si grand homme. Toutefois, il remplit cette place avec sagesse et piété; ses instructions à ses confrères sont pleines de l'esprit de Dieu *. Edmond Jolly, qui fut élu à sa place, gouverna la congrégation pendant vingt-cinq ans; nous voyons, pendant l'intervalle de ce quatrième livre, cette congrégation appelée en seize villes différentes, le plus souvent pour y diriger des séminaires dont la formation était alors principalement l'objet du zèle du clergé. Louis XIV voulut aussi charger à perpétuité les Prêtres de la Mission de trois cures, celles de Fontainebleau, de Versailles et des Invalides.

* Il mourut le 2 septembre 1672.

XXXVII. Saint-Sulpice.

La congrégation de Saint-Sulpice, établie postérieurement aux deux précédentes, se maintenait dans l'esprit de son institution par les soins et la sagesse de l'abbé de Bretonvilliers, successeur du vertueux Olier. De Bretonvilliers, qui avait, comme on l'a vu *, reconstruit le séminaire avec magnificence, forma sur sa paroisse un établissement appelé l'Académie de l'Enfant-Jésus, et destiné pour les jeunes gentilshommes; on les y élevait avec beaucoup de soin, et on s'efforçait sur toutes choses de les préserver de la corruption du siècle. Le pieux Bretonvilliers aimait à diriger lui-même cette jeunesse. L'usage généreux qu'il faisait de sa fortune lui attachait tous les malheureux; en carême il distribuait plusieurs fois la semaine des

* Tom. Ier, pag. 309.

aumônes à de pauvres femmes du quartier. On raconte qu'il envoya un jour 10,000 écus à un gentilhomme dont on voulait confisquer les terres, et qu'il remit au ministre Colbert un contrat de 40,000 liv. de rente sur l'hôtel-de-ville, dans un moment d'embarras du trésor. Ce fut lui qui fournit les fonds pour acheter l'île de Montréal, qui avait appartenu à une compagnie. L'abbé de Bretonvilliers s'étant démis de la cure de Saint-Sulpice, fut remplacé par l'abbé Raguier de Poussé, qui l'occupa dix-sept ans. Antoine Raguier de Poussé n'avait pas moins de zèle que son prédécesseur, et menait une vie pauvre pour avoir plus de moyens de secourir les malheureux. Ce fut lui qui fit continuer les travaux de l'église; la chapelle de la Sainte-Vierge fut bénite *, et la partie adjacente de l'église, c'est-à-dire, le chœur et les chapelles qui sont autour, fut consacrée * par l'archevêque de Paris, assisté de trois autres prélats. L'année suivante, on fit les fondations de la croisée; mais les travaux furent ensuite interrompus, et ne reprirent que dans le siècle suivant par les soins de l'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, qui eut la gloire de terminer cet édifice. L'abbé de Poussé * ressuscita le conseil charitable, établi précédemment par M. Olier, pour assister les pauvres dans leurs intérêts; il adjoignit de nouveaux membres aux anciens. Des seigneurs, des magistrats, des gens de loi se réunissaient pour cette bonne œuvre; on comptait parmi eux le duc de Luynes, les marquis de Crenai, de Laval et de Fénélon, le président de Garibal, de Beaumont-

* En 1667.

* En 1673.

* Il mourut le 8 juillet 1680.

Menardeau, maître des requêtes, du Plessis-Montbas, qui joignait la plus grande activité à la piété la plus tendre. Cette bonne œuvre paraît avoir
* 1709. duré jusqu'au commencement du siècle suivant*, époque où l'excès de la misère fit tomber plusieurs établissemens de ce genre. L'abbé de Bretonvilliers accrut sa congrégation des séminaires de Limoges et de Lyon; il légua à sa compagnie sa
* Il mourut le 23 juin 1676. maison d'Issy et quelques autres fonds*. Mais son successeur en usa généreusement avec la famille de Bretonvilliers; il la rendit en quelque sorte arbitre dans la discussion de ses droits, et se désista de la moitié des avantages que lui donnait le testament. La famille, touchée de ce procédé, en témoigna sa reconnaissance à MM. de Saint-Sulpice. Nous parlerons dans le livre suivant de l'abbé Tronson, successeur de M. de Bretonvilliers, et un des ecclésiastiques les plus recommandables de cette époque.

XXXVIII. Le Calvaire.

La congrégation des Prêtres du Calvaire, dont on a parlé dans le second livre, fut troublée à sa naissance par quelques orages. Son fondateur,
* Le 10 décemb. 1650. Hubert Charpentier, étant mort*, fut remplacé dans les fonctions de supérieur par son ami, Pierre Loysel, curé de Saint-Jean-en-Grève; mais celui-ci paraît avoir renoncé au gouvernement de la congrégation. Des contestations affligeantes s'élevèrent; des religieux prétendirent s'emparer de la montagne, et l'établissement était menacé d'une dissolution totale, lorsque l'autorité ecclésiastique intervint. On unit ensemble les prêtres de Bétharam et ceux du Mont-Valérien, et les curés

de Paris s'affilièrent* à la congrégation. C'est depuis ce tems qu'il est d'usage que les paroisses de la capitale aillent en pélerinage au Calvaire du Mont-Valérien, dans l'octave des fêtes de la sainte Croix. L'archevêque de Paris chargea Pierre Couderc, premier vicaire de Saint-Sulpice, de réformer la maison; celui-ci fut élu supérieur*, et s'établit au Calvaire avec des prêtres de la communauté de Saint-Sulpice. Il eut pour successeur plusieurs ecclésiastiques distingués par leur mérite et leur piété. Les hermites du Mont-Valérien étaient toujours distincts de l'association des prêtres.

* En 1666.

* En 1667.

XXXIX. Missionnaires de St.-Joseph à Lyon; Crétenet.

Après avoir parcouru les établissemens de la capitale, et les exemples de vertus qu'offrait cette ville, nous passerons à ceux des provinces où le zèle continuait à être aussi actif et aussi efficace. Une société de missionnaires se forma dans la ville de Lyon par les soins d'un pieux laïc, Jacques Cretenet*. Il était né en Franche-Comté et exerçait à Lyon la profession de chirurgien. Cet état et son mariage ne l'empêchaient point de faire partie d'une association de charité, dont l'origine paraît être due à l'influence d'une femme alors fort considérée à Lyon, Mlle. de Beaulieu, religieuse du couvent de Sainte-Elisabeth, et distinguée par son mérite et sa piété. Après la mort de cette religieuse*, l'association fut dirigée par le Père Arnauld, Feuillant, et celui-ci ayant été obligé de quitter Lyon, Cretenet, quoique laïc, le remplaça. Sa haute vertu explique la confiance qu'il inspirait; il portait par ses exemples ses associés à une vie fervente et à la pratique des bonnes

* *Vie de Cretenet*, par un ecclésiastique (N. Orame); Lyon, 1711, in-8°.

* En 1642.

œuvres. La ville de Lyon ayant été affligée d'une
*En 1643. épidémie *, Cretenet se renferma courageusement avec les malades attaqués de la contagion, veillant aux besoins de leur âme en même tems qu'à ceux de leur corps, et mêlant à propos des instructions et des exhortations chrétiennes aux soins de sa profession. Son association renfermait des ecclésiastiques et des séculiers qui embrassèrent successivement le même état; ils s'appliquaient aux missions, et le bien qu'ils y produisirent fut pour eux un nouveau motif de continuer et d'étendre cette œuvre. Ils secondèrent les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice lors de la mission que ceux-ci donnèrent dans le Vivarais. L'évêque du Puy, Henri de Maupas, les appela dans son diocèse. Le prince de Conti se servit d'eux pour les missions qu'il établit dans le Languedoc, se déclara leur protecteur et leur obtint des lettres-patentes pour s'établir à Lyon, à l'Ile Adam et à Bagnols. Le marquis de Coligny, nommé ci-
* Pag. 48. dessus *, fonda la mission de Lyon avec beaucoup de magnificence. Telle est l'origine de la congrégation des missionnaires de Saint-Joseph, appelés quelquefois Joséphistes. Cretenet alla demeurer parmi eux, et, étant devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut ordonné prê-
* 15 août 1666. tre à Belley *; mais il n'eut pas le tems d'exercer le ministère, et mourut peu de jours après * son
* 1er. septembre suiv. ordination, avec la réputation d'un homme éclairé dans les voies spirituelles. Sa congrégation subsista sans être fort nombreuse; outre les missions, elle tenait des écoles et des colléges. On n'y faisait

point de vœux, et le supérieur portait le titre de directeur général, sous l'autorité de l'archevêque de Lyon. Les établissemens formés en différens tems par les Joséphites étaient à Bagnols, à Nantua, à Louhans, à Roanne, à Châlons-sur-Saône, à Grenoble, à Toissey. A Bagnols, où à leur arrivée il y avait très-peu de catholiques, il ne se trouvait plus à la fin qu'une famille protestante. La congrégation entretenait toujours deux corps de missionnaires, chargés chacun d'un certain nombre de missions. Pierre Tourniet, qui eut dans ces premiers tems le titre de sous-directeur, est cité pour ses succès dans ce genre de ministère (1).

XI. Hospitalières de saint-Thomas de Villeneuve.

Les Hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve datent de la même époque. Elles reconnaissent pour leur fondateur le Père Ange Le Proust, religieux Augustin de la communauté de Bourges et prieur du couvent de Lamballe, qui, touché de compassion pour les malades et les pauvres, forma une association de filles pieuses, rétablit par leur moyen quelques hôpitaux abandonnés, et procura des secours à des infirmes. Il mit cette association sous la protection de saint Thomas-de-Villeneuve, archevêque de Valence, dont la canonisation venait d'être faite *, par Alexandre VII. * En 1659.

(1) Il mourut à Lyon le 9 janvier 1680. (*Voyez* le tableau de sa vie à la tête de *la Paix intérieure de l'ame*; Lyon, 1682, in-12.) On nous a communiqué aussi quelques détails manuscrits sur cette congrégation, qui n'est point mentionnée dans la *Gallia christiana*.

La première communauté s'établit à l'hôpital de Lamballe, en Bretagne, et obtint des lettres-patentes*. Les religieuses suivaient la règle du tiers-ordre de Saint-Augustin : leur nombre s'étant accru, elles se répandirent en Bretagne, et formèrent successivement des établissemens dans cette province. Elles vinrent à Paris, y ouvrirent des écoles, et obtinrent par la suite d'y avoir une maison qui devint chef-lieu de leur congrégation. Le Père Ange Le Proust étant mort*, elles élurent pour supérieur l'abbé de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice, et, après lui, son successeur l'abbé Languet. Cette congrégation subsiste encore, et dirige des hôpitaux dans la capitale et dans les provinces (1).

* En 1661.

* 16 octobre 1697.

(1) Les associations sur le modèle des Sœurs de la Charité se multipliaient de tous côtés, et à peine pouvons-nous suffire à en donner la nomenclature. L'institut des Sœurs de la Foi dans le diocèse de Sarlat obtint des lettres-patentes par le crédit de Pierre-François de Beauvau, évêque de cette ville; il se répandit dans d'autres diocèses du midi. Ces Sœurs étaient sans doute du même institut qui s'était formé à Age, et dont il a été parlé.* Elles étaient sous le nom de la Foi ou plutôt, à ce qu'il semble, de Sainte-Foi, martyre à Agen, sous Dioclétien, et spécialement honorée en ce pays. La marquise de Mirepoix fonda des écoles chrétiennes à Cahors. L'évêque d'Aleth institua dans son diocèse des *Filles Régentes*, qui allaient faire l'école et le catéchisme dans les campagnes. A Cressy, dans le diocèse de Meaux, des *filles charitables* se vouaient à l'instruction des enfans de leur sexe; elles furent autorisées par l'évêque diocésain sous ce nom. On voit s'établir des Sœurs de Sainte-Marthe à Pont-de-Vaux*; d'autres du même nom à Villefranche-du-Rhône, deux ans après; des

* Tom. Ier. p. 348 note.

* En 1666.

En même tems que ces associations charitables se formaient sur différens points, de nouveaux asiles s'ouvraient pour l'indigence et le malheur. On a vu * que saint Vincent de Paul avait conçu l'idée de réunir dans un même local tous les mendians de la capitale. Ce projet avait été mis à exécution par ses soins *, et les avantages qu'on en retira inspirèrent le désir d'étendre cette institution. Un édit du Roi * ordonna de bâtir des hôpitaux dans les villes et les bourgs pour y recevoir les mendians. Cette mesure s'exécuta successivement avec plus ou moins de magnificence suivant les ressources locales. Dans plusieurs villes ces établissemens portèrent le caractère de grandeur qui semble attaché aux entreprises de ce siècle. A Montpellier on construisit, dans l'ancien enclos d'un couvent que les protestans avaient détruit, deux vastes bâtimens carrés, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes; les orphélins y étaient aussi reçus, et on faisait même des distributions au dehors. A Reims, trois hôpitaux s'étaient formés dans ce siècle; l'hôpital de la Cha-

XLI. Hopitaux.

* Tom. 1er. pag. 338.

* En 1657.

* En 1661.

Sœurs Hospitalières de Notre-Dame à Saint-Etienne, dans le même tems, des Filles de la Propagation à Angers; des Hospitalières de Saint-Augustin à Grenoble *, sous le nom de Notre-Dame de la Charité. Marcelle Chambon, dame Germain, fonda des religieuses de Saint-Joseph de la Providence à Limoges. Dans le Maine, Perrine Brunet, veuve Tulard donnait naissance à une congrégation destinée pour les écoles et pour le service des malades; le chef-lieu était à la Chapelle au Riboul, et a été récemment transporté à Evron. Il sera question de cette congrégation dans l'*Appendice*.

* En 1679.

* Commencé en 1632. rité *, qui s'était agrandi peu à peu; l'hôpital de Sainte-Marthe, où l'on donnait l'instruction gra-
* En 1650. tuite à de jeunes filles, et l'hôpital Saint-Marcoul*, dont l'abbé Godinot fut le principal bienfaiteur.
* En 1662. On établit encore dans la même ville *, l'hôpital des Orphelins; les Sœurs qui les dirigeaient tenaient en même tems des écoles publiques. L'Hôpital-Général à Rennes fut bâti à grands frais, et sur un plan vaste et digne d'une province moins illustre encore par ses richesses que par l'esprit de piété qui y régnait; il renfermait constamment plus de cinq cents personnes, et était gouverné par une communauté de prêtres séculiers, et desservi par des Filles de Saint-Thomas-de-Villeneuve, qui avaient deux autres établissemens dans la même ville. Riom, Soissons, Calais, Dieppe, le Hâvre se couvrirent à la même époque de bâtimens plus ou moins spacieux pour les pauvres. A Orléans, on éleva un Hôpital-Général sur l'emplacement de l'arsenal, qui n'était plus occupé; les travaux en furent poussés avec activité, et l'évêque d'Orléans, de Coislin, depuis cardinal, contribua par ses dons et son zèle à vaincre les obstacles et à soutenir la dépense. L'Hô-
* En 1654. pital-Général de Pontoise, commencé * par les soins d'une pieuse confrérie, s'accrut peu à peu. Celui de Beauvais fut dû principalement aux libéralités de l'évêque, Choart de Buzanval (1).

(1) Nicolas Choart de Buzanval avait occupé précédemment les places de conseiller au parlement de Bretagne, de conseiller au grand conseil, de maître des requêtes et d'ambas-

D'autres prélats prirent une part généreuse à des entreprises de la même nature. François Fouquet, évêque d'Agde, puis archevêque de Narbonne, fonda des hôpitaux dans l'une et l'autre ville. Lisieux dut aussi un semblable établissement à son évêque, Léonor de Matignon. Louis XIV, qui avait provoqué ce zèle par son édit, le soutint par son exemple; il fit élever à ses frais des hôpitaux dans les places fortes, dans les ports et dans différentes villes; par ses ordres on commença un hôpital à Dunkerque, dès que cette ville eut été rendue à la France *. De grands seigneurs imitèrent le souverain et fondèrent des hôpitaux dans leurs domaines; ainsi le duc de Trémoille établit * l'hôpital de Laval. Nous omettons de semblables fondations dans des villes moins importantes; celles que nous avons remarquées suffiront pour faire juger de l'ardeur que l'on avait alors pour créer ou soutenir des établissemens utiles à l'humanité. Le clergé prit une grande part à ces entreprises, soit par des dons effectifs, soit par ses exhortations et son influence; et pour cette œuvre, comme pour toutes les autres, les pasteurs, les religieux, les bénéficiers animaient la

* En 1662.

* En 1678.

sadeur en Suisse. Mais le goût de la piété le porta, comme plusieurs magistrats et gens en place dans ce siècle, à renoncer au monde et à embrasser l'état ecclésiastique. Devenu évêque en 1651, il menait une vie austère et laborieuse. Son clergé et son séminaire furent surtout l'objet de ses soins; ce dernier établissement lui coûta plus de 160,000 liv. Ce prélat mourut le 21 juillet 1679.

charité des fidèles par leur zèle, leur dévoûment et leurs largesses.

XLII. Séminaires. Un autre objet de la sollicitude du clergé était la fondation des séminaires ; elle continuait à occuper les évêques, et ceux qui n'avaient pu encore réaliser ces établissemens prenaient tous les moyens de les mettre en activité. Ils unissaient des bénéfices à ces maisons, ou les soutenaient de leurs propres dons ou de ceux des fidèles. Tantôt ils appelaient pour les diriger quelqu'une des congrégations existantes, tantôt ils choisissaient des supérieurs parmi leur clergé. A la fin de ce livre, la plupart des grands diocèses jouissaient de l'avantage d'avoir des séminaires, et le bien qui résultait de ces institutions excitait encore le désir d'en établir dans toutes les villes qui offraient quelques ressources. Un des plus zélés évêques de ce tems, Antoine Godeau, évêque de Vence (1),

(1) Antoine Godeau, né à Dreux en 1605, se distingua dans sa jeunesse par son goût pour la littérature et la poésie, et fut un des premiers membres de l'académie française ; mais il renonça ensuite au monde et aux lettres, et embrassa l'état ecclésiastique. Le cardinal de Richelieu le nomma, en 1636, à l'évêché de Grasse auquel on unit l'évêché de Vence. Mais cette union ne subsista pas, et Godeau choisit Vence dont il demeura évêque. Il observa la loi de la résidence, et publia un assez grand nombre d'ouvrages qui montrent un zèle et une piété véritables. Parmi ces ouvrages on remarque une *Histoire de l'Eglise* qui n'est point achevée, des *Paraphrases des Epîtres* de saint Paul, une version du nouveau Testament, des vies de saints, des homélies, des traités sur différens sujets, comme sur les missions, séminaires et d'autres écrits de piété. Cet évêque mourut à Vence, le 2 avril 1672.

remarquait l'extrême changement que les séminaires avaient produit dans le clergé. Si on compare, dit-il, l'état de l'église de France depuis cinquante ans à celui où elle se trouvait auparavant, on reconnaîtra en ses ministres autant de science, de zèle et de piété qu'autrefois on pouvait leur reprocher d'ignorance, d'indévotion et de scandale *. Le prélat rappelle les efforts de plusieurs saints prêtres pour rendre à l'état ecclésiastique sa dignité et sa sainteté, et nomme avec honneur Bourdoise, Vincent de Paul et Olier. Il regrette que la petitesse et le peu de ressources de son diocèse * ne lui eussent pas permis d'y former un séminaire. On y avait suppléé en créant à Aix un séminaire pour toute la province, et on établit de même à Toulouse le séminaire Saint-Charles pour les petits diocèses voisins. D'un autre côté, quelques diocèses avaient jusqu'à deux ou trois séminaires, et la dernière époque de ce siècle en vit encore créer. Ainsi, quand Louis XIV donna sa déclaration sur ce sujet *, il restait bien peu de diocèses auxquels elle fût applicable, et le prince parut plutôt confirmer ce qu'avaient fait les évêques qu'exciter leur zèle sur un point qui tenait tellement à leur ministère, et qui était si important pour la religion qu'aujourd'hui même nous avons peine à concevoir qu'on ait été si longtems sans recourir à ce moyen pour perpétuer le sacerdoce, et pour maintenir l'esprit du ministère ecclésiastique.

* *Traité des séminaires* par Godeau, Aix, 1660, in-12.

* Vence n'avait que vingt-deux paroisses.

* En 1698.

XLIII. Missions;

L'œuvre des missions ne fut pas non plus moins suivie pendant cette époque que dans les précé-

Boudon; Eudes.

dentes. Beaucoup d'évêques les favorisaient de tout leur pouvoir. Jacques Danès, évêque de Toulon, établit une mission perpétuelle de deux prêtres de l'Oratoire pour toutes les paroisses de son diocèse. François Fouquet, archevêque de Narbonne, fonda aussi des missions. François Bosquet, évêque de Montpellier, Henri de Maupas, évêque du Puy et ensuite d'Evreux, Etienne Le Camus, evêque de Grenoble appelèrent fréquemment des missionnaires pour l'instruction de leurs troupeaux. Jean d'Aranthon d'Alex, évêque de Genève, dont nous avons déjà parlé à l'occasion de son zèle pour ramener les protestans, fut un de ceux qui mirent plus d'ardeur à procurer des missions à son diocèse; il y employait tour à tour tantôt des religieux, tantôt des prêtres de Saint-Lazare, tantôt des ecclésiastiques séculiers. Un de ces derniers, l'abbé de La Pinsonnière, s'était fait, dit-on *, pour les missions une méthode toute particulière qu'il pratiquait avec succès, et qu'il accompagnait d'abondantes aumônes. Il était fort lié avec l'évêque de Genève, et s'était associé quelques ecclésiastiques qui le suivaient dans ses courses; on le voit employé en Bretagne et en Savoie. L'abbé de La Vergne de Tressan s'était aussi adjoint des missionnaires avec lesquels il parcourut les provinces du Midi : sa dernière mission * fut dans le diocèse d'Aix, où il avait été appelé par le cardinal Grimaldi, archevêque de cette ville. Henri Marie Boudon *, archidiacre d'Evreux, était un autre courageux missionnaire, chez qui la sainteté de la vie relevait la force de la prédication. Né à La Fère *, il avait

* *Vie de M. d'Aranthon*, 1697. in-8°. page 156.

* Il mourut le 5 avril 1684.

* *Vie de Boudon*, par Collet, 1762, in-12.

* En 1624.

eu pour marraine Mme. Henriette de France, fille de Henri IV, et depuis Reine d'Angleterre. Sa piété parut dès sa jeunesse, et son plus grand plaisir était de s'appliquer à des exercices de religion. Etant venu à Paris pour achever ses études, il eut soin de se lier avec de vertueux jeunes gens, et prit le Père Bagot pour directeur. On le chargea de présider à l'éducation de l'abbé de Laval, depuis évêque de Québec, et ils firent partie l'un et l'autre de la réunion de pieux jeunes gens dont nous avons parlé, et qui vivaient dans les pratiques de la piété et des bonnes œuvres. L'abbé de Laval résigna l'archidiaconé d'Evreux à Boudon qui, ayant été ordonné prêtre *, se livra au ministère de la chaire et de la confession. La visite de son archidiaconé ne suffisait pas à son zèle ; il donnait des missions fréquentes et parcourut plusieurs provinces, ramenant les pécheurs par la force de ses discours, et portant les âmes à Dieu par ses exemples et par sa ferveur. Jean-André Faure, Dominicain, joignait les missions aux nombreuses prédications qui remplirent sa carrière. Parmi les missions dont on nous a conservé le souvenir, nous citerons en passant celle donnée à Sens *sous l'archevêque Jean de Montpezat. Ces prédications extraordinaires étaient toujours marquées par de grands résultats.

* En 1655.

* En 1677.

Mais des missionnaires les plus célèbres de cette époque fut le Père Eudes dont nous avons déjà vu les premiers travaux *. Dans une mission qu'il donna dans le diocèse de Bayeux *, l'évêque François de Nesmond voulut partager le travail, et fit lui-même des instructions aux fidèles. La même

* Vie man. du P. Eudes.

* En 1663.

année, Eudes dirigea une nouvelle mission à Saint-Lo, où il avait déjà prêché vingt ans auparavant. Appelé à Châlons-sur-Marne par Félix Vialart, évêque de cette ville, il ne put y mener que trois ou quatre des prêtres de sa congrégation; mais des docteurs de Sorbonne, des Pères de l'Oratoire et de la Doctrine chrétienne se joignirent à lui, et il se trouva dans la ville plus de trente missionnaires qui y déployèrent leur zèle pendant deux mois *. Eudes ouvrit l'année suivante une mission à Evreux, et seconda l'évêque Henri de Maupas (1) pour l'établissement de son séminaire, auquel le prélat consacra des sommes considérables. Ce fut de même à la suite d'une mission faite à Rennes * qu'Eudes parvint à établir un séminaire dans cette ville; les habitans, touchés

* Mai et juin 1665.

* En 1669.

(1) Ce prélat, né en 1600, fut du nombre des jeunes ecclésiastiques formés à l'école de saint Vincent de Paul. Devenu évêque du Puy en 1643, il appela les prêtres de Saint-Sulpice pour établir son séminaire, établit des conférences pour les curés, des missions pour les campagnes, une maison de refuge pour les filles repenties, et la congrégation des filles de Saint-Joseph, dont il a été parlé au livre précédent, pour tenir les écoles et soigner les malades. Transféré à Evreux en 1661, son premier soin fut d'y établir aussi un séminaire. Son application à ses devoirs, sa régularité, sa sagesse et son aptitude aux affaires, sa charité pour les pauvres, le firent respecter au dedans et au dehors de son diocèse. Nous avons vu qu'il fut envoyé à Rome pour la canonisation de saint François de Sales et on lui doit la Vie de ce saint évêque et celle de Mme. de Chantal. Le prélat fit les pauvres ses légataires universels; et mourut le 7 août 1680, ayant donné peu auparavant la démission de son siége.

de ses exhortations, contribuèrent par leurs libéralités à cette bonne œuvre. Louis XIV ayant souhaité que l'on donnât une mission à Versailles, où s'exécutaient alors de grands travaux, Eudes fut chargé par l'archevêque de Paris de diriger cette mission *. Le Roi et la Reine y vinrent plusieurs fois de Saint-Germain, et le prince encouragea les missionnaires de la manière la plus flatteuse, et leur accorda 2000 liv. pour bâtir leur église de Caen. Deux ans après, le monarque les appela pour une nouvelle mission à Saint-Germain-en-Laye, et il assista plusieurs fois aux exercices, ainsi que la Reine. Eudes obtint vers ce tems une maison pour sa congrégation à Paris; l'évêque d'Evreux le demanda pour coadjuteur; mais on crut qu'il était plus utile pour la religion que le vertueux missionnaire continuât de diriger les œuvres qu'il avait commencées. Il donna encore dans ses dernières années des missions à Vernon, à Elbeuf et dans les diocèses de Bayeux, de Rennes, de Lisieux et de Coutances. Affaibli par l'âge et les travaux, il se démit de la place de supérieur de sa congrégation, et mourut peu après * à Caen, regretté vivement d'une ville et d'un clergé auxquels il avait rendu de signalés services.

* En 1671.

* 19 août 1680.

XLIV. Zèle et piété en Bretagne; Maunoir, Kerlivio, etc., maisons de retraite.

C'est surtout en Bretagne que les missions produisaient des effets plus étonnans, et cette grande province parut spécialement favorisée par la Providence dans la dernière moitié du siècle, et offrit de beaux exemples de piété et des prodiges de zèle. Nous avons nommé successivement plusieurs

hommes illustres en ce pays par leur ferveur et leurs travaux, Michel Le Nobletz, Pierre Quintin, Philippe Thibault, Pierre de Quériolet. Le Nobletz avait commencé à opérer une réforme salutaire dans les mœurs, et les diocèses de la Basse-Bretagne avaient été pendant quarante ans le théâtre continuel de ses courses et de ses prédications. Un missionnaire non moins courageux acheva l'œuvre de Le Nobletz. Julien Maunoir, Jésuite, né au diocèse de Rennes, commença jeune encore * à se livrer au même ministère *; pendant quarante-quatre ans il parcourut tous les diocèses de Bretagne, et particulièrement la partie occidentale de cette province. La force de ses paroles et l'ascendant de sa vertu entraînaient les peuples après lui; les villes, les campagnes, les îles, tout était ébranlé par ses prédications; on accourait de loin pour l'entendre, on le suivait dans ses courses. Les plus indifférens étaient touchés de son zèle intrépide, les plus endurcis étaient frappés de ses exhortations animées. Plusieurs de ses confrères se joignirent successivement à lui, entr'autres les Pères Bernard, Rigoleuc, Huby, Thomas. De plus, Maunoir excita parmi le clergé du pays une vive émulation pour ce genre de ministère. C'était à qui le seconderait dans ses travaux. Des grands-vicaires, des chanoines, des curés s'associaient à ses courses et en partageaient les fatigues. Des docteurs en Sorbonne s'honoraient de marcher sous ses ordres. Tous les prêtres du pays semblaient être à sa disposition, et, quand il les appelait suivant les besoins, ils s'empressaient de quitter

* En 1640.

* *Le parfait Missionnaire*, ou *Vie du P. Maunoir*; par le P. Boschet, 1691, in-12.

toute autre occupation et d'aller le seconder : tant on était persuadé de la pureté de ses vues, toutes dirigées vers la gloire de Dieu et l'avantage du prochain ! Des gentilshommes qu'il avait ramenés à Dieu se mettaient également à sa suite, et travaillaient, chacun suivant leurs moyens, au salut du prochain. Un ancien conseiller au parlement de Rennes, M. de Trémaria, entra par son conseil dans l'état ecclésiastique, et l'accompagna pendant dix-huit ans dans les missions. De Kerisac, gendre de Trémaria, et le marquis de Pontcallec reçurent aussi les ordres sacrés après la mort de leurs femmes, et se consacrèrent au même ministère. La *Vie de Maunoir* nomme plusieurs de ces ouvriers généreux qui s'associaient à son zèle. Un de ses confrères, le Père Martin, vint se joindre à lui * et se préparer à lui succéder. Maunoir, dont l'activité semblait se multiplier, hâtait par ses travaux la fin d'une carrière si pénible. Jusque dans un âge avancé, il se livrait avec ardeur à tous les détails de son ministère, bravant la fatigue et l'intemperie des saisons, et se refusant le repos et toutes les douceurs de la vie. Il tomba malade lorsqu'il donnait une mission à Plévin, dans le diocèse de Quimper *. Peu d'hommes ont plus fait dans ce siècle pour la réforme des moeurs, et se sont montrés plus constans et plus infatigables dans leur zèle. Le missionnaire avait donné une impulsion dont toute la province se sentit long-tems, et son influence s'étendait à toutes les classes, et ranima l'esprit de piété et l'ardeur pour les bonnes œuvres.

* En 1670.

* Il mourut le 28 janvier 1683.

D'autres saints personnages concouraient au même but en Bretagne par l'exemple de leurs vertus. Balthazar Grangier, évêque de Trégnier, était un des prélats les plus édifians de ce siècle. Fils d'un président des enquêtes au parlement, il avait été d'abord aumônier de Louis XIII et abbé de Saint-Barthélemi de Noyon. Sacré évêque de Tréguier *, il se montra le père plus encore que le chef de tout son troupeau. Il appela dans son diocèse le Père Maunoir, qui y alla jusqu'à neuf fois. Lui-même était appliqué aux fonctions du ministère et confessait assidûment. Simple dans ses manières, humble, affable, il partageait ses revenus entre les pauvres et des établissemens utiles. Son diocèse lui dut des maisons d'Ursulines à Guingamp et à Lannion. Le prélat était lié avec toutes les personnes pieuses de la province, et prenait part à toutes les bonnes œuvres *. Il allait faire des retraites à Vannes dans un établissement créé vers le même tems, et qui fut aussi un des grands moyens de la Providence pour répandre l'esprit de religion dans toute la province.

* En 1646.

* Il mourut le 2 février 1679.

Louis-Eudes de Kerlivio *, né à Hennebon en 1621, avait été formé au séminaire des Bons-Enfans à Paris, et il fut un des premiers disciples de saint Vincent de Paul, dont les instructions et les exemples restèrent toujours gravés dans sa mémoire. Ayant reçu les ordres sacrés, il retourna dans sa patrie, s'appliqua aux œuvres de charité, acheva de bâtir et de doter l'hôpital d'Hennebon, y appela des Filles de Saint-Vincent de Paul, et fonda une maison pour les orphelins. Les Pères

* *Vies des Fondateurs des maisons de retraite;* Nantes, 1698, in-12.

Rigoleuc et Huby donnaient alors des missions dans le diocèse de Vannes; de Kerlivio se joignit à eux. L'évêque de Vannes l'ayant nommé son grand-vicaire, ce titre lui donna plus de moyens de former deux établissemens auxquels il attachait une grande importance. L'un est le séminaire qu'il parvint à créer, malgré les obstacles de tout genre que rencontra son zèle; l'autre établissement est une maison de retraite qui ne coûta pas moins de soins et d'efforts au vertueux prêtre. Elle fut construite en partie à ses dépens; il y fonda des places pour quatre directeurs, et pendant vingt-six ans il employa toute son influence à répandre dans le clergé et parmi les laïcs la pratique salutaire des retraites. On venait dans cette maison de toutes les parties de la Bretagne, surtout depuis que Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, eut publié * un mandement pour recommander ces pieux exercices. C'est ainsi que l'abbé de Kerlivio réalisait ce qu'il avait vu saint Vincent de Paul commencer avec succès à Paris. A l'exemple de ce grand homme, il embrassait, quoique dans un cercle moins vaste, toutes les œuvres utiles et honorables pour la religion. Missions, conférences ecclésiastiques, associations pieuses, il animait tout en Bretagne par son dévoûment et son activité. Il prit part à la fondation de l'Hôpital-Général de Vannes, à celle de l'hôpital d'Aurai, à l'établissement des religieuses de Notre-Dame de la Charité à Vannes, et à celui d'une maison de retraite pour les femmes, à l'instar de celles qu'il avait créées pour les hommes *.

* En 1664.

* Il mourut le 21 mars 1685.

Ce nouvel établissement fut dû principalement à Catherine de Francheville *, demoiselle riche et pieuse, qui vivait dans l'exercice continuel des bonnes œuvres. Sa plus douce occupation était de recevoir des pauvres chez elle, d'élever des orphelins, de visiter les malades, d'orner les églises, de procurer des missions aux paroisses qui en avaient besoin. Elle fit bâtir une église pour le collége des Jésuites de Vannes et une grande maison pour donner des retraites aux femmes. Cette maison fut d'abord dirigée par une pieuse veuve, Mme. du Houx; ensuite Mlle. de Francheville y résida et présidait aux exercices. Elle allait même quelquefois donner des retraites en d'autres villes, particulièrement à Ploermel et à Quimper, et il se fit de son vivant quatre établissemens pour les retraites, à Rennes, à Saint-Malo, à Quimper et à Saint-Pol-de-Léon. Ces maisons produisirent les plus heureux fruits, et l'usage des retraites a subsisté long-tems en Bretagne; on l'a même renouvelé dans ces dernières années, et plusieurs villes jouissent de maisons destinées pour ces pieuses pratiques. Mlle. de Francheville, à qui l'on doit dans l'origine ces salutaires établissemens, les soutint de sa fortune, de son crédit et de ses soins, jusqu'à sa mort *, qui fut aussi sainte que sa vie.

* *Vie des Fondateurs des maisons de retraite*, pag. 345.

* Arrivée le 23 mars 1689.

On ne peut séparer le Père Huby de l'abbé de Kerlivio et de Mlle. de Francheville, qu'il seconda si bien dans la formation des maisons de retraite. Vincent Huby *, né à Hennebon d'une famille honorable de Bretagne, entra chez les

* *Vie des Fondat. des*

Jésuites à Paris, et s'appliqua d'abord aux missions dans le diocèse de Vannes; on le chargea ensuite de diriger les maisons de retraites, emploi dont il s'acquitta pendant trente ans. Sa charité était industrieuse à trouver des moyens de toucher les pécheurs, de fortifier les faibles, de réchauffer les tièdes, d'inspirer l'esprit de ferveur et de piété. Il établit des congrégations et des associations en l'honneur de la Sainte-Vierge, et mit en usage des pratiques et des dévotions propres à maintenir le fruit des retraites. On trouve à la suite de sa Vie des *Réflexions spirituelles* dont il est l'auteur, et qui montrent quels progrès il avait faits dans les voies de la perfection *.

maisons de retraite, pag. 131.

* Il mourut le 22 mars 1693.

La même province comptait un grand nombre de personnages dignes d'être cités comme des modèles. Nous en indiquerons rapidement quelques-uns en note (1), mais nous ne pouvons nous em-

(1) A Plouguernevel, diocèse de Quimper, l'abbé Picot, curé du lieu, avait renoncé à sa cure pour établir un séminaire destiné à fournir des missionnaires au diocèse; le même avait fondé un séminaire à Quimper pour l'instruction des jeunes élèves. A Saint-Malo, Nicolas Buisson *, élevé à Paris dans le séminaire de l'abbé Bourdoise, vivait dans la pratique de la pénitence et de la charité; content des modestes fonctions de chapelain de l'hôpital, d'abord à Dinan, puis à Saint-Malo, il instruisait et soulageait les pauvres. Le respect que l'on avait pour lui était tel, que le chapitre et tout le clergé voulurent assister à ses funérailles *. Jean de l'Isle, ami de Kerlivio et confesseur des Ursulines de Vannes, était aussi un prêtre humble, recueilli, pénitent, plein de compassion pour les pauvres, menant une vie cachée, et jouissant néanmoins de l'estime générale pour sa vertu *.

* *Voyez* sa Vie, par Toullier, Rennes, 1679, in-12.

* Il mourut le 31 décemb. 1673.

* Il mourut le 3 mai 1675.

pêcher de mentionner ici une femme qui, dans la même province, se signala par une plus haute vertu. Jeanne de Pinczon de Cacé, dame du Houx*, sembla destinée par la Providence à donner l'exemple de la patience dans les traverses et les souffrances. Eprouvée jeune encore par des chagrins domestiques, elle contracta l'habitude de la résignation la plus entière. On lui fit épouser* un gentilhomme, M. de Maradan du Houx dont elle gagna la confiance par une humeur toujours égale et par une complaisance assidue. Dès-lors la prière et les bonnes œuvres partageaient, avec les

* *Vie de Mme. du Houx*, par d'Espoy, 1713, in-12.

* En 1636.

On trouve dans la *Vie des Fondateurs des maisons de retraite*, que nous avons citée, les noms de plusieurs religieux et de plusieurs filles pieuses. Pierre Bonault, Jésuite, directeur des maisons de retraite après le Père Huby, hérita de son zèle et de sa piété. La famille du Père Huby offrait des exemples touchans de l'esprit qui régnait alors dans un grand nombre de familles; deux de ses sœurs moururent saintement dans l'ordre des Carmélites; une autre, qui s'était mariée, étant devenue veuve, se donna entièrement à la piété.

Une fille d'une humble condition méritait, dans le même tems, par ses vertus d'être associée aux noms les plus recommandables. Armelle Nicolas, née près Ploermel, fut prévenue dès sa jeunesse des plus abondantes bénédictions, et déploya dans un état humble et obscur des trésors de grâce et de mérite. Elle était domestique; mais son recueillement continuel, son attention à la présence de Dieu, sa douceur, sa soumission pour ses maîtres, son exactitude à remplir tous ses devoirs, sa patience dans les maladies, sa piété vraie et profonde, tout la rendait un sujet d'admiration pour tous ceux qui la connaissaient; elle eut pour directeurs les pieux Rigoleuc et Huby dont nous avons parlé, et mourut en odeur de sainteté à Vannes*. Sa Vie a été écrite par une Ursuline de cette ville.

* 24 octobre 1671.

soins de sa maison, toutes les heures de sa journée. Devenue veuve *, son premier projet fut de vivre dans la retraite, jusqu'à ce que son zèle, les besoins du prochain et des ordres supérieurs l'engagèrent à se répandre au dehors. Elle était l'âme de toutes les bonnes œuvres à Rennes, où elle demeurait. Un talent merveilleux pour s'insinuer dans les cœurs la fit réussir, soit à réformer quelques communautés, soit à inspirer la piété à des personnes du monde Des évêques l'appelèrent dans leurs diocèses pour diriger de bonnes œuvres et former des établissemens; l'évêque de Tréguier entr'autres, Balthazar Grangier, que nous nommions tout à l'heure, recourut à son entremise en différentes occasions, et s'en félicita. Elle visita la plupart des villes de la province, et alla même jusqu'en Poitou, toujours dans quelque but d'utilité pour la religion. Ce qui rendait son activité plus étonnante, c'est l'état habituel d'infirmités et de souffrances où elle était, et qui ne lui faisait rien perdre de son courage. Toujours calme, toujours unie à Dieu, elle surmontait les douleurs sans efforts, et paraissait supérieure à tous les besoins de la nature. Cette femme, que l'on croyait languissante et abattue, exerçait à Rennes une sorte d'apostolat, soutenant les faibles, encourageant les gens de bien et faisant éclore des entreprises utiles. Elle mourut * en réputation de sainteté.

* En 1645.

* 26 septemb. 1677.

XLV. Exemples de piété en Anjou.

Une province contiguë voyait alors dans son sein la même tendance et les mêmes efforts vers un renouvellement des mœurs. Des prêtres zélés

continuaient à travailler en Anjou à la sanctification du clergé et du peuple. Nous en avons nommé quelques-uns dans le livre précédent *; d'autres entrèrent successivement dans la carrière et rendirent les plus grands services à ce diocèse. C'est à eux qu'on dut l'établissement du séminaire. Un de ceux qui y eut le plus de part fut Jean Boury du Perrier *, né à Angers d'une famille honorable, et d'abord engagé dans le parti des armes : ayant embrassé ensuite l'état ecclésiastique par les motifs les plus purs, loin de se prévaloir de sa fortune pour mener une vie commode et oisive, il s'appliquait à la prédication, donnait des missions dans les campagnes, et joignait à ses travaux l'exercice des œuvres de charité et la distribution des aumônes. Il s'associa * de pieux ecclésiastiques avec lesquels il vivait en communauté, et qui formèrent le premier noyau du séminaire. L'abbé Boury ne put diriger long-tems cette œuvre *; mais les vertueux associés qu'il avait choisis * continuèrent à se charger de l'instruction des enfans, et à réunir quelques sujets qu'ils formèrent pour l'état ecclésiastique. Le séminaire avait d'abord été placé à la campagne, et fut ensuite fixé à Angers, l'abbé Le Cerf ayant acheté l'hôtel Baraut avec le secours de quelques personnes généreuses. L'abbé Maillard avait étudié au séminaire Saint Nicolas à Paris, et, dans une retraite qu'il avait faite à Saint-Lazare, saint Vincent de Paul lui avait conseillé de retourner dans son diocèse pour y travailler au rétablissement de la discipline. Mail-

* Tom. Ier, pag. 360.

* Manusc. de Grandet.

* En 1658.

* Il mourut en 1664.

* Pierre Maillard, Joseph Le Cerf et Jean Arthaud.

lard consolida la fondation du séminaire et en devint supérieur : il prenait part à d'autres bonnes œuvres, et dirigeait beaucoup de personnes pieuses, entr'autres, Mlle. de La Grandière, fondatrice de la mission à Angers, et Mlle. Rousseau, l'institutrice des Nouvelles-Catholiques *. Guy Lanier, abbé de Vaux, dont nous avons déjà parlé, favorisa l'établissement du séminaire par son crédit et ses libéralités; il avait une grande influence dans le clergé par son rang, sa fortune, ses manières aimables et son savoir. Zélé pour la bonne doctrine, il contribua, plus que tout autre, à empêcher que les nouveautés ne s'introduisissent en Anjou. On voyait avec peine que Henri Arnauld, prélat d'ailleurs régulier et capable, eût suivi dans les disputes de l'Eglise une ligne opposée à celle de la plupart des évêques. L'abbé Lanier sut tellement par sa prudence et sa douceur gagner la confiance du prélat, qu'il fut nommé grand-vicaire du diocèse; il ne dissimula cependant jamais ses sentimens, et se montrait en toute occasion dévoué au saint Siége et soumis à l'autorité de l'Eglise. Il se démit de ses bénéfices avant sa mort, et suivit à Saintes son neveu, Guillaume de La Brunetière, qu'il avait élevé, et qui fut fait évêque de Saintes *. D'autres ecclésiastiques de l'Anjou, qui n'avaient embrassé le sacerdoce qu'après avoir vécu dans le monde, n'en étaient que plus propres par l'éclat de leur conversion et par la vivacité de leur zèle à servir l'Eglise et à édifier les fidèles. Jean de La Bigotière avait été d'abord engagé dans le commerce *, et ne fut

* Maillard mourut le 1er. juillet 1692.

* Lanier mourut à Saintes en 1681.

* Manusc. de Grandet,

fait prêtre qu'à trente-cinq ans; il fit plusieurs missions en Bretagne avec le Père Maunoir, et, après s'être formé à ce ministère sous un si bon guide, il revint en Anjou, et s'y appliqua pendant vingt ans aux missions; son ardeur au travail lui occasionna la maladie dont il mourut. L'abbé de La Butte-Sara était d'une famille honorable d'Angers, et vécut d'abord dans le monde et dans des habitudes peu régulières; la grâce l'ayant touché, il changea entièrement de conduite, s'appliqua pendant trois ans aux exercices de la pénitence, et entra au séminaire *. On lui confia quelques années après le soin d'une cure *, qu'il dirigea avec sagesse et qu'il quitta dans la suite pour ne s'occuper que de son salut. Guillaume Delaunay n'eut pas une conversion moins éclatante; il avait été militaire, puis commerçant et marié. Les désordres de sa conduite et la fougue de son caractère l'avaient rendu tristement fameux à Angers, lorsque des malheurs le ramenèrent à Dieu. Il fit une retraite, rompit ses mauvaises habitudes, et répara ses fautes par une vie si austère et si pénitente, qu'au bout de plusieurs années on céda au désir qu'il témoignait d'entrer dans le sacerdoce. Devenu prêtre, il refusa tous les bénéfices, et s'appliqua aux missions et à l'exercice habituel des fonctions les plus pénibles du ministère. Le zèle de tant de vertueux pasteurs (1)

* En 1665.

* Andrezé.

---

(1) L'abbé Morin établit un hôpital à Candé. René Legendre, curé de Sainte-Colombe, forma dans sa paroisse un petit séminaire, institua des conférences et mit la piété en hon-

influa bientôt sur la religion du troupeau, et l'on trouve à cette époque parmi les fidèles du même pays de grands exemples de ferveur. Madeleine Gautron, réformatrice du couvent de la Fidélité à Saumur; Françoise Fournier, Ursuline à Angers; Madeleine Deshaies, supérieure de la maison des Filles-Pénitentes dans la même ville, avaient autant d'ardeur pour les bonnes œuvres que de soin de leur propre sanctification; on a la Vie de chacune d'elles.

XLVI. Zèle et établissemens à Limoges.

Tandis que la Bretagne et l'Anjou se félicitaient d'un si grand nombre d'exemples de vertus, le diocèse de Limoges semblait aussi un pays privilégié; les soins réunis d'un évêque et d'un clergé également recommandables y répandaient d'abondantes bénédictions. François de La Fayette, abbé de Dalon, avait été nommé sous Louis XIII à l'évêché de Limoges *. Son diocèse était dans un état déplorable *; la discipline ecclésiastique y était presque oubliée, l'instruction négligée, et des nobles puissans avaient envahi la plupart des bénéfices. L'évêque commença * la visite de son diocèse, qui dura deux ans; il célébra des synodes, publia des statuts, réprima l'ambition des seigneurs, réforma plusieurs anciennes communautés et favorisa l'établissement de nouvelles.

* En 1627.

* *Gallia christ.* t. II. — Manusc. de Grandet.

* En 1629.

---

neur dans son troupeau. Joseph Le Royer, fils de Jérôme Le Royer de la Dauversière, dont nous avons remarqué le zèle pour l'église du Canada, fut curé de Bazouges, et fonda sur sa paroisse des écoles chrétiennes et des assemblées de charité; doux et conciliant, il appaisa quelques différends entre l'évêque et les supérieurs du séminaire.

Ce fut sur ses instances que le Père Le Jeune se fixa dans son diocèse. Ce missionnaire était assisté dans ses courses de plusieurs ecclésiastiques qu'il formait au même ministère. Ses prédications étaient accompagnées de la pratique des œuvres de miséricorde, et le résultat était presque toujours d'établir des associations de charité. Sa dernière mission fut à Notron *; il mourut l'année suivante *, ayant travaillé pendant soixante ans à prêcher la parole de Dieu, et ayant donné en même tems l'exemple d'une vie pénitente et d'une patience inaltérable dans l'infirmité dont il était atteint *. Deux ecclésiastiques avaient été d'abord chargés par M. de La Fayette de l'établissement du séminaire de Limoges; mais, comme ils se livraient en même tems aux missions, et ne pouvaient en conséquence donner la même attention à la première œuvre, l'évêque pria l'abbé de Bretonvilliers, supérieur général de Saint-Sulpice, de lui procurer un homme habile et capable de diriger le séminaire naissant *. L'abbé de Bretonvilliers lui indiqua Jean Bourdon, docteur de Sorbonne, qui n'avait pas moins de mérite que de piété. Ce choix eut une heureuse influence pour le bien du diocèse; l'abbé Bourdon étant arrivé à Limoges avec quelques autres ecclésiastiques, prit * la conduite du séminaire, placé alors au château d'Isle, qui avait été cédé pour cet effet par l'évêque. Il y établit les mêmes réglemens qu'au séminaire Saint-Sulpice, et sut gagner à la fois, par son esprit et sa douceur, la confiance du prélat et celle du clergé. Par ses conseils, l'évêque

* En 1671.

* 19 août.

* *Discours sur la Vie et la mort du P. Le Jeune*, par Ruben, Toulouse, in-8°.

* Manusc. de Grandet.

* En 1662.

attira bientôt le séminaire à Limoges, et l'abbé de Savignac, homme riche et considéré du pays, qui consacrait ses revenus en bonnes œuvres, aida par ses libéralités à cette translation. Martial de Maledent de Savignac, étant devenu héritier de tous les biens de sa famille *, fit bâtir, près de l'hôpital, une maison pour le séminaire, à condition que celui-ci se chargerait du soin des malades. On accepta d'abord cette condition; mais on s'aperçut ensuite qu'elle détournait trop les maîtres comme les élèves des études et du recueillement nécessaires; et le nombre des séminaristes étant d'ailleurs fort augmenté, l'abbé de Savignac, toujours disposé à favoriser les projets utiles, acheta dans la ville une plus grande maison où on transporta le séminaire*. Le clergé du diocèse donna des fonds pour consolider cet établissement. Le premier local fut consacré à une association de missionnaires, qui devaient aussi donner leurs soins à l'hôpital. Michel Bourdon, curé du Hâvre, vint à Limoges, à la sollicitation de son frère, et prit * la direction de la maison des missions. Cet ecclésiastique n'avait pas moins de mérite que son frère; il devint grand-vicaire, composa des livres liturgiques pour le diocèse. Tous deux rendirent d'importans services à la religion dans ce pays (1).

* *Voyez* une notice sur lui dans les manusc. de Grandet.

* En 1667.

* En 1668.

---

(1) Jean mourut * dans ses fonctions de supérieur du séminaire, et Michel quatre ans après *. Leur neveu, Claude Le Maire, qu'ils avaient attiré à Limoges pour les seconder dans leurs travaux, fut placé * à la tête de la maison de la

* 29 août 1701.

* 1er. Juin 1705.

* En 1682.

Un autre saint prêtre du même pays mérite de partager les éloges que nous avons donnés à ces hommes estimables. Pierre Mercier, né à Limoges, * fut d'abord curé de Saint-Priest-sous-Aixe; mais, quoique ce bénéfice lui offrit un revenu avantageux et une existence agréable, il le quitta pour se vouer au service des pauvres dans l'hôpital de Saint-Gérald. Sa vie y était austère et pénitente. L'abbé de Savignac étant allé se joindre à lui, ils habitaient tous les deux une maison contigüe à l'hôpital, et y vivaient en communauté avec des ecclésiastiques animés du même esprit. Savignac continua jusqu'à la fin à encourager toutes les bonnes œuvres; ses revenus étaient uniquement consacrés à cet objet; il augmenta considérablement les bâtimens de l'hôpital, établit, comme nous l'avons vu, le séminaire et la maison des missions, et eut beaucoup de part à l'institution du petit couvent de Sainte-Claire, à la formation d'une maison de pénitentes et à celle des Filles de Saint-Alexis qui servaient les pauvres dans l'hôpital de Saint-Gérald. Ces Filles furent principalement instituées par Mlle. Petiot, demoiselle d'une rare vertu, qui s'était vouée au service des malades dans ce même hôpital. Les Filles de Saint-Alexis ne gardaient point la clôture, mais se livraient à toutes les œuvres de charité extérieures, comme les Soeurs de Saint-Vincent de Paul. L'abbé de

* Manusc. de Grandet.

---

mission, et devint ensuite supérieur du grand séminaire : il mourut * à la suite des maladies qui affligèrent le royaume après l'hiver de 1709.

* 29 juin 1710.

Savignac put voir avant sa mort * le succès de ses soins. Pour l'abbé Mercier, il jouit constamment de la confiance de M. de La Fayette, qui le choisit pour son directeur; son zèle et sa charité parurent dans la manière dont il s'acquitta des fonctions d'administrateur de l'Hôpital-Général. C'était un de ces hommes humbles, désintéressés et laborieux qui savent faire le bien sans éclat, et qui attachent leurs noms à des entreprises utiles sans se soucier de transmettre la mémoire de leurs services. L'abbé Mercier survécut vingt ans * à l'abbé de Savignac.

* Arrivée le 17 octobre 1670.

* Il mourut en février 1690.

La dernière moitié de l'épiscopat de M. de La Fayette fut surtout marqué par un redoublement de zèle et par d'utiles établissemens. Il fit une seconde visite générale de son diocèse *, et il réunit son séminaire à celui de Saint-Sulpice. Devenu vieux *, il demanda et obtint pour coadjuteur Louis de Lascaris d'Urfé, qui était tout-à-fait digne de lui succéder. Louis d'Urfé avait passé plusieurs années tant à la cour de France qu'à celle de Savoye; on le connaissait alors sous le nom de comte de Sommerive. Ses réflexions lui firent sentir le vide de tout ce que le monde estime le plus, et, entraîné par un véritable esprit de piété, il entra au séminaire Saint-Sulpice, quoiqu'il fut l'aîné de sa maison, et se livra de bonne heure à l'exercice du ministère sur cette paroisse. Ayant été sacré évêque *, il se rendit de suite à Limoges et se logea au séminaire, où il aimait à former les jeunes élèves par ses exemples aux vertus de leur état. Les vertueux prêtres que nous avons

* De 1649 à 1652.

* Il mourut le 3 mai 1676, à quatre-vingt-six ans, et après quarante-huit ans d'épiscopat.

Le 11 janvier 1677.

nommés obtinrent sa confiance comme celle de son prédécesseur, et continuèrent à régir sous lui le diocèse. M. d'Urfé résidait au milieu de son troupeau; il tint des synodes, visita les églises et favorisa les missions; il y en eut surtout de son tems une qui fut donnée par le père Honoré de Cannes, Capucin, et qui eut un grand succès. L'évêque prêchait lui-même soit à Limoges, soit dans ses visites; son assiduité à ses fonctions et sa vie austère lui attirèrent des infirmités précoces. On aura une haute idée des vertus du prélat en lisant le *Portrait de feu M. d'Urfé*, par du Carrier *; écrit d'ailleurs tout en réflexions, et qui ne présente point de faits. L'évêque de Limoges ne gouverna son diocèse que dix-huit ans, et sa mort (1) fut aussi édifiante que sa vie.

* Poitiers, 1698, in-12.

XLVII. Vialart, évêque de Châlons; Mlle de Dampierre.

A ces provinces privilégiées on peut joindre encore Châlons-sur-Marne, où, dans des rangs divers, brillaient deux personnages célèbres, chacun par différens genres de services. Cette ville avait alors pour évêque Félix Vialart, né à Paris *, et fils de cette présidente de Herse qui fut tour à tour liée avec saint François de Sales

* En 1613.

---

(1) Il mourut le 30 juin 1695. Son frère, François d'Urfé, d'abord marquis de Baugé, puis abbé d'Uzerche, passa comme missionnaire dans le Canada, et y resta vingt-trois ans, occupé à annoncer la parole de Dieu. De retour en France, il s'efforça de mettre la réforme dans l'abbaye d'Uzerche, et mourut dans de vifs sentimens de piété le 30 juin 1701. Deux autres frères puinés du prélat furent, l'un prêtre de l'Oratoire, l'autre doyen de l'église du Puy. Toute cette famille était dans la piété. (*Voyez* le *Mercure* de Visé, juillet 1695.)

et avec saint Vincent de Paul, et qui prit part à toutes les bonnes œuvres de son tems. On dit que saint François de Sales bénit le fils de la présidente, qui, s'étant destiné à l'état ecclésiastique, fut reçu docteur *, et assistait à des conférences que le Père Eudes, encore membre de la congrégation de l'Oratoire, donnait à Paris aux jeunes ecclésiastiques. Il fut fait coadjuteur de Châlons *, sur le refus de l'abbé Olier. Les modèles qu'il se proposa de suivre furent saint Charles Borromée et saint François de Sales. Dès la première année il forma un séminaire, et dans la suite il en établit un autre à Joinville. L'institution des conférences ecclésiastiques, la tenue de fréquens synodes, le soin qu'il prit de faire assidûment ses visites pastorales, la publication de sages réglemens, l'établissement de plusieurs communautés et d'écoles chrétiennes, la distribution de bons livres, tels furent les principaux monumens du zèle de ce prélat. On a vu qu'il avait procuré une grande mission à sa ville épiscopale. Sa cathédrale ayant été détruite par le feu du ciel, il la rebâtit en peu de tems, et s'imposa pour cet effet de généreux sacrifices. On dit que ce prélat ne fut pas exempt de préventions sur quelques points; mais ces nuages ne sauraient ternir la réputation de piété et de sagesse qu'il s'était acquise, et ne doivent point nous empêcher de célébrer les effets de son zèle. Il mourut * dans son séminaire, ayant tout donné aux pauvres.

* En 1638.

* Et sacré en 1642.

* Le 10 juin 1680.

Dans la même ville vivait une pieuse fille, digne émule des Le Gras, des Pollalion et des autres

généreuses dames de ce siècle. Marie-Anne de Dampierre *, née au château du Han, près de Sainte-Menehould, était fille du comte de Dampierre, mestre de camp, et de Marie de Beaufort. Elevée dans la piété, elle prit sous la direction d'une mère estimable le goût et l'habitude des bonnes œuvres. Elle renonça au mariage, et, ayant perdu son père *, elle se retira à Châlons, renonça aux sociétés, et partagea son tems entre la prière et le soin des malheureux. Les pauvres, les personnes qui vivaient dans le désordre, les enfans et surtout les orphelins, les vieillards, les ignorans, les malades étaient l'objet de ses soins assidus. Elle recevait chez elle des femmes et des filles du peuple, leur faisait des instructions et les admettait même à sa table. Elle allait dans les hôpitaux et y exerçait envers les pauvres malades des actes merveilleux de charité, sans que les services les plus pénibles pussent la rebuter un instant. Elle voulut se charger presque seule des enfans trouvés que l'on recevait dans l'hôpital, et donna une somme considérable pour agrandir leur bâtiment. La guerre vint lui fournir de nouvelles occasions de montrer le généreux dévoûment dont elle était animée. La ville de Châlons était un dépôt où l'on envoyait les prisonniers, les malades et les blessés. Mlle. de Dampierre s'empressait de les visiter, de les soulager, de les consoler ; sa douceur et sa charité triomphaient des caractères les plus durs, des préventions les plus enracinées et des passions les plus fougueuses. Catholiques et protestans, elle les soignait tous également, les ha-

* *Vie de Mlle. de Dampierre.*

* En 1651.

billait, les instruisait, pansait leurs plaies, leur procurait des secours de toute espèce. Après la bataille de Senef *, environ cinq cents prisonniers arrivèrent à Châlons, les uns blessés, les autres malades, tous harassés et dépouillés de tout. Mlle. de Dampierre redoubla de zèle pour soulager ces malheureux; elle sollicita les personnes riches en leur faveur, et leur distribua des vivres, des habillemens et des remèdes. Elles leur faisait apprêter à manger chez elle, et les visitait quatre ou cinq fois par jour. Ces pauvres gens ne l'appelaient que leur mère, et elle leur rendait en effet tous les bons offices de la mère la plus tendre, et trouvait moyen de se faire comprendre par signes de ceux même qui n'entendaient pas le français. Son assiduité dans un lieu où régnaient des maladies nombreuses et un air pernicieux lui fit contracter la fièvre d'hôpital, qui l'enleva au bout de quelques jours. Elle expira le jour même de la fête de Saint-Charles *, dont elle avait imité l'héroïque dévoûment. On trouva chez elle des écrits de piété qu'elle avait composés pour s'exciter au service et à l'amour de Dieu.

* 12 août 1674.

* 4 novembre 1674.

Ce n'était pas seulement dans quelques provinces favorisées que la religion avait à se féliciter de ces grands exemples. Dans les autres parties du royaume, de pieux personnages servaient, chacun suivant leurs moyens, l'Eglise et l'humanité. Dans toutes les classes brillaient de hautes vertus. Le clergé, le cloître, les simples fidèles, semblaient animés par une généreuse émulation. On découvrait surtout dans le clergé

les suites de l'influence de saint Vincent de Paul par le grand nombre d'évêques et de prêtres qui honoraient leur ministère. Nous en avons déjà nommé beaucoup dans ce *Tableau*; soit avec quelque étendue, soit brièvement et en passant. Mais il nous en reste encore plusieurs à indiquer, et, si nous sommes obligés de nous borner dans cette nomenclature, nous allons du moins parcourir rapidement les diverses conditions, et signaler quelques personnages qui dans chacune se signalèrent par leur zèle, leurs travaux ou leurs vertus.

XLVIII. Saints évêques.

L'épiscopat comptait plusieurs pasteurs distingués et dignes de leurs hautes fonctions. Jacques Danès évêque, de Toulon, avait d'abord été marié, et avait rempli successivement les charges de conseiller au grand conseil, de président de la chambre des comptes et de conseiller d'Etat : ayant perdu sa femme, il quitta ses emplois et embrassa l'état ecclésiastique. Devenu évêque de Toulon *, cette nouvelle carrière ne fut pas moins honorable pour lui que la première. La prière, l'amour de la retraite et de la pénitence, la vigilance sur son troupeau, d'abondantes aumônes, tels étaient les traits distinctifs de ce prélat. Il établit une maison de l'Oratoire à Hyéres et plusieurs communautés dans son diocèse. Il donna sa démission pour ne s'occuper que de son salut, et mourut * à Paris en réputation de sainteté. Artus de Lionne, évêque de Gap, avait été, comme le précédent, engagé dans le mariage, et fut père de Hugues de Lionne, ministre d'Etat sous Louis

* En 1640.

* 5 Juin 1662.

XIV. Artus était conseiller au parlement de Grenoble, et prit les ordres sacrés après la mort de sa femme. Sa régularité et son zèle le firent juger digne de l'épiscopat; on le nomma évêque de Gap*. Ce diocèse avait été fort maltraité lors des guerres des protestans; la cathédrale était presque en ruine, et les biens des églises et des pasteurs avaient été envahis. L'évêque visita les lieux les plus inaccessibles, répara sa cathédrale et suppléa de ses propres fonds aux besoins des pasteurs. Son attachement pour son troupeau lui fit refuser l'archevêché d'Embrun, auquel il avait été nommé*. Louis de Bassompierre, évêque de Saintes, érigea un séminaire et passa deux ans entiers à visiter son diocèse; il abandonna la charge de premier aumônier du duc d'Orléans, pour se livrer entièrement aux fonctions de sa place. Sa charité pour les pauvres ne connaissait pas de bornes*. Nicolas Colbert, évêque de Luçon, puis d'Auxerre, était frère du célèbre ministre de ce nom; mais il n'avait pas besoin de la faveur pour arriver à l'épiscopat. Toutes les qualités d'un bon évêque brillaient en lui; une piété tendre, une grande intégrité de mœurs, un zèle ardent pour la régularité de la discipline, une charité admirable pour les pauvres. Il bâtit un hôpital à Auxerre et érigea un séminaire dans son propre palais*. Nicolas Sevin, évêque de Sarlat, puis coadjuteur d'Alain de Solminiac à Cahors, se montra digne de succéder à un si saint évêque; il était aussi régulier pour lui-même que vigilant pour les autres, et il annonçait la parole de Dieu à ses

* En 1637.

* Il mourut le 18 mai 1663.

* Il mourut le 1er. juillet 1676.

* Il mourut le 5 octobre 1674.

peuples en même tems qu'il la leur faisait aimer par ses exemples *.

* Il mourut en 1678.

XLIX. Pieux personnages dans les autres classes.

Dans les autres classes, nous ne rapporterons que quelques exemples choisis, réservant pour les notes à la fin du volume les noms qu'il ne nous était pas permis d'omettre entièrement. Parmi les vertueux prêtres, un des plus remarquables fut Charles de Saveuses *, né dans la ville d'Amiens, et d'abord destiné au service. Ses parens le menèrent même à la cour, et ce jeune homme ayant voulu renoncer au monde à l'âge de vingt-deux ans, et étant entré dans un monastère, son père alla le chercher et s'efforça de lui inspirer d'autres goûts ; mais, à l'âge de près de trente ans, on lui permit enfin de suivre son attrait pour l'état ecclésiastique. Après s'être disposé aux ordres dans la retraite, il s'appliqua quelque tems aux missions, et acheta, par obéissance pour son père, une charge de conseiller au parlement. Ce ne fut point pour lui un simple titre ; assidu à ses fonctions, zélé pour la justice, il remplissait avec une rigoureuse exactitude toutes les obligations de sa place, sans que la qualité de magistrat lui fît négliger les devoirs de l'ecclésiastique. Toute sa conduite était digne de l'esprit de son état. Eloigné de toute nouveauté, inviolablement attaché à l'Eglise et au saint Siége, il vivait dans les pratiques de la piété, et même de la pauvreté et de la pénitence. Ses revenus étaient consacrés en bonnes œuvres, et il rétablit, entr'autres, par ses libéralités le couvent des Ursulines de Magny. L'abbé de Saveuses était lié avec saint Vincent

* *Voyez* sa Vie, par le Père de Vernon, 1678, in-8°.

de Paul et avec Claude Bernard, et n'avait pas moins de zèle que de prudence pour tout ce qui pouvait être utile à la religion * (1).

* Il mourut le 1er. juillet 1670.

Une illustre famille offrit une réunion touchante d'exemples de dévoûment et de renoncement au monde. Anne-François, marquis de Beauvau, né en Lorraine *, après avoir passé vingt ans dans l'état de mariage, obtint le consentement de sa femme pour vivre dans la retraite; il entra chez les Jésuites, reçut les ordres sacrés, et s'appliqua pendant quelques années aux missions. Son désir le plus ardent était d'être envoyé prêcher la foi chez les infidèles, mais on ne jugea pas convenable de le destiner à un emploi plus pénible encore pour un homme de son âge et de son rang. La candeur et l'humilité de ce seigneur étaient encore plus admirables que son courage et son zèle *. Sa femme, Marguerite de Raigecourt, qui était aussi d'une des familles les plus honorables de la province, avait fait de son côté vœu de continence entre les mains de l'évêque de Toul, et passa le reste de ses jours dans les exercices de piété. L'un et l'autre avaient été devancés dans la retraite par leur fils aîné, Joseph de Beauvau, qui entra également chez les Jésuites, et une de leurs filles fit profession dans l'ordre de la Visitation. On a recueilli dans un même ouvrage * l'histoire de ces généreux sacrifices. Une autre famille présentait de nombreux exemples de renoncement au monde. Louis de

* *Voyez* sa Vie, par Nyel; Paris, 1683, in-8°.

* Il mourut le 23 mai 1669.

* *Histoire d'une sainte et illustre Famille*; Paris, in-12.

(1) *Voyez* la 3e. note du IVe. livre, à la fin du vol.

Menon, gentilhomme de Touraine, après avoir servi avec distinction, s'était marié et avait eu sept enfans. Étant devenu veuf, il se crut appelé à l'état ecclésiastique et prit les ordres. Se voyant l'aîné de plusieurs frères et sœurs qui avaient comme lui le goût de la piété, il résolut de fonder un monastère, obtint l'agrément de l'archevêque de Tours, et acheta la maison de la Bourdillière dans la paroisse de Genilly *. Sa famille seule composa d'abord le couvent où entrèrent sept de ses sœurs, dix de ses nièces et ses quatre filles. La maison était assez vaste pour contenir soixante religieuses, et le pieux fondateur la pourvut de tout ce qui était nécessaire pour la splendeur du culte divin. Deux frères et deux fils de Louis de Menon suivirent son exemple et furent élevés au sacerdoce; ils dirigeaient le monastère où étaient leurs parentes. Cette fondation, si digne d'un siècle religieux, fut depuis autorisée par des lettres-patentes *. Louise de Lorraine, princesse de Ligne, montra dans un haut rang son dévoûment: elle était fille de la pieuse comtesse de Chaligny, qui avait pris elle-même l'habit de religieuse à Charleville. Mariée à Florent, prince de Ligne, qu'elle perdit après quatorze ans de mariage, elle fonda dans la ville de Mons un couvent de Capucines, y entra elle-même et y passa plus de trente ans dans l'observance exacte d'une règle austère *. C'est ainsi que les exemples d'une piété généreuse se perpétuaient dans les plus illustres maisons * (1).

* Il mourut en mai 1702, âgé de soixante-quatorze ans.

* 3 avril 1688.

* Elle mourut le 15 novemb. 1667.

* Voyez sa Vie par Gar-

(1) *Voyez* la 4e. note du IVe. livre, à la fin du vol.

de; Mons, in-4°.

Il entre plus dans notre plan d'insister sur les exemples de vertus qui brillaient au milieu du monde. De simples fidèles alliaient dans différentes conditions les devoirs de leur état avec les pratiques de la perfection chrétienne. La magistrature surtout offrait de beaux exemples d'une piété solide jointe à l'accomplissement exact des fonctions les plus utiles à la société. Guillaume Ribier, conseiller d'Etat *, né à Blois, y remplit des emplois honorables. Sa réputation d'habileté et d'intégrité fixa l'attention du cardinal de Richelieu, qui voulut l'attirer à la cour; mais le magistrat modeste ne fut point ébloui d'une perspective qui en eût séduit tant d'autres. Il refusa les faveurs du ministre. Consulté de toutes parts, ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent cependant jamais de remplir fidèlement chaque jour toutes les pratiques de piété qu'il s'était prescrites. L'exercice de l'oraison lui était familier, et la simplicité et la frugalité de ses mœurs tournaient à l'avantage des pauvres auxquels il dispensait largement ses bienfaits *. Jean de Gaumont, conseiller au parlement de Paris, n'avait pas fait une étude moins approfondie de la religion que des matières propres de son état, et cette étude n'avait point été stérile chez lui, et lui avait inspiré une piété sage et éclairée. Dans ses dernières années surtout, la prière, de saintes lectures, la méditation des vérités de la religion occupaient tous ses momens. L'abbé Fleury, qui avait connu ce magistrat et qui avait reçu de lui des conseils pleins de sagesse, a tracé son Eloge

* *Abrégé de la Vie de Ribier*, par Belot, 1666.

* Mort le le 21 janvier 1663.

* *Nouveaux Opuscules de Fleury*, 1818, in-12, page 343.

qu'on nous a fait connaître récemment *. (1).

* *Voyez* sa Vie, 1685, in-12.

Marie de Buhi de Mornai fut aussi au milieu du monde un exemple de vertus qui eussent édifié le cloître. Elle était nièce du fameux du Plessis-Mornai par son père, et de l'abbé de Saveuses par sa mère *. Elle resta dans le célibat, et renonça au dessein qu'elle avait de se faire religieuse pour obéir à sa mère qui désirait la conserver auprès d'elle, et qui cependant la traitait avec assez de rigueur. Mlle. de Buhi lui fut toujours soumise, même dans un âge avancé. A une patience inaltérable elle joignait des pénitences austères et l'exercice des œuvres de charité, visitant assidûment les malades, et assistant avec zèle le prochain, tant pour les besoins du corps que pour ceux de l'âme. Aussi douce pour les autres que sévère pour elle-même, elle avait dans le caractère cette trempe de courage que la piété fortifie, et qui rend une âme supérieure aux contradictions humaines, aux faiblesses de la nature et aux obstacles qui se rencontrent sans cesse dans le chemin de la vertu * (2).

* Elle mourut le 11 avril 1664.

L. Ecrivains distingués et savans.

A l'influence de ces exemples se joignait celle de quelques savans qui honorèrent et servirent la religion par des travaux plus ou moins importans. Le plus célèbre de tous est Pascal, qui n'a droit d'être mentionné ici que pour ses *Pensées sur la religion*, mais auquel cet ouvrage, tout imparfait qu'il est, assure une place parmi les plus illustres apologistes du christianisme. Blaise Pascal,

(1) *Voyez* la 5e. note du IVe. livre à la fin du vol.
(2) *Voyez* la 6e. note, *ibid.*

né à Clermont *, montra presque dès l'enfance une facilité prodigieuse pour les sciences, et fit d'étonnans progrès dans les mathématiques. Ses expériences, ses découvertes et ses démonstrations sont assez célèbres, et n'appartiennent point d'ailleurs à notre sujet; mais ce génie élevé étudia de bonne heure la religion, et non-seulement il soumit sa raison aux principes de la foi et s'honora de la docilité et de la simplicité de sa croyance, mais il fit son étude principale de méditer sur les vérités chrétiennes, et se proposa de rassembler les grandes preuves de la révélation. Le délabrement de sa santé l'empêcha de terminer son ouvrage, où l'on ne voit en quelque sorte que les matériaux de l'édifice qu'il voulait élever, mais ces matériaux portent l'empreinte du génie, et, dans l'état informe et incomplet où ils nous sont parvenus, ils offrent encore un monument honorable et des preuves décisives contre les incrédules. Pascal fait connaître à l'homme son ignorance et sa misère; il abat son orgueil, et lui montre la religion comme le seul remède et la seule lumière de son intelligence. La hauteur des vues et la profondeur des raisonnemens sont encore relevées par les applications que l'auteur fait de l'Ecriture sainte et par les rapports qu'il trouve entre notre état actuel et les vérités que la foi nous enseigne. Les mœurs de Pascal répondaient à ses principes; sévère pour lui-même, patient dans les maux, compatissant pour les malheureux, il eût mérité tous les éloges, s'il eût su se défier des impressions que lui donnèrent quelques amis, et s'il eût

* En 1623.

évité de servir les intérêts d'un parti peu digne de lui *.

* Il mourut le 19 août 1662.

Dans des degrés inférieurs, des écrivains estimables se faisaient connaître par différens genres de recherches et de travaux. Les uns étudiaient l'antiquité et cultivaient l'érudition, les autres s'appliquaient aux différentes parties de la théologie; plusieurs s'exerçaient sur l'Ecriture sainte et sur diverses matières de critique et de littérature. Il est remarquable que la plupart d'entr'eux appartenaient à l'état religieux, et ces nombreux exemples répondraient, s'il en était besoin, aux détracteurs des cloîtres, et montreraient l'utilité de ces corps où, loin du tumulte du monde, on pouvait se livrer à d'utiles travaux. Nous renvoyons à la fin de l'ouvrage les noms de ces hommes remarquables par leurs talens, leur caractère ou leurs écrits (1).

LI. Eglise du Canada.

Un coup-d'œil sur deux missions importantes hors du royaume complète le tableau des efforts, du zèle et de la piété pour toutes les entreprises honorables et utiles à la religion. La première de ces missions est celle du Canada, dont nous avons déjà vu l'origine et les progrès. * L'évêque de Petrée, arrivé dans ce pays, comme on l'a vu, avec le titre de vicaire apostolique, y montrait le courage d'un apôtre. Son clergé ne faisait qu'une famille avec lui; tout était commun entr'eux, biens, bénéfices, pensions. La maison de l'évêque était celle de tous; tous les ecclésiastiques y étaient

* *Mémoires sur la Vie de M. de Laval* (par Latour, 1762, in-12.

(1) *Voyez* la 7e. note du IVe. livre, à la fin du volume.

reçus comme les enfans d'un même père et les membres d'une communauté unie par les plus tendres liens. Le prélat, ayant fait un voyage en France*, obtint l'érection d'un séminaire qui fut uni à celui des Missions-Etrangères de Paris. On régla que la dîme pour les cures serait payée au séminaire. Par là l'évêque maintenait l'esprit de désappropriation qu'il avait établi dans son clergé, et qui était si propre à conserver l'union, l'ordre et la dépendance, lesquels assuraient de plus en plus le succès du ministère. Quand le séminaire eut été bâti, M. de Laval lui donna tous ses biens, et y unit les cures de la campagne, ainsi que le chapitre et la cure de Québec. Il voulut que chacun apportât dans la masse commune ce que produirait chaque paroisse, après avoir prélevé les dépenses nécessaires et les aumônes convenables. Toutes les cures n'étaient que des espèces de missions, et les curés devaient rendre compte de leurs revenus au supérieur du séminaire. Ce plan de gouvernement avait été dressé d'après les vues du pieux de Bernières*, ce sage et fervent solitaire qui avait établi à Caen une si touchante association, et qui avait formé le dessein de reproduire dans le Canada ces communautés des premiers chrétiens, dont le tableau nous charme encore après tant de siècles. Le vicaire apostolique donnait lui-même l'exemple de la pauvreté; la promesse de désappropriation qu'il exigeait de ses prêtres, il la fit lui-même. Père de son clergé, il le consultait sur toutes les choses importantes. Il ne se borna pas à unir les prêtres entr'eux, et fit entrer dans cette association les

* En 1662.

* Tom. Ier. pag. 388.

Jésuites, la congrégation de Saint-Sulpice et le séminaire.

Pour donner encore plus d'autorité au vicaire apostolique et rendre son titre plus stable, le
* En 1670. Pape, sur la demande du Roi, érigea * Québec en évêché, et François de Laval y fut nommé; mais il n'obtint ses bulles que quatre ans après. La dotation de l'évêché et du chapitre fut formée des deux menses de l'abbaye de Maubec en Berri, et depuis l'abbaye de l'Estrée, diocèse d'Evreux, fut encore unie au nouvel évêché. L'évêque forma un petit séminaire; il établit à la côte de Beaupré un pensionnat pour apprendre des métiers à des enfans de la campagne; on avait cru ce moyen propre à former des ouvriers chrétiens pour la colonie. De plus, le séminaire de Québec avait des Frères ou *Donnés*, à l'instar des Frères convers dans les monastères; ces Frères faisaient des vœux simples, et servaient dans la maison comme ouvriers ou comme domestiques. On célé-
* En 1666. bra dans la même année * à Québec la dédicace de trois églises, celle de la paroisse, celle des Jésuites et celle des Ursulines. Les églises de la campagne furent bâties successivement. Les Ré-
* En 1669. collets vinrent aussi à Québec *, et y formèrent un établissement; dans la suite ils bâtirent des couvens à Montréal et aux Trois-Rivières.

L'évêque de Québec était doué de toutes les qualités nécessaires pour établir solidement la religion dans ce pays. Infatigable dans son zèle, il parcourait son diocèse, bravant les dangers, les privations et les obstacles qui se rencontraient à

chaque pas dans une colonie nouvelle, et exposée aux incursions des sauvages. Il se livrait aux soins du ministère avec toute l'activité de la jeunesse, et réprimait de tout son pouvoir les abus et les désordres. Un de ses plus vifs sujets de chagrin était le commerce des liqueurs fortes que des marchands avides faisaient avec les sauvages. Non-seulement l'usage immodéré de ces liqueurs, pour lesquelles ces peuples avaient une passion extrême, nuisait aux progrès de la religion parmi eux, et amenait beaucoup de désordres; on attribue encore à l'usage des boissons spiritueuses l'extinction entière de ces tribus qui ont disparu totalement du pays. L'évêque tenta tous les moyens pour arrêter ce commerce, et sollicita des ordres du Roi qui furent mal exécutés. A l'activité du zèle, il joignait l'autorité de l'exemple. Sa piété tendre montrait toujours en lui l'associé fervent des congrégations du Père Bagot et de Bernières. Plusieurs de ses anciens confrères étaient venus avec lui à Québec, et il aimait à suivre avec eux les exercices ordinaires de ces sortes de réunions. Son clergé s'accrut successivement de plusieurs ecclésiastiques français qui venaient partager ses fatigues, et parmi lesquels plusieurs étaient d'un nom distingué *. Les soins de ces généreux ouvriers firent fructifier la piété parmi les habitans. On vit dans le Canada de grands exemples de vertu. Une Hospitalière de Bayeux, Mlle. Simon de Longpré, religieuse sous le nom de Sœur Catherine de Saint-Augustin, fut attirée à Québec par le désir de servir les pauvres, et mourut en odeur de sainteté *. Madeleine de Chau-

* Les abbés de Caylus, de Cicé, d'Urfé, etc.

* En 1668.

vigny, dame de La Peltrie, qui s'était rendue au Canada par le seul désir d'y servir la religion, consacra sa fortune à y établir les Ursulines, et s'appliquait elle-même à l'instruction des jeunes filles *. Mme. Martin, de Tours, Ursuline sous le nom de Marie de l'Incarnation, était venue dans le Canada en même tems que Mme. de La Peltrie, et par les mêmes motifs. Elles commencèrent ensemble * à se livrer à l'instruction des jeunes filles, tant parmi les Français que parmi les sauvages. Marie de l'Incarnation fut trois fois supérieure de la maison naissante, elle rebâtit le couvent qui avait été consumé par un incendie, et fut un modèle de courage dans les traverses, de patience dans les infirmités et de zèle pour faire connaître la religion parmi les sauvages (1). Une fille sau-

* Elle mourut le 25 novemb. 1671.

* En 1639.

---

(1) On a deux Vies de cette sainte femme, l'une par son fils, Claude Martin, religieux Bénédictin *; l'autre par le Père Charlevoix, Jésuite *. Le premier, que nous ferons connaître dans le livre suivant, a de plus publié les *Lettres* de sa mère * et les *Retraites* de la même *. Ces écrits donnent tous une haute idée des progrès que Marie de l'Incarnation avait faits dans l'amour de la perfection et des croix. Marie Guyard, dame Martin, née à Tours *, avait été mariée de bonne heure, et était restée veuve au bout de deux ans; elle fut éprouvée par de grandes contradictions, qui affermirent sa vertu; et, après de longues délibérations elle céda au vif attrait qu'elle se sentait pour la vie religieuse. On l'admit chez les Ursulines de Tours *; c'est là que Mme. de La Peltrie, qui était instruite de son mérite, vint la chercher pour aller commencer un établissement en Canada. Elles partirent de Dieppe * avec quelques autres Ursulines et trois Hospitalières que la duchesse d'Aiguillon envoyait à Québec.

* 1670, in-4°.
* In-8°.
* 1677, in-4.
* 1682, in-12.
* En 1599.
* En 1631.
* 4 mai 1639.

vage, Catherine Tégahkouita, est citée dans les *Lettres édifiantes* * comme un exemple du pouvoir de la grâce qui transforme un infidèle en un vase d'élection : cette fille paraît avoir porté la pratique des vertus jusqu'à l'héroïsme *. Des missionnaires, des laïcs, des sauvages même périrent victimes de leur attachement à la foi.

* Tom. IV, *Mémoires d'Amérique*, pag. 26, édit. in-8°. Lyon, 1819.

* Elle mourut en 1670.

A l'autre extrémité de la colonie, l'établissement de Montréal prospérait aussi par les soins de la piété. Nous avons parlé de l'association qui s'était formée à Paris pour propager la religion dans cette île. Tandis que la duchesse d'Aiguillon, Mme. de La Peltrie et Mme. Martin formaient à Québec un hôpital et des écoles, trois autres femmes rendaient le même service à Montréal, Mme. De Bullion par ses libéralités, Mlle. Manse par son zèle actif dans l'hôpital, et Marguerite Bourgeois par la formation d'un nouvel institut *. Ces deux dernières firent un voyage en France pour y chercher des sujets capables de les seconder, et elles retournèrent en Canada, emmenant l'une dix-huit filles pour diriger les écoles, et l'autre trois Hospitalières. Jeanne Manse continua

* *Vie de Marguerite Bourgeois à Villemarie* (Montréal), 1818, in-8°.

Malgré les libéralités de Mme. de La Peltrie, la communauté naissante éprouva souvent de grands besoins dans une colonie nouvelle et privée de ressource. La Mère Marie de l'Incarnation soutint le courage de ses Sœurs ; elle n'était jamais troublée des soins extérieurs, et ne semblait pas s'apercevoir des nécessités et des privations qu'elle endurait. Cette sainte femme mourut à Québec * en grande réputation de piété. (*Voyez* les deux Vies et les ouvrages que nous avons indiqués plus haut)

* 30 avril 1672.

ses soins à l'hôpital, et mérita par ses services d'être vivement regrettée de la colonie *. Sur ces entrefaites, l'abbé de Bretonvilliers ayant acquis les droits des autres associés, sa congrégation devint * propriétaire de toute l'île; elle fit défricher les terres, établit des paroisses, bâtit des églises, et favorisa de tout son pouvoir les progrès de la religion. Deux de ses prêtres, MM. Le Maître et Vignat, furent victimes de leur zèle pour la conversion des sauvages. Marguerite Bourgeois obtint * de former une association de pieuses filles, qui, sous le titre de Congrégation de Notre-Dame, se consacrèrent à l'instruction de la jeunesse. Elle bâtit une maison pour sa communauté, éleva une chapelle et donna peu à peu à sa congrégation une forme régulière; elle forma même des établissemens dans d'autres parties de la colonie, à Québec, dans l'île Royale, dans l'île d'Orléans. Depuis, la Congrégation de Notre-Dame s'étendit encore; et dans le siècle suivant elle comptait cent cinquante sujets, et dirigeait vingt écoles gratuites. Louis XIV leur accorda une pension pour les mettre en état d'entretenir des écoles pour les filles des sauvages.

* Elle mourut en 1673.

* En 1671.

* En 1671.

LII. Missions des Indes orientales.

L'autre mission lointaine, que le zèle de plusieurs personnes pieuses de la capitale avait préparée, était celle de la Chine et des Indes dont nous avons raconté l'origine *. Les trois nouveaux évêques partirent successivement pour leur destination *. M. de La Mothe-Lambert, évêque de Béryte, arriva dans le royaume de Siam *, et y commença l'exercice de son ministère. M. Coto-

* Tom. Ier, pag. 401.

* *Hist. de l'Etabl. du Christian.*, t. II, in-12.

* En 1662.

lendi, évêque de Métellopolis, s'embarqua* à Marseille avec deux missionnaires, Chevreuil et Hainques. Un pieux laïc les accompagnait; c'était Jean-François de Fortis de Claps, d'une famille riche d'Aix, qui, s'étant donné à la piété, vivait alors dans les pratiques de la pénitence, visitant les hôpitaux, soignant et instruisant les malades. Il voulut partir avec les missionnaires qu'il se proposait d'assister comme catéchiste, afin d'avoir part au mérite de leurs travaux, et de contribuer aussi à répandre la foi. Ils prirent leur route par Alexandrette, Bagdad et Bassora; mais l'évêque de Métellopolis mourut * à Pallacol, près Masulipatam, dans l'Inde. Ce prélat n'avait que trente-deux ans, et sa perte à cet âge était d'autant plus sensible pour les missions, qu'il était doué d'un zèle à toute épreuve. On nous a communiqué sa Vie manuscrite, d'où nous avons tiré plusieurs faits peu connus. M. de Fortis lui survécut peu, et mourut à Masulipatam. Les deux missionnaires arrivèrent seuls à Siam, où ils secondèrent l'évêque de Béryte. Quant à l'évêque d'Héliopolis, M. Pallu, il n'arriva * à Siam qu'après avoir eu la douleur de perdre dans le voyage quatre des missionnaires qui l'accompagnaient; un seul lui resta, Louis Laneau, avec un pieux laïc, M. de Froissy de Chamesson, qui s'était aussi consacré à la mission.

* En 1661.

* 16 août 1662.

* En 1664.

L'évêque de Béryte, empressé de remplir sa mission, était parti de Siam * pour la Chine; mais il fit naufrage, et fut obligé de revenir à Siam, où il finit par se fixer. Il y établit un séminaire,

* En 1663.

et ce lieu devint comme le centre des missions de l'Orient. Le prélat fit plusieurs voyages au Tong-king et en Cochinchine, et mourut à Siam *, après de longs travaux. Son éloge est tout entier dans la vocation généreuse à laquelle il se consacra, et dans la persévérance avec laquelle il la suivit. L'évêque d'Héliopolis fut envoyé en Europe pour les intérêts de la mission; Clément IX et Louis XIV lui témoignèrent beaucoup d'intérêt. Le Roi lui donna des secours pour la mission, et une pension annuelle de mille écus pour chacun des évêques. Anne d'Autriche mourante avait recommandé à son fils de soutenir cette œuvre naissante. M. Pallu recueillit en outre les dons des fidèles pour la mission. Le Pape et les cardinaux y joignirent leurs libéralités, et la Propagande accorda une somme pour terminer le séminaire de Siam. Le prélat retourna donc à Siam, où de nouveaux missionnaires arrivèrent successivement d'Europe; on les envoyait de là en mission dans la Cochinchine ou le Tong-king. Louis Laneau fut fait évêque de Métellopolis *, à la place de M. Cotolendi, enlevé par une mort si prompte. Le Roi de Siam permit à ses sujets d'embrasser le christianisme. L'évêque d'Héliopolis était parti de Siam pour se rendre au Tong-king, qui avait été placé sous sa juridiction, lorsqu'il fit naufrage. Il fut conduit à Manille et jeté en prison par les Espagnols, qui le traitèrent comme espion. La politique des cours d'Espagne et de Portugal avait vu avec déplaisir l'envoi de missionnaires français dont elle craignait l'influence pour les intérêts de leur na-

* 15 juin 1679.

* En 1674.

tion. Plusieurs de nos missionnaires éprouvèrent les effets de cette jalousie ombrageuse. MM. Chevreuil et Brindeau furent arrêtés par les Portugais et conduits à Goa, d'où ils ne furent renvoyés qu'avec peine. L'évêque d'Héliopolis fut amené de Manille à Mexico et de là à Madrid, où on lui rendit enfin la liberté. M. de Chamesson, ce pieux laïc dont nous avons parlé, ayant été envoyé en Europe par les évêques pour les intérêts de la mission, fut arrêté dans le royaume de Golconde, et mourut * des suites des mauvais traitemens qu'il avait reçus. * 25 août 1674.

Nous ne suivrons point les missionnaires dans leurs courses, souvent entremêlées de persécutions, mais aussi accompagnées de conversions éclatantes et d'exemples de ferveur, de dévoûment et de courage. Ces détails quelque édifians qu'ils fussent, nous éloigneraient trop de notre objet. Il nous suffira d'avoir indiqué les premiers travaux des missionnaires, et le commencement d'une œuvre qui honore singulièrement notre nation, et qui fut une suite de cette ardeur et de ce zèle pour la religion, dont les exemples se sont présentés si souvent à nous dans ce siècle.

TABLEAU

DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX

FORMÉS EN FRANCE

PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

ET

DES EXEMPLES DE PIÉTÉ,

DE ZÈLE ET DE CHARITÉ,

QUI ONT BRILLÉ A CETTE ÉPOQUE.

LIVRE V.

Depuis 1681 *jusqu'à la fin du siècle.*

L'ABONDANCE des matières qui se sont offertes à nous dans ce livre, nous a engagé à le diviser en deux parties, dont l'une comprendra les différends avec Rome, la succession des Papes, l'état de la cour sous le rapport religieux, et tout ce qui concerne les protestans. La seconde partie renfermera le reste des matériaux qui appartiennent à cette époque, savoir, les établissemens et les exemples de piété. Par cette distribution, on embrassera peut-être plus aisément les divers objets que nous avons à traiter.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Différends de Louis XIV avec Rome.

On sait assez à quels fâcheux différends donnèrent naissance les prétentions de Louis XIV relativement à la Régale, vers l'époque où commence ce livre. Un Pontife pieux et sévère gouvernait alors l'Eglise; un monarque jeune, heureux et altier tenait dans ses mains victorieuses le sceptre le plus redouté. Innocent XI crut qu'il ne lui était point permis de rien céder de ce qui touchait aux droits de l'Eglise et aux prérogatives du saint Siége. Louis XIV se flattait aussi sans doute de ne défendre que les intérêts de sa couronne; et s'il se laissa entraîner à des démarches qu'on ne saurait excuser, on doit cependant avoir égard aux circonstances où ce prince était placé. La gloire de son règne, le succès de ses entreprises, les victoires de ses armées, les noms de tant de grands hommes dont la France s'honorait alors, les louanges qu'on adressait de toutes parts à un monarque doué des qualités les plus brillantes, et l'espèce de culte que lui vouait une nation reconnaissante et sensible, tout cela, n'est-il pas permis de le croire? contribua, sinon à provoquer le fond de ces querelles, au moins à rendre Louis plus exigeant, et à exalter son âme ouverte à toutes les idées qui avaient de la grandeur et de l'éclat, mais par là même plus exposée à s'égarer et à prendre l'ombre pour la réalité. Quel prince eût pu rester inaccessible à tant de séductions, surtout quand de malheureux incidens vinrent

échauffer les élémens de discorde, et que des hommes imprudens ou malintentionnés semblaient appeler le schisme de tous leurs vœux?

II. Esprit général pendant ces discussions.

Il ne peut entrer dans notre plan de donner même une légère esquisse de ces entreprises toujours préjudiciables aux intérêts de la religion; mais il est utile de remarquer quelle fut dans cet état de crise la disposition *générale* du clergé et des fidèles. La France resta unie à l'Eglise universelle et persévéra dans ses sentimens de respect et d'attachement pour le St. Siége. On fut sobre d'écrits, les plus sages évitèrent toute démarche d'éclat, et se contentèrent de faire des vœux en secret. On continua de se livrer aux bonnes œuvres, et il semble même qu'elles eussent pris plus d'activité. On travaillait surtout avec ardeur à la conversion des protestans, et à aucune époque le clergé n'y avait apporté tant de soins et de zèle, comme nous le montrerons bientôt en rappelant tout ce qui se fit à cet égard. Ceux même, nous devons le dire, auxquels on put reprocher d'avoir manqué de retenue envers le Pape, et d'avoir cherché à affaiblir son autorité, soit par quelques démarches, soit par quelques écrits, ne furent pas les moins empressés et les moins laborieux dans les efforts unanimes qui se firent alors pour réparer les brèches de l'Eglise, et pour rappeler dans son sein des enfans qu'un schisme funeste avait entraînés loin d'elle.

En général il fut facile de s'apercevoir combien l'attachement au saint Siége avait jeté de profondes racines dans le clergé; l'exemple et

la leçon en avaient été donnés par tant d'hommes vertueux et éclairés qui brillaient dans l'église de France depuis plus de soixante ans. C'était par là que s'étaient fait connaître ces sages fondateurs de congrégations, ces restaurateurs de la discipline, ces évêques modèles de leurs troupeaux, ces prêtres zélés, qui, dans les divers rangs de la hiérarchie, travaillaient au salut des âmes. Cet attachement au saint Siége est empreint dans les écrits comme dans les institutions et les œuvres propres à ce siècle; il se perpétua par une heureuse tradition, et, à l'époque où nous sommes, il animait la masse du clergé et des fidèles. On ne saurait en douter, quand on observe avec attention le mouvement des esprits pendant ces querelles. Loin de la politique de la cour, il était une opinion dominante qui repoussait toute démarche hostile (1), et appelait la paix de tous ses vœux. Toutes les personnes pieuses, les ecclésiastiques les plus recommandables, les communautés les plus ferventes, les amis de la religion et de l'Église dans toutes les classes s'unissaient pour demander à Dieu de préserver la France du plus grand des malheurs. Peut-être est-ce à ce concours de prières qu'il faut attribuer le retour de la bonne harmonie entre le saint Siége et Louis XIV. Le monarque s'arrêta sur les bords d'un sentier glissant où un

(1) Nous voyons, par les lettres mêmes d'Arnauld, combien les gens les plus prévenus contre la cour de Rome blâmèrent le réquisitoire de M. Talon en 1688 (tom. V, pag. 353); ce fut l'époque la plus critique de ces tems de troubles,

faux pas eût pu avoir des suites déplorables. Un sentiment profond de religion retint un prince susceptible pour les intérêts de sa gloire ou de sa renommée, mais doué d'un jugement solide et mûri par l'âge et par l'expérience. Au milieu de l'entraînement des circonstances, Louis eut le bon esprit de sentir lui-même qu'il devait mettre des bornes à ses prétentions. On le vit réprimer le premier des démarches un peu vives, et arrêter le parlement en plusieurs occasions. Il sépara subitement l'assemblée de 1682, empêcha la publication du procès-verbal de cette assemblée, et montra mieux encore par la suite combien il avait à cœur de calmer de funestes divisions.

III. Suite des Papes; fin des troubles.

Innocent XI mourut, après un pontificat de treize ans : on ne saurait refuser des éloges à sa régularité, à son zèle et à sa droiture. Dès qu'il fut mort *, le Roi fit partir un ambassadeur pour Rome; le duc de Chaulnes fut reçu en cette qualité par le sacré Collége, malgré la difficulté subsistante sur les franchises, et annonça que le Roi rendait Avignon et le Comtat dont il s'était saisi. Pierre Ottoboni, né à Venise, cardinal et évêque de Brescia, puis de Frascati, fut élu Pape *, et prit le nom d'Alexandre VIII; Louis XIV le prévint par une lettre grâcieuse, et renonça aux franchises. On commença des négociations sur les autres sujets; mais elles ne purent être terminées sous Alexandre, qui ne régna que seize mois *. Il était réservé à son successeur de rétablir la paix. Antoine Pignatelli, cardinal et archevêque de Naples, ayant été élu Pape *, prit le nom d'In-

* 12 août 1686.

* 6 octobre 1689.

* Il mourut 1er. février 1691.

* Le 12 juillet suivant.

nocent XII. Les négociations se rouvrirent et occupèrent encore deux années. Cependant le Pape n'attendit pas la conclusion de l'arrangement pour pourvoir aux besoins de la plupart des églises. Il y avait quarante-trois siéges vacans en France au commencement de 1692; vingt-huit furent remplis dans le courant de cette année. L'année suivante, les évêques nommés, qui avaient été de l'assemblée de 1682, écrivirent chacun au Pape, ainsi qu'il avait été convenu, la même lettre de soumission (1) pour lui marquer leur profonde douleur de ce qui s'était passé dans cette assemblée et Louis XIV manda à Innocent XII *qu'il avait donné les ordres nécessaires, afin que les affaires contenues dans son édit du 22 mars 1682, concernant la déclaration faite par le clergé du royaume, n'aient point de suite*. Alors le Pape donna des bulles au reste des évêques nommés. Ainsi l'église de France vit se dissiper les nuages qui avaient si long-tems troublé son repos et alarmé la piété. Innocent XII, qui eut la gloire de terminer ces contestations, occupa le saint Siége neuf ans *; ce pontife pieux et sage eut pour successeur, après un assez court conclave, Jean-François Albani, né à Pesaro en 1649, cardinal diacre *, qui prit le nom de Clément XI. L'histoire de ce vertueux et zélé pontife appartient tout entière au siècle suivant.

* Il mourut le 27 septemb. 1700.

* Elu le 23 novemb. 1700.

---

(1) Le comte de Maistre démontre que cette lettre était une véritable rétractation. Voyez : *de l'Eglise gallicane*, liv. II. chap. VII.

IV. Mort de la reine Marie-Thérèse.

Pendant la plus grande chaleur des contestations avec Rome, la France perdit successivement de grands exemples de vertu. La Reine, Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, fut enlevée la première à une cour où elle avait toujours été un modèle de modestie, de douceur et de piété. Zélée pour toutes les pratiques de religion, elle n'en dédaignait aucune, s'associait à des confréries et visitait les églises célèbres par quelque dévotion particulière. Son respect pour les lois de l'Eglise lui interdisait ces adoucissemens que la coutume et la mollesse semblent autoriser surtout parmi les grands. Quand elle recommandait quelqu'un aux évêques pour des places, elle avait toujours soin de les prévenir qu'elle voulait avant tout ce qui était utile à la religion. *J'ai bien assez de mes péchés*, ajoutait-elle, *sans me charger de ceux des autres.* La délicatesse de sa conscience craignait l'éclat et le tumulte du monde, et elle aurait voulu se cacher à tous les regards et vivre ignorée dans une pieuse retraite. *Vos prières et vos pénitences,* disait-elle à une religieuse, *me donnent mille fois plus de consolation que toutes les joies de la cour.* Son recueillement dans les églises, sa ferveur quand elle s'approchait des sacremens, étaient seuls une prédication, et cette âme simple et pure n'avait pas de plus grand bonheur que de se tenir unie à Dieu, et ne redoutait rien tant que de lui déplaire; dans son aimable candeur, elle s'accusait elle-même des malheurs qui arrivaient à sa famille ou à l'Etat; *c'étaient*, disait-elle, *ses péchés qui*

en étaient cause. A ces humbles sentimens la Reine joignait une charité vive ; elle eût voulu pouvoir visiter les pauvres et les servir de ses propres mains, et, quand on lui eut interdit ces visites que l'on croyait préjudiciables à sa santé ou peu convenables à son rang, elle se dédommagea de cette privation en répandant plus d'aumônes. Elle soutenait des communautés, contribuait à la décoration des églises, faisait élever de jeunes personnes. Une maladie prompte l'enleva * dans la force de l'âge : dès que la princesse connut son état, elle ne voulut plus s'occuper que de l'éternité. Le Roi en la perdant dit que c'était le premier chagrin qu'elle lui eût fait. Bossuet fut chargé de prononcer son oraison funèbre à Saint-Denis * ; ce discours ne pouvait offrir le même genre de composition que l'oraison funèbre de la Reine d'Angleterre. Aussi l'orateur détournant ses regards des grands événemens de la politique auxquels Marie-Thérèse était restée étrangère, se borna à peindre des vertus modestes, une foi vive, l'innocence des mœurs, les habitudes d'une piété tendre, une douceur et une bonté inaltérables, et en montrant ce grand exemple à une cour brillante, il put se rendre le témoignage qu'il avait représenté la Reine telle que l'avaient connue ceux qui l'approchaient de plus près, et qu'il n'avait point exagéré le mérite d'une âme si humble et d'une vie si pure. Fléchier prononça aussi l'oraison funèbre de la Reine en présence du Dauphin et de la cour : ce discours, qui est digne du talent de l'ingénieux orateur, retrace également avec fidélité

* 30 juillet 1683.

* 1er. septemb. 1683.

la vie calme, la candeur aimable et la piété vraie et douce de la princesse.

V. Mort de la princesse Palatine.

La vie agitée de la princesse Palatine offrait un autre spectacle; mais, si Anne de Gonzague avait été livrée long-tems au tumulte du monde et des affaires, la grâce avait enfin triomphé de ses résistances, et ses dernières années s'étaient passées dans les exercices de la pénitence. A la retraite la plus sévère et à la pratique des bonnes œuvres la princesse joignait même le mérite des souffrances, et pendant douze ans un état habituel d'infirmités donna un nouveau lustre à son courage et épura sa piété. L'hiver qui précéda sa mort *, elle fit vendre des meubles, des tableaux et des bijoux, et voulut qu'on en distribuât le prix aux pauvres qui souffraient de la rigueur du froid. Son testament fut remarquable par le nombre et la nature des legs qu'elle faisait aux malheureux, aux hôpitaux et aux églises; elle y donnait, entr'autres, aux religieux de Saint-Germain-des-Prés un morceau de la vraie croix, qu'elle *attestait*, disait-elle, *avoir vu dans les flammes sans brûler;* et il paraît même que ce prodige fut une des premières choses qui contribuèrent à ramener la princesse à Dieu. Bossuet prononça aussi l'oraison funèbre de la princesse *; la cérémonie eut lieu dans l'église des Carmélites et le discours convenait en effet à une maison religieuse et à la mémoire d'une princesse engagée dans les pratiques de la plus haute piété. L'orateur peint tour à tour les égaremens et la conversion d'Anne; il ne craint pas de rapporter dans son discours le récit que

* Arrivée le 6 juillet 1684.

* 9 août 1685.

la princesse avait adressé à l'abbé de Rancé, et jusqu'à un songe mystérieux qu'elle avait eu; mais il célébra surtout sa ferveur, son esprit de pénitence, son oraison continuelle, et les détails où il entre à cet égard, en montrant les vertus de la princesse, font voir aussi quel était l'esprit de ce siècle, où le plus grand génie de son tems ne dédaignait point de tenir un tel langage devant les princes de la terre (1).

VI. Mort du prince de Condé.

La mort de ces princesses fut suivie de celle d'un prince qui avait jeté un grand éclat sur le règne de Louis XIV, Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang *, s'était illustré dès sa première jeunesse par ses exploits militaires. Il avait à vingt-deux ans remporté une victoire signalée à Rocroi, et était regardé comme un des premiers capitaines de son tems. Ses qualités brillantes, l'élévation de son âme, la noblesse et la loyauté de son caractère, sa sensibilité pour ses amis, avaient ajouté à la gloire de ses hauts faits. La guerre, le monde et la politique lui avaient fait perdre de vue les pratiques de la religion, mais sans déraciner en lui la foi, ainsi qu'il l'attesta lui-même. Frère du prince de Conti, dont nous avons vu la fin édifiante, et de la duchesse de Longueville qui avait passé ses dernières années dans la retraite, le grand Condé sentit aussi la nécessité de mettre un terme aux agitations de sa

* Né le 8 sept. 1621.

(1) Le duc d'Enghien, fils du grand Condé, assistait à ce discours avec la princesse Anne, sa femme, seconde fille de la princesse Palatine, et avec le duc de Bourbon, leur fils.

vie, et de couronner ses exploits en servant Dieu
* En 1680. avec une fidélité entière. Il avait quitté la cour *
et s'était retiré à Chantilly, où il charmait ses loisirs
par des lectures solides, par de sages entretiens
et par le soin qu'il prenait d'embellir cette résidence. C'est là que la voix de la grâce se fit entendre; on nous saura gré de laisser parler ici Bossuet.

« L'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde et de grâce: sans être averti par la maladie, sans être pressé par le tems, ce grand prince exécute ce qu'il méditait. Un sage religieux qu'il appelle exprès règle les affaires de sa conscience; il obéit, humble chrétien, à sa décision, et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès-lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu, qu'il invoqua avec foi, lui donna le goût de son Ecriture, et dans ce livre divin la solide nourriture de la piété. Ses conseils se réglaient plus que jamais par la justice; on y soulageait la veuve et l'orphelin, et le pauvre en approchait avec confiance. Sérieux autant qu'agréable père de famille, dans les douceurs qu'il goûtait avec ses enfans, il ne cessait de leur inspirer les sentimens de la véritable vertu; et ce jeune prince, son petit-fils, se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitait de son exemple. Plusieurs de ses domestiques avaient été malheureusement nou-

ris dans l'erreur que la France tolérait alors : combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion! Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisait-il voir l'antiquité et la vérité de la religion catholique! Ce n'était plus cet ardent vainqueur qui semblait vouloir tout emporter; c'était une douceur, une patience, une charité qui songeait à gagner le cœur et à guérir des esprits malades. Ce sont ces choses simples : gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut et souffrir les maux qu'il envoie; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que J. C. louera au dernier jour devant ses saints anges et devant son Père céleste * ».

* *Or. fun. du prince de Condé.*

Telles étaient les dispositions du prince, lorsque, s'étant rendu de Chantilly à Fontainebleau pour visiter sa belle-fille malade, il fut frappé lui-même d'une maladie dangereuse. Ses premiers mots, quand on lui annonça son état, furent de demander à Dieu *la grâce de bien mourir.* Il fit appeler le Père Deschamps, Jésuite, son confesseur, donna ordre aux affaires de sa maison, et recommanda, entr'autres, qu'on construisît une église à Chantilly pour servir de paroisse. Après avoir dicté une lettre au roi où il témoignait son regret de ses écarts à la suite des troubles de la fronde, il voulut faire une confession générale, et, se trouvant trop faible pour s'expliquer lui-même, il chargea son confesseur de demander publiquement pardon aux personnes de sa maison des

scandales qu'il leur avait donnés. Il reçut les sacremens avec de vifs sentimens de piété pour Dieu, s'entretenait de pieuses pensées, et donna à sa famille des conseils pleins de sagesse et de religion. C'est alors qu'il déclara qu'il n'avait *jamais douté des mystères de la religion; mais*, poursuivit-il, *j'en doute moins que jamais. Que ces vérités se démèlent et s'eclaircissent dans mon esprit!* * *Oui, nous verrons Dieu comme il est, face à face. Il répétait en latin, avec un goût merveilleux, ces grands mots* : Sicuti est, facie ad faciem, *et on ne se lassait point de le voir dans ce doux transport.* C'est dans ces pieux sentimens que le héros termina sa carrière *; et il est remarquable que les deux plus grands capitaines de ce siècle s'honorèrent l'un et l'autre par la vivacité de leurs sentimens religieux. Louis XIV, qui savait si bien reconnaître le mérite, et qui avait fait rendre tant d'honneurs à la mémoire de Turenne, ordonna aussi pour Condé la pompe d'un service solennel où les évêques et les cours souveraines assistèrent, et Bossuet fut chargé de prononcer l'oraison funèbre. La cérémonie se fit dans l'église Notre-Dame *, au milieu d'un grand concours; c'est là que l'évêque de Meaux prononça ce discours, une des plus belles productions de son génie, et qui par la hauteur des pensées, par la variété des tableaux, par la noble simplicité du style et par ces traits profonds qui partent de l'âme, est regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art oratoire en notre langue. L'orateur parcourt rapidement les campagnes et

* *Or. fun. du prince de Condé*, par Bossuet, dernière partie.

* 11 décemb. 1686.

* 10 mars 1687.

les exploits du prince, et les peint avec ces vives images d'une âme inspirée par son émotion non moins que par son talent; mais la dernière partie du discours est consacrée tout entière à montrer quels furent les sentimens religieux du grand Condé dans ses dernières années, et surtout aux approches de la mort. Ces développemens étaient conformes à l'esprit d'un siècle où la religion tenait une grande place dans la vie des hommes, et où ceux même qui avaient oublié ses maximes revenaient du moins à elle sur la fin de leur carrière, et s'efforcaient d'expier leurs erreurs par la vivacité de leurs sentimens et par la franchise de leurs aveux. Bossuet rappelle donc toutes les circonstances de la mort du prince, et cite du héros mourant plusieurs paroles qui prouvent quelles étaient sa foi et sa résignation dans ces momens suprêmes, où tant de grandeur et de gloire allait lui échapper. Nous nous abstenons à regret de rapporter la magnifique péroraison de ce discours, où l'orateur, ramenant un instant l'attention sur lui-même, semblait renoncer à une carrière où il avait cueilli tant de palmes, et annonçait que désormais il consacrait à son troupeau *les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint*.

VII. Mort de la Dauphine; la duchesse de Guise.

Nous avons vu dans le livre précédent le même prélat assister dans ses derniers momens une princesse enlevée tout à coup à la fleur de l'âge; il eut vingt ans après à remplir le même ministère auprès d'une autre princesse ravie avant le tems à sa famille. Marie-Anne-Christine-Victoire de

* Née en 1660, mariée en 1680.

Bavière, femme du Dauphin *, avait donné trois princes à la France, lorsqu'elle fut attaquée d'une langueur incurable. Cet état et sa répugnance pour le tumulte de la cour la portèrent bientôt à se condamner à une solitude profonde où elle ne goûtait d'autre consolation que la prière. Sa patience alla jusqu'à la rendre indifférente à la maladie ou à la santé, et la délicatesse de sa conscience lui faisait rechercher avec inquiétude les moindres fautes qui pouvaient troubler la pureté de son âme. Bossuet lui donna des soins pendant sa longue maladie; cette fonction appartenait à son zèle, moins peut-être encore comme premier aumônier de la princesse que comme le consolateur né de toutes les grandes infortunes. La Dauphine ayant demandé elle-même les sacremens le Jeudi-Saint, ce fut Bossuet qui les lui administra en présence de Louis XIV et de toute la cour: il accompagna cette cérémonie d'une exhortation qui arracha des larmes à tous les assistans. La princesse voulut demander pardon au Roi et au Dauphin de toutes les choses où elle avait pu leur déplaire; ayant fait venir ses enfans *, elle leur adressa les paroles les plus touchantes, et engagea surtout l'aîné, qui était plus en état de l'entendre, à se souvenir toujours de ce qu'il devait à Dieu et à la religion. La veille de sa mort, elle reçut encore le Viatique, et jusqu'à ses derniers momens, elle répondait aux exhortations de Bossuet et de son confesseur. Louis XIV vint la visiter plusieurs fois, et, comme l'évêque de Meaux le pressait de se retirer, *il est bon*, dit-il, *que*

* Les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri.

je vois comment meurent mes pareils. La princesse mourut * avec tranquillité, sans donner l'ombre d'un regret à des grandeurs dont elle n'avait jamais paru éblouie. Fléchier, qui était nommé évêque de Nîmes, prononça son oraison funèbre * à Notre-Dame, en présence de la famille royale et peignit sa *vie courte*, *mais toute réglée par la sagesse*, et sa *longue mort*, *soutenue par la résignation et la patience*; c'est la division de son discours, où il justifie le genre de vie qu'avait embrassé la Dauphine, et fait connaître sa piété sincère et son entier détachement.

* 20 avril 1690.

* 15 juin.

Enfin, une autre princesse a droit d'être comptée parmi les exemples de vertus qu'offrait alors la cour. Elisabeth d'Orléans, fille de Gaston, frère de Louis XIII *, et par conséquent cousine-germaine de Louis XIV, avait été mariée à Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, auquel elle apporta en dot le duché d'Alençon : devenue veuve, après quatre ans de mariage, et ayant perdu un fils unique encore en bas âge, elle se consacra aux bonnes œuvres. Elle résidait habituellement dans le duché d'Alençon *, où elle fit des établissemens utiles. Une communauté de prêtres fut formée par ses soins à Alençon, une mission y fut donnée et des conférences de controverse furent instituées pour les protestans. La princesse avait attiré dans la ville un prêtre zélé, l'abbé Chenard, qu'elle secondait de tout son pouvoir pour le succès de son ministère; elle répandait beaucoup d'aumônes, et ses exemples, son affabilité, ses douces insinuations contribuaient à faire aimer

* Née en 1646, mariée en 1667.

* *Mercure* de Vizé, mars 1696.

et à progager la religion dans toutes les classes. On voit que cette princesse était en correspondance avec l'abbé Tronson, de Saint-Sulpice, et qu'elle lui témoignait une entière confiance et le cousultait sur les bonnes œuvres qu'elle voulait entreprendre ; il y a un assez grand nombre de lettres du vertueux prêtre à cette princesse * (1).

* Elle mourut le 17 mars 1696.

VIII. Arrivée de Jacques II en France.

A ces exemples de détachement du monde et de résignation chrétienne vint se joindre un exemple plus éclatant encore de foi, de dévoûment et de courage dans l'infortune. La France et l'Europe furent étonnées de la disgrâce d'un Roi dont le plus grand crime fut de s'être déclaré hautement catholique, et d'avoir voulu protéger les catholiques de ses Etats contre une oppression et une intolérance manifestes. Jacques II, Roi d'Angleterre, après les agitations d'un règne très-court, fut contraint de se réfugier en France. Jacques, petit-

---

(1) Il ne faut pas confondre cette princesse avec Marie de Lorraine, devenue aussi duchesse de Guise, et la dernière de sa branche. Celle-ci était tante d'Elisabeth, et ne contracta point d'alliance; livrée aussi aux exercices de la religion et de la charité, elle faisait donner des missions dans ses domaines, répandait d'immenses aumônes et secondait toutes les bonnes œuvres à Paris et ailleurs; elle mourut le 3 mars 1688. Son testament est remarquable par le nombre et la nature des legs; elle donnait 150,000 livres à l'abbaye de Montmartre pour élever vingt jeunes demoiselles, 100,0000 liv. pour bâtir un séminaire, 2000 liv. de rente pour fonder un hôpital à Esclaron, 50,000 liv. aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, 40,000 liv. à ceux de ses terres, 50,000 liv. pour faire des missions, et beaucoup d'autres sommes pour des hôpitaux, pour les pauvres de sa paroisse, etc.

fils de Henri IV par sa mère, Henriette de France, était né à Londres *, et fut long-tems connu sous le nom de duc d'York. Le long séjour qu'il avait fait en pays étranger, et les entretiens de sa mère le disposèrent favorablement pour la religion catholique. Il perdit * sa première femme, Anne Hyde Clarendon, qui mourut catholique. Deux ans après, ce prince épousa Marie d'Est, princesse de Modène. Il paraît que c'est vers ce tems que lui-même embrassa la religion catholique : il fit abjuration entre les mains du Père Simons, Jesuite. Cette démarche fut d'abord tenue secrète; mais bientôt les protestans la soupçonnèrent à plusieurs indices, et les plus zélés voulaient pour cette seule raison exclure Jacques de la succession à la couronne. Leurs desseins échouèrent alors, et Jacques succéda, sans difficulté, à son frère Charles II, mort * sans enfans. Il est d'ailleurs constant que ce dernier finit ses jours dans la communion de l'Eglise romaine : le témoignage de Hume, le récit du Père Huddleston * et les Lettres récemment publiées de Barillon, ambassadeur de France à Londres, ne permettent pas d'en douter. Plus courageux que Charles, Jacques II n'hésita pas à se déclarer catholique. Deux jours après son avènement au trône, il parut publiquement à la messe; il donna des charges à plusieurs catholiques, envoya un ambassadeur à Rome, et reçut à Londres un nonce du souverain Pontife. Des évêques catholiques furent établis en Angleterre, de bons ouvrages de controverse furent publiés, et des conversions sincères eurent lieu dans toutes

* En 1633.

* En 1671.

* Le 6 février 1685.

* *Voyez* le récit de la mort de Charles II, par Huddleston, dans *l'Histoire de l'Eglise d'Angleterre*, par Dodd, t. III, pag. 229.

les classes (1). Toutefois une fermentation sourde annonçait une opposition qui, nourrie par l'esprit de parti et par l'ambition du prince d'Orange,
* En 1688. éclata ouvertement *. La haine contre le *papisme* avait jeté de si profondes racines chez le peuple anglais, qu'on se hâta de secouer le joug d'un Roi auquel au fond on n'avait à reprocher que d'être catholique. Guillaume, prince d'Orange, gendre de Jacques, débarqua en Angleterre avec des troupes, et détrôna son beau-père, qui passa en France, après y avoir envoyé devant lui sa femme et son fils. Louis XIV accorda un généreux asile à un Roi proscrit, son parent si proche, et victime d'un courageux attachement à la foi

(1) On a beaucoup reproché à Jacques quelques mesures peu conformes peut-être à la prudence, et des démarches qui blessèrent et irritèrent le parti protestant; mais, comme nous l'avons dit ailleurs, quelle qu'eût été la conduite de Jacques, il aurait succombé aux embarras de sa position. Il aurait été plus réservé qu'il n'aurait pu se soutenir sur un trône entouré de tant d'écueils. La nation, dans l'excès de ses préventions contre les catholiques, avait vu avec chagrin un prince de cette communion hériter de la couronne; de là un éloignement très-prononcé et une défiance toujours croissante. On ne pardonnait rien au Roi, on blâmait toutes ses mesures, on envenimait toutes ses actions. Les plaintes étaient générales; les évêques, les docteurs, les prédicateurs, les universités, tous les rangs du clergé anglican rivalisaient d'ardeur contre la cour, et le peuple les encourageait par ses cris. Le refrain *point de papisme* se faisait entendre de tous côtés, et la liberté même de conscience accordée par Jacques II était prise en mauvaise part. (*Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle*, 1815, 4 vol., tom. Ier., pag. clxxv.)

catholique. Jacques fut reçu * dans le château de Saint-Germain-en-Laye, qui lui fut accordé pour sa résidence. Une tentative qu'il fit pour se maintenir en Irlande n'eut pas de succès, et il revint à Saint-Germain, où il passa le reste de ses jours dans les pratiques de la piété. Il soutint sa disgrâce avec une résignation entière, jusqu'à en remercier même Dieu; et les procédés de ses ennemis n'excitaient en lui aucun ressentiment. Il visita plusieurs fois le monastère de la Trappe et y édifia les religieux par sa piété (1). A sa mort *, il montra les plus vifs sentimens de religion, et recommanda au prince de Galles son fils de ne jamais mettre une couronne en parallèle avec la religion. Quelque jugement que des politiques portent d'un tel prince, on ne peut s'empêcher d'admirer sa foi et son courage, et tous ceux qui sont sensibles au cri de la conscience et de l'honneur accorderont leur estime à un Roi qui préféra la religion à un trône, et qui, indignement trahi par des enfans ingrats et par des sujets infidèles, ne s'avilit point par de lâches condescendances; et put dire, comme un autre Roi malheureux : *Tout est perdu, fors l'honneur.*

* 7 janvier 1689.

* Le 16 septemb. 1701.

IX. Vie plus

Louis XIV, qui accueillit si généreusement un

(1) Il y a une lettre de l'abbé de Rancé au maréchal de Bellefonds sur le séjour que le Roi d'Angleterre avait fait à la Trappe. Le pieux abbé y loue la piété, la résignation et la sage retenue du prince. Cette lettre est intéressante. (*Voyez* le *Mercure* de Vizé, décembre 1690; le volume de février 1691. contient aussi une lettre du même abbé au Roi d'Angleterre.)

chrétienne de Louis XIV ; conversion de Mme. de Montespan.

prince fugitif, et qui lui prodigua les attentions et les secours les plus propres à le consoler dans sa disgrâce, donnait lui-même, après de longs égaremens, l'exemple d'une vie plus régulière. Il avait enfin rompu des liaisons dont le scandale désolait les personnes pieuses. Pendant quelques années ses efforts pour briser ses chaînes avaient encore été suivis de nouvelles faiblesses. Il parut décidé à renvoyer * la marquise de Montespan, qui avait succédé à la faveur de la duchesse de La Vallière. Il passa quelque tems sans la voir, et Bossuet essaya de le confirmer dans cette disposition, qui malheureusement s'évanouit alors. Ce ne fut qu'au bout de quelques années que Louis parvint à vaincre une passion impérieuse, et le duc de Saint-Simon reconnaît que Bossuet eut part à cette victoire, et qu'après avoir interrompu plus d'une fois le cours d'une liaison coupable, le prélat réussit à la faire cesser. Aux conseils de l'illustre évêque se joignit l'ascendant d'une femme d'une conduite régulière et d'un esprit solide. Le Roi, souvent rebuté des hauteurs et des bizarreries de la marquise de Montespan, goûta les conversations spirituelles et le caractère liant de Mme. de Maintenon. La première avait déja perdu toute sa faveur, lorsqu'elle quitta enfin la cour. Elle se retira chez les Hospitalières de Saint-Joseph, près Belle-Chasse, couvent que sa mère, la duchesse de Mortemart, avait contribué à établir; elle se fixa même entièrement dans cette maison, où elle passa plus de vingt ans. Le duc de Saint-Simon, qui n'était pas flatteur, et qui ménage

* En 1675.

assez peu la marquise dans ses *Mémoires*, dit que Dieu la toucha : elle n'avait jamais perdu la foi. Au milieu de ses égaremens, elle observait les règles de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence ; comme on lui en témoignait son étonnement : *Quoi donc!* reprit-elle, *parceque je fais un mal, faut-il en faire deux?* Mme. de Montespan se mit sous la direction du Père de Latour, depuis général de l'Oratoire. Les conseils d'un si sage guide, et le secours de la grâce triomphèrent du caractère et des penchans d'une femme altière ; la marquise fit pénitence et répandit beaucoup d'aumônes; elle se soumit même à une démarche qui dut coûter beaucoup à sa fierté (c'est Saint-Simon qui le remarque). Elle s'humilia jusqu'à écrire à son mari une lettre d'excuse, passa ses dernières années dans les exercices de la piété, et soutint par ses largesses le couvent dont elle avait fait son asile *.

* Elle mourut le 28 mai 1709, à soixante-six ans.

X. Mme. de Maintenon.

Mme. de Maintenon, dont la conduite avait toujours été à l'abri du reproche, usa de son crédit avec autant de modération que d'adresse. Cette femme célèbre a eu part à tout ce qui se fit de plus important pour la religion sur la fin de ce siècle, et on ne saurait être étonné de la trouver citée avec honneur dans ce *Tableau*. Françoise d'Aubigné, née * dans les prisons de Niort, où son père était détenu, fut élevée dans la religion protestante qu'elle ne quitta qu'après une assez longue résistance. Issue d'une famille noble, mais pauvre, sa jeunesse se passa dans un état voisin de l'indigence. Elle épousa le poète Scarron,

* En 1635.

qui la laissa veuve * et sans fortune. Toutefois, dans l'état de médiocrité où était réduite Mme. Scarron, elle s'était fait estimer de plusieurs personnes d'un haut rang, et vivait dans une sorte d'intimité avec des dames de la cour. La sagesse constante de sa conduite et les grâces de son esprit lui avaient procuré des amis zélés qui s'occupaient d'améliorer son sort. Elle devint gouvernante des enfans de Mme. de Montespan, et fut chargée spécialement de l'éducation du duc du Maine. Par là elle eut insensiblement des rapports avec le Roi. Les attraits de sa conversation, sa douceur, sa prudence, lui concilièrent l'estime de Louis XIV, qui lui acheta * la terre de Maintenon, dont elle prit le nom. Mme. de Montespan voulut la faire renvoyer de la cour et n'y put réussir. La Reine se félicitait la première d'une liaison qui, vu la réputation et la vertu de Mme. de Maintenon, ne lui causait aucun ombrage. Celle-ci a été quelquefois accusée d'ambition, parcequ'elle fut portée par des circonstances inattendues à la plus haute faveur; mais tout l'ensemble de sa conduite annonce un désintéressement et une retenue dont peu de personnes eussent été capables à sa place. Un illustre historien * a discuté le reproche qu'on lui a fait d'avoir essayé d'être déclarée Reine, et il a prouvé que cette imputation n'a ni fondement, ni vraisemblance. Mme. de Maintenon avait trop d'esprit et de tact pour essayer de déplaire à Louis XIV par une prétention si opposée à ce goût de convenance dont ce prince avait le sentiment et l'habitude. Celle qui

* En 1660.

* En 1674.

* *Hist. de Fénélon*, par M. de Bausset, tom. II, note 7 du liv. III.

a fait disparaître toutes les traces constatant son état, celle qui mit toujours un grand prix à l'approbation et à l'estime des personnes les plus recommandables, était sans doute bien éloignée d'aspirer à un titre qui ne lui eût apporté aucun avantage réel, et qui eut excité la jalousie de toutes les grandes familles. Le mariage de Louis avec Mme. de Maintenon se fit à Versailles avec le plus grand secret*; le Père de La Chaise, Jésuite, confesseur du Roi, célébra la messe; M. de Harlay, archevêque de Paris, était présent, ainsi que Bontemps, premier valet de chambre du Roi. Quoique la cérémonie se fût faite avec beaucoup de mystère, cependant la réputation bien établie de Mme. de Maintenon, la manière dont les princes et les princesses se conduisaient envers elle, et ses rapports assidus avec des personnes qui faisaient une profession ouverte de piété, ne permirent pas qu'il s'élevât le moindre nuage sur sa situation.

*Vers 1685.

XI. Fondation de St.-Cyr.

Le premier résultat de son crédit fut la fondation de Saint-Cyr. Mme. de Maintenon avait commencé à réunir* à Ruel de jeunes demoiselles qu'elle avait confiées aux soins d'une religieuse Ursuline, Mme. de Brinon. Ce premier essai ayant réussi, Louis XIV, dont toutes les pensées semblaient avoir un caractère de grandeur, voulut payer la pension de cent demoiselles, et donna* le château de Noisi pour les loger; deux ans après il fonda la maison de Saint-Cyr, près Versailles: on y éleva de vastes bâtimens, et la mense abbatiale de Saint-Denis fut unie à l'établissement.

*En 1682.

*En 1684.

La maison de Saint-Cyr était composée de trente-six dames, de deux cent cinquante pensionnaires de familles nobles et de vingt-quatre Sœurs converses. Les dames étaient d'abord séculières; mais on reconnut bientôt que les liens de la religion pouvaient seuls soutenir une telle association, et lui faire produire les heureux fruits qu'on en attendait. Innocent XII * érigea la maison en monastère, sous la règle de saint Augustin. L'évêque de Chartres, comme évêque diocésain, était chargé de désigner le supérieur ecclésiastique. Paul Godet-Desmarais occupait alors ce siége : ce prélat, qui était aussi confesseur de Mme. de Maintenon, dressa les constitutions et les réglemens de Saint-Cyr, et composa un petit traité, intitulé, l'*Esprit de l'institut des filles de Saint-Louis ;* écrit que Louis XIV revêtit d'une approbation de sa main. Les dames joignaient aux vœux ordinaires de religion celui d'élever les demoiselles; elles ne pouvaient sortir de la maison pour posséder des abbayes ou des prieurés. Les prêtres de la Mission, dits de Saint-Lazare, desservaient l'église. Mme. de Maintenon affectionna constamment cette maison, qu'elle regardait comme son ouvrage; elle la visitait souvent, et s'appliquait à y faire naître et à y maintenir la pratique des vertus religieuses.

* Par un bref du 30 sept. 1692.

XII. Respect et soins de Louis XIV pour la religion; cons-

L'influence de cette dame fut bientôt sensible à la cour, et la confiance que lui témoignait Louis XIV tourna au profit de la religion et des mœurs. Louis n'eût souffert ni les éclats du vice, ni les railleries sur les objets de notre croyance. Il avait

toujours respecté la foi dans le tems de ses plus grands écarts; il avait toujours honoré les pasteurs, et montré son estime pour les personnes qui faisaient profession d'une plus haute vertu. On a plusieurs de ses lettres aux papes de son tems; elles sont remplies d'expressions qui étonneraient peut-être d'après l'idée qu'on a de son caractère. Il écrivait au pape Clément XI : « V. S. peut s'assurer que désormais une de mes plus sérieuses et plus douces applications sera de lui complaire en toutes les choses où j'en aurai le pouvoir, et de ne rien oublier de ce qui dépendra de moi pour témoigner ma dévotion envers le saint Siége, mais aussi pour contribuer à la gloire de son nom; je le dis de cœur, et les effets lui feront voir la vérité de mes sentimens ». On trouve dans les *Œuvres* de ce prince * d'autres lettres adressées au même Pontife, et qui ne sont pas moins expressives. Sa correspondance atteste l'intérêt qu'il portait à tout ce qui regardait la religion; elle renferme des lettres adressées à Bossuet et à Mlle. de Lamoignon, et qui n'ont d'autre objet que de se recommander à leurs prières. Une fois, se trouvant à l'armée, il écrivit à l'archevêque de Paris, uniquement pour l'engager à voir le duc de Rohan, alors fort malade, et le disposer à une fin chrétienne. Nous avouons que cette sollicitude nous paraît touchante dans un grand Roi, et au milieu des soins importans qui devaient l'occuper. Tantôt il engage le Roi de Dannemarck à protéger les catholiques de ses Etats, tantôt il écrit pour la même fin aux magistrat de Hambourg. Il

truction d'églises.

* Edition de 1806, 6 v. in-8o.

avait travaillé à fortifier le penchant de Charles II, Roi d'Angleterre, pour la religion catholique. Charles II, fils d'une princesse française, et élevé en France, était en relation étroite avec Louis dont il était cousin-germain. Louis, dans ses lettres, l'encourageait à favoriser les catholiques; il envoya en Portugal l'abbé de Bourzeis, et le chargea d'instruire dans la foi catholique le maréchal de Schomberg qui y commandait une armée, et qui faisait profession du protestantisme.

Tel était le zèle de Louis XIV dans un tems où la religion avait à reprendre en lui de grandes fautes. Ce zèle parut s'accroître encore, quand ce prince fut revenu à des mœurs plus chrétiennes. Son exactitude à s'acquitter des pratiques de la religion était extrême; il entendait la messe tous les jours, même en voyage, et n'y manqua qu'une seule fois à l'armée. A l'église il se tenait dans la posture la plus respectueuse, et voulait que ses courtisans donnassent le même exemple. Il observait, autant qu'il le pouvait, les préceptes de l'Eglise sur l'abstinence. Un grand nombre de lois favorables à la religion furent rendues sous son règne, et la fureur des duels fut réprimée. Une attention scrupuleuse présidait à ses choix pour les bénéfices; ce choix était à ses yeux un acte de religion, et il le réservait à dessein pour les plus grandes fêtes de l'année et pour les jours où il approchait de la sainte table, et qu'il consacrait aux exercices de piété. Il souhaita vivement réunir tous ses sujets dans la profession d'une même foi, et nous parlerons bientôt des moyens qu'il prit pour y parvenir.

* On ne doit pas omettre de remarquer le zèle de ce prince pour élever des églises dans les villes nouvelles ou dans celles dont la population s'était accrue. En se créant une magnifique résidence à Versailles, il eut soin que les habitans qu'il y attirait y trouvassent tous les secours de la religion. Une chapelle provisoire fut d'abord bénite * sous l'invocation de saint Louis; la nouvelle ne fut commencée que sur la fin du siècle. Le Roi posa dans un même jour * la première pierre de deux églises, l'une qui devait servir de paroisse à la ville, et l'autre pour le couvent des Récollets; celle-ci fut achevée dans l'année même, sous la direction du célèbre Mansart. La paroisse Notre-Dame fut terminée en deux ans par les soins du même architecte, et consacrée * par l'évêque de Bethléem. Le Roi voulut que ces églises fussent bâties de ses propres finances, et il les pourvut en même tems avec magnificence de tout ce qui était nécessaire pour la pompe du culte divin *. On construisit aussi un couvent pour les Récollets, et une maison pour les prêtres de la Mission qui devaient être chargés du gouvernement spirituel de la paroisse. Nous avons parlé ailleurs de l'église des Invalides, monument de grandeur et de goût, et où semble respirer toute la majesté de ce règne. La cathédrale de Montauban fut commencée * par les ordres de Louis; celle de Blois fut restaurée et agrandie. Des églises s'élevèrent à Châtellerault et à Niort, où les catholiques étaient devenus plus nombreux. L'église des Carmes du couvent des Basses-Loges, près Fontaine-

* En 1682.

* 10 mars 1684.

* 30 octobre 1684.

* *Mercure* de Vizé, novemb. 1686.

* En 1685.

bleau, fut construite en mémoire de la naissance du Dauphin. Celle de Maintenon date de la même époque (1). On sait combien la France dut de nouvelles places fortes à la prévoyance du monarque ; nos frontières virent alors s'élever des villes nouvelles, ou des citadelles destinées à couvrir nos provinces : le Roi voulut que chacune de ces constructions eût son église ou sa chapelle. On ne croyait pas alors pouvoir mieux protéger ces remparts de l'Etat qu'en y érigeant un lieu de prières et des autels, et on n'imaginait pas qu'il pût y avoir une réunion, même de militaires, sans qu'on leur fournît les moyens de pratiquer la religion. De là tant d'églises bâties dans les nouvelles places fortes et dans les châteaux ; le génie de Vauban seconda sur ce point les intentions du prince. A Strasbourg, l'église de Saint-Louis dans la citadelle rappelle par sa belle ordonnance l'esprit d'un siècle fécond en grandes choses. De semblables monumens existaient encore, il y a trente ans, dans toutes nos places ; mais dans plusieurs endroits la révolution et l'indifférence en ont changé la destination ou les ont même fait disparaître. A Brest, à Rochefort, à

(1) A l'imitation du roi, les princes de sa famille firent construire des églises dans leurs domaines. Le Dauphin, son fils, releva l'église de Meudon, lieu de sa résidence. L'église des Barnabites de Montargis fut bâtie par les libéralités de Monsieur, frère du Roi, et en mémoire de la bataille de Cassel. L'église de Saint-Leu-Taverny, près Paris, fut reconstruite dans un lieu plus commode et sur un plan plus vaste, par les soins du prince de Condé.

Toulon, au milieu des grandes constructions qu'ordonna Louis XIV, il eut soin que des églises s'élevassent à côté des fortifications, des arsenaux et des bassins, et l'église de Saint-Louis à Brest fait un des ornemens de cette ville nouvelle. Les places les moins considérables, les ports les moins importans furent sous le même rapport l'objet de la sollicitude du Roi, et le genre de construction des églises qu'on y trouve annonce qu'elles appartiennent à l'époque qui nous occupe. C'est par des semblables travaux que Louis montrait son attachement à la religion, et son désir de la voir honorée et pratiquée par ses peuples.

Le même esprit de prévoyance et de sagesse lui faisait désirer d'instruire les fidèles par des prédications extraordinaires. Il appela plusieurs fois des missionnaires à Versailles ou à Saint-Germain-en-Laye. Son attention se portait même au loin; il pourvut aux besoins spirituels des habitans des colonies, il favorisa de tout son pouvoir la mission du Levant. On le voit remplir auprès du Grand-Seigneur le noble office de protecteur des chrétiens opprimés, et il les délivra plusieurs fois des vexations et des avanies des infidèles. Il envoyait à ces églises malheureuses des missionnaires, des livres, des vases sacrés, des ornemens. Ses ambassadeurs auprès de la Porte avaient ordre de veiller aux intérêts des Latins et même des Grecs, et un d'eux, le marquis de Ferriol, mérita de recevoir un bref honorable de Clément XI pour le soin qu'il prenait de défendre les catholiques. Aussi le nom de Louis XIV était singu-

lièrement respecté dans ces pays, et la politique doit, comme la religion, approuver la sollicitude de ce prince pour des peuples qui gémissaient sous une dure tyrannie. Ce beau rôle de protecteur des chrétiens opprimés en Grèce et en Asie n'était pas seulement honorable; il pouvait encore être utile à la France, en ouvrant de nouvelles routes à son commerce, et en lui procurant dans ces pays lointains des amis dévoués à sa cause et prêts à servir ses intérêts.

XIII. Exemples de piété à la cour.

Sous un tel prince la cour prit un autre aspect et devint plus grave et plus religieuse, sans être moins brillante par le goût et la politesse des manières. Déjà des personnages distingués y avaient mis la vertu en honneur par leurs exemples. Philippe de Montault, duc de Navailles, maréchal de France, était né d'une famille qui faisait profession du protestantisme; mais il rentra dans le sein de l'Eglise, ainsi que son père et la plupart de ses parens. Il commanda plusieurs fois les armées, et se distingua autant par sa loyauté et son intégrité que par ses talens; le maréchal était surtout fermement attaché à la religion : il entendait la messe régulièrement, s'était prescrit pour chaque jour une méditation et une lecture de piété, et approchait souvent des sacremens. On ne crut pouvoir faire un meilleur choix pour présider à l'éducation d'un prince, et le maréchal fut nommé * gouverneur du duc de Chartres, neveu du Roi; mais il n'eut pas le tems de rendre ses soins utiles (1), et le

* En 1683.

(1) Il mourut le 5 février 1684, à soixante-cinq ans. Son frère, le marquis de Saint-Geniez, gouverneur de Saint-Omer,

jeune prince perdit un guide si capable de lui inspirer les sentimens de religion et d'honneur. On le regrette d'autant plus, quand on se rappelle que ce prince, qui fut depuis duc d'Orléans et régent du royaume, était né avec d'heureuses dispositions qu'un sage gouverneur eut pu cultiver et développer. Michel Le Tellier, chancelier de France, fut un ministre laborieux et intègre; il déclara hautement avant de mourir * que, depuis quarante-deux ans qu'il servait le Roi, il avait la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseils que suivant sa conscience, et de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher. Bossuet prononça l'oraison funèbre de ce ministre *, et il y célèbre sa sagesse, son application, sa droiture et sa fin édifiante et chrétienne; il y eut une autre oraison funèbre, prononcée * par Fléchier, à un service où Bossuet officiait. Un autre ministre qui jouit aussi jusqu'à la fin de la confiance de Louis XIV, et qui associa son nom à l'histoire des événemens les plus mémorables de ce règne, Colbert, comptait dans sa famille des personnes recommandables par leurs vertus et leur piété. Trois filles du ministre avaient épousé les seigneurs les plus estimables de la cour, les ducs de Beauvilliers, de Chevreuse et de Mortemart; nous aurons bientôt occasion de parler des deux premiers. Le fils aîné du ministre, le marquis de Seignelay, qui fut

* Il mourut le 28 octobre 1685, à quatre-vingt-trois ans.

*25 janvier 1686.

* 22 mars 1686.

---

quitta cette place pour vaquer aux soins de son salut, et se retira dans l'abbaye de Saint-Victor à Paris, où il mourut en mars 1685.

initié de bonne heure par son père aux plus grandes affaires d'Etat, aspirait aussi à marcher sur les traces de ses sœurs; on le voit en correspondance avec un des plus vertueux prêtres de ce tems, l'abbé Tronson, supérieur du séminaire Saint-Sulpice. Un ministre de vingt-six ans demandait au sage directeur des conseils pour sa conscience, des sujets de méditation, des moyens pour se soutenir au milieu du tumulte du monde. Il allait le voir au séminaire et conférer avec lui, tant sur sa conduite personnelle que sur les intérêts de la religion. Il engageait M. Tronson à venir à sa campagne de Sceaux, et témoignait au respectable prêtre une ouverture de cœur, une confiance et une estime qui pourraient étonner pour un homme de son âge et dans sa position. Elevé à un poste brillant, au milieu du tumulte des affaires, le marquis prenait avec M. Tronson des résolutions pour sa conduite, en s'engageait, entr'autres, à conférer chaque jour pendant une demi-heure sur des sujets de piété, soit avec quelqu'une de ses sœurs, soit avec son beau-frère, le duc de Beauvilliers *. La fin du ministre parut digne des dispositions édifiantes qu'il avait manifestées si souvent, et nous voyons que M. Tronson, dans une lettre * au duc de Beauvilliers, disait que la dernière maladie du marquis de Seignelay * lui *paraissait une des plus grandes grâces que Dieu lui eût faites.* Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, qui mourut vers le même tems*, et qui avait été gouverneur du Dauphin, est célèbre par la franchise et la loyauté de son caractère

* Lettre man. de M. Tronson au même duc, du jour de Pâque 1686.

* Du 7 novemb. 1690.

* Il mourut le 3 novembre 1690, à 39 ans.

* 17 mai 1690.

autant que par l'austérité de ses principes. Son oraison funèbre, par Fléchier, peint son amour pour la vérité, son zèle pour la justice, son esprit de droiture, et surtout sa piété et sa religion. Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, maréchal de France, commanda tour à tour les armées, et représenta le Roi en diverses cours; il se faisait honneur de son attachement à la religion et de sa fidélité à en observer les pratiques. On le voit lié étroitement avec Bossuet, et il fortifia la duchesse de La Vallière dans sa résolution de quitter la cour. Lui-même allait de tems en tems se mettre en retraite à la Trappe; il faisait aussi donner des retraites dans son château de l'Isle-Marie, et il contribua par ses exemples à établir ce pieux usage à Paris. La famille du maréchal * partageait son goût pour la piété, et nous en citerons par la suite d'illustres exemples. Le duc de Bournonville, qui avait été chevalier d'honneur de la Reine et gouverneur de Paris, quitta le monde et les emplois, et vécut dans une pieuse solitude : il prit même les ordres sacrés, et, ayant été ordonné prêtre *, il remit une abbaye que le Roi lui avait donnée, et voulut pratiquer un entier détachement des biens de la terre (1). Artur

* Il mourut le 5. décemb. 1694.

* En 1690.

(1) Ambroise, duc de Bournonville, mourut le 12 décembre 1693 en son château de La Motte-Tilly, près Nogent-sur-Seine, où il s'était retiré depuis quelques années pour ne s'occuper que de son salut. Il avait fait préparer son tombeau bien avant de mourir, et fut enterré dans le couvent des Bernardins de Provins.

Gouffier, duc de Roannez, pair de France et gouverneur du Poitou, céda son duché à une de ses sœurs, entra dans un séminaire, et vécut long-tems dans une profonde retraite *. Simon Arnauld, marquis de Pomponne, qui fut deux fois ministre, n'était pas moins recommandable par sa piété que par sa capacité pour les affaires *. Claude Le Peletier, qui occupa successivement des charges importantes de magistrature, et qui devint ensuite contrôleur général des finances, joignait aussi les vertus du chrétien aux talens de l'homme d'Etat; il était en relation de lettres avec le pieux et sage Tronson, et il éleva sa famille dans les sentimens et les habitudes de la religion. Deux de ses fils paraîtront dans la suite de cet ouvrage, et un autre, Claude, connu sous le nom de Sousi, donna des exemples d'une piété et d'une maturité précoces *; c'est celui dont Proyart a écrit la Vie.

* Il mourut le 4 octobre 1696.

* Mort le 26 septemb. 1699, à quatre-vingt-un ans.

* Il mourut en juillet 1685, à dix-sept ans.

C'est ainsi que la cour de Louis XIV offrait une réunion rare d'hommes recommandables par leurs principes, leur caractère et leurs talens. Un choix heureux accrut encore cette réunion, et fixa à Versailles des amis non moins distingués par leurs sentimens religieux que par l'élévation de leur âme et la noblesse de leur conduite. Le duc de Beauvilliers fut nommé * chef du conseil des finances, et, quelques années après, gouverneur du duc de Bourgogne. Paul de Beauvilliers *, fils du duc de Saint-Aignan, avait été destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et avait été pourvu de deux abbayes; la mort d'un frère

* En 1685.

* Né en 1648.

aîné lui fit quitter cette carrière. Il remit ses abbayes, et devint successivement premier gentilhomme de la chambre du Roi, ambassadeur à Londres et ministre d'Etat. Son mariage avec Henriette-Louise Colbert, seconde fille du ministre, fut heureux, non-seulement par l'affection mutuelle des deux époux, mais encore par une entière conformité de goût pour les bonnes œuvres et pour la piété. Toute cette famille pouvait être citée comme un modèle de religion et de vertu. Cinq des sœurs du duc de Beauvilliers entrèrent dans le cloître et devinrent abbesses, et, sur neuf filles qu'il eut de son mariage, sept voulurent être religieuses. D'un autre côté, les sœurs de la duchesse épousèrent des seigneurs distingués par leurs excellentes qualités; l'aînée, Jeanne-Marie, fut mariée au duc de Chevreuse, et la plus jeune au duc de Mortemart. Charles-Honoré d'Albert de Luynes, duc de Chevreuse, joignait l'esprit et l'instruction à la fermeté des principes. « Les trois beaux-frères, dit un historien, étaient déjà unis par une estime et une amitié que la vertu avait fait naître, et que le tems et les liens du sang rendirent inaltérables; eux et leurs femmes montrèrent à la cour une famille privilégiée qui n'avait d'autre ambition que celle de rester fidèle à l'honneur et à la vertu; jamais on ne la vit s'associer à aucune intrigue, ni s'avilir par aucune bassesse. Pénétrés de respect pour le Roi, attentifs à lui plaire par leur empressement à remplir tous les devoirs qui les attachaient à sa personne, les trois ducs ne se crurent point obligés

à étendre leur complaisance jusqu'à flatter ses passions, et à rendre de honteux hommages aux objets de ses affections. Jamais Mme. de Montespan, dans les longues années de sa faveur, n'avait pu les apercevoir dans la foule de ses courtisans, et elle s'étonnait de n'obtenir du duc de Mortemart, son neveu, et de sa femme, que les égards qu'ils devaient à une personne qui leur appartenait de si près. Louis XIV, qui portait un sentiment naturel de décence et de délicatesse au milieu même des erreurs et des séductions qui l'avaient entraîné, fut frappé du spectacle d'une conduite si noble et si pure * », et il ne crut pas pouvoir remettre en de plus dignes mains l'éducation de son petit-fils qu'en appelant le duc de Beauvilliers à cette fonction importante.

* *Histoire de Fénélon*, t. Ier. p. 121.

XIV. Education du duc de Bourgogne ; Fénélon.

Dès que le duc de Beauvilliers eut été nommé gouverneur du duc de Bourgogne, il s'associa l'abbé de Fénélon pour l'éducation du prince, et le fit nommer précepteur. Ils étaient déjà liés par une ancienne amitié, et cette amitié, fondée sur l'estime, fut inaltérable, même au milieu des plus éclatantes disgrâces. Comme c'est la première fois que le nom de Fénélon paraît dans notre *Tableau*, tout nous invite à tracer en peu de mots le caractère et les premières années d'un homme qui devait jeter un si grand éclat sur la fin du règne de Louis XIV, et qui appartient d'ailleurs au plan de notre ouvrage par sa piété, par sa vertu aimable, par le rang qu'il occupa dans l'Eglise, par l'influence qu'il obtint sur ses contemporains et par les services qu'il rendit à la religion. Nous

aurions moins de titres pour révendiquer Fénélon, qu'on nous pardonnerait peut-être encore de rechercher pour notre *Tableau* l'appui de l'intérêt attaché à un si grand nom; mais nous n'avons pas besoin d'excuse pour rappeler ici la mémoire d'un des plus illustres ornemens de notre église et de notre patrie. Nous ne ferons presque qu'abréger l'élégant et judicieux historien qui a peint l'archevêque de Cambrai avec tant de grâce et de vérité.

François de Salignac de La Mothe-Fénélon naquit * au château de Fénélon, dans le Périgord. Son oncle, le marquis Antoine de Fénélon, était un des seigneurs les plus estimables de son tems par la loyauté de son caractère, par la fermeté de ses principes et par son attachement sincère à la religion; ce seigneur, que nous avons eu occasion de nommer d'une manière honorable *, était lié avec Saint-Sulpice (1); le neveu entra

* En 1651.

* Tom. Ier. pag. 294.

(1) Le marquis Antoine de Fénélon, conseiller d'Etat et lieutenant-général pour le Roi dans la province de La Marche, se distingua d'abord au service par sa valeur et sa capacité. Les entreprises les plus hardies avaient pour lui de l'attrait; mais en même tems il était passionné pour les duels. M. Olier, dont il fit la connaissance, lui inspira de l'horreur pour cette coutume barbare, et provoqua la démarche que nous avons rapportée dans le livre III. Cette démarche exposa le marquis à la dérision des uns et aux faux jugemens des autres; mais sa bonne réputation en triompha enfin. Il quitta le service, se lia avec le baron de Renty, et entra dans les assemblées de charité qui se formaient alors à Paris. Dans sa lieutenance de La Marche, il montra autant de sagesse que d'habileté.

de bonne heure en cette maison, et son âme sensible et franche s'ouvrit aisément aux sages conseils d'un guide aussi affectueux et aussi expérimenté que M. Tronson. D'abord dans l'ardeur de son zèle il voulait aller travailler aux missions du Canada *, et il fallut que l'évêque de Sarlat, son oncle, rompît un projet qui contrariait ses vues. L'abbé de Fénélon continua donc son éducation ecclésiastique dans le séminaire de Saint-Sulpice, et, lorsqu'il eût reçu les ordres sacrés, il entra dans la Communauté des Prêtres attachés à la paroisse et y remplit pendant quelque tems les fonctions

* *Hist. de Fénélon*, par M. de Bausset, t. Ier., pag. 33.

Il épousa Catherine de Monberon, qui mourut à l'âge de vingt-sept ans, lui laissant deux enfans. Dans sa douleur, le marquis voulut embrasser l'état ecclésiastique; mais M. Olier l'en détourna, et lui fit sentir qu'il se devait à l'éducation de ses enfans. Le marquis accompagna son fils dans toute la campagne de 1667, et voulut même faire avec lui le voyage de Candie, pour le détourner de l'oisiveté de la capitale. Le jeune homme mourut dans ce voyage, et le père le disposa lui-même à une fin chrétienne. De retour en France, il s'occupa de bonnes œuvres, établit dans sa terre de Magnac un petit séminaire pour élever de jeunes ecclésiastiques, et s'appliquait à maintenir l'ordre et à faire respecter la religion par ses subordonnés. Il mourut le 8 octobre 1683, entre les bras du Père de Mouchy, de l'Oratoire, et fut enterré dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, comme il l'avait demandé; il était âgé de soixante-deux ans. Sa fille épousa le marquis de Laval, puis un frère de Fénélon; c'est celle dont il est si souvent question dans la correspondance de l'archevêque. (*Voyez* une notice intéressante sur le marquis de Fénélon dans la *Vie de Madeleine Goutron;* Saumur, 1689, in-12, page 505.)

du ministère. Cette communauté était une école renommée pour l'union et la piété qui y régnaient, et les ecclésiastiques mêmes qui semblaient appelés à l'épiscopat se faisaient un honneur d'aller prendre dans cette maison l'esprit et l'habitude du ministère pastoral. Fénélon y passa quelques années, et fut ensuite nommé supérieur des Nouvelles-Catholiques à la place de l'abbé depuis cardinal de Noailles. Ces sortes de communautés s'étaient multipliées dans ces derniers tems, et elles avaient pour objet de faciliter l'instruction des personnes élevées dans le protestantisme. Le clergé, les pieux fidèles et le gouvernement avaient également encouragé ces établissemens. Le maréchal de Turenne, entr'autres, avait favorisé les Nouvelles-Catholiques de Paris, et leur avait cédé une maison. Le soin de cette communauté, en laissant à Fénélon plus de loisir, lui donna peut-être le moyen d'acquérir, par la lecture et l'étude, toutes les connaissances propres de son état, et on peut conjecturer que cette retraite servit à développer son goût, à nourrir son jugement et à faciliter ses progrès dans tous les genres des sciences ecclésiastiques. C'est alors qu'il rédigea ses premiers écrits, le *Traité de l'éducation des filles*, et le *Traité du ministère des pasteurs*; ouvrages remarquables, le premier par la justesse des vues, la sagesse des conseils, et par la variété, le grand sens et l'à-propos des détails, et le second par cette clarté et cette simplicité dans la discussion qui annonçaient un homme maître de sa matière et déjà exercé dans la controverse.

L'abbé de Fénélon se vit bientôt appelé à faire usage des études auxquelles il s'était livré sur les questions agitées entre les protestans et l'Eglise catholique, et lorsqu'après la révocation de l'édit de Nantes Louis XIV résolut d'envoyer des missionnaires dans toutes les provinces pour hâter le retour des calvinistes à l'unité, Fénélon fut désigné pour les missions de Saintonge. Nous parlerons bientôt de ses travaux dans cette circonstance, lorsque nous rendrons compte de tous les faits relatifs à la révocation de l'édit de Nantes. Au retour de cette mission, Fénélon reprit ses modestes fonctions de supérieur des Nouvelles-Catholiques. La voix publique semblait l'appeler à remplir un poste distingué dans l'Eglise; mais son éloignement de la cour, et peut-être le peu de faveur que lui accordait l'archevêque de Paris, M. de Harlai, qui avait encore quelque influence dans le choix des bénéfices, empêchèrent qu'il ne fût nommé à un siége. Il se consolait dans la retraite d'un oubli qui eût affligé un homme moins pénétré des devoirs de l'épiscopat, quand il se vit tout à coup appelé à briller dans une autre carrière. Le duc de Beauvilliers ayant été nommé gouverneur du duc de Bourgogne, proposa dès le lendemain* et fit agréer au Roi comme précepteur l'abbé de Fénélon, avec lequel il était intimement lié depuis plusieurs années. Tous ceux dont s'entoura le nouveau précepteur étaient dignes de lui et des fonctions qui allaient leur être confiées. L'abbé de Langeron, son plus ancien ami, fut nommé lecteur du prince; l'abbé Fleury et l'abbé de Beaumont furent sous-

* 17 août 1689.

précepteurs ; ce dernier était neveu de Fénélon : l'abbé Fleury est le célèbre écrivain à qui on doit plusieurs ouvrages estimables. Deux gentilshommes de principes sûrs et d'une conduite éprouvée, MM. de l'Echelle et du Puy, furent attachés au service du prince sous les ordres du gouverneur.

Telle était cette réunion d'hommes vertueux qui allaient être chargés de la mission la plus difficile et la plus importante, celle de former un prince destiné à régner. Fénélon comprit l'étendue de cette tâche, et l'on sait avec quel succès il la remplit. Le duc de Bourgogne était né avec les penchans les plus impétueux; il apprit sous le plus habile et le plus vertueux des maîtres à dompter son caractère. Un illustre historien * a raconté avec autant d'intérêt que d'exactitude les détails de cette éducation, qui fut le triomphe du génie, de la patience et de la sagesse de Fénélon; car ce fut réellement lui qui dirigea l'éducation du prince. Sa vertu, ses talens supérieurs, les grâces de son esprit, les attraits de sa conversation, lui donnaient sur ses coopérateurs un ascendant secret et irrésistible. Le duc de Beauvilliers, qui avait pour Fénélon une amitié fondée sur l'estime, s'honorait de suivre les conseils d'un homme doué de tant de tact, d'adresse et de prudence. Tous ceux qui entouraient le jeune prince étaient des instrumens dont Fénélon se servait pour arriver à son but. Il voulait que le duc de Bourgogne ne fût entouré que de leçons et d'exemples de vertu. Seul du dehors, le duc de Chevreuse était admis auprès du prince; mais ce seigneur, par son caractère aimable, par la

* *Hist. de Fénélon*, par M. de Bausset, liv. Ier.

finesse de son esprit et par sa loyauté, était entre les mains de Fénelon un moyen de plus pour inculquer à son élève les sentimens d'honneur et de religion dont il était important qu'il se pénétrât. Enfin Fénélon était à Versailles l'âme d'une réunion de personnes liées par une heureuse conformité de goûts et de principes : jouissait de l'estime et de la confiance de Mme. de Maintenon, qui le consultait sur sa conduite intérieure et sur son établissement de Saint-Cyr, et qui songea même à le prendre pour son directeur; et il offrait au milieu de la cour un modèle achevé de la conduite que doit y tenir un ministre des autels et un homme revêtu d'un grand emploi.

Ce qui mérite surtout d'être remarqué dans l'éducation du duc de Bourgogne, et ce qui a un rapport plus direct avec notre objet, c'est le soin que prit Fénélon d'inculquer au jeune prince le respect le plus profond et l'attachement le plus tendre pour la religion. C'est vers ce but que Fénélon dirigeait ses instructions les plus habituelles et ses entretiens avec son élève. Il lui faisait lire différentes parties de l'Ecriture sainte et des extraits des Pères. Il lui faisait apprendre la religion principalement par l'histoire, et l'accoutumait de bonne heure aux pratiques de la piété. Le tems de la première communion du jeune prince fut l'époque où il redoubla tous ses soins : on nous a conservé l'exhortation qu'il lui adressa dans cette circonstance *. Fénélon avait gravé bien avant dans l'âme du duc de Bourgogne les idées de Dieu, de sa présence, du respect qui lui est dû, et il

* *Histoire de Fénélon*, t. Ier. p. 196.

raconte lui-même un fait qui prouve combien ces vérités avaient laissé une impression profonde dans le cœur de cet enfant. Son maître le pressait un jour de lui avouer quelque chose, et il le lui demanda *devant Dieu ;* à ce mot l'enfant, quoique transporté par la colère, fut comme vaincu par l'autorité de ce grand nom. *Eh bien, puisque vous me le demandez ainsi*, s'écria-t-il, *je ne puis désavouer ce que j'ai fait.* Le prince nourrit constamment un profond respect pour la piété, et les sentimens qu'il montra dans toute la suite de sa vie, son attachement aux règles de l'Eglise, son assiduité à s'approcher des sacremens, témoignent assez combien il avait fidèlement retenu les leçons de son sage guide.

Après avoir présenté la situation de la cour sous le rapport qui doit nous occuper, et avant de passer aux établissemens et aux exemples de piété qui ont honoré l'Eglise dans l'intervalle de ce cinquième livre, un événement important réclame notre attention. Nous ne prétendons pas sans doute faire l'histoire complète de la révocation de l'édit de Nantes ; ce serait nous écarter de notre plan que d'envisager dans tous ses détails cette grande mesure politique. Cependant plusieurs des circonstances qui l'ont précédée, accompagnée et suivie, appartiennent à ce *Tableau*, et nous ne saurions passer sous silence ni les grands efforts du clergé pour éclairer les protestans, ni les heureux résultats qu'eurent souvent ces efforts. Ce sera ce point de vue qui nous occupera principalement dans l'exposé que nous allons tracer des

faits relatifs aux protestans dans l'époque que nous parcourons.

XV. Zèle du clergé pour éclairer les protestans.

Depuis le commencement du siècle le clergé s'était constamment appliqué à instruire et à convaincre les protestans par des ouvrages solides, par des prédications fréquentes, par des conférences publiques et particulières, par des missions réitérées. Nous avons vu les évêques, les corps religieux, les communautés séculières et des ecclésiastiques réunis ou isolés, rivaliser à cet égard de zèle et de charité. Leurs soins ne furent pas infructueux; des conversions éclatantes eurent lieu à Paris et dans les provinces, et le nombre des protestans diminuait chaque jour par la voie douce d'une instruction solide et dirigée par la prudence (1). Rien n'était plus propre sans doute à hâter cet heureux résultat que le spectacle qu'offrait alors le clergé français. La sainteté des vénérables personnages que nous avons nommés dans les livres précédens revivait dans leurs disciples. Aux François de Sales, aux Vincent de Paul, aux Olier, aux Bernard, aux Bourdoise, succédaient des prélats et des prêtres formés à leur école et animés de leur esprit. Des nouveaux séminaires sortaient incessamment de dignes ministres qui se

---

(1) Le *Mercure* de Vizé, mai 1688, cite une réponse à un écrit des ministres protestans, où il est dit que le nombre des protestans en France s'élevait, en 1682, à cinq cent soixante-quatre mille deux cent quarante, celui des ministres à douze cent neuf, sans compter cent soixante-quatre qui n'avaient pas d'emploi, et celui de leurs temples à huit cent quarante-quatre.

répandaient au loin dans les provinces, et rendaient la religion respectable aux yeux des peuples. Les protestans ne pouvaient qu'être frappés de la réunion de lumières, de talens et de vertus qui brillaient dans le clergé (1), et nulle époque ne semblait plus propre à un rapprochement des esprits et à l'extinction d'un schisme également déplorable aux yeux de l'Eglise, de la politique et de l'humanité. Le gouvernement paraissait vouloir seconder ce résultat par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Des secours, des pensions, des grâces étaient accordés aux protestans qui rentraient dans le sein de l'Eglise. On établit un fonds sur les économats pour distribuer aux ministres et aux particuliers que leur conversion pouvait priver de leurs ressources. On restreignit les priviléges des calvinistes dans les termes de l'édit de Nantes, et on reprima l'extention qu'ils avaient donnée à plusieurs dispositions de cet édit. Ainsi des temples que cet édit ne leur accordait point furent abattus, et quelques avantages qu'ils s'étaient attribués arbitrairement et de leur chef leur furent retirés. Peu à peu cependant Louis XIV adopta une marche plus prononcée encore, et de nombreux arrêts du conseil apportèrent des restrictions et des entraves à l'exercice du culte protestant. Toutefois il n'entrait point dans les intentions de ce prince d'autoriser la violence, et il pensait sans doute que la protection et la jus-

(1) *Voyez* la 1re. note de la 1re. partie du Ve. livre, à la fin du volume.

tice qu'il devait à tous ses sujets ne lui interdisaient point, lui conseillaient même de chercher par tous les moyens de douceur et d'insinuation à dissiper leurs préjugés et leurs erreurs, et à rétablir cette unité de foi, dont la perte avait entraîné tant de troubles, de révoltes, de guerres et de désastres, et dont le retour était si propre à consolider la paix de l'Eglise et de l'Etat.

XVI. Mesures prises par les assemblées du clergé.

Le clergé, sans discuter toutes les vues de la politique, et sans approfondir tous ses moyens, avait pour lui-même une tâche à remplir. Il devait employer son ministère à éclairer les esprits, à toucher les cœurs et à fermer les plaies causées par tant de divisions. Il ne manqua point à cette obligation importante, et le zèle pour la conversion des protestans parut redoubler dans tous les rangs de la hiérarchie. Ce fut alors que l'assemblée du clergé de 1682 publia un *Avertissement pastoral* * pour engager les réformés à revenir à la foi de leurs pères; elle y montrait que les premiers réformateurs n'avaient eu aucune autorité pour conduire et diriger les fidèles et pour introduire des changemens dans le gouvernement de l'Eglise, moins encore dans la doctrine, et elle établissait que la séparation opérée par eux était à la fois injuste et frivole dans ses motifs. L'assemblée adressa en même tems aux évêques du royaume une circulaire pour les inviter à travailler à la réunion des esprits par des catéchismes, des prédications, des exhortations et des conférences où présideraient la sagesse et la douceur. *Notre résolution*, disaient les évêques *,

* Daté du 1er. juillet 1682.

* *Procès-Verbal* de 1682.

a été de n'user d'aucune menace et de ne nous servir d'aucun terme qui pût offenser, mais seulement de pressantes exhortations, de saints désirs et d'instantes prières. L'assemblée publia aussi un Mémoire contenant les différentes méthodes dont on pouvait se servir pour la conversion des protestans; méthodes tirées des meilleurs auteurs qui avaient écrit sur ces matières. Le Roi ordonna dans les provinces de faire exécuter les délibérations de l'assemblée ; dans sa circulaire il recommandait de *ménager les esprits avec douceur et sagesse*, de *n'employer que la force des raisons, et de ne donner aucune atteinte aux édits sur la tolérance.* Ce langage annonçait assez quelles étaient les intentions du monarque, et les commissaires départis dans les provinces y répondirent. On communiqua aux consistoires protestans l'*Avertissement pastoral* de l'assemblée, et des ecclésiastiques capables furent chargés d'accompagner cette lecture d'exhortations analogues. Aucune contrainte n'était employée, puisqu'on voit que les ministres protestans eurent la liberté de répondre à cette lecture et à ces exhortations, et qu'il s'établit en plusieurs lieux des colloques publics entr'eux et les ecclésiastiques chargés de les convaincre *. L'assemblée de 1685 s'occupa aussi des protestans; elle dressa une *Exposition de la foi*, qui contenait un commentaire de la profession du concile de Trente, et une réponse aux reproches des calvinistes. Cet écrit assez court pouvait néanmoins dissiper les préjugés les plus répandus parmi eux. L'assemblée as-

* *Dict.* de Moréri, art. HUÉ-DELAUNÉ.

signa de plus des fonds pour les missions qui se donnaient dans les différentes parties du royaume.

XVII. Ecrits, missions et conférences avant la révocation de l'édit de Nantes.

La controverse avec les protestans était alors la grande affaire du clergé, soit à Paris, soit dans les provinces. Les évêques, les corps ecclésiastiques, les simples prêtres, tous s'occupaient de faciliter la réunion à l'Eglise par des instructions, des conférences, des missions, et par tous les moyens propres à ramener les esprits. Bossuet, que l'on voit toujours à la tête des entreprises honorables et utiles pour la religion, apporta tous ses soins à éclairer le petit nombre de protestans qui se trouvaient encore dans son diocèse; il établit des missions, et publia de nouveaux écrits, entr'autres, sa *Conférence avec Claude*, et son *Traité de la communion sous les deux espèces*. D'autres prélats présidèrent par eux-mêmes à des missions qui avaient pour principal objet de convaincre les calvinistes; tels furent MM. Le Camus, à Grenoble; de Breteuil, à Boulogne; de La Hoguette, à Poitiers; de Sève, à Arras; de Laval, à La Rochelle, etc. Les principaux efforts du clergé se firent dans le Poitou, où le nombre des protestans était plus considérable; les missionnaires visitèrent les principales villes, et souvent même les campagnes. Nous voyons citer aussi des missions à Troyes, à Lunel, à Montpellier, à Vitré, à Orbec, à Soissons, à Bourges, dans le Roussillon, etc. Un grand nombre d'ouvriers y étaient quelquefois employés, et leur séjour dans ces villes était quelquefois assez long. Les Jésuites et les Capucins sont de tous les religieux ceux qui parais-

sent avoir pris le plus de part à ces travaux ; le Père Honoré de Cannes était renommé, entr'autres, pour ses prédications à Paris, en Languedoc et en Anjou, et pour les grands résultats qui marquaient son passage. De simples ecclésiastiques, des docteurs, des chanoines se livraient aussi à ce ministère. On avait établi à Paris des conférences de controverse. Nous avons nommé dans le livre précédent * des religieux et des docteurs appliqués à ce genre d'instruction. L'abbé Pian, l'abbé Binard, le Père Alexis du Buc étaient les principaux à Paris : celui-ci continuait à donner les dimanches et fêtes des conférences dans l'église des Théatins : les protestans y venaient en grand nombre ; il savait les intéresser par des discussions ménagées avec autant de douceur que d'habileté, et il eut la satisfaction de ramener dans le sein de l'Eglise beaucoup de personnes que la naissance ou l'éducation avaient engagées dans l'erreur. Il est souvent fait mention de ses travaux et de ses conquêtes dans les recueils du tems *. Paul Bruzeau, de la communauté des prêtres de Saint-Gervais, mit au jour dans l'espace de peu d'années * cinq écrits de controverse pour réfuter les ministres de Charenton et autres. Louis de Cordemoi commença vers la même époque * à écrire sur ces matières, et cet ecclésiastique, que Bossuet honorait de son amitié et encourageait dans ses travaux, fit pendant plusieurs années à Paris des conférences publiques où il admettait les protestans à proposer leurs difficultés. Jacques Le Fèvre, docteur de Sorbonne, publia * ses *Motifs invin-*

* Pag. 16. de ce vol.

* *Mercure* de Vizé, de 1682 à 1686.

* De 1673 à 1684.

* En 1681.

* En 1682.

cibles pour convaincre les protestans. Joseph Lambert, aussi docteur, prêchait la controverse dans l'église de Saint-André-des-Arts. Pierre Soulier, prêtre du diocèse de Viviers, parut également dans les conférences sur cette matière; il fut envoyé dans les missions du Limousin, et revint ensuite à Paris, où il fut chargé par plusieurs évêques des affaires relatives aux protestans de leurs diocèses : on a de lui quelques écrits qui annoncent un homme instruit et exact. Zacharie Chardon de Lugny, lui-même protestant converti, faisait des conférences au collége de Montaigu, et nous le verrons se livrer encore par la suite avec un redoublement de zèle à l'instruction de ceux dont il avait partagé les erreurs.

Ainsi tout le zèle et les efforts du clergé se tournaient alors vers les moyens de faire cesser un schisme funeste, et les journaux du tems sont occupés à raconter ces missions continuelles, ces conférences fréquentes et les résultats qu'elles avaient. L'attention publique était comme absorbée par cet objet, et non-seulement les évêques, les docteurs, les missionnaires, mais tous les ordres de l'Etat, les magistrats et les particuliers semblaient conspirer à instruire et à persuader des frères égarés. On agitait les questions de controverse dans tous les cercles et dans les entretiens les plus ordinaires, et chacun travaillait dans sa sphère et suivant ses lumières à dissiper les préjugés de ses amis et de ses proches. Ainsi l'Eglise et ses ministres, le monarque et les divers dépositaires de son pouvoir, le monde même et

ceux qui y avaient le plus d'influence par leur rang, leur esprit et leurs connaissances tendaient au même but, et ce concert unanime de vœux, de soins et d'efforts n'est pas un des caractères les moins remarquables d'une époque célèbre à tant de titres.

XVIII. Conversions particulières avant la révocation.

Des conversions nombreuses furent le résultat de ce zèle général. On peut les partager en deux classes, les unes qui se firent à la fois et en masse, les autres qui furent particulières et isolées. Nous ne parlerons en ce moment que de ces dernières qui paraissent, il faut l'avouer, mériter plus de confiance et d'estime, et même parmi celles-ci nous en choisirons quelques-unes qui se recommandent à notre attention par le nom des personnages ou par le courage et le dévoûment qui signalèrent cette démarche de leur part.

A Clermont, M. de Strada et sa famille firent abjuration * entre les mains de l'évêque; ce seigneur, issu d'une famille de Flandre, était aussi distingué par son caractère que par ses connaissances; sa femme était de la famille des Fabricius d'Allemagne. Ils mirent dans leur retour à l'Eglise une candeur et une humilité touchantes *, et ils voulaient accompagner leur abjuration d'une marque éclatante de pénitence; mais l'évêque s'y opposa. M. de Blair, issu d'une famille noble d'Ecosse, mais né en France, se convertit avec toute sa maison et ses proches, et publia les motifs qui l'avaient porté à cette démarche. Alexandre de Bardonnenche, conseiller au parlement de Grenoble, prononça son abjuration * entre les mains de l'évêque

* Janvier 1682.

* *Mercure* de Vizé, janvier 1682.

* 5 septemb. 1682.

de cette ville, Etienne Le Camus : le changement de ce magistrat surprit tous ses concitoyens, qui le regardaient comme la colonne de son parti. Sa réputation était telle qu'on ne pouvait attribuer sa conversion à la faiblesse ou à l'ambition, et la conduite qu'il tint dans cette circonstance montra bien qu'aucun motif d'intérêt n'avait influé sur sa démarche. Car, comme il perdait une place de conseiller protestant et qu'on lui proposait une place de conseiller catholique dans le même parlement, il la refusa, ne voulant pas, dit-il, qu'on pût le soupçonner d'avoir cherché quelque avantage temporel dans une occasion où il n'avait fait que céder aux mouvemens de sa conscience. Peu après, Bossuet reçut à Paris l'abjuration de deux frères, MM. du Motet, gentilshommes de l'Auxerrois, et de leur sœur. Ils étaient venus exprès à Paris depuis deux mois pour s'éclaircir de leurs doutes, et avaient eu des conférences avec des hommes éclairés. La maréchale de La Mothe les adressa à l'évêque de Meaux, qui acheva de répondre à leurs difficultés. La cérémonie de leur abjuration eut lieu * dans l'église du Val-de-Grâce, en présence de Mlle. d'Orléans et des duchesses d'Aumont, de Roquelaure et d'Epernon. Bossuet adressa aux nouveaux convertis un discours plein, dit le journal *, *de force et de douceur*, et propre à les confirmer dans les bonnes dispositions qu'ils témoignaient.

* 27 juin 1683.

* Le *Mercure*, juillet 1683.

La conversion de M. d'Arbaud de Blansac ne fit pas moins de bruit en Languedoc que celle de M. de Bardonnenche en Dauphiné. Ce seigneur,

originaire d'Arles, mais résidant à Nîmes, avait beaucoup de crédit dans la province par son nom, sa fortune, son esprit cultivé et son heureux caractère. Des conférences qu'il eut avec Pierre de La Broue, évêque de Mirepoix et ami de Bossuet, et la correspondance qu'il entretint avec ce prélat *, lui montrèrent le vice de la réforme; toutefois le respect humain le retenait encore, et il passa deux ans dans cet état d'hésitation, convaincu de la nécessité de revenir à l'Eglise, mais n'osant franchir un pas si difficile. Enfin la grâce lui donna la force de rompre ses liens, et il prononça son abjuration à Montpellier entre les mains de l'évêque d'Usez et en présence de l'évêque de Mirepoix. Cette démarche produisit une grande sensation dans la province, et on voit dans les journaux du tems les chapitres, les consuls, les officiers des présidiaux, la noblesse, complimenter en corps le nouveau converti, qui s'occupa sur-le-champ de rendre son exemple utile à ses enfans et à ses vassaux.

* *Mercure*, janvier 1685.

XIX. Conversion des ministres Desmahis, Gilli, Vignes, etc.

La conversion de quelques ministres protestans eut plus d'éclat encore. Marin Grostête-Desmahis* avait été baptisé à Charenton, et avait étudié à Genève et à Oxford; on le fit de bonne heure ministre à Authon dans le Perche, puis à Bionne, près Orléans. Ayant lu les *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, par Nicole, il sentit quelques doutes sur la vérité de sa religion, et voulut les éclaircir; il étudia les ouvrages les plus remarquables publiés de part et d'autres, et eut des conférences tantôt avec Allix et Pajon, ministres comme lui,

* *Abrégé de sa Vie*; Orléans, in-12.

et fort considérés dans leur parti, tantôt avec Nicole et le docteur Pirot. Son esprit fut long-tems fort agité, et il sollicitait les lumières du ciel par des prières, des jeûnes et des aumônes. Enfin, après deux ans de réflexions, d'examens et de recherches, la grâce triompha dans un cœur si droit, et Desmahis fit abjuration à Paris * entre les mains de M. de Coislin, évêque d'Orléans. Une pension avait été promise aux ministres convertis; il la refusa, et se mit ainsi au-dessus de tout soupçon d'intérêt. Son père, Grostête de La Buffière, un des anciens de Charenton, irrité de son changement, le chassa de la maison paternelle; mais les prévenances et la sagesse du fils le calmèrent dans la suite, et celui-ci eut même le bonheur de convertir son père, sa mère, son frère, qui était avocat au parlement, sa sœur et plusieurs autres de ses proches. Il instruisit le public des motifs de son changement dans des écrits que nous citerons; mais les extraits qu'on a donnés de ses Lettres * prouvent encore mieux, ce semble, sa candeur et sa bonne foi. On y voit un homme plein d'amour pour l'Eglise, d'ardeur pour répandre la vérité et de talens pour la défendre, et en même tems d'affection et de tendresse pour ceux qui, comme lui, avaient été élevés dans de tristes préjugés.

* 27 mai 1683.

* *Voyez* son *Elog. histor.* en tête du 1er. vol. de *la Vérité de la Relig. cathol. prouvée par l'Ecrit. sainte et la Tradition*; Paris, 1713, in-12.

Pendant que Desmahis était encore incertain sur sa conversion et cherchait la vérité, il s'était ouvert de ses doutes à un de ses collègues, David Gilli, ministre de Beaugé, en Anjou *, qui avait déjà commencé lui-même à sentir le faible de la réforme, et qui cherchait l'éclaircissement de ses

* *Mercure* juin 1683. — *Moréri*, 1759, arti-

difficultés. Gilli et David Courdil, son ami, ministre dans la même province, étudièrent avec soin les points controversés, et consultèrent leurs confrères, dont les réponses ne les satisfirent pas. Ils se présentèrent tous deux * au consistoire de Sorges (1), et y prononcèrent l'un et l'autre un discours pour prouver la nécessité de recourir à la tradition comme interprète de l'Ecriture, et de revenir à une Eglise dont on avait eu tort de se séparer. Cette déclaration publique et faite en synode, ce qui était sans exemple dans l'histoire du calvinisme, déconcerta les ministres et parut un grand échec pour leur parti. Trois jours après, Gilli et Courdil firent abjuration à Angers entre les mains de l'évêque; cinq autres protestans les accompagnèrent dans cette démarche. Depuis, Gilli montra autant de constance que de sincérité dans sa conduite; on l'envoya même en Languedoc, où il était né; il y contribua par son zèle à éclairer des ministres et d'autres protestans, et il rédigea un écrit propre à les convaincre.

cle GILLI. — *Elog. histor. de Desmahis*, ci-dessus.

* 3 juin 1683.

Un ministre de Grenoble suivit l'exemple de Desmahis, de Gilli et de Courdil. M. Vignes était depuis vingt ans pasteur des protestans de Grenoble. L'autorité des conciles et de la tradition lui causait quelque inquiétude, et il étudia l'antiquité ecclésiastique dans le dessein d'y trouver

(1) Un autre écrit semble dire qu'ils allèrent se présenter à Saint-Calais, dans un synode où le Père Perrée, de l'Oratoire, se trouvait de la part du Roi. (*Eloge historique de Desmahis*, pag. 18.)

des argumens et des témoignages propres à le tranquilliser; mais la lecture des Pères produisit en lui un effet opposé, et le força de reconnaître l'enseignement des premiers siècles et l'autorité de l'Eglise. Il quitta ses fonctions et se retira au séminaire de Grenoble, auprès du savant Père Bernard Lami, de l'Oratoire, qui avait beaucoup contribué à l'éclairer. Son abjuration eut lieu dans la cathédrale de Grenoble *, en présence du parlement, de la chambre des comptes, du duc de Mazarin, du prince de Wurtemberg, et devant un grand concours de fidèles; Le Camus, évêque de Grenoble, présida dans cette cérémonie et y prêcha. Cette conversion fit une grande impression dans le Dauphiné, où le ministre jouissait d'une considération méritée. Vignes publia depuis une Lettre où il expliquait les motifs de sa demarche. Un gentilhomme de la province, Gilbert, précédemment ministre à Die, abandonna le calvinisme dans le même tems, et publia aussi les motifs de sa résolution dans une Lettre à M. de Salières, son frère, Lettre qui fut suivie de la conversion de celui-ci. Tous deux firent successivement abjuration entre les mains de l'archevêque de Paris (1).

* 17 décemb. 1684.

XX. Rétablissement de la religion catholique à Strasbourg.

Au milieu de ce mouvement général pour un retour à l'unité, Louis XIV occupa Strasbourg, et l'acquisition d'une ville où le protestantisme avait dominé si long-tems parut encore un coup porté à la réforme. Louis XIV vint visiter cette

(1) *Voyez* la 2e. note de la 1re. partie du Ve. livre, à la fin du volume.

place importante, et fit cesser l'état d'humiliation où les catholiques y étaient réduits. La cathédrale leur fut rendue, et les chanoines, qui étaient relégués à Molsheim, revinrent avec l'évêque, François-Egon de Furstemberg. Ce prélat reçut le Roi à son entrée dans la ville. On s'occupa de créer des établissemens utiles à la religion. Le séminaire épiscopal et un collége de Jésuites furent fondés; on forma successivement plusieurs paroisses; d'anciennes communautés furent rétablies et de nouvelles s'élevèrent. La reine Marie-Thérèse, peu de tems avant sa mort, favorisa l'établissement des religieuses de la Visitation. Une communauté de Filles-Repenties fut instituée; plusieurs ecclésiastiques et missionnaires ouvrirent dans la ville des conférences de controverse; Duguet et un Père de l'Oratoire y passèrent quelque tems pour cet objet. Le Père Dez, Jésuite et controversiste habile, y résida plusieurs années, et donnait, outre ses conférences, des écrits pour l'instruction des protestans. Une de ses plus notables conquêtes fut Ulric Obrecht, savant distingué, qui avait déjà conféré avec Bossuet et Pélisson, et qui vint* faire son abjuration à Germigny entre les mains de l'évêque de Meaux. Aussi estimé pour son caractère que pour son érudition, Obrecht prouva par toute sa conduite la sincérité des sentimens qui l'avaient guidé; il traduisit en allemand un livre de controverse du Père Dez, *De la Réunion des protestans à l'Eglise romaine*, et contribua effectivement à la réunion de plusieurs de ses compatriotes. Il y eut à Strasbourg* une mission

* En 1684.

* En 1685.

donnée par les Jésuites, et un synode du clergé du diocèse ; on en fit l'ouverture par une procession solennelle où se déploya aux yeux des protestans étonnés toute la pompe des cérémonies de l'Eglise catholique. Quelques jours après, deux ministres luthériens, Pistorius et Stachs, firent abjuration dans l'église cathédrale entre les mains de l'abbé de Ratabon, grand-vicaire du diocèse ; ils déclarèrent publiquement les motifs de leur démarche, que leur qualité de ministres et leur habileté rendaient plus imposante encore. On vit successivement beaucoup de protestans se réunir à l'Eglise, et cette ville, où en 1681 l'on comptait à peine quelques familles catholiques, avait éprouvé un tel changement, que cent ans après le nombre des habitans catholiques égalait, s'il ne surpassait pas, celui des luthériens.

XXI. Mesures prises par le gouvernement ; mouvemens des protestans.

Dans les autres parties du royaume le gouvernement redoublait d'ardeur pour accélérer le moment d'une réunion générale des esprits. Au zèle des évêques et du clergé s'était joint le zèle quelquefois peut-être un peu moins pur des commissaires civils et des intendans. MM. de Marillac, intendant du Poitou ; de Foucault, intendant à Pau ; de Gourgues, intendant de Limoges ; Demuin, intendant à La Rochelle, montrèrent surtout un grand empressement pour l'extinction du schisme. On les accuse d'avoir employé quelquefois des moyens que la religion n'eût pas avoués ; mais il entrait encore si peu dans les vues du ministère de recourir aux voies de rigueur pour ramener les protestans, que Marillac fut réprimandé par

Louvois pour avoir usé de quelque contrainte, et qu'il fut ensuite révoqué. Il est probable que le ministre se crut autorisé à être plus sévère, lorsqu'il apprit les assemblées clandestines qui eurent lieu * en divers cantons du Languedoc, du Vivarais et du Dauphiné. Les attroupemens et les mouvemens qui les accompagnèrent avait été préparés de longue main par les ministres qui parcouraient les villages, semant des livres et des nouvelles propres à échauffer les esprits, et excitant leurs adhérens à résister aux édits, à former des unions et à prendre les armes. Une enquête qui fut faite depuis apprit quelles avaient été leurs menées. Ils avaient cherché à créer une ligue des provinces (1), avaient nommé des chefs, avaient pris les armes à Chalençon dans le Vivarais, et s'étaient saisis de châteaux voisins. Il avait été arrêté entr'eux de faire des exemples *qui portassent coup*, de lever des contributions, de déclarer rebelles ceux qui refuseraient de prêter secours, de dresser de mémoires sur les prêtres et les gentilshommes déclarés contre les protestans. On cherchait surtout à intimider ceux qui se montraient disposés à rentrer dans le sein de l'Eglise. L'agitation ne fut pas moins grande dans le Dauphiné; environ trois cents séditieux se mirent en état de défense contre les troupes du Roi, et il fallut les disperser par la force. Les mouvemens du Vivarais ne se calmèrent également qu'à l'arrivée des troupes, et

* En 1683.

(1) *Voyez* la 3e. note de la 1re. partie du Ve. livre, à la fin du volume.

après quelques exemples faits sur les plus mutins. C'est alors que le marquis de Louvois envoya des régimens dans les pays où les protestans étaient plus nombreux, et autorisa les logemens des soldats dans les maisons dont on suspectait la fidélité. Cette mesure amena des vexations locales que le ministre n'avait sans doute pas commandées, et qui n'étaient certainement pas dans les intentions du Roi. La religion ne saurait être responsable de ces rigueurs, et il convient de bien distinguer entre les moyens de persuasion adoptés par les évêques et par le clergé, et les voies de contrainte que crut pouvoir se permettre une politique plus ou moins réfléchie.

XXII. Conversions générales.

Quoi qu'il en soit, on vit en peu d'années des changemens qui semblaient tenir du prodige. Ce mouvement commença dans le Poitou, où plusieurs milliers de personnes abjurèrent * le calvinisme en différens lieux. L'évêque de Poitiers étant arrivé à Niort * se trouva entouré de deux mille habitans qui lui demandèrent l'absolution de l'hérésie, et sa visite dans son diocèse fut marquée par plusieurs semblables conversions en masse que nous ne voulons pas juger. Il y en eut aussi à peu près de semblables dans le diocèse de La Rochelle; mais elles ne furent ni si nombreuses, ni si promptes. Dans le Béarn il s'opéra également des conversions rapides; des paroisses, des villes entières renonçaient à l'erreur, et les missionnaires ne pouvaient suffire aux désirs de ceux qui réclamaient leurs secours. L'intendant était M. de Foucault, magistrat célèbre d'ailleurs par ses connaissances, par son

* En 1681.

* Avril 1681.

goût pour les lettres et par ses brillantes qualités, les uns lui reprochent d'avoir eu recours à la violence, les autres citent des délibérations publiques et des médailles frappées pour attester l'unanimité des sentimens. En effet, sur une de ces médailles, on a représenté des députés qui viennent en foule signer au pied des autels l'abjuration de leurs erreurs, et la légende est ainsi conçue : *Religio restituta in Bearniâ publicis civitatum deliberationibus*. Un journal du tems * assure que l'on n'usa d'aucune contrainte, et que tout ce fit par un élan libre et spontané. Nous voyons d'ailleurs que les évêques du Béarn et des missionnaires accompagnaient l'intendant dans ses courses, et les délibérations que nous venons de citer furent précédées d'instructions, de conférences et d'exhortations propres à éclairer les esprits. A Castres, les habitans renoncèrent aussi au calvinisme par une délibération générale. Dans le diocèse de Saintes, l'évêque, Guillaume du Plessis de La Brunetière, engagea les protestans de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely * à écouter des instructions spéciales sur les points controversés. S'étant rendu dans cette dernière ville, et ayant assemblé les protestans *, il les assura que l'on userait de plus de douceur pour les porter à la réunion que leurs prédécesseurs n'avaient usé de violence pour les contraindre à se séparer : on indiqua des conférences où des religieux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Jean répondaient aux objections, et après bien des difficultés proposées et résolues, après des entretiens particuliers, et toutes les raisons que l'on crut propres à les persuader, les chefs des pro-

* *Mercure* de Vizé, juin 1685.

* *Mercure*, octob. 1685.

* 2 octobre 1685.

testans en cette ville, savoir, le ministre nommé Durand, et un avocat appelé Le Valois, se montrèrent disposés à se rendre. Leur exemple entraîna le reste de la ville. L'évêque de Saintes parla plusieurs fois aux protestans avec beaucoup de sagesse et de douceur; il leur demanda si c'était de bon cœur qu'ils renonçaient au schisme, et, sur leur réponse affirmative, il les conduisit à l'église en chantant des Psaumes. Ils donnèrent dans cette occasion des marques extérieures d'adhésion et même de joie, et cette ville, qui pendant long-tems n'avait souffert aucun exercice de la religion catholique, parut être devenue toute catholique. M. de la Brunetière n'eut pas moins de succès à Saintes : ayant assemblé la noblesse à l'évêché, il exposa si bien les motifs qui doivent porter ses auditeurs à se réunir à l'Eglise que, sur soixante gentilshommes, trente-cinq se rendirent sur-le-champ, et les autres successivement. Le prélat assembla également la bourgeoisie, et lui persuada de suivre cet exemple. A Montauban, Jean-Michel Colbert, évêque de cette ville, fit une semblable conquête, bien flatteuse, si elle fut durable; ayant réuni les principaux protestans de la ville *, il leur adressa un discours propre à les toucher, et les détermina par ses exhortations à quitter leurs erreurs : on chantait tous les ans un *Te Deum* à Montauban en mémoire de cet événement. A Nérac, à Milhau, les protestans parurent aussi rentrer en masse dans le sein de l'Eglise. On eût dit qu'un mouvement général s'était opéré dans les esprits, et l'élan se communiquant

* 24 août 1685.

de proche en proche, entraînait les protestans de toutes les classes, et quelquefois même les ministres. Dans le Dauphiné, les calvinistes du bailliage de Briançon donnèrent l'exemple, et les villes d'Embrun, de Gap, de Die, de la Mure, de Montélimart, de Romans, prirent des délibérations à peu près semblables à celles du Béarn; mais ce fut surtout dans le Languedoc que l'entraînement parut plus vif. Les protestans de Montpellier s'étant assemblés *, arrêtèrent de revenir à l'Eglise catholique; cette démarche était due au zèle du duc de Noailles, commandant de la province, et de M. de Basville, intendant. L'évêque de Montpellier, ayant visité son diocèse, voyait les paroisses en corps lui demander d'être réconciliées à l'Eglise; Saint-Gilles, Sommières, Alais et d'autres villes renoncèrent tout à coup à l'erreur. A Nîmes, dit d'Aguesseau, on vit soixante mille protestans de la ville et du diocèse changer de religion en trois jours. Le duc de Noailles allait de ville en ville exhorter les protestans à se faire instruire, leur déclarait les désirs du Roi, et y joignait les raisons qu'il croyait les plus propres à frapper les esprits. Les chefs une fois gagnés, la multitude suivait leur exemple, et l'on abandonnait en foule le calvinisme pour suivre les prédications des missionnaires.

* 29 septemb. 1685.

XXIII. Révocation de l'édit de Nantes.

Cette impulsion, nous l'avons déjà dit, semblait être unanime et universelle dans le royaume. Les relations qui parvenaient de toutes parts à Louis XIV lui firent croire que tous ses sujets étaient réunis dans la profession d'une même foi, ou

au moins qu'il suffisait qu'il manifestât sa volonté pour achever ce qui restait à faire à cet égard. Il se flatta dans l'éloignement que toutes les préventions étaient dissipées ou près de l'être, et que, si les pères mettaient encore quelque dissimulation dans leur retour à l'Eglise, les enfans prendraient naturellement par l'habitude des sentimens plus favorables. Ce fut dans cette confiance que Louis signa * l'édit par lequel il révoquait celui de Nantes. Il se rappelait sans doute que ce dernier édit avait été plutôt arraché qu'obtenu par les protestans *, et il pensait que, si Henri IV avait cru cette mesure nécessaire dans la situation où était alors le royaume, et après tant de troubles et de guerres, les circonstances n'étant plus les mêmes, autorisaient à suivre une autre marche. Dans le préambule de l'édit, le Roi se félicitait de voir que ses soins eussent atteint la fin qu'il s'était proposée, puisque la meilleure et la plus grande partie de ses sujets protestans avaient embrassé la religion catholique. Il révoquait donc l'édit rendu à Nantes en 1598 et celui de Nîmes en 1629, défendait l'exercice de la religion protestante, ordonnait aux ministres qui ne voudraient pas se convertir de sortir du royaume sous quinze jours, et statuait que les enfans des protestans seraient baptisés par les curés. On défendait aux protestans de sortir du royaume, et on leur permettait d'y vivre, d'y continuer leur commerce, et d'y jouir de leurs biens, *en attendant qu'il plût à Dieu de les éclairer, sans qu'ils pussent être troublés ou empêchés sous prétexte de leur religion*; c'étaient les termes de l'édit.

* 18 octobre 1685. M. de Bausset dit *le* 22.

* *Voyez* la note de l'*Introduction*, t. Ier. p. 410.

Il est un fait constant, c'est qu'à l'époque où Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, sa politique parut obtenir l'approbation générale. Les corps et les particuliers applaudirent également à cette mesure, et on la trouve célébrée dans les actes publics et dans les correspondances privées. L'opinion publique était si prononcée à cet égard que ceux qui étaient les plus enclins à blâmer les mesures prises par Louis XIV louèrent celle-ci, et Arnauld, exilé et fugitif, en parle comme Bossuet. Le docteur, alors retiré à Bruxelles et mécontent de la cour, prend néanmoins la défense de l'édit dans ses lettres* à ses amis. Les gens du monde même ne pensaient pas à cet égard autrement que le clergé, et Mme. de Sévigné écrivait que *rien n'était si beau que le contenu de l'édit*, et que *jamais aucun Roi n'avait fait et ne ferait rien de plus mémorable* *. Si Louis XIV s'est trompé, dit un illustre historien, il s'est trompé avec tous ses ministres, avec tous les grands hommes de son siècle, avec tous les corps de son royaume *. Ne serait-il pas possible d'expliquer comment s'était formée cette opinion générale ? On se rappelait quels troubles le protestantisme avait excités autrefois dans le royaume. On ne pouvait avoir oublié qu'il avait occasionné une suite de guerres, et mis la monarchie à deux doigts de sa ruine. Ne parlons pas, si l'on veut, des églises détruites, des autels profanés, des monastères abattus, des prêtres et des religieux mis à mort ; mais la discorde dans les familles, les révoltes continuelles, les prises d'armes, les étran-

* *Voyez* les lett. du 18 8bre. 1685 et suiv. t. V des *Lett. d'Arn.* pag. 296, 303, 306, 329 et 338.

* Lettre à Bussy, du 28 octob. 1685, éd. de Blaise en 1818, tom. VII, p. 349.

* *Histoire de Bossuet*, t. IV, p. 69.

gers introduits en France, le ravage des provinces, tant de sang versé, tant de violences, de combats et de crimes, n'avaient pu laisser que de fâcheux souvenirs dans les esprits. Henri IV lui-même avait eu bien souvent à se plaindre des protestans, et le règne de son fils avait été fréquemment troublé par leurs révoltes. Le cardinal de Richelieu avait à la vérité abattu ce parti à force de soins, de travaux et de dépenses; cependant on avait encore surpris plus d'une fois des rapports secrets avec l'étranger, et des projets qui eussent pu devenir inquiétans sous un gouvernement moins ferme. On croyait donc qu'il était d'une bonne politique d'assurer le repos de l'Etat par l'unité de doctrine. Le système d'une religion exclusive était alors général en Europe; les protestans en avaient donné l'exemple dans tous les pays où ils dominaient. On sait assez quelle fut la sévérité des lois prohibitives rendues contre les catholiques en Hollande, à Genève, en Suède, en Danemarck et dans une partie de l'Allemagne. Une Reine d'Angleterre, dont on a extrêmement loué l'habileté et même la sagesse, Elisabeth, avait porté à cet égard l'intolérance au dernier excès, et un grand nombre de prêtres et de fidèles avaient péri sur les échafauds, uniquement pour avoir continué de pratiquer une religion qui avait été si long-tems celle de l'Angleterre. On ne voit point que les historiens modernes aient reproché à cette princesse la rigueur de sa politique envers une partie de ses sujets, quoiqu'il semble qu'elle mérite encore plus de blâme que Louis XIV,

puisqu'elle versa le sang en abondance, et qu'elle ne put ignorer les suites de ses édits. Du reste, c'est sans aucun fondement qu'on a supposé dans plusieurs ouvrages que Louis XIV bannit les protestans. Cette idée, que des personnes peu instruites conservent encore, est formellement démentie par le texte de l'édit et par toute l'histoire. Loin d'ordonner l'émigration, le gouvernement prit au contraire des mesures pour l'empêcher, et des déclarations réitérées du Roi * défendirent, sous diverses peines, de sortir du royaume ou de favoriser la sortie. Il est vrai que l'édit bannissait les ministres, et que cette clause engagea beaucoup de leurs adhérens à les suivre. Toutefois on a lieu de croire que le nombre de ces réfugiés a été fort exagéré dans la plupart des supputations qu'on a faites.

* Entr'autres, des 18 mai et 14 juillet 1682.

Quelque opinion que l'on se forme sur l'édit de révocation en lui-même, on ne peut que déplorer les rigueurs qu'y ajouta le zèle inconsidéré d'un ministre sévère. Le marquis de Louvois, porté par caractère aux mesures violentes, crut pouvoir appeler la force au secours de l'édit, et déploya l'appareil de la puissance là où il n'eût fallu faire entendre que le langage de la douceur et de la persuasion. Des régimens furent envoyés en différens lieux, et les intentions présumées du ministre autorisèrent les vexations des subalternes et la licence des soldats. Dans les provinces éloignées surtout, des scènes affligeantes se passèrent à l'insu de Louis XIV; mais les récits qui en ont été faits portent souvent, il faut le dire, le caractère de

l'exagération, et on a peine à démêler la vérité au milieu de rapports où perce le ton de la légèreté, du dénigrement, de la vengeance et de la haine.

On ne voit pas que les membres du clergé les plus distingués par leur zèle et leurs lumières eussent été consultés sur la révocation de l'édit de Nantes. L'historien de Bossuet, qui a traité toute cette partie de son sujet avec une sagacité remarquable, et auquel nous avons cru pouvoir emprunter les faits et les réflexions qui se liaient avec notre plan, l'historien de Bossuet nous apprend qu'il a fait des recherches pour découvrir si ce grand évêque avait été appelé à délibérer sur la révocation, et il n'en a trouvé aucune trace. Le duc de Bourgogne, dans un Mémoire * fort curieux que son historien nous a conservé, dit que deux théologiens assistèrent à un conseil de conscience; mais il ne les nomme même pas, et, en ne parlant que de deux théologiens, il fait entendre que les évêques ne furent pas consultés. Il y a lieu de croire en effet que le ministère de Louis XIV prit son parti sur la mesure projetée, indépendamment du sentiment des évêques. Toutefois ceux-ci se virent, par la nature même de leurs fonctions, chargés d'exécuter plusieurs parties du nouvel édit, et Louis XIV réclama leur concours pour ce qui dépendait de leur ministère. Tous les évêques eurent ordre * de se rendre dans leurs diocèses pour travailler à la réunion des esprits.

* *Voyez* sa Vie, par Proyart, t. II, p. 79, édit. de 1819.

* En novemb. 1685.

XXIV. Travaux de Bossuet et des évê-

Bossuet, toujours à la tête de ses collègues, soit qu'il fallût agir, soit qu'il fût question d'instruire et de convaincre, établit des conférences

dans son palais et des missions dans les lieux de son diocèse où il se trouvait encore des protestans. On raconte que des paysans d'un faubourg de Meaux vinrent faire abjuration entre ses mains, et un gentilhomme du nom de Séguier céda aussi à ses instructions. Nous citerons bientôt plusieurs conversions importantes dues à son zèle. Peu après, ce grand évêque publia successivement divers ouvrages de controverse, une *Lettre pastorale aux nouveaux catholiques sur la communion pascale*, l'*Histoire des variations des églises protestantes*, et les *Avertissemens aux protestans*. Ces ouvrages si solides et si pressans auraient suffi pour assurer la réputation de Bossuet, quand même il n'aurait point eu d'autres titres de gloire, et l'*Histoire des variations*, entr'autres, est une production originale et unique en son genre, où le dogme et l'histoire se prêtent un mutuel appui, et où brillent à la fois le talent de l'analyse, la sagesse de la discussion et la vigueur de l'éloquence. La *Défense* de cette Histoire et les *Avertissemens aux protestans* sont marqués au même coin, et la force des raisonnemens y est relevée par la précision et le nerf du style. La plupart des évêques adressèrent alors aux nouveaux réunis des instructions pastorales pour affermir leur retour à l'Eglise; l'évêque de Mirepoix entr'autres, Pierre de La Broue, prélat instruit et lié avec Bossuet, donna trois Lettres pastorales sur l'Eucharistie. Nous en avons sous les yeux une fort solide * de Henri de Nesmond, évêque de Montauban, dans laquelle il réfute les principes de

ques après la révocation.

* Du 15 juillet 1699.

* Cette ville appartenait alors à la France.

la réforme. L'évêque de Tournai *, Gilbert de Choiseul, théologien éclairé et prélat habile, combattit le système des protestans dans quelques écrits, et contribua par ses entretiens à la conversion de plusieurs personnes de ce parti. L'évêque de Boulogne, M. de Breteuil, que nous avons déjà nommé, présida lui-même à des missions à Guines et à Calais. L'évêque de Saint-Pol de Léon se transporta pour le même objet à Brest; et l'évêque d'Auxerre à la Charité, où il passa un mois, occupé à ramener les protestans, assez nombreux en cette ville. Beaucoup d'autres évêques ordonnèrent ou dirigèrent de semblables missions dans leurs diocèses, et il y eut à la fois de tous côtés un redoublement de soins et d'efforts pour dissiper les préventions qui pouvaient exister encore.

XXV. Missionnaires envoyés par différentes congrégations.

Louis XIV avait immédiatement après l'édit invité les corps religieux et les congrégations séculières à envoyer des missionnaires dans les provinces où il en était besoin. Plusieurs de ces corps avaient déjà des ouvriers évangéliques disséminés en diverses missions; mais alors on en augmenta beaucoup le nombre. L'archevêque de Paris fut chargé par le Roi de diriger la répartition de ces missionnaires, et l'assemblée du clergé de 1685 assigna des fonds pour leur entretien (1). Il partit

(1) On voit, par le procès-verbal de l'assemblée du clergé de 1690, que le clergé avait payé 500,000 liv. pour les dépenses des différentes missions, et de plus 200,000 liv. pour les pensions des ministres convertis. Il paraît que la distribution de ces fonds était confiée aux soins de l'archevêque

donc de Paris un grand nombre de membres de différens ordres et congrégations, principalement pour les provinces de l'Ouest et du Midi, où les protestans étaient plus nombreux. Les Jésuites et les Capucins furent ceux qui formèrent le plus de sujets pour ces missions. Bourdaloue donna l'exemple du dévoûment, et, s'arrachant aux applaudissemens de la capitale, il alla prêcher à Montpellier; sa piété ne le rendait pas moins propre que ses talens à fortifier les nouveaux convertis et à dissiper les préventions de ceux qui hésitaient encore. Le Père de La Rue, de la même Société, fut aussi employé dans les missions du Languedoc; distingué par son goût et par ses succès dans la littérature et dans la chaire, il pouvait par cet avantage disposer les esprits à l'entendre avec moins de défaveur. Nous voyons des Jésuites moins célèbres s'appliquer au même ministère en différentes villes et seconder le zèle des évêques et du clergé. Parmi les Capucins on nomme surtout le Père Honoré de Cannes, déjà connu par la continuité et le succès de ses prédications.

Les disciples de saint Vincent de Paul, qui depuis tant d'anneés suivaient avec ardeur la carrière des missions, redoublèrent de zèle pour une

---

de Paris, que son habileté et son crédit à la cour avaient mis en quelque sorte à la tête des affaires du clergé. Le 1er. septembre 1685, ce prélat donna un Mandement pour condamner un grand nombre d'ouvrages d'auteurs protestans; le catalogue de ces ouvrages forme 32 pag. in-4°., et avait été dressé par l'archevêque sur l'invitation du parlement de Paris, qui rendit un arrêt pour supprimer tous ces livres.

œuvre que leur saint fondateur leur avait instamment recommandée, et pour laquelle il leur avait donné des conseils pleins de sagesse. On assure que plus de cent prêtres de l'Oratoire se présentèrent pour ce ministère, et leur supérieur-général, Abel de Sainte-Marthe, leur traça, dans un Mémoire exprès, la manière de réussir auprès de ceux qu'ils devaient persuader. Les Pères de Chevigny, de La Mirande, de Pouilly, d'Urfé *, Vignier, Polard, se distinguèrent par leurs soins en ce genre; le premier dirigea plusieurs missions, entr'autres à Sommières dans le diocèse de Nîmes. Gentilhomme estimé pour ses services, il avait rempli dans le monde des emplois avec honneur, et avait été capitaine dans les gardes du Roi et gouverneur d'Ypres; ayant ensuite renoncé à sa charge, il était entré dans l'Oratoire, où son zèle et sa piété l'avaient fait élever au sacerdoce. Les habitans de Sommières furent touchés non-seulement de ses prédications, mais de la charité avec laquelle il fonda des écoles dans leur ville, pourvut à la décoration de l'église, et prit part à diverses bonnes œuvres dont ils recueillirent les fruits *. La congrégation de Saint-Sulpice, quoiqu'elle ne fût pas très-nombreuse, et que les œuvres extérieures n'entrassent pas d'ordinaire dans le plan et le but de cette modeste compagnie, fournit aussi néanmoins quelques ouvriers évangéliques; elle envoya * huit ecclésiastiques qui prirent pour leur partage le diocèse de Viviers où les protestans étaient assez nombreux. Ils y passèrent plusieurs mois sous la direction de l'abbé Couderc, qui fut

* Claude-Yves d'Urfé, frère de l'évêque de Limoges, mourut avant lui. De La Mirande et Vignier moururent en 1707, et Polard en 1708.

* Nicolas Guyet de Chevigny mourut en janvier 1698.

* 21 novemb. 1685.

successivement curé de Privas et supérieur du séminaire de Viviers, et qui était connu par ses talens pour la controverse (1). L'abbé de Saint-Antoine, frère de M. Tronson, était au nombre de ces missionnaires. Parmi les Pères de la Doctrine chrétienne, Etienne-René Chaussac, qui devint depuis supérieur de sa congrégation, fut appelé à Vassy par M. de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, et ses soins auprès des protestans de ces pays ne furent pas infructueux. A Saint-Quentin-en-l'Ile, Jean Galle, prieur de l'abbaye, s'étant adjoint quelques-uns de ses religieux les plus zélés, fit un cours d'instructions aux protestans de Saint-Quentin qui y venaient en grand nombre; ses discours, ses conférences publiques, ses entretiens particuliers, soutenus par une prudence et une charité merveilleuses, ramenèrent plusieurs de ceux qui avaient été le plus attachés à l'erreur. Mais, parmi les corps religieux, personne n'eut alors autant de réputation et de succès dans la controverse que le Père Alexis Dubuc, Théatin, qui devint supérieur de la maison de son ordre de Paris; il donnait dans l'église de son couvent, comme il a été dit, des conférences qui procurèrent la conversion d'un bon nombre de calvinistes; des familles entières lui durent leur retour à l'Eglise (2).

---

(1) Jean-Pierre Couderc, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, fut un des premiers disciples du vertueux Olier, qui l'envoya dans le Vivarais. Il réfutait les prédications des ministres avec beaucoup de présence d'esprit, et mourut au milieu de sa dernière mission, le 21 février 1686.

(2) Dans les listes des conversions que nous avons cru

C'est ainsi que les diverses congrégations travaillaient à réunir les esprits et à rendre à l'Église des enfans égarés.

XXVI. Missionnaires dans le clergé séculier.

Si des corps nous passons aux particuliers, nous voyons un grand nombre d'ecclésiastiques s'empresser de répondre à l'appel qui fut fait alors à leurs talens et à leur zèle. Des docteurs de Sorbonne, des grands-vicaires, des hommes que leur nom ou leur fortune semblaient inviter au repos, s'arrachèrent à une existence paisible ou à des emplois faciles pour embrasser un genre de vie laborieux. Fénélon fut un des premiers à embrasser cet honorable ministère; on lui assigna les côtes de la Saintonge et du pays d'Aunis, et il partit avec plusieurs ecclésiastiques, l'abbé de Langeron, son ami fidèle; Fleury, le célèbre historien, et les abbés de Bertier et Milon, depuis évêques de Blois et de Condom (1). Aidé de ces sages coopérateurs,

---

devoir renvoyer aux notes à la fin du volume, on trouve souvent le nom du Père Dubuc. Ce religieux, né à Sens, fit profession chez les Théatins à Paris, le 28 avril 1669, et reçut, de 1672 à 1697, l'abjuration de deux cents protestans. Le clergé de France lui faisait une pension pour ses travaux. Il publia à Paris, en 1696, une traduction française du *Combat spirituel* avec une *Préface* où il prouve que l'ouvrage est du Père Scupoli; il y en eut une édition italienne en 1698 avec une dissertation plus étendue dans le même but. Cette même année, le Père Dubuc étant allé à Rome pour assister au chapitre général de son ordre, le Pape l'y retint et le chargea de donner des conférences dans le collège de la Propagande. (Voyez l'*Appendice*.)

(1) Les Lettres de M. Tronson nous apprennent que *neuf bons ouvriers* partirent avec Fénélon. Il y a lieu de croire

il s'appliqua surtout à faire aimer la religion par sa modération et sa douceur, en même tems qu'il expliquait la doctrine avec précision et sagesse. Il donna des instructions et des conférences à la Tremblade, à Marennes et dans les lieux circonvoisins. M. le cardinal de Bausset a recueilli * des détails précieux sur cette mission et sur les moyens de douceur et de persuasion qu'employa Fénélon pour dissiper des préventions fortement enracinées. Plusieurs autres ecclésiastiques se distinguèrent vers le même tems par leur application aux missions ou à la controverse, et nous croyons devoir réunir ici leurs noms épars dans différens recueils. L'abbé Chardon de Lugny alla en Languedoc avec quelques docteurs au moment de la révocation de l'édit, et, deux ans après, il fut renvoyé à Luçon : cet ecclésiastique acquit beaucoup de facilité et de réputation pour la controverse; il ouvrit à Paris * des conférences sur ces matières, publia depuis des ouvrages dans le même but, et réussit à ramener un grand nombre de protestans. Philippe de La Coste, curé de Saint-Pierre des Arcis; Jean-Claude de Couz et François Cassé, docteurs de Sorbonne et successivement vicaires de Saint-Sulpice; l'abbé

* *Histoire de Fénélon*, t. Ier. p. 89, 115.

* En 1690.

---

que l'abbé de Cordemoi et Desmahis en étaient; l'abbé Godet-Desmarais, depuis évêque de Chartres, devait aussi être du nombre, il ne se trouva point prêt au moment du départ. En 1687, il fut encore sur le point de partir pour aller en mission à La Rochelle; mais on peut croire que Mme. de Maintenon ne négligea rien pour retenir le directeur auquel elle avait donné toute sa confiance, et dont les conseils lui paraissaient encore plus nécessaires dans sa position.

Puilon, sont cités * pour leur zèle et leur habileté dans la controverse. L'abbé Cassé prêcha, dit-on, la controverse avec fruit et réputation pendant vingt ans. L'abbé Desprès, ancien officier qui avait embrassé l'état ecclésiastique, donnait également à Saint-Sulpice des conférences, où il était quelquefois assisté par l'abbé Thiers (1), qui avait été proposant à Charenton, et qui s'était converti; Desprès établit une maison destinée à recevoir les gentilshommes convertis. Les docteurs Galliot et Serre faisaient aussi des conférences de controverse à Paris *; celui-ci, qui fut curé de Charenton, a laissé des écrits en faveur de la doctrine et de l'autorité de l'Eglise. Le zèle pour éclairer les protestans n'était pas moins vif dans les provinces qu'à Paris. L'abbé de La Pérouse, doyen de Chambéri, missionnaire célèbre alors par son zèle et ses travaux, se rendit à Béziers, à Carcassonne, à Châlons-sur-Marne, et y prêcha la controverse. L'abbé de Lescure, qui devint depuis évêque de Luçon, passa quelques années en Languedoc. L'abbé de Saulx, depuis évêque d'Alais, dirigea les missions dans les mêmes cantons, qu'il gouverna dans la suite comme évê-

* Dans la *Nouv. Méthode*, de Chardon de Lugny, in-12, p. 326; et dans l'*Histoire des Traduct. franç.*, par Lallouette, in-12, pag. 100.

* Le premier dans la chapelle des Lombards, le second dans l'église des Saints-Innocens.

(1) L'abbé Thiers ne doit par être confondu avec Jean-Baptiste Thiers, bachelier de Sorbonne, curé de Champrond, puis de Vibraie, et auteur d'écrits sur divers objets; celui-ci mourut le 1er. avril 1702. Le premier dont il est question ici était du diocèse de Gap; s'étant converti, il fut envoyé dans les missions de Saintonge et de La Rochelle, et reçut depuis les ordres sacrés : il embrassa la carrière de la prédication. (*Voyez* le *Mercure* de Vizé, septembre 1690)

que. Ces deux ecclésiastiques n'étaient pas moins distingués par leur piété que par leur nom, et M. Tronson en parle avec beaucoup d'estime dans ses Lettres. L'abbé de Chalucet, qui devint évêque de Toulon, soutint en Poitou des conférences de controverse. L'abbé de Cordemoi, que nous avons déjà nommé, et qui était fils d'un ami de Bossuet, resta plusieurs années en Saintonge, y travaillant avec zèle à détromper les protestans, et joignant à ses prédications la publication d'ouvrages dirigés vers le même but. Ambroise Lallouette, chanoine de Sainte-Opportune à Paris, s'appliqua tour à tour aux missions et à la composition d'ouvrages contre la réforme. Desmahis, ce ministre converti dont nous avons parlé, alla dans le Poitou, où ses entretiens détrompèrent plusieurs de ses anciens confrères; son savoir, son zèle pour éclairer les protestans, sa douceur, sa piété tendre, tout contribuait à donner de l'efficacité à ses paroles, et les protestans étaient aussi touchés de sa charité que frappés de ses argumens. Du diocèse de Poitiers, Desmahis passa dans celui de Luçon, et retourna encore depuis dans ce pays *. Il voulut visiter tous les lieux où il avait autrefois annoncé l'erreur, et se rendit successivement dans le Perche, à Meaux et à Orléans. On a de lui des écrits (1) où il rend compte des

* En 1688.

(1) *Considérations sur le Schisme des protestans*, *Traité de la Présence réelle*, *la Vérité de la Religion catholique prouvée par l'Ecriture sainte*; en tête du tome Ier. de ce dernier ouvrage est un *Eloge historique* de Desmahis, qui

motifs de sa conversion, et où il établit les principes de l'Eglise catholique. A Sedan, ancien boulevard du calvinisme, l'abbé Le Feron, docteur de Sorbonne, prêcha la controverse avec plusieurs ecclésiastiques envoyés par l'archevêque de Reims. A Alençon, l'abbé Chenard, curé de la ville, secondé du Père Duparc, Jésuite, et de quelques autres religieux, ramena la plupart des protestans par ses entretiens, sa douceur, et par les exercices d'une mission dirigée spécialement vers ce but (1).

---

contient des détails intéressans sur ce pieux et zélé converti. L'ouvrage est accompagné des plus honorables approbations. Celle de Bossuet loue la doctrine et la piété de l'auteur. Fénélon dit dans la sienne, du 15 décembre 1695 : « J'ai travaillé autrefois à l'instruction de nos frères avec l'auteur, et je n'oublierai jamais ce que j'ai vu de sa douceur, de sa patience, de son insinuation et de sa modestie dans l'usage de ses talens. Il avait appris par sa propre expérience ce qu'il en coûte pour sortir de l'erreur, et c'est ce qui le rendait si compatissant aux infirmités de ses frères errans. Je retrouve avec une sensible consolation dans son ouvrage les caractères aimables qui m'ont édifié dans sa personne. On voit dans ses écrits un homme tout occupé du salut de ses frères, qui ne méprise aucune difficulté et qui ne néglige aucun moyen de guérir la prévention de son prochain. Il savait la doctrine des protestans comme un homme qui a été un de leurs plus éclairés pasteurs, et celle de l'église catholique comme un docteur qui aurait été d'abord nourri dans son sein ».

(1) Outre les controversistes que nous venons de nommer, l'abbé Laurent de Brisacier, à Blois; l'abbé Alet, à Noyon; l'abbé du Chayla, dans le diocèse de Mende, se firent connaître par leur zèle. Jean de Lamont, abbé de Notre-Dame de La Châtre *, issu d'une famille écossaise, s'appliquait à

* Mort le 27 fev. 1697.

XXVII. Ecrits de controverse; zèle des laïcs.

Ainsi sur tous les points du royaume le clergé travaillait avec ardeur à éclairer des frères égarés, et à combattre les principes de la réforme. Un grand nombre d'ouvrages de controverse parurent à cette époque : on établit les points de doctrine contestés, on éclaircit différens faits de la tradition, on répondit à toutes les difficultés, la critique et l'érudition furent appelées au secours des dogmes catholiques ; on montra par les Pères, par les conciles, par tous les monumens de l'histoire, quelle était l'ancienne croyance, et on fit voir que les réformateurs n'avaient pu la changer et qu'ils étaient également destitués et d'autorité et de raisons. On s'attacha surtout à dissiper les fausses peintures que les ministres faisaient de notre doctrine, et à exposer le véritable enseignement de l'Eglise, trop souvent défiguré par la prévention. Enfin rien ne fut négligé de ce qui pouvait persuader ceux qui erraient de bonne foi. Des missions, des conférences publiques, des entretiens particuliers, tout fut mis en usage. On répandit les livres les plus propres à convaincre, tantôt des écrits courts, des instructions précises, des catéchismes bien rédigés, tantôt des traités raisonnés et étendus pour ceux qui étaient en état

la prédication, et alla dans le Poitou travailler à la conversion des calvinistes. L'abbé Tournier, conseiller au parlement de Toulouse, fit pour le même objet un voyage en Saintonge. Jacques Tribolet, docteur de Sorbonne *, fut un missionnaire pieux et éclairé, et composa un récit de ce qui s'était passé en Languedoc lors de la révocation de l'édit de Nantes *.

* Mort le 4 nov. 1709.
* Paris, 1710, in-12.

de se livrer à ces discussions. Le gouvernement seconda ces sages mesures, et le Roi, par le conseil de Bossuet, fit imprimer à 50,000 exemplaires la traduction du nouveau Testament du Père Amelotte, et les prières de la messe en français; on distribua ces exemplaires dans la province pour faire tomber les reproches des ministres, et montrer de la manière la plus authentique combien la croyance et les pratiques de l'Église romaine étaient différentes de celles qu'on lui attribuait.

Les laïcs mêmes et les gens du monde partageaient ce zèle général pour ramener dans les voies de la vérité des compatriotes que le malheur de leur naissance en avait écartés. La religion, dit un écrivain contemporain, était la grande affaire du tems, et chacun s'en occupait et cherchait à procurer à ses amis des instructions et des conférences *. Des seigneurs faisaient donner des missions dans leurs terres, et joignaient aux prédications des missionnaires l'influence que leur donnaient leur rang et leur fortune. Elisabeth d'Orléans, duchesse de Guise *, seconda par sa piété, par de douces insinuations et par des largesses secrètes et publiques, les travaux des ouvriers évangéliques qu'elle avait attirés dans sa résidence d'Alençon. A Châtillon-sur-Loing, Elisabeth-Angélique de Montmorency, princesse de Mecklembourg, appela des prêtres de l'Oratoire, qui donnèrent des instructions suivies, et détrompèrent un grand nombre de protestans; les vertus de cette princesse, et des fondations généreuses qu'elle fit en ce lieu, honorèrent la religion aux yeux des es-

* *Mémoires de Mme. C... (Chardon)*, cités ci-dessous, p. 213.

* Nommée ci-dessus, page 143.

prits les plus prévenus (1). Le comte de Jarnac, lieutenant général en Angoumois et Saintonge, et sa femme, travaillèrent à éclairer les protestans à Jarnac, et y fondèrent à cette intention un couvent de religieux Récollets. Le président de Fontmort à Niort est cité * comme un des magistrats de cette époque qui s'occupèrent avec plus de prudence et d'activité de la conversion des calvinistes; la présidente, sa femme, qui était alliée de Mme. de Maintenon, le secondait par ses entretiens, et tous deux par leurs exemples, leurs insinuations et leurs générosités, triomphèrent des préventions d'un assez grand nombre. De simples laïcs s'étaient livrés à l'étude de la controverse, et la traitaient avec succès dans les conférences. Ainsi, nous avons déjà parlé * d'un habitant de Paris, nommé Beaumais, qui avait un talent particulier pour discuter ces matières, et qui fut même envoyé en quelques provinces pour y ramener les esprits. Un autre controversiste séculier est indiqué dans des écrits contemporains comme étant aussi instruit que zélé*. D'autres laïcs publiaient des livres dans le même but; nous ne ferons mention que de deux d'entre eux. Louis Ferrand, avocat, hebraïsant et critique,

* *Mercure* de Vizé, de 1681 à 1686.

* Page 18 de ce vol.

* Voyez l'*Hist. des Traduct. franç. de l'Ecriture* (par Lallouette); 1692, in-12, p. 101.

---

(1) La duchesse de Mecklembourg bâtit à Châtillon un hôpital, et elle y fonda un couvent de religieuses de l'Adoration perpétuelle. Elle mourut le 24 janvier 1695, à soixante-neuf ans; elle était sœur du maréchal de Luxembourg, avait épousé en premières noces le duc de Châtillon, et ensuite le duc de Mecklembourg, dont on a vu la conversion au livre IV.

fit paraître un *Traité de l'Eglise*, et une *Réponse à l'Apologie pour la réformation*; Bellenger de Fresneaux, avocat à Falaise, donna, dans le même tems, deux écrits de controverse, l'un intitulé : *Moyens faciles pour connaître la vraie religion*, l'autre sur l'Eucharistie.

XXVIII. Conversions postérieures à la révocation.

Ce redoublement de soins, d'instructions, d'ouvrages, de missions et d'efforts, ne fut point inefficace. De nombreuses conversions eurent lieu après la révocation de l'édit de Nantes. Nous ne parlerons point ici de celles qui purent être attribuées à des motifs trop humains, et où l'on crut voir l'effet de la violence, le désir de la faveur, ou des calculs d'intérêt; nous n'indiquerons que celles qui s'annoncent sous un aspect favorable, et, parmi celles-ci même, nous choisirons de préférence celles qui nous paraîtront les plus dignes de remarque par le rang ou les dispositions des personnages.

Bossuet a la gloire d'avoir présidé à plusieurs de ces conversions; son savoir, ses ouvrages, son caractère, sa sagesse, tout lui donnait dans l'Eglise et aux yeux du monde même une autorité à laquelle il semblait qu'on ne pût résister. D'illustres étrangers et des Français furent également ramenés par les entretiens ou les écrits de ce grand homme. Jacques Drummond, duc de Perth, et chancelier d'Ecosse, dut sa conversion à la lecture des ouvrages de Bossuet, et principalement de l'*Exposition de la doctrine catholique*; il entra en correspondance avec le prélat, pour lequel il avait une vénération singulière *. S'étant retiré en France

* *Histoire*

après la révolution de son pays, il entretint avec Bossuet les relations les plus étroites, et montra un grand zèle pour éclairer ceux de ses compatriotes qui avaient suivi Jacques II. Sa femme et toute sa famille imitèrent son exemple; ce seigneur persévéra dans la foi au milieu des plus grandes disgrâces, et ne fut pas moins recommandable par sa loyauté que par son courage. Un autre anglais, le duc de Richemond, fils naturel de Charles II, fit abjuration à Fontainebleau* entre les mains de Bossuet, et en présence de toute la cour; l'évêque de Meaux prêcha dans cette occasion. Il contribua par ses entretiens à éclairer Mlle. Guichard de Peray, nièce du marquis de Dangeau, qui depuis se fit Carmélite, et fut un modèle de piété et de ferveur (1). Un gentilhomme de Bretagne, conseiller au parlement de

de Bossuet t. II, notes du livre VII.

* 21 octobre 1685.

---

(1) La correspondance de Fénélon semble dire que ce fut lui qui opéra la conversion de Mlle. de Peray, tandis que l'historien de Bossuet attribue à ce prélat seul l'honneur de cette conversion. Il semble que tout peut se concilier, en disant que l'un et l'autre travaillèrent à détromper Mlle. de Peray. Fénélon était alors fort lié avec Bossuet, et agissait par ses conseils. Dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur**, il est parlé de Mme. de Peray, sœur du marquis de Dangeau et mère de la Carmélite. Cette dame était aussi une nouvelle convertie, et sa fille lui écrivit de Paris pour l'engager sur la foi catholique avec D. Hugues Lantenas, pieux et savant Bénédictin, qui demeurait à Vendôme. On dit, au même endroit, de Mlle. de Peray, qu'elle était d'une si grande piété que Dieu l'honorait de plusieurs grâces particulières.

* In-4°., pag. 186.

Paris, nommé Amperoux, eut plusieurs conférences avec Bossuet, et fit abjuration à Versailles *, entre ses mains; le journal qui rapporte ce fait parle de ce gentilhomme comme d'un homme habile et instruit, qui avait étudié les langues, l'histoire et la politique, et qui ne se rendit qu'après avoir bien examiné les questions controversées *.

* Vers février 1686.

* *Mercure* février 1686.

XXIX.
Mme. Chardon.

Une femme d'un caractère estimable et d'un esprit cultivé fut aussi éclairée par Bossuet, vers la même époque, mais après des réflexions plus mûres encore et des combats prolongés. Mme. Chardon, femme d'un avocat de Paris, était zélé protestante, et avait vu avec chagrin son mari rentrer dans le sein de l'Eglise au moment de la révocation de l'édit de Nantes. Ce qui se passait alors lui semblait fournir de nouveaux motifs de s'attacher fortement à la réforme; cependant, on lui ménagea des entretiens avec plusieurs controversistes, notamment avec l'évêque de Tournay, M. de Choiseul, prélat distingué par son savoir, et avec l'ancien ministre converti, Desmahis, son parent. Leurs raisons la frappèrent, sans cependant la ramener encore, et elle avoue elle-même * qu'elle signa une abjuration simulée, uniquement pour échapper à des rigueurs qu'elle redoutait. Elle raconte avec naïveté ses incertitudes, ses agitations et ses angoisses; à la fin, la grâce triompha de ses résistances, et ce fut Bossuet qui acheva de la persuader. Elle resta liée avec ce prélat, et elle allait le voir à Germigny; elle entrenait aussi des relations avec la famille Lamoignon, et rassemblait chez elle des personnes de mérite.

* *Mémoires de Mme. C... écrits par elle-même;* Paris, 1755, in-12.

Son esprit, ses connaissances, son heureux caractère la rendaient l'âme d'une famille nombreuse et d'une société choisie. Autant elle avait paru attachée au calvinisme, autant elle montra de zèle pour détromper ceux dont elle avait partagé les erreurs; Louis XIV lui adressait quelquefois des dames protestantes, et il faisait passer par ses mains une partie des fonds qu'il destinait aux nouvelles converties. On trouve dans les *Mémoires* de cette dame, outre les détails de sa conversion, la réponse aux principales difficultés formées par les calvinistes contre la doctrine catholique; cet écrit annonce autant de bonne foi que d'instruction et de sagacité.

XXX. Le ministre Papin.

Le ministre Papin ne fut pas une conquête moins importante de Bossuet. Isaac Papin, né à Blois *, et élevé à Genève, s'y était fortifié dans son attachement au protestantisme, qui était la religion de ses parens *; mais en même tems il faisait profession de beaucoup de tolérance et de modération, et il suivait les principes de son oncle, Claude Pajon, ministre à Orléans. Ces principes l'exposèrent à des traverses dans son parti. S'étant retiré en Angleterre à l'époque de la révocation, il y reçut les ordres suivant le rit anglican, et publia des ouvrages où il défendait le système qu'il avait embrassé; ce système était que les protestans devaient tolérer tous ceux qui font profession de regarder l'Ecriture sainte comme règle de foi. D'après ce principe, Papin n'excluait point du salut les catholiques ni les protestans qui s'unissaient à l'Eglise romaine. Cette modération lui

* En 1657.

* *Vie de Papin*, en tête du *Recueil de ses ouvrages*, 1723, 3 vol. in-12.

attira de vives persécutions de la part de Jurieu, son compatriote, ministre fameux dans son parti par ses emportemens et ses prédictions. Jurieu écrivit contre lui, le peignit comme un faux frère, et lui fit perdre des places et des avantages temporels. Cependant le principe que Papin avait adopté le conduisit insensiblement à reconnaître le besoin d'une autorité dans l'Eglise. Il étudia la doctrine catholique, et fut étonné de la trouver si différente des peintures qu'en faisaient les ministres ses confrères. Bossuet, avec lequel il entra en correspondance, le toucha par des réponses pleines de lumières et de charité. Le ministre se décida donc à revenir en France avec sa femme qui était aussi une protestante réfugiée. A leur arrivée à Paris, ils furent accueillis par l'abbé Desmahis, leur ami, dont les charitables entretiens les affermirent dans leurs résolutions. Après plusieurs conférences avec Bossuet, ils firent abjuration * entre ses mains dans l'église de l'Oratoire, rue Saint-Honoré. Leur conversion fut aussi durable qu'elle était sincère. Papin ayant passé quelque tems dans sa famille à Orléans, contribua beaucoup à fortifier dans la foi trois jeunes Pajon, ses cousins-germains, dont un devint depuis prêtre de l'Oratoire. Le reste de sa vie fut employé à écrire sur la religion, et à exposer les raisons qui l'avaient convaincu de la nécessité de quitter la réforme; il soumit ses ouvrages à Bossuet, qui lui conseilla de les publier. Ils n'ont vu le jour qu'après sa mort, et renferment aussi des Lettres d'une Dlle. de Royère, que Pa-

* 15 janvier 1690.

pin avait affermie dans les croyances de l'Eglise catholique (1).

La même année où Bossuet reçut l'abjuration d'Isaac Papin, il conquit à l'Eglise un autre ministre, qui avait aussi quitté la France, et s'était retiré en Suisse. Joseph Saurin, né dans la principauté d'Orange, et devenu ministre dans sa jeunesse, avait été révolté dans un âge plus mûr de la dureté du système de Calvin sur la prédestination. Il écrivit à Bossuet, qui lui procura les moyens de revenir en France, le reçut à Germigny, et le convainquit dans plusieurs conférences. Saurin prononça son abjuration entre les mains du prélat *, resta encore quelque tems chez lui, et paraît avoir conservé jusqu'à la fin sa bienveillance et son estime. Il fut reçu membre de l'Académie des sciences, et survécut à Bossuet, dont il fit l'éloge funèbre dans le *Journal des savans*. Un autre académicien dut sa conversion au savant prélat ; c'est Jacques Winslow, médecin, né en Danemarck, mais établi

XXXI. Saurin et Winslow.

* 21 septemb. 1690.

(1) Papin mourut le 19 juin 1709. Sa veuve publia le *Recueil* de ses ouvrages, 3 vol. in-12. En tête est une *Lettre pastorale* de M. de Caumartin, évêque de Blois, qui a fait l'éloge de l'auteur et de ses écrits. Parmi les traités qui remplissent ce *Recueil*, on remarque celui qui a pour titre *les deux Voies opposées en matière de religion*, des Lettres à Jurieu et à Basnage, la *Revue des controverses*, des *Réflexions sur les justes bornes de la Tolérance chrétienne*, *la Cause des Hérétiques instruite et jugée*, et des Lettres de Mˡˡᵉ. de Royère à Mᵐᵉ. Rouph, sa sœur. Ces Lettres sont au nombre de six, et expliquent les motifs de Mˡˡᵉ. de Royère et ses réponses à quelques difficultés des protestans.

en France. La lecture des ouvrages de Bossuet avait commencé de l'ébranler * ; les entretiens qu'il eut avec l'illustre évêque achevèrent de le convaincre. Il fit abjuration * , et Bossuet lui adressa dans cette occasion un discours touchant, le confessa lui-même quelques jours après, et lui donna le dimanche suivant la confirmation et la communion ; dans cette dernière cérémonie, le prélat prononça trois exhortations adresseés à son prosélyte. Winslow conserva toute sa vie une tendre vénération pour celui qui l'avait instruit avec tant de bonté, et témoigna même son zèle pour la conversion de ses compatriotes. Un registre d'abjurations reçues dans l'église Saint-Sulpice nous offre son nom comme ayant assisté plusieurs étrangers dans ces sortes de démarches ; il est même dit qu'il instruisit deux Suédoises (1), qui firent abjuration dans cette église, et on remarque que l'acte est signé, non-seulement du savant anatomiste, mais de plusieurs de ses confrères à l'Académie des sciences, qu'il avait sans doute invités à prendre part à cette cérémonie.

* *Histoire de Bossuet*, t. II, notes du liv. VII.

* 8 octobre 1699.

XXXII. Autres conversions remarquables.

Apres les conversions opérées par l'oracle de l'église de France, il en est d'autres qui n'eurent guère moins d'importance et d'éclat, et dont le récit ne sera pas moins consolant. Marie Mordaunt, duchesse de Norfolk, dame d'honneur de la Reine

(1) Ces Suédoises étaient deux sœurs nommées Planstron ; leur abjuration est du 15 mai 1740 ; elle est signée, outre Winslow, de d'Aguesseau, de Foncemagne, de Maupertuis, de l'abbé de La Bleterie, du Père de Charlevoix, de la duchesse d'Aiguillon, etc.

d'Angleterre, fit abjuration dans l'église Saint-Sulpice entre les mains de l'abbé de Coux *. André Forestier, chapelain de l'ambassadeur de Hollande, était Français et né à Montpellier, mais élevé en Hollande. Sa position particulière ne permettait pas de soupçonner dans sa démarche quelques motifs de crainte ou d'intérêt. Attaché à l'ambassade de Hollande, ce ministre n'était point atteint par les mesures prises contre les ministres français. En abandonnant le protestantisme, il perdait même une place avantageuse. Toutefois il se résolut à ce sacrifice pour satisfaire au mouvement de sa conscience, et prononça son abjuration * entre les mains de l'archevêque de Paris. Les motifs de sa démarche son expliqués dans un livre (1) qu'il publia l'année suivante, et où il montra autant de candeur que de connaissance de la controverse. Abraham Hugi, officier suisse et capitaine dans un régiment au service de France, mérita, par la vie régulière qu'il menait dans les camps, de connaître et d'embrasser la vérité; il abjura le calvinisme * au Quesnoy, et reçut la confirmation des mains de l'archevêque de Cambrai. Cette démarche l'ayant brouillé avec sa famille, il quitta le service, et se retira dans l'abbaye de Saint-Pierremont en Lorraine, où il passa vingt-cinq ans dans les exercices de la piété et

* 14 janvier 1686.

* Octobre 1685.

* 4 mai 1688.

(1) *Les Justes raisons que les protestans de France ont eues de se réunir à l'Eglise romaine*; Paris, 1687, in-12. Forestier paraît être entré depuis dans l'état ecclésiastique; il mourut au commencement de 1696.

de la pénitence. Hugi avait été marié, et son fils suivit son exemple et rentra dans le sein de l'Eglise; une fille qu'il avait eue persista dans la profession du calvinisme, quoique le père eût rédigé pour elle de petits traités de controverse qui ne la persuadèrent point. La Vie de ce sage officier* montre en lui une vertu constante et généreuse, et son courage dans sa pénitence est plus admirable encore que celui qu'il avait fait paraître dans les combats*. L'abbé de Flamare avait été élevé dans le protestantisme, et destiné par ses parens à devenir ministre; on l'avait mis à cet effet chez Matthieu de Larroque, ministre à Rouen, homme habile et assez modéré dans ses opinions. Ce ministre avait coutume de dire que l'on était moins éloigné que l'on ne croyait, et ses enfans renoncèrent depuis au protestantisme. Le jeune Flamare prit dans ses entretiens des dispositions plus favorables pour l'Eglise catholique; dans la suite il étudia notre doctrine, et finit par se convaincre qu'elle était la seule voie de salut. Son zèle l'engagea même à entrer dans l'état ecclésiastique, et à publier un ouvrage de controverse sur la *Conformité de la créance de l'Eglise catholique avec celle de l'Eglise primitive* *. Robert Grœmer, gentilhomme écossais, né de parens protestans, mais attachés à Jacques II, était venu en France à la suite de ce prince; il se convertit par les soins du duc de Perth dont il était parent*. Sa jeunesse et des occasions dangereuses l'entraînèrent quelque tems dans une vie peu régulière; mais, touché de repentir, il embrassa les rigueurs

* Par Delisle, 1731; in-12.

* Il mourut le 8 mars 1727.

* Rouen, 1701, 2 vol. in-12.

* *Voyez* la *Relation de sa Mort* dans le recueil de cel-

de la pénitence dans l'abbaye de la Trappe, et y persévéra jusqu'à sa mort *. Toute sa famille rentra successivement dans le sein de l'Eglise. Son père, le colonel Grœmer, fut si touché d'un voyage qu'il fit à la Trappe et des entretiens du jeune Robert, qu'il embrassa aussi la religion catholique, et voulut prononcer son abjuration le jour même * que son fils prononça ses vœux. Un autre fils du colonel s'était converti plusieurs années auparavant *, et était entré ensuite dans l'ordre des Capucins * sous le nom de Père Archange d'Ecosse. Ce religieux eut la consolation d'instruire et de ramener dans le sein de l'Eglise sa mère et un autre frère. La cérémonie de l'abjuration eut lieu dans l'église des Capucins de Paris *, en présence du colonel Grœmer, et le Père Archange prononça en cette occasion un discours que nous trouvons rapporté dans un journal du tems *, et qui est édifiant et solide (1).

les des Trapistes, 1705, in-12; il y est appelé Grœme.

* 20 mai 1701.

* 31 octobre 1700.

* En 1694.

* En 1698.

* 13 mars 1702.

* *Mercure*, mai 1702.

XXXIII. Fanatisme en quelques provinces.

Ces heureux exemples, joints à tous les moyens de douceur et de persuasion, eussent sans doute produit un résultat plus complet, si la politique n'y eût pas mêlé des mesures de rigueur, et si les ministres protestans n'eussent usé de toute leur influence pour exalter les esprits. Ces deux causes vinrent paralyser les effets de la révocation. La sévérité du marquis de Louvois entrava bien plus qu'elle ne seconda le zèle des évêques et les efforts du clergé, et les écrits de Jurieu relevèrent les es-

(1) *Voyez* la 4e. note du Ve. livre, 1re. partie, à la fin du volume.

pérances de ses partisans, et fomentèrent les mécontentemens. Ses déclamations, ses plaintes et ses prophéties échauffèrent une multitude que la contrainte même rendait plus accessible à l'illusion. L'enthousiasme se communiqua; de prétendus prophètes s'élevèrent en Dauphiné, dans le Vivarais et dans les Cévennes, et l'esprit de fanatisme et de révolte éclata dans ces provinces. A des convulsions ridicules succédèrent des révoltes ouvertes. La politique étrangère seconda ces mouvemens, et les ministres de Genève étaient en correspondance avec les auteurs de ces troubles (1). Il fallut faire marcher des troupes pour ramener l'ordre et la paix dans les pays que nous avons indiqués; mais on parvint plutôt à assoupir le feu qu'à l'éteindre, et l'incendie se ralluma quelques années après avec plus de force et de danger.

XXXIV. Conduite du gouvernement envers les protestans après la mort de Louvois.

Cependant le gouvernement avait adopté peu à peu, à l'égard des protestans, des dispositions différentes. On se relâcha de la rigueur des premiers édits; on crut même devoir suspendre * plusieurs des missions établies dans les provinces, ou depuis ce tems il paraît y en avoir eu beaucoup moins, ou elles ne furent guère que locales et passagères. Le marquis de Louvois mourut *, et ses successeurs dans le ministère n'héritèrent pas de son inflexibilité. Louis XIV apprit avec étonnement et douleur * l'extension qu'on avait donnée à ses ordres, et les vexations qu'on avait mêlées à

* En 1690.

* 16 juillet 1691.

* *Histoire de Bossuet*, t. IV, l. XI, page 97.

(1) *Voyez* la 5e. note du Ve. livre, 1re. partie, à la fin du volume.

ses mesures pour ramener des sujets égarés. On le vit après la paix de Riswick suivre envers les protestans un système plus doux. Une nouvelle déclaration du Roi * n'ordonnait plus aux nouveaux convertis d'assister aux offices de l'Eglise et d'observer ses préceptes ; elle se contentait de les y exhorter, et promettait la restitution des biens à ceux qui étaient sortis du royaume, et qui consentiraient à revenir *pour se faire instruire*. Une nouvelle instruction envoyée aux intendans, et que l'historien de Bossuet * croit avoir été rédigée par ce prélat, leur retirait les pouvoirs extraordinaires qu'ils avaient eus jusque-là, leur recommandait de ne pas faire dégénérer leur vigilance en vexation, et leur défendait d'*obliger les nouveaux convertis à approcher des sacremens, comme quelques officiers par un faux zèle l'on fait en quelques endroits*. Le Roi *sachant qu'il n'y a point de crime plus grand ni plus capable d'attirer la colère de Dieu que le sacrilége*, ne voulait pas *qu'on usât d'aucune contrainte pour porter les nouveaux convertis à recevoir les sacremens*, et déclarait qu'il fallait laisser aux supérieurs ecclésiastiques et aux confesseurs le soin de juger lesquels parmi eux pouvaient être admis à la participation des sacremens. Une copie de cette instruction fut envoyée aux évêques, avec une circulaire dans laquelle il est encore aisé, dit M. le cardinal de Bausset, de reconnaître le langage et les principes de l'évêque de Meaux *. Le Roi marquait aux prélats que c'était principalement de leur ministère qu'il attendait la con-

* Décembre 1698.

* T. IV, pag. 100.

* T. IV, pag. 102.

firmation du grand ouvrage de la réunion par la sainteté de leurs exemples, par leur charité, et par leur application à instruire les peuples. Un mémoire joint à la lettre entrait dans quelques détails sur les meilleurs moyens à prendre pour persuader les protestans. On invitait les évêques à user d'un grand discernement dans le choix des missionnaires, à préférer au moins dans les premiers tems les ecclésiastiques séculiers aux religieux à cause des préjugés des protestans et de l'aversion qu'on leur avait inspirée pour les corps religieux, et à n'employer que des hommes pieux, sages et désintéressés. On devait leur recommander *de tâcher de rendre aux nouveaux convertis la piété aimable, de ne point exiger d'eux des pratiques au-dessus de leurs forces, et de réfuter les erreurs sans aigreur ni contention, sans déclamations ni invectives.* « Si à cette manière d'instruire, ajoutait-on, les curés et autres ecclésiastiques joignent une conduite pleine de douceur et de charité pour les nouveaux convertis; si, loin de se rendre leurs délateurs, ils prennent le parti d'intercéder et de demander grâce pour eux dans les occasions, s'ils les aident dans leurs besoins, et s'ils s'appliquent à attirer leur confiance et à gagner leurs coeurs, ils auront sans doute la consolation d'en faire avec le tems de bons catholiques ». Le marquis de Torcy, secrétaire d'Etat, écrivait encore depuis * aux intendans de préférer les voies d'exhortations et de douceur, et d'éviter sur toutes choses que personne fût forcé d'aller à la messe.

* 1er. novemb. 1700.

Le ton de ces lettres et les conseils qu'elles renfermaient sont dignes de remarque. Ils montrent combien le gouvernement était éloigné d'approuver les mesures de rigueur autorisées par Louvois. Par là disparaissait l'opposition qui avait pu exister entre le zèle modéré et charitable des évêques les plus sages et des missionnaires les plus vertueux, et le système de contrainte employé par plusieurs commandans et commissaires. Il est à regretter qu'on n'eût pas suivi partout la même marche dès l'origine, et qu'on eût en quelques endroits irrité les esprits par la sévérité, au lieu de les calmer et de les adoucir par des procédés paisibles et par les voies de la persuasion. Le clergé dût se féliciter de ce retour à une politique plus conforme aux vœux de la religion et à l'intérêt de l'Etat, et qui eût sans doute été couronnée de plus de succès, sans les troubles et les excès déplorables qui éclatèrent peu après dans les Cévennes, et dont nous parlerons dans l'*Appendice*.

LIVRE V.

SECONDE PARTIE.

Les exemples de piété qu'offrait la cour, le zèle général pour éclairer les protestans, et les conversions importantes qui eurent lieu dans toutes les classes, ne sont pas les seuls événemens remarquables de l'époque que nous parcourons. Le mouvement imprimé par tant de saints personnages continua de se faire sentir ; une heureuse émulation soutenait les anciens établissemens, et en élevait de nouveaux. Des séminaires, des écoles pour la jeunesse, des asiles de piété et de pénitence, des lieux de retraite ouverts par la charité à l'indigence et à la douleur, des associations et des communautés sous des noms divers, et toutes ayant un but honorable et utile, voilà ce que va nous offrir encore cette fin de siècle, et ce qui, joint aux vertus et aux services de plusieurs personnages, nous occupera dans cette deuxième partie.

I. Congrégation des Prêtres de la Mission; Jolly.

A René Almeras succéda, dans le gouvernement de la congrégation de Saint-Lazare, Edme Jolly, qui avait été formé à la piété sous saint Vincent de Paul, et que le saint fondateur avait envoyé à Rome, pour y être supérieur de la maison de missionnaires établie dans cette capitale. Edme Jolly s'y fit estimer par son zèle et sa prudence : ayant été élu général de sa congrégation *, il la

* 5 janvier. 1673.

gouverna pendant vingt-quatre ans, ainsi que celle des Sœurs de la Charité, et eut à cœur de maintenir dans l'une et dans l'autre l'esprit de charité et l'application aux œuvres qui formaient l'objet des deux instituts *. Laborieux lui-même, retiré, peu empressé de paraître et de s'étendre, il forma cependant de nouveaux établissemens. Sous lui, les prêtres de Saint-Lazare furent appelés pour la conduite de la nouvelle paroisse de Versailles, ainsi que pour le gouvernement spirituel de la maison des Invalides; on leur confia la cure de Rochefort, et le soin du séminaire qu'on y formait pour les aumôniers de vaisseaux; ils furent chargés aussi de la direction de Saint-Cyr, et acquirent de nouveaux séminaires dans les diocèses. Ils continuèrent également à se livrer au travail des missions. Les Sœurs de la Charité, de leur côté, furent admises dans de nouveaux hôpitaux, ou se chargèrent de nouvelles écoles; on les voit s'établir, soit dans des résidences royales, soit dans différentes villes et paroisses, et y porter ce zèle, ce désintéressement et cette ardeur pour les bonnes œuvres, que le saint instituteur leur avait recommandés avec tant de persévérance. L'abbé Jolly dirigea ces établissemens avec prudence et capacité; son humilité, sa vie pénitente ne lui ôtaient rien de son attention à former de bons ecclésiastiques et de dignes servantes des pauvres; il était en outre supérieur des Filles de Sainte-Geneviève, instituées par Mme. de Miramion. Cet homme de bien mourut * à l'âge de soixante-dix-sept ans, et eut pour successeur Nicolas Pierron, qui ne

* *Merc.* de Visé, avril 1697.

* Le 26 mars 1697.

gouverna la congrégation que six années, et se démit à cause de ses infirmités.

II. Congrégation de St-Sulpice; Tronson.

La congrégation de Saint-Sulpice obtenait une grande considération, par la sagesse et l'habileté d'un de ses plus dignes chefs, l'abbé Tronson, qui avait succédé à l'abbé de Bretonvilliers. Louis Tronson, né à Paris *, était fils d'un conseiller d'Etat et de Marie de Sève. Le crédit de sa famille eût pu lui procurer, dans l'état ecclésiastique, des richesses et des honneurs; mais le jeune Tronson ne parut avoir, même dans sa jeunesse, d'autre ambition que de se former aux vertus et aux connaissances de son état *. Il s'appliqua d'abord à la théologie, puis à l'étude de l'Écriture et des Pères, et puisa ainsi aux sources de la science ecclésiastique et de la piété; c'est dans cette lecture assidue qu'il acquit cette facilité, cette abondance et cette onction avec lesquelles il savait parler et écrire sur les matières de religion. Après avoir été ordonné prêtre, il se livra quelque tems au ministère de la prédication, puis se mit sous la conduite du sage Olier, qui venait de donner naissance au séminaire Saint-Sulpice. L'esprit de recueillement qui régnait dans cette maison charma l'abbé Tronson; il entra au séminaire *, étant alors âgé de trente-quatre ans, et put jouir encore des exemples et des conseils du vertueux fondateur, qui ne mourut que l'année suivante *. L'abbé de Bretonvilliers, qui était curé de Saint-Sulpice, ayant aussi succédé à M. Olier dans la place de supérieur du séminaire, choisit l'abbé Tronson pour premier directeur de la maison. Nul choix

* 17 janvier 1622.

* Manusc. de Grandet.

* 1er. mars 1656.

* 2 avril 1657.

ne pouvait être plus heureux. Le nouveau directeur dressa de sages réglemens, établit des conférences sur des matières de théologie et de piété, et s'attacha constamment à inculquer par ses exemples et par ses entretiens ces habitudes de régularité et de modestie qui ont fait la réputation du séminaire Saint-Sulpice. Son air ouvert, ses manières aimables, sa conversation douce et aisée, la sagesse et la gravité qui brillaient dans toutes ses paroles, tout contribuait à lui gagner les cœurs. Aussi un grand nombre de sujets voulurent venir puiser à son école l'esprit sacerdotal. Fénélon passa plusieurs années sous sa conduite, et conserva toujours pour un si bon guide un respectueux et tendre attachement. Beaucoup d'autres évêques durent à M. Tronson leur éducation ecclésiastique, et continuèrent à lui demander des conseils *, soit pour eux-mêmes, soit pour la conduite de leurs diocèses (1). Des grands-vicaires, des curés, des missionnaires sortirent d'une si ex-

* Corresp. manuscr. de M. Tronson.

---

(1) Godet-Desmarais, évêque de Chartres, fut le coopérateur et l'ami de M. Tronson, qu'il avait choisi pour directeur de sa conscience. L'évêque d'Arras, Guy de Sève de Rochechoart, d'une famille alliée à celle de M. Tronson, entretenait avec lui une correspondance assidue, et le consultait fréquemment sur les affaires de son diocèse. Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, écrivait, le 16 février 1693, à l'abbé de La Pérouse : *M. Tronson est une personne que je considère avec vénération, et l'expérience me fait dire que Saint-Sulpice est la meilleure école pour former les clercs et les élèves dans l'état ecclésiastique.* Un tel témoignage ne sera pas suspect de la part d'un prélat austère et peu flatteur.

cellente école, et portèrent ensuite dans leurs différentes fonctions le souvenir des principes et des exemples qu'ils avaient reçus au séminaire.

La réputation de M. Tronson s'accrut encore, quand il eut été élu * supérieur-général de sa congrégation, après la mort de M. de Bretonvilliers. Son zèle, sa prudence, sa capacité pour les affaires, lui concilièrent la confiance générale. Il prenait part à beaucoup de bonnes œuvres, et fournit plusieurs missionnaires à l'évêque d'Héliopolis, lorsque ce prélat repartit pour les Indes *. Il envoya également des ecclésiastiques de son séminaire en Languedoc, pour travailler à la conversion des protestans. Il entretenait au dehors une correspondance très-étendue, et trouvait encore dans une sage distribution de son tems le loisir de composer des ouvrages de piété, qui montrent une profonde connaissance du cœur humain, et une sagesse consommée. On lui offrit des évêchés, qu'il refusa constamment. Le choix que l'on fit de lui, pour l'adjoindre à deux évêques dans des conférences d'Issy, prouve assez l'estime qu'avaient inspirée sa sagacité et ses lumières; ces conférences se tinrent dans la maison de campagne du séminaire, où M. Tronson était retiré pour sa santé.

* En 1676.

* En 1680.

Le vertueux supérieur était même en relation avec des personnes du monde qui le consultaient sur des matières de conscience *. Nous avons vu que la duchesse de Guise, nièce de Louis XIII, avait pour lui une estime et une confiance entières. Mme. Colbert, femme du ministre, l'avait choisi

* Corresp. manusc. de M. Tronson.

pour son directeur, et lui confia l'abbé Colbert, son fils, depuis archevêque de Rouen. Colbert lui-même consultait M. Tronson, et l'appelait à Sceaux, ainsi que Bourdaloue, pour délibérer sur une affaire importante (1). Le marquis de Seignelay, fils du ministre, avait pour le sage supérieur, comme nous l'avons raconté, une vénération et un épanchement qui pourraient paraître extraordinaires dans un ministre jeune, puissant, et placé au milieu de toutes les séductions *. La marquise de Seignelay n'avait pas moins d'estime et de confiance pour le vertueux prêtre. Il était en relation fréquente avec le duc de Beauvilliers, beau-frère du marquis, qui venait souvent au séminaire. Les ducs de Chevreuse, de Charost, de Navailles et de Mortemart, consultaient aussi M. Tronson, et ce dernier le sollicita de vouloir bien être son directeur. Claude le Pelletier, qui fut contrôleur général des finances, et plusieurs autres seigneurs et magistrats, entretenaient une correspondance avec un homme si renommé pour sa sagesse et sa capacité.

* *Voyez* ci-dessus, pag. 159.

La congrégation de Saint-Sulpice s'étendit par les soins d'un si digne supérieur; elle fut admise sous lui dans les séminaires de Bourges, d'Autun, de Tulles et d'Angers. Elle forma même à Paris

(1) On a une lettre de M. Tronson à Bourdaloue, du 7 octobre 1680, dans laquelle il lui demande un rendez-vous pour conférer sur une affaire sur laquelle Colbert voulait avoir l'avis de l'un et de l'autre. Cette lettre montre l'intimité qui existait entre le célèbre prédicateur et M. Tronson, et fait voir aussi la confiance que leur accordait le ministre de Louis XIV.

quelques nouveaux établissemens. Claude Bottu de La Barmondière, un des directeurs de la maison, et depuis curé de Saint-Sulpice, donna naissance à une communauté de jeunes gens pauvres qu'il formait pour l'état ecclésiastique. Antoine Brenier, autre directeur dans le séminaire, fut quelque tems à la tête de cette communauté, et lui-même
* En 1685. commença * l'établissement du petit séminaire, auquel on réunit par la suite la communauté de La Barmondière. Vers le même tems, un des prêtres de la communauté de la paroisse forma auprès du grand séminaire un nouvel établissement où on recevait des élèves pour une pension moins considérable; c'est ce qu'on appela la communauté des *Robertins*, du nom de son fondateur. Postérieurement on forma une autre communauté pour ceux qui étudiaient en philosophie; d'où lui vint le nom de *communauté des Philosophes*. Ces trois maisons communiquaient avec le grand séminaire, à l'entour duquel elles étaient placées; le même esprit les dirigeait, et ces divers établissemens ont donné à l'Eglise pendant plus d'un siècle un grand nombre d'ecclésiastiques dignes de leur vocation, et dont plusieurs se sont distingués dans différentes carrières. La congrégation de Saint-Sulpice a fourni elle-même des hommes aussi capables que vertueux; mais, renfermée dans ses modestes fonctions, elle a toujours évité de paraître au dehors. Tel était l'esprit de son fondateur, et il s'y est maintenu constamment. M. Tronson, marchant sur les traces du vénérable Olier, acheva son ouvrage, et donna un nouveau lustre à sa congrégation par

sa réputation de piété, de prudence et d'habileté. Les services qu'il rendit à l'Eglise ne se bornèrent pas à sa vie, et il prépara une génération de saints prêtres qui transmirent fidèlement le dépôt qu'ils avaient reçu. Eprouvé dans ses dernières années par de douloureuses infirmités, le sage supérieur y succomba *, étant âgé de soixante-dix-huit ans.

*26 février 1700.

III. Séminaire Saint-Louis; Chanciergues.

Le zèle pour la perpétuité du sacerdoce multipliait alors les encouragemens pour les vocations ecclésiastiques, et plusieurs communautés se formèrent dans ce but. René l'Evêque, prêtre du diocèse de Nantes, et élève du séminaire de Saint-Sulpice, avait réuni dans le faubourg Saint-Germain de pauvres écoliers qu'il soutenait dans leurs études. Il vivait avec eux en communauté, s'efforçant de leur inspirer l'esprit de désintéressement et de pauvreté. Cet établissement s'accrut ensuite par les soins de François de Chanciergues, vertueux ecclésiastique, né au Pont-Saint-Esprit *, et qui était resté diacre par humilité. Chanciergues avait formé trois associations de pauvres écoliers, et recevait des secours de quelques personnes riches qui voulaient prendre part à cette bonne œuvre. Le Roi lui faisait une pension; l'archevêque de Paris, le marquis de Louvois, la marquise de Vaubrun contribuaient à la dépense. De Chanciergues réunit ensuite ses différentes communautés, et se fixa dans la rue d'Enfer près le Luxembourg. Il envoya un de ses élèves * à Angers pour y ériger un petit séminaire, et il en forma jusqu'à trente-huit en différentes villes. La mort * du

* *Gallia christ.* t. VII, pag. 1041. Sa Vie man. se conservait au séminaire Saint-Louis.

* En 1680.

* 10 avril 1691.

pieux diacre ne fit point crouler son œuvre, qu'il avait recommandée au zèle de trois vertueux ecclésiastiques, depuis évêques, Godet-Desmarais, La Frezelière, et Le Pelletier, fils du ministre. L'archevêque de Paris, depuis cardinal de Noailles, approuva l'établissement sous le nom de séminaire Saint-Pierre et Saint-Louis, et lui obtint des lettres-patentes *. Le principal bienfaiteur de la maison fut Louis de Marillac, arrière-petit-fils du garde des sceaux, et digne par ses vertus de son estimable bisaïeul. L'abbé de Marillac, successivement supérieur des prêtres du Calvaire, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Jacques de la Boucherie, avait lui-même réuni quelques jeunes gens auxquels il s'attachait à inspirer le goût de la piété; il aimait à donner des retraites, des missions et des conférences. Ce fut lui qui fit présent au séminaire Saint-Louis de la maison où cet établissement fut fondé, et il joignit à cette libéralité celle d'une maison qu'il possédait à Gentilly *. La chapelle du séminaire et les bâtimens qu'on éleva furent le fruit des dons de François de Pingré de Farinvilliers, conseiller au grand conseil, et de Catherine Pepin, sa femme, qui se signalèrent à cette époque par d'autres fondations pieuses. On élevait dans cette maison environ cent vingt jeunes gens de tous les diocèses que l'on recevait pour une pension fort modique (1).

* En 1696.

* Marillac mourut le 25 février 1696.

(1) Nous trouvons de semblables communautés qui s'étaient formées pour les pauvres étudians. L'abbé Traullé, prêtre de la communauté de la paroisse Saint-Sulpice, forma quelques

Tandis que le clergé s'occupait avec ardeur de former des prêtres pour perpétuer la foi en France, un vertueux ecclésiastique se consacrait à une œuvre semblable pour un pays où la religion était exposée aux plus grands périls. Guillaume Bailly *, né à Paris d'une ancienne famille de magistrature, avait embrassé l'état ecclésiastique; mais son humilité lui fit craindre d'être élevé au sacerdoce, et il resta sous-diacre. Il devint conseiller-clerc, puis avocat-général au grand conseil, et fut pourvu de l'abbaye de Saint-Thierri, près de Reims. Sa charité était touchée de la situation des Irlandais exilés de leur pays pour la foi, et surtout des besoins des jeunes clercs et des prêtres de cette nation qui venaient faire leurs études en France. Il se concerta en leur faveur avec deux prêtres irlandais, Malachie Kelly et Patrice M'Guin, dont l'un était chapelain de la Reine d'Angleterre. Ceux-ci obtinrent * le collége des Lombards, où il ne venait presque personne de Lombardie. La maison tombait en ruine; ils la réparèrent et l'ac-

IV. Séminaires pour les Irlandais; Bailly.

* Manuscr. de Grandet.

* En 1677.

années après, une communauté de jeunes gens que l'on appelait la communauté de Saint-Paul. La plupart de ces établissemens furent ensuite unis au séminaire de Saint-Sulpice ou au séminaire Saint-Louis, ou à d'autres maisons anciennement fondées; de là sortirent des ouvriers laborieux, des vicaires, des missionnaires et des instituteurs de la jeunesse. Nous indiquerons encore le séminaire Saint-Marcel, créé en 1685, et la communauté formée par Germain Gillot, docteur de Sorbonne, mort à Paris le 20 octobre 1688; celle-ci fournit un assez grand nombre de sujets; mais on se crut obligé de la dissoudre par la suite.

crurent pour l'usage de leurs compatriotes. L'abbé Bailly pourvut en grande partie à la dépense et devint supérieur de cet établissement, qui fut reconnu par lettres-patentes * et où l'on recevait tous les ans environ soixante Irlandais destinés à remplir les fonctions de missionnaires dans leur patrie. Sa fortune et ses soins étaient consacrés à soutenir cette maison à laquelle son exemple et ses sollicitations procuraient encore d'autres secours du dehors. Le généreux Bailly ne se contenta même pas d'avoir ouvert aux Irlandais le collége des Lombards, et, ce local ne suffisant pas pour recevoir tous les Irlandais que la persécution obligeait à faire leurs études sur le continent, il forma pour eux trois petites communautés qui se réunirent ensuite. En même tems il entretenait à Reims deux réunions de pauvres étudians. Sous Jacques II, il érigea un collége en Irlande même; ce collége, situé à Kilkenny, était dirigé par des sujets sortis de sa communauté en France, et devait servir pour l'éducation des jeunes gentilshommes irlandais. L'Irlande dut aux soins et à la prévoyance de l'abbé Bailly (1) un grand nombre de zélés missionnaires qui contribuèrent à soutenir la foi dans cette île contre les efforts

* En 1681.

(1) Ce pieux et charitable protecteur des missions d'Irlande mourut le 17 mars 1691, à l'âge de soixante-douze ans *. Par son testament, il légua 12,000 livres pour son œuvre. Un autre abbé Bailly, son frère, qui demeurait aux Missions-Etrangères, hérita de son affection pour l'église d'Irlande, et soutint jusqu'à sa mort la maison des Lombards et les autres établissemens formés par l'abbé de Saint-Thierry.

* Manusc. de Grandet; dans la *Gall. christ.*, sa mort est marquée au 7 mars 1695.

et l'influence du parti protestant. Le collége des Ecossais recevait aussi de lui des secours. Un autre séminaire avait été etabli * pour les Irlandais, et la chapelle de ce séminaire fut bénite * par l'abbé Chéron, chanoine et official de Paris, en présence du duc de Richelieu, du marquis de Chandenier, et des présidens de Mesmes et de Bailleul.

* En 1672.

* Le 31 décemb. 1684.

V. Séminaire des Anglais.

Un établissement de la même nature, quoique moins considérable, se forma peu après pour le clergé catholique d'Angleterre. Les prêtres de cette nation avaient obtenu à Paris, au commencement du siècle, un ancien édifice appelé le collége d'Arras *, les Bénédictins de Saint-Vast d'Arras, à qui ce local appartenait, le leur cédèrent, et les prêtres anglais y formèrent une communauté qui servit de refuge à plusieurs de leurs compatriotes pendant la persécution. Les vicaires apostoliques Bishop et Smith, évêques de Chalcédoine, y résidèrent quelque tems; et il sortit de là plusieurs bons ouvrages de controverse. Un laïc anglais, Thomas Seckvil, fut le principal bienfaiteur de l'établissement; mais la guerre ayant éclaté entre la France et l'Espagne, le collége d'Arras fut saisi par le gouvernement français, et la communauté dispersée. Peu après le rétablissement de Charles II, un semblable projet fut repris par Thomas Carr, ecclésiastique anglais fort zélé, et directeur d'un couvent de religieuses Augustines anglaises à Paris; il acheta une maison et un terrain, où on établit une petite communauté dont il fut nommé * supérieur; plu-

* *The church History of England* (par Dodd); Bruxelles, 1742, 3 vol. in-fol. *Voy.* le IIIe. vol., p. 485.

* En 1676.

sieurs ecclésiastiques anglais y vinrent suivre leurs études, et Carr en mourant * laissa une somme pour faire une fondation en faveur de ses compatriotes qui voudraient prendre des degrés dans l'Université de Paris. Ses intentions furent remplies par Jean Betham, autre prêtre anglais, son disciple et son ami, qui acquit pour cet effet une maison et un jardin : cet établissement prit le nom de séminaire Saint-Grégoire, et fut confirmé par lettres-patentes de Louis XIV *; on y fonda des bourses pour six étudians. Betham, qui était chapelain et prédicateur du Roi Jacques II, et précepteur du prince de Galles, soutint cette maison de son zèle et de tous ses moyens, et il s'y retira peu de tems avant sa mort *. Ce même lieu servit d'asile à d'autres ecclésiastiques de la même nation que les troubles politiques ou l'intolérance des protestans avaient forcés de quitter leur patrie. Il y en eut un assez grand nombre qui passèrent en France au moment de la révolution *, et plusieurs s'y fixèrent, la persécution ne leur ayant pas permis de retourner dans leur île. Le séminaire de Saint-Grégoire subsistait encore au moment de la révolution.

* 31 octobre 1674.

* En 1701.

* En 1709.

* En 1688.

VI. Communauté des Prêtres de St.-François de Sales.

En travaillant à former de bonne heure de dignes ministres du sanctuaire, on songea aussi à ouvrir un asile à ceux qui avaient vieilli dans les fonctions du sacerdoce, et dont les infirmités devenaient plus pénibles par la privation des ressources propres à les adoucir. Un pieux laïc dont le nom est resté inconnu, désirant contribuer par ses largesses à quelque œuvre utile à la religion, s'adressa à un docteur de

Sorbonne estimé pour ses lumières, Charles Vuitasse, et lui remit une somme en le laissant maître de la destination. Le docteur, après y avoir réfléchi, crut ne pouvoir faire un meilleur emploi de ce premier fonds que de l'appliquer à une maison de retraite pour les prêtres pauvres et infirmes. Telle fut l'origine de la communauté des prêtres dits de Saint-François de Sales, parce qu'on les mit sous la protection de ce saint évêque. L'archevêque de Paris ayant approuvé le projet, on loua * une maison rue des Postes, et Louis XIV autorisa deux ans après l'établissement par des lettres-patentes. Quand on lui parla de cette fondation, il l'accueillit avec intérêt : *Il est bien juste*, dit-il, *que, mes soldats ayant une retraite, ceux de J. C. n'en manquent pas*. On obtint pour cette maison une pension sur le clergé, et de nouvelles lettres-patentes * y réunirent jusqu'à 15,000 liv. de rentes en bénéfices. On y joignit les biens des filles dites de la Crèche, hospice de religieuses. La communauté des Prêtres de Saint-François de Sales fut alors transportée dans cette maison, et ils l'occupèrent jusque vers le milieu du dernier siècle, qu'on les transféra dans l'abbaye de Sainte-Anne à Issy; les biens des abbayes de Sainte-Anne et de Jarcy furent affectés à cet établissement, qui compta parmi ses bienfaiteurs des ecclésiastiques connus, l'abbé Têtu, l'abbé Grancolas, l'abbé Tamponet, etc. On recevait aussi dans cette maison des prêtres qui pouvaient payer une pension très-modique.

* En 1698.

* En 1702.

VII. Commu.

Une communauté d'un autre genre caractérise

nautés de Gentilshommes. encore mieux peut-être l'esprit d'un siècle où la piété présidait à tout, et où le désir de la perfection inspirait dans toutes les classes des âmes généreuses et dévouées à la pratique des bonnes œuvres. L'abbé Brenier, ce directeur du séminaire de Saint-Sulpice que nous avons déjà nommé, commença* une communauté de laïcs qui voulaient vivre dans la retraite et les exercices de religion*. Quelques gentilshommes, des militaires retirés du service, des hommes veufs ou des jeunes gens qui voulaient se préserver de la corruption du monde, étaient admis dans cette réunion ; la plupart étaient riches, et tous payaient une pension. Ils partageaient leur tems entre la prière et les bonnes œuvres, visitant les hôpitaux et les prisons; et s'employant sous les ordres du curé de la paroisse au soulagement des pauvres et des malades. C'étaient eux principalement qui étaient chargés de secourir les familles ruinées, et cette classe des pauvres qui, nés dans l'aisance, avaient honte de déclarer leur détresse. Les membres de cette pieuse congrégation couraient partout où il y avait du bien à faire; ils se choisissaient entr'eux un supérieur qui dirigeait la maison avec les conseils de l'abbé Brenier. MM. d'Anglure, Moreau, de Raphœlix occupèrent successivement cette place. L'abbé Brenier traça les réglemens de cette communauté, où régnaient avec la piété une liberté et une cordialité touchantes (1). Il existait* sur la paroisse Saint-

*Vers 1676.

* *Remarques histor. sur l'église et la paroisse St.-Sulpice* (par l'abbé Simon), 1773, in-12.

*En 1696.

---

(1) Le supérieur, M. de Raphœlix, qui embrassa depuis l'état ecclésiastique, donna 30,000 liv. pour achever l'église

Sulpice deux communautés semblables de pieux laïcs; l'une, avait pour supérieur M. d'Aubusson; l'autre, avait été formée par M. le Doyen, que l'on croit avoir été magistrat; celle-ci était dirigée par le Père Guilloré, Jésuite, qui en avait dressé les réglemens; il paraît qu'elle se réunit dans la suite à la communauté de l'abbé Brenier.

VIII. Nouvelles églises et communautés.

Aux églises et aux monastères bâtis précédemment il s'en joignit quelques autres, qui s'élevaient par le concours du zèle et d'une pieuse générosité. L'église des Dominicains, aujourd'hui Saint-Thomas d'Aquin, fut commencée pour suppléer à l'éloignement de la paroisse dans un quartier qui s'agrandissait chaque jour, et fut élevée avec rapidité par les dons des personnes opulentes du faubourg Saint-Germain *. Il s'établit à Chaillot une abbaye de chanoinesses regulières sur le modèle de la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève (1). La même année un couvent de Filles de Sainte-Marguerite se forma à Neuilly. Les Bénédictines du Saint-Sacrement,

* La première pierre avait été posée le 5 mars 1682, l'église fut bénite le 4 déc. 1683.

Saint-Sulpice, à condition qu'on accorderait à sa communauté une chapelle de l'église, qu'elle se chargerait même de décorer à ses frais. Pierre-Nicolas Ancillon, premier président de l'élection, fut le dernier supérieur de la congrégation des Gentilshommes.

(1) Cette maison doit son origine à Claudine Beurier, sœur de Paul Beurier, chanoine-régulier, et depuis supérieur-général de sa congrégation; Claudine étant morte avant d'avoir achevé son établissement, son frère y mit la dernière main, et transféra le couvent de Nanterre à Chaillot, où il fut érigé en abbaye.

que les ravages de la guerre avaient engagées à se
* En 1684. réfugier de Toul à Paris, se fixèrent * à l'hôtel de Bouillon, au Marais; la duchesse d'Aiguillon, Marie-Thérèse Vignerond, nièce de celle qui avait illustré ce nom par tant de bonnes œuvres, leur obtint des lettres-patentes.

IX. Maison de refuge; Mme. de Combé.

La corruption des mœurs, suite de l'accroissement de la population et de l'affluence des étrangers, touchait les âmes pieuses, et les sollicitait de chercher un remède au mal, ou de tâcher du moins d'en sauver quelques victimes; c'est dans ce but que plusieurs maisons de refuge s'élevèrent, coup sur coup, en faveur des personnes que des occasions funestes avaient entraînées dans le désordre. L'établissement le plus important en ce genre est dû à une femme née en pays étranger, et élevée dans l'erreur. Marie de Cys (1), dame de Combé,
* En 1656. née à Leyde * de parens qui faisaient profession de la religion protestante, avait été mariée, à l'âge de dix-neuf ans, à un gentilhomme riche dont elle eut beaucoup à souffrir, et qui la laissa veuve au bout de deux années. Amenée en France par sa famille, elle sentit un vif désir d'embrasser la religion catholique, et la grâce la soutint contre les assauts auxquels un tel projet l'exposa. Elle fit

---

(1) *Vie de Mme. de Combé*, in-12; elle est de Jean-Jacques Boileau, chanoine de Saint-Honoré, que l'on appelait l'abbé Boileau de l'Archevêché, parce qu'il demeura quelque tems avec M. de Noailles, et pour le distinguer de deux autres abbés Boileau qui vivaient à cette époque, Jacques Boileau, frère de Despréaux, et Charles Boileau, prédicateur.

son abjuration entre les mains de l'abbé Traullé, et ce vertueux ecclésiastique eut beaucoup de part à l'établissement de la maison du Bon-Pasteur. La démarche de Mme. de Combé ayant irrité contre elle toute sa famille qui l'abandonna, l'abbé de la Barmondière, curé de Saint-Sulpice, l'accueillit, lui procura une place dans une communauté, et lui obtint même une pension sur les économats. La nouvelle convertie embrassa la piété avec une ardeur qui prenait sa source dans une âme courageuse et élevée; la retraite, la prière, la pénitence faisaient ses délices. Quoique fort pauvre, elle trouvait le moyen d'exercer les œuvres de miséricorde; elle recueillit quelques filles qui avaient vécu dans le désordre, et qui désiraient changer de conduite. Aidée des secours de quelques personnes charitables, elle établit ces filles et en forma une communauté d'abord peu nombreuse. Louis XIV, instruit des services qu'elle rendait, lui accorda * une maison et une somme pour la mettre en état, et des dames pieuses y ajoutèrent leurs libéralités. Il était impossible de n'être pas touché du dévoûment, de l'activité, de l'esprit de pauvreté de Mme. de Combé, et sa confiance en la Providence fut souvent justifiée par les ressources qui lui arrivaient dans le moment où sa maison éprouvait les plus grands besoins. Le nombre de ses pénitentes ayant augmenté, on accrut les bâtimens, et on éleva une chapelle. Telle fut l'origine de la communauté dite du Bon-Pasteur. Il s'en forma en peu de tems de semblables dans les provinces. Les villes d'Or-

* En 1688.

léans, d'Angers, de Troyes, de Toulouse et d'Amiens, demandèrent des Sœurs instruites par Mme. de Combé; on distingue dans son institut les Filles dont la conduite a toujours été régulière, et les pénitentes volontaires que l'on forme au travail et à la vertu. Mme. de Combé mourut * jeune encore, après avoir vu sa communauté prospérer, et après avoir rendu à la religion bien des âmes égarées; son établissement obtint dans la suite * des lettres-patentes.

* Le 16 juin 1692.

* En 1698.

Deux autres maisons du même genre, quoiqu'avec des règles différentes, s'élevèrent à Paris vers ce tems. La première en date est celle de Sainte-Valère, qui doit son origine à un religieux Dominicain, le Père Daure, homme livré à l'exercice du ministère et zélé pour les bonnes œuvres. Aidé des ressources que lui procurèrent quelques personnes généreuses, il jeta * les premiers fondemens de son établissement, en rédigea les statuts, et obtint des lettres-patentes. On ne recevait à Sainte-Valère que des pénitentes volontaires, et il y en avait ordinairement cinquante à soixante qui donnaient seulement en entrant une somme modique, et subsistaient du travail des mains. Les Sœurs qui dirigeaient la maison ne faisaient point de vœux (1); l'église de Sainte-Valère ne fut achevée que dans le siècle suivant *. L'autre maison de refuge fut le fruit des efforts réunis de deux

* En 1668.

* En 1706.

(1) Cette maison fleurit particulièrement dans le siècle suivant par la sagesse et l'intelligence de Mlle. Estève, qui la gouverna pendant quarante-trois ans *.

* Elle mourut le 10 août 1766, à 78 ans.

simples prêtres, qui exerçaient les fonctions du ministère; Louis Raveau et Etienne-François Vernage étaient de modestes habitués de paroisse, mais tous deux pleins de zèle et de piété. Raveau commença *, sans autre secours que ceux de la charité, l'établissement d'une communauté de filles repenties, sous le nom de Filles du Sauveur; les principales bienfaitrices de la maison furent la comtesse de Bailleul et Mme. Le Camus, femme du lieutenant civil. Les Sœurs ne faisaient point non plus de vœux, et les pénitentes pouvaient rester toute leur vie dans l'établissement, si elles le voulaient. Le gouvernement était à peu près le même qu'à Sainte-Valère, et la maison se soutenait principalement par le travail des mains. Les pieux fondateurs *, Raveau et Vernage, dirigèrent successivement cette communauté, qui, ainsi que celle de Sainte-Valère, subsistait encore au moment de la révolution. L'une et l'autre ouvrirent un précieux asile à un grand nombre de victimes de la corruption, et les rendirent à la religion et à la vertu.

* En 1699.

* Le premier, né à Paris en 1639, y mourut le 10 janvier 1710; le second, né en 1652, mourut le 12 oct. 1723.

X. Associations diverses.

L'esprit de charité embrassait alors tous les genres de bonnes œuvres, et ne négligeait rien de ce qui pouvait tourner à la gloire de Dieu et à l'avantage du prochain. Aux congrégations déjà formées pour l'instruction de la jeunesse, s'en joignirent quelques autres, qui avaient le même but. Les Filles de Sainte-Thècle tenaient des écoles gratuites sur la paroisse Saint-Sulpice; l'objet de leur institution était encore d'accueillir les domestiques sans place, de les préserver ainsi des mau-

vaises occasions, de les instruire de leur religion, et de leur inspirer le goût de la piété. Les Filles de l'Annonciation, sur la même paroisse, avaient aussi pour but de tenir des écoles et de recevoir les domestiques; le manque de fonds empêcha ces établissemens de se soutenir. Nous trouvons encore dans le même quartier de la capitale des communautés établies pour l'instruction des jeunes filles par des personnes zélées, entr'autres, par Mme. Picard et Mlle. Séguier; mais elles ne purent obtenir de lettres-patentes, et furent obligées de se dissoudre.

XI. Efforts de la charité pendant une disette.

Les désastres publics semblaient donner une nouvelle activité au zèle, et la charité s'empressait de les couvrir et de les réparer par des largesses plus abondantes. Une disette qui se fit sentir à Paris *, et qui se prolongea par intervalles pendant trois années, affligea aussi plusieurs provinces, et excita la sollicitude du gouvernement et des particuliers. Dans la capitale, des dames pieuses se partagèrent le soin des pauvres. Le Roi ordonna une distribution de cent mille livres de pain par jour; on construisit au Louvre * trente fours destinés à fournir du pain jour et nuit, et ce pain était donné à un prix modique. Mais, cette distribution ayant entraîné quelques inconvéniens, le Roi, l'hiver suivant, convertit ce secours en argent, et envoya chaque mois une somme * qui était répartie entre les différentes paroisses, et confiée aux curés et aux marguilliers. Cette somme, jointe aux aumônes des fidèles, pourvut aux besoins des plus indigens. Plusieurs communautés se signa-

* En 1692.

* Septembre 1693.

* 120,000 l.

lèrent par des sacrifices. Dans les provinces où régna le fléau, on fit aussi des efforts extraordinaires. À Laon, l'évêque de la ville, Jean d'Estrées, neveu du cardinal du même nom, indiqua une réunion de son chapitre, des curés, des notables et des chefs des communautés (1). Lui-même donna l'exemple, s'engagea sur-le-champ à nourrir cent cinquante pauvres par jour. Le chapitre prit une délibération pour régler sa contribution, indépendamment des dons particuliers des chanoines, qui fournirent encore une somme. Les abbayes, les communautés et le clergé séculier, formèrent ensemble un fonds qui mit en état de soulager, non-seulement les pauvres de la ville, mais ceux des environs. L'évêque écrivit aux autres communautés de son diocèse, pour les exhorter à imiter cet exemple, et les indigens de ce pays reçurent régulièrement des secours pendant tout l'hiver. Le Roi loua la prévoyance et l'activité du prélat, dans une circulaire qui fut adressée à tous les évêques, et rendue publique *, et ils furent exhortés à prendre des mesures à peu près semblables. A Chartres, Godet-Desmarais, nouvellement évêque de ce siège, ne montra pas moins de générosité; il abandonna les revenus de son évêché aux pauvres qui souffraient de la disette. Un curé de la même ville, M. Marie, se signala aussi par son dévoûment. Une épidémie

* *Mercure* de Vizé, mars 1693.

(1) Cet évêque établit aussi une maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes de son diocèse. Il mourut le 1er. décembre 1694, âgé de quarante-trois ans; il était évêque depuis 1681.

* En 1694. s'étant déclarée dans sa paroisse *, à la suite de la disette, il épuisa toutes ses ressources pour soulager les malheureux; non content de se dépouiller en leur faveur, il visitait sans cesse les malades, et passait la journée à courir de maisons en maisons, portant partout des paroles de paix et de consolation, et accompagnant ses exhortations de tout ce qui pouvait les rendre efficaces. Cette continuité de soins lui fit contracter la maladie dont cependant il ne fut point victime. Plusieurs ecclésiastiques de Chartres furent enlevés par la contagion, après s'être exposés au service de leurs compatriotes, et une pieuse fille de la même ville, Anne Couppé, qui s'était consacrée à la pratique des bonnes œuvres, ayant redoublé ses soins dans un tems de calamité, périt au milieu de cet exercice de charité (1).

XII. Mme. de Miramion.

A Paris, où la disette fit aussi des ravages, Mme. de Miramion, dont le dévoûment et l'activité semblaient croître avec l'âge, eut recours à tous les moyens pour soulager les malheureux. Elle allait solliciter en leur faveur, tantôt Mme. de Maintenon ou les ministres, tantôt directement le Roi lui-même. Elle faisait distribuer chaque soir chez elle plusieurs milliers de potages, rassemblait des provisions et pourvoyait à tous les besoins avec autant d'intelligence que de sollicitude. Dans ce

---

(1) *Vie de M. Marie, curé de Saint-Saturnin de Chartres*, 1736, in-12, pag. 263. M. Gilles Marie mourut le 10 juin 1710; ce vertueux prêtre, né à Chartres, fut placé tour à tour à la tête du séminaire Saint-Aignan et de plusieurs paroisses. Curé de Saint-Saturnin de Chartres, il y fut un modèle de zèle et de régularité.

tems de détresse, les administrateurs de l'Hôpital-Général craignaient d'être obligés de renvoyer les pauvres, faute de fonds pour les nourrir; Mme. de Miramion alarmée eut recours au même moyen qu'elle avait employé avec succès trente ans auparavant. Elle se rendit à la cour, et fit une quête chez les princes et les seigneurs et dans les maisons les plus opulentes. La princesse de Guise, Marie de Lorraine, qui était vouée aussi aux bonnes œuvres, recueillit de son côté des dons, et, leur zèle excitant la générosité publique, elles parvinrent à empêcher une mesure funeste pour beaucoup d'indigens, et qui eût pu même avoir des suites fâcheuses pour l'ordre et la tranquillité de la capitale (1).

Mme. de Miramion conserva jusqu'à la fin ce besoin de se rendre utile et ce goût pour une vie active, dont tant de malheureux ressentaient depuis si long-tems les heureux effets; elle soutenait plusieurs bonnes œuvres de sa fortune, de son crédit et de ses soins assidus. Avare pour elle-même, elle ne connaissait d'autre objet de dépense que

---

(1) La disette dura jusqu'en 1694; on fit à Paris des prières et des processions publiques, et la châsse de sainte Geneviève fut descendue. Une pluie abondante suivit * ces supplications solennelles, et rendit la fertilité aux campagnes. En mémoire de cet événement, la ville de Paris arrêta d'offrir un tableau à Sainte-Geneviève, et le prévôt des marchands et les échevins se rendirent en corps à Saint-Geneviève *, et y firent hommage du tableau. La même cérémonie eut lieu depuis dans des tems de calamité *. (*Gallia christiana*, t. VII, p. 811. — *Mercure* de Vizé, 1696.)

* 27 mai.

* 9 août 1696.

* En 1709 et en 1725.

les pauvres. On dut à sa prévoyance l'établissement de chambres de travail pour les filles sans occupation, établissement que plusieurs paroisses adoptèrent à son exemple. Des retraites furent données *aux femmes dans sa maison des Filles de Sainte-Geneviève, et Mme. de Miramion en recevait cinquante à la fois, et avait prié les Jésuites et les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères de diriger alternativement les exercices. Les dames et les femmes pauvres avaient chacune la leur. Le Roi, la princesse de Guise, Mmes. Voisin et du Housset aidèrent Mme. de Miramion à fournir à cette dépense. C'est au milieu de ces soins et de ces travaux continuels que cette femme admirable trouva la fin de sa carrière *. Ses obsèques présentèrent un spectacle extraordinaire; les sœurs de sa communauté, trois cents enfans qu'on instruisait chez elle, les filles qu'elle avait recueillies dans sa chambre de travail, les pauvres de l'Hôpital-Général qu'elle avait si efficacement secourus peu auparavant, lui formaient un convoi imposant, et célébraient éloquemment par leurs regrets et leurs larmes la mémoire de leur pieuse bienfaitrice.

* La première eut lieu en 1687.

* 24 mars 1696.

XIII. Mme. Hélyot.

Deux autres dames méritent par leur charité d'être citées à côté de Mme. de Miramion. La première est Marie Herinx, dame Hélyot, célèbre par sa vie pénitente et par son zèle pour les bonnes œuvres. Née à Paris *, elle avait épousé à dix-huit ans Claude Hélyot, conseiller à la cour des aides. Ayant perdu un fils qu'elle aimait tendrement, elle commença dès-lors * à marcher avec

* En 1644.

* En 1668.

ardeur dans les voies de la perfection *. Elle obtint de son mari de renoncer au luxe, à la dissipation et aux plaisirs les plus légitimes. Des vêtemens d'une extrême simplicité, une table non-seulement frugale, mais austère, un renoncement entier au monde et aux sociétés, des retraites fréquentes, des journées partagées entre la prière et le soin des pauvres, tel fut constamment le genre de vie de Mme. Hélyot pendant plusieurs années. Tous ses discours tendaient à faire aimer Dieu et à édifier le prochain; elle instruisait des enfans et des Savoyards, les préparait à la première communion, et les assistait dans leurs besoins corporels. Elle s'introduisait dans des ateliers pour y faire le catéchisme, visitait les malades à l'Hôtel-Dieu, et leur rendait les services les plus pénibles. Des missions fondées dans le Levant, des protestans convertis, des pécheurs touchés et ramenés, furent le résultat de son zèle : unie intimement à Dieu, recherchant avec ardeur les privations, les austérités et les croix, elle semblait n'avoir plus rien de terrestre, et était depuis long-tems détachée de tout, quand Dieu l'appela à lui*. Elle avait généreusement pourvu par son testament aux besoins des pauvres, des prisonniers et des hôpitaux. Son mari sut apprécier une vertu si haute, et travailla sous plusieurs rapports à l'imiter; lui-même faisait le catéchisme aux Savoyards, allait instruire les pauvres dans l'hôpital Saint-Gervais, en recevait d'autres chez lui, et leur procurait les moyens de faire des retraites. Il renonça aussi au faste pour avoir plus à donner

* *Voyez* sa Vie, par le P. Crasset, 1683, in-8°.

* Le 3 mars 1682.

aux pauvres, et fut un des bienfaiteurs de l'hôpital de la Miséricorde. Ce pieux magistrat survécut quatre ans à Mme. Hélyot *; ses *Œuvres spirituelles* * suffiraient, sans même l'*Abrégé de sa Vie* qui est en tête, pour montrer quels progrès il avait faits dans les voies de la perfection et du détachement.

* Il mourut le 30 janvier 1682.

* Paris, 1710, in-8°.

XIV. Mlle. de Lamoignon.

L'autre dame que la religion et la société perdirent dans la capitale est Mlle. de Lamoignon, dont nous avons déjà signalé * le dévoûment généreux pour les bonnes œuvres. Aucun genre de bien ne lui était étranger *; les hôpitaux de Paris, et même ceux des provinces, les prisonniers, les enfans abandonnés, les catholiques anglais bannis de leur pays, les chrétiens esclaves à Alger, les missions dans les campagnes et celles pour les infidèles, obtenaient d'elle des soins ou des secours. On avait tant de confiance en son zèle et en son habileté que beaucoup de personnes la chargeaient de la distribution de leurs aumônes. Louis XIV lui envoyait de l'argent quatre fois par an, et ne souffrit jamais qu'elle rendît de compte. Il lui témoignait une estime toute particulière, et on a des lettres autographes qu'il lui écrivait de Flandres, et qui n'ont d'autre objet que de se recommander à ses prières. Mlle. de Lamoignon jouissait dans Paris d'une considération qui tenait moins encore à son nom et au crédit de sa famille qu'à ses vertus et aux services qu'elle rendait. Ses dernières années furent marquées par la perte de la plupart de ses parens et de ses amis; elle chercha une consolation à ses peines dans un redouble-

* Ci-dessus pag. 68.

* Sa Vie manuscrite.

ment de prières et de bonnes œuvres, et termina sa carrière dans un âge avancé *. Ce fut le Père Bourdaloue, ami de sa famille, qui l'assista dans ses derniers momens.

* 14 avril 1687.

XV. Bourdaloue.

Ce célèbre prédicateur était alors dans tout l'éclat de son talent et de sa renommée (1). Plus on l'entendait, plus on voulait l'entendre encore. Louis XIV, devant lequel il avait déjà rempli plusieurs stations, le redemanda pour le Carême de 1682, et pour quatre Avents *. Il était sans exemple que le même orateur eût été appelé si souvent à la cour; mais la composition grave et noble de Bourdaloue charmait ses contemporains dans le siècle le plus remarquable par la réunion de tant de talens. Nous avons vu * avec quel sentiment d'admiration et d'enthousiasme une femme célèbre parlait de ses sermons; les autres Mémoires du tems attestent l'impression générale qu'ils produisaient, et la lecture seule de ces discours justifie ce résultat : tout y est plein et solide; le dogme, les mystères, la morale, tout y est traité avec netteté, avec force, avec dignité. Bourdaloue puisait la plus grande partie de son talent dans une piété profonde; l'exercice habituel du ministère lui faisait connaître tous les secrets du cœur humain, et les moyens d'en guérir les plaies et d'en dissiper

* En 1684, 1686, 1689 et 1693.

* Ci-dessus, pag. 50, note.

(1) *Voyez* sur Bourdaloue la *Préface* de ses Sermons par le Père Bretonneau, une Lettre du président de Lamoignon, une autre du Père Martineau, une petite Notice par Mme. de Pringy et une autre par M. Villenave, qui se trouvent en tête de l'édition de Bourdaloue donnée chez Le Bel, à Versailles, en 1812, 16 vol. in-8°.

les ténèbres. Les personnes les plus élevées en dignité voulurent l'avoir pour directeur; mais le pieux et modeste Jésuite ne recherchait point leur confiance, et ne donnait pas moins de soins aux pauvres et aux petits qu'aux riches et aux grands. Mme. de Maintenon l'eut quelque tems pour son confesseur, jusqu'à ce que Bourdaloue lui déclara qu'à cause de ses prédications il ne pourrait la voir que tous les six mois; c'est elle-même qui rapporte ce fait dans ses *Entretiens*, et le refus de Bourdaloue redoubla l'estime qu'elle lui portait; *car*, ajoute-t-elle avec naïveté, *la direction de ma conscience n'était pas à dédaigner*. Elle consultait Bourdaloue dans des occasions importantes, soit pour son établissement de Saint-Cyr, soit pour elle-même, et nous avons des lettres de ce célèbre orateur qui sont adressées à la femme de Louis XIV, et qui sont remplies d'onction, de sagesse et de lumières. Il faisait tous les ans une retraite, célébrait la messe chaque jour, et était sans cesse occupé ou du ministère de la chaire ou des autres bonnes œuvres pour lesquelles il était appelé. Mlle. d'Orléans, fille de Gaston, voulut être exhortée par lui à la mort. On a vu qu'il fut envoyé en Languedoc * pour prêcher les nouveaux convertis. Dans ses dernières années cet homme humble s'efforça d'échapper en quelque sorte à la considération dont il jouissait dans la capitale; il sollicita de ses supérieurs la permission de se retirer à La Flèche pour s'y préparer dans la solitude à son dernier passage; mais on crut ne point devoir priver la capitale des talens et

* En 1686.

de l'influence d'un orateur si distingué, et Bourdaloue se soumit avec simplicité et continua l'exercice de son zèle. Une maladie vive et prompte l'enleva * au milieu de ses fonctions : il avait prêché dix jours avant sa mort, et on crut même que la fatigue de ce sermon avait pu hâter sa fin.

* 13 mai 1704.

XVI. Conférences ecclésiastiques ; retraites.

A cette époque l'éloquence de la chaire était cultivée par plusieurs hommes d'un talent distingué, et, quoiqu'au-dessous de Bourdaloue, des orateurs recommandables soutenaient l'honneur du ministère évangélique. Parmi les Jésuites, on comptait La Rue, Cheminais et Giroust; dans l'Oratoire, La Roche, Hubert et Soanen, et dans le clergé séculier, d'autres prédicateurs estimables. Nous n'entreprendrons point de les suivre dans le cours de leurs travaux, et nous ferons seulement mention ici d'exercices dont l'usage se répandit de plus en plus vers ce tems; nous voulons parler des conférences ecclésiastiques et des retraites. Les premières s'étaient établies dans presque toutes les congrégations nouvelles, et l'exemple qu'avait donné à cet égard saint Vincent de Paul continuait à produire d'heureux fruits dans le clergé. Le célèbre Père Thomassin en fut chargé pendant plusieurs années à Saint-Magloire, et s'en acquittait avec autant de talent que de sagesse. Les retraites ecclésiastiques étaient devenues aussi une pratique ordinaire dans toutes les communautés bien réglées, et elles se faisaient constamment avant les ordinations et à certaines époques de l'année. Ce ne furent même pas seulement les prêtres qui purent jouir d'un moyen si propre à maintenir ou à renou-

veler parmi eux la ferveur ; on multiplia les mêmes secours pour les laïcs. Les Jésuites instituèrent des retraites pour les différentes classes de la société ; un d'eux, Louis Le Valois (1), dont on a des écrits pleins de piété, avait long-tems donné des retraites, soit à Caen, soit à l'Isle-Marie chez le maréchal de Bellefonds. Le Valois ayant été appelé à Paris par ses supérieurs, y continua cette œuvre, et choisit pour cet effet le noviciat des Jésuites ; le Roi voulut aider à la dépense, et le maréchal de Bellefonds, ainsi que quelques autres personnes pieuses, favorisèrent cet établissement. Le maré-
* En 1682. chal voulut assister à la première retraite *, confondu avec des fidèles de tous les rangs. Le Valois dirigeait par an six retraites semblables, et l'onction de ses discours le rendait très-propre à ce
* En 1691. ministère. Il établit aussi * des retraites pour les artisans, et on lui associa quelques-uns de ses confrères pour le soulager dans ses fonctions. Ces exercices furent très-utiles pour soutenir la piété des uns et pour ranimer la foi des autres ; on croyait qu'il était de la politique d'un bon gouvernement

---

* En 1639. (1) Louis Le Valois, né à Autun *, devint confesseur des petits-fils de Louis XIV, et s'acquit dans cette place l'estime et l'attachement des jeunes princes. Il était fort lié avec le duc
* Le 12 septembre 1700. de Beauvilliers, qu'il secondait dans ses soins. A sa mort * les princes lui donnèrent de justes regrets, et nous voyons par une lettre de M. Leschassier, de Saint-Sulpice, combien il estimait le vertueux Jésuite, et combien le duc de Beauvilliers était sensible à cette perte. On a publié les *Œuvres*
* 1706, 3 vol. in-12. *spirituelles de Le Valois* * ; en tête est une *Préface sur sa Vie et ses Œuvres*.

de favoriser de telles institutions, qui, en procurant la paix des consciences, contribuaient aussi à la tranquillité des familles et au bon ordre de la société; aussi nous avons vu que Louis XIV encourageait ces retraites, et ce soin ne nous paraît point indigne de la prévoyance d'un prince religieux.

XVII. Ecclésiastiques distingués à Paris.

Le clergé de la capitale offrait alors la réunion la plus imposante des vertus et des lumières; à aucune époque, ce semble, la piété et les sciences ecclésiastiques n'avaient été cultivées avec tant d'éclat. On recueillait les fruits des institutions créées par saint Vincent de Paul et par les autres saints prêtres du commencement de ce siècle, et un grand nombre d'hommes très-recommandables servaient l'Eglise dans les différentes fonctions où les appelait leur vocation particulière. Nous ne nommerons ici que quelques-uns d'entr'eux, et nous les choisirons parmi ceux qui, ayant le plus de droit à être mentionnés avec honneur, ont été cependant omis dans la plupart des recueils de ce genre. Adrien-Augustin de Bussi de Lamet, docteur de Sorbonne, était renommé pour ses connaissances et sa sagesse dans la décision des cas de conscience*; beaucoup de personnes le consultaient, et les évêques les plus zélés recherchaient les secours de ses lumières; mais ces occupations et cette confiance n'empêchaient point l'abbé de Lamet de s'appliquer aux bonnes œuvres. Il visitait les prisonniers, assistait les condamnés à mort, élevait des jeunes gens pauvres, et se livrait à d'autres exercices de charité*. Martin Grandin, docteur et

* *Dict.* de Moréri.

* Mort le

10 juillet 1691. * En 1604. professeur de Sorbonne, né à Saint-Quentin *, exerça d'abord le ministère dans une paroisse de la capitale, et occupa ensuite pendant cinquante ans une chaire de théologie en Sorbonne *. Ce n'était pas seulement un théologien habile et un moraliste exercé dans la décision des cas de conscience, mais encore un prêtre pieux et zélé. Sa réputation de sagesse le préserva seul de la disgrâce dont furent frappés ceux qui, comme lui, s'opposèrent en Sorbonne à l'enregistrement des quatre articles. Il était principal du collége d'Inville et supérieur de plusieurs communautés religieuses *. Jean Crasset, Jésuite, né à Dieppe, était un prédicateur et un directeur éclairé; il fut pendant vingt-trois ans dans Paris à la tête de la congrégation établie par les Jésuites et dite des *Messieurs*, institution qui servait à maintenir les sentimens de religion dans une classe qui pouvait avoir le plus d'influence dans le monde. Ce Jésuite a laissé plusieurs livres de piété, dont un entr'autres sur les associations de piété qu'il avait dirigées *. Nicolas Gedoyn, abbé de Saint-Mesmin, né d'une famille honorable d'Orléans, après s'être livré au travail des missions, s'était retiré par zèle et par humilité dans une des maisons de l'Hôpital-Général pour s'y livrer à l'instruction des pauvres, qu'il assistait de ses biens *; il passa trente ans dans cette vie retirée et obscure, sacrifiant avec joie les avantages que sa naissance, son mérite et ses qualités pouvaient lui procurer dans le monde *. Martial Chanut, abbé d'Issoire et aumônier d'Anne d'Autriche, était fils de l'ambassadeur en Suède, ami de Descar-

* Manusc. de Grandet.

* Il mourut le 16 novembre 1691.

* Il mourut le 4 janvier 1692.

* *Merc.* de Vizé, juin 1692.

* Il mourut le 14 juin 1692, à

tes; il fut visiteur-général des Carmélites pendant trente ans, et auteur de plusieurs livres de piété *. Un autre ecclésiastique distingué par le noble usage qu'il fit de sa fortune fut Noël Chomeil, conseiller-clerc au parlement, qui se défit de sa charge pour vaquer uniquement aux fonctions sacerdotales *. Nommé archiprêtre et grand-vicaire de Saint-Flour, il rendit de grands services à ce diocèse par son zèle et sa piété. On le choisit pour visiteur-général des Carmélites de France, et ces fonctions l'engagèrent à revenir se fixer dans la capitale*. Il fonda une maison de Prêtres de la Mission à Angers, et encouragea les bonnes œuvres avec autant de générosité que de discernement. On a de lui un livre de piété sous ce titre : *Vérités et Maximes pour arriver à la perfection**.

soixante-quatre ans.

* Mort le 13 novemb. 1695.

* Manusc. de Grandet.

* En 1675.

* En 1680.

Il est surtout trois hommes plus célèbres à cette époque par leur science et leurs travaux, et sur lesquels nous nous arrêterons un peu plus long-tems, parce qu'un talent supérieur parut uni chez eux à une piété plus profonde et à une humilité plus vraie. Ces trois hommes sont Thomassin, Tillemont et Mabillon, tous trois non moins recommandables par leur modestie et leur vertu que par leurs lumières et leurs ouvrages.

XVIII. Savans; Thomassin, Tillemont, Mabillon.

Louis Thomassin, né à Aix, entra dans la congrégation de l'Oratoire, enseigna la théologie à Saumur, et fit pendant long-tems des conférences à Saint-Magloire sur les Pères, sur l'histoire ecclésiastique et sur les conciles *. Au bout de quatorze ans on le pressa de donner au public le résultat de ses travaux, et il fit paraître une suite

* On trouve son *Eloge* à la tête de son *Glossaire* et

d'ouvrages sur la théologie, la discipline et le droit canonique. Ces ouvrages annoncent une immense lecture; mais ils sont plus précieux encore pour la sagesse que pour la doctrine *. Thomassin était fort attaché à l'Eglise et au saint Siége, et n'approuvait pas les maximes hardies de quelques docteurs gallicans; dans la discussion de nos libertés, il s'exprime avec une retenue et une modération qui mériteraient de servir de modèle. Dans la vie privée il était tel que l'annoncent ses écrits; sa douceur, sa modestie, sa simplicité rendaient son commerce aussi agréable qu'il était instructif. L'étude et la retraite faisaient ses délices; il fuyait l'éclat et les honneurs, et on admirait comment à un esprit supérieur il alliait une candeur et une innocence de mœurs touchantes, se regardant comme le dernier de sa congrégation, et se laissant conduire par ses supérieurs comme un enfant. Pendant ses trois dernières années *, une langueur continuelle l'empêcha de s'occuper d'études sérieuses; il soutint cette croix avec une patience plus étonnante pour un homme accoutumé à la vie la plus laborieuse.

dans le Recueil des *Hommes illustres* de Perrault.

* Le plus estimé est le traité *de la Discipl. eccles.* en 3 v. in-folio.

* Il mourut le 24 décembre 1695.

Sébastien Le Nain de Tillemont, né à Paris *, reçut les ordres sacrés assez tard, mais se livra de bonne heure à l'étude des sciences ecclésiastiques *. Sa vie était réglée et uniforme, sa conversation pleine de réserve et de modestie, et sa docilité extrême pour les avis qu'on lui donnait. Humble et simple dans toutes ses actions, détaché de toute idée de vaine gloire, il s'appliquait à ses travaux uniquement pour remplir les vues de

* En 1637.

* *Voyez* sa Vie avec des réflexions; 1711, in-12.

Dieu sur lui. Quelques-unes de ses liaisons ont fait suspecter ses sentimens sur certaines matières; mais ses ouvrages (1) annoncent un esprit sage et impartial, et une soumission entière à l'autorité. Sa critique est modérée et son érudition judicieuse. Ce savant homme ne fut attaché à aucune congrégation et n'exerçait point le ministère; il ne voulut jamais accepter de bénéfice; mais ses travaux ne le détournaient point de ses exercices de piété *.

* Il mourut le 10 janvier 1698.

Jean Mabillon, le plus illustre et le plus fécond des écrivains ecclésiastiques de cette époque, était né au diocèse de Reims *; il entra dans la congrégation de Saint-Maur, et fut formé aux recherches d'érudition par dom Luc d'Achery *. La réputation qu'il acquit par ses savans ouvrages ne le détourna jamais des pratiques de la vie religieuse; les voyages même qu'il fut obligé de faire ne lui ôtaient rien de son recueillement, et il manqua très-rarement à dire la messe tous les jours. Accueilli avec honneur dans les pays étrangers, son étude était d'échapper aux égards et aux marques d'estime et de respect qu'on lui donnait. On serait étonné d'apprendre qu'il fit presque tous ses voyages à pied, et ce ne fut que dans ses dernières années qu'il se permit de se servir d'une chaise de poste, encore fallut-il lui représenter

* En 1632.

* *Abrégé de la Vie de Mabillon*, par Ruynart, 1709, in-12.

(1) Le principal de ses ouvrages a pour titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles de l'Eglise*, 16 vol. in-4°.; les douze derniers n'ont été imprimés qu'après la mort de l'auteur.

que cette manière de voyager lui donnerait plus de moyen de vaquer à ses exercices de piété. On sait que ces voyages avaient tous pour but l'utilité de l'Eglise et la recherche des manuscrits qui pouvaient favoriser ses travaux (1). S'il ne s'appliquait point par lui-même aux fonctions du ministère, il prenait un vif intérêt à la gloire de la religion, au triomphe de la vérité, à la conversion des protestans. Zélé pour l'observance régulière, il refusa une pension que les ministres de Louis XIV lui offrirent, et menait la vie pauvre et pénitente du dernier religieux. Ainsi cet homme que les savans consultaient, et qui était en relation de lettres avec toute l'Europe, suivait avec la ferveur et l'exactitude d'un novice les exercices de son monastère, et n'aurait pas souffert la moindre distinction.

XIX. Congrégation de St.-Maur; éditions de saint Augustin et d'autres Pères.

Mabillon eut la plus grande part au zèle pour les études savantes qui distingua vers cette époque la congrégation de Saint-Maur, et qui produisit des ouvrages plus ou moins remarquables par l'étendue des recherches et par l'utilité des résultats. Plusieurs de ses confrères se distinguèrent aussi par leur ardeur et leur émulation dans différens genres de travaux. Luc d'Achery, que nous avons déjà nommé, fut un de ceux qui eurent

(1) Ses principaux ouvrages sont les *Actes des Saints de l'ordre de Saint-Benoît*, une édition des *OEuvres de saint Bernard*, un choix de pièces sous le nom de *Veterum Analectorum*, la *Diplomatique*, la *Liturgie gallicane*, le *Traité des Etudes monastiques*, les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*.

le plus à cœur d'entretenir cet esprit dans son ordre, et il dirigea un grand nombre de jeunes religieux dans la carrière de l'érudition *. Il favorisa surtout une entreprise importante, et qui fut regardée par plusieurs comme le service le plus signalé que la congrégation de Saint-Maur ait rendu à l'Eglise; je veux parler de l'édition des Œuvres de saint Augustin. Des docteurs de la faculté de théologie de Paris avaient eu le projet de donner cette édition *, et avaient été découragés par l'étendue du travail et par la nécessité de collationner un grand nombre de manuscrits. Luc d'Achery et Claude Martin, son confrère, crurent qu'une telle entreprise convenait surtout à une congrégation qui comptait un grand nombre de monastères, et qui possédait des bibliothèques choisies et des manuscrits précieux. Dom François Delfau fut chargé de préparer le travail; il invita les gens de lettres à le seconder dans ses recherches, et il publia * le *prospectus* de la nouvelle édition; mais ce religieux ayant été exilé pour un écrit contre les abbés commandataires, fut remplacé dans le soin de l'édition par Thomas Blampin, né à Noyon, homme savant, laborieux, ami de la retraite, et tel qu'il le fallait pour conduire à fin une telle entreprise. On sait que cette édition * est accompagnée de préfaces, de notes, de sommaires et d'avertissemens. Ceux qui y eurent le plus de part après D. Blampin furent Pierre Coustant, Hugues Vaillant, Jacques du Frische..... On a loué l'étendue de leurs recherches, la sagacité de leur critique, le classement des ouvrages

* Il mourut le 29 avril 1685.

* *Hist. litt. de la congr. de S.-Maur*, 1770, in-4°., pag. 168.

* En 1671.

* 11 vol. in-folio; le premier parut en 1681, et le dernier en 1700.

l'ordre qu'ils ont mis dans les lettres; mais en même tems on à cru remarquer une affectation à favoriser des opinions particulières. L'édition fut attaquée dans plusieurs écrits, jusqu'à ce que l'autorité imposa silence aux deux partis. Dom Blampin était d'ailleurs, dit-on, aussi estimable par sa piété et son humilité que par son savoir *. La même congrégation donna ses soins à diverses autres éditions qui parurent successivement. Les Œuvres de saint Ambroise, de saint Athanase, de saint Jérôme, de saint Hilaire, et d'autres savans recueils sont dus à la vie laborieuse de plusieurs pieux cénobites, qui préparèrent en même tems des éditions et des collections mises au jour dans le commencement du siècle suivant (1).

* Il mourut à St.-Benoît-sur-Loire le 13 fév. 1710. Voy. l'*Hist. littér. de la Cong. de St.-Maur*, in-4°. où il est parlé avec détail de l'édit. de saint Augustin.

XX. Nicolas Herman, ou Laurent de la Résurrection.

Il y a loin sans doute de ses écrivains, qui se sont fait un nom par leur érudition et leurs travaux, à un simple Frère convers; mais tel était l'esprit général du siècle, que la religion recueillait des respects, non-seulement dans les personnes qui joignaient à la piété l'éclat de la naissance ou des talens, mais encore dans les hommes de la condition la plus humble. Leur vertu les ennoblissait aux yeux même des gens du monde. On ne sera donc pas étonné qu'avant de quitter la capitale nous fassions mention d'un grand exemple de vertu qui brillait alors dans une classe abjecte en apparence. Nicolas Herman * était né en Lorraine, et avait servi d'abord comme soldat

* Voyez *Mœurs et Entretiens*

(1) *Voyez* la 1re. note de la IIe. partie du Ve. livre, à la fin du volume.

et ensuite en qualité de domestique; dans l'une et l'autre conditions, il s'était montré fidèle aux principes de la religion; mais le désir d'une vie plus parfaite le porta dans l'âge mûr à entrer chez les Carmes-Déchaussés. Il fit profession dans cet ordre * sous le nom de Frère Laurent de la Résurrection, et se distingua par ses progrès dans la vertu. Ils furent tels que sa réputation se répandit au dehors. Les gens du monde ne craignaient point de s'humilier en consultant un pauvre convers sur les intérêts de leur conscience, et les personnes les plus pieuses recouraient avec empressement à ses lumières. Fénélon, qui l'avait connu, parle avec estime de lui dans ses Lettres spirituelles *. Cet homme humble et austère parvint à un âge avancé *, laissant quelques écrits qui font voir combien il était détaché du monde et de lui-même, et avec quelle simplicité il marchait en la présence de Dieu et travaillait sans cesse à l'œuvre de sa perfection.

du F. Laurent; 1693, in-18, par Joseph de Beaufort, auteur d'un *Ab. de la Vie du Frère*, in-12.

* En 1642.

* Lett. 71, éd. de 1740, 4 vol. in-12.

* Mort le 12 fév. 1691.

XXI. Nouveaux siéges érigés sur la demande de Louis XIV.

Après avoir raconté tout ce qui nous a paru digne de remarque dans la capitale, il est tems de passer dans les provinces, et de parcourir les faits les plus intéressans qui y ont eu lieu. Deux nouveaux évêchés peuvent être rangés parmi les établissemens religieux de cette époque; leur érection avait été demandée par Louis XIV, d'abord pour Alais à cause des protestans qui se trouvaient dans les environs, et ensuite pour Blois en raison de la grande étendue du diocèse de Chartres. Innocent XII donna des bulles * pour ériger ces deux siéges. François de Saulx, qui remplissait depuis

* Le 17 mai 1694 et le

1er. juin 1697. plusieurs années les fonctions de chef des missions à Alais, fut nommé évêque de ce siége, et le diocèse de Blois fut confié à David-Nicolas Berthier, qui avait accompagné Fénélon dans les missions de Saintonge, et qui, dès le commencement de son épiscopat, établit des conférences pour les protestans. Le Roi fit rebâtir à Blois l'église de Saint-Solemne, qui venait d'être détruite presqu'entièrement dans une violente tempête, et qui fut dédiée sous le nom de Saint-Louis, et désignée pour l'église cathédrale. A Alais, le chapitre cathédral fut formé de la réunion des collégiales d'Alais et d'Aigues-Mortes; Alais dépendait précédemment de Nîmes, et les curés nouvellement établis dans le canton éprouvaient souvent des difficultés par l'éloignement de la ville épiscopale et par la situation d'un pays montueux, qui mettait obstacle aux communications.

XXII. Ecoles pour les pauvres.

Une œuvre qui prit vers cette époque beaucoup de développemens dans quelques provinces est la formation de bonnes écoles pour la classe pauvre. Cet objet avait excité souvent la sollicitude des pasteurs. En Italie, saint Charles Borromée avait eu à cœur de multiplier dans son diocèse les Ecoles chrétiennes, et les conciles provinciaux tenus en France après le concile de Trente, ainsi que les statuts synodaux des diocèses, recommandaient le choix de bons maîtres. César de Bus avait eu pour but l'instruction des enfans, lorsqu'il institua sa congrégation de la Doctrine chrétienne, et saint Vincent de Paul pourvut à la bonne éducation des filles en formant la congrégation des Sœurs de la

Charité. Il s'établit successivement sur le même modèle à Paris et dans les provinces d'autres associations pieuses pour élever et instruire les jeunes personnes, et les Ursulines, les religieuses de la congrégation de Notre-Dame et d'autres communautés, non-seulement dirigeait des pensionnats, mais tenaient aussi des écoles gratuites pour la classe indigente.

Les mêmes secours manquaient encore pour les garçons de la classe pauvre. Des hommes pleins de zèle entreprirent de remplir ce vide. A Orléans, un avocat au parlement de Paris, qui avait quitté le monde et le barreau pour se livrer aux bonnes œuvres, commença l'établissement des écoles de charité *. Pierre Tranchot, c'était son nom, acheta une maison, et y réunit des enfans qu'il instruisait lui-même : deux autres vertueux laïcs, Louis Tranchot, cousin du premier, et Pierre Aubert, le secondaient dans cette tâche. M. Tranchot prenait surtout soin de former les enfans à la piété, et, bravant le respect humain dans une ville où il avait brillé par son esprit et par son goût pour la dissipation et pour les plaisirs du siècle, il conduisait lui-même ses élèves à l'église en chantant des prières. Cet homme de bien était mort* en laissant à son cousin sa maison et des biens pour entretenir son école; et Louis Tranchot, héritier du même zèle, continua en effet jusqu'à sa mort d'instruire les enfans des pauvres. Un homme riche de la même ville, M. Jogues de Bouland, s'adonna aussi quelque tems à cette œuvre. On établit des écoles semblables à Blois et à Tours. Un autre

* *Vie de Jogues de Bouland*, 1696, in-12.

* En 1652.

pieux habitant d'Orléans, François Perdoulx, étendit depuis cette utile institution, et forma dans les campagnes du diocèse d'Orléans plus de trente écoles de charité qu'il soutenait de ses libéralités et avec le secours d'autres personnes animées du même esprit.

XXIII. Demia; séminaire St-Charles à Lyon.

* Manusc. de Grandet.

Peu après M. Tranchot, un vertueux prêtre s'occupait de la même œuvre à Lyon. Charles Demia *, né à Bourg en Bresse, était devenu chanoine d'Ainai et promoteur de l'officialité à Lyon. Touché des abus et des désordres qui régnaient parmi tant de chrétiens, il songea du moins à en préserver les enfans, et forma le dessein d'établir des écoles pour l'un et l'autre sexes. Il parvint en peu de tems, sans autres fonds que la Providence, à créer des écoles dans cinq paroisses de Lyon. L'archevêque de cette ville, Camille de Villeroy, qui était en même tems gouverneur de la province, nomma l'abbé Demia directeur général de toutes les écoles du diocèse, et lui permit de déléguer d'autres personnes à sa place, et de dresser tous les réglemens nécessaires. Le zélé promoteur s'adjoignit en effet quelques ecclésiastiques et de pieux laïcs, et établit à Lyon une espèce de séminaire destiné à former de bons maîtres d'école; c'est ce qu'on appela le séminaire de Saint-Charles. Demia, qui avait été élevé au séminaire Saint-Sulpice à Paris, et qui y avait conservé des liaisons, en tira un supérieur pour conduire la nouvelle maison, et chaque jour vingt-quatre maîtres en sortaient et se répandaient dans les différens quartiers de la ville pour faire les

classes aux enfans. Des maîtresses d'écoles, sous le nom de Sœurs de Saint-Charles, furent aussi instituées pour l'instruction des jeunes filles. D'autres maîtres, guidés par des vues d'intérêt, ayant ouvert des écoles particulières dans le diocèse, Demia obtint * un arrêt du conseil du Roi qui défendit tout établissement de ce genre non autorisé par l'archevêque. Son zèle s'étendit même hors du diocèse : instruit de ce qui s'était fait à Orléans, il vint visiter * les écoles de cette ville, donna à ceux qui les dirigeaient des conseils utiles, et leur fournit des livres et d'autres objets propres à faciliter l'instruction des enfans. Dans une réunion de personnes vertueuses qui eut lieu pendant son séjour à Orléans, il fit sentir les avantages de cette bonne œuvre, et insista sur la nécessité de créer, comme à Lyon, un séminaire pour les maîtres d'école; mais cet établissement ne put avoir lieu à Orléans. Quant au séminaire Saint-Charles, il se soutint après la mort de Demia *, et subsistait encore au moment de la révolution; les écoles de garçons étaient alors confiées à de jeunes ecclésiastiques qui faisaient en même tems leur séminaire gratuitement dans la maison. Les écoles de filles étaient confiées aux Sœurs de Saint-Charles.

* En 1674.

* En 1685.

* Arrivée le 23 octobre 1689.

XXIV. Barré; écoles du Saint-Enfant Jésus.

Il ne paraît pas que le Père Barré ait connu les écoles de Demia, quand il commença les siennes à Rouen. Nicolas Barré était un religieux Minime, né à Amiens *. Il avait fait ses vœux dans le couvent des Minimes de Chaillot *, et s'était appliqué au ministère de la confession *. Humble, patient,

* En 1621.

* En 1649.

* *Let. spir.*

du P. Barré; Rouen, 1697, in-8°. Il y a dans la Préf. un Abrégé de sa Vie.

animé de l'esprit de son état, il excellait à diriger les âmes, à fortifier les faibles, à ramener les pécheurs. L'abandon où vivaient les enfans, tantôt dépourvus d'instruction, tantôt livrés à de mauvais maîtres, excita son zèle, et, après avoir longtems médité son projet, il commença * l'établissement d'écoles de charité. La première eut lieu à Rouen par les libéralités de Mme. de Maillefer, et la deuxième l'année suivante à Paris, sur la paroisse de Saint-Jean en Grève. La Sœur Lestocq fut celle qui seconda le mieux le Père Barré dans la formation de ces écoles : elle fit le premier essai de ses talens pour l'instruction dans le village de Sotteville. Quelques filles pieuses s'associèrent à elle, et elles se fixèrent depuis à Rouen. Barré n'avait songé d'abord qu'à l'éducation des filles pauvres; mais il s'occupa ensuite * d'étendre ce bienfait aux garçons, et entreprit d'ériger des séminaires où l'on formerait des maîtres et des maîtresses d'école pour les campagnes; ces séminaires devaient être séparés, ainsi que les écoles qu'ils étaient destinés à entretenir. Le pieux et zélé Minime réussit à établir des séminaires pour les maîtresses d'écoles; l'œuvre prit une forme régulière*, et les statuts en furent imprimés quelques anneés après. L'institution prit le titre d'écoles chrétiennes et charitables du Saint-Enfant Jésus. L'école formée précédemment sur la paroisse de Saint-Jean en Grève fut transportée sur la paroisse Saint-Sulpice, où les Sœurs ouvrirent successivement huit écoles, qui furent d'un grand secours pour la nombreuse population de ce quartier. Ces Sœurs

* En 1666.

* En 1678.

* En 1681.

établirent leur noviciat et le chef-lieu de leur institut dans la rue Saint-Maur. Depuis cette congrégation se partagea en deux, dont l'une sous le nom de Dames de Saint-Maur, se répandit principalement dans le Midi, et dont l'autre, dite de la Providence, forma plusieurs maisons en Normandie et en Picardie. A Rouen, de vertueux magistrats, MM. de Fumechon, de Trouvens, de l'Espiney favorisèrent ces établissemens. A Paris, ces écoles furent principalement soutenues par l'abbé Servien de Montigny *, ancien secrétaire des commandemens d'Anne d'Autriche, qui, à l'âge de trente-cinq ans, avait quitté la cour pour vivre dans la retraite et dans les pratiques de la piété. Mme. de Maintenon appela dans les commencemens de Saint-Cyr quelques filles de l'institut du Père Barré pour diriger la maison naissante. Après la mort de ce religieux * les Sœurs furent dirigées par le Père François Giry, du même ordre, qui était aussi à la fois un pieux directeur et un homme distingué par son mérite *.

Si le Père Barré eut à se féliciter des succès de ses soins pour les écoles de filles, il ne fut pas aussi heureux pour les écoles de garçons. Il ne put inculquer aux maîtres ou du moins maintenir parmi eux ces principes de désintéressement et d'abandon à la Providence, sans lesquels une telle institution ne pouvait prospérer. La pauvreté effrayait des hommes qui n'étaient point assez détachés de leurs intérêts temporels, et ils voulaient toujours s'occuper de leur avenir et commencer leur fortune. Les écoles de garçons du Père Barré

* Ennemond Servien de Montigny, conseiller au grand-conseil, puis prêtre, mort le 16 juillet. 1699.

* 31 mai 1686.

* *Voyez* sa Vie, par Raffron, 1691, in-12. Giry mourut le 20 nov. 1688.

ne se soutinrent donc pas; la gloire de former des maîtres uniquement livrés au soin d'instruire les enfans était réservée à un autre.

XXV. De La Salle; Frères des Ecoles chrétiennes.

* Voyez sa Vie; Rouen, 1733, 2 vol. in-4°.

Jean-Baptiste de La Salle, né à Reims d'une famille qui donna plusieurs sujets à l'Eglise, était entré aussi dans l'état ecclésiastique, et avait passé quelque tems dans le séminaire de Saint-Sulpice *. Devenu chanoine de la métropole de Reims, il vivait dans la piété et dans l'exercice habituel des bonnes œuvres. Un de ses confrères, l'abbé Roland, chanoine et théologal de Reims, avait fondé dans cette ville une maison de Sœurs de l'Enfant-Jésus pour tenir des écoles gratuites. L'abbé de La Salle le secondait dans la direction de cette communauté, et s'occupa d'établir à Reims un séminaire pour former des maîtresses. La Providence lui ménagea les moyens d'étendre ses vues pour l'instruction des enfans. Une dame pieuse de la même ville, Charlotte Roland, dame de Maillefer, qui résidait à Rouen, et qui avait mis beaucoup d'intérêt à favoriser les projets du Père Barré, cette dame, dis-je, voulut établir dans sa patrie une école de garçons d'après le plan de ce religieux. Elle envoya pour cet effet à Reims un pieux laïc, nommé Adrien Niel, et le chargea d'exécuter son dessein. Niel fut adressé à l'abbé de La Salle, dont on connaissait le zèle pour tout ce qui pouvait être utile à la religion. Ils formèrent ensemble deux écoles à Reims, et l'abbé de La Salle donna des règles aux nouveaux maîtres, les reçut chez lui et forma * une communauté véritable. Lui-même faisait l'école aux enfans, et menait avec ses disciples la vie

* En 1681.

la plus pauvre, s'attachant à leur inspirer le goût de la piété, l'humilité et un entier désintéressement. Son exemple était bien propre à les encourager à ces vertus : pour montrer qu'il ne voulait compter que sur la Providence, il se démit de son canonicat, vendit ses biens et en distribua le prix aux pauvres dans un tems de disette. Ce trait de détachement et de charité parut attirer les bénédictions de Dieu sur l'œuvre de l'abbé de La Salle ; la réputation de ces écoles s'étendit. Quelques villes voulurent avoir de nouveaux maîtres, et l'abbé de La Salle en envoya dans les villes de Rhétel, de Guise et de Laon ; ce furent après Reims ses premiers établissemens. Outre sa communauté de Frères, il essaya deux autres projets qu'il regardait comme fort utiles. Le premier était une maison d'enfans qu'il aurait préparés de bonne heure aux fonctions de maîtres, et le second était une communauté de maîtres propres à être envoyés un à un dans les campagnes ; car il voulait que les Frères allassent toujours au moins deux ensemble ; mais ces essais de l'abbé de La Salle ne réussirent pas, et il fut obligé de se borner à son institution principale, qui se consolidait peu à peu. Appelé à Paris, il établit * ses premières écoles sur la paroisse Saint-Sulpice, quartier qui offrait le plus de secours pour les bonnes œuvres. L'association des Frères ne pouvait se soutenir sans un noviciat où l'on formerait les sujets à la piété en même tems qu'aux fonctions qu'ils étaient destinés à remplir auprès des enfans. L'abbé de La Salle en ouvrit un * à Vaugirard et le transporta dans la suite à Paris,

* En 1688.

* En 1691.

et enfin à Rouen. Par ses soins, tous les Frères, car c'était le nom modeste que prenaient les nouveaux maîtres, se lièrent * par des vœux perpétuels. Ils firent de nouveaux établissemens, entr'autres à Chartres, où ils furent appelés par l'évêque, Paul Godet-Desmarais. Les évêques, les curés, les magistrats, les personnes pieuses favorisèrent ces écoles vraiment chrétiennes. Nous verrons dans l'*appendice* l'affermissement de cette précieuse institution (1).

* En 1694.

XXVI. Hôpitaux.

Dans les provinces, des associations et des congrégations nouvelles joignaient le soin des pauvres et des malades à l'instruction de la jeunesse, et ce double but appelait sur elles l'intérêt des amis de la religion et de l'humanité. Les fondateurs

(1) Nous remettons aussi alors à parler de la congrégation des Sœurs d'Ernemont, fondée sur la fin de ce siècle. Nous indiquerons ici rapidement quelques autres associations du même genre. Les écoles de charité se multiplièrent dans le diocèse de Séez. Barbe du Moulinet de La Roche en avait fondées dans cette ville; un vertueux curé, M. Hardrey, y institua aussi des écoles, et l'abbé Le Fèvre, curé de Goulet, forma une congrégation qui donnait des soins aux pauvres et aux malades en même tems qu'elle tenait des écoles; M. Turgot, évêque de Séez, protégea cet institut. Une association de filles pieuses se forma * dans la ville d'Amiens pour tenir les écoles et soigner les pauvres; elle s'unit à la communauté des Filles de Sainte-Geneviève établie par Mme. de Miramion, et obtint des lettres-patentes. La congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers diffère peu de celle de Saint-Vincent de Paul; elle date de l'année 1698, et fit en peu de tems des progrès assez rapides, entr'autres dans le diocèse de Clermont.

* En 1688.

d'hôpitaux s'empressaient de leur confier la direction de ces établissemens, et se félicitaient de remettre le soulagement des pauvres en des mains si pures et si laborieuses. Nous voyons à cette époque s'élever plusieurs asiles pour l'indigence et la douleur, et le clergé y contribua, soit par des dons effectifs, soit par son influence. A Clermont, Jean Gaschier de Fontgiève, lieutenant-criminel de bailliage, fit don * de sa maison aux Frères de la Charité, qui la convertirent en hôpital. L'hôpital de Saint-Joseph fut fondé dans la même ville par plusieurs particuliers, et confié aux Sœurs de la Charité, de l'institut de Saint-Vincent de Paul. A Metz, Georges d'Aubusson de La Feuillade, évêque de cette ville, se distingua par une fondation généreuse; il fit construire * l'hôpital Saint-Georges, où il appela les Frères de la Charité, et lui donna les fonds nécessaires pour trente-trois lits et pour neuf religieux. On y recevait les pauvres malades de la ville et du dehors. Cette fondation a été depuis accrue; mais il n'est pas permis d'oublier qu'elle est due dans l'origine aux libéralités de l'évêque. Dans la même ville, deux particuliers fondèrent * l'hôpital du Bon-Secours, dont le duc de Coislin, successeur de M. de La Feuillade, augmenta depuis les revenus et les bâtimens. Dans la petite ville de Nuys, un prêtre charitable, aidé des secours de quelques seigneurs et habitans du lieu, parvint * à bâtir un hôpital. L'établissement de l'Hôpital-Général de Besançon est dû au zèle d'un chanoine de cette ville. Ce fut également un cha-

* En 1682.

* En 1682.

* En 1691.

* En 1695.

noine de Carpentras, Paul d'André, qui commença la maison du Refuge de cette ville, maison que les évêques accrurent dans la suite. C'est encore aux soins de l'évêque d'Autun que cette ville est redevable de son Hôpital-Général pour les invalides. A Valognes, Julien de Lailler, docteur de Sorbonne et curé de la ville, parvint aussi à ériger un hôpital dont le maréchal de Bellefonds posa la première pierre *. A Grasse, un hôpital fut commencé * à la suite d'une mission indiquée exprès par l'évêque, et qui provoqua des aumônes considérables; le prélat donna l'exemple des sacrifices, et toutes les classes s'empressèrent à faire leurs offrandes pour cette bonne œuvre. Nous pourrions citer d'autres hôpitaux fondés ou agrandis par des évêques et par de simples prêtres qui consacraient ainsi leurs revenus au plus noble et plus touchant usage.

* En 1687.

* En 1699.

XXVII. Missions et retraites; missionnaires de Nantes et de Besançon; Honoré de Cannes; La Pérouse.

Le clergé continuait aussi à s'appliquer aux missions, et des hommes pleins de zèle, tantôt réunis en association, tantôt isolés, consacraient leur vie à ce ministère, et parcouraient les diverses provinces en annonçant la parole de Dieu avec ardeur et persévérance. Le Père Maunoir, dont nous avons admiré le long apostolat, avait laissé en Bretagne des héritiers de son courage; les Pères Martin, Le Roux, Dudemaine, Jégou continuaient à évangéliser cette province, tantôt ensemble, tantôt séparément, et tel était l'ordre établi par Maunoir et maintenu par ses successeurs, qu'au premier signal d'un missionnaire tous les ecclésiastiques du canton, chanoines, curés, simples prêtres, aban-

donnaient leurs fonctions pour aller travailler à la mission. Une société de missionnaires fut formée à Carhaix après la mort de Maunoir, sous la direction de l'abbé de Bragelonne, ecclésiastique distingué par son mérite et sa piété, et qui renonça aux honneurs pour embrasser un genre de vie aussi laborieux; deux vertueux ecclésiastiques de la province, l'abbé Dugué, théologal de Saint-Brieuc, et l'abbé Paillard, docteur de Sorbonne, le secondaient. Dans la même province, des ecclésiastiques zélés s'étaient réunis à Nantes pour donner des missions et des retraites; ils formèrent un établissement sur la paroisse de Saint-Clément; et ils en prirent le nom. Ils y vivaient en communauté, s'appliquant à toutes les bonnes œuvres, et furent même chargés de la conduite de la paroisse, sans négliger les exercices des missions qu'ils faisaient au dehors. Un des membres les plus estimables de cette société fut René l'Evêque, le même qu'on a vu préluder à Paris à l'établissement du séminaire Saint-Louis, et soutenir de pauvres écoliers dans leurs études. Après s'être livré quelque tems à ce soin, il alla donner des missions en Alsace, puis revint à Nantes dans son diocèse, et fut un des premiers fondateurs de la communauté de Saint-Clément *. Cette maison était une pépinière de bons missionnaires pour le diocèse, et aurait été plus utile encore, s'il n'y fût pas survenu de fâcheuses divisions qui en altérèrent l'esprit.

* Il mourut en 1704 au sémin. St.-Sulpice, où il venait tous les ans faire une retraite.

Une autre société de missionnaires s'établit dans le diocèse de Besançon sous l'archevêque, Antoine-Pierre de Grammont. Ce prélat, qui était

plein de zèle pour les fonctions pastorales (1), autorisa une réunion d'ecclésiastiques, formée par l'abbé Vuillemenot, d'Arinthod, prêtre de la congrégation des Joséphites à Lyon, puis curé de Saint-Pierre de Besançon. L'abbé Vuillemenot n'avait consenti à occuper cette dernière place que dans l'espérance d'y créer une association de missionnaires. Il s'adjoignit en effet des chanoines de la cathédrale et des curés, qui furent le premier noyau de l'association. Ils s'unirent ensuite aux
* Vers 1680. directeurs du séminaire, et se fixèrent * dans les bâtimens du prieuré de Beaupré, près de Besançon. Ils étaient ordinairement au nombre de douze, et ne reconnaissaient d'autre supérieur que l'archevêque ; c'était lui qui en avait dressé les réglemens, et qui pouvait les modifier au besoin. Les missionnaires ne faisaient pas de vœux, et n'avaient aucune relation avec la congrégation des Joséphites de Lyon. Ils ne travaillaient que dans le diocèse de Besançon, dont la vaste étendue offrait une ample matière à leur zèle, et visitaient successivement les villes et les campagnes : un d'entr'eux, sous le titre de directeur, indiquait les lieux où l'on devait aller en mission, et veillait

---

(1) Il avait été élu en 1662, et mourut le 1er. mai 1698, à quatre-vingt-quatre ans. Par un traité, du 19 juin suivant, le chapitre métropolitain céda au Roi son droit d'élection, et Louis XIV nomma François-Joseph de Grammont, qui était déjà évêque de Philadelphie et suffragant de son oncle. François-Joseph, qui était aussi un prélat zélé, mourut le 20 août 1717, ayant fait le séminaire son héritier.

à l'observation du réglement. Cette société a rendu de grands services au diocèse, et compta toujours des ouvriers laborieux ; aucun d'eux n'est jamais entré dans aucun parti. Cette association s'est reformée récemment, et avec le secours du clergé du diocèse elle a bâti une maison et une église à Ecole, près Besançon.

Plusieurs ordres religieux fournissaient aussi des missionnaires, dont quelques-uns se signalèrent par des travaux plus assidus et des succès plus éclatans. Ainsi les mémoires du tems parlent souvent d'un religieux Capucin, le Père Honoré de Cannes, qui passa trente-quatre ans dans l'exercice des missions, et parcourut presque toutes les provinces *. Il ne connaissait point le repos ni les distractions les plus innocentes, s'était interdit toute conversation et toute visite qui n'avaient point le salut des âmes pour objet, et était sans cesse appliqué aux fonctions pénibles de son ministère. Son style simple était pourtant assorti à son auditoire, et, s'il s'adressait plus volontiers au peuple qui s'empressait de suivre ses prédications, il savait aussi se faire goûter des esprits plus difficiles. Il visita les plus grandes villes du royaume, et vint plusieurs fois à Paris, où il donna des missions, assisté de quelques-uns de ses confrères. Sa voix forte, son zèle infatigable, sa vie pénitente, sa charité pour les pécheurs, tout contribuait à faire impression, et on raconte des choses étonnantes du résultat de ses prédications et du mouvement général qu'elles excitaient dans les provinces. Ainsi, à Limoges, dans l'Anjou, en Languedoc, on le

* *Mercure*, de Vizé, février 1694.

vit entraîner en quelque sorte les peuples à sa suite, et produire un grand renouvellement de mœurs. Le Père Honoré de Cannes dirigeait aussi des retraites ecclésiastiques; il venait d'achever une mission à la Ciotat en Provence, et se disposait à en commencer une à Toulon, lorsqu'il tomba malade dans cette dernière ville, et y termina sa carrière * au milieu même de ses travaux.

* 14 janvier 1694, à 63 ans.

Des ecclésiastiques isolés ou avec un petit nombre de coopérateurs exerçaient en différentes provinces le même genre de ministère. Nous avons nommé l'abbé de Tressan, missionnaire en Languedoc et en Provence. En Bourgogne, l'abbé Courtin du Manasdau, et l'abbé Tribolet, docteur de Sorbonne, suivirent quelque tems la même carrière. Claude de Luchet, né à Saintes *, d'abord officier dans les armées, quitta le service après plusieurs campagnes pour vaquer au soin de son salut. Après avoir passé plusieurs années dans la retraite et dans les pratiques de la pénitence, il prit les ordres et entra dans la congrégation de Saint-Lazare, où, suivant son désir, on l'employa dans les missions. Les diocèses de Luçon et de Langres et la Franche-Comté jouirent principalement de ses travaux pendant plusieurs années *. Un autre ecclésiastique célèbre à cette époque par ses succès en ce genre est François de Bertrand de La Pérouse, docteur de Sorboene et doyen de la collégiale de Chambéri. Né * d'une famille alliée à celle de saint François de Sales, il étudia au séminaire de Saint-Sulpice, et y puisa le goût

* Manusc. de Grandet.

* Il mourut en Franche-Comté le 28 avril 1688.

* Vers 1638.

de la piété et le zèle pour les fonctions de son état. Ayant reçu le bonnet de docteur *, il embrassa la carrière de la prédication, donnant des retraites ecclésiastiques, des conférences et des missions. On le voit employé en cette qualité dans beaucoup de diocèses de France, et les évêques le demandaient à l'envi, surtout pour diriger des retraites. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se rendit à Béziers et à Carcassonne pour travailler à la conversion des protestans. Il remplit plusieurs stations dans la capitale, et donna entr'autres une mission sur la paroisse Saint-Paul *; quinze docteurs de Sorbonne * y travaillèrent avec lui pendant deux mois, et l'accompagnèrent ensuite à Dijon, où ils prêchèrent pendant tout l'hiver. C'était la soixante-dixième mission qu'il donnait depuis qu'il s'était consacré à ce ministère. Les diocèses de Grenoble, dont Chambéri dépendait alors, de Lyon, de Besançon, d'Angers, d'Aix, d'Avignon, etc., éprouvèrent surtout les effets des prédications de l'abbé de la Pérouse. Il était fort lié avec M. Tronson, qui parle de lui avec autant d'estime que d'amitié dans ses lettres. Ses amis voulurent lui procurer tour à tour la coadjutorerie de Genève et l'évêché de Lausanne; mais ces projets échouèrent, et l'abbé de La Pérouse continua ses travaux jusqu'à sa mort (1), portant

* En 1665.

* En 1688.

* Parmi eux étaient Gédoyn, déjà nommé; Jean Vivant, depuis évêque de Paros; Jean-Bapt. de La Rue, Claude Galliot, Amable du Flos, Joseph Brunet, Cordelle, etc.

(1) Les manuscrits de Grandet placent la mort de l'abbé de La Pérouse en 1699; mais une lettre autographe de dom Innocent Le Masson, prieur de la Chartreuse, rectifie cette date. Ce religieux, écrivant à M. Tronson le 23 juillet 1695,

de tous côtés l'exercice d'un ministère que ni les obstacles ni les fatigues ne pouvaient arrêter.

XXVIII. Retraite à Périgueux.

Grâces au zèle de ces courageux missionnaires et des dignes imitateurs de leurs travaux, l'usage des retraites s'étendit dans les provinces, et y fut la source d'un heureux renouvellement dans les mœurs. Nous avons vu combien il avait produit de fruits salutaires en Bretagne, où il s'était solidement établi. Nous trouvons dans une autre province un exemple bien remarquable du succès de cette pieuse pratique. L'évêque de Périgueux, Daniël de Francheville, prélat pieux et zélé, entreprit de donner une retraite à la noblesse de son diocèse *; il offrit pour cela son propre palais, et y reçut plus de deux cents gentilshommes, qu'il défraya généreusement pendant toute la retraite *. Son accueil obligeant, ses manières ouvertes et aimables, le soin qu'il prenait de ses hôtes, son assiduité à tous leurs exercices, ses entretiens et ses exemples, lui gagnèrent les cœurs, et les prédications des missionnaires achevèrent de triompher de toutes les préventions. Ce fut trois Jésuites qui furent chargés des instructions *. Les gentilshommes non-seulement y assistaient avec exacti-

* *Mercure*, sept. 1700, pag. 28.

* Elle s'ouvrit le 29 juin 1700.

* Les Pères Orsaure, frères, et le P. Rolivau.

déplore la perte de l'abbé de La Pérouse qui était *venu le voir dans ses rochers huit jours avant de mourir*. La dernière lettre de M. Tronson au même abbé est du 20 mars 1695; M. Tronson y répondait à une lettre du 9 mars, félicitait l'abbé de La Pérouse du rétablissement de sa santé, et l'engageait à venir loger au séminaire Saint-Sulpice. La mort de l'abbé de La Pérouse est donc entre les mois de mars et de juillet 1695.

tude, mais on était surpris de les voir arriver avec recueillement, et écouter avec cette attention profonde, indice d'une âme pénétrée. Presque tous firent des confessions générales; des restitutions importantes, des réconciliations publiques signalèrent ces jours de ferveur. Enfin on prit des résolutions unanimes pour l'avenir; ces gentilshommes promirent de donner l'exemple de la régularité, de veiller sur leurs domestiques, de faire la prière en commun dans leur maison, de lire chaque jour quelque livre de piété, de se confesser tous les mois. A la relation est jointe une liste de tous ceux qui avaient fait la retraite; on y voit les noms les plus distingués de la province, des Fénélon, des Rastignac, des d'Aubeterre, des Hautefort, des La Marthonie. Il y a deux cent douze gentilshommes en tout, dont plusieurs officiers de différens grades dans l'armée. Un changement entier se manifesta dans la ville; les scandales cessèrent, la paix fut rétablie dans les familles, les églises furent fréquentées, et la religion s'applaudit d'autant plus de ces conquêtes qu'elles avaient lieu dans une classe plus propre par son rang à exercer de l'influence sur les autres portions de la société.

XXIX. La Trappe; les Clairets; Rancé.

L'austérité de la discipline se maintenait à la Trappe par la vigilance et les exemples de l'abbé de Rancé. Les hautes vertus des fervens solitaires, leur pénitence, leur détachement, leur silence perpétuel étaient un sujet d'étonnement et d'admiration pour les plus indifférens. De zélés chrétiens venaient visiter ce désert pour s'y animer

au service de Dieu; des évêques, des ecclésiastiques, des gens du monde s'y rendaient de lieux même fort éloignés pour passer quelques jours dans la retraite et la méditation des vérités éternelles. Bossuet, au milieu des soins de l'épiscopat et des travaux auxquels il se livrait pour le bien de l'Eglise, trouvait le tems de faire de fréquens voyages à la Trappe, il y alla huit fois, tantôt seul, tantôt avec quelqu'un de ses amis, M. de La Broue, évêque de Mirepoix; l'abbé de Langle, depuis évêque de Boulogne; l'abbé Fleury, l'abbé de Langeron. C'était, disait-il, le lieu où il se plaisait le plus après son diocèse; il assistait à tous les exercices de la communauté, et mangeait au réfectoire, étonnant les religieux par sa simplicité, son recueillement et son austérité. De pieux laïcs avaient coutume de venir prendre en ce lieu de grands exemples d'humilité et d'amour pour la pénitence. Jacques II, Roi d'Angleterre, y fit un voyage * avec plusieurs seigneurs de sa nation, et il y revint six ans après avec la Reine sa femme. Le maréchal de Bellefonds, ami particulier de l'abbé de Rancé, s'était prescrit de faire de tems en tems une retraite à la Trappe. Un seigneur, qui, après avoir vécu long-tems à la cour, avait quitté ses charges * pour vaquer exclusivement à la piété, Louis de Ligny, comte de Charmel, partageait son tems entre la maison de l'institution de l'Oratoire à Paris, où il résidait le plus habituellement, et l'abbaye de la Trappe où il passait entr'autres le Carême. Dans l'un et l'autre de ces séjours, la prière, la méditation des choses saintes et les

* En 1690.

* En 1687.

bonnes œuvres faisaient les délices de ce pieux seigneur. Un vertueux habitant de Calais, nommé Gense, homme voué aux bonnes œuvres, et à qui on dut la conversion de plusieurs protestans, et l'établissement des Frères des écoles chrétiennes et des Sœurs de la Providence dans sa patrie, s'était fait une loi de visiter tous les ans un lieu qui redoublait sa ferveur. On donnait à la Trappe l'hospitalité à tous ces voyageurs et leur séjour dans la maison était un objet d'encouragement pour eux et même pour les religieux.

L'abbesse des Clairets, monastère de filles voisin de la Trappe, désirait embrasser la réforme, et se mettre sous la conduite de l'abbé de Rancé; elle l'obtint enfin *, et le sage réformateur y fit trois visites successives dans lesquelles il persuada les religieuses par ses exhortations pressantes et animées de l'esprit de charité. L'abbesse, Angélique-Françoise d'Estampes de Valencey, embrassa la réforme avec la plupart de ses religieuses, et seconda par sa docilité les soins et la vigilance de l'abbé de Rancé. Cet illustre pénitent paraît avoir eu part aussi à la réforme introduite dans l'abbaye de Notre-Dame du Val, au diocèse de Bayeux. Il avait possédé autrefois cette abbaye en commande, et s'en était démis lors de sa conversion; elle fut donnée à son ami, Nicolas Druel-d'Angoille, d'une famille honorable de Normandie, lequel, touché lui-même des exemples et des conseils de son prédécesseur, s'engagea par les vœux de religion *, et introduisit dans son monastère l'étroite observance. L'abbé Druel-d'Angoille joi-

* En 1690.

* En 1676.

gnait beaucoup de mérite à une piété tendre; il jouissait de la confiance de plusieurs personnes de distinction, fut choisi pour exécuteur testamentaire de la princesse Palatine, et refusa l'épiscopat.

L'abbé de Rancé donna sa démission de son abbaye quelques années avant sa mort. On sait qu'il a laissé plusieurs écrits sur des matières de religion et de piété. Il était en correspondance avec des évêques et des personnes d'un rang élevé; mais ces soins extérieurs ne nuisirent point au recueillement et à l'esprit de pénitence de l'abbé de la Trappe. Il mourut sous le cilice et la cendre*, ayant donné au monde l'exemple d'une conversion éclatante et soutenue pendant quarante ans. L'esprit de sa réforme se maintint; la Trappe continua d'être l'asile de personnes de toutes les conditions, qui se dégoûtaient du monde ou qui voulaient mener une vie plus parfaite. On a publié des recueils des Vies de plusieurs de ces pieux solitaires *, parmi lesquels il en est plusieurs qui avaient joué un rôle dans le monde, et dont la conversion eut plus d'éclat; tels furent Jacques Minguet, abbé de Châtillon en Lorraine; le comte de Santenas, seigneur piémontais *; de Montbel, capitaine au régiment du Roi; de Berville, de Saint-Mesmin, de La Barberie. Tous finirent leurs jours à la Trappe, après avoir passé plus ou moins de tems dans les austérités de la réforme. Le chevalier d'Albergotti, neveu d'un officier général, était parvenu lui-même au rang de colonel, lorsqu'il quitta le service pour entrer à la Trappe;

* 26 octobre 1700.

* *Relation de la Mort de quelques religieux de la Trappe*, 6 v. in-12.

* *Voyez* sur cet officier une lettre dans le *Mercure* d'août 1691.

il y passa deux ans dans l'exercice des plus rudes pénitences *. Un autre pénitent, René Maubert, d'Orléans, était avocat à Paris, et vivait dans l'oubli de Dieu, quand la grâce le toucha. Il se rendit à la Trappe, y fit ses vœux, et y mourut * au bout de quelques années de pénitence. L'abbé, dans un discours à ses religieux, loua le zèle, la ferveur et le courage de ce solitaire.

* Il mourut le 13 février 1699.

* 13 mai 1698.

XXX. Orval, Bentzeradt.

Une autre réforme contemporaine fut l'ouvrage d'un pieux abbé. Charles Bentzeradt, d'une famille noble, avait pris l'habit religieux dans l'abbaye d'Orval, au diocèse de Trèves et sur les frontières de France. Cette abbaye avait été pillée et brûlée par les Français pendant la guerre *, les religieux avaient été dispersés, et la réforme établie autrefois par l'abbé de Montgaillard avait cessé d'être observée. Charles de Bentzeradt entreprit de réparer ce que le malheur des tems avait détruit. Ayant été nommé coadjuteur, puis abbé *, il disposa tout pour l'exécution de son dessein. Exhortations publiques, entretiens particuliers, douceur, bons exemples, il n'omit rien pour préparer les esprits à seconder son œuvre; sa prudence et sa confiance en Dieu triomphèrent des contradictions, et il parvint à donner naissance à la reforme *, qui depuis fut constamment suivie. Le courageux abbé y ajouta même de tems en tems quelques nouvelles rigueurs; il rétablit le travail des mains, supprima l'orgue et la musique dans les offices, et fit adopter l'usage suivi à la Trappe et à Sept-Fonts, où les religieux près de mourir étaient placés sur la cendre. Deux colo-

* En 1637.

* En 1668.

* Le jour de Pâque 1674.

nies sorties de sa maison formèrent des établissemens sur les bords du Rhin. L'abbé de Bentzeradt soutint pendant trente-trois ans l'œuvre qu'il avait commencé, et la recommanda en mourant* à son successeur, Etienne Henrion, de Malines, qu'il avait choisi pour son coadjuteur. Celui-ci répondit aux vœux du réformateur, et maintint l'étroite observance jusqu'à sa mort*. Nous avons cru devoir parler de cette réforme, quoique proprement étrangère à la France, parce que l'abbaye d'Orval était située très-près de la frontière du royaume, et qu'elle servit d'asile à plusieurs Français.

* 12 juin. 1707.

* En 1729.

XXXI. Réforme de Perrecy; l'abbé Berryer.

Peut-être faut-il mettre au nombre des résultats de l'exemple de l'abbé de Rancé, la retraite de l'abbé Berryer dans le prieuré de Perrecy. Louis Berryer, fils d'un conseiller d'Etat, avait été pourvu de bonne heure, par le crédit de sa famille, de charges et de bénéfices; il était conseiller au parlement de Paris, chanoine de Notre-Dame, archidiacre de Brie, abbé du Tronchet et prieur de Perrecy. Son père, chargé de percevoir les revenus de ces bénéfices pendant la minorité du jeune abbé, était un magistrat consciencieux; voulant employer ces revenus à de pieux usages, il acquit la seigneurie de Viviers au bourg de Torcy, et y fonda un couvent de Bénédictines, où il plaça des religieuses capables de maintenir la régularité; Mme. de Luynes, fille du duc de ce nom, fut prieure de cette maison; elle était en commerce de lettres avec Bossuet et avec l'abbé de Rancé. L'abbé Berryer, devenu majeur, ratifia la fondation de son père. Ce ne fut même point

assez pour lui d'avoir établi un monastère régulier; il voulut embrasser les observances monastiques. Comme l'abbé de Rancé avec lequel il était lié, il se démit de ses charges et de ses bénéfices, et ne retint que le prieuré de Perrecy, situé dans le Charalois, diocèse d'Autun. Son but était de s'y retirer pour y vivre dans les exercices de la pénitence. Il y établit une réforme à peu près semblable à celle de la Trappe et de Sept-Fonts*; cette communauté devint assez nombreuse, et l'abbé Berryer, qui n'avait pas d'abord pris l'habit religieux, quoiqu'il suivît toutes les observances régulières, et qu'il fût l'âme de la réforme, se revêtit enfin de l'habit *, et fit ses vœux l'année suivante *. Nous n'avons point de renseignemens sur la suite de cette réforme, qui paraît néanmoins s'être soutenue quelque tems.

* *Hist. des Ordres mon.* d'Hélyot, tom. VI. chap. XLIX.

* En 1698.

* On croit que Berryer vivait encore en 1734.

XXXII. Saints prêtres en Normandie.

Au milieu du zèle général que l'on remarquait de toutes parts pour étendre et honorer la religion, il était surtout des provinces qui se distinguaient par des exemples plus éclatans de piété et de dévoûment La Normandie comptait un grand nombre de prêtres pleins d'ardeur et de courage dans les fonctions de leur ministère. Dans le diocèse d'Evreux l'abbé Boudon, dont il a déjà été parlé *, continuait l'exercice de son zèle. Appelé à Munich par la duchesse de Bavière, née princesse de Bouillon, qui avait été sa pénitente à Evreux, et qui voulait jouir encore de ses conseils, il fit tourner ce voyage à l'édification du prochain, et prêcha en différens lieux, notamment en Lorraine et dans les Pays-Bas. Le ministère extérieur

*Ci-dessus, pag. 86.

était soutenu chez lui par une piété tendre, par la pratique de l'oraison, par l'esprit d'humilité et de désintéressement. *Dieu seul* était sa devise favorite, et il ne se contentait pas de la proclamer dans ses écrits; il y conformait toute sa conduite, et s'attachait à inculquer aux autres cette sainte maxime. Des évêques et des personnes d'un haut rang se dirigeaient par ses conseils, et le pieux de Bernières avait été un de ses amis. Boudon fut éprouvé dans ses dernières années par de douloureuses infirmités *, qui donnèrent un nouvel éclat à sa patience et à sa vertu. Il a laissé beaucoup d'ouvrages qui annoncent une haute piété et l'habitude des voies spirituelles. Quelques-uns ont cru y trouver des maximes tendant au quiétisme; mais Boudon avait écrit avant la condamnation de cette erreur, et toute sa conduite dépose en faveur de la pureté de ses intentions. Dans un diocèse voisin, celui de Séez, plusieurs ecclésiastiques rivalisaient de zèle pour servir l'Eglise et pour édifier les âmes. Enguerrand Chevalier, qui avait contribué à la fondation du séminaire de Séez, et qui en fut le premier supérieur, était en même tems un missionnaire laborieux et un administrateur habile. Il fut grand-vicaire du diocèse et un directeur éclairé des consciences. Son goût l'aurait porté à se retirer à la Trappe; mais l'abbé de Rancé jugea qu'un homme de ce mérite était appelé à rendre service au dehors *. Moutier et Bidois, missionnaires dans le même diocèse, y furent l'exemple du clergé, et le dernier eut la principale part à l'établissement du

* Il mourut à Evreux le 31 août 1702.

* Il mourut le 21 août 1697.

séminaire de Domfront. Pierre Crestey, curé du Mesnil-Imbert, puis de Barenton, a mérité que sa Vie fût écrite *, il n'avait pas moins d'ardeur et d'intelligence pour les bonnes œuvres que de piété. Dans les paroisses qu'il dirigea, il avait formé une communauté d'ecclésiastiques qui tenaient des conférences et s'appliquaient aux missions. On lui dut l'érection de deux colléges et de trois hôpitaux, à Vimoutier, à Barenton et à Bernai, et il prit part à l'établissement d'une société de maîtresses d'école à Saint-Front. Crestey * était fort lié avec l'abbé Georges, du Val-Richer dont il a été parlé précédemment *, et qui par ses exemples, ses conseils et son influence, avait rendu beaucoup de services au clergé de Normandie (1).

* Par Grandet; Rouen, 1722, in-12.

* Il mourut le 23 février 1703.

* Cidessus, pag. 38.

XXXIII. Exemples de vertus au Mans.

Dans une province contiguë, des hommes non moins zélés se dévouaient à toutes les bonnes œuvres avec une ardeur aussi constante que généreuse. Pierre Ragot, curé du Crucifix du Mans, avait

(1) Un établissement qui aurait pu être utile à l'Eglise exista quelque tems à Valognes; c'est un séminaire fondé par François de La Luthumière, ecclésiastique d'une famille honorable de ce pays. L'abbé de La Luthumière ne manquait point de zèle; il avait voulu former d'abord une société de missionnaires, puis diriger de jeunes ecclésiastiques; mais ces entreprises ne réussirent pas. On soupçonna La Luthumière de favoriser des opinions nouvelles, et il paraît qu'il ne prit pas les moyens de dissiper les soupçons. Il eut ordre de renvoyer ses séminaristes, et la communauté qu'il avait établie fut entièrement dissoute en 1685. Il laissa en mourant * ses biens à l'Oratoire.

* 15 septembre 1699.

d'abord servi dans les armées * ; mais il avait quitté ensuite un état si périlleux pour le salut, et s'était mis sous la conduite de Claude Bernard, dit le pauvre Prêtre. Ayant pris sous ce charitable guide le goût et l'habitude des exercices de miséricorde, il fut ordonné prêtre *, et s'appliqua aux fonctions les plus pénibles du ministère. Non content d'instruire et de catéchiser, d'aller visiter les pauvres et les prisonniers, il recevait chez lui les malheureux, et sa maison devint en quelque sorte un hôpital ouvert aux indigens et aux affligés. La cure du Crucifix dans la cathédrale du Mans lui ayant été confiée, son zèle et sa charité trouvèrent à s'exercer dans cette paroisse. Sa vie pénitente, ses prédications assidues, ses soins pour réprimer les désordres étaient encore relevés par la plus tendre compassion pour tous ceux qui souffraient. Il recueillait partout des secours pour eux, et on ne pouvait rien refuser à ses douces et pressantes instances. Une disette qui eut lieu dans la province *, et qui fut suivie de maladies épidémiques, fit surtout éclater son industrieuse charité pour les malheureux. Après avoir épuisé toutes ses ressources pour les soulager, ayant ouï parler de la générosité des âmes pieuses qui étaient alors dans la capitale, il fit le voyage de Paris uniquement pour obtenir des secours, et alla trouver Mlle. de Lamoignon, qui le conduisit chez la princesse de Conti et chez d'autres dames vouées aux bonnes œuvres. Ce qu'il raconta des désastres de sa province les toucha tellement que, ne se trouvant pas assez d'argent, ces dames vendirent leurs bijoux pour assister ses compatriotes. L'abbé

* *Voyez* sa Vie; au Mans (1685). in-12.

* En 1643.

* En 1662.

Ragot revint dans sa paroisse avec une somme assez considérable, et sut la distribuer avec discernement. Il eut recours au même moyen quelques années après, et réussit encore à se procurer des secours pour ses pauvres. Aussi tout le peuple de la ville lui était dévoué, et fit éclater à sa mort * les plus honorables et les plus justes regrets. Dans la même ville, l'abbé de Coulennes mérite les mêmes éloges : Joseph-Ignace Le Clerc de Coulennes, diacre et chanoine du Mans *, avait été élevé à Paris, et y avait été lié avec les personens les plus vertueuses ; de retour au Mans, il s'était mis en pension chez les Pères de l'Oratoire, où sa simplicité, son humilité et sa douceur le faisaient aimer et respecter de tous. Sa vie était pauvre, et réglée sur les principes d'un détachement absolu et d'une mortification continuelle. Quoiqu'il ne voulût point par humilité être élevé au sacerdoce, son zèle lui fournissait les moyens d'exercer une sorte de ministère. Il appaisait les différends, instruisait et catéchisait les ignorans, et inspirait l'amour de la religion par sa piété, son recueillement et sa modestie. Il avait des entrailles de miséricorde pour tous les malheureux, leur consacrant son tems, ses soins et sa fortune, cherchant partout les pauvres, accueillant les étrangers, servant les malades, visitant les hôpitaux, et ne se rébutant ni des infirmités les plus pénibles, ni des contradictions et des insultes. Ce jeune et fervent diacre fut enlevé * à la fleur de l'âge par une courte maladie, suite peut-être de l'exercice continuel de sa charité. L'auteur de la Vie de l'abbé de Coulennes, François Bondon-

* 13 mai 1683.

* *Voyez* sa Vie, par Bondonnet ; le Mans, 1694, in-8°.

* 2 octobre 1690, à 31 ans.

net, ancien curé de Moulins près Alençon, puis chanoine au Mans, était lui-même un pieux et zélé ecclésiastique : directeur éclairé, il conduisit beaucoup de personnes dans les voies de la perfection, et était consulté sur les affaires les plus importantes *. Il est parlé dans la même Vie d'une pieuse fille, Mlle. Ovré, qui, née d'une famille noble, suivit une voie extraordinaire, embrassa la prauvreté la plus rigoureuse, et ne vivait que d'aumônes*. Elle avait changé de pays pour rester entièrement inconnue, et demeurait à Paris dans une oraison continuelle, souffrant pour l'amour de Dieu les humiliations et les opprobres, et trouvant encore dans son dénûment le moyen d'exercer la charité. Elle partageait avec les pauvres les aumônes qu'elle recevait, les assistait dans leurs maladies, et les portait à bien servir Dieu. Elle avait sur ce dernier point une grâce particulière, et discourait sur les choses spirituelles avec une abondance, une facilité et une onction qui touchaient les cœurs. Cette fille extraordinaire donna de sages conseils à l'abbé de Coulennes, et mourut peu avant lui, à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Non loin du Mans, et dans le même diocèse, un gentilhomme faisait une profession éclatante de piété. Gabriël Dubois de La Ferté, commandeur de Théval *, était entré jeune dans l'ordre de Malte *, et avait servi avec distinction, tant dans les guerres de l'ordre que dans les armées françaises. Il s'était trouvé au siége de Candie et à la bataille de Senef, et avait fait les campagnes qu'à Malte on appelle caravanes. Mais, au milieu du tumulte et de la licence de la vie mili-

* Il mourut au Mans le 3 janv. 1693, à 56 ans.

* *Vie de Coulennes*, pag. 13.

*Né en 1644.

* Voyez sa Vie, par Grandet, 1712, in-8°.

taire, sa régularité ne s'était pas démentie. Il se conduisait en véritable religieux, observant exactement ses vœux, et prenant pour règle l'esprit primitif et les pratiques de l'ordre. Ainsi la visite des hôpitaux, le soin des malades, la prière et les exercices de piété remplissaient tous les momens qu'il n'était pas obligé de donner à d'autres devoirs. On voit dans sa Vie que l'île de Malte renfermait alors plusieurs vertueux chevaliers qui faisaient profession ouverte de piété, et s'animaient mutuellement à bien servir Dieu et à exercer les œuvres de miséricorde. Après que le chevalier de La Ferté eut rempli divers emplois dans l'île, il fut nommé à la commanderie de Théval dans le Maine, et il vint y résider *. Sa charité pour les pauvres, son zèle pour la conversion des pécheurs, et sa vie pieuse et austère parurent avec encore plus d'éclat dans un poste qui lui donnait plus d'autorité, et le commandeur employait son crédit, son tems et sa fortune à encourager toutes les espèces de bonnes œuvres dans les campagnes qui l'environnaient. Ce fut au milieu de ces soins qu'il termina sa carrière *, également aimé et respecté dans tout le canton.

* En 1695.

* 28 décemb. 1702.

XXXIV. Semblables exemples à Orléans.

Orléans offrait à la même époque une réunion de personnes de différentes classes qui cultivaient la piété et les bonnes œuvres avec une ardeur digne des plus grands éloges. Il s'y forma en peu de tems un hôpital, une maison de refuge, des communautés et plusieurs écoles de charité. L'abbé Foucault, curé de Saint-Michel, distingué par ses talens et sa ferveur, fut enlevé * jeune encore

* Le 18 avril

1692, à 42 ans.

à un diocèse où il aurait pu rendre d'importans services. François Tassin, autre vertueux prêtre, continua sans interruption pendant trente ans à visiter les prisonniers; il leur distribuait des aumônes, leur faisait des instructions, et leur récitait la prière. Il s'appliquait aussi à d'autres bonnes œuvres, de concert avec Jogues de Bouland, son ami, dont nous parlerons plus bas. Marin Grostête-Desmahis *, ce ministre converti que nous avons plusieurs fois nommé, n'était pas seulement fort zélé pour la conversion de ceux dont il avait partagé les erreurs; il répandait de grandes aumônes, et soutenait par lui-même ou par son influence des écoles de charité et d'autres établissemens utiles. Il embrassa l'état ecclésiastique * dans la seule vûe de se rendre plus utile à ses frères. Son zèle pour repandre la foi était soutenu par une humilité profonde et par un soin assidu de sa propre sanctification. L'évêque d'Orléans l'ayant nommé chanoine de sa cathédrale, ce titre fut pour lui un nouveau motif d'avancer dans la piété, et un nouveau moyen pour encourager les bonnes œuvres. Il resta diacre par humilité, mais sans cesser de défendre la foi par ses discours et ses écrits, et contribua particulièrement à la formation de la maison des Nouvelles-Catholiques à Orléans *; mais celui qui eut le plus de part à cette dernière institution fut François Perdoulx de Bourdelière, pieux laïc de la même ville *. Perdoulx avait été marié, et avait élevé ses enfans avec beaucoup de soins; mais, ayant perdu sa femme, il renonça entièrement au monde. Son occupation la plus habituelle était de

* Voyez l'*Abrégé de sa Vie*; Orléans, in-12, et un *Eloge historique* à la tête de la *Vérité de la Rel. cath.*, 1693, t. Ier.

* En 1687.

* Il mourut le 16 octobre 1694, à 45 ans.

* *Voyez* son *Eloge* pour être mis à la tête de son ouvrage sur

visiter l'Hôtel-Dieu, les prisons, la maison des Filles repenties, les pauvres et les malades isolés, et surtout ceux qui n'osaient avouer leur indigence. Les enfans étaient encore l'objet de ses soins, et c'est à lui en grande partie que l'on dut les écoles de charité qui furent formées dans le diocèse au nombre de plus de trente. L'évêque d'Orléans le nomma directeur temporel de la maison des protestantes converties, et, comme il connaissait son instruction et sa piété, il l'autorisa même à faire le catéchisme dans cette maison, et à confirmer dans la foi les nouvelles converties par ses exhortations et ses preuves; c'est ce qui donna lieu à un *Catéchisme sur les Évangiles* que le pieux Perdoulx fit depuis imprimer *. A cet homme de bien il faut joindre un autre vertueux laïc, qui était aussi d'une famille honorable de la même ville. Jacques-François Jogues de Bouland * s'était livré dans sa jeunesse à la dissipation et aux plaisirs. La passion du jeu le dominait surtout, et il vivait habituellement à Paris pour y être plus libre, loin des yeux de sa famille. Les exhortations d'un père mourant commencèrent à faire impression sur lui, et une maladie grave lui inspira la résolution de changer de conduite. Il rompit ses chaînes, renonça non-seulement au jeu et au luxe, mais à toutes les sociétés, et passa les vingt-cinq dernières années de sa vie dans les exercices de la piété, de la pénitence et de la miséricorde. On eût pu dire de lui qu'il ne connaissait que deux chemins, celui de l'église et celui de la demeure des pauvres. Un grand nombre de prisonniers ayant

les Evangiles.

* Sa mort est du 24 février 1692.

* Voyez *le Pécheur converti* ou *Ideé d'un véritable Pénitent*; Orléans, 1696, in-12.

été envoyés à Orléans dans le tems des guerres avec la Hollande, Jogues de Bouland les visitait, leur portait des secours et assistait les malades. Des ecclésiastiques l'accompagnaient dans ce soin, et ils travaillaient ensemble à la conversion des protestans. On connaissait si bien le zèle et la sagesse de ce pieux laïc, qu'on le chargea de la distribution des aumônes générales pour ces prisonniers. Il fonda des écoles de charité, en dirigeait lui-même, et se faisait un honneur d'instruire et de catéchiser des enfans, de les conduire à l'église et de les former à la vertu. Il voulut établir un séminaire de maîtres d'écoles, comme l'abbé Demia l'avait fait à Lyon; mais ce projet ne put réussir. De Bouland alla faire une retraite dans l'abbaye de Sept-Fonts; il était en relation avec beaucoup de personnes pieuses dans les autres provinces (1).

XXXV. Zèle et charité à Dijon.

Une autre ville fut aussi favorisée de la Providence par des établissemens et des exemples dignes de mémoire. Cette ville est Dijon, où la baronne de Chantal était née autrefois, et qui avait été le théâtre des prédications de Saint-François de Sales. Les paroles pleines d'onction de cet aimable et saint évêque n'étaient point tombées sur une terre ingrate, et produisirent à Dijon

---

(1) On cite parmi ses amis l'abbé de Selorge, ancien exempt des gardes du Roi, qui avait quitté le service et même le monde pour servir Dieu et les pauvres. Cet abbé mourut peu avant Jogues de Bouland, qui lui-même termina sa carrière le 17 août 1695.

des fruits de salut. La religion était honorée et pratiquée dans cette ville, et on y vit se succéder des âmes fidèles et zélées pour le bien. Marguerite Contier de Châteaubornai, qui devint ensuite religieuse Ursuline sous le nom de Marguerite de Saint-Xavier *, était liée avec le baron de Renty, qui venait de tems en tems à Dijon; ils établirent ensemble une association de dames pieuses, et favorisèrent d'autres bonnes œuvres. Le Père Honoré de Cannes visita Dijon dans le cours de ses missions, et y ramena des pécheurs à Dieu. Un autre missionnaire de la même ville, Hugues Bouchard, qui entra dans la congrégation de l'Oratoire, était renommé par son talent pour les missions, pour les retraites, et en général pour la direction des âmes *. L'abbé de La Pérouse y vint, comme nous l'avons vu, avec plusieurs docteurs, et y remua les esprits par des instructions et des exercices auxquels se portait la foule, et on remarqua que le parlement, afin de pouvoir y assister, changea l'heure de ses audiences. L'abbé Gonthier, prévot de la Sainte-Chapelle de Dijon et grand-vicaire en cette ville pour l'évêque de Langres, avait été un de ces jeunes gens que le Père Bagot réunissait en congrégation *; sa douceur et sa charité donnaient encore plus d'influence à son zèle. Il était à la tête de tout ce qui se faisait de bien dans la ville, dirigeait l'hôpital, assistait à la mort les condamnés, et formait des jeunes gens à l'esprit ecclésiastique dans le séminaire de la Madeleine. Après sa mort *, la direction des bonnes œuvres confiées à ses soins

* Elle mourut le 10 juin 1647 en grande réputation de piété. *Voyez* sa Vie, par le Père Jean Maric; Paris, 1665, in-4°.

* Il mourut à Paris le 10 octob. 1681, laissant quelques livres de piété.

* Tom. Ier, pag. 386.

* Le 1er. juin 1678.

passa entre les mains d'un autre ecclésiastique, Bénigne Joly, chanoine de Saint-Etienne de Dijon. Celui-ci, qui avait aussi été élevé à Paris *, avait également fait partie d'une association de pieux jeunes gens. Dès le tems de ses études, il prenait plaisir à catéchiser des pauvres et des Savoyards qu'il allait chercher dans leurs réduits, de concert avec un autre jeune homme de Dijon, nommé de Villers, qui avait les mêmes inclinations. Joly, ayant été ordonné prêtre *, retourna dans sa patrie, et s'y fit bientôt connaître par son zèle et sa charité. Le soin et l'instruction des pauvres semblaient être l'occupation qui flattait le plus son humilité. Il devint bientôt l'âme des bonnes œuvres. L'établissement du Bon-Pasteur (1), celui de la Providence pour procurer une retraite aux pauvres servantes, le petit séminaire de Saint-Etienne pour les jeunes gens de campagne qui n'avaient pas de fortune, furent en partie son ouvrage. Ce fut lui qui commença * l'établissement des Hospitalières, congrégation à l'instar de celle de Sainte-Agnès d'Arras, et de la Sainte-Famille de Douai. L'évêque de Langers autorisa cette congrégation, que le Roi approuva aussi par des lettres-patentes; on n'y faisait que des vœux simples, et cet institut n'avait qu'un petit nombre de maisons. L'épidémie qui ravagea une partie du royaume *

* *Voyez* sa Vie, par Beaugendre, in-8°.

* En 1672.

* En 1685.

* En 1693 et l'année suivante.

(1) Joly fut secondé dans cet établissement par Anne Palliot, fille remplie de piété, de prudence et de capacité, et par une veuve que nous ne connaissons que sous le nom d'Elisabeth; il a écrit la Vie de la première.

donna lieu à l'abbé Joly de déployer toute sa charité; il se dévoua au service des malades, bravant le danger de la contagion, et redoublant d'ardeur à mesure que les besoins augmentaient. La mort fut le prix de son courage; il fut atteint de l'épidémie et enlevé en peu de jours *, étant à peine âgé de cinquante ans. Plusieurs autres prêtres de Dijon, qui montrèrent pendant la contagion la même charité que l'abbé Joly, en recueillirent le même prix; l'abbé d'Angely, curé de Notre-Dame; le Père Macherel, Jésuite et prédicateur; Jacques Fevret, directeur du séminaire; François de Clugny *, prêtre de l'Oratoire, périrent victimes de leur dévoûment. La religion et l'humanité doivent bénir leur mémoire. Enfin un autre ecclésiastique fort distingué de la même ville est Claude Fyot de La Marche, abbé de Saint-Etienne de Dijon *. Il avait été aumônier du Roi, et eut le titre de conseiller d'Etat; mais il quitta la cour pour vivre dans une retraite studieuse, et dans l'exercice de la charité la plus libérale. Son titre d'abbé lui donnait une juridiction dont il usait avec autant de noblesse que de zèle. Il visitait les paroisses qui dépendaient de son abbaye, et leur procurait des vases sacrés, des ornemens et des missions. L'église de son abbaye avait déjà été rebâtie presqu'en entier par ses soins et à ses frais, lorsqu'elle fut endommagée par le feu du ciel; l'abbé Fyot ne se rebuta point, et la fit réparer de nouveau. Il voulut loger chez lui les séminaristes que l'abbé Joly avait recueillis; il soutint cet établissement de tout son pou-

* Le 9 septemb. 1694.

* Voy. l'*Abrégé de sa Vie*; Lyon, 1698, in-12.

* *Voyez* le *Moréri* de 1759, article Fyot.

voir, et favorisait généreusement l'éducation des jeunes gens qu'il croyait pouvoir devenir utiles à l'Eglise.

XXXVI. Dévotion au Sacré-Cœur.

Dans la même province une simple religieuse accréditait par ses vertus une dévotion qui depuis a fait de rapides progrès, et a été autorisée par de grands exemples. Marguerite-Marie *, née à Lenthécourt, en Bourgogne, d'un habitant du lieu dont le nom de famille était Alacoque, était entrée* au couvent de la Visitation de Paray-le-Monial. Elle se distingua de bonne heure par ses progrès dans la perfection, et crut voir Jésus-Christ lui montrant son cœur, et l'exhortant à l'honorer d'un culte particulier. Dès ce moment elle eut une dévotion spéciale pour le cœur de Jésus, et s'efforça de l'inspirer à ses compagnes. Claude de La Colombière, Jésuite, devint son confesseur *, et, après un examen attentif des révélations de cette fille, il les jugea surnaturelles, adopta la dévotion au Sacré-Cœur, et en devint le propagateur le plus zélé. Prédicateur distingué, directeur éclairé des consciences, sa réputation de vertu et de sagesse * ne pouvait que donner du crédit aux vues de la Sœur. D'ailleurs le Père Eudes avait établi vers ce tems la même dévotion en Normandie, et l'auteur de sa Vie réclame même pour lui la priorité sur la religieuse de la Visitation. Eudes avait composé un livre sur la dévotion au cœur de la Sainte-Vierge, livre qui fut approuvé par l'évêque de Soissons *; la même année, l'évêque d'Autun autorisa un office pour la fête du Cœur de Marie. Des autorisations semblables furent

* *Voyez* sa Vie, par Languet, in-4°.

* En 1671.

* En 1675.

* Il mourut en réputation de sainteté le 15 février 1682.

* En 1648.

données successivement par d'autres prélats. Le cardinal Vendôme, légat du Pape, loua *, approuva et confirma la dévotion au Cœur de Marie, et Clément X autorisa * le Père Eudes à établir dans la chapelle de sa congrégation des confréries en l'honneur des cœurs de Jésus et de sa mère (1).

* En 1668.

* En 1674.

La nouvelle dévotion commença donc simultanément en Normandie et en Bourgogne. Les couvens de la Visitation de Moulins, de Dijon et de Paray adoptèrent la fête du Sacré-Cœur. Le Père La Colombière publia un office pour cette fête, et y ajouta des prières et des instructions analogues. Après la mort de ce Père, son confrère le Père Croiset se servit de l'influence de son ministère pour recommander la même dévotion tant en chaire que dans le tribunal, et fit imprimer un livre *De la dévotion au Sacré-Cœur, avec un abrégé de la Vie de la Soeur Marguerite-Marie* *. Cette Soeur était morte à Paray l'année précédente *. Depuis, un prélat fort estimable * a publié une Vie assez étendue de cette religieuse, dont il ne faut pas juger par les plaisanteries déplacées des ennemis de la religion et de la piété. La dévotion au Sacré-Cœur s'est rapidement propagée, et l'on a donné la liste de plus de quatre cents confréries établies en l'honneur du Sacré-Cœur avant

* Lyon, 1691, in-12.

* 17 octobre.

* M. Languet.

(1) Dans une Vie manuscrite du Père Eudes qu'on a bien voulu nous communiquer, et qui paraît être de Beurier, il est dit que le fondateur établit la fête du Sacré-Cœur dans le séminaire de Caen en 1673, et que les religieuses de Notre-Dame de Charité ont été les premières à embrasser cette dévotion.

1734. Le saint Siége a autorisé cette dévotion par des décrets formels, et, s'il a cru devoir censurer quelques livres en faveur de cette dévotion, parce qu'il s'y trouvait des exagérations peu conformes à l'exactitude théologique, il a également condamné des critiques outrés qui s'étaient permis de blâmer un culte respectable par sa nature et son objet, et devenu plus cher à la piété par les efforts mêmes qu'on a faits pour le détruire, et par les insultes et les profanations que l'impiété a si fort multipliées parmi nous dans ces derniers tems.

XXXVII. Hermites.

L'institut des hermites, dont on a parlé dans les premiers livres, continuait à offrir de grands exemples de courage et de détachement. Jean-Jacques *, cet hermite dont il a déjà été question, résida pendant vingt ans à Saint-Baudille en Dauphiné, et fut appelé ensuite dans le diocèse du Puy pour y former des hermites. Henri de Maupas, évêque du Puy, approuva son institut *, et Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève, permit au Frère Jean-Jacques de s'établir dans son diocèse *. Dans le même tems les hermites des diocèses de Lyon, de Vienne et du Puy tinrent une réunion ou synode, où ils arrêtèrent de rétablir l'hermitage du mont Cindre, près Lyon. Jean-Jacques y demeura huit ans, et on le créa même visiteur de cette congrégation; mais, après avoir fait plusieurs pélerinages en Italie, il passa dans le diocèse de Langres, où plusieurs novices se joignirent à lui. Il y en eut jusqu'à soixante qui vinrent se former sous sa conduite à ce genre de vie, et un grand

* *Vie d'un Solitaire inconnu*, par Grandet; 1699, in-12.

* En 1653.

* En 1654.

nombre d'entr'eux persévérèrent dans cette vocation. L'évêque de Langres leur donna des réglemens*; mais déjà le Frère Jean-Jacques avait quitté ce pays. Fatigué peut-être du concours de ceux qui venaient le visiter, et cherchant une solitude plus profonde, il se rendit en Anjou, et s'établit dans la lande des Gardelles, près l'abbaye d'Asnières; c'est là qu'il bâtit son hermitage, et l'évêque d'Angers lui bénit une chapelle. Le Frère mourut* dans ce lieu, laissant une grande réputation de vertu, et ayant refusé persévéramment de faire connaître son nom. D'autres hermites formés à son école l'imitèrent dans sa vie pauvre et pénitente*. Dans d'autres provinces des hermites édifiaient également par leur désintéressement et leur mortification (1).

* En 1680.

* 24 décemb. 1691.

* *Voyez* l'ouvrage de Grandet cité ci-dessus.

---

(1) Il existait près Troyes une congrégation d'hermites, sous le nom de Notre-Dame de Grâce, dans un lieu appelé le Hayer; Jean Grado en avait été le premier hermite, et trois Frères de l'Oratoire s'étant joints à lui, ils avaient formé une communauté sous l'obéissance de l'ordinaire. Ces Frères faisaient les vœux de religion sous la règle de saint Augustin, et se trouvaient au nombre de dix-sept en 1683; on ne sait pas s'ils ont subsisté. Dans la forêt de Saint-Sever, en basse Normandie, étaient huit ou neuf hermites auxquels un Père Guillaume, qui avait été novice chez les Camaldules, donna des réglemens tirés en partie des constitutions des Camaldules. Ces réglemens furent approuvés par l'évêque de Coutances. Les hermites de Saint-Sever vivaient d'une manière pauvre et édifiante, sans faire aucun vœu. Un Frère, Jean-Baptiste, mourut en odeur de sainteté dans l'hermitage de Saint-Aubin, près Assé, en Franche-Comté; un autre, appelé Matthieu, donna de grands exemples de vertu dans l'hermitage de Saint-

La fin de ce siècle nous offre plusieurs autres pieux personnages qui, sans être attachés à une congrégation d'hermites, menaient une vie qui rappelait celle des anciens solitaires d'Egypte. Barthélemi Picquerey, prêtre * du diocèse de Coutances, après avoir exercé le ministère pendant vingt ans avec beaucoup de zèle et de charité, et s'être appliqué au soulagement et à l'instruction des pauvres, des malades et des prisonniers, se crut appelé à une retraite et à des austérités extraordinaires. Il alla résider * près d'une petite chapelle, à quelque distance de Cherbourg : là il jeûnait et priait, sans cependant cesser de rendre service au prochain. Quand on l'appelait pour des missions, il ne refusait point d'aller y travailler, mais il y restait fidèle à son genre de vie. Visité dans sa retraite par un concours de peuple, il saisissait les occasions de catéchiser, d'exhorter et d'instruire ; de sorte qu'on aurait pu dire qu'il avait établi une mission perpétuelle. Il mourut * dans son hermitage avec une réputation de sainteté que l'on assure avoir été confirmée par des miracles ; ses instructions ramenèrent des pécheurs, convertirent des protestans, et opérèrent dans les environs un heureux renouvellement de mœurs. Dans la Vie de l'abbé de Rancé * il est parlé d'un solitaire qui vivait à peu de distance de la Trappe ; c'était un gentilhomme qui avait servi

* *Voy.* son article dans *Moréri*, éd. de 1759.

* En 1659.

* 2 septembre 1685.

* Par Marsolier, l. IV, ch. XV.

Hilarion, au diocèse de Langres ; un autre, nommé Gilles, passa dix-huit ans dans une réclusion absolue, en un lieu écarté du diocèse de Coutances.

autrefois dans les armées, et il n'entretenait de communication qu'avec l'abbé de Rancé. Le Roi Jacques II, étant venu à la Trappe, voulut visiter cet hermite, et fut touché de ses austérités et de son courage. René Va, capitaine de cavalerie *, né à Poissy, avait mené la vie trop ordinaire des gens de sa profession, lorsque, touché du désir de faire pénitence, il quitta le service et se retira dans la forêt de Compiègne. Il y passa quinze ans dans une caverne, s'imposant des pénitences qui auraient effrayé une résolution moins généreuse *. La Reine Marie-Thérèse le visita deux fois, et voulut lui faire une petite pension pour le dispenser d'aller demander son pain. On a donné aussi au public la Vie de Sébastien Sicler, Allemand * établi en France, et qui y avait rempli divers emplois avec beaucoup d'intégrité. Celui-ci s'acquittait exactement de ses devoirs de chrétien ; mais las du monde, et désirant ne s'occuper que de son salut, il se retira sur la montagne de l'Arbroie, près de Noyon, où il passa près de quarante ans dans les exercices de la charité et de la piété. Il exhortait ceux qui venaient le visiter à servir Dieu et à songer à leur salut. Une vie si pénitente fut couronnée par une mort * non moins édifiante ; un disciple qu'il avait formé finit ses jours vers le même tems dans un hermitage du diocèse de Rennes. Vincent Wallart, né au diocèse de Cambrai, vint à Paris à l'âge de trente-deux ans, et se condamna au milieu de la capitale à une retraite profonde et à une pénitence rigoureuse. On dit qu'il passa ainsi trente-quatre ans, au bout des

* *Voyez* sa Vie, par Buffier, 1737, in-12.

* Va mourut le 18 septemb. 1691.

* *Voyez* sa Vie ; Lyon, in-12.

* 31 janvier 1695.

quels, quoique déjà vieux, il se fixa sur le mont Valérien, où il mena la vie de reclus pendant six ans. *. Sur la même montagne, le Frère Jean, solitaire plein de zèle, travailla efficacement à réunir les hermites en communauté et à élever un bâtiment pour leur servir d'asile; la Reine-mère et plusieurs personnes pieuses le secondèrent dans ce projet *. Le pénitent de Châteauneuf, car on ne lui donne pas d'autre nom dans sa Vie, était, à ce qu'on crut alors, une personne de distinction qui avait occupé des emplois dans les armées. Une cabane en bois, située près Châteauneuf, au diocèse d'Orléans, devint sa demeure; ce fut là qu'il mena pendant plusieurs années une vie pauvre et mortifiée. Ses infirmités l'obligèrent, quatre ou cinq ans avant sa mort, d'accepter un asile chez un meunier voisin, et là, quoique tourmenté de la pierre, il couchait sur la paille et s'imposait de rudes pénitences. Il mourut dans ce lieu *, à l'âge de soixante-trois ans, dont il avait passé trente-deux ans dans le détachement le plus absolu du monde, n'ayant aucun rapport avec les hommes, et ne s'entretenant qu'avec Dieu.

* Il mourut le 23 février 1704.

* Il mourut en 1705, à 87 ans.

* Le 24 août 1705.

Des femmes même embrassèrent ce genre de vie, et la faiblesse et la timidité de leur sexe ne les empêchèrent pas de se condamner à une solitude et à des austérités effrayantes pour la nature. La première est une fille qu'on appelle la Solitaire des Rochers, et dont on rapporte des choses extraordinaires; son nom de baptême était Jeanne-Marguerite, et on prétend qu'elle était de la famille de Montmorenci. Tourmentée du désir de quitter

les honneurs et les plaisirs auxquels sa naissance semblait l'appeler, elle sortit de la maison paternelle, prit des habits pauvres, et se plaça comme domestique dans quelques maisons, où elle vécut ignorée. On ne saurait sans doute présenter cette démarche comme un modèle à imiter, et de jeunes filles qui prétendraient suivre la même voie s'exposeraient aux plus grands dangers, et peut-être à des chutes déplorables. Toutefois il ne nous appartient pas de condamner dans la solitaire des Rochers une conduite qui paraît suffisamment justifiée par ce qu'on raconte de sa vertu. Le besoin d'une solitude plus profonde la porta même à se retirer dans un lieu sauvage au milieu des Pyrénées; elle y passa plusieurs années dans la méditation des choses saintes, et dans les mêmes exercices de piété que nous trouvons racontés dans la Vie des solitaires de la Thébaïde. Une correspondance qu'elle entretint avec un religieux Cordelier, le Père De Bray, et qui a été conservée, a fourni quelques lumières sur cette fille extraordinaire; elle annonçait dans une dernière lettre le désir de faire le voyage d'Italie * pour y visiter Rome pendant le jubilé séculaire; l'on n'eut point depuis de ses nouvelles, et il est probable qu'elle mourut dans ce voyage *. Quoi que l'on puisse penser de cette vocation singulière, elle atteste du moins l'empire que la religion exerçait sur les esprits. La colonie naissante du Canada nous offre un autre exemple d'une vie qui sort de l'ordre commun. Jeanne Leber, pieuse fille de Montréal *, ayant résolu de se donner entièrement à Dieu, obtint

* En 1699.

* Voyez *l'Hist. eccl.* de Berault-Bercastel, liv. LXXX.

* *Vie de la Sœur Bour-*

geois; 1818. in-8°. de ses parens de garder une solitude absolue au milieu de la maison paternelle; elle n'entretenait aucune relation même avec eux, et se conservait toujours en la présence de Dieu. Elle se retira dans la maison de la congrégation de Notre-Dame, fondée à Montréal par la Sœur Bourgeois, et elle demanda d'y vivre en recluse: ce qui lui fut accordé. La cérémonie de sa réclusion se fit avec appareil *, et Jeanne persévéra dans sa vocation, et vivait encore dans les premières années du siècle suivant.

* Le 7 septemb. 1695.

Des modèles plus faits pour être proposés au commun des fidèles brillaient alors dans les différentes conditions de la société. Nous en avons déjà vu passer sous nos yeux un très-grand nombre. Toutefois il est encore, surtout dans les provinces, des personnages distingués par leur piété, et qui n'ont pu jusqu'ici trouver place dans cet ouvrage. Nous ne pouvons mieux terminer notre *Tableau* qu'en rappelant sommairement leurs vertus, leurs services et les titres qu'ils ont à notre estime.

XXXVIII. Cardinaux de Grimaldi et Le Camus.

Deux cardinaux jouissaient d'une plus grande réputation de piété et de zèle. Le premier est Jérôme Grimaldi, archevêque d'Aix, né à Gênes * de l'illustre famille de ce nom. Il fit ses études à Rome, entra dans la prélature, et devint nonce en Allemagne et en France. Créé cardinal par Urbain VIII *, il fut nommé cinq ans après archevêque d'Aix; mais cette nomination faite par le Roi souffrit quelques difficultés à Rome pour des raisons qui étaient étrangères au cardinal. Ses bulles ne lui furent délivrées que sous

* *Gallia christ.* t. Ier, pag. 339.

* En 1643.

Alexandre VII *. Sa conduite dans son diocèse fut un modèle de sagesse et de régularité; la prière se faisait en commun dans sa maison. Les visites pastorales, les missions qu'il procurait aux peuples, un séminaire bâti et doté à ses frais, des aumônes abondantes et distribuées avec prudence et discernement, tels furent les traits les plus remarquables de son gouvernement. Le cardinal Grimaldi était universellement respecté; il en imposa un jour par sa seule présence à des séditieux qui menaçaient le premier président au parlement d'Aix, et il sauva ce magistrat de leurs fureurs. Son diocèse le perdit * le jour même de la fête de saint Charles que le prélat s'était proposé pour modèle. Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, est plus illustre encore par ses austérités et son zèle. Etienne Le Camus *, né à Paris d'une famille de magistrature, fut d'abord aumônier du Roi; jeune encore, il aimait le monde et vivait dans la dissipation. De sages conseils lui inspirèrent le désir d'une conduite plus conforme à l'esprit de son état. On le vit vers l'âge de trente ans se retirer des sociétés, prendre des mœurs graves, et pratiquer même des austérités qui étonnaient ses amis. Le Roi l'ayant nommé * à l'évêché de Grenoble, le nouveau prélat se fortifia dans les résolutions qu'il avait prises, et joignit au soin de sa propre sanctification une sollicitude extrême pour le bien de son troupeau. Son arrivée à Grenoble fut marquée par une mission où il voulut prêcher lui-même. Ses exhortations à la pénitence acquéraient une nouvelle force par la

* En 1655.

* 4 novembre 1685.

* Voyez l'*Abrégé de sa Vie*, par Lallouette.

* En 1671.

rigueur avec laquelle il se traitait lui-même. Le prélat se levait à deux heures du matin, faisait maigre toute l'année, et s'interdisait tous les délassemens. Tous les ans il employait trois mois à visiter son diocèse ; les lieux les plus âpres et les montagnes les plus inaccessibles n'effrayaient point son zèle. Il voulait tout voir par lui-même, réprimer les abus, veiller à l'observation de la discipline, et s'assurer si les peuples étaient bien instruits. Il prêchait ordinairement dans ces visites, et se faisait accompagner de prédicateurs et de missionnaires. Les synodes se tinrent fréquemment pendant son épiscopat, des conférences et des retraites ecclésiastiques furent établies, et l'évêque appela plusieurs fois pour cet objet l'abbé de La Pérouse et d'autres ecclésiastiques zélés. De grandes missions eurent lieu par ses soins à Grenoble, tant pour les catholiques que pour les protestans, et ses vœux furent couronnés par le retour à l'Eglise d'un grand nombre de calvinistes, qui étaient encore plus touchés de ses vertus que de ses prédications. M. Le Camus confia son séminaire à la congrégation de l'Oratoire ; il donna des sommes considérables * pour fonder cette maison, ainsi qu'un petit séminaire à Saint-Martin de Miséré ; il chargea la même congrégation d'une fondation à perpétuité pour faire des instructions familiaires au peuple. La réputation de vertu du prélat fut sa seule recommandation pour le chapeau qu'Innocent XI lui donna * ; car Louis XIV ne l'avait pas présenté, et ce monarque vit même avec peine une nomination différente de celle qu'il

* 47,000 l. pour le gr. séminaire, et 22,000 liv. pour le petit.

* En 1686.

attendait (1). M. Le Camus fut pendant quelque tems à cette occasion dans une sorte de disgrâce, qui n'avait rien de très-pénible pour lui, puisqu'il n'allait jamais à la cour. Mais, au bout de quelques années, le Roi lui rendit sa bienveillance.

XXXIX. Evêques distingués par leur zèle.

L'église de France s'honorait alors de posséder plusieurs évêques, dignes successeurs de ceux que nous avons nommés dans le livre précédent. François Perrochel, évêque de Boulogne, avait été formé à l'école de saint Vincent de Paul, qui l'employa même dans les missions, et le désigna probablement pour l'épiscopat *. La sagesse de ce choix parut par toute la conduite du prélat *, qui ne sortait point de son diocèse et était sans cesse occupé du bien de son troupeau. Il disait la messe tous les jours, visitait ses paroisses à pied, prêchait assidûment et se livrait au ministère de la confession. On lui offrit l'évêché de Rodez, qu'il refusa pour ne pas quitter ses ouailles, dont sa piété, sa douceur et sa charité lui avaient concilié l'attachement et le respect. Ses infirmités l'engagèrent à se démettre de son siège *, et il se retira dans une maison de la ville basse à Boulogne, où il s'occupait uniquement d'exercices de piété. Il laissa en mourant *

* En 1645.

* *Gallia christ.* t. X, pag. 1575.

* En 1675.

* 8 avril 1682.

---

(1) Le Roi avait demandé le chapeau pour M. de Harlay, archevêque de Paris; mais le Pape ne voulut point accorder cette faveur à un prélat qui avait montré quelque vivacité dans les disputes sur la régale et sur les quatre articles, et qui passait pour avoir plus d'esprit et d'habileté pour les affaires que de qualités proprement pastorales.

des fonds pour des missons, et une maison pour établir un grand séminaire. Jean d'Aranthon d'Alex, évêque de Genève *, peut être regardé comme un prélat français par les rapports qu'il avait avec notre patrie. Il continua dans le diocèse de Genève le bien qu'y avaient commencé ses saints prédécesseurs. Il célébrait aussi la messe chaque jour, et faisait régner la piété dans sa maison. Anneci lui dut la fondation d'un hôpital et l'établissement d'associations de charité. Il obtint de Louis XIV qu'il fût formé à Gex une maison pour recevoir les Nouvelles-Catholiques. Un évêque aussi zélé devait terminer sa carrière au milieu de l'exercice de ses fonctions. Etant allé faire une visite pastorale dans les montagnes du Chablais, il y tomba malade, et mourut * ainsi en quelque sorte les armes à la main. A la fin de sa Vie, on trouve des écrits et des résolutions de piété du prélat. Henri de Barillon, évêque de Luçon *, ne le céda point aux précédens en zèle et en régularité. Ses parens l'avaient destiné à remplir des emplois éclatans dans le monde; mais, après une retraite qu'il avait faite à Saint-Magloire, il quitta l'épée et entra dans l'état ecclésiastique. Le succès avec lequel il parcourut la carrière de la licence fit jeter les yeux sur lui pour l'épiscopat. A cette nouvelle, l'humble et pieux ecclésiastique s'enfuit au fond de la Bourgogne, et ne revint que sur les représentations des hommes les plus graves, qui le condamnèrent à suivre la vocation à laquelle Dieu semblait l'appeler. Le grand séminaire de Luçon n'avait été qu'ébauché par son prédé-

* *Voyez sa Vie*, par Le Masson; Lyon, 1697, in-8°

* Le 4 juillet 1695.

* Voyez la *Gall. christ.* t. II. p. 1415, et le *Moréri*.

cesseur ; il le consolida et en créa un petit. Son diocèse lui dut la fondation de trois hôpitaux, à Luçon, à Montaigu et aux Sables d'Olonne ; il établit depuis dans sa ville épiscopale une maison de Nouvelles-Catholiques. Son patrimoine suffisait à la dépense de sa maison, et tous les revenus de l'évêché étaient employés en bonnes œuvres. Outre les aumônes qu'il distribuait dans son diocèse, il faisait passer des secours à Paris, en Angleterre, en Irlande et jusque dans les Indes pour y soutenir de dignes missionnaires. Les conférences ecclésiastiques qu'il établit parmi ses curés, le vif intérêt qu'il portait aux écoles, son attention dans le choix des maîtres, le soin qu'il prenait dans ses visites de pacifier les différends, rendirent son administration aussi chère qu'utile à son clergé et aux fidèles; quant à lui, il se sanctifiait par la prière, par le jeûne et par l'étude des saintes Ecritures. Il mourut * à Paris, où il était venu se faire opérer de la pierre (1). *Le 7 mai 1699.

XL. Bossuet.

Deux prélats surtout jetèrent à cette époque un grand éclat sur l'église de France par la réunion du génie et de la vertu. Bossuet au milieu de ses grands travaux contre les erreurs de son tems ne négligeait point le soin de son diocèse. Il prêchait souvent *, soit dans sa cathédrale, soit pendant ses visites pastorales. Lui-même donna des missions, et on voit l'abbé de Fénélon, l'abbé Fleury et les Pères de l'Oratoire travailler avec

* *Hist. de Bossuet*, par M. de Bausset, tom. II, liv. VII.

---

(1) *Voyez* la note 2 de la 2e. partie du livre V, à la fin du volume.

* En 1684. lui * à une mission à Meaux. Les conférences ecclésiastiques étaient déjà établies dans son diocèse; il leur donna une forme plus étendue et plus régulière, les présidait lui-même, et provoquait des discussions sur les matières les plus importantes. Le prélat était fort exact à faire ses visites pastorales et à tenir son synode annuel. Son administration était pleine de modération et de sagesse; sa douceur et la simplicité de ses mœurs relevaient encore son genie. Ce grand homme, tout occupé des plus graves intérêts de la religion et de l'Eglise, ne dédaignait aucune des fonctions de son ministère, dirigeait de simples religieuses, et entretenait avec elles une correspondance de piété qui nous a été conservée. On est étonné, en lisant ces Lettres, du soin avec lequel Bossuet répond aux scrupules de ces religieuses, calme leurs peines, entre dans tous les détails relatifs à leur conscience, et leur trace des règles pour leur conduite intérieure et sur différens objets de la vie spirituelle. Enfin ses travaux, ses habitudes, ses conversations, tout était empreint de ce caractère de gravité, de sagesse et d'utilité qu'annoncent ses ouvrages.

XLI. Fénélon. Les fonctions que Fénélon avait remplies à la cour, le succès de ses soins auprès du duc de Bourgogne, et surtout ses talens supérieurs et ses hautes vertus, l'appelaient naturellement à l'épiscopat. Louis XIV le nomma * à l'archevêché de Cambrai; mais Fénélon devait conserver le titre de précepteur des princes, et en exercer les fonctions pendant une partie de l'année. Dès qu'il fut

* 4 février 1695.

nommé, il se démit de l'abbaye de Saint-Valery. La cérémonie de son sacre eut lieu à Saint-Cyr *, en présence de Mme. de Maintenon et des petits-fils de Louis XIV; ce fut Bossuet qui fut le prélat consécrateur. Ce grand évêque avait longtems témoigné à Fénélon la bienveillance la plus flatteuse; mais bientôt de tristes divisions éclatèrent entr'eux. La controverse du quétisme s'éleva, et des hommes faits pour s'estimer s'attaquèrent avec vivacité. Nous nous sommes promis de ne parler d'aucune dispute, et nous n'avons garde de rappeler les détails d'une querelle longue et fâcheuse entre deux prélats si distingués. Nous ne devons pas néanmoins passer sous silence le grand exemple que donna Fénélon. Frappé d'une disgrâce éclatante, il avait eu ordre * de quitter la cour et de se retirer dans son diocèse, et dans la suite ses parens et ses amis, qu'il avait associés à l'éducation des princes, furent aussi éloignés *. Le prélat soutint ces coups avec la plus touchante résignation. Bientôt une humiliation plus sensible encore l'attendait; Innocent XII condamna par un bref * vingt-trois propositions du livre de Fénélon. Celui-ci apprit cette nouvelle à Cambrai au moment même où il allait monter en chaire; il parla sur la soumission due à l'autorité des supérieurs. Sans délibérer sur ce qu'il devait faire, il s'occupa sur-le-champ de rédiger un mandement pour annoncer sa soumission. Ce mandement était conçu dans les termes les plus précis, et n'admettait ni explication, ni restriction. L'archevêque écrivit dans ce sens au Pape et au

* 10 juin 1695.

* 1er. août 1697.

* 2 juin 1698.

* Du 12 mars 1699.

Roi. La promptitude de sa démarche l'honora aux yeux de toutes les personnes sages; Rome en fut touchée, et Innocent XII adressa au prélat un bref plein de bienveillance. Fénélon ne pouvait terminer d'une manière plus honorable une controverse affligeante, et sa soumission prompte et entière est peut-être le plus beau trait de son caractère et la victoire la plus difficile et la plus glorieuse.

Tous les rangs de la hiérarchie nous offriraient ainsi des ministres dignes de leur saint caractère, des écrivains distingués, des théologiens habiles, des critiques exercés dans les différentes parties des sciences ecclésiastiques, des grands-vicaires laborieux, des chanoines assidus à leurs fonctions, des pasteurs zélés pour l'instruction de leurs troupeaux, de vigilans directeurs de séminaires, de pieux distributeurs de la parole divine, des missionnaires infatigables. Beaucoup de ces vertueux et utiles ouvriers ayant déjà été cités dans ce livre, nous renvoyons en note (1) ceux que nous aurions encore à offrir à l'attention de nos lecteurs.

XLIII. Corps religieux.

Les ordres religieux, quoique moins féconds peut-être qu'au commencement de ce siècle en grands exemples de pénitence et de ferveur, comptaient cependant encore des personnages faits pour être proposés comme modèles. Nous nous bornerons à en indiquer quelques-uns. Claude Martin, né à Tours *, était fils de cette dame Martin dont

* En 1619.

(1) *Voyez* la note 3 de la 2e partie du livre V, à la fin du volume.

il a été parlé précédemment, et qui, après avoir embrassé l'institut des Ursulines, était allée fonder un monastère dans le Canada, et s'y était dévouée à l'instruction des jeunes filles du pays *. Elevé dans la piété par une si vertueuse mère, le jeune Martin voulut suivre l'exemple qu'elle lui avait donné, et quitta aussi le monde pour entrer dans un cloître. Il prit l'habit religieux à Vendôme dans la congrégation de Saint-Maur *, à une époque où cet illustre corps était dans toute la ferveur de sa première institution. Il remplit successivement plusieurs places dans la congrégation, et sa prudence, sa douceur, une humilité profonde, un vif attachement aux anciennes règles, un soin extrême de rechercher les pénitences et les mortifications, un recueillement continuel, montraient dans dom Martin un véritable enfant de saint Benoît. Appelé à gouverner plusieurs des principales maisons de la congrégation de Saint-Maur, et devenu même assistant du général, il ne se servait de son autorité que pour mieux faire observer la règle, jusqu'à ce qu'il obtint, à force d'instance, d'être déchargé de tous les emplois. Son attachement continuel aux pratiques de piété ne l'empêchait pas de favoriser les grandes entreprises qui ont illustré sa congrégation. Ce fut lui qui fit décider que l'on s'occuperait d'une édition des Œuvres de saint Augustin, et qui indiqua ceux de ses confrères qui devaient se charger du travail. Il encouragea également les éditions des Pères grecs, et celles de saint Jérôme et de saint Hilaire. Lui-même composa plusieurs ouvrages, entr'autres une

* *Vie de Claude Martin, par un de ses disciples.* (Marteune); Tours, 1697, in-8°.

* En 1641.

Vie de sa mère et un recueil des *Lettres* et des *Retraites* de cette vertueuse femme. La mort * de dom Martin fut digne de sa vie, et est racontée avec les circonstances les plus édifiantes dans l'ouvrage cité de Martenne.

* Arrivée le 9 août 1696.

Les couvens de femmes surtout continuaient à offrir le spectacle des vertus les plus pures. Là des réformes salutaires ranimaient l'esprit de piété dans d'anciennes maisons; ici s'élevaient de nouveaux établissemens où présidaient à la fois la sagesse et la ferveur. Des filles généreuses renonçaient aux honneurs et aux plaisirs pour vivre dans la retraite et dans les pratiques d'un détachement absolu. Jusque dans les plus hauts rangs on voyait de ces sacrifices éclatans dans l'âge où il est plus facile de céder aux illusions et aux espérances du monde. Dans l'espace de peu d'années, de jeunes personnes des plus illustres familles de la capitale entrèrent dans le cloître, et y persévérèrent. Mlles. de Soubise, d'Elbeuf, de Lévis-Mirepoix, de Sully, de Duras et d'autres d'un nom distingué, firent profession dans différens monastères. Mme. Stuart, née Murray, d'un nom célèbre en Ecosse, prononça ses vœux chez les Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Ce couvent offrait plus d'un exemple de ces vocations extraordinaires et de ce généreux renoncement à toutes les douceurs de la vie. La duchesse de La Vallière y continuait sa pénitence et ses austérités, et effaçait chaque jour par ses larmes les erreurs de sa jeunesse *. Mlle. d'Epernon se félicitait de plus en plus d'une démarche * qui, en échange d'une grande fortune

* Elle mourut le 6 juin 1710.

* *Voyez* sa

et d'un établissement honorable, lui offrait les moyens de conquérir des trésors plus précieux, et de satisfaire une ambition plus noble. La pauvreté, la solitude, les privations, les mortifications, la patience dans les maux, la méditation des années éternelles, tel était le chemin par lequel l'héritière d'une illustre maison marchait vers le ciel. Elle se préparait à la mort par un détachement plus entier, et atteignit ainsi le terme de sa carrière *. Dans le même monastère, Judith de Bellefonds, *, tante du maréchal de Bellefonds, et Carmélite sous le nom d'Agnès de Jésus, achevait dans les mêmes exercices une vie toute consacrée aux soins du salut. A l'âge de dix-huit ans elle s'était arrachée à la cour * pour entrer au couvent du faubourg Saint-Jacques, et avait été formée aux vertus religieuses par Mlle. de Fonteines-Marans que nous avons fait connaître *. Devenue prieure de son couvent, cette place, et plus encore sa prudence et le rang de sa famille, lui donnèrent avec les personnes du dehors des rapports dont, ainsi que Mlle. d'Epernon, elle ne se servait que pour la gloire de Dieu et l'utilité du prochain. La Reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier., venait la voir et lui amenait ses enfans, et on dit que Jacques II attribuait depuis sa conversion aux entretiens de la pieuse Carmélite. Ce fut la Mère Agnès de Jésus qui reçut la duchesse de La Vallière, lorsque celle-ci vint au couvent. Aussi désintéressée que sage, elle refusa une forte somme * que lui offrait la princesse Marie de Guise, afin d'obtenir le privilége des princesses de la famille royale pour entrer dans les couvens de Car-

Vie, par Montis; 1774, in-12.

* 22 août 1701.

* *Abrégé de sa Vie*, à la suite de celle de Mlle. d'Epernon, pag. 255.

* En 1629.

* Tom. Ier, pag. 436.

* 100,000 l.

mélites. Du fond de sa retraite elle prenait part à beaucoup de bonnes œuvres, et était estimée des grands et des évêques, On nous a conservé une Lettre honorable que Bossuet écrivit sur sa mort * à Mlle. d'Epernon; le prélat y fait un touchant éloge de la Sœur *, et loue surtout sa prudence, son discernement et sa piété. Le témoignage d'un tel juge montre assez que le mérite de la Mère Agnès répondait à sa réputation (1).

* Arrivée le 24 septembre 1691, à 80 ans.

* Œuvres de Bossuet, tome XXXIX, p. 690, et Mercure, novembre 1691.

XLIII. Exemples de piété et de pénitence parmi les laïcs.

Des gens du monde même suivaient ces exemples de retraite et de détachement, et quittaient les emplois et les honneurs pour vaquer au soin de leur salut. Gaspar de Fieubet, conseiller d'Etat et chancelier de la Reine Marie-Thérèse, avait été chargé par Louis XIV de plusieurs commissions importantes, et s'était attiré l'estime générale par sa capacité et son intégrité *; mais, au milieu du tumulte des affaires, le sage magistrat aspirait à une vie moins agitée, et qui lui laissât le loisir de se préparer au dernier passage. La mort de sa femme et de ses enfans lui permit de suivre ses goûts; il se retira chez les Camaldules de Grosbois, et y passa le reste de ses jours * dans les pratiques de la piété et de la pénitence, consacrant tout son bien à de saints usages, et favorisant l'établissement de plusieurs communautés. Son éloge funèbre fut prononcé l'année suivante * dans l'église des Camaldules par l'abbé Anselme. Un autre magistrat, Louis de Bailleul, marquis de

* *Mercure* de Vizé, septemb. 1694.

* Il mourut le 10 sept. 1694, dans sa 68e. année.

* 12 septemb. 1695.

---

(1) *Voyez* la note 4 de la 2e. partie du livre V, à la fin du volume.

Châteaugontier et président à Mortier au parlement de Paris, quitta aussi le monde, et choisit pour retraite l'abbaye de Saint-Victor, où il demeura vingt-quatre ans, partageant son tems entre la prière et les bonnes œuvres; sa mort * fut subite, mais il s'y était préparé par l'exercice de toutes les vertus. Le président de Bailleul était beau-frère de l'abbé de Bretonvilliers. La retraite du chevalier de Reynel eut plus d'éclat encore : Juste de Clermont-d'Amboise, chevalier de Reynel, avait servi avec distinction dans les armées *; il s'était trouvé à plusieurs batailles, avait fait quelques campagnes sous le maréchal de Turenne, et avait été nommé colonel au commencement de la guerre de Hollande *. Quelques actions brillantes qui lui acquirent une haute réputation de courage et de capacité, ne l'empêchèrent pas de faire de sérieuses réflexions sur la vanité de tout ce qui passe; et la mort de quatre de ses frères, tués successivement à l'armée, l'avertissait combien il lui importait de ne pas négliger le soin de son sort éternel. Ayant été envoyé en quartier d'hiver en Lorraine *, il eut occasion de voir un bon hermite dont l'exemple et les conseils firent impression sur lui. Il remit son régiment au Roi, distribua d'abondantes aumônes, et abandonna son bien à ses parens, ne se réservant pour lui-même qu'une très-modique pension. Il choisit pour sa demeure le couvent des Minimes de Braquencourt, et il y suivait exactement la règle des religieux. Sa famille et ses amis le sollicitèrent à plusieurs reprises de rentrer dans une carrière qu'il avait

* 11 juillet 1701.

* Voyez l'*Abrégé de sa Vie*; Paris, 1706, in-12.

* En 1672.

* En 1678.

parcourue avec honneur, et où il pouvait espérer l'avancement le plus rapide et les récompenses les plus flatteuses; mais les illusions de la gloire humaine n'avaient plus d'accès dans une âme désabusée de tout ce qui est passager et terrestre. Le chevalier de Reynel persévéra dans un entier renoncement au monde. Son goût pour une solitude plus profonde le porta même, huit ans avant sa mort *, à rompre tout commerce avec les hommes, à redoubler ses austérités, et à se condamner à un silence absolu (1).

* Arrivée le 16 février 1702.

Parmi les femmes engagées dans le mariage, nous ne nommerons que la marquise de Sebeville, d'une famille riche en exemples de piété. Jeanne-Françoise Gigault de Bellefonds, tante du maréchal était soeur de la vertueuse Carmélite citée ci-dessus *. Mariée à François Cadot, marquis de Sebeville, elle joignait à d'excellentes qualités domestiques la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Sa fortune lui permettant de se livrer à son goût pour les bonnes œuvres, elle ne se contentait pas de visiter les malades, de panser les blessés et de rendre les soins les plus pénibles aux malheureux et aux infirmes; son hôtel même était ouvert aux plus abandonnés et aux plus souffrans, et les services qu'elle leur rendait étaient si constans et si heureux qu'elle passait pour avoir des secrets merveilleux pour la guérison des malades. De plus, elle faisait éle-

* *Merc.* décemb. 1703.

(1) *Voyez* la note 5 de la 2e. partie du livre V, à la fin du volume.

ver de pauvres enfans, et s'appliquait, soit à toucher les pécheurs, soit à instruire les simples, soit à convertir les protestans. Sa pénitence et ses austérités semblaient au-dessus de son âge et de son sexe ; ce qui ne l'empêcha pas de prolonger fort avant sa carrière * (1). * Elle mourut le 31 octobre 1703, à 84 ans.

Après avoir passé en revue tout ce qui nous a paru digne d'attention et d'intérêt en France vers cette époque, il ne nous reste qu'à faire connaître l'état des missions dans le même tems. Nous avons vu dans les livres précédens l'origine et les progrès de la mission du Canada : un dernier coup-d'œil sur cette colonie nous montrera l'état où s'y trouvait la religion.

XLIV. Situation de l'église du Canada.

Les établissemens commencés par la piété dans cette contrée lointaine y prospéraient d'une manière sensible ; de nouvelles églises s'élevaient le long du fleuve Saint-Laurent. La colonie de Montréal faisait surtout des progrès, soit sous le rapport de la religion, soit sous ceux de la stabilité, de la population et du commerce. La congrégation respectable, de laquelle cette île dépendait, mettait au premier rang de ses devoirs d'y maintenir la piété. Elle y envoyait de sages ecclésiastiques pour y exercer le ministère ; un de ceux dont les travaux et l'influence furent le plus utiles est François Dolier de Casson. Il était né en Bretagne d'une famille ancienne *, et prit d'abord le parti des armes. Il eut l'honneur de servir comme capi- * Manusc. de Grandet.

(1) *Voyez* la note 6 de la 2e partie du livre V, à la fin du volume.

taine de cavalerie sous les ordres du maréchal de Turenne; mais, après avoir donné en plusieurs occasions des preuves de sa bravoure et de sa capacité, la difficulté de faire son salut dans une profession si périlleuse toucha le jeune officier; il quitta les armes et entra au séminaire Saint-Sulpice *. S'étant attaché à cette congrégation, il fut envoyé au Canada pour y être supérieur du séminaire de Montréal. Ses premiers soins furent pour les sauvages, dont il s'acquit le respect par sa charité et par son zèle intrépide; il bravait tous les périls pour gagner des âmes à Dieu. Sa vie fut une suite d'exercices de piété et de charité, et il rendit à la colonie des services importans par ses libéralités, sa sagesse et son activité *.

* En 1657.

* Il mourut le 27 septemb. 1701.

A Québec, le vertueux évêque, M. de Laval, continuait à donner tous ses soins à son église naissante; il était secondé par de dignes coopérateurs, entr'autres, par les abbés Dudouit et Desmezerets, tous deux comme lui anciens membres de la congrégation du Père Bagot. Henri de Bernières, neveu du pieux laïc de ce nom, qui avait établi à Caen une association du même genre, hérita du zèle et de la ferveur de son oncle; il fut le premier curé de Québec, puis grand-vicaire de l'évêque. Plusieurs missionnaires * périrent victimes de leurs soins pour la conversion des sauvages.

* L'abbé Gaston, le P. Ménard, Jésuite, Gabriël, religieux Récollet.

M. de Laval, accablé de travaux, et éprouvé par des contradictions dans l'exercice de son ministère, ayant donné sa démission de son siége *, son successeur fut Jean-Baptiste La Croix de Chevrière

* En 1685.

de Saint-Vallier, qui faisait profession de piété, et qui, avant d'être sacré, voulut connaître la colonie par lui-même, et alla passer quelque tems en Canada. A son retour en France, il publia une Notice sur la situation de cette colonie, et fut sacré à Paris par son prédecesseur lui-même *. Ils répartirent ensemble pour Québec, où M. de Laval voulait finir ses jours. M. de Saint-Vallier avait des talens et du zèle; seulement il ne maintint pas la communauté de biens établie dans tout le clergé, et M. de Laval eut la douleur de voir renverser un ordre de choses qu'il avait eu tant à cœur de conserver, et qu'il regardait avec raison comme si important pour perpétuer parmi les prêtres l'esprit d'union et de désintéressement.

* Le 25 janvier 1688.

XLV. Missions du Levant; Piequet, évêque de Babylone.

Des missions plus pénibles encore que celles du Canada étaient entretenues par le zèle d'hommes laborieux, et par la protection du gouvernement. Dans les missions du Levant, des religieux de notre nation se distinguèrent par leurs travaux. Louis XIV leur procurait des secours, tant pour le soulagement des pauvres que pour la construction et la décoration des églises *. Nous avons déjà vu quel intérêt il portait aux chrétiens de cette contrée. Il obtint pour eux du gouvernement turc des exemptions et des faveurs. Ce fut à sa sollicitation que le Grand-Seigneur accorda aux Français établis à Salonique une chapelle publique; ce fut encore par son entremise que les Latins ne furent point chassés de l'île de Scio, et que les missionnaires s'établirent d'une manière stable à Alep. Louis XIV fit aussi rendre aux chré-

* *Lettres édif. et cur.* — *Mém. du Levant*, t. I, II et III, éd. in-8°.

tiens l'église de Bethléem, profanée par les Turcs, et il eut soin qu'elle fût réparée et embellie. Des missionnaires français dirigeaient les chrétiens à Constantinople, à Smyrne, à Salonique, à Alep, à Damas, etc. Ils visitaient en outre les villes les moins importantes, et se répandaient dans les contrées environnantes; ils allaient jusqu'en Egypte et en Ethiopie, et un Père Brevedent mourut dans cette dernière contrée *. Les Jésuites établirent également une mission en Arménie. En Perse il y avait trois missions principales; nous avons vu qu'il avait été érigé dans cet empire un siége épiscopal, qui avait été occupé par le Père Bernard de Sainte-Thérèse. Un de ses successeurs fut un homme célèbre dans le Levant par sa sagesse et son zèle; François Picquet *, d'abord consul à Alep, n'était encore que laïc, et méritait déjà le nom de missionnaire. Estimé des pachas pour sa prudence, et craint quelquefois pour sa fermeté, il protégeait les chrétiens, tantôt de sa fortune, tantôt de son crédit, et montrait pour la religion le zèle le plus actif et le plus généreux. Une partie des Jacobites d'Alep lui durent leur retour à l'Eglise romaine. Un homme si dévoué semblait appelé au sacerdoce; M. Picquet embrassa l'état ecclésiastique et quitta le consulat. Il revint en France, où pendant plusieurs années il s'employa, soit à des missions, soit à d'autres bonnes œuvres. Son mérite et ses talens étaient relevés par le caractère le plus heureux, et sa piété était aussi aimable que solide. Le Pape le nomma * évêque de Césarople et coadjuteur de Babylone. M. Pic-

* En 1699.

* *Voyez* sa Vie; Paris, 1732, in-12.

* En 1675.

quet partit pour sa mission, et en passant par Alep, il convertit plusieurs schismatiques syriens; sa réputation le précédant dans ces contrées, il rendit des services aux catholiques arméniens, qu'il visita sur son passage. Ispahan en Perse était le terme de ses courses *; on espérait les plus heureux résultats de son dévoûment et de sa capacité; mais le vertueux prélat mourut à Hamadan *, dans le tems où ses soins et son zèle promettaient pour la mission des circonstances plus favorables. Son successeur dans l'évêché de Babylone fut Louis-Marie Pidou de Saint-Olon, religieux Théatin, d'abord missionnaire en Pologne, et qui y avait opéré * la réunion d'une partie des Arméniens à l'Eglise romaine. Il fut sacré à Ispahan *, et était en même tems consul de France en Perse; titre qui pouvait ajouter à son influence comme missionnaire, et qui lui servit en effet à le protéger dans un pays où la religion était exposée à tant de persécutions et de traverses *.

* Il y arriva le 12 juillet 1682.

* Le 26 août 1685.

* En 1666.

* En 1694.

* Il mourut à Ispahan le 20 novemb. 1717.

XLVI. Esclaves délivrés en Afrique; Le Vacher.

En Afrique les chrétiens étaient plus malheureux encore. On sait que les puissances barbaresques s'étaient mises sur le pied de faire esclaves les prisonniers de notre nation et des autres pays qui leur tombaient entre les mains. Ces infortunés captifs étaient vendus et employés aux travaux les plus pénibles; plusieurs renonçaient à leur foi au milieu des tortures. Des femmes surtout étaient exposées à tous les dangers de la part de maîtres passionnés et violens. Les religieux de la Merci continuaient à remplir le but de leur institution en travaillant à la délivrance de ces captifs. Quel-

* Au commencement de 1681.

ques-uns de ces religieux rachetèrent* un assez grand nombre de chrétiens dans le royaume de Fez et de Maroc. Ils visitèrent les villes de Miquenez, de Salé, de Tetuan, et quelques autres, délivrant les esclaves à force de prières et de sacrifices. Eux-mêmes furent emprisonnés à Tetuan, et n'obtinrent leur liberté qu'en payant une forte rançon. Ils arrivèrent à Marseille * avec les chrétiens qu'ils avaient rendus à la liberté, et parcoururent, suivant l'usage, plusieurs provinces, rassemblant des aumônes pour payer la rançon, tant de ceux qu'ils avaient ramenés que de ceux qu'ils se proposaient de délivrer encore. Louis XIV entreprit de mettre un terme aux vexations de ces pirates. Il envoya successivement quatre escadres * pour redemander les esclaves, et il en délivra ainsi quatorze cents. On ne pouvait sans doute qu'applaudir à ces soins généreux d'un prince protecteur né de ses sujets, et il lui était glorieux de rendre à la liberté des Français victimes de la tyrannie des infidèles; il voulut même qu'on lui remît des chrétiens d'autres Etats, qu'il renvoya généreusement dans leur patrie. Toutefois ces expéditions coûtèrent la vie à quelques missionnaires. Nous avons vu que saint Vincent de Paul avait envoyé en Barbarie des prêtres de sa congrégation pour soigner les captifs et les maintenir dans la foi. Un de ces prêtres charitables, Jean Le Vacher, avait été d'abord employé à Tunis, où il assistait les esclaves, les visitant dans les bagnes, sur les galères et dans les campagnes, leur portant toutes les consolations qui dépendaient

* 26 mai 1681.

* En 1683, 1684, 1685 et 1688.

de lui, et en ramenant un grand nombre à Dieu par ses exhortations et sa douceur. Il en racheta plusieurs avec le secours des aumônes qu'il recevait d'Europe. Envoyé depuis à Alger, il trouva vingt-trois prêtres et religieux parmi les captifs, n'omit rien pour adoucir leur sort, et écrivit en France pour solliciter les moyens de rompre leurs chaînes. La peste s'étant déclarée dans le pays*, Le Vacher retirait chez lui les esclaves attaqués de ce fléau. Lorsque l'escadre de Duquesne parut devant Alger, * Le Vacher avait été d'abord chargé de suivre les négociations avec l'amiral français; mais une sédition ayant éclaté dans la ville, les Turcs rompirent les négociations. On voulut forcer Le Vacher à renoncer au christianisme, et, sur son refus, on le mit à l'embouchure d'un canon, et un boulet emporta son corps*. Quelques années après, un autre prêtre de la même congrégation périt de la même manière; Michel Montmasson, de Savoie, qui avait été envoyé précédemment à Madagascar, fut choisi pour remplacer Le Vacher à Alger, et ne fut point intimidé par le sort de son confrère. Lorsque le maréchal d'Estrées parut devant Alger*, Montmasson fut arrêté avec tous les Français; on lui fit souffrir toute sorte de mauvais traitemens, et enfin on le mit à la bouche d'un canon*, ainsi qu'un Frère de la mission, nommé François Francillon, qui avait passé quarante ans en Barbarie, occupé à servir les esclaves (1). Si l'humanité pleure leur sort, la

* En 1677 et les deux années suiv.

* En 1683.

* Juillet 1683.

* 26 juin 1688.

* 5 juillet.

(1) Le bombardement dura environ quinze jours, pendant

religion nous les montre jouissant de la récompense de leur héroïque dévoûment.

XLVII. Missions de la Chine. Dans une autre partie du monde, les missions françaises prenaient alors un développement inattendu. Nous avons raconté la formation du séminaire des Missions-Etrangères, et le départ de plusieurs évêques et missionnaires pour la Chine et les royaumes voisins. L'évêque d'Héliopolis, vicaire apostolique du Tong-king, qui avait été forcé de revenir en Europe, passa quelque tems à Paris, et ranima par sa présence et ses récits l'intérêt général pour ses missions; il repartit * accompagné de dix-huit prêtres qui se dévouaient à porter la foi chez les infidèles. Le séminaire reçut un plus grand nombre de sujets, et on vit des ecclésiastiques d'un nom distingué s'arracher aux honneurs et au repos dont ils eussent pu jouir en Europe, pour embrasser un ministère pénible et exposé à mille dangers. Artur de Lionne, fils du ministre d'Etat de ce nom, travailla vingt ans dans les missions, et devint vicaire apostolique du Su-tchuen en Chine; Louis de Cicé, d'une famille noble de Brétagne, après avoir étudié au séminaire Saint-Sulpice, passa comme missionnaire au Canada, puis dans les Indes, et fut fait aussi vicaire apostolique à la résidence de Siam.

* En 1682.

Le gouvernement français sentit le besoin d'encourager ces missions naissantes. Le ministre Col-

---

lesquels les Barbaresques mirent presque tous les jours quelques chrétiens à la bouche des canons qu'ils tiraient; on compte qu'il y en eut environ quarante qui furent ainsi sacrifiés.

bert *, qui avait des vues élevées, et qui a su attacher son nom à plusieurs des plus importantes entreprises du règne de Louis XIV, fit goûter à ce prince le projet d'envoyer à Pékin des Jésuites instruits, et qui pourraient servir en même tems la religion et les sciences. On connaissait alors très-mal la Chine en Europe, et l'histoire, la géographie, le commerce, la politique pouvaient gagner également à ce qu'on établît des relations avec cet empire. Colbert étant mort avant d'avoir pu réaliser ce projet, le marquis de Louvois en suivit l'exécution, de concert avec le Père La Chaise et le Père Verjus, tous deux fort zélés pour cette œuvre (1). Les Jésuites eurent ordre de fournir des sujets propres pour le double but que l'on se proposait; il s'en présenta un assez grand nombre sur lequel on en choisit six, qui arrivèrent dans la capitale de la Chine après un long voyage *, et y trouvèrent des dispositions favorables. L'empereur Kang-hi régnait en Chine; ce prince aimait les sciences et vit avec plaisir arriver dans ses Etats des hommes capables de lui rendre service. Les Jésuites avaient déjà d'ailleurs des missions an-

* *Lettres édif. et cur.* in-8°., t. VI, *Préface.*

* Partis de Brest le 3 mai 1685, ils n'arrivèrent à Pékin qu'en 1688.

---

(1) Antoine Verjus, Jésuite, eut le titre d'instituteur et premier directeur des missions de sa compagnie à la Chine et dans les Indes. Son crédit et ses relations lui donnaient les moyens d'être fort utile à ces nouveaux établissemens. Le Père Verjus avait voyagé en Allemagne, et s'y était fait estimer des protestans par son esprit et sa douceur. Il mourut le 16 mai 1706, à soixante-quinze ans *; il était frère du comte de Crécy, ambassadeur en plusieurs cours, connu par ses négociations, et qui favorisait aussi les missions.

* *Voy.* les *Lettres édif. mémoires de l'Inde*, edit. in-8°., t. VI, pag. 204.

ciennes dans l'empire, et les Jésuites portugais, entr'autres, dirigeaient un assez grand nombre de chrétiens dans la province de Nanking. Kang-hi reçut les Jésuites français dans son palais, les admit dans ses tribunaux, et permit formellement * de prêcher le christianisme; les missionnaires se répandirent en diverses provinces. D'autres Jésuites français vinrent se joindre aux premiers; il y en eut plus de vingt qui partirent dans les dernières années du siècle. Parmi eux étaient des hommes d'un mérite distingué, qui ont rendu des services soit à la religion, soit aux sciences. On trouve dans le recueil des *Lettres édifiantes* des détails sur leurs travaux, sur l'état des missions, sur les progrès du christianisme, et en même tems des renseignemens utiles pour l'histoire et pour le progrès des sciences.

* En 1692.

L'accroissement du nombre des missionnaires, et la faveur que leur accordait Kang-hi, firent songer au saint Siége à régulariser l'établissement de ces missions. Innocent XII établit des vicaires apostoliques, qui furent faits évêques afin qu'ils eussent plus d'autorité et qu'ils pussent aussi rendre plus de services. Il assigna le territoire où chacun exercerait sa juridiction, plaça des évêques en titre dans les deux capitales, à Pékin et à Nankin, et donna aux autres des titres d'évêchés *in partibus*. Dans cette distribution les prêtres du séminaire des Missions-Etrangères eurent deux provinces en partage, le Su-tchuen et le Fo-kien; les premiers vicaires apostoliques furent Artur de Lionne et Charles Maigrot qui furent

faits évêques de Rosalie et de Conon. Cette division de territoire prévenait tout conflit d'autorité, et devait faciliter les progrès de la religion ; il y eut en effet en plusieurs lieux des conversions édifiantes et des exemples de ferveur, de zèle et de courage ; mais la jalousie d'une nation étrangère apporta quelques obstacles aux travaux des missionnaires, et une contestation qui s'éleva entr'eux sur des cérémonies que les uns toléraient et que les autres regardaient comme condamnables, nuisit surtout à la propagation de la foi, et provoqua même des rigueurs de l'empereur Kang-hi contre plusieurs des ouvriers évangéliques. L'objet et les suites de ces fâcheuses contestations sont hors de notre sujet.

APPENDICE

SUR LES ÉTABLISSEMENS ET LES EXEMPLES DE PIÉTÉ, DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Il nous a semblé que nous n'offririons pas un Tableau complet de l'esprit religieux du dix-septième siècle, si nous ne jetions un coup-d'œil sur quelques établissemens commencés vers la fin du même siècle, mais qui ne se consolidèrent et ne reçurent leur perfection que dans le siècle suivant, et si nous ne nous arrêtions aussi sur quelques personnages qui appartiennent aux deux époques, et sur des faits qui se lient à l'une et l'autre. Le passage d'un siècle au siècle qui le suit n'offre pas une division tellement marquée qu'il n'y ait des événemens communs en quelque sorte à celui qui finit et à celui qui commence; et de même que nous avons cru devoir préluder au Tableau des bienfaits de la religion dans le dix-septième siècle par une introduction qui fît connaître sommairement l'état de l'Eglise dans les dernières années du siècle précédent, de même il nous a paru que nous ne pouvions nous

dispenser de présenter dans les premières années du dix-huitième siècle la suite du mouvement imprimé pendant l'intervalle que nous avons parcouru, la conclusion de quelques entreprises, les progrès de quelques établissemens et les derniers travaux de quelques personnages. Nous avons pensé que l'on verrait avec intérêt les principaux résultats du zèle et des efforts dont nous avons été témoins, et qu'on nous saurait gré d'offrir la situation de l'église de France à une des époques les plus mémorables sans doute dans ses annales. Enfin il convenait peut-être de conduire notre travail jusqu'à la fin d'un règne dont nous avons vu la splendeur, et de montrer Louis XIV aussi magnanime dans ses derniers momens qu'il avait été imposant dans sa prospérité.

Nous suivrons dans cette *Appendice* à peu près la même marche que dans les différentes parties de notre *Tableau*, et nous commencerons par nous arrêter un instant sur le pontife qui gouvernait alors l'Eglise, et qui a droit à notre hommage par ses vertus, par l'affection qu'il portait à la France, et par le zèle et la sagesse avec lesquels il veilla constamment sur les intérêts spirituels de cette portion de la catholicité.

I. Pontificat de Clément XI.

Jean-François Albani avait été élu, comme on l'a vu, sur la fin du siècle précédent, et avait pris le nom de Clément XI. Né à Urbin *, il était entré à vingt-huit ans dans la prélature, avait occupé différentes places, entr'autres celle de secrétaire des Brefs, et avait reçu le chapeau d'Alexandre VIII *; Innocent XII l'avait employé souvent dans les affaires importantes, et le cardinal Albani

* En 1639.

* En 1690.

jouissait d'une juste réputation de lumières, de prudence et de zèle. Cependant il n'était pas encore élevé au sacerdoce, et son humilité l'avait jusque-là retenu dans les ordres inférieurs; il ne fut ordonné prêtre que peu avant la mort d'Innocent XII. Le conclave qui suivit ne dura que quarante-cinq jours; le cardinal Albani réunit le plus grand nombre de voix, mais on eut peine à vaincre sa résistance, et il ne se rendit que sur l'avis de graves théologiens. Il fut sacré évêque* par le cardinal de Bouillon, doyen du sacré Collége, et couronné huit jours après.

* 30 novemb. 1700.

Le premier objet de sa sollicitude fut de maintenir, s'il était possible, la paix entre les princes chrétiens; il écrivit à tous les souverains pour les exhorter à la concorde. Portant ses regards sur les différentes parties de la chrétienté, tantôt il sollicite un prince d'Italie de mener une vie plus régulière, tantôt il prie Louis XIV de protéger les catholiques arméniens opprimés par les Turcs. Il envoie des missionnaires de tous côtés, et reçoit dans sa communion plusieurs prélats de l'église grecque. Ce n'est point ici le lieu de raconter les principaux événemens de son pontificat et ses efforts pour faire respecter parmi nous les décrets de l'Eglise*. Sa piété égalait son zèle. Chaque jour il célébrait les saints mystères; sa vie était simple et laborieuse et ses aumônes abondantes. Rome lui dut des fondations pieuses et des établissemens de charité. Continuellement occupé des intérêts de l'Eglise, ce pontife en ressentait vivement les triomphes et les pertes, et on a de lui un

* *Voy.* les *Mém. pour servir à l'Histoire ecclés. pendant le* 18e. *siècle*; 1815, 4 vol. in-8o. t. Ier. pag.

grand nombre de brefs et de bulles qui attestent sa sollicitude. On le voit perpétuellement appliqué à prêcher l'union aux princes, et à réclamer en faveur de la Religion et de l'Eglise. Il reçut dans ses Etats le fils de Jacques II, et voulut que ce prince à qui sa foi avait coûté un trône trouvât du moins dans Rome un asile honorable. Les missions chez les infidèles attirèrent surtout l'attention du Pape, et il n'omit rien pour rétablir l'ordre et la paix parmi les ouvriers évangéliques qui travaillaient en Chine. Par ses ordres, deux légats se rendirent successivement dans cet empire. Enfin Clément XI fut sans contredit un des pontifes les plus recommandables qui aient occupé dans ces derniers tems la chaire de saint Pierre; il joignait les lumières au zèle, la modération à la fermeté et les vertus du pontife aux qualités du souverain. Il mourut * dans les sentimens de résignation et de piété dont toute sa vie avait donné l'exemple, sans avoir vu se calmer les troubles qui avaient suivi la mort de Louis XIV, et qui avaient si tristement succédé à une époque heureuse et paisible.

21, 31, 59, 84, etc.

* 19 mars 1721.

II. État de l'église de France au commencement du siècle.

Au moment où le dix-septième siècle se terminait, l'église de France s'offrait à l'observateur attentif et religieux sous un aspect imposant et consolant à la fois. Le clergé pouvait se féliciter d'une réunion rare de talens, de zèle et de vertus. La paix rétablie avec le saint Siége ne laissait plus d'alarmes aux amis de l'unité. La dispute du quiétisme, terminée tout à coup par la soumission si prompte de l'archevêque de Cam-

brai, n'avait point troublé la paix générale, et le livre condamné ne trouvait personne pour le défendre. Une autre controverse bien plus grave et plus animée paraissait assoupie, et les partisans secrets de l'erreur étaient contenus par l'accord unanime des évêques et par la sage fermeté du prince. L'ordre et la discipline paraissaient régner dans tous les rangs de la hiérarchie. Des séminaires s'étaient formés de toutes parts, et promettaient une succession de prêtres animés du véritable esprit de leur vocation. Les congrégations instituées pour l'éducation des jeunes ecclésiastiques continuaient à honorer et à servir l'Eglise. Les anciens corps religieux renfermaient des hommes appliqués à l'étude, et se distinguaient par des travaux utiles. Nous allons présenter la situation de quelques-uns de ces corps, qui se rendaient plus recommandables par leur zèle et leurs services.

III. Les Jésuites.

Les Jésuites comptaient un grand nombre de prédicateurs, d'écrivains, d'hommes qui se consacraient aux différentes fonctions du ministère. A leur tête était Bourdaloue, à qui l'âge semblait n'avoir rien ôté de son talent et de son ardeur, et qui continua jusqu'à la fin à paraître dans les chaires, à diriger les consciences et à exercer les œuvres de miséricorde *. Parmi ses confrères, les uns s'appliquaient aux missions, soit en France, soit dans les différentes parties du monde ; les autres se livraient à la controverse; ceux-ci publiaient des traités de théologie; ceux-là des livres de piété; d'autres s'occupaient des matières

* Il mourut le 13 mai 1704.

de critique et d'érudition. La société pouvait au commencement de ce siècle citer beaucoup de noms distingués dans les différentes branches des sciences ecclésiastiques et de la littérature grave (1). Elle dirigeait en outre avec succès de nombreuses écoles, des colléges, des séminaires, et formait des sujets pour l'Eglise et pour l'Etat. Ainsi dans ce corps habilement constitué tous les membres tendaient à un même but par différentes voies, et ils embrassaient dans le cercle de leurs attributions toutes les classes, toutes les conditions, tous les élémens qui entrent dans l'harmonie et la conservation des pouvoirs politiques et religieux*. S'ils eurent des ennemis, ils le durent surtout à leur zèle. Comme ils s'étaient attiré autrefois la haine d'une secte puissante en combattant les erreurs des protestans, ils s'exposèrent depuis à de nouveaux ressentimens en attaquant un autre parti qui se vengea par des accusations absurdes et des écrits passionnés, en attendant qu'il en vînt à des mesures plus violentes et à une proscription entière; mais les détracteurs de la société ont été forcés de rendre hommage à la vigueur de sa constitution, à la sévérité de mœurs dont on y faisait profession, à la sagesse avec laquelle chacun était dirigé vers la carrière qui convenait le mieux à ses talens. Les *Mémoires de Trévoux*, que les Jésuites commencèrent en 1701, et qu'ils ont continués jusqu'à leur destruction, sont un monument des services qu'ils ont rendus à une bonne

* *Hist. de Fénélon*, par M. de Bausset, tom. Ier. pag. 15.

(1) *Voyez* la note 1re. de l'*Appendice*, à la fin du volume.

littérature et à une sage critique, et le recueil des *Lettres édifiantes* atteste leurs travaux dans les missions lointaines. Si le grand crédit de quelques-uns d'entr'eux a excité des jalousies parmi leurs contemporains, la postérité doit se montrer supérieure à ces petites passions. Il était impossible que les confesseurs de Louis XIV ne blessassent pas des intérêts particuliers : chargés de la feuille des bénéfices, ils devaient faire des mécontens, quand ils fermaient l'accès des dignités ecclésiastiques à l'ambition et à l'intrigue. C'est ce qui explique peut-être les reproches et les plaintes qui retentirent dans tant d'écrits contre les Pères de La Chaise et Le Tellier. Le premier * était cependant un homme doux, sage, modéré, soigneux de bons choix pour l'épiscopat, suivant le témoignage du duc de Saint-Simon dans ses *Mémoires*, et d'Aguesseau lui rend la même justice. Le Tellier, qui a été encore plus mal traité que le Père de La Chaise, paraît cependant n'avoir pas mérité les noires couleurs dont on l'a chargé à l'envi, et l'on verra peut-être avec intérêt dans une note un jugement publié récemment dans un recueil fort connu sur ce Jésuite, si odieux à tant d'hommes de parti, et si sévèrement jugé par la plupart des historiens (1).

* François de La Chaise, petit-neveu du Père Coton, né dans Le Forez en 1624, confesseur de Louis XIV en 1675, mort le 20 janvier 1709. *Voyez* un assez bon artic. dans la *Biogr. univ.* tom. XXIII, pag. 43.

IV. Congrégation de St.-Maur.

La congrégation de Saint-Maur soutenait la réputation qu'elle s'était acquise par les travaux d'érudition. Mabillon se livra jusqu'à la fin à ces études graves et savantes qui ont rendu son nom

(1) *Voyez* la note 2 de l'*Appendice*, à la fin du volume.

célèbre; et, en quittant la carrière *, il transmit le même goût à des disciples formés par ses soins, qui continuèrent à recueillir et à éclaircir les monumens de l'antiquité *. De nouvelles éditions des Pères, des collections de Pièces, des discussions critiques, des histoires exactes furent le résultat de leurs recherches. D'autres, tels que François Lami, travaillèrent sur les preuves de la religion, et réfutèrent Spinosa et les incrédules. De la même congrégation sortit une vaste entreprise qui ne pouvait être exécutée que par une société d'hommes laborieux et retirés. Dénis de Sainte-Marthe fut chargé par l'assemblée du clergé * de donner une nouvelle édition du célèbre recueil intitulé *Gallia christiana*, publié dans le siècle précédent par des savans de la même famille. Il ne put en faire paraître que les trois premiers volumes, et l'ouvrage fut continué après sa mort * par des religieux de sa congrégation, mais n'a pas été entièrement terminé. Cette importante collection nous a été plus d'une fois utile, et on peut la regarder comme un des monumens les plus précieux pour l'histoire de notre église, et même pour celle de notre patrie.

* Il mourut le 27 décembre 1707.

* Ruynart, Massuet, Martianay, Touttée, Coustant, Martenne, Montfaucon.

* En 1710.

* Arrivée le 30 mars 1725.

V. L'Oratoire. Massillon; La Tour.

La congrégation de l'Oratoire ne se distinguait pas moins par ses travaux et ses services, et un seul homme jetait sur elle un grand éclat par ses succès dans la carrière oratoire. Massillon consolait la capitale de la perte de Bourdaloue. Jean-Baptiste Massillon, né à Hyères *, était entré de bonne heure dans l'Oratoire, et avait été appelé à Paris, et chargé de faire des conférences ecclé-

* En 1663.

siastiques dans le séminaire de Saint-Magloire. Il ne commença que dans les dernières années du dix-septième siècle à se livrer à la prédication, fut envoyé à Montpellier *, et de retour à Paris, prêcha la station du Carême* dans l'église de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, et l'Avent qui suivit à la cour. Il reparut à Versailles pour les Carêmes de 1701 et de 1704. Les oreilles accoutumées aux nobles accens de Bossuet et de Bourdaloue entendirent avec admiration un orateur d'un genre différent, mais plein de goût, de grâce et de charmes. Tous les Mémoires du tems parlent de l'impression qu'il produisait, et en effet nous nous faisons aisément une idée de tout l'enthousiasme que pouvait exciter une élocution si douce et une si magnifique abondance. Massillon employa plus que ses devanciers toutes les ressources de l'art, mais sans rien ôter à la diguité de la parole sainte. Il se montra solide et pressant, sans cesser d'être touchant et grâcieux. Il descendit dans la conscience de ses auditeurs, et les confondit par des portraits où chacun fut étonné de se reconnaître. La pureté de sa morale, la sagesse de ses conseils, ces peintures si vraies des funestes effets des passions, et en même tems la richesse et la variété de son style, les plus heureux développemens, des mouvemens pleins d'onction et de goût, charmèrent à la fois l'ame pieuse et les auditeurs les plus délicats. Pendant plusieurs années Massillon occupa constamment les grandes chaires de la capitale, et il semble que la Providence l'avait destiné à consoler Louis XIV des grands hommes qu'il

* En 1698.

* En 1699.

avait perdus. Après la mort de ce prince, Massillon fut appelé à l'épiscopat, et prêcha le Carême * devant Louis XV, encore enfant. Dans son diocèse son talent se signala encore par des mandemens et des conférences où on retrouve la même abondance et la même grâce. Mais ce serait sortir des limites de notre plan que de suivre Massillon dans cette nouvelle carrière *.

* En 1718.

* Il mourut le 18 septembre 1742.

Outre ce grand orateur, la congrégation de l'Oratoire comptait beaucoup de prédicateurs estimés et d'écrivains habiles en différens genres. Quelques-uns travaillaient sur l'Ecriture sainte, et en éclaircissaient les difficultés *. Malebranche, livré aux recherches métaphysiques, joignait à l'imagination la plus brillante la piété la plus tendre et la modestie la plus vraie; la fécondité de son esprit, la douceur de son caractère, le charme de ses entretiens, lui avaient concilié un grand nombre d'admirateurs et d'amis *. D'autres membres du même corps s'exerçaient sur la théologie ou sur la liturgie, se livraient au ministère et à la direction des consciences, ou composaient des livres de morale et de piété (1). Un chef vertueux et habile présidait à la congrégation. Le Père de La Tour, élu supérieur sur la fin du siè-

* Michel Mauduit, Bernard Lami, Louis de Carrières, Jacques-Joseph Duguet.

* Il mourut le 13 octobre 1715.

(1) Nous nommerons parmi les écrivains et les prédicateurs de la congrégation à cette époque Nicolas-Joseph Poisson, Jean de La Roche, Gaspard Juénin, Jacques Thorentier, Matthieu Hubert, Jacques Le Long, Jean Le Porcq, Edme-Bernard Bourrée, François-Amé Pouget, Charles-Edme Cloyseault, Pierre Le Brun, Gilles Vauge, etc.

* En 1696. ele précédent *, justifiait ce choix par sa modération et sa sagesse. Pierre-François d'Arérés de La Tour, né à Paris * d'une famille honorable, et entré dans l'Oratoire à dix-neuf ans *, s'était appliqué de bonne heure à la prédication, et avait dirigé avec succès le séminaire de Saint-Magloire, une des écoles les plus renommées de ce tems pour l'épiscopat (1). Les personnes les plus distinguées lui témoignaient une considération due plus encore à sa piété qu'à ses lumières. La Reine d'Angleterre, femme de Jacques II, et la princesse de Condé, professaient pour lui une haute estime.

* En 1653.

* Gallia christ. tom. VII. p. 995.

(1) Cette maison servit aussi, vers ce tems de retraite à plusieurs ecclésiastiques et laïcs qui voulaient vivre dans une entière séparation du monde et dans la pratique des bonnes œuvres. Un homme riche, Pelletier Destouches, passa ses dernières années dans cette maison, après avoir tellement distribué sa fortune en bonnes œuvres qu'il mourut pauvre * se félicitant d'avoir pratiqué à la lettre le conseil de l'Evangile. Henri Poitevin, prêtre du diocèse de Poitiers, menait, dans la même maison, la vie la plus austère, se nourrissant dans le carême de pain et d'eau seulement; avant de quitter son diocèse, il avait laissé une grande portion de sa fortune à l'Hôtel-Dieu de Poitiers *. L'abbé de Courcebonne, d'une famille de Picardie, avait d'abord suivi le parti des armes et se maria; mais le jour même de ses noces, sa femme et lui résolurent d'embrasser un état de vie plus parfait. La femme entra dans un couvent, et le mari se fixa au séminaire de Saint-Magloire, où il prit les ordres sacrés, et fut toute sa vie un sujet d'édification *. L'abbé d'Hauvoille, fils du marquis d'Hauvoille, dont il est parlé ailleurs, passa trente-cinq ans dans le même séminaire, se condamnant à ne sortir presque jamais, et ne connaissant d'autre soin que de prier Dieu et de soulager les pauvres *. (Voyez le Mercure de Vizé, 1703, 1706 et 1709.)

* En 1703, à 80 ans.

* Mort en 1706.

* Mort aussi en 1706.

* Il mourut en 1709.

Henri-Jules, prince de Condé, et son cousin, François-Louis, prince de Conti, le choisirent dans leurs dernières années pour directeur de leur conscience. Des évêques et des magistrats le consultaient avec un égal empressement. Cette confiance générale semblait porter le Père de La Tour à l'épiscopat, et Louis XIV lui offrit en effet l'évêché d'Evreux. Après la mort de ce prince, le cardinal de Noailles, qui eut pendant quelque tems toute l'influence dans le choix des évêques, pressa le supérieur général de l'Oratoire de se charger de l'administration d'un grand siége (Rouen); mais le Père de La Tour s'était fait une loi de n'accepter aucune dignité. Renfermé dans ses fonctions, il n'aspirait qu'à maintenir la paix dans une congrégation qui avait déjà éprouvé des troubles intérieurs, et qui fut bientôt agitée des plus violens orages. Il n'eut pas la force, il est vrai, de résister dans ces tems de crise à l'entraînement d'un parti dominant, et il appela, ainsi que presque toute sa congrégation. Mais les maux de l'Eglise affligèrent bientôt cet homme vertueux; il fut un des auteurs de l'accommodement de 1720, et il n'omit rien pour amener le cardinal de Noailles à des démarches plus modérées, et pour étouffer de malheureuses discordes, dont il prévoyait les tristes résultats pour sa congrégation *.

* Il mourut le 13 février 1733.

VI. St.-Sulpice; Leschassier; La Chétardie.

La congrégation de Saint-Sulpice eut le bonheur d'échapper aux troubles et aux divisions qui pénétrèrent à cette époque dans un grand nombre de communautés. L'esprit de soumission à l'autorité s'y maintint au milieu de la plus grande chaleur

des disputes, et les leçons et les exemples de M. Olier et de M. Tronson restèrent gravés dans le cœur de leurs successeurs et de leurs disciples. François Leschassier, élu supérieur-général de la
*En 1700. congrégation *, montra dans ce tems de crise une prudence rare : né à Paris d'une famille de
*En 1660. magistrature, il était entré * jeune au séminaire
*En 1668. Saint-Sulpice, avait pris le bonnet de docteur *, et s'était attaché à la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice, dont il fut le cinquième supérieur. M. de La Barmondière lui avait résigné sa cure, mais ne put jamais le résoudre à accepter ce fardeau. Ce fut l'abbé Leschassier qui mit en ordre les réglemens dressés autrefois par le sage Olier pour l'administration de la paroisse. Etant rentré au séminaire, il eut constamment à cœur de marcher sur les traces de M. Tronson. On a conservé sa correspondance, qui fait assez voir combien il était estimé et consulté de tous côtés; ses réponses sont pleines de sagesse, de douceur et de modestie. Il était en relation avec le cardinal Le Camus, qui lui témoignait beaucoup d'estime, et avec plusieurs des prélats les plus zélés. On a aussi de ses Lettres à Mme. de Maintenon, au duc de Beauvilliers et à d'autres seigneurs. Il établit les prêtres de sa congrégation dans les séminaires d'Avignon et d'Orléans. Fénélon, qui l'avait connu au séminaire, lui donna une preuve de confiance en le chargeant de décider si ceux des sujets de son diocèse qui se trouvaient à Paris devaient être admis aux ordres; mais le modeste supérieur sentait trop l'importance d'une telle commission pour souhai-

ter d'étendre ses prérogatives, et il pria l'archevêque de lui permettre de n'accepter le soin dont on voulait le charger que pour les jeunes ecclésiastiques qui habitaient le séminaire Saint-Sulpice*.

* M. Leschassier mourut le 19 août 1725, à 84 ans.

Vouée aux fonctions modestes de l'enseignement, la congrégation de Saint-Sulpice a toujours évité de paraître au dehors et de s'appliquer à d'autres œuvres. Aussi plusieurs de ses membres les plus instruits et les plus capables étaient-ils peu connus hors de l'enceinte des séminaires. Parmi ceux qui rendaient le plus de services à l'époque où nous sommes, Jean-Balthasar Dyserand * était un casuiste éclairé; Antoine Brenier fut le fondateur du petit séminaire; Charles-Maurice Le Peletier, fils du ministre, refusa plusieurs fois l'épiscopat. Il était frère de l'évêque d'Angers, et ce ne fut qu'après la mort de ce dernier qu'il obtint de son père la liberté de s'attacher définitivement à la compagnie de Saint-Sulpice, dont il fut supérieur-général aprés M. Leschassier. Un autre vertueux membre du même corps fut l'abbé de La Chétardie, qui devint curé de Saint-Sulpice. Joachim Trotti de La Chétardie, issu d'une famille originaire d'Italie, mais établie en France, était né* au château de la Chétardie dans le Limousin; il entra* au séminaire Saint-Sulpice, et, s'étant attaché à la congrégation de ce nom, il remplit divers emplois en province. M. Tronson jeta les yeux sur lui pour la cure de Saint-Sulpice*, et l'abbé de La Chétardie céda aux désirs de ce sage supérieur, et prit possession de la cure. Les devoirs de sa place auraient pu lui four-

* Mort le 5 mai 1715.

* En 1636.

* En 1657.

* *Remarq. hist. sur l'église Saint-Sulpice*; 1773, in-12.

nir une excuse pour se dispenser des exercices de la communauté ; il y donnait au contraire l'exemple de l'assiduité la plus constante. Dès qu'il fut curé, il mit tous ses revenus dans la masse des aumônes; il était non-seulement le père des pauvres, mais le soutien de plusieurs communautés. Les malheurs de l'année 1709 lui donnèrent lieu de déployer sa charité ; la disette était alors extrême dans Paris, et le curé s'imposa les plus généreux sacrifices pour faire subsister des milliers de malheureux. La Reine d'Angleterre, dont la pension n'était pas payée exactement au milieu des désastres publics, recourut plus d'une fois à lui, et il s'empressait d'offrir à cette illustre exilée toute sorte de consolations. La princesse de Condé et la princesse de Conti, qui demeuraient sur sa paroisse, l'avaient choisi pour leur directeur, et Mme. de Maintenon lui donna aussi sa confiance après la mort de l'évêque de Chartres *. Nommé par le Roi à l'évêché de Poitiers *, l'abbé de La Chétardie pria le prince de lui permettre de rester dans sa cure. Il s'en démit même peu avant de mourir, et eut pour successeur l'abbé Languet, qu'il avait choisi pour vicaire. Le nonce du Pape vint le visiter dans sa dernière maladie *, il lui remit un bref de Clément XI, auquel le vertueux curé avait envoyé ses ouvrages. Ils roulent tous sur des matières de piété ou sur l'Ecriture sainte et sur les devoirs des ecclésiastiques. L'abbé Languet, qui lui succéda, est le même qui s'est rendu célèbre par ses charités, par l'établissement de l'Enfant-Jésus, et par l'achèvement de l'église Saint-Sulpice.

* En 1709.

* En 1702.

* Il mourut le 29 juin 1714.

Les autres congrégations formées dans la capitale, quoique moins répandues que les précédentes, se soutenaient avec honneur. Le séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet élut pour supérieur à plusieurs reprises Firmin Polet, prêtre du diocèse d'Amiens et vicaire de la paroisse pendant quarante ans. L'abbé Polet était regardé comme un théologien habile, et il présida pendant vingt-cinq ans aux conférences ecclésiastiques qui se tenaient au séminaire Saint-Nicolas, et où on proposait des questions de morale : ses décisions ont beaucoup servi à Le Semelier pour la rédaction des *Conférences de Paris sur le mariage et sur l'usure*. C'est sous l'abbé Polet * que le séminaire de Luçon fut confié aux prêtres de Saint-Nicolas. Le séminaire des Missions-Etrangères, dont nous avons raconté l'origine, eut pour supérieurs alternatifs pendant près de cinquante ans deux prêtres fort considérés, Louis Tiberge et Jacques-Charles de Brisacier. Le premier était abbé d'Andres, et écrivit beaucoup lors des disputes sur les cérémonies chinoises *. Brisacier, prédicateur et aumônier de la Reine Marie-Thérèse, et neveu de l'abbé Laurent de Brisacier, dont il a été parlé dans le cours du *Tableau*, prenait part à un grand nombre de bonnes oeuvres *. Tous deux refusèrent l'épiscopat, et étaient en relation avec les personnes les plus vertueuses de ce tems. La congrégation des prêtres du Calvaire, dont on a aussi raconté l'origine dans le premier volume *, eut tour à tour pour supérieurs François de Mony et Joseph Brunet, tous deux

VII. Les séminaires de St.-Nicolas et des Missions-Etrangères; les Prêtres du Calvaire.

* Il mourut le 22 mars 1733, à 80 ans.

* Il mourut le 9 octobre 1730.

* Il mourut le 23 mars 1736, à 95 ans.

* Pag. 260.

issus de familles honorables, et tous deux distingués par leur piété. Le premier était prieur de Saint-Martin des Champs *, et le second, docteur de Sorbonne, fut abbé de Beaugency, puis de Saint-Crespin de Soissons; celui-ci était connu par sa charité pour les pauvres écoliers, qu'il se faisait un plaisir d'encourager et de soutenir dans leurs études.

* Il mourut le 9 août 1720.

VIII. Le séminaire du St.-Esprit; Desplaces.

Le même esprit qui avait fait éclore les anciennes communautés donnait naissance à de nouveaux établissemens qui se maintenaient encore au milieu de tant d'institutions entre lesquelles la charité publique se trouvait partagée. Le séminaire du Saint-Esprit commença * par les soins de l'abbé Desplaces, ecclésiastique du diocèse de Rennes. Claude-François Poullard-Desplaces, né * d'une famille de magistrature, avait été destiné par ses parens à occuper une charge de conseiller au parlement de Brétagne *; mais un goût précoce pour la piété et les bonnes œuvres lui fit prendre la résolution de quitter le monde. A Nantes, où il suivait les cours de droit, son occupation la plus douce était d'instruire les pauvres et les Savoyards. Il vint à Paris achever ses études *, et réunit quelques écoliers pauvres avec lesquels il s'empressait de partager tout ce qu'il possédait. Ses soins les encourageaient dans leurs travaux, et sa piété, sa charité et son désintéressement étaient propres à leur inspirer les mêmes vertus. Il loua d'abord pour eux une maison rue des Cordiers; la communauté était dédiée au Saint-Esprit sous l'invocation de la Sainte-Vierge conçue sans

* En 1703.

* En 1679.

* Man. du séminaire du St.-Esprit.

* *Vie de Grignion de Montfort*, par Picot de Clorivière; 1785, in-12.

péché. Desplaces était lié avec l'abbé Grignion de Montfort, dont nous parlerons bientôt, et tous deux concertèrent ensemble le plan de la congrégation. Lorsque le fondateur fut enlevé *, jeune encore, à son œuvre naissante, la maison renfermait déjà plus de soixante-dix jeunes gens, qui se formaient dans la retraite et la pauvreté aux vertus sacerdotales. L'établissement fut transféré rue des Postes, et on y a depuis élevé des bâtimens assez vastes; on n'y recevait que des jeunes gens sans fortune, qui fussent en état d'entrer en théologie, ou du moins en philosophie, et ils restaient encore dans la maison deux ans après avoir terminé leurs cours. Le séminaire du Saint-Esprit envoyait des missionnaires au dedans et au dehors du royaume, et depuis on l'a chargé de fournir des prêtres pour nos colonies. A l'abbé Desplaces succédèrent Jacques Hyacinthe Garnier, qui ne vécut que six mois, puis Louis Bonic, du diocèse de Saint-Malo. Celui-ci acheva de donner une forme durable à l'établissement, et gouverna le séminaire pendant près d'un demi-siècle; il y maintint cet esprit de soumission et de désintéressement, par lequel le pieux fondateur s'était distingué. Les élèves sortis de cette maison se faisaient un honneur d'embrasser les fonctions les plus pénibles du ministère, et d'aller partout où les appelaient l'intérêt de l'Eglise et la voix des supérieurs. Aussi ils obtinrent la protection de l'autorité. Le clergé de France accorda * une pension au séminaire, et le Roi autorisa l'établissement par des lettres-patentes *. Le cardinal de Bissy, évêque de

* 12 octobre 1709.

* En 1723.

* En 1726.

Meaux, et Charles-François de Drosménil, évêque de Verdun, confièrent leur séminaire aux prêtres du Saint-Esprit, et un prêtre de la paroisse de Saint-Médard, Charles Le Baigue, leur donna un capital de 44,000 liv. placé sur la ville de Paris. Le séminaire s'est réformé récemment par les soins d'un supérieur plein de zèle et d'activité, et on a l'espérance de voir ressusciter une œuvre si nécessaire pour nos colonies qui manquent d'établissemens pour la perpétuité du sacerdoce.

IX. Missionnaires de Ste.-Garde, Bertet.

Une autre institution de missionnaires naquit en Provence vers le même tems; elle est due au zèle d'un prêtre d'Avignon, l'abbé Bertet. Laurent-Dominique Bertet * s'était mis sous la conduite de l'abbé de Varie, qui jouissait dans Avignon d'une réputation méritée de zèle et de sagesse : il s'associa quelques jeunes ecclésiastiques avec lesquels il faisait des instructions familières aux peuples. L'abbé de Varie dirigeait cette petite communauté, où régnaient l'union, la ferveur et l'esprit de pauvreté; telle fut l'origine du séminaire de Saint-Charles d'Avignon, qui fut depuis uni au séminaire Saint-Sulpice. Bertet, ayant été ordonné prêtre *, s'adjoignit un autre vertueux ecclésiastique du Comtat, Alexandre Martin; ils résolurent de se consacrer aux missions, et se préparèrent à ce ministère par la prière, l'étude et les œuvres de charité. L'abbé Martin n'eut pas le tems de suivre cette carrière, et fut enlevé * au milieu des premiers efforts de son zèle. Cette perte ne refroidit point l'ardeur de Ber-

* Né en 1671.

* *Abrégé de sa Vie*; Avignon, 1758, in-12. On trouve à la fin des lettres et écrits de piété de Bertet.

* 13 juillet 1703.

tet; il commença des missions dans le Comtat, et obtint l'approbation de l'évêque de Carpentras. Des missionnaires dits de la Croix, qui s'étaient réunis à Sisteron sous la conduite d'un pieux ecclésiastique du pays, l'abbé Tyrannie, se joignirent à lui, et sa congrégation naissante fut surtout favorisée par les conseils et l'influence d'un religieux fort considéré dans la province, le Père Jérôme d'Etienne, de l'ordre des Minimes*. Ce religieux prit un vif intérêt au dessein de l'abbé Bertet, et sa naissance et ses vertus lui donnant de l'ascendant dans le pays, il s'en servit pour faire connaître et propager une œuvre si utile. On établit à Avignon un séminaire destiné à fournir des sujets propres pour les missions. L'abbé Bertet fut appelé successivement dans plusieurs diocèses voisins; il accompagnait les évêques dans leurs visites pastorales, donnait des retraites ecclésiastiques, et secondait les curés dans leurs fonctions. Sa dernière mission fut dans le diocèse de Glandève qu'il parcourut, tant en France qu'en Savoie; les montagnes, la rigueur du froid, la difficulté des chemins, rien ne pouvait arrêter son zèle, et il portait la parole de Dieu dans les lieux les plus escarpés. Il tomba malade au Pujet*, au milieu de ses courses, et mourut au bout de quelques jours dans de vifs sentimens de piété. Sa congrégation portait le nom de Missionnaires de Sainte-Garde, et subsistait encore au moment de la révolution.

* *Voyez* sa Vie, par de Rians; Aix, 1716, in-12.

* 17 mars 1739.

X. Grignion de Montfort;

Aux noms de l'abbé Desplaces et de l'abbé Bertet, il faut joindre celui d'un autre ecclésiastique

missionnaires de Saint-Laurent; Sœurs de la Sagesse.

* 3 janvier 1673.

* *Voyez* sa Vie, par Picot de Clorivière, 1785, in-12.

* En 1700.

* 28 avril 1716.

contemporain qui commença aussi un établissement d'une nature assez semblable. Louis-Marie Grignion de Montfort, né * au diocèse de Saint-Malo, commença ses études à Rennes, où un prêtre charitable, nommé Bellier, réunissait quelques jeunes gens auxquels il faisait des conférences de piété, et qu'il envoyait ensuite dans les hôpitaux pour y servir et catéchiser les pauvres. Le jeune Grignion de Montfort était un des plus fervens de l'association * ; comme il se destinait à l'état ecclésiastique, et qu'il avait ouï parler de la bonne éducation des séminaires de Saint-Sulpice, il désira être formé dans cette école, et vint fort jeune à Paris, où il fut admis dans la communauté qu'avait établie l'abbé de La Barmondière, puis dans le pétit séminaire. Ayant été ordonné prêtre *, il fit son apprentissage des missions sous l'abbé l'Evêque, dont nous avons parlé, et dans la communauté de Saint-Clément que celui-ci avait formé à Nantes. Depuis, tantôt seul, tantôt avec quelques associés, il visita le Poitou et la Bretagne, paraissant rechercher les fonctions les plus pénibles, et n'écoutant que son attrait et le désir de gagner les âmes à Dieu. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il forma une union de prières avec le séminaire du Saint-Esprit, et ce fut de là qu'il tira ses premiers associés pour la congrégation de missionnaires qu'il voulait établir. Mais le tems lui manqua pour donner de la consistance à cette œuvre. Epuisé par des courses et des travaux sans relâche, il mourut * dans la force de l'âge à Saint-Laurent-sur-Sèvres, où il donnait une mission. Il est re-

marquable que le pays où le missionnaire prêcha le plus assidûment, dans ses dernières années, est cette même Vendée qui a donné depuis tant d'illustres témoignages d'attachement à la religion, et il est permis de croire que les instructions réitérées et les exemples du vertueux prêtre, de ses coopérateurs et de ses disciples dans la succession des tems, ont contribué à nourrir parmi les habitans de cette contrée les sentimens honorables qui leur ont inspiré tant d'actes de loyauté, de dévoûment et de courage.

L'abbé de Montfort n'avait fait qu'ébaucher, pour ainsi dire, deux établissemens dont il avait conçu le plan et préparé l'exécution; c'étaient une association de missionnaires et une congrégation de Sœurs qui se consacraient à l'instruction des pauvres et au soin des malades. Ce double projet fur réalisé par un des premiers associés de Grignion: René Mulot, jeune prêtre, fut celui dont la Providence se servit pour consommer cette œuvre. Il continua les missions, s'adjoignit quelques ouvriers, et les établit à Saint-Laurent-sur-Sèvres, dans le lieu même où était mort l'abbé de Montfort. Un seigneur d'Anjou, François de Racape, marquis de Magnane, favorisa particulièrement les missionnaires, et leur acheta une maison à Saint-Laurent. L'abbé Mulot fut nommé leur supérieur, et il continua pendant une longue suite d'années de parcourir ces contrées, d'exciter la foi des peuples et d'aider les pasteurs ordinaires. Sa congrégation portait le nom de missionnaires du Saint-Esprit; elle n'a jamais été fort nombreuse,

mais elle n'en était pas pour cela moins zélée, moins unie et moins appliquée à ses fonctions. Les missionnaires de Saint-Laurent ont même survécu aux coups qui ont renversé des établissemens plus solides en apparence, et ils rendent encore d'importans services dans cette contrée fidèle.

L'autre institution, préparée par le zèle et l'activité de l'abbé de Montfort, est la congrégation des Sœurs de la Sagesse. Il avait engagé * une pieuse fille de Poitiers, Marie-Louise Trichet, à se vouer au soin des pauvres dans l'hôpital de cette ville *. Dans la suite il la fit venir à La Rochelle pour diriger des écoles. Quelques personnes vertueuses se joignirent à elle, et elles formèrent une communauté pauvre, mais fervente. Mlle. Trichet prit le nom de Marie-Louise de Jésus, et s'établit aussi à Saint-Laurent-sur-Sèvres; l'association fut autorisée par l'évêque de La Rochelle, et reconnue par la puissance civile. Le marquis de Magnane et la marquise de Bouillé furent les principaux bienfaiteurs des Sœurs. Après des commencemens lents et pénibles, comme il est ordinaire pour les œuvres les plus estimables, celle-ci s'affermit, le nombre des Sœurs s'accrut, et elles se répandirent dans les campagnes pour l'instruction des jeunes filles. On les chargea même du soin de plusieurs grands hôpitaux. L'abbé Mulot, supérieur des missionnaires du Saint-Esprit, l'était en mêms tems des Sœurs de la Sagesse. Mlle. Trichet, nommée supérieure de la maison de Saint-Laurent, dirigea ses Filles avec autant de douceur que de prudence; avant sa mort *, elle leur fit

* En 1703.

* *Abrégé de la Vie et des Vertus de Marie-Louise de Jésus*; Poitiers, 1768, in-12.

* Arrivée le

promettre de persévérer dans l'exacte observance de leurs règles. Sa congrégation est aujourd'hui une des plus nombreuses qui existent en France; elle est toujours établie à Saint-Laurent, où elle a un noviciat florissant, et d'où elle s'est répandue principalement dans les provinces de l'Ouest. 28 avril 1759.

XI. Sœurs d'Ernemont; Sœurs de la Chapelle au Riboul; Sœurs de St.-Paul.

De semblables congrégations de Filles se formaient vers le même tems dans diverses provinces. Les Sœurs d'Ernemont prirent naissance dans le diocèse de Rouen; leur dénomination véritable était celle de Sœurs des Ecoles chrétiennes ou du Sacré-Cœur; mais le peuple les connaissait le plus souvent sous le nom de *Capotes*, à cause d'une espèce de coiffe qu'elles portaient, mais à laquelle elles ont renoncé depuis. Ces Filles joignaient le soin des pauvres et la visite des malades à l'instruction des enfans, et ne faisaient que des vœux simples. Leur première maison fut établie à Rouen sur la paroisse Saint-Godard; elles y élevèrent une chapelle, et obtinrent des lettres-patentes *. Favorisées par des personnes pieuses, elles ont formé successivement un assez grand nombre d'établissemens dans le diocèse, et c'est aujourd'hui la congrégation la plus répandue dans la haute Normandie. Les Sœurs de la Charité, dites de la Chapelle au Riboul, continuaient à prospérer dans le diocèse du Mans, où Perrine Brunet, veuve Tulard, les avait instituées *. Cette congrégation avait aussi pour objet l'instruction gratuite des filles pauvres, le service des hôpitaux, la visite des malades et la distribution des secours à domicile. Les sœurs ne faisaient point de vœux, et te-

* En 1729.

* En 1679.

naient des pensionnats. Plusieurs curés du diocèse encouragèrent une institution si précieuse pour leurs paroisses, et l'évêque, Louis de La Vergne de Tressan, après avoir examiné les statuts, autorisa la congrégation. Les billets de banque sous la régence, et un incendie qui consuma la maison chef-lieu, faillirent renverser entièrement une œuvre encore mal affermie; mais le courage et la sagesse de la fondatrice triomphèrent des obstacles. Son zèle trouva des appuis, la maison fut reconstruite, et les établissemens se multiplièrent. La princesse douairière de Conti, Marie-Anne de Bourbon, fille de Louis XIV, prenait intérêt aux
* En 1721. Sœurs, et ce fut elle qui leur obtint * des lettres-patentes. La fondatrice dirigea son œuvre pen-
* 9 novembre 1735. dant un demi-siècle, et mourut * également regrettée de ses compagnes et des pauvres. Au moment de la révolution, cet institut comprenait quatre-vingt-neuf maisons ou écoles; il s'est rétabli après les jours mauvais, et le chef-lieu a été transféré de la Chapelle au Riboul dans le bourg d'Evron, où on a donné aux Sœurs une ancienne abbaye de Bénédictins; ce qui les a fait appeler Sœurs d'Evron : elles ont plus de cent vingt établissemens, dont vingt-un hôpitaux, et forment une congrégation nombreuse et florissante. Les Sœurs de Saint-Paul, établies dans le diocèse de Tréguier, ont été moins heureuses, et n'ont pu se relever du coup que leur avait porté la révolution. Cette congrégation avait commen-
* En 1699. cé * par les soins de Mme. du Parc de Lezerdot, veuve d'un chevalier de Saint-Louis. Animée d'un

esprit de charité, cette dame réunit quelques Sœurs pour tenir des écoles et visiter les pauvres. Elle donna une maison à Tréguier pour ces bonnes œuvres, et une autre maison dans la même ville servait de chef-lieu et de noviciat. Les Sœurs avaient le nom de Filles de Saint-Paul; mais on les appelait communément Paulines; elles suivaient la règle de Saint-Augustin, et faisaient un quatrième vœu de se livrer à l'instruction de la jeunesse. Elles obtinrent des lettres-patentes *; *Mai 1717. l'évêque de Tréguier, Olivier Jegou de Kervilio, leur donna des règles, et, après en avoir constaté la sagesse par une expérience de plusieurs années, il les munit de son autorité *, et le par- * 13 juin 1727. lement de Bretagne reconnut quelques jours après la congrégation par un arrêt formel *. Les Filles * 18 juin. de Saint-Paul avaient des écoles en divers lieux du diocèse de Tréguier. La fondatrice n'avait pas moins de mérite et d'habileté que de piété et de zèle; elle était connue de Mme. de Maintenon, qui lui envoya son portrait. Une relation de sa mort, qui nous a été communiquée en manuscrit, fait connaître sa vertu, sa patience et son amour pour Dieu.

XII. Les religieuses du Valdosne à Charenton.

A ces institutions plus ou moins répandues nous joindrons un simple couvent, dont l'origine fut plus remarquable. Le prieuré de Notre-Dame de Valdosne, ordre de saint Benoît, diocèse de Châlons-sur-Marne, s'était trouvé exposé à des incursions fréquentes, au milieu des guerres qui désolèrent la Lorraine dans le dix-septième siècle; il avait été pillé cinq fois, quand Marie-Henriette de Chan-

* En 1661. virey en fut nommée prieure *. Cette pieuse fille résolut de travailler à rétablir à la fois le temporel et le spirituel *, et elle fut secondée par les conseils du Père de Breux, de la Doctrine chrétienne. M. de Noailles, évêque de Châlons, étant venu visiter le monastère, proposa à la prieure de se retirer à Vassy, ville de son diocèse où il y avait eu un temple protestant qui venait d'être détruit. Les religieuses consentirent à cette translation, qui fut autorisée par lettres-patentes *, mais qui ne put s'effectuer par différentes circonstances. Sur ces entrefaites, une femme pieuse, dont le nom ne fut connu qu'après sa mort, Elisabeth Le Lièvre, présidente d'Orieux, forma le dessein d'établir une communauté sur l'emplacement même du temple que les protestans avaient eu à Charenton; elle souhaitait qu'on y pratiquât l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, pour expier sur le lieu même les insultes qui y avaient été faites à ce mystère. Elle chargea un religieux Barnabite de suivre ce projet sans la faire connaître, et M. de Noailles, qui venait d'être transféré du siége de Châlons à celui de Paris, y donna les mains, et appela les religieuses du Valdosne pour former la nouvelle communauté. Marie de Chauvirey quitta son monastère, et vint à Paris avec ses religieuses. Le Roi ayant autorisé le nouvel établissement par lettres-patentes *, les religieuses de Valdosne allèrent se fixer à Charenton, et on leur prépara une petite chapelle dans la salle du consistoire. La messe y fut célébrée avec pompe *, et l'évêque de Châlons,

* *Gallia christ.* tom. VII, pages 633 et 634.

* En 1692.

* Octobre 1700.

* 9 mai 1701.

frère et successeur du cardinal de Noailles, y vint exposer le Saint-Sacrement. On commença ensuite une nouvelle église dont le cardinal bénit et posa la première pierre *, et cette église fut achevée et consacrée deux ans après *. Les religieuses commencèrent l'année suivante à observer l'adoration perpétuelle, et la piété se félicitait de voir le sacrifice auguste de notre religion pratiqué dans le lieu même où l'erreur avait établi ses chaires trompeuses, et où elle avait combattu si souvent par ses discours et par son culte la plus consolante des croyances (1).

* 6 août 1701.

* 29 mai 1703.

XIII. Frères des Ecoles chrétiennes.

L'institut des Frères des Ecoles chrétiennes, dont nous avons raconté dans le cinquième livre l'origine et les progrès, prenait de nouveaux accroissemens, et se rendait de plus en plus digne de la confiance publique. Les villes de Troyes, d'Avignon, de Marseille, de Darnetal et de Rouen demandèrent à l'envi ces modestes et laborieux instituteurs. Ils transportèrent * à Rouen le noviciat de Paris; cette nouvelle maison, dite de Saint-Yon, a quel-

* En 1705.

(1) Nous ne ferons qu'indiquer quelques communautés sur lesquelles nous avons peu de renseignemens; les Filles de la Sainte-Trinité, dites Mathurines, furent établies à Paris en 1703, et les Filles de Sainte-Aure en 1705. A Metz, une maison de refuge fut créée en 1703 par les soins du duc de Coislin, évêque de Metz; cette maison prit le nom de Saint-Charles. Dans la même ville, l'abbé Goize, chanoine de la cathédrale, donna tout son bien pour fonder le séminaire des Filles de la Doctrine chrétienne, qui enseignaient gratuitement les filles pauvres; cet établissement fut formé en 1712.

quefois donné son nom à la congrégation dont elle devint le chef-lieu*. On y recevait des pensionnaires, et il y avait en outre un local séparé pour les jeunes gens indociles que les parens confiaient aux Frères, pour essayer de les ramener à la vertu. Ce vaste établissement comprenait trois ou quatre communautés distinctes, et occupait un grand nombre de Frères pour l'instruction et la surveillance; il y régnait un ordre admirable, et l'on dit que M. de Pontcarré, premier président au parlement de Normandie, était toujours étonné de la discipline, de la régularité et de l'harmonie qu'on était venu à bout d'introduire entre tant de gens d'âge, d'état et de caractère si différens. Ce résultat était dû à l'esprit de piété, d'obéissance et de désintéressement que l'abbé de La Salle s'était attaché à inculquer à ses disciples. Il les avait accoutumés surtout à une vie pauvre et pénitente, et cette habitude put seule soutenir la congrégation dans les tems de détresse. Les calamités qui désolèrent la France pendant la guerre de la succession*, et qui furent fatales à tant d'œuvres de charité, tarirent les ressources des Frères, qui se virent exposés aux plus dures privations; ils triomphèrent néanmoins de cette épreuve, qui fit éclater leur résignation et leur courage. Les évêques, les curés, les magistrats, les personnes pieuses les appelaient de toutes parts pour donner des soins à une classe difficile et indisciplinée, et de nouvelles écoles se formèrent dans un grand nombre de villes. L'abbé de La Salle put jouir de la consolation de voir ces progrès que sa mort* n'ar-

* *Vie de La Salle*; Rouen, 1733, 2 vol. in-4°.

* En 1709.

* 7 avril 1719.

rêta point. Ses successeurs dans le gouvernement héritèrent de son esprit et le maintinrent dans la congrégation, qui fut reconnue par des lettres-patentes * du Roi, et autorisée par une bulle de Benoît XIII *. Le tems qui a miné tant d'institutions respectables, et la révolution, qui en a renversé tant d'autres, ont respecté celle-ci et l'institut des Frères s'est relevé après nos orages, et a même pris dans ces dernières années une extension extraordinaire. Il continue à servir l'Eglise et l'Etat par des vertus et des travaux d'autant plus dignes de reconnaissance qu'ils évitent l'éclat et les applaudissemens des hommes, et qu'ils s'exercent sur un âge et sur une classe où l'instruction et les bons exemples sont plus nécessaires.

* 28 septemb. 1724.

* Janvier 1725.

XIV. La Trappe; exemples de pénitence; colonies sorties de ce monastère.

Des institutions d'un autre genre offraient des asiles contre la corruption du monde, et montraient tout ce que peut l'esprit de pénitence dans des âmes courageuses. La Trappe conservait toute la rigueur de la réforme introduite par l'abbé de Rancé, et on y vit dans les premières années de ce siècle des modèles de ferveur et d'austérité *. Le comte de Talhouet, le baron de La Mothe, le chevalier de Surville; de Folmont, capitaine au régiment du Roi, quittèrent le monde en différens tems, se retirèrent dans la solitude de ce monastère, et y persévérèrent dans leur vocation. Jean-Baptiste de Sainte-Colombe d'Oupia, d'une famille honorable du diocèse de Saint-Pons, s'arracha jeune encore aux vues de ses parens et aux espérances qu'on lui offrait, pour embrasser les rigueurs de la réforme : on a publié une Re-

* *Relation de la Mort de quelques Religieux de la Trappe*, 6 part. in-12.

lation de sa mort *. Pierre Mouchin, autre jeune ecclésiastique de Paris, se rendit aussi à la Trappe, malgré sa famille, et y passa dix-neuf ans dans la pratique des rudes austérités : on trouve également une Relation de sa vie et de sa mort * dans le Recueil cité. Pierre Le Nain, frère de l'abbé de Tillemont et un des premiers disciples de l'abbé de Rancé, avait été d'abord religieux dans l'abbaye Saint-Victor à Paris *; l'amour de la perfection le conduisit à la Trappe, où il passa quarante-cinq ans. Il remplit quelque tems l'office de sous-prieur, et composa des écrits de piété *. Un de ceux dont la pénitence fut plus étonnante fut Jean Picault de Ligré, prévôt de Touraine *; il s'était livré de bonne heure au jeu et à tous les désordres qui en sont la suite, et était redouté par son ardeur et son habileté pour le duel. L'histoire de ses violences fait frémir; on ne trouva d'autre moyen d'y mettre un terme que de l'enfermer, et on le retint trois ans au Fort-l'Evêque à Paris. Sorti de cette prison, l'impétueux jeune homme reprit ses premières habitudes; il paraissait insensible à toutes les idées de religion, et à tous les conseils de ses parens et de ses amis, lorsque la mort de sa mère fit impression sur lui. Cette pieuse femme avait long-tems gémi sur ses excès, et demandé à Dieu avec larmes sa conversion. Le ciel exauça enfin les prières de cette nouvelle Monique. De Ligré, honteux lui-même de ses excès, se soumit aux conseils d'un sage ecclésiastique, répara autant qu'il le put ses injustices, et pleura ses égaremens dans l'amertume de son âme. Tant d'an-

* Arrivée le 18 décembre 1704.

* 5 février 1701.

* *Voyez* sa Vie, 1715, in-12.

* Mort le 14 décembre 1713.

* *Relat. de la Vie et de la Mort de quelq. Religieux de la Trappe*, Ve. part. 1713, in-12, page 81.

nées passées dans l'oubli de Dieu et dans de funestes habitudes ne lui parurent pouvoir être expiées que par une rude pénitence; il se rendit à la Trappe *, étant alors âgé de quarante-un ans, et étonna les religieux par sa douceur, son humilité, sa patience et sa parfaite soumission. Un si grand changement paraissait un prodige à tous ceux qui l'avaient connu, et il ne s'explique en effet que par le pouvoir de cette religion qui sait rompre les plus fortes chaînes et briser les cœurs les plus endurcis. Le nouveau religieux fit profession sous le nom de Moïse, et mourut * au bout de deux ans. On trouvera dans le Recueil cité d'autres exemples frappans de conversion et de pénitence.

* En 1704.

* 7 décembre 1707.

La réputation de la Trappe fit désirer dans d'autres contrées d'avoir des établissemens formés sur le même modèle. Cosme III, grand-duc de Toscane, prince pieux, souhaita procurer à ses Etats une colonie de Trappistes, qu'il établit dans l'abbaye de Buon-Solazzo. On lui envoya quelques religieux sous la conduite de dom Malachie (Garnequin). Parmi ces religieux était François-Toussaint de Forbin de Janson, qui, après avoir brillé dans les armées sous le nom de comte de Rosemberg, s'était retiré à la Trappe à l'âge de quarante-sept ans, et fit profession sous le nom d'Arsène. Cette colonie traversa la France, et fut accueillie partout avec intérêt et respect. Ces généreux pénitens portèrent en Italie la bonne odeur de leurs vertus, et leur établissement prospéra; mais la plupart des religieux français furent en-

levés en peu de tems. La vie d'Arsène a été pu-
* Avignon, 1711, in-12. bliée *, et donne lieu d'admirer le courage, le détachement et la foi de ce généreux officier; sa pénitence ne finit qu'avec sa vie *. Quelques années après, le Pape, voulant réformer une abbaye de Bénédictins de Rome, engagea l'abbé de la Trappe à venir en Italie avec quelques-uns de ses religieux. L'abbé résista long-tems, et ne se rendit qu'aux ordres du Pape et du Roi. Il passa par Paris * avec quelques religieux, et logea dans la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Josse. Beaucoup de personnes pieuses voulurent visiter ces humbles cénobites, qui furent accueillis pendant le reste de leur route avec des marques singulières d'estime, et furent surtout reçus avec intérêt par Clément XI.

* 20 juin 1710.

* En 1709.

XV. Sept-Fonts; Eustache de Beaufort.

Un digne émule de l'abbé de Rancé, Eustache de Beaufort, terminait aussi à Sept-Fonts une vie marquée par les mêmes exemples de ferveur et de courage. Il avait, comme nous l'avons vu, entrepris la réforme de son monastère dans le même tems que l'abbé de Rancé avait commencé celle de la Trappe, et il conduisit aussi cette œuvre à une heureuse fin. L'abbaye de Sept-Fonts ne comptait que quatre religieux quand il y entra; il en laissa cent vingt. Ce monastère, quoique moins célèbre que la Trappe, était aussi, surtout pour les provinces du Midi, l'asile de beaucoup d'hommes désenchantés du monde et de ses faux biens; des personnes pieuses y allaient également faire des retraites loin du tumulte et de l'embarras des affaires. Après la mort d'Eustache de Beaufort *,

* 20 septembre 1709.

Joseph-Madeleine de Forbin-d'Oppède, d'une famille illustre, fut nommé abbé; il était déjà prieur; mais il refusa la dignité qu'on lui offrait, et Joseph Hargenvilliers, élu à sa place, continua l'œuvre du pieux réformateur, et maintint dans l'abbaye les pratiques austères qu'Eustache avait fait revivre.

XVI. Saint-Polycarpe; La Fite-Maria.

Une autre réforme commencée en Languedoc ne se soutint pas avec le même succès. Henri-Antoine de La Fite-Maria, né au Pau de parens calvinistes, s'était converti, et, après avoir étudié en théologie à Paris, avait été nommé à l'abbaye de Saint-Polycarpe *, quoiqu'il ne fût encore que dans les ordres mineurs. Il entreprit de réformer ce monastère *, où il n'y avait plus de régularité. Secondé par deux prélats, Le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne, et Taffoureau, évêque d'Aleth, il mit la main à l'œuvre, et prit pour modèles la Trappe et Sept-Fonts. Les anciens religieux se retirèrent, de nouveaux profès furent reçus, et la règle primitive de saint Benoît fut observée dans sa plénitude. L'abbé obtint même de posséder son abbaye en règle, quoiqu'il n'eût point fait les vœux; sa vie d'ailleurs était celle du religieux le plus austère et le plus soumis à toutes les observances de la discipline monastique. Il paraît qu'on voulut l'attirer à un parti remuant; mais le pieux de La Fite repoussa ces tentatives, et resta fidèle à l'autorité. Ce ne fut qu'après sa mort * que l'esprit d'opposition et de dispute prévalut à Saint-Polycarpe, et prépara la ruine d'une réforme commencée sous de meilleurs auspices.

* En 1705.

* *Hist. de l'abb. Saint-Polycarpe*; 1779, in-12.

* Arrivée le 4 mars 1728.

XVII. Autres exemples de pénitence; Druel d'Angoille, d'Aligre, Gourdan.

Un autre réformateur, dont on a parlé précédemment, Nicolas Druel d'Angoille, gouverna pendant soixante ans l'abbaye de Notre-Dame du Val, diocèse de Bayeux, et introduisit la réforme dans plusieurs autres abbayes de l'ordre de saint Augustin. Il avait été fort lié avec l'abbé de Rancé, et, soit comme abbé commandataire, soit comme abbé régulier, il fut un modèle de ferveur, de sagesse et de désintéressement. Il est à regretter que sa Vie n'ait pas été donnée au public *.

* Il mourut le 7 septembre 1720.

Deux vertueux personnages ont droit par leur vie austère d'être associés aux précédens réformateurs. Le premier est François d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins et fils du chancelier de ce nom *. La place et le crédit de son père semblaient lui ouvrir le chemin aux premières dignités de l'Eglise; mais l'abbé d'Aligre se refusa constamment à toutes les propositions qu'on lui fit à cet égard. Il avait fait profession à Provins, et ses austérités, son amour pour la pauvreté, ses veilles, ses jeûnes, son application au travail des mains, montraient en lui un véritable disciple des saints fondateurs d'ordres monastiques. Il n'eut presque constamment d'autre nourriture que du pain, de l'eau et des fruits, et il couchait sur la dure. A ces pénitences il joignait les vues les plus nobles et les plus généreuses; il répara son abbaye, enrichit l'église, forma une nombreuse bibliothèque, et établit des maîtres pour commencer les études des enfans pauvres, et des catéchistes pour enseigner les élémens de la doctrine chrétienne. Des fonds furent assignés pour trente orphelins,

* *Gallia christ.* t. XII, pag. 209.

qui devaient vivre en communauté; tous les revenus de l'abbatiale étaient distribués aux pauvres. Cet humble et magnifique fondateur termina * par une mort édifiante une vie toute remplie de bonnes œuvres : il était dans sa quatre-vingt-douzième année.

* 21 janvier 1712.

Un autre religieux qui pouvait marcher à l'égal des plus austères réformateurs est Simon Gourdan, chanoine régulier de l'abbaye Saint-Victor, à Paris. Né dans cette ville * d'une famille pieuse, il était entré fort jeune à l'abbaye Saint-Victor, et il y fit profession *. Le relâchement qui s'était introduit dans ce monastère ne refroidit jamais le fervent religieux, et ne l'empêcha point d'observer, autant qu'il le pouvait, la règle primitive. Il fut tenté de se retirer à la Trappe, et il en fit le voyage; mais on lui conseilla de rester dans son monastère, où l'exemple de sa piété, de sa pénitence et de son courage pouvait être utile à d'autres. Aux pratiques extérieures il joignait l'habitude du recueillement, de l'oraison et de la présence de Dieu. Sa vertu l'avait mis en réputation même au dehors, et Mme. de Maintenon le fit nommer abbé régulier de Saint-Ruf, dans l'espérance qu'il pourrait y établir la réforme; mais cet homme humble crut une telle entreprise trop au-dessus de ses forces : cependant il ne put se refuser aux instances de ceux qui venaient le consulter sur les choses du salut ou se recommander à ses prières. Beaucoup de personnes venaient le visiter dans l'un ou l'autre but. Louis XIV, mourant se fit recommander à ses prières, et Louis

* En 1646.

* *Voyez* sa Vie; 1755, in-12.

XV encore jeune vint lui-même pour un semblable motif à l'abbaye Saint-Victor. On cite beaucoup de traits qui prouvent que le Père Gourdan n'avait pas moins de discernement et de lumières que de zèle et de piété, et on croyait même qu'il était honoré de connaissances surnaturelles sur les choses et sur les personnes. Les troubles de l'Eglise dans les derniers tems de sa vie l'affligèrent sensiblement, et il n'omit rien pour rappeler ses confrères à la soumission qu'ils devaient à l'autorité. Il écrivit même sur ce sujet au cardinal de Noailles, et protesta en toute rencontre contre l'appel, comme on le voit par les lettres imprimées à la suite de sa Vie. On a aussi de lui quelques livres de piété *.

* Il mourut le 10 mars 1729.

Après avoir ainsi parcouru les établissemens, les communautés et les réformes les plus dignes d'exciter notre attention, il convient d'embrasser un autre genre de détails, et de montrer dans tous les rangs de la hiérarchie les vertus, les talens et les services dont s'honorait le plus notre église à l'époque que nous parcourons. Nous ferons succéder ainsi les personnes aux institutions, et nous terminerons par l'état de la cour et par un aperçu des missions au dehors. Peut-être nous approuvera-t-on d'avoir recueilli avec soin tout ce que présente de consolant ce commencement d'un siècle qui malheureusement changea bientôt d'aspect, et, si nous ne nous abusons pas, nos lecteurs aimeront comme nous, par un sentiment naturel, à voir se prolonger ces jours de paix qui devaient être suivis de tant et de si longs orages.

XVIII. Grands exemples dans l'épiscopat; le cardinal Le Camus.

La première place dans notre *Tableau* appartient à l'épiscopat, qui comptait alors plusieurs hommes distingués sous le rapport du mérite, de la piété et du zèle. A Grenoble, le cardinal Le Camus continuait dans un âge avancé une vie austère et laborieuse. Il fallut que Clément XI lui écrivît pour l'engager à relâcher quelque chose des rigueurs de sa pénitence. Le prélat veillait sur son diocèse, et envoyait des missionnaires partout où il ne pouvait aller (1). Zélé pour la discipline, ennemi du relâchement, il suivait pour lui-même la pratique des maximes sévères qu'il professait, favorisait les établissemens ecclésiastiques (2), même hors de son diocèse, et nous voyons qu'il engagea l'archevêque d'Embrun à établir dans cette ville un séminaire de Saint-Sulpice. Le cardinal institua les pauvres ses héritiers *, et laissa quelques ouvrages et des ordonnances synodales.

* Il mourut le 12 septembre 1707.

(1) Un de ces missionnaires, Claude Canel, prêtre zélé du même diocèse, succéda à l'abbé de La Pérouse dans le soin de diriger des missions et de donner des retraites ecclésiastiques; il quitta, pour se livrer à cette œuvre, un canonicat qu'il avait à Grenoble.

(2) En 1704, le cardinal donna 24,000 liv. pour fonder des places pour des ecclésiastiques dans l'église de Saint-Louis que le Roi avait fait bâtir; 30,000 liv. pour des bourses dans son séminaire; 25,000 liv. pour apprendre des métiers à des jeunes gens et établir de jeunes personnes, et deux rentes annuelles pour être distribuées en aumônes, l'une par les missionnaires de Saint-Joseph, l'autre par des prêtres de Grenoble qui visitaient les pauvres honteux.

XIX. Derniers travaux et mort de Bossuet.

Les dernières années de Bossuet nous le présentent toujours occupé de travaux utiles. Il entretint avec deux célèbres luthériens d'Allemagne une correspondance pour la paix de l'Eglise. Un illustre et habile historien a raconté * tous les détails de cette négociation, où Bossuet soutint l'honneur et les intérêts de la cause catholique contre les objections de l'abbé Molanus et du philosophe Leibnitz. Au milieu de ces soins le prélat publia sa seconde *Instruction pastorale sur les promesses de J. C. à son Eglise*. Il s'éleva fortement contre la version du nouveau Testament donné par Richard Simon, et la condamna dans deux Instructions pastorales. La *Défense de la Tradition et des saints Pères*, qui ne parut qu'après sa mort, est dirigée contre le même auteur. Le prélat signala dans un écrit exprès les erreurs de Grotius. Déjà il ressentait les atteintes d'une maladie grave et douloureuse. Cette maladie prit un caractère plus fâcheux dans un voyage qu'il fit à Versailles *, pour y remplir ses fonctions de premier aumônier de la duchesse de Bourgogne; elle l'empêcha de retourner dans son diocèse; et on parvint avec peine à le ramener à Paris. Au milieu de ses douleurs, ce grand évêque s'occupait de pensées pieuses, et cherchait dans la méditation de l'Ecriture du soulagement à ses souffrances; il mit la dernière main à l'*Explication de la Prophétie d'Isaïe* et à une *Paraphrase du Psaume XXI*. Les détails sur ses derniers jours, qu'a présentés son historien *, sont pleins d'intérêt, et montrent combien la foi de Bossuet était vive et profonde : toutes les pratiques de la religion

* *Hist. de Bossuet*, par M. le card. de Bausset, t. IV, l. XII.

* Août 1703.

* *Hist. de Bossuet*, par M. le card.

lui étaient chères, et il aimait à s'entretenir des pensées de l'éternité. Enfin, après de longues douleurs, cette grande lumière s'éteignit *. On transporta le corps dans l'église de Meaux, où il reçut les derniers honneurs; plusieurs prélats et des ecclésiastiques distingués assistèrent au service funèbre, et le Père de La Rue, Jésuite, prononça l'oraison funèbre du prélat. Rome entendit aussi l'éloge de l'illustre évêque et un discours en son honneur fut prononcé devant la congrégation de la Propagande. La perte d'un si grand homme, déjà si regrettable en elle-même, le parut bien plus encore au milieu des troubles qui éclatèrent peu après; le nom et l'autorité d'un évêque si vénéré eussent réprimé peut-être les écarts d'un parti téméraire (1) et lui eussent

de Bausset, t. IV, l. XIII.

* 12 avril 1704.

(1) Nous doutons fort que le nom et l'autorité de l'évêque de Meaux eussent réprimé les écarts d'un parti sur qui l'autorité bien autrement imposante du chef de l'Eglise ne fit aucune impression; d'un parti qui résista à l'autorité papale, et même avec beaucoup de mauvaise foi, quoiqu'elle se fut exprimée à diverses reprises par des décisions claires et précises. Au surplus Bossuet, quoique fort éloigné assurément des hérésies des Jansénistes, avait toujours évité de les attaquer sérieusement, et semblait craindre de se commettre avec eux. Le Comte de Maistre le prouve dans son ouvrage sur l'*Eglise Gallicane*, liv. 2, chap. XI.

Mais une observation plus importante mérite toute notre attention : ce fut précisement Bossuet qui, en rédigeant la déclaration de 1682, fournit aux Jansénistes le meilleur moyen d'échapper à l'autorité. Aussi ne l'ont-ils pas négligé; et c'est un des premiers et des plus célèbres exemples du danger incalculable des principes de cette déclaration. Les Jansénistes,

ôté du moins l'appui de quelques hommes faibles qu'entraînèrent de funestes préventions; mais la Providence en avait disposé autrement, et l'on vit disparaître en peu d'années la plupart des grands hommes qui faisaient la gloire de l'Eglise de France, et qui pouvaient le mieux assurer son repos.

XX. Episcopat et mort de Fénélon.

* *Hist. de Fénélon*, par M. le card. de Bausset, t. III et IV.

Fénélon qui survécut onze ans à Bossuet, réalisait dans son épiscopat ces maximes de sagesse, de douceur et d'équité qu'il avait tracées autrefois pour les princes * Un mélange heureux d'indulgence et de fermeté, une sensibilité touchante, une prévoyance infinie, une piété exemplaire, une générosité tout-à-fait épiscopale, une conduite soutenue, où il n'entrait pas moins de simplicité et de candeur que de noblesse et de prudence, telles étaient les qualités par lesquelles Fénélon honorait sa disgrâce et faisait ai-

---

dans leur refus de se soumettre à la condamnation de leurs erreurs, se servirent à-peu-près des paroles que Bossuet consacrait avec une double complaisance en 1682. Cet homme vraiment grand sous la plupart des autres rapports, ne prévit pas que, sorties de sa bouche, elles passeraient dans celle de tout téméraire qui, par la suite des tems, aurait, dans l'une ou l'autre hémisphère, la volonté de résister à l'Eglise ou quelque prétention illégitime à faire valoir contre elle sous le masque de la religion.

Enfin Bossuet, en employant tout le poids de son crédit à ébranler la plus haute puissance qui ait été confiée aux mains de l'homme, a débilité toute autre puissance, toute autre autorité. Jamais on ne pourra concevoir cet étrange écart d'un homme tel que lui.

Note de la Bibliothèque Catholique de la Belgique.

mer la religion et la vertu. Il faisait lui-même des instructions dans son séminaire, confessait dans son église, visitait avec exactitude son diocèse, prêchait régulièrement, et remplissait tous les devoirs d'un pasteur vigilant. En même tems, étendant son zèle au dehors, il entretenait une correspondance très-étendue, et exerçait au loin une influence étonnante, et que nous remarquerons plus bas. Ses lettres offrent des conseils pour toutes les situations et toutes les classes, et sa vie présente des traits de grandeur et de générosité dignes d'une si belle âme. Tantôt il se charge * d'acquitter seul une contribution imposée aux curés de son diocèse ruinés par la guerre; il reçoit dans son palais * et fait soigner les officiers et les soldats blessés à l'armée. Dans un tems de disette, ses terres et ses magasins ayant été épargnés par les généraux ennemis, il livre ses blés pour la subsistance des troupes *, prend des mesures pour empêcher la famine, et appaise la révolte de la garnison de Saint-Omer, en faisant compter * de ses propres deniers aux soldats la paie qui leur était due. Les calamités qui pesèrent sur la France dans les dernières années du règne de Louis XIV l'affligèrent vivement, et il chercha les moyens d'y apporter remède. Frappé d'un coup inattendu, il eut la douleur de voir périr avant lui le prince qu'il avait formé avec tant de soins, et dont les heureuses qualités semblaient promettre un règne si calme et si fortuné. Ses autres amis, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et l'abbé de Langeron, descendirent aussi avant lui dans la tombe,

* En 1708.

* En 1709.

* En 1711.

* En 1708.

et ces pertes successives le navrèrent d'amertume, sans lui ôter rien de son application aux devoirs de son ministère. Le chagrin hâta peut-être la mort
* 7 janvier 1715. qui le frappa*, lorsqu'il n'avait encore que soixante-quatre ans. Ce triste événement mit en deuil tout son diocèse; Fénélon fut pleuré, non seulement par ses parens et ses amis, mais par tous ceux qui avaient eu avec lui quelques rapports et même par les étrangers. Ses derniers momens firent éclater cette piété douce et vraie qui avait animé toutes ses actions; il envisagea la mort avec calme, et adressa au confesseur de Louis XIV une lettre touchante dans sa simplicité, et dans laquelle, ne demandant rien ni pour lui ni pour sa famille, il n'était occupé que de l'intérêt de son diocèse, du choix de son successeur et de l'établissement de son séminaire. Ce n'est point ici le lieu de répondre à ceux qui se sont efforcé de transformer Fénélon en philosophe indifférent à toutes les croyances. Ses écrits, ses lettres, tout l'ensemble de sa vie, réclament contre une telle imputation, et son dernier historien l'a réfutée en passant. Si l'archevêque de Cambrai fut doux, indulgent et charitable, il fut aussi fermement attaché à la foi, soumis à l'autorité de l'Eglise, exact à remplir tous les devoirs d'un pasteur. Son nom rappelle encore aujourd'hui le souvenir de la vertu la plus aimable, du plus beau caractère et de la piété la plus vraie, et ses heureuses qualités ont subjugué ceux mêmes qui ne partageaient pas ses sentimens religieux. Parmi les ouvrages de Fénélon, ceux qui ont plus de droit d'être cités ici sont le *Traité de l'Exis-*

tence de Dieu, les *Lettres* sur différentes questions de religion et de philosophie, des *Sermons*, des *Entretiens*, des *Réflexions de piété* et ses *Lettres spirituelles*, où l'on trouve les conseils les plus propres à conduire les âmes à la perfection.

XXI. Autres évêques distingués de cette époque.

Après ces illustres prélats, il en est d'autres qui, avec une réputation moins brillante, méritèrent bien cependant de la religion, et servirent utilement l'Eglise. François-Placide de Baudry de Piencourt, évêque de Mende *, signala son administration par des services signalés rendus à son diocèse; ce fut lui qui fonda une maison de Filles de l'Union chrétienne à Mende pour travailler à la conversion des protestans. Il fit rebâtir le séminaire et le collége, ainsi que le chœur de la cathédrale, et donna à son église un magnifique ostensoir et un riche ornement. La ville lui dut des travaux d'embellissement et d'utilité générale. Le couvent des Ursulines ayant été détruit par un incendie, le prélat fit reconstruire la maison avec magnificence. La ville de Marvejols était toute protestante; le prélat y fonda une mission tous les trois ans, y transféra un couvent de religieuses Bénédictines, fit achever la collégiale et enrichir l'hôpital, et bientôt tous les habitans revinrent successivement à l'unité. M. de Piencourt fit plusieurs fois la visite générale de son diocèse, laissa dans plusieurs villes des monumens de sa générosité, et mourut *, laissant à l'hôpital de Mende tout ce qu'il possédait. Paul Godet-Desmarais, évêque de Chartres, était le disciple et

* Depuis 1677.

* En 1707.

l'ami du vertueux Tronson (1). Choisi par Mme de Maintenon pour son directeur, il eut peine à accepter cet emploi, et ne se détermina que d'après les conseils de M. Tronson. Il eut beaucoup de part à la fondation de Saint-Cyr, et fut nommé * à l'évêché de Chartres. La proximité de cette ville lui permettait de conserver avec Mme de Maintenon des rapports, dont il ne se servit point d'ailleurs pour arriver à de plus grands honneurs. On assure qu'il refusa une place de conseiller d'Etat et la nomination du Roi pour un chapeau de cardinal. Renfermé dans les devoirs de son emploi, il n'excita ni plainte ni jalousie, et le duc de Saint-Simon lui-même a rendu hommage à sa modestie et à son désintéressement. L'évêque de Chartres consentit au démembrement de son diocèse et à l'érection de l'évêché de Blois : dans une année de disette, il abandonna les revenus de l'évêché aux pauvres, et son diocèse lui dut la fondation de quatre séminaires et l'établissement des frères des Ecoles chrétiennes, qu'il favorisa le premier *. Son neveu, Charles-François de Moustier de Mérinville, qu'il avait fait nommer son coadjuteur, hérita de sa piété, et fut un prélat vigilant, charitable, austère pour lui-même, et assidu à donner l'exemple de la régularité. Esprit

* En 1690.

* Il mourut le 26 septembre 1709.

(1) Dans les *Entretiens de Mme. de Maintenon*, suivis par M. le cardinal de Bausset, il est dit que l'abbé Godet-Desmarais était supérieur du séminaire des Trente-Trois; cependant on ne trouve point son nom dans la liste des supérieurs de ce séminaire, insérée dans la *Gallia christiana*, tom. VII, pag. 1023.

Fléchier, évêque de Nîmes, ne fut pas seulement un orateur distingué par ses talens et un écrivain recommandable par de bons ouvrages; sa sagesse et ses vertus lui ont mérité les éloges des protestans eux-mêmes. Lors des troubles de son diocèse, il s'empressa d'ouvrir un asile à beaucoup de prêtres fugitifs, et publia des Lettres pastorales qui attestent son zèle et sa prudence * (1). * Il mourut le 16 février 1710.

Si nous ne craignions de nous étendre au-delà des bornes que nous nous sommes prescrites, nous nous arrêterions sur un prélat célèbre par un beau dévoûment, Henri-François-Xavier de Belsunce, évêque de Marseille. La peste qui désola son diocèse * fit éclater sa charité et son courage; il ne cessa de donner ses soins à son troupeau, anima son clergé par son exemple, et seconda le zèle des magistrats par sa prévoyance et ses libéralités. Dans une procession solennelle indiquée pour appaiser le ciel, on le vit marcher la corde au cou, les pieds nus, une croix à la main, et joindre à un appareil si propre à inspirer la pénitence des exhortations vives et pressantes, et auxquelles la

* En 1720.

(1) Guillaume de La Brunetière, évêque de Saintes; André Colbert, évêque d'Auxerre; Fabio Brulart de Sillery, évêque de Soissons, étaient des prélats réguliers et généreux qui enrichirent leurs diocèses d'établissemens utiles; le dernier était petit-neveu du commandeur de Sillery, dont nous avons parlé. Louis-Gaston Fleuriau, évêque d'Aire, puis d'Orléans; Jean-François de Lescure, évêque de Luçon; Etienne de Champflour, évêque de La Rochelle, faisaient profession de zèle et de piété, et avaient conservé l'esprit qu'ils avaient puisé au séminaire de Saint-Sulpice.

* Il mourut le 4 juin 1755.

présence d'un grand fléau et la gravité du danger donnaient un nouveau poids. Ce prélat prolongea sa carrière * bien avant dans ce siècle.

XXII. Zèle du clergé en Anjou ; Le Peletier.

L'Anjou, qui nous a déjà offert des exemples remarquables de piété, pouvait se féliciter à la fois d'un évêque et d'un clergé qui conspiraient par un zèle unanime pour la sanctification du troupeau. Henri Arnauld avait long-tems occupé le siége d'Angers : quoi que l'on puisse penser de sa conduite dans les affaires de l'Eglise, il mérite d'être loué pour la simplicité de ses mœurs, pour sa charité envers les pauvres et pour sa régularité. Sous lui d'excellens prêtres formèrent le séminaire d'Angers, et donnèrent au clergé du diocèse une heureuse direction. L'évêque s'affligeait quelquefois de ne pouvoir faire prévaloir parmi ses ecclésiastiques les opinions qu'il avait adoptées; mais il n'inquiéta personne, et favorisa les établissemens de charité. Après sa mort *, on lui donna pour successeur Michel Le Peletier, fils du ministre, ecclésiastique plein de piété, et qui, élevé au séminaire Saint-Sulpice, avait conservé l'esprit et les habitudes de cette école. Nommé jeune encore à l'abbaye de Jouy *, il dirigeait à Paris la communauté des Frères tailleurs, fondée autrefois par le baron de Renty et par le bon Henri, donnait des retraites ecclésiastiques, et accompagnait quelques prélats dans leur visite pastorale. Son père lui proposa successivement plusieurs siéges; mais le modeste abbé représenta lui-même qu'il était trop jeune. Nommé enfin à l'évêché d'Angers, son premier soin fut de régler

* Arrivée le 8 juin 1692.

* Manusc. de Grandet.

sa maison; on y menait la vie de communauté; la table était simple, les prières se faisaient en commun, et tout était ordonné avec sagesse. La visite des paroisses était une des choses que le prélat avait jugées les plus importantes; il la faisait lentement, restant assez dans chaque lieu pour s'informer des abus et y porter remède. Des synodes tenus avec exactitude, des retraites et des conférences ecclésiastiques régulièrement établies, le soin de l'instruction de la jeunesse, la décoration des églises, le choix des pasteurs, tels furent les objets auxquels il s'appliquait avec plus de soin. Il unit son grand séminaire à celui de Saint-Sulpice, et mit à la tête son frère, Charles-Maurice, abbé de Saint-Aubin d'Angers, qui le secondait dans le gouvernement du diocèse; c'est le même qui refusa l'épiscopat et devint supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice. L'évêque d'Angers établit aussi un petit séminaire et deux écoles préparatoires. Son union avec son clergé contribuait à faciliter le succès de son ministère *. Le diocèse d'Angers comptait un grand nombre d'ecclésiastiques aussi laborieux qu'édifians. Joseph Grandet, qui nous a laissé des Notices sur plusieurs d'entr'eux, mérite lui-même une place honorable parmi ces zélés ouvriers. Il était né à Angers, et occupait la cure de Sainte-Croix dans la même ville. M. Tronson en faisait une estime particulière, et entretenait avec lui une correspondance assidue. M. Le Peletier lui accorda aussi sa confiance. Les manuscrits que ce vertueux prêtre a laissés sur l'histoire ecclésiastique d'Anjou sont

* Le prélat fut transféré à Orléans en avril 1706, et mourut le 14 août suivant, avant d'avoir reçu ses bulles.

pleins de recherches et d'intérêt, et on lui doit aussi la Vie de plusieurs pieux personnages *. L'abbé de la Butte-Sara et l'abbé de Chevrue exercèrent le ministère avec d'autant plus de succès qu'ils étaient de familles riches et accréditées; le premier avait vécu d'abord dans le monde, et avait même affligé les gens de bien par ses écarts; mais sa conversion fut éclatante. Il s'appliqua pendant trois ans aux exercices de la plus rude pénitence, et devint aussi doux, aussi modeste et aussi tempérant qu'il avait été altier et impétueux. Tous deux, après avoir occupé quelque tems une cure, la quittèrent pour se préparer dans la retraite à leur dernier passage. Guillaume de Launay, né à Angers *, avait servi dans les armées, et avait ensuite exercé le commerce; dans l'une et l'autre professions, il avait donné de grands scandales, et paraissait livré à des passions impétueuses. La mort de sa femme le toucha, et une maladie acheva de le ramener à une conduite plus régulière. Il fit une retraite au séminaire, rompit ses mauvaises habitudes et se montra un homme tout nouveau. Sa vie dure et pénitente, son attention à réparer les mauvais exemples qu'il avait donnés, son zèle pour s'instruire, déterminèrent les supérieurs, après cinq ou six ans d'épreuve, à l'élever au sacerdoce. Il ne se crut point digne d'occuper de cures, et se contenta d'exercer les fonctions de vicaire ou de desservant. L'évêque d'Angers le chargea * de porter en Craonnais les aumônes envoyées de Paris par des dames pieuses pour les habitans de ce

* Il mourut le 1er. décembre 1724.

* Manusc. de Grandet.

* En 1683.

canton. Il travailla, de concert avec quinze autres ecclésiastiques, à la mission de Craon *. La retraite, les austérités, les fonctions les plus obscures et les plus pénibles, tel était son attrait *. Dans une condition plus relevée, l'abbé de la Crochinière donnait à peu près les mêmes exemples. René-François Fontaines de La Crochinière *, né au Lude, avait d'abord occupé une place dans l'administration des armées, et il se trouvait à la tête des magasins de subsistance lors du siége de Philisbourg, où le Dauphin commandait. Depuis il remplaça son père dans la charge de receveur des tailles de La Flèche, qu'il exerça pendant dix ans. Quelques incidens le dégoûtèrent du monde ; il quitta sa charge, et alla faire une retraite à la maison de l'institution de l'Oratoire à Paris. Dès-lors on ne le vit plus occupé que du soin de son salut et de la pratique des bonnes œuvres. Il reprit l'habit ecclésiastique qu'il avait porté dans sa jeunesse ; usant noblement de sa fortune, il la consacra à de grands établissemens, fonda au Lude un hôpital pour des orphelines, sous le titre de Notre-Dame de la Miséricorde, et obtint * des lettres-patentes pour cette maison, où il appela des Hospitalières formées dans la communauté de Saint-Charles à Lyon. Il rassembla aussi au Lude quelques orphelins, et donna des fonds pour achever un hôpital à Sablé. Sa vie était non-seulement frugale, mais austère ; il se contentait pour lui-même d'une chambre étroite auprès de la chapelle qu'il fit construire pour son hôpital, et qui fut bénite * à sa prière par le

* En 1684.

* Il mourut le 14 septembre 1712.

* Manusc. de Grandet.

* En 1705.

* 27 juillet 1709.

coadjuteur de Babylone, Gatien de Gallison, évêque d'Agathople. Son humilité lui faisait redouter le sacerdoce ; il mourut * simple clerc, et laissa tous ses biens à l'hôpital qu'il avait fondé. Tels étaient les principaux modèles de vertu qu'offrait le clergé de l'Anjou.

* 14 septemb. 1713.

XXIII. Exemples de piété dans le clergé de Paris.

Les autres parties du royaume n'étaient pas non plus stériles en exemples de piété dans le clergé. A Paris, Nicolas le Fèvre, ancien sous-précepteur des enfans de France *, avait donné dans sa jeunesse des leçons au Dauphin et aux princes de Conti ; humble et modeste, il s'était ensuite retiré à l'Hôpital-Général pour s'y dévouer au service des pauvres. Le Roi l'appela pour l'adjoindre comme sous-précepteur à l'éducation des princes ses petits-fils. Uniquement occupé de ses fonctions, l'abbé Le Fèvre s'était fait dans Versailles une solitude profonde, et, après être resté huit ans auprès des princes, il sortit sans rien demander, et, de retour à Paris, il se chargea de diriger les filles de Sainte-Aure, communauté établie rue Neuve-Sainte-Geneviève, et où on tenait une école publique pour les jeunes filles. Le soin de cet établissement occupa les dernières années * de l'abbé Le Fèvre, qui continua tout à la fois à en soutenir le temporel, et à bien régler le spirituel. Claude Ameline, prêtre de l'Oratoire et archidiacre de Paris, jouissait d'une réputation méritée de sagesse et de vertu, et joignait la pratique de la pénitence à celles des bonnes œuvres *. Jean-Baptiste de La Varie, prêtre de la paroisse Saint-Severin, était adonné à ces fonctions simples et obscures d'un ministère

* Mercure sept. 1708.

* Mort le 24 août 1708.

* Mort le 23 septemb. 1708.

d'autant plus respectable qu'il fuit l'éclat et les applaudissemens, et qu'il s'exerce sur les classes qui ont le plus besoin de secours *. Nous avons eu occasion de nommer beaucoup d'ecclésiastiques qui brillaient dans la capitale par leur piété, leurs talens et leur zèle. Un simple clerc rivalisait à cet égard avec les ecclésiastiques et les pasteurs les plus laborieux. L'abbé Gaillard, fils d'un riche marchand *, vivait dans le monde, lorsqu'ayant été touché des exhortations du Père de Mouchy, de l'Oratoire *, il se donna entièrement à Dieu. Il prit l'habit ecclésiastique et reçut la tonsure, mais sans vouloir monter aux ordres supérieurs dont son humilité le faisait croire indigne. Empressé néanmoins de se rendre utile, il suivait le Père de Mouchy dans ses missions, et parcourait les campagnes en faisant le catéchisme aux pauvres, en distribuant des livres de piété et des remèdes, en visitant les malades et en s'exerçant à toutes les bonnes œuvres. Sa fortune était employée à répandre ainsi des dons dans les cantons les plus destitués de secours, et il aimait entr'autres à fournir de vases sacrés les églises qui en manquaient. Son testament *, rempli de legs pieux, portait 10,000 écus pour fonder des bourses dans le séminaire Saint-Nicolas, et 120,000 liv. pour d'autres bonnes œuvres.

* Mort le 14 septemb. 1704.

* Né à Paris en 1640.

* Manusc. de Grandet.

* Il mourut en 1714.

XXIV. Saints prêtres dans les provinces.

Dans les provinces, des prêtres non moins pieux et non moins désintéressés édifiaient et servaient l'Eglise dans les différentes fonctions auxquelles les appelaient leur vocation particulière ou les ordres de leurs supérieurs. Joseph de Sainte-Co-

lombe, ecclésiastique issu * d'une ancienne maison du Dauphiné, quitta la capitale où il demeurait, et où ses vertus et sa piété lui avaient procuré une considération qui affligeait sa modestie. Après avoir distribué aux pauvres tout ce qu'il possédait, il se retira d'abord en Provence, puis à Lyon, et enfin à Bourg en Bresse *, où il prit le nom de Jourdan. On lui offrit la place d'aumônier de l'hôpital, et il accepta avec joie des fonctions qui convenaient à son goût pour la retraite et à son amour pour les pauvres. On dit que son profond recueillement en célébrant la messe suffisait pour inspirer la dévotion. Le soin des pauvres, l'étude de l'Ecriture sainte, la méditation des vérités de la religion, les pratiques de l'humilité et de la pauvreté remplissaient ses journées. Il mourut * en réputation de sainteté, et toute la ville lui rendit les plus grands honneurs. Un autre simple chapelain, François Mathon, a mérité que sa Vie fût imprimée * : il dirigeait les Carmélites d'Amiens, et allait en même tems visiter les pauvres dans les hôpitaux. Sa douceur, son humilité, son amour pour la pénitence, son esprit de recueillement, sa charité pour les malheureux étaient d'un grand exemple pour toutes les classes *. Joseph Sain, chanoine de la métropole de Tours, avait renoncé à son bénéfice pour se livrer à une vie plus active. Après avoir travaillé quelque tems dans les missions, il commença l'établissement du séminaire de Tours qu'il dirigea pendant vingt ans *. Quand cette œuvre fut affermie, l'abbé Sain en entreprit une

* *Voyez* le *Merc.*, novemb. 1708.

* En 1700.

* En 1708.

* Amiens, 1710, in-12. On y trouve quelques notices sur des personnes vertueuses du même diocèse.

* Il mourut le 16 octobre 1708.

* *Lettre circul. des*

autre, et forma dans la même ville une maison de Filles de l'Union chrétienne, dont il fut le premier supérieur. Le diocèse lui dut encore l'établissement d'un petit séminaire. Ce sage et vertueux prêtre avait avec M. Tronson des relations d'estime et d'amitié *. Nicolas-Joseph de La Verdure, doyen de Saint-Amé de Douai et professeur de théologie, fut honoré de la confiance de plusieurs prélats, et on dit que Fénélon voulut l'attirer à Cambrai; il joignait à ses connaissances en théologie la pratique des bonnes œuvres, et on l'appelait le père des pauvres *. Nous avons parlé ailleurs du zèle et des établissemens de l'abbé Fyot à Dijon; cet homme généreux eut la satisfaction de voir prospérer ses entreprises; il mourut * dans un âge avancé, laissant des livres de piété. Nous proposerions la Vie de La Noé-Menard avec plus de confiance, si nous n'y trouvions pas des traces de quelques préjugés. Recteur de la communauté des prêtres de Saint-Clément à Nantes, Jean de La Noé-Menard n'y suivit pas tout-à-fait les mêmes traces que René l'Evêque dont nous avons parlé. Toutefois on le présente comme appliqué aux bonnes œuvres; plusieurs protestans lui durent leur conversion, et l'établissement d'une maison du Bon-Pasteur à Nantes fut son ouvrage *.

Sœurs de l'Union chr. Elle est imprimée.

* Il mourut le 18 octobre 1708, *voyez* son Eloge dans la Lettre ci-dessus.

* Mort le 12 fév. 1717.

* Le 27 avril 1721.

* Il mourut le 15 avril 1717.

XXV.

Zèle pour les sciences ecclésiastiques; livres de piété.

A l'autorité de ces exemples le clergé joignait le goût de l'instruction et des études convenables à son ministère. A aucune époque peut-être les sciences ecclésiastiques n'avaient été cultivées avec autant d'ardeur, de talent et de succès. Chaque

branche de ces sciences comptait plusieurs hommes laborieux qui travaillaient à en faire disparaître les épines ou à en recueillir les fruits. Nous avons déjà nommé quelques-uns de ces écrivains et de ces savans qui appartenaient à différentes congrégations; d'autres corps religieux et le clergé séculier s'honoraient aussi des travaux de plusieurs de leurs membres. La critique et la piété s'exerçaient à la fois sur l'Ecriture sainte, tantôt pour en éclaircir les difficultés, tantôt pour en développer les leçons et les exemples, afin d'édifier et d'instruire les fidèles; on publia des versions de l'Ecriture, des analyses, des explications et des recherches savantes, soit sur le texte, soit sur l'histoire, soit sur d'autres points relatifs à la littérature biblique. Les différentes parties de la théologie occupaient des hommes habiles, dont les uns donnaient des cours entiers de cette science, et les autres s'attachaient à des traités particuliers; ceux-ci s'appliquaient au dogme, ceux-là à la morale, les autres au droit-canon *. Les décisions des cas de conscience de Pontas et celles de Fromageau offrent, sur beaucoup de points, un guide commode dans l'exercice du ministère. Les Conférences publiées dans quelques diocèses ont été fort utiles par l'étendue des matières qu'elles embrassaient. Les Conférences d'Angers ont conservé jusqu'à nos jours une juste réputation parmi les ecclésiastiques. Celles de Paris, par Le Semelier, sont le résultat des réunions qui avaient lieu au séminaire Saint-Nicolas, et où l'on discutait les questions de morale; Le Semelier n'a

*Duhamel, Frassen, Vuitasse, Habert, Noël Alexandre, Tournely, Lherminier, Ducasse, Gibert.

publié que ce qui regarde le mariage et l'usure. Les Conférences de Luçon, commencées par Louis, furent continuées par l'abbé Dubos. De savans liturgistes expliquaient les rits et les cérémonies de l'Eglise *, et se livraient à des recherches, où tantôt l'érudition et tantôt la piété trouvaient à se satisfaire. On publiait des Bréviaires qui offraient un emploi plus heureux et plus fréquent de l'Ecriture, où les légendes étaient revues avec plus de soin, et où les hymnes et les proses étaient rédigés avec plus de goût. Le champ de l'histoire était cultivé par un grand nombre de mains laborieuses; les uns traçaient l'histoire générale de l'Eglise, ou rassemblaient des matériaux qui pouvaient servir aux historiens futurs *; les autres s'attachaient à des époques particulières, ou racontaient la vie de quelques personnages remarquables par leur sainteté et leurs services *. Hélyot rassemblait l'histoire des divers corps religieux, de leurs réformes et des congrégations modernes. Dans le genre de l'érudition sacrée on pouvait compter des prêtres et des religieux livrés à des études solides et profondes, à des découvertes critiques et à des discussions sur des points d'histoire et de discipline *. Paul Pezron, religieux Bernardin, se distingua par ses recherches sur l'Ecriture sainte et la chronologie. Etienne Baluze, simple tonsuré, était un des hommes de son tems les plus versés dans la connaissance des chartres et des manuscrits; il travailla beaucoup sur l'histoire ecclésiastique, et publia des lettres des Papes, des opuscules des Pères et des dissertations sur

* De Vert, Theraize, Grancolas, Chatelain, Lebrun, Breyer.

* Fleury, Noël Alexandre, Dupin, Pagi.

* Baillet, Maucroix, Marsollier, Felibien, Grandet, Choisy.

* Eusèbe Renaudot, Matthieu Petitdidier, Jean-Bapt. Le Brun, dit Desmarettes, Louis Dufour de Longuerue.

des points de critique. Michel Le Quien, orientaliste et antiquaire, est surtout connu par une édition des Œuvres de saint Jean de Damas et par son *Oriens christianus ;* des laïcs même * s'appliquaient avec succès aux matières d'érudition ecclésiastique, et publiaient des traductions d'écrits des Pères ou des dissertations sur des points d'histoire.

* Nicolas Thoynard, Louis Cousin, Pierre Pellestre, Jean Le Peletier, Bénigne Lordelot.

La partie de la morale surtout était traitée par un grand nombre d'écrivains, qui travaillaient à nourrir la piété des fidèles par des ouvrages de différens genres. Dans le clergé séculier et régulier, des hommes instruits et zélés publiaient des livres propres à éclairer l'ignorance des uns, à ranimer la foi des autres, à faire aimer la religion et la vertu *. Plusieurs de ces ouvrages ont joui d'une juste estime, et il en est qui l'ont encore conservée. Des prédicateurs distingués occupaient la chaire avec succès; dans quelques corps et congrégations on cultivait constamment ce genre de ministère, et des hommes estimables ont laissé des productions que la piété et le goût aiment encore à consulter. Nous avons nommé plusieurs de ces prédicateurs dans les congrégations les plus célèbres ; mais il en était encore d'autres, soit dans le clergé séculier, soit dans les corps moins connus *. Les missions, les conférences, les retraites, tous les pieux exercices que le siècle précédent avait vu naître, ou du moins qui s'étaient alors multipliés, continuaient à entretenir l'esprit de religion parmi les peuples, et le zèle sacerdotal dans le clergé ; et l'Eglise se félicitait

* Boudon, Girard de Ville-Thierry, Piny, La Chétardi, Paris, Malaval, Lochon, Macé, Lambert, Prou, Vernage, Forestier, Avrillon.

* Charles Boileau, Lambert, Maboul, Anselme, Chauchemer.

de voir l'alliance du savoir et de la vertu contribuer dans ses ministres à honorer leur caractère et à rendre leur ministère utile.

XXVI. Controverse avec les protestans.

Plusieurs des controversistes que nous avons nommés dans le cinquième livre travaillaient encore à éclairer les protestans, soit de vive voix, soit par écrit. Dez et Scheffmacker occupèrent successivement à Strasbourg la chaire que Louis XIV y avait fondée, et ils ont de plus publié des ouvrages pour combattre les principes de la réforme ; les Lettres de Scheffmacker jouissent d'une juste réputation de solidité. L'abbé de Cordemoi ajouta quelques nouveaux traités à ceux qu'il avait publiés sur ces matières dans le siècle précédent *. Ambroise Lallouette, Joseph Lambert, Joachim Le Grand, s'exerçaient aussi dans la même carrière. L'abbé Cassé, docteur de Sorbonne et vicaire de Saint-Sulpice, prêcha la controverse pendant vingt ans dans cette église ; mais celui qui avait le plus de réputation alors à Paris pour ce genre de ministère est l'abbé Chardon de Lugny, dont nous avons vu les premiers travaux. La longue étude qu'il avait faite des questions agitées entre les protestans et les catholiques, ses entretiens, ses conférences, ses ouvrages, l'avaient rendu propre à ramener les esprits les plus prévenus. Jeune encore, il avait mis au jour quelques opuscules de controverse auxquels les protestans n'avaient point répondu ; depuis il fit connaître les falsifications des ministres de Genève dans leur dernière traduction de la Bible *, et enfin il publia sa Méthode générale pour réfuter les prin-

* Mort le 7 fev. 1722.

* 1707. in-12.

cipes des réformateurs. On le voit pendant trente ans occupé à des conférences dans l'église Saint-Sulpice, et il fut le dernier de ce grand nombre de controversistes qui, dans le siècle précédent, avaient soutenu la doctrine de l'Eglise, soit par leurs discours, soit par leurs écrits. Lui-même nous apprend dans un de ses ouvrages (1) qu'il ramena un grand nombre de protestans dans le sein de l'Eglise. On lui conféra le titre de *Missionnaire député pour les controverses*, et le clergé et le Roi lui donnèrent à cet égard des témoignages d'estime et les autorisations les plus amples. Ce laborieux controversiste persévéra jusque dans un âge avancé * dans ses soins pour la conversion des protestans. Il demeurait dans la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice, et il en fut un des ornemens par son zèle et ses ouvrages. Le Père Alexis Dubuc continuait aussi à Rome le ministère qu'il avait long-tems exercé en France. Il s'était fixé dans cette capitale, comme nous l'avons vu, et y faisait des conférences, soit pour des Français, soit pour les étrangers qui se trouvaient en ce pays. Il en convertit plusieurs, fut appelé à Livourne par le

* Il mourut le 23 juin 1733, âgé de 90 ans.

(1) *Nouvelle Méthode pour réfuter l'établissement des églises prétendues réformées*; 1731, in-12. Dans l'*Avis du Libraire*, il y a quelques détails sur la conversion et les travaux de Chardon de Lugny; c'est là qu'il est dit que, depuis 1690 jusqu'en 1731, il avait converti deux cent soixante-dix-huit protestans. Ce même ouvrage contient, pages 324 et suivantes, quelques renseignemens curieux sur les controverses de ce tems.

grand-duc de Toscane, et fit des conquêtes dans cette ville. Le Pape le nomma professeur de la Propagande, et lui donna des témoignages de confiance et d'estime (1).

XXVII. Conversions de protestans ; la duchesse d'Oels.

Un manuscrit authentique de conversions qui nous a été communiqué contient un grand nombre de noms, la plupart peu connus aujourd'hui, mais qui sont pris dans toutes les classes : ce registre montre combien les retours à l'Eglise étaient encore nombreux à l'époque où nous sommes *. On y remarque entr'autres des étrangers de toutes les nations, et surtout des gentilshommes allemands, des officiers retirés du service, et même des officiers-généraux. Les uns paraissent seuls, les autres sont accompagnés dans leur abjuration par leur famille. La plupart sont d'un âge mûr, et plusieurs voient des personnes d'un rang distingué prendre part à leur démarche et les en-

* Il y en eut 420 à Saint-Sulpice dans les trente premières années de ce siècle.

(1) Alexis Dubuc mourut au couvent de Saint-André *della Valle*, à Rome, en 1709. Outre ce que nous avons cité de lui, il est auteur d'un discours pour la Fête-Dieu, imprimé à Paris en 1674, et d'un petit livre en forme d'*Elévations sur les O de l'Avent*, 1681. Il est étonnant que les dictionnaires historiques n'aient pas consacré d'article à ce religieux, qui ne fut pas moins recommandable par son mérite et sa capacité que par sa piété et son zèle. Le Père Dubuc était déclaré contre les nouveautés de son tems, et fort attaché au saint Siége. On trouve une petite Notice sur lui dans les *Scrittori teatini* de Vezzosi *, t. Ier., pag. 168; il en est aussi parlé dans les *Mémoires du Père Timothée de La Flèche*, évêque de Béryte, 1774, in-12, et on y raconte sur lui * des anecdotes assez curieuses.

* 2 v. in-4°. Rome, 1780.

* Pages 17 et 46.

courager par leur présence. Parmi les étrangers dont nous trouvons les noms sur cette liste, nous ne citerons que le comte de Lewenhaupt, officier suédois au service de France, qui fit abjuration
* En 1724. du luthéranisme *. Cette liste offre aussi un assez grand nombre de Français qui rentraient dans leur patrie; plusieurs d'entr'eux avaient été emmenés par leurs parens à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, et avaient été nourris dans de funestes préventions. La Providence leur ménagea les moyens de se détromper, et, au fond de l'Angleterre et de la Hollande, le souvenir du sol natal et d'heureuses circonstances les rappelèrent à la religion de leurs aïeux. On vit ainsi, après la paix de Riswick, et surtout après celle d'Utrecht, beaucoup de Français rentrer dans le royaume et abjurer les erreurs où on les avait élevés; dans ce nombre se trouvent des gentilshommes, des enfans de ministres, des femmes, et même quelquefois des ministres. Ainsi on nomme Isaac-Pierre d'Herbanton, précédemment minis-
* En 1727. tre anglican à Londres, qui fit abjuration * à l'âge de soixante-huit ans avec toute sa famille; la maréchale de Grammont, la duchesse de Gontault et la marquise de Lavardin assistèrent à la cérémonie. Il est fait mention aussi d'un calviniste, Isaac La Combe, qui avait été converti par l'abbé de Polignac dans son voyage en Hollande, et
* En 1714. dont la femme vint * faire abjuration à Paris. Des magistrats, des officiers, des gens de lettres, paraissent tour à tour sur cette liste, et la patrie comme la religion s'applaudissaient de recouvrer

des enfans que de fâcheux préjugés avaient éloignés d'elles (1).

La première en date, et la plus remarquable sans doute des conversions opérées dans ce commencement de siècle, est celle de la princesse Eléonore-Charlotte de Wurtemberg-Montbéliard*. Elle était, par sa mère, petite-fille du maréchal duc de Châtillon et cousine de l'Impératrice, et elle avait épousé son parent, le duc d'Oelss, qu'elle perdit au bout de peu d'années. Dans un voyage qu'elle avait fait à Vienne, on avait déjà essayé de la détromper des erreurs dans lesquelles elle avait été élevée; mais on n'avait pu encore triompher de toutes ses difficultés. La duchesse, étant venue à Paris, trouva chez la marquise de Mailly, sa parente, le Père David, prêtre de l'Oratoire, dont le ministère avait déjà été utile à d'autres protestans. Il lui proposa d'avoir en sa présence des conférences avec des ministres protestans; ceux-ci ayant refusé ces entrevues, il leur adressa par écrit quatre questions, auxquelles ils répondirent d'une manière peu satisfaisante. Une protestante convertie, Mlle. de La Charce d'Allerat, secondait elle-même par ses entretiens les instructions que le Père David adressait à la princesse. Enfin, après avoir mûri son dessein et long-tems examiné les raisons pour et contre, l'illustre étrangère ne résista plus à la voix de la grâce qui la pressait. Elle se rendit à l'abbaye de Maubuisson, qui avait alors pour abbesse Louise-Hollandine, princesse

* *Voy.* l'écrit intitulé : *Abjuration du Luthéranisme de la princesse...* (par David); Paris, 1702, in-12 de 142 pages.

(1) *Voyez* la note 3 de l'*Appendice*, à la fin du volume.

palatine de Bavière, dont nous avons vu * autrefois la conversion. Ce fut dans cette retraite que la princesse d'Oelss prononça son abjuration entre les mains du Père David *. Elle montra les dispositions les plus édifiantes, et reçut la communion le jour de la Saint-Louis dans l'église de l'Abbaye-aux-Bois, à Paris, et elle écrivit au Pape et au Roi pour leur annoncer la démarche qu'elle venait de faire.

* Tom. Ier. pag. 302.

* 3 août 1702.

Nous pourrions joindre ici les noms de quelques autres étrangers qui renoncèrent au protestantisme, et se fixèrent en France. André-Michel de Ramsay, littérateur anglais, ayant été accueilli à Cambrai par Fénélon, fut touché des instructions et des exemples du vertueux archevêque, et embrassa la foi catholique; il conserva toute sa vie une tendre vénération pour la mémoire de Fénélon, et publia plusieurs des ouvrages du prélat. Ludolphe Kuster, luthérien, était un helléniste et un critique habile, connu autrefois par une édition du nouveau Testament grec de Mill; il fit abjuration * à Anvers dans l'église des Jésuites, et vint s'établir en France, où il vécut encore quelques années. Jean-Sigismond Nester, de Dresde, ministre luthérien, abandonna la réforme, et entra chez les Jésuites; il était encore novice dans la société, lorsqu'il prononça * dans la cathédrale de Strasbourg un discours sur les motifs qui l'avaient porté à embrasser la religion catholique *. Plus tard, Jean Oster, savant orientaliste suédois, renonça également au luthéranisme *, obtint à Paris des places honorables, et survécut long-tems

* 25 juillet 1713.

* 3 mai 1715.

* Voy. les Mémoires de Trévoux; 1715.

* En 1727.

à sa conversion. Mme. de Zoutelandt, Hollandaise, née Lindener, écrivit cinq lettres sur sa conversion à une de ses amies, qui lui avait reproché cette démarche; elle y répond aux principales difficultés que l'on fait aux catholiques, et montre dans cet ouvrage autant d'instruction que de bonne foi (1).

XXVIII. Troubles dans les Cévennes; pillage des églises; massacre des prêtres.

La joie que ces conversions devaient donner à l'Eglise fut troublée par les excès et les violences dont plusieurs diocèses du Midi furent le théâtre. Le fanatisme, qui avait éclaté quelques années auparavant dans les Cévennes, n'était qu'assoupi; il se ranima au commencement de ce siècle avec plus de force. Des prédications fougueuses, des écrits pleins d'emportement, des prédictions même furent mis en usage pour exalter les esprits; les livres de Jurieu, ses déclamations et ses prophéties étaient répandus dans les campagnes, et y échauffaient des hommes simples et crédules. De malheureux paysans se crurent aussi inspirés, débitèrent leurs rêveries, et entraînèrent à leur suite une multitude ignorante et aveugle; des femmes, des enfans se mêlaient de prêcher et de prédire, et l'enthousiasme et l'illusion se propageaient rapidement parmi des hommes qu'agitaient la crainte

(1) Le livre a pour titre *la Babylone démasquée*, ou *Entretiens de deux dames hollandaises sur la Religion catholique;* Paris, 1727, in-12 : il est dédié à la duchesse d'Orléans, princesse de Bade, qui vint en France en 1724. L'approbation du censeur est de 1723. Il paraît que Mme. de Zoutelandt était déjà convertie depuis quelques années; elle épousa en secondes nôces l'ingénieur Boisson.

et le désir de la vengeance. On arrêta et on exécuta quelques-uns de ces prophètes qui séduisaient la foule ; mais leur supplice, loin d'arrêter les progrès du mal, parut redoubler l'ardeur de leurs partisans, et bientôt de tristes scènes désolèrent cette contrée. Elles éclatèrent au village du Pont-de-Montverd dans les Cévennes; l'abbé du Chayla, archiprêtre de Mende et inspecteur des missions depuis la révocation de l'édit de Nantes, fut massacré dans ce lieu * avec des circonstances atroces; il reçut cinquante-deux blessures, dont vingt-quatre mortelles. Un prêtre et deux personnes de sa maison furent immolés avec lui. On dit * qu'outre son zèle, qui le rendait odieux aux protestans, il s'était encore attiré de leur part un redoublement de haine par sa sévérité. Quoi qu'il en soit, cet assassinat devint le signal de longs et déplorables excès; les meurtriers, animés par ce premier crime, prennent ouvertement les armes, et commencent leurs brigandages. Un gentilhomme protestant converti, M. de Saint-Côme, qui montrait du zèle pour la religion catholique, fut tué * dans les environs de Nîmes; de La Pise, prieur de Bobeaux, eut le même sort. On mit le feu à plusieurs églises; à Sauve, la troupe de Cavalier, un des principaux chefs, pilla la ville et donna la mort à trois ecclésiastiques. Un auteur non suspect * reconnaît que dans un seul mois * on compta quarante églises, maisons ou châteaux brûlés, et plus de quatre-vingts personnes massacrées. Les curés et les missionnaires étaient surtout l'objet des recherches et de la fureur des ré-

* 24 juillet 1702.

* *Hist. des troubles des Cévennes ;* Ville franche, 1760, 3 vol. in-12. L'auteur était Court de Gobelin, protestant.

* 13 août.

* Court de Gobelin, ouvrage cité.

* Janvier 1703.

voltés. Des catholiques auxquels on n'avait à reprocher que leur attachement à la religion, des femmes même furent impitoyablement mises à mort, et en peu de tems cette malheureuse contrée devint un théâtre d'incendie, de violences et de meurtres. La terreur était générale ; les pasteurs quittaient leurs paroisses et recherchaient un asile dans les villes. M. de Baudry, évêque de Mende, accueillit les fugitifs, et assista de tout son pouvoir, non-seulement les ecclésiastiques, mais les catholiques qui avaient été obligés de quitter leur domicile, et qui se trouvaient dépouilles de tout. Fléchier, évêque de Nîmes, eut aussi à gémir sur les désastres de son diocèse, et nous avons deux Lettres pastorales * de ce prélat, qui représentent la désolation des campagnes et la dispersion des pasteurs. Les diocèses d'Alais, d'Uzès et de Viviers, furent également en proie aux révoltes et aux ravages ; on fit marcher des troupes pour rétablir l'ordre dans ces malheureux pays, et trois maréchaux de France y furent successivement envoyés. Le récit de ces expéditions militaires n'est pas de notre sujet, et nous omettons même quelques détails qui prouvent combien l'esprit de sédition, l'amour du pillage et les fureurs de la vengeance s'étaient enracinés dans ces malheureuses contrées.

* 23 mars et 6 septembre 1703.

XXIX. Désastres du royaume ; courage de Louis XIV.

Ces tristes événemens et les revers de la guerre de la succession furent encore agravés par des fléaux qui s'étendirent dans presque tout le royaume. Un hiver long et rigoureux fit périr la plupart des récoltes *, et la disette qui suivit, se joignant aux désastres de la guerre et à l'épuisement des

* En 1709.

finances, semblait être l'avant-coureur de la ruine de la France. Cette époque fut peut-être une des plus critiques de la monarchie, et le souvenir de nos malheurs s'est conservé dans toutes les provinces par une tradition constante. Toutefois au milieu de ces disgrâces qui marquèrent les dernières années d'un règne jadis environné de tant d'éclat, Louis XIV se montra plus grand peut-être qu'il ne l'avait été dans ses prospérités. On voit dans les *Mémoires du marquis de Torcy* combien ce prince était affecté des calamités qui pesaient sur son peuple; elles lui arrachaient des larmes jusque dans son conseil; mais cette sensibilité ne lui suggéra rien de déshonorant ou d'indigne de sa gloire passée, et, après avoir étonné autrefois l'Europe par ses entreprises, ses monumens et ses conquêtes, il attirait encore les regards par sa fermeté et son courage. Un illustre historien que nous avons plusieurs fois cité, après avoir peint les malheurs du royaume, trouve dans ce lugubre tableau un nouveau sujet d'admirer Louis XIV. « Quel devait être ce Roi, dit-il, qui, au milieu de tant de désastres, et dans un moment où toutes les pièces de sa monarchie semblaient tomber les unes sur les autres, et devenir la proie de tant d'ennemis conjurés contre lui, a su conserver ce caractère de grandeur et de fermeté qui commandait encore le respect à l'Europe et une soumission sans bornes à ses sujets? Quelle était la force du ressort qu'il avait donné à l'autorité royale pour avoir su, dans un tel état de choses, comprimer dans sa main toute-puissante l'inquiétude et la légèreté de sa nation, et maintenir tous les

ordres de son royaume dans les limites qu'il leur avait prescrites? Ce fut sans doute ce qui sauva la France. * »

Un ministre de Louis XIV a parlé de cette époque sinistre avec plus de sagesse et de vérité que des écrivains modernes, élevés dans une école peu favorable à ce grand Roi. Le marquis de Torcy, dans ses *Mémoires*, regarde les humiliations de Louis comme ayant préparé la fin des malheurs du royaume; *sa résignation*, dit-il, *satisfit à la justice divine, et le Dieu de miséricorde regarda favorablement le monarque et ses peuples.* En effet la Providence parut dans cette occasion protéger le royaume d'une manière spéciale; des événemens inattendus nous tirèrent de l'abîme où nos ennemis se flattaient de nous précipiter, et, tandis qu'ils croyaient la France perdue à jamais, la politique des cours changea tout à coup, la paix fut offerte à Louis par la puissance qui avait paru la plus acharnée à le perdre, et une ligue formidable fut dissoute en un instant. Que d'autres ne considèrent dans de tels événemens que le résultat de quelque intrigue ou l'effet de quelque calcul, on nous permettra bien sans doute de remonter un peu plus haut, et de voir dans ces changemens subits les instrumens des desseins d'une cause première et toute-puissante, qui sait tirer le bien de l'excès du mal, et rappeler les morts du fond du tombeau.

* *Hist. de Fénélon*, par M. de Bausset, tom. IV, pag. 154.

XXX. Examen de quelques reproches.

Nous permettra-t-on encore d'examiner ici un reproche que plusieurs modernes ont adressé au même prince? On l'accuse d'avoir dans ses der-

faits à ce prince.

nières années favorisé l'hypocrisie par la préférence qu'il donnait pour les places aux hommes qui faisaient profession d'être attachés à la religion. Il nous paraît qu'en cela on a jugé Louis XIV beaucoup trop sévèrement. Si sous un prince vertueux, ceux qui ne le sont pas feignent d'autres sentimens pour tromper le dispensateur des grâces, le reproche doit-il tomber sur le prince ou sur ceux qui cherchent à lui en imposer? L'abus que les courtisans font des qualités et des bonnes intentions du monarque doit-il faire condamner ces qualités et ces intentions, et lui conseillera-t-on d'appeler indistinctement aux emplois et aux honneurs des gens vicieux, parce qu'il est possible que l'on prenne devant lui le masque de la vertu? Sans doute Louis a pu se tromper quelquefois, il n'était point infaillible, et les princes les plus sages ne peuvent éviter des erreurs et des fautes. Mais tant de choix heureux devraient bien obtenir grâce à Louis XIV pour quelques autres qu'on lui a durement reprochés. Le discernement dont il a fait preuve en appelant aux places dans les différentes carrières tant d'hommes distingués par de grands talens, et dont les noms sont encore environnés de l'estime de la postérité, ce discernement, dis-je, ne peut-il pas couvrir quelques méprises inévitables dans les immenses détails et les embarras d'une vaste administration?

Pour nous borner à ce qui est plus particulièrement de notre sujet, n'est-ce pas à Louis XIV que nous devons tant d'évêques célèbres par leurs ouvrages, ou recommandables par leur zèle et

leurs vertus, que nous avons vu servir l'église de France pendant soixante ans? Nous est-il permis d'oublier tant d'ecclésiastiques distingués, dont il récompensa les services, et tant de prêtres modestes qu'il tira de l'obscurité, et qui se montrèrent dignes de son choix? Peut-on citer dans le clergé un seul homme d'un mérite éminent à qui le prince n'ait rendu justice et qu'il n'ait appelé à une place honorable? Si des sollicitations importunes, si le crédit de quelque grande famille, si l'adresse de quelque courtisan arrachèrent au Roi quelques nominations moins heureuses, ne le vit-on pas repousser avec empressement des choix dont on lui montrait l'inconvenance ou le danger? Nous pourrions en citer plusieurs exemples, et montrer Louis, tantôt révoquant quelques nominations trop légèrement faites, tantôt se refusant persévéramment aux sollicitations les plus fortement appuyées. Quand on pense que Louis XIV, dans le cours de son long règne, vit renouveler tout l'épiscopat français, et qu'il nomma plus de deux cent cinquante évêques, on peut s'étonner qu'il y en ait eu un si petit nombre sur lesquels une censure sévère ait trouvé à s'exercer, et on reconnaîtra combien l'église de France fut redevable à sa prévoyance et à sa sagesse.

Nous ne répéterons point ce que nous avons dit ailleurs de la vie régulière de Louis XIV dans les trente dernières années de son règne, ni de la protection qu'il accordait à la religion. Les habitudes de sa vie privée, comme les actes de son administration publique, montraient également son

respect pour les maximes du christianisme. Même avant ses malheurs il était revenu aux idées d'ordre et d'économie, qui sont aussi nécessaires aux Etats qu'aux particuliers. Assidu à entendre la parole sainte, exact aux observances de l'Eglise, tout dans sa conduite, dans ses actions, dans sa contenance portait un caractère de gravité, de décence et de majesté. Il ne se faisait pas seulement un devoir d'assister chaque jour à la messe, il manquait rarement l'office du soir, et était fidèle aux moindres pratiques de dévotion. Dans les tems de jubilé il faisait exactement les stations, presque toujours à pied. Enfin ses entretiens, ses discours, ses démarches publiques et particulières, les vues de sa politique, étaient dignes du Roi très-chrétien, et annonçaient une foi profonde et un désir sincère d'honorer la religion aux yeux des peuples.

XXXI. Mort du prince de Conti.

Ces exemples ne furent pas stériles à la cour, et la religion y compta dans tous les rangs des modèles, tantôt de vertus, tantôt de pénitence; là de zèle pour la gloire de Dieu, ici d'ardeur pour les bonnes œuvres. Des princes même édifiaient l'Eglise, les uns par la constante régularité d'une vie chrétienne, les autres par un retour éclatant vers Dieu. Parmi ces derniers, nous nommerons le prince de Conti, François-Louis de Bourbon, second fils du prince Armand de Conti, dont nous avons admiré * la conversion généreuse et le soin à réparer les erreurs de sa jeunesse par les pratiques assidues de la piété, et par des largesses faites aux églises et aux pauvres. François-Louis avait perdu de bonne heure

* Tom II. pag. 40.

ses parens, et avait oublié leurs leçons au milieu des séductions du monde et des grandeurs. Cependant, même à travers l'entraînement des passions, ses heureuses qualités l'avaient rendu, dit Saint-Simon, les délices du monde, de la cour et des armées; plein d'esprit et de connaissances, doux, aimable, le prince de Conti était lié avec le duc de Bourgogne. Il respectait la religion, quoiqu'il n'en goûtât pas encore les douceurs. C'est ce prince qui fut sur le point d'être élu Roi de Pologne; ses talens le rendaient digne du trône, mais d'autres intrigues firent échouer son élection, et il vit avec calme s'évanouir cette brillante perspective. Les infirmités le ramenèrent enfin à la religion, qu'il était digne de mieux connaître. Le prince donna sa confiance au Père de La Tour, général de l'Oratoire, qui lui apprit à tirer parti de ses souffrances pour l'éternité. Dans ses douleurs, comme dans les momens où sa longue maladie semblait présenter des alternatives d'espérance, le prince montra les sentimens les plus chrétiens*; sa piété, sa résignation et son courage redoublèrent l'intérêt que l'on prenait à lui, et la capitale s'alarmait de ses souffrances et de sa langueur, comme s'il eût été l'héritier du trône. Le Père de La Tour et le célèbre abbé Fleury exhortèrent tour à tour le prince, qui mourut dans la force de l'âge *, après avoir donné à sa famille et à ses amis des exemples et des conseils également touchans. Massillon prononça son oraison funèbre *, et peignit avec intérêt les heureuses qualités du prince de Conti pendant sa vie et ses sentimens religieux à la fin de sa carrière.

* *Voy.* une relation de sa mort dans le *Merc.* de Vize, mars 1709.

* 22 février 1709.

* T. VIII de ses Discours.

XXXII. Mort des deux Dauphins, fils et petit-fils de Louis XIV; caractère du dernier.

* 14 avril 1711.

Cette perte d'un prince dans la force de l'âge fut comme le signal d'une suite de deuils dans la famille royale. Louis, Dauphin, fils unique de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, mourut à l'âge de cinquante ans *, c'est ce prince qui avait été élevé par Bossuet et Montausier, dont le mérite et les soins ne purent lui donner un essor que lui avait refusé la nature. Le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, devenait Dauphin lui-même, et fut dès-lors associé par son aïeul aux soins du gouvernement. Elève de Fénélon et de Beauvilliers, ce prince s'était constamment montré digne de maîtres si vertueux. Une longue séparation et une disgrâce éclatante ne purent étouffer dans son cœur la confiance et l'attachement qu'il avait voués à l'archevêque de Cambrai. Il saisit toutes les occasions d'entretenir avec le prélat une correspondance secrète, mais étonnante par son objet, et, à vingt-cinq ans, l'héritier du trône demandait encore avec empressement et recevait avec reconnaissance les conseils de son ancien précepteur. Environné de toutes les séductions, ce jeune prince édifiait la cour par la régularité de ses mœurs, approchait souvent des sacremens, et se refusait à tous les divertissemens qui ne lui paraissaient pas compatibles avec la profession ouverte de la piété. Un monde frivole lui reprochait sa vie retirée et laborieuse; mais le sage aimait à voir un prince dans l'âge de la dissipation et des plaisirs travailler à se rendre digne de faire le bonheur d'un grand peuple, s'instruire soigneusement des devoirs d'un Roi,

étudier les différentes parties de l'administration, et se préparer en silence et par une application soutenue à remplir les vues de la Providence à son égard. Devenu Dauphin, il conquit tous les suffrages par la sagesse de sa conduite. La sensibilité de son âme, la droiture de son esprit, la pureté de ses mœurs, son éloignement pour le faste, son amour pour l'équité, tout faisait espérer à la nation que ce fils de saint Louis allait ramener parmi nous les vertus du plus saint de ses aïeux. Louis XIV lui-même, revenu de quelques préventions, témoignait au jeune prince une confiance entière, quand une courte maladie dissipa tout à coup tant d'espérances, et porta le deuil dans le palais des Rois et jusqu'aux extrémités du royaume.

L'épouse du prince, Adélaïde de Savoie, fut enlevée la première; elle était par sa grâce et son enjoûment l'âme de toute la cour. Elle tomba malade *, et en peu de jours le danger devint imminent. La princesse remplit tous ses devoirs de religion, et expira le septième jour *. Le Dauphin lui avait donné les plus tendres soins, et fut frappé de la même maladie. En vain on l'arracha de son appartement, qui lui rappelait de tristes souvenirs, et on l'entraîna au château de Marli. Le coup était porté; le prince dans sa douleur rejetait des distractions importunes; il ne voulait voir que son confesseur, son frère le duc de Berri, et son gouverneur et son ami, le duc de Beauvilliers. C'était auprès d'eux, c'était dans le sein de la religion qu'il cherchait les seules con-

* 5 février 1712.

* 12 février.



solations à ses peines et les seules soulagemens à ses souffrances. Il connut sur-le-champ le danger de son état, et ne s'occupa plus que de l'éternité. Le duc de Saint-Simon a peint d'une manière touchante dans ses *Mémoires* les dispositions chrétiennes du prince mourant. « Grand Dieu! quel spectacle vous donnâtes en lui !... quelle imitation de J. C. sur la croix !... quel surcroît de détachement! quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il faut en rendre! quelle soumission et combien parfaite! quel perçant regard sur son néant et ses péchés! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde! quelle religieuse et humble crainte! quelle tempérée confiance! quelle sage paix! quelles lectures! quelles prières continuelles! quel ardent désir des derniers sacremens! quel profond recueillement! quelle invincible patience! quelle douceur! quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait! quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu! La France enfin tomba sous ce dernier châtiment, Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas; la terre n'en était pas digne, il était déjà mûr pour l'éternité. »

Nous ne saurions rien ajouter à ces tristes accens de la douleur et de la désolation d'un témoin
* 18 juin 1712. oculaire. Le Dauphin mourut * avant l'âge de trente ans; la religion et la France se couvrirent également d'habits de deuil, en voyant descendre prématurément dans le tombeau un prince qui semblait destiné à consoler et à soutenir l'une et l'autre, un prince dans l'âme duquel, comme le dit encore

Saint-Simon, *cette grande et sainte maxime que les Rois se doivent aux peuples était imprimée si avant qu'elle lui avait rendu le luxe et la guerre odieux*. Il ne restait plus à la France qu'un enfant de deux ans, le duc d'Anjou; car le duc de Bretagne, fils aîné du Dauphin, suivit de près son père et sa mère dans la tombe *.

* Il mourut le 8 mars.

XXXIII. Maladie et mort de Louis XIV.

Au milieu de tant de disgrâces, et tandis que tous les appuis du trône disparaissaient ainsi tour à tour, Louis XIV, resté seul debout parmi les ruines de sa famille, soutint ses malheurs avec une noble fermeté. La solitude et le chagrin ne le détournèrent point des soins du gouvernement, et il pourvut à l'avenir en se hâtant de donner la paix à ses peuples. Des traités successifs assurèrent le repos de la France. Le monarque s'efforça aussi de rendre la paix à l'Eglise agitée par un parti remuant. Ce fut au milieu de ces soins qu'il atteignit le terme de sa longue carrière. Sa religion et son courage éclatèrent surtout dans ses derniers jours. Le duc de Saint-Simon, qui ne l'a pas flatté dans ses *Mémoires*, n'a pu cependant s'empêcher de rendre hommage à la constance et à la résignation du prince sur son lit de mort.

« Le Roi, dit-il, ne témoigna aucun regret en quittant la vie, et l'égalité de son âme fut toujours à l'épreuve de la plus légère impatience. Il ne s'importunait d'aucun ordre à donner, il réglait tout avec sang-froid, et tout se passa jusqu'au bout avec cette décence, cette gravité et cette majesté qui avaient accompagné toutes les

actions de sa vie. Dès qu'il était libre et qu'il avait banni toute affaire et tous autres soins, il était uniquement occupé de Dieu, de son salut, de son néant, jusqu'à lui être échappé de dire : *Du tems que j'étais Roi.* Absorbé d'avance en ce grand avenir, où il se croyait si près d'entrer, avec un détachement sans regret, avec une humilité sans bassesse, avec un mépris de ce qui n'était plus pour lui, il consolait ses domestiques qu'il voyait pleurer,.. et ce qui le rendit plus admirable, c'est qu'il se soutint toujours, témoignant une confiance en Dieu, fondée sur sa miséricorde et sur le sang de J.-C., avec une résignation entière sur son état, sur sa durée et regrettant de ne plus souffrir. Qui n'admirera une fin si chrétienne ! »

Un autre écrit du tems * fait encore mieux connaître Louis XIV mourant, et rapporte avec fidélité toutes ses actions et toutes ses paroles. On le voit dès les premières atteintes de son mal recourir aux sacremens. Il reçut le viatique et l'extrême-onction, puis mit ordre aux affaires avec un calme et une présence d'esprit qui étonnaient tous les assistans. Il appelait tour à tour les princes, les ministres et les seigneurs auxquels il avait à parler, et disait à chacun les choses les plus convenables, sans trouble et sans embarras, et de la manière la plus naturelle comme la plus noble. Il donna au jeune Dauphin les conseils les plus appropriés à son âge. Le même jour, ayant fait appeler ses officiers, il les remercia de leurs services et les exhorta à témoigner la même affection au Dauphin.

* *Journal hist. de ce qui s'est passé depuis les premiers jours de la maladie de Louis XIV*, par Le Febvre; 1715, in-12.

Je m'en vais, leur dit-il avec une simplicité qui nous paraît l'indice d'une âme forte, *mais l'Etat demeurera toujours ; soyez-y fidèlement attachés, et que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets ; soyez tous unis et d'accord....* On remarqua que, pendant tout le tems qu'il parla, sa voix ne fut point entrecoupée ni interrompue. Pendant toute sa maladie ce fut la même fermeté, la même précision, la même dignité. Lorsqu'il pouvait entendre la messe dans sa chambre, c'était en priant Dieu avec la même tranquillité qu'en parfaite santé. Il s'entretenait souvent avec son confesseur, et, depuis qu'il eut reçu les sacremens, il ne resta pas une heure sans parler de sujets de piété, soit avec le Père Le Tellier, soit avec Mme. de Maintenon. Le premier se tenait toujours à portée et couchait à côté de la chambre du Roi *. Le vendredi 30 août, le Roi fut dans un assoupissement presque continuel ; cependant il s'unissait encore aux prières que l'on faisait autour de lui. Enfin, après une longue agonie, et après avoir montré constamment une tranquillité et une résignation parfaites, le monarque expira le dimanche *, juste sujet d'admiration pour ceux qui l'avaient vu de près, comme pour ceux qui avaient été témoins de l'éclat de ses grandes actions. C'est ainsi que ce grand prince termina, à l'âge de soixante-dix-sept ans, un règne qui fut sans contredit le plus mémorable comme le plus long de notre histoire. On a célébré souvent la gloire de cette époque, si remplie d'événemens, si féconde en grands hommes; les historiens, les orateurs,

* *Journal* ci-dessus.

* 1er. septemb. 1715.

les poètes ont peint à l'envi les brillantes qualités du monarque, l'éclat de ses entreprises, le nombre et la splendeur de ses monumens. On a justement admiré le soin qu'il prit d'employer convenablement tant de talens distingués, et d'encourager tant d'écrivains supérieurs et tant de productions des arts et du goût. Toutefois ce n'est point de ces avantages passagers et de cette gloire fugitive que nous féliciterons la mémoire de Louis XIV; mais la religion honorée, tant d'églises bâties, tant d'asiles ouverts à l'indigence et au malheur, des congrégations formées pour instruire l'enfance et soulager les infirmités humaines, des maisons de retraite, de paix et de prières s'élevant de toutes parts pour recueillir les personnes lasses du monde et dégoûtées de ses faux biens, les missions de toute espèce généreusement protégées, des séminaires construits, de nouveaux secours offerts à la piété, tant d'œuvres de charité nées et prospérant sous ce règne, tant de grands exemples de vertus dans toutes les classes, une heureuse impulsion animant tous les âges, les sexes et les conditions, et faisant éclore les projets les plus utiles, voilà sans doute la véritable gloire de cette époque, voilà ce qui honore le plus le prince et les sujets, voilà ce qui leur donne plus de droits à notre estime et à notre reconnaissance.

XXXIV. La marquise de Maintenon.

La marquise de Maintenon, qui depuis trente ans avait toute la confiance de Louis XIV, et qui la méritait par sa modération et sa prudence, lui survécut de quelques années. Cette femme célèbre, à laquelle la plupart des écrivains ne ren-

dent peut-être pas la justice qui lui est due, donna dans sa haute fortune l'exemple d'une sagesse et d'une retenue bien rares. Douée d'un esprit juste, animée d'une piété solide, elle souhaita constamment le bien de la Religion et de l'Etat, et si elle fit quelques fautes, si elle influa, comme on le dit, sur quelques mauvais choix, ces torts peuvent être atténués par les difficultés de sa position, et couverts par des services réels qu'elle rendit. La seule fondation de Saint-Cyr doit faire honorer sa mémoire. Mme. de Maintenon affectionnait singulièrement cette maison; elle la visitait souvent, elle s'attachait à y maintenir l'esprit d'ordre et de piété, et elle s'y retira tout-à-fait après la mort de Louis XIV. Elle y vivait entièrement occupée de son salut, et absolument étrangère au monde et à la cour. Le duc d'Orléans était venu la voir dans sa retraite, et lui ayant continué la pension que le Roi lui faisait, la marquise n'en réforma pas moins sa maison, vendit ses équipages et consacra tous ses revenus à de bonnes œuvres. Sa seule distraction était de donner des soins à l'établissement qu'elle avait fondé, et qui continua après sa mort * à être utile à une classe intéressante de la société.

* 15 avril 1719.

XXXV. Exemples de retraite et de pénitence parmi les personnes de la cour.

Il n'était pas rare encore de voir des hommes qui avaient long-tems brillé à la cour ou dans les emplois, renoncer à la faveur ou au tumulte des affaires, et sanctifier leurs dernières années par une pieuse retraite et par les pratiques de la charité et de la pénitence. Ainsi Louis d'Oger, marquis de Cavoye, qui avait été honoré de l'amitié de Louis

XIV, obtint du Roi de passer les vingt dernières années de sa vie loin du monde et dans l'exercice des vertus les plus cachées; ce seigneur ne survécut que quelques mois au Roi *. Claude Le Peletier, contrôleur-général des finances, dont il a déjà été parlé, s'était aussi retiré de la cour *, et s'était mis sous la direction du pieux abbé d'Aligre ; il prit un logement chez les Chartreux à Paris, et y passait la moitié de l'année, prenant part aux exercices des religieux; le reste du tems il habitait sa terre de Villeneuve-le-Roi, où il s'occupait encore de soulager les malheureux *. Nous avons vu combien sa famille avait hérité de ses sentimens chrétiens; trois de ses fils sont cités dans cet ouvrage, l'évêque d'Angers, l'abbé de Saint-Aubin et Claude de Souzi. Un frère du contrôleur-général, Michel Le Peletier de Souzi, qui fut conseiller d'Etat et intendant des finances, quitta aussi ses emplois, et choisit pour retraite l'abbaye Saint-Victor à Paris où il passa six ans, vaquant à la prière et souffrant avec patience des infirmités douloureuses *. Un autre ministre, Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, qui avait été successivement premier président au parlement de Bretagne, contrôleur-général des finances et chancelier, donna sa démission de ses charges sur la fin du règne de Louis XIV, et se retira dans la maison de l'institution des Pères de l'Oratoire, où il partageait son tems entre les pratiques de la piété et les bonnes œuvres *. Un homme d'un rang moins élevé, mais qui avait occupé une place à la cour, se signalait surtout par son zèle et

* Il mourut le 3 février 1716, à 75 ans.

* En 1697.

* Il y mourut le 10 août 1711.

* Il mourut le 10 décembre 1725.

* Il mourut le 22 décembre 1727, dans sa 85e. année.

ses austérités; Sébastien Chauveau, officier au service du duc de Bourgogne, était né en Anjou *, et avait montré dans différens emplois autant de capacité que d'intégrité. Touché d'un sermon qu'il entendit, il renonça tout à coup à la place qu'il occupait dans la maison du prince, et se fixa aussi à l'institution de l'Oratoire. Là, tandis qu'il se traitait sévèrement lui-même, et qu'il expiait ses premières années par les jeûnes, les veilles, les mortifications et l'esprit de pauvreté, il se rendait en même tems utile au prochain, donnant de sages conseils aux personnes qui le visitaient, fondant des écoles à la campagne, distribuant de bons livres, et faisant apprendre des métiers à de pauvres enfans. Ennemi des abus et des désordres, il les dénonçait aux autorités, disait librement la vérité aux grands, et persévéra pendant vingt-huit ans * dans les pratiques de la pénitence (1).

dans sa 85e. année.

* En 1635.

* Il mourut le 5 février 1725.

(1) Nous aurions été autorisé peut-être à compter parmi les exemples d'une vie pieuse et retirée le maréchal de Catinat, qui contribua par ses talens militaires et ses exploits à la prospérité et à l'éclat des armes de Louis XIV. Nicolas Catinat, né à Paris en 1637, commanda plusieurs fois les armées, et ne se distingua pas moins par sa modération, sa sagesse, son équité et son désintéressement que par ses victoires. Il quitta le service en 1702, et se retira dans sa terre de Saint-Gratien, où il mourut le 25 février 1712. Les philosophes ont voulu le présenter comme un partisan anticipé de leur système d'indifférence pour la religion. Le maréchal était au contraire profondément attaché à ses devoirs de chrétien. On trouve dans les Mémoires du tems l'éloge de sa piété. Le maréchal de Catinat, y est-il dit, *renvoie toute la gloire de ses succès à celui à qui elle appartient légiti-*

XXXVI. Autres exemples de vertu à la cour; influence de Fénélon dans les plus hautes classes.

D'autres à la cour même et au milieu des emplois étaient des modèles de fermeté dans les principes, de loyauté et de sagesse dans leur conduite, de fidélité à toutes les pratiques de religion. Tels étaient les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, ces illustres amis dont toutes les pensées, les sentimens et les actions semblaient avoir le même but. C'était par eux que le duc de Bourgogne correspondait avec son ancien précepteur; c'étaient eux qui soutenaient ce prince dans les sentiers de la vertu. La piété et la prudence du duc de Beauvilliers *, l'esprit, la douceur et les manières aimables du duc de Chevreuse *, leur donnaient dans leur famille et dans le monde une influence qui tournait à l'honneur de la religion. Au surplus, cette influence n'était autre que celle de Fénélon, dont ils suivaient les conseils. Du fond de son diocèse, il était l'âme d'une société d'hommes vertueux, qu'il dirigeait chacun dans les divers rangs où la Providence les avait placés. C'est sans doute une chose extraordinaire que cet ascendant que conservait sur ses amis un homme absent déjà de

* Mort le 31 août 1714.

* Mort le 5 novembre 1712.

---

mement; il commence ses journées par la prière, il réprime l'impiété et les blasphèmes, il protége les personnes et les choses saintes contre l'insolence et l'avarice des soldats, et il invoque dans tous les dangers le Dieu des armées. Il sanctifie les guerres par les lois d'une discipline chrétienne *. On a une lettre de Fénélon qui exprime les plus touchans regrets sur la mort de Catinat. Un frère du maréchal, Guillaume Catinat de Croisilles, capitaine au régiment des Gardes, mort le 9 mars 1701, était ami particulier de l'archevêque, qui en parle dans la même lettre avec le plus tendre souvenir.

* *Merc.* de Vizé, sept. 1696. L'art. est de l'abbé de Fourcroy.

la capitale depuis bien des années, et frappé d'une disgrâce complète. Eloigné de Versailles, il était encore consulté par ceux même qui approchaient de plus près Louis XIV, et tel était l'empire de sa vertu et la séduction de son beau caractère, que, du sein de son exil, il dicta plus d'une fois, à l'insu d'un monarque prévenu, et les avis de ses ministres et les résolutions de son conseil.

Cette influence de Fénélon se retrouve à cette époque dans les rangs les plus divers. Elle s'exerçait sur les princes et les guerriers, comme sur les évêques et les gens de lettres, sur les étrangers comme sur les Français, sur les solitaires comme sur les personnes engagées dans le monde. Un illustre historien a cité de nombreux exemples de cet ascendant de l'archevêque; on le voit s'entretenir avec le fils de Jacques II, Roi d'Angleterre *, et donner à ce jeune et malheureux prince les conseils les plus appropriés à sa situation. Dans une occasion solennelle, il adresse une instruction développée à un autre prince *, Clément de Bavière, électeur de Cologne, qui avait désiré recevoir de lui la consécration épiscopale. Il entretenait une correspondance assidue, non-seulement avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, mais avec plusieurs autres seigneurs et dames de ce tems. Armand de Béthune, duc de Charost, et sa femme, Marie Fouquet, fille du surintendant, et recommandable par sa haute piété, avaient été fort liés avec Fénélon, et ce fut chez la duchesse qu'il eut occasion de connaître Mme. Guyon. Le duc de Chaulnes, fils du

* *Histoire de Fénélon*, t. III, p. 280.

* *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne*, 1er. mai 1707.

duc de Chevreuse, désira entrer en correspondance avec le prélat, pour mettre fin à une vie légère et dissipée, et Fénélon allait en outre passer quelques jours à Chaulnes, et recevait chez lui les enfans du duc. Il entretenait une correspondance avec la comtesse de Monberon, femme du gouverneur de Cambrai, et ses lettres spirituelles à cette dame sont pleines de sagesse comme de piété. Elisabeth Hamilton, comtesse de Grammont, fut long-tems dirigée par Fénélon, et son mari profita aussi des conseils du prélat. La duchesse de Mortemart, belle-sœur du duc de Beauvilliers, conserva des relations étroites avec l'ami de toute sa famille, et vint le voir à Cambrai. On a encore des lettres de Fénélon à M. Roujault, intendant du Hainaut, et à sa femme, pour lesquels le vertueux archevêque nourrissait beaucoup d'estime. Enfin, il était spécialement pour toute sa famille le père le plus tendre comme le guide le plus sage. Le marquis de Fénélon *, son petit-neveu, fut élevé sous ses yeux, et conserva toujours pour lui le plus tendre attachement; Fénélon le dirigeait à la cour et à l'armée comme dans son palais, et les lettres qu'il lui écrivait respirent la sensibilité la plus tendre et l'intérêt le plus vif pour un neveu si cher. On sait combien le marquis fut fidèle aux principes et aux sentimens que son oncle avait tâché de lui inspirer; il fut dans le monde et au milieu d'emplois divers un modèle de piété, de retenue et de loyauté, et il mit tous ses soins à publier les ouvrages du prélat.

* Gabriel Jacques, depuis ambassadeur en Hollande, tué à la bataille de Rocoux le 11 octobre 1746.

Différentes conditions offrent encore dans le monde des exemples de cette piété qui sait triompher des contradictions et des périls. A Paris, Pelletier Destouches fit pendant soixante ans l'usage le plus généreux d'une grande fortune *; toutes les bonnes œuvres trouvaient en lui un magnifique protecteur; il fut surtout un des coopérateurs les plus actifs de la société pour le soulagement et la délivrance des prisonniers, et il distribua quelquefois jusqu'à 15 et 20,000 liv. pour rendre la liberté à de malheureux débiteurs. Non moins zélé pour le bien de l'Eglise que pour celui de l'humanité, il donna 50,000 écus au séminaire de Saint-Magloire pour y fonder des bourses pour de jeunes ecclésiastiques. Il se retira lui-même dans cette maison, et se félicita d'y mourir pauvre *, après avoir consumé toute sa fortune en pieuses largesses. A Besançon, Jean-Ferdinand Jobelot, premier président au parlement, joignait aussi à une piété exemplaire le plus noble penchant à secourir les pauvres. Outre ses libéralités pour des familles malheureuses, il fit bâtir l'Hôtel-Dieu de Besançon avec magnificence, et voulut être enterré sans pompe dans le cimetière des pauvres *. A Beauvais, Adrien de Monceaux d'Auxi, marquis de Hanvoille, sanctifiait sa retraite par la prière et par la pratique des bonnes œuvres; son crédit et sa fortune n'étaient employés que pour le soulagement des malheureux. Sa mort * fut véritablement un deuil dans la ville, et le chapitre, le clergé, le présidial et la noblesse assistèrent en corps à ses obsèques *. Guil-

XXXVII. Vertueux personnages dans diverses conditions.

* *Merc.* de Vizé, Juillet 1703.

* En 1703.

* Il mourut au commencement de 1703.

* Le 20 mars 1704.

* *Mercure*,

avril 1704. laume Thiersaut, doyen du grand conseil, relevait les inclinations les plus généreuses par une piété tendre et une modestie profonde *; attentif à cacher ses libéralités, il était le consolateur et l'appui des pauvres et des affligés. Dans des années de disette, il soutint presque seul des établissemens menacés d'une ruine prochaine, et une seule fois il fit don à l'Hôpital-Général d'une ferme considérable *. Bachelier de Clotomont avait été long-tems plus occupé des soins de la fortune et de l'ambition que de son salut; chargé de commissions importantes, il avait voyagé en divers pays *. A l'âge de soixante ans, la grâce le toucha; il s'adressa à dom Maurin, prieur des Chartreux à Paris, et lui témoigna le désir d'entrer dans le cloître. Mais on craignit qu'à son âge il ne pût se plier aux habitudes de la vie religieuse. Dom Maurin engagea M. de Clotomont à se mettre sous la conduite du Père de La Tour de l'Oratoire, qui, cédant aux instances de ce pénitent lui permit de se retirer chez les Camaldules de Gros-Bois. De Clotomont y fit bâtir une cellule, et y passa quatorze ans dans les exercices de la piété. Eprouvé par de douloureuses infirmités, il les souffrit avec patience, et finit ses jours dans cette retraite *. François-Arnaud de Courville fut une illustre preuve que la piété n'est pas incompatible avec les talens militaires; cet officier, tour à tour colonel du régiment du Maine et brigadier des armées du Roi *, faisait, au milieu des camps, ses délices de la prière, assistait les pauvres et les prisonniers, et remplissait fidèlement les pratiques de la piété. L'armée offrait à cette

* *Mercure*, juin 1705.

* Il mourut le 12 mai 1705.

* *Mercure*, juillet 1707.

* Juillet 1707.

* *Voyez* sa Vie, par La Rivière; Paris, 1719.

époque plusieurs exemples de militaires exacts à tous leurs devoirs de chrétien. Dans une campagne, M. de Courville trouva dans le régiment de Provence quarante soldats qui avaient formé, sous le nom de Frères, une pieuse association pour s'exciter à bien servir Dieu. Le généreux officier se fit un honneur de se joindre à eux et de partager leurs exercices. Il fut constamment admiré pour son application à tous ses devoirs autant que par ses sentimens religieux, jusqu'à ce que, faisant la guerre en Espagne, il fut blessé dans un combat *, et transporté au château d'Almanza, où il mourut des suites de ses blessures, n'étant encore que dans sa quarante-sixième année.

* 24 avril 1707.
* 6 mai.

XXXVIII. Dames distinguées par leur piété.

Nous finirons cette liste de notices édifiantes en citant les noms de quelques femmes dont la piété jeta plus d'éclat. Marie de Guiche, mariée à Charles de Levis, duc de Ventadour, s'était retirée en son château de Sainte-Marie du Mont en Normandie pour y mener, loin du monde, une vie consacrée aux bonnes œuvres. Elle y avait établi une communauté où on élevait un assez grand nombre de filles pauvres, et elle veillait avec soin à faire respecter la religion et à assister les pauvres dans ses terres *. Elisabeth de Wassenaar, comtesse d'Auvergne par son mariage avec Frédéric-Maurice de La Tour *, était une protestante convertie; atteinte d'une maladie de langueur, elle fut un modèle de résignation et de patience. Sans cesse elle se félicitait d'avoir ouvert les yeux à la vérité, et elle recommanda que l'on écrivît à ses parens en Hollande, pour leur représenter

* Elle mourut le 23 juillet 1701.
* *Mercure*, octob. 1704.

que la foi catholique offrait les plus douces consolations *. Suzanne-Henriette de Foix de Candale, qui vécut dans le célibat, consacra ses soins et sa fortune à soulager les pauvres; elle les accueillait dans son château de Montpont, et joignait la piété la plus tendre à la charité la plus active. Elle continua ses bonnes œuvres jusqu'à un âge avancé *. Marthe Le Fèvre de La Faluère, sœur d'un premier président au parlement de Bretagne, et mariée à Guillaume Lasnier de l'Effreterie, resta veuve à trente-quatre ans, et s'appliqua entièrement aux bonnes œuvres *; retirée chez les Ursulines d'Angers que son mari avait fondées, elle y était occupée des besoins des pauvres, et favorisait les établissemens et les communautés qui se formaient de son tems, ou qui étaient privés de secours. Elle soutint entr'autres l'établissement dit de la petite Providence de Saint-Joseph, où un vertueux jeune homme de Château-Gontier, nommé Julien Samon, était parvenu à rassembler plus de cinquante pauvres vagabonds, auxquels il inculquait l'amour de la religion et l'habitude du travail. Mme. de l'Effreterie redoubla surtout ses largesses pendant l'hiver de 1709 et les calamités qui suivirent. Elle paraît avoir été belle-sœur de l'abbé de Vaux que nous avons nommé ci-dessus et mourut en odeur de sainteté *; l'évêque d'Angers voulut officier à ses obsèques. Anne de Lorraine, fille du duc de Lorraine et femme du comte de Lillebonne, n'était pas moins illustre par sa piété que par sa naissance; cette princesse se retirait souvent au couvent des religieuses du Saint-Sacre-

* Elle mourut le 16 septemb. 1704.

* Elle mourut le 1er. juin 1706. *Voy.* sa Vie, par de Belsunce. Agen, 1707.

* *Dict.* de Moréri. — Manuscr. de Grandet.

* 26 juillet 1716.

ment fondé à Charenton : les pauvres et sa famille la perdirent en 1720 *. Les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, qui, par leurs vertus et leur piété, s'étaient montrées dignes de leurs époux, leur survécurent toutes deux, et honorèrent leur vieillesse par la pratique assidue des oeuvres de religion et de charité (1). *19 février.

XXXIX. Eglise du Canada.

Un dernier coup-d'œil sur les missions du dehors complètera tout ce que nous avons dit de cette œuvre si intéressante. Le Canada, cette colonie que l'on peut appeler l'ouvrage de la religion, éprouva successivement des événemens fâcheux. Un incendie consuma * le séminaire de Québec, naguère construit par les libéralités de pieux fidèles. Le premier évêque de cette ville, le vertueux de Laval, y termina sa carrière * dans un âge avancé, laissant dans la colonie les plus précieux souvenirs pour son zèle et pour les services qu'il avait rendus au Canada; il fut regretté surtout du clergé, dont il était le père et l'ami. Son successeur, M. de Saint-Vallier, fut long-tems absent de son diocèse; il avait passé quelques années en France, occupé des intérêts de son église, et s'embarqua à La Rochelle avec dix-sept ecclésiastiques qu'il emmenait dans la colonie; il avait recueilli des fonds et des secours de toute espèce qu'il portait à la colonie. Mais, le lendemain même de son départ de La Rochelle, la frégate sur laquelle il était embarqué fut prise * par les Anglais. L'évêque, dépouillé de tout, fut

* En novemb. 1701.

* 6 mars 1708.

* 14 juillet 1704.

---

(1) Voyez la 4e. note de l'*Appendice*, à la fin du volume.

conduit prisonnier en Angleterre avec les prêtres qui l'accompagnaient, et éprouva même des traitemens assez rigoureux. Les Anglais, qui avaient déjà des vues sur cette colonie, refusèrent de lui accorder son échange, et il resta prisonnier jusqu'à la fin de la guerre. Nous apprenons, par une correspondance manuscrite *, qu'il demanda un coadjuteur, et qu'il souhaitait que le choix tombât sur l'abbé Languet, depuis curé de Saint-Sulpice; ce qui cependant ne put avoir lieu. Le prélat ayant été soupçonné d'avoir opéré quelques conversions à Farenham, où il était prisonnier, fut transféré par le gouvernement anglais à Peterfield. Pendant son absence, la colonie fut menacée par les Anglais, qui envoyèrent une escadre pour s'en emparer; mais cette expédition échoua, et les habitans érigèrent une église en mémoire de leur délivrance : cette église subsiste encore sous le titre de Notre-Dame des Victoires. Cependant les Jésuites se répandaient chez les tribus sauvages, et poursuivaient en quelque sorte ces peuplades pour les gagner à Jésus-Christ. Du Canada ils passèrent à la Louisiane par d'immenses déserts, et c'est par eux que ce dernier pays fut connu.

* Celle de M. Leschassier, de St.-Sulpice.

XL. Missions du Levant; rachat d'esclaves.

Nos missionnaires embrassaient alors toutes les parties du monde. La mission du Levant, la plus ancienne de toutes celles auxquelles les Français prirent part, comprenait l'Archipel, Constantinople, la Syrie, l'Arménie, la Perse, l'Egypte et l'Ethiopie. Des Jésuites, des Dominicains, des Capucins, y soutenaient la foi des Latins, et y

ramenaient de tems en tems des schismatiques. Au milieu des persécutions des Turcs et de la défection déplorable de tant de peuples dans ces pays où la religion avait jeté un si grand éclat, on voyait briller encore des vertus généreuses, et de pieux fidèles luttaient contre les périls, les obstacles, les séductions et les menaces dont ils étaient entourés. Les missionnaires français se répandaient dans toutes ces contrées, et le récit de leurs courses et de leurs travaux offre des détails à la fois curieux et consolans *.

* *Lettres édif. Mém. du Levant.*

Les religieux qui se livraient à la rédemption des captifs de l'Afrique continuaient un ministère si honorable et si pénible! En 1700, quelques-uns d'entr'eux firent le voyage de Barbarie, et rachetèrent des esclaves à Alger, à Tunis et à Tripoli; ils les ramenèrent en France, et ces malheureux captifs parcoururent, suivant l'usage, plusieurs provinces du royaume. La relation de leur voyage fait voir tout ce qu'avaient à souffrir ces pauvres chrétiens. Il existe une autre relation dressée par des religieux Mathurins français, partis de Marseille *; ils délivrèrent soixante-trois captifs à Alger et soixante à Tunis. Les Pères de la Merci, qui se consacraient à la même bonne œuvre, rachetèrent, dans le même tems, trente-cinq esclaves à Alger, et les ramenèrent à Marseille. Les corps et les particuliers s'empressaient de prendre part, soit au rachat des captifs, soit au soulagement de ces malheureux, qui arrivaient dans leur patrie dépouillés de tout. Aujourd'hui les esclaves en Barbarie ont perdu, du moins parmi nous, ces

* En 1719.

hommes généreux qui travaillaient à rompre leurs fers, et il ne part plus de nos ports des religieux charitables et chargés de riches rançons pour arracher des chrétiens et des Français à la plus dure servitude.

XLI. Missions de la Chine et des Indes.

On a vu sur la fin du siècle précédent des essaims de missionnaires partir pour les contrées les plus reculés de l'Orient. D'un côté le séminaire des Missions-Etrangères, de l'autre les Jésuites, envoyèrent de nombreux ouvriers qui pénétrèrent en Chine, et obtinrent des succès en quelques provinces de ce vaste empire. Malheureusement des divisions qui éclatèrent entre les missionnaires vinrent paralyser ces premiers progrès, forcèrent plusieurs d'entr'eux à quitter le pays, et mirent des obstacles au zèle des autres. Nous avons raconté ailleurs ces contestations, qui n'entrent point dans le plan du présent ouvrage. Au Tongking, en Cochinchine et à Siam, il y avait toujours des évêques français, successeurs de ceux dont nous avons marqué le départ et les premiers travaux; MM. Louis de Cicé, évêque de Sabula; Jacques de Bourges, évêque d'Auren, et Marin Labbé, évêque de Tilopolis, gouvernaient ces missions vers le commencement du siècle, et moururent dans l'exercice de leur ministère *.

* *Gallia christ.* t. VII. — *Nouvelles Lettres édif.* 1818, in-12, tom. Ier.

Aux missions nouvelles qui s'étaient formées à l'extrémité de l'Asie, il faut joindre celles qui s'étendirent dans les différentes parties de la grande presque île de l'Inde. Depuis assez long-tems des Jésuites portugais évangélisaient le Maduré,

royaume situé dans le midi de cette presque île; des Jésuites français vinrent successivement dans le même pays; d'autres passèrent dans le Carnate, au nord du Maduré, d'autres dans le Bengale. Le centre de ces missions était à Pondichéri, d'où les missionnaires se répandaient, tantôt le long des côtes où il existait plusieurs chrétientés florissantes, tantôt dans l'intérieur des terres. Leurs travaux n'y étaient pas sans succès, et la religion y jouissait de plus de liberté que dans d'autres contrées de l'Asie. Toutefois les missionnaires y étaient encore exposés à des traverses, ou même en certains lieux à une persécution déclarée. Les Pères Faure et Bonnet, jeunes Jésuites, partis récemment de France, ayant voulu aller prêcher l'Evangile dans les îles de Nicobari, à l'entrée du grand golfe du Bengale, y furent immolés tous deux *. D'autres missionnaires furent victimes de leur zèle sur le continent *.

* Vers 1714.

* *Voy.* les *Lettres édif. Mémoir. des Indes.*

Ici finit notre tâche; la scène va changer, et un esprit nouveau, des mœurs nouvelles paraissent vouloir envahir la société. Louis XIV n'est plus, les vestiges de son règne s'effacent peu à peu. Au mouvement imprimé dans le dix-septième siècle par des hommes éminens en vertus, va succéder un mouvement contraire qui développera des germes funestes. De fâcheuses circonstances semblent se réunir pour opérer un grand changement dans les esprits. La cupidité éveillée par un fatal système, la ruine subite de plusieurs familles et l'élévation non moins subite de plusieurs autres, l'immoralité affichée sous la régence,

les exemples d'un prince sans respect pour la religion et sans retenue dans ses mœurs, de grands scandales à la cour, un parti long-tems comprimé attisant le feu de la discorde dans l'Eglise et dans l'Etat, un déluge d'ecrits avilissant l'autorité, des querelles sans fin, des intrigues et des illusions honteuses nourrissant l'esprit de secte, et, au milieu de ces divisions, l'incrédulité naissante préparant ses attaques, et s'annonçant tantôt par des productions licencieuses, tantôt par des livres hardis : tel est le caractère de l'époque qui commence, tel est l'avenir qui se prépare et qui présage de longs malheurs. Mais n'attristons point par de désolantes images le consolant tableau qui s'est offert à nous. Aimons plutôt à repasser dans notre esprit les nobles efforts d'une époque glorieuse et les touchantes vertus de tant de saints personnages, et admirons l'influence et la fécondité de la religion, soit lorsqu'elle a fait éclore tant de monumens honorables, tant d'établissemens utiles, tant d'asiles de piété, soit lorsqu'elle a inspiré ces exemples de foi, de dévoûment généreux, de courage, de charité, qui ont passé sous nos yeux pendant le cours du dix-septième siècle, et qui nous ont plus d'une fois étonnés ou attendris. Bénissons la Providence qui a ménagé à notre patrie des tems si riches en beaux modèles et en institutions précieuses. Pour nous, combien nous nous estimerions heureux, si un tel spectacle animait d'une nouvelle ardeur les chrétiens de nos jours, et si notre *Tableau*, tout incomplet qu'il est, contribuait à inspirer le désir

d'imiter le zèle et la ferveur de nos pères, et pouvait rappeler, quoique imparfaitement, dans ce royaume l'époque où la religion y était si puissante sur l'esprit des hommes, où elle enfantait tant d'œuvres éclatantes et où elle concourait si efficacement à la prospérité de l'Etat, au bon ordre de la société, à l'union des familles et au soulagement de toutes les misères de l'humanité !

NOTES

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

NOTES DU LIVRE IV.

1re. NOTE, page 21.

Dans le reste du royaume les protestans n'apportaient pas moins d'ardeur à soutenir leur parti chancelant. Loin de s'en tenir aux termes de l'édit de Nantes qu'ils invoquaient, ils avaient bâti plus de quatre cents temples dans les lieux où l'édit n'en admettait pas. Ils avaient passé les bornes prescrites sur les cimetières, les colléges, les hôpitaux, le patronage des cures. La plupart des diocèses se plaignaient de leurs entreprises. Les chambres dites de l'édit qu'ils avaient obtenues les protégéaient efficacement. On effrayait par des menaces ceux qui témoignaient le désir de rentrer dans le sein de l'Eglise. Les ministres levaient des contributions pour le soutien de leur parti; ils obtenaient par surprise des maîtres d'école protestans; ils s'insinuaient par de faux certificats dans des emplois qui leur étaient interdits. Genève envoyait tous les ans dans nos provinces une recrue de nouveaux ministres, qui n'y apportaient pas l'esprit de soumission et l'attachement à la monarchie; étrangers et républicains, ils soufflaient le mécontentement et l'opposition parmi leurs adhérens; ils distribuaient des livres imprimés à Genève ou en pays étranger, et dans lesquels on ne se contentait pas de plaider la cause du protestantisme, mais on insultait à l'Eglise, à ses dogmes, à ses pratiques, à ses ministres de la manière la plus auda-

cieuse, et quelquefois la plus grossière. Ainsi David de Rodon, professeur de philosophie à Nîmes, avait fait imprimer, sous le titre de *Tombeau de la messe* *, un pamphlet rempli d'injures et de plaisanteries du plus mauvais goût. On enlevait à des parens qui s'étaient faits catholiques leurs propres enfans, et on les envoyait en Angleterre et en Hollande pour les y élever dans le protestantisme; c'est ce qui arriva à un gentilhomme d'Anjou, nommé Capel du Tilloy. Il était fils d'un ministre de Saumur, et avait fait abjuration *; on lui ôta ses enfans, et il fit long-tems des démarches inutiles pour obtenir son fils. De l'Arc, conseiller au parlement de Rouen, s'étant converti, on transporta sa fille en Angleterre, et on la maria sans le consulter à un protestant. Un nouveau catholique du diocèse d'Aire fut trouvé assassiné sur le bord d'un ruisseau trois ou quatre jours après sa conversion; un autre, qui était malade à Castelmoron, diocèse d'Agen, fut trouvé noyé dans le Lot. Un magistrat, nommé de Léglise, procureur du Roi à Villeneuve-de-Berg en Vivarais, converti en 1669, avait perdu tous ses biens par suite des tracasseries qu'on lui avait suscitées. D'autres jeunes gens avaient été déshérités par leurs parens pour avoir renoncé au protestantisme. Le gouvernement s'efforça de réprimer ces abus; il mit successivement plusieurs entraves à l'exercice du culte protestant; il exclut les protestans des charges et des emplois; mais il n'était pas encore question de leur ôter ce que leur avait accordé l'édit de Nantes, et on se contentait de les rappeler aux dispositions précises de cette loi.

* Il fut banni, et son livre brûlé par arrêt du 29 janvier 1663.

* En 1670.

2e. NOTE, page 32.

On trouve dans les Mémoires du tems l'indication de plusieurs autres conversions qui se rapportent à la même époque.

Mounier, ministre à Nérac, fut éclairé par Bossuet; il est cité dans l'*Histoire des édits de pacification*, par Soulier *. C'est ce ministre qui, avant de mourir, remit entre les mains de M. Joly, évêque d'Agen, l'original de la délibération prise par les protestans dans le synode de Montpasier, diocèse de Sarlat, et citée dans le livre III.

* In-12, pag. 275.

Petit et Marie, avocats au parlement de Paris, abandonnèrent le protestantisme, le premier au lit de la mort, le second en pleine santé et de la manière la plus publique; son abjuration eut lieu dans l'église du noviciat des Jésuites le 17 novembre 1680.

A Grenoble, MM. de Réalville et Dallier; à Alençon, de Chanrosier et Biseuil; à Albi, de Saint-Etienne Molinier, firent la même démarche presque en même tems.

Une dame du nom de Stuart, arrière-petite-fille du comte de Murray, qui avait été régent d'Ecosse sous Marie Stuart. Sa sœur fit abjuration en 1676 entre les mains de l'archevêque de Paris, et entra quelques années après dans l'ordre des Carmélites.

Une famille entière, distinguée parmi la noblesse de l'Angoumois, MM. d'Horry de La Conrade, entra dans le sein de l'Eglise.

Mme. de Villegrand et Mlle. Chéron firent la même démarche. Elisabeth-Sophie Chéron était alors dans la maturité de l'âge; elle épousa depuis sa conversion un ingénieur, M. Le Hay, et elle cultivait à la fois la peinture et la poésie. Toute sa conduite déposa en faveur de la sincérité de sa démarche. Cette dame mourut à Paris le 3 septembre 1711, âgée de soixante-trois ans.

De La Grange, gentilhomme du Vivarais, fit abjuration à Versoul entre les mains du Père de Langeron, Jésuite.

Bazin, ministre d'Orthès, après avoir suivi les conférences de controverse qui se faisaient à Saint-Sulpice, prononça son abjuration, le 11 août 1680, entre les mains de l'évêque d'Acqs.

Guillaume-Joseph David, chevalier de Villemontade, résista aux menaces et aux caresses de sa famille, qui voulait le retenir dans les erreurs où il avait été élevé. Il s'échappa de la prison où son père l'avait jeté, et, non content d'abjurer le calvinisme à Avignon, il entra peu après dans le tiers-ordre de Saint-François. La démarche de ce jeune homme, alors âgé de vingt-cinq ans, fit beaucoup de bruit *.

* *Voyez* l'histoire de sa conversion et de ses combats dans le *Mercure* de Vizé, décembre 1680.

3e. NOTE, page 113.

Prêtres distingués par leur zèle ou leur piété.

Philippe-Emmanuël de Gondi, comte de Joigni, général des galères, était le même chez qui saint Vincent de Paul passa plusieurs années, et dont il éleva les enfans. Le séjour du saint prêtre dans cette maison y fut pour elle une source de bénédictions. Le comte faisait profession de piété, et, après la mort de sa femme dont il a été parlé *, il embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il vécut dans la retraite. Il mourut à Joigni, le 29 juin 1662. On conservait à l'Oratoire sa Vie manuscrite.

* Tom. Ier. pag. 206.

Guillaume Compaing, un des premiers associés de Bourdoise, soutint cet établissement de sa fortune, et renonça au monde pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il tint à honneur de remplir les fonctions de vicaire à Saint-Nicolas du Chardonnet, et fit commencer la nouvelle église de ce nom. Il fut écrasé par la chute d'un échafaud, le 21 août 1665, étant âgé de soixante-douze ans. C'était un prêtre humble, laborieux et plein de l'esprit de son état *.

* *Vie de Bourdoise*; 1714, in-4°.

Dans la même communauté, Jean Barat devint économe ou supérieur du séminaire; il était né dans le diocèse de Toul vers 1617, et quitta la place de grand-doyen du chapitre de Toul pour entrer dans l'association de Bourdoise. Il maintint cette maison dans l'esprit de régularité et de simplicité, et mourut à Saint-Nicolas le 24 janvier 1668 *. Un autre prêtre, Claude La Croix, passa vingt ans dans le même séminaire, sans être attaché à la communauté; il était du diocèse de Besançon, avait un grand zèle pour les cérémonies ecclésiastiques, et est auteur du *Parfait Ecclésiastique*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort. Il mourut à Saint-Nicolas le 16 août 1661.

* Manusc. de Grandet.

Jean Cambolas, chanoine de Saint-Sernin de Toulouse, est cité comme un modèle de vertu. Il avait une dévotion particulière à l'Enfant Jésus, et on dit qu'il se fit des miracles par son intercession avant et après sa mort *. C'est sans doute lui qui est indiqué comme ayant proposé à l'assemblée du clergé

* *Vie de Jacquette de*

Resseguier; Toulouse, 1698, in-8°.

de 1650 la formation d'un corps d'ecclésiastiques choisis pour s'adonner au genre de talens et de connaissances qui sont le fondement de la prédication. Ce vertueux chanoine mourut en odeur de sainteté le 12 mai 1668, à l'âge de soixante-neuf ans.

Adrien Gambart, prêtre de la congrégation de Saint-Lazare, se voua à l'instruction des pauvres et des habitans des campagnes, et laissa plusieurs volumes de prônes et d'instructions familières; il mourut le 19 décembre 1668.

Damien Hurtevent, né à Paris en 1623 d'un libraire renommé, entra au séminaire Saint-Sulpice sous l'abbé Olier, et s'y distingua par sa vertu, sa prudence et sa capacité. Choisi par l'abbé de Bretonvilliers pour aller fonder le séminaire de Lyon, il commença cette fondation. L'archevêque lui accorda l'église de Saint-Irénée, d'où le séminaire prit son nom; mais les bâtimens ne furent achevés qu'en 1678. M. Hurtevent établit dans le diocèse des retraites ecclésiastiques, et se fit aimer et estimer du clergé par ses manières engageantes et par ses instructions solides. Il mourut à Lyon le 30 décembre 1671 *.

* Manusc. de Grandet.

Edouard Le Camus, conseiller au parlement de *Grenoble*, puis à celui de Paris, procureur-général à la cour des aides, quitta ses emplois pour embrasser l'état ecclésiastique. Il était oncle du cardinal Le Camus, et livré aux bonnes œuvres; il mourut le 24 février 1674, à soixante-dix ans.

Vincent Laisnas, né à Lucques en 1633, vint en France, et prit le nom de Laisné; étant entré dans la congrégation de l'Oratoire, il ouvrit à Avignon des conférences publiques sur l'Ecriture sainte, et les continua au séminaire Saint-Magloire à Paris, puis à Aix. Il était lié avec le Père Mascaron, et passait pour un habile prédicateur de son tems. Ses conférences sur l'Ecriture formaient 4 vol. in-folio, et ont été conservées long-tems à Aix. On a imprimé de Laisnas des conférences sur le concile de Trente. Il mourut à Aix le 28 mars 1677 *.

* *Dict.* de Moreri.

Jacques de Saint-Beuve, docteur et professeur de Sorbonne, était un directeur éclairé et un casuiste habile. Le clergé de France lui faisait une pension, et le chargea de rédiger une Théologie morale. Consulté de tous côtés, ce docteur menait

une vie laborieuse et retirée, et était estimé pour ses connaissances, sa sagesse et sa modestie. Il mourut le 15 décembre 1677. Son frère Jérôme de Sainte-Beuve, fit imprimer après sa mort deux Traités des Sacremens de confirmation et d'extrême-onction, et trois volumes de Décisions de cas de conscience *.

Pierre Loysel, curé de Saint-Jean-en-Grève, né à Paris en 1605, était docteur de Sorbonne, et fut élu jusqu'à sept fois recteur de l'Université; il fut aussi chancelier de l'église de Paris, et devint en 1636 curé de Saint-Jean-en-Grève. Il établit ses prêtres en communauté, mit un bon ordre dans sa paroisse, apporta un grand zéle à soulager ses pauvres, et était regardé comme un des ecclésiastiques les plus éclairés et les plus capables de son tems. Sa piété égalait sa prudence et ses lumières. Il mourut le 20 mai 1679 *.

* *Dict.* de Moréri.

* Manusc. de Grandet.

Victor Feydeau, chanoine de Notre-Dame de Paris, était lié avec saint Vincent de Paul, qui lui donna des marques de confiance et d'estime, et le choisit en 1657 pour supérieur des Filles de la Providence; il mourut subitement le 6 avril 1680. Il ne faut pas le confondre avec Matthieu Feydeau, docteur attaché à Port-Royal, qui mourut en 1694.

4°. NOTE, page 114.

(Cette note comprend les religieux et les religieuses.)

Religieux.

Bruno de Saint-Yves, Carme-Déchaussé de la province de Paris (nous ne connaissons pas son nom de famille), demeurait à Alep, où il exerçait les fonctions de missionnaire avec un zèle et une charité admirables; il convertit des schismatiques, et mourut le 29 juin 1661, victime de sa charité à assister les malades *.

* *Vie de Picquet;* 1712, in-12, p. 112 et 181.

Jean-Joseph Surin, Jésuite, était fils d'un conseiller au parlement de Bordeaux, et trouva dans sa famille des exemples de piété qui firent de bonne heure impression sur lui. Sa mère et sa sœur entrèrent l'une après l'autre dans l'ordre des Carmélites. Pour lui, s'étant fait Jésuite, il s'y distingua par sa

ferveur et ses progrès dans les voies de la perfection. On assure qu'il reçut dans l'oraison des faveurs extraordinaires. Ayant été mêlé dans l'affaire des religieuses de Loudun, ses supérieurs le tirèrent de cette ville et l'envoyèrent à Marénnes, en lui défendant de publier quelques-uns de ses ouvrages; mais le prince de Conti les fit imprimer. Le Père Surin mourut à Bordeaux le 21 avril 1665. Sa Vie * est toute en réflexions, et ne fait point connaître les actions du Jésuite, que l'on voit d'ailleurs avoir été un homme intérieur et contemplatif.

* Par Boudon; Chartres, 1689, in-8°.

Léon de Saint-Jean, dont le nom véritable était Jean Macé, était né à Rennes en 1600, entra dans l'ordre des Carmes, fut élevé à des charges importantes dans cet ordre, et prêcha à la cour sous Louis XIII et Louis XIV. Ce fut lui qui recueillit les derniers soupirs du cardinal de Richelieu, et il publia un journal de la maladie et de la mort de ce ministre. On a encore de lui des sermons et des Vies de personnes pieuses, entr'autres celle d'Antoine Yvan.

Pierre Guillerie, chanoine régulier, né à Beauvais en 1617, entra dans la congrégation de Sainte-Geneviève, où il fut formé à la vertu par le Père Faure. Son zèle pour la régularité parut dans les différens emplois qu'on lui confia. Nommé prieur d'Essone, puis de Saint-Lô, et enfin curé de la Ferté-Milon, il y montra les talens d'un supérieur habile et le zèle d'un sage pasteur, établit des conférences ecclésiastiques, travailla à la conversion des protestans, forma des écoles chrétiennes pour la jeunesse, et remplit avec assiduité toutes les fonctions pastorales. Il mourut le 15 février 1673 *.

* *Abrégé de l'Hist. ecclés.* par Racine, t. XIII, pag. 199.

Jean-André Faure, Dominicain, né au Puy en 1708, se livra presque constamment au ministère de la chaire, et donna des missions; il fut un des trois commissaires nommés par Clément X pour affermir l'observance régulière dans les maisons de son ordre en France. Il mourut subitement le 30 mars 1673 à Montpellier, où il prêchait le Carême dans la cathédrale.

Jean Jouaud, abbé régulier de Prières dans le diocèse de Vannes, fut nommé à cette dignité en 1631, et était de plus

vicaire-général pour l'ordre de Cîteaux en Bretagne. Zélé pour la régularité, il travailla à mettre ou à maintenir la réforme dans plusieurs abbayes, et était lié avec les plus vertueux personnages de ce tems. Il mourut à Paris le 2 juin 1673.

Jean Garat, abbé de Chancelade, était né à Limoges en 1617, et embrassa la réforme de Chancelade qu'Alain de Solminiac venait d'établir. Ses parens s'opposèrent d'abord à sa vocation; mais son courage triompha des obstacles. De Solminiac étant devenu évêque de Cahors, l'emmena dans son diocèse, le mit à la tête d'une communauté de chanoines réguliers qu'il formait dans sa ville épiscopale, et le fit son grand-vicaire. En 1652 le prélat s'étant démis de l'abbaye de Chancelade, Garat fut élu abbé en sa place, et maintint la réforme par sa douceur et ses exemples plus encore que par sa vigilance et ses exhortations. Son esprit d'humilité, de pauvreté et de pénitence, sa charité, sa ferveur et sa prudence éclatent dans sa Vie *. Jean Garat mourut le 21 avril 1674. Il jouissait d'une grande considération au dehors de son abbaye, et portait plusieurs personnes à la piété par ses conseils. On cite entr'autres Raymond-Christophe de Saint-Paul de Salegourde, ecclésiastique de Périgueux, qui s'était retiré à Chancelade pour vivre sous la conduite de l'abbé Garat, et qui le chargea de la direction d'un Hôpital-Général qu'il fonda à Périgueux. Cet établissement fut ouvert en 1669 pour les pauvres des deux sexes, et s'appelait la Manufacture, parce qu'on y faisait travailler les pauvres *.

* Paris, 1691, in-8°.

* *Vie de Garat*, page 307.

Matthieu Viste, né à Sainte-Afrique, entra, comme Frère-Lai, chez les Franciscains de la grande Observance de Toulouse, et, dans cet état humble et abject selon le monde, parvint à un degré de perfection extraordinaire, et obtint dans la ville une considération fort étonnante. Il mourut le 14 août 1675. On trouve à la suite de sa Vie * des conférences et écrits de piété du Frère.

* Par Cueillens; Toulouse, 1689, in-8°.

Religieuses.

Marguerite d'Angennes, abbesse de Saint-Sulpice, diocèse de Rennes, était née en 1580; elle fut envoyée de bonne

heure dans cette abbaye, y fit ses vœux, et fut nommée abbesse en 1609. Elle commença par s'astreindre pour elle-même aux pratiques de l'observance régulière, et elle prépara les esprits à la réforme qu'elle voulait établir dans l'abbaye. Les religieuses, gagnées par sa douceur et sa prudence, consentirent à se soumettre aux règles primitives, et on commença en 1621 à les observer. Mme. d'Angennes établit également la réforme dans trois prieurés dépendans de son abbaye. Le Père Saint-Jure et quelques autres Jésuites l'aidèrent dans ses soins, et elle usa aussi des conseils de saint François de Sales, par l'entremise de Mme. de Jodrais, sa sœur, que ce saint évêque dirigeait. Elle pratiquait la pauvreté la plus entière, et était pour ses religieuses un modèle d'humilité, de pénitence et de charité. Elle mourut dans son abbaye le 3 juillet 1662 *.

* *Eloges* de B. de Blemur, t. Ier., pag. 488.

Madeleine d'Escoubleau de Sourdis, abbesse de Notre-Dame de Saint-Paul-lès-Beauvais, était sœur du pieux cardinal du même nom; elle fut élevée à l'abbaye de Beaumont, et reçut en 1601 la bénédiction d'abbesse, qui lui fut donnée par l'évêque de Maillezais, son oncle. Sa jeunesse ne l'empêcha point de songer à établir la réforme, elle y était encouragée par le cardinal son frère et par de vertueux personnages de ce tems. Les docteurs Duval et Gallemant, les Pères Ange de Joyeuse, Honoré de Champigny, Benoît de Canfeld (1), Archange de Pembrock, que nous avons presque tous fait connaître *, estimaient la jeune abbesse et la soutenaient par leurs conseils. Un vertueux ecclésiastique, l'abbé Carion, curé de Saint-Paul à Beauvais, la dirigeait avec autant de sagesse que de piété. Peu à peu Mme. de Sourdis rétablit toutes les anciennes observances, et sa douceur, sa patience et sa charité triomphèrent de tous les obstacles. Elle ne conseillait rien aux autres qu'elle ne pratiquât elle-même avec encore plus d'exac-

* Tom. Ier. *Introd.* et livre Ier.

(1) C'est le même dont on a marqué la conversion dans l'*Introduction* *; son nom était Guillaume Filch: il prit en religion celui de Benoît de Canfeld. Il y a une notice sur lui dans la *Vie de Marie de l'Incarnation*, par M. Boucher, page 41.

* Tom. I. pag. 45.

titude et de sévérité. Elle contribua aussi à introduire la réforme dans quelques abbayes, et y envoya des religieuses de son monastère. Elle mourut le 10 avril 1665 *.

Marie-Agnès Dauvaine, religieuse Annonciade, était née près Nanci en 1602; entraînée par un goût très-vif pour la vie religieuse, elle n'obtint qu'avec peine de ses parens de suivre son attrait, et entra au couvent des Annonciades de Nanci, d'où elle fut envoyée à Paris pour y établir une maison du même ordre : elle y fut chargée du soin des novices, puis devint supérieure de la maison, où elle maintint l'ordre et la piété par son zèle et sa prudence. Son mérite fut même connu au dehors; la Reine Anne d'Autriche la visitait quelquefois, et la comtesse de Rantzau, dont nous avons parlé *, lui dut sa conversion, et vint après la mort de son mari se mettre sous sa direction, et se retira dans le couvent des Annonciades. Marie-Agnès Dauvaine mourut le 14 mai 1665 *.

Claire d'Abra de Raconis, Carmélite, était née d'une famille protestante, qui se convertit toute entière vers la fin du seizième siècle, et par les soins principalement de l'abbé de Berulle. Charles-François d'Abra de Raconis, depuis évêque de Lavaur, était son cousin-germain *. Son frère, qui paraît s'être converti le premier en 1592, entra dans l'ordre des Capucins, où il fut connu sous le nom d'Ange de Raconis *. Ce religieux avait quatre sœurs qui se convertirent successivement. Celle qui a donné lieu à cet article fit plus de résistance, et elle a laissé elle-même la relation de sa conversion *. Elle se lia étroitement avec Mme. Acarie, chez laquelle elle passa plusieurs années, et entra chez les Carmélites de Pontoise en 1605, sous le nom de Claire du Saint-Sacrement : elle y mourut saintement le 17 juin 1666, étant âgée de cent ans *.

Françoise de Foix, abbesse de Saintes, ordre de saint Benoît, était fille du comte de Curson; elle naquit en 1582, et fut élevée dans l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, où elle fit ses vœux en 1600. On la nomma coadjutrice de l'abbaye, et elle songea dès-lors à y établir la réforme. Un vertueux et habile ecclésiastique de ce tems, Bernard d'Espruets, chanoine de Saintes, la dirigea dans cette entreprise. Françoise

* *Voy.* les *Eloges* de B. de Blemur, t. Ier. p. 498.

* Tom. Ier. pag. 332.

* *Voyez* sa Vie, par un Jésuite; Paris, 1675, in-4°.

* Il est nommé tom Ier. pag 156.

* Il mourut en 1650, laissant quelques ouvrages de controverse.

* *Voyez* la *Vie de Bérulle*, par Habert de Cerisy, 1646, in-4°.

* *Vie de Marie de l'Incarn.* par M. Boucher, page 105.

de Foix alla étudier la règle dans l'abbaye de la Trinité de Poitiers, et, de retour dans son abbaye, elle répara les lieux réguliers, et remit en vigueur la stricte observance de la règle primitive. Plusieurs abbesses furent tirées de sa maison, et sa réputation fit qu'on lui demandait de ses religieuses pour répandre la réforme en différens monastères. Lors des guerres des protestans, elle exerça sa charité envers les habitans, leur procura un asile, leur fit distribuer des vivres, et, après la guerre, fit rebâtir des églises ruinées. Elle mourut dans les plus vifs sentimens de piété le 4 avril 1667 *.

Elisabeth de Brême, dite en religion Benoîte de la Passion, née en Lorraine, entra dans le monastère de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, à Rambervillers, et s'y distingua par la pratique des plus hautes vertus. On rapporte les choses les plus édifiantes de sa pénitence, de sa charité, de son union avec Dieu, et on lui attribue même des faveurs extraordinaires *. Elle mourut le 28 octobre 1668.

Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille naturelle de Henri IV, abbesse de Fontevrauld, aimait la retraite, le silence, la prière et la régularité; elle pratiquait la pauvreté et la pénitence, et dirigeait avec sagesse le temporel et le spirituel de la maison. On la voyait servir les malades, consoler les affligés et s'exercer aux emplois les plus pénibles. Elle avait reçu dans sa jeunesse les conseils de saint François de Sales, et répandit de grands bienfaits dans tous les environs de son abbaye. Elle mourut le 16 janvier 1670, à l'âge de soixante-deux ans, ayant été abbesse trente-trois ans *.

Françoise d'Aguillenquy, née à Aix, et fille d'un trésorier du Roi, entra à l'âge de vingt-quatre ans dans le couvent des Capucines, fondé à Marseille par la baronne d'Allemagne, et y vécut dans toutes les pratiques de la perfection religieuse. On trouve à la suite de sa Vie * quelques écrits de piété de cette vertueuse fille, qui mourut le 18 juin 1672.

Marguerite Deshaies, dite Sœur Thérèse, première supérieure de la maison de Sainte-Madeleine à Angers, dirigea pendant trente-quatre ans les pénitentes de cette maison avec autant d'habileté et de sagesse que de piété et de douceur. Elle mourut le 28 août 1674 *.

* *Eloges* de B. de Blemur, t. Ier, pag. 558.

* *Eloges* de B. de Blemur, t. II, pag. 1.

* *Vie de Mad. Gautron*; Saumur, 1689, in-12, page 478; et *Gall. christ.*

* Par Marc de Bauduen; Marseille, 1673, in-18.

* *Voyez* sa

Françoise Fournier, religieuse Ursuline à Angers, était née au Lude en 1592; elle ne fut pas moins admirable par sa charité et par son zèle pour les bonnes œuvres que par sa régularité et par le soin de sa propre sanctification. Aussi jouissait-elle à Angers d'une grande réputation de vertu. Elle mourut le 23 novembre 1675 *.

Vie; Angers, 1675, in-12; elle est dédiée à Guy Lamer, abbé de Vaux.

* Voyez sa Vie; 1685 in-12.

Madeleine Gautron, prieure du couvent de la fidélité à Saumur, mit la réforme dans cette maison, qui était de l'ordre de Saint-Benoît, et la gouverna pendant quarante-deux ans. Elle mourut le 29 janvier 1676. Sa Vie * n'est pas seulement intéressante parce qu'elle rapporte des vertus, de la sagesse et de bonnes œuvres de cette pieuse fille; elle est encore remarquable par les détails qu'elle présente sur de vertueux personnages de ce tems, entr'autres sur l'abbé Bouvard dont nous avons parlé *, et sur le marquis Antoine de Fénélon.

* Saumur, 1689, in-12.

* Tom Ier, pag. 362.

Charlotte Le Sergent, dite en religion de saint Jean l'Evangéliste, était née en 1604 de Claude Le Sergent de Faronville, maître des comptes; elle aurait souhaité entrer dans l'ordre des Carmélites, mais ses parens s'y opposèrent. Elle fit profession dans l'abbaye de Montmartre, et fut une des plus zélées pour y maintenir la réforme introduite par Marie de Beauvilliers. On l'accusa de mysticités dangereuses; mais elle se justifia. Elle était en relation de lettres avec le vertueux de Bernières-Louvigny, et adonnée comme lui à la vie contemplative. Elle mourut le 6 août 1677. Elle avait composé plusieurs écrits de piété, entr'autres la Vie de son frère, Claude Le Sergent, religieux Minime. Sa Vie * renferme aussi des Notices sur quelques saintes Filles de cette époque, et est suivie de quelques opuscules.

* Par J. B. de Blemur, 1689, in-12.

Elisabeth de Baillon, religieuse Dominicaine, sous le nom de la Sœur de l'Enfant Jésus, était née à Paris en 1613, et mourut le 5 décembre 1677. Le Père de Saint-Jure, le baron de Renti, le pieux de Bernières la connaissaient et l'estimaient, et elle avait avec eux des rapports pour la direction de sa conscience et sur les voies spirituelles. Sa Vie * contient des choses assez extraordinaires, sur lesquelles il ne nous convient pas de prononcer.

* Paris, 1680, in-8°.

Antoinette Journel, née à Compiègne en 1612, fut mariée

fort jeune avec un habitant du lieu, nommé Vivenel; elle vivait dès-lors dans la piété et dans la pratique des bonnes œuvres. Ayant perdu son mari au bout de dix ans, elle entra dans le couvent de Sainte-Perrine de Compiègne, qui était de l'ordre des chanoinesses de saint Augustin. Cette maison fut transférée de Compiègne à la Villette près Paris. Antoinette de Jésus (c'est le nom qu'avait pris Mme. Vivenel) fut un modèle de douceur et de piété, et mourut le 5 octobre 1678. On trouve à la suite de sa Vie * un recueil de ses Lettres et la Vie d'Anne de Costerel de Bonneuil, religieuse du même ordre, qui avait mis la réforme à Sainte-Perrine en 1626, et mourut le 16 mars 1645.

* Paris, 1785, in-12.

Marie Bon, dite de l'Incarnation, née en Dauphiné en 1636, était fille d'un avocat au parlement de Grenoble; elle fit profession en 1660 dans le couvent des Ursulines de Saint-Marcelin. Ce qu'on admire le plus dans sa Vie *, c'est moins les voies extraordinaires par lesquelles elle paraît avoir été conduite, que son amour pour Dieu, son zèle pour sa gloire, sa charité pour le prochain, son humilité et sa patience dans les traverses. Elle composa quelques ecrits de piété, et mourut le 19 mars 1680.

* Par Maillard, 1686, in-8°.

5e. NOTE, page 116.

Laïcs.

Nicolas Gaburet, chirurgien de Louis XIII, était en même tems un excellent chrétien et un homme habile dans sa profession. Dans un tems d'épidémie *, il fut chargé de soigner les malades et de diriger les hôpitaux où on les rassemblait. Cet emploi lui donna les moyens d'exercer sa charité envers les malades, dont il recueillit les bénédictions pour ses soins assidus et son zèle à les soulager. On rapporte qu'il était en quelque sorte auprès d'eux un missionnaire aussi attentif aux besoins de l'âme qu'à ceux du corps. Il mourut le 2 juin 1662, dans un âge assez avancé *.

* En 1621.

* *Dict.* de Moréri.

Jacques Cochois, quoique dans une condition humble, mérite par ses vertus d'être cité dans un ouvrage destiné à recueillir les exemples de piété dans toutes les classes. Il était

domestique à Paris, et servait chez Mme. de Nicolaï; la pureté de ses mœurs, son attention à éviter les occasions dangereuses, son assiduité à la prière, son obéissance entière à ses maîtres, telles sont les qualités par lesquelles il se distingua davantage. Il mourut en 1669 *.

* *Voyez* sa Vie, sous le titre du *Bon Laquais*, par le P. Toussaint de St.-Luc. La 3e. édit., Paris, 1686, 135 p. in-12, porte le nom de Cochois.

Deux frères, Hilaire de Laval, marquis de Laval-Lezai, et Gui de Laval, marquis de La Plesse, furent également recommandables par leur piété. Ils étaient fils de Pierre de Laval, baron de Lezai, et d'Isabelle de Rochechoart, qui fondèrent, en 1618, au bourg de Trèves, en Anjou, un couvent de religieuses Bénédictines, lequel fut depuis transféré à Saumur. Hilaire protégea toujours cette maison et fonda lui-même un couvent de Capucins à Melle en Poitou, pour travailler à la conversion des protestans du canton. La prière, de pieuses lectures, la visite des pauvres et les autres œuvres de miséricorde, formaient sa plus douce occupation; il distribuait d'abondantes aumônes, et se plaisait à décorer les églises. Il mourut subitement à Paris le 11 février 1670; mais il se préparait depuis quelque tems à ce dernier passage par un redoublement de vigilance. Le marquis de La Plesse, son frère, menait une vie exemplaire à la cour, et allait de tems en tems se mettre en retraite chez les Chartreux; l'ordre et la piété régnaient dans sa maison, et son plus grand plaisir était dans des entretiens utiles sur des matières de la vie spirituelle. Il mourut avant son frère, le 21 octobre 1661, laissant un fils, Pierre, marquis de Laval et de Magnac, qui épousa la fille du marquis Antoine de Fénélon, et hérita de la piété de ses parens *.

* *Vie de Mad. Gautron;* Saumur, 1689, in-12, p. 494.

Jean Blondeau, dit Frère Jean de la Croix, était un simple domestique, mais qui ennoblissait son humble condition par de hautes vertus. Il avait été formé à la piété par Claude Bernard, dit le pauvre Prêtre, qui le chargeait de la distribution de ses aumônes; après la mort de Bernard, M. de Bretonvilliers recueillit Blondeau, et se servit aussi de lui pour toutes ses bonnes œuvres. Blondeau s'acquittait de cette tâche avec autant d'intelligence que de fidélité, visitant les pauvres, jugeant par lui-même de leurs besoins, et leur distribuant des secours qu'il accompagnait d'avis utiles. Ce bon

Frère mourut le 18 mars 1674 au séminaire Saint-Sulpice, où on lui avait donné asile.

Guillaume Ruffin, né à Laval en 1657, était un jeune écolier du collége des Jésuites à La Flèche, qui servit Dieu dès sa jeunesse avec une admirable ferveur; il mourut à la fleur de son âge le 15 août 1674, et a mérité d'être proposé comme un modèle aux jeunes gens dans le livre intitulé : *l'Ecolier chrétien instruit de ses devoirs* *.

* Paris, 1626; in-12.

Nicolas Le Fèvre de Lézeau, doyen des conseillers d'Etat, était un des magistrats les plus recommandables de son tems par sa piété et par son zèle pour toutes les bonnes œuvres. Il mourut le 1er. novembre 1680 à l'âge de plus de cent ans; il avait composé une Vie du garde des sceaux, Michel de Marillac, son ami; elle se conserve en manuscrit dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Lui-même aurait mérité que sa Vie fût donnée au public.

6e. NOTE, page 116.

Femmes pieuses.

On en joindra quelques-unes au grand nombre de celles qui ont été nommées dans le cours du IVe. livre.

Madeleine Vigneron, née à Senlis en 1628, paraît avoir été prévenue de bonne heure des grâces les plus signalées : elle était encore enfant, lorsqu'elle se consacra au service de Dieu, et toute sa vie fut employée à remplir cet engagement. Etant venue demeurer à Paris avec ses parens, elle y passa ses jours dans le silence et la retraite, n'aspirant qu'aux communications plus intimes avec Dieu, et n'interrompant son oraison que pour visiter les pauvres et leur rendre les soins d'une tendre charité. La délicatesse de sa santé ne l'empêchait pas de pratiquer la pénitence. Elle mourut le 29 septembre 1667; c'est elle-même qui a écrit sa Vie, et qui a raconté tout ce qui concerne son intérieur *.

* *Voyez* sa Vie; 1689, in-8e. Elle a été publiée par le Père Bourdin.

Marie Pecquet, dame de Suin, étant devenue veuve en 1656 de son mari, avocat à Amiens, se consacra entièrement à la piété et aux bonnes œuvres. Sa maison était en quelque

sorte un hôpital où elle aimait à recevoir et à assister les pauvres; sa fortune et ses soins étaient employés à les soulager. Elle mourut le 17 novembre 1675*.

* Vie de Mathon, par Postel; 1710, in-12.

Marie Paret, née à Clermont en 1636, entra dans le tiers-ordre de Saint-Dominique, et continua de vivre chez ses parens; elle obtint d'eux de pratiquer la pénitence, le détachement et le silence. Cependant elle s'employait en bonnes œuvres; les pauvres, les affligés, les pécheurs étaient l'objet de ses ardentes prières et de ses plus tendres soins. Elle mourut en odeur de sainteté le 16 juillet 1674. On trouve à la suite de sa Vie * un recueil de quelques écrits de piété de cette vertueuse fille.

* Par Guillouzou; 1678, in-12.

Avoie de Rozel, née à Vire en 1571 d'une famille honorable, ne se maria point, et s'exerça constamment aux bonnes œuvres; elle fonda un couvent d'Ursulines à Vire et une mission dont elle chargea les Jésuites. Sa fortune paraissait moins lui appartenir qu'aux pauvres et aux malheureux. Elle mourut en 1676, à l'âge de cent cinq ans*.

* Voyez la Vie d'Eléazar de Vire; 1698, in-8°.

Anne Michelin, veuve de Gilles Gouault, conseiller à Troyes, mourut le 5 janvier 1680, à soixante-cinq ans, après avoir donné de touchans exemples de piété.

7e. NOTE, page 118.

Ecrivains, théologiens et savans.

Jean Fronteau, chanoine-régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève et chancelier de l'Université de Paris, était né à Angers en 1614, et se livra tour à tour à l'étude de la théologie, des belles-lettres et des langues; il professa la théologie pendant douze ans avec beaucoup d'éclat et de succès, et publia divers ouvrages de littérature, de critique et d'érudition. On l'avait cru d'abord favorable au système de l'évêque d'Ypres; mais il se soumit de bonne foi, en 1653, à la bulle d'Innocent X. On le nomma successivement prieur de Benay en Anjou, puis de Montargis, et il mourut dans cette dernière ville le 17 avril 1662, des suites de son zèle à exercer les fonctions pastorales pendant le Carême.

Il passait pour un des hommes les plus habiles de son tems pour la prédication, et il occupa les chaires en différentes villes *.

* Dict. de Moréri — Manuscr. de Graudet.

Philippe Labbe, Jésuite, né à Bourges en 1607, joignit à une mémoire très-heureuse et à une érudition très-variée une extrême ardeur pour le travail. On a de lui, entr'autres, des ouvrages sur la chronologie sainte, sur l'histoire de l'Eglise et sur différentes matières d'érudition. On connaît surtout sa Collection des Conciles, qui fut continuée par le Père Gabriël Cossart, son confrère, et qui parut complète en 1672, en 17 vol. in-fol. Labbe était mort le 25 mars 1667 à Paris, où il résidait.

François de La Noue, religieux Minime, né à Paris en 1615, exerça différentes charges dans son ordre, jusqu'à ce qu'il demanda instamment d'être réduit à l'état de simple religieux. Il se livra entièrement à l'étude, et sa bonne santé, jointe à son application et à un esprit très-pénétrant, lui donna les moyens d'acquérir des connaissances très-variées. Ses écrits sont nombreux, et traitent de l'Ecriture sainte, de la théologie, d'histoire ecclésiastique et de matières de piété. Modeste autant qu'habile, sa piété répondait à ses lumières. Il mourut le 2 juillet 1670 *.

* Dict. de Moréri.

Pierre Lallemant, chanoine-régulier de Sainte-Geneviève et chancelier de l'Université de Paris, né à Reims, professa d'abord la rhétorique dans le collége du cardinal Le Moine, et se fit un nom par ses leçons et par différentes pièces de littérature. A l'âge de trente-trois ans, il entra chez les chanoines-réguliers, et fit paraître sa piété et sa prudence dans les charges qui lui furent confiées et dans les affaires délicates dont le conseil du Roi et le parlement le chargèrent. Il mourut le 18 février 1673, à cinquante-un ans, laissant quelques écrits de piété et des discours et éloges *.

* Dict. de Moréri.

Jean Nicolaï, Dominicain, né près Stenai en 1594, professa la théologie pendant vingt ans dans son ordre, fut prieur du couvent de la rue Saint-Jacques, et y mourut le 7 mai 1673. Il avait beaucoup travaillé sur le texte de saint Thomas, et s'était appliqué à concilier la doctrine de son école avec celle d'une autre société; il a écrit aussi sur des matières d'érudition ecclésiastique et de théologie morale.

Vincent Contenson, religieux du même ordre, né au diocèse de Condom en 1640, était théologien et prédicateur; il est auteur d'une théologie latine, sous le titre de *Théologie d'esprit et de cœur* *. Il mourut le 27 décembre 1674 à Creil-sur-Oise, où il était occupé à prêcher.

* 9 v. in-12.

Emmanuël Maignan, religieux Minime, né à Toulouse en 1601, s'appliqua tour à tour à la philosophie, à la théologie, à la littérature et à l'érudition; il fut lié avec les plus savans hommes de ce tems, et mourut à Toulouse le 29 octobre 1676, avec la réputation d'un bon religieux et d'un esprit supérieur *.

* *Voyez* un article intéressant sur lui dans le *Dict.* de Moréri.

François Combefis, Dominicain, né à Marmande en 1605, s'attacha entièrement à l'étude des Pères, des anciens auteurs grecs et des historiens ecclésiastiques. L'assemblée du clergé de 1655 le chargea des éditions et versions des Pères grecs, et on lui assigna pour cela une pension. Il donna une suite de la bibliothèque des Pères grecs, remplaça le Père Goar pour l'histoire Byzantine, et publia plusieurs pièces et opuscules relativement à l'histoire ecclésiastique. Il mourut à Paris le 23 mars 1679, dans le couvent de la rue Saint-Honoré, ayant toujours mené une vie exemplaire et ayant souffert avec patience les douleurs de la pierre.

NOTES DU LIVRE V.

PREMIÈRE PARTIE.

1re. NOTE, page 173.

On nous permettra de relever ici une assertion maligne d'un auteur moderne fort enclin au paradoxe. De Rulhières, qui a publié des *Eclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes* *, et qui s'y montre souvent caustique et partial, se moque principalement du zèle du clergé pour la conversion des protestans, et croit flétrir par l'épithète de *convertisseur* le cardinal du Perron, le Père Coton et les autres plus habiles controversistes de ce tems-là. Il plaisante sur les travaux des missionnaires, et ce grave historien s'égaie sur les Capucins et les Récollets. Enfin il ose dire * : « Il faut en convenir, le plus grand nombre des » ecclésiastiques n'avaient encore ni les lumières ni les mœurs » nécessaires pour cette mission. Quelques hommes d'un génie » sublime et d'une vertu éminente honoraient ce premier corps » de l'Etat; mais le corps même du clergé était loin de leur » science, de leurs talens et de leurs vertus...... Le reste » n'avait pas même dans ses mœurs cette décence qui supplée » à la sainteté, cette bienséance qui honore aujourd'hui le » clergé français...... Il y avait au contraire parmi le clergé » protestant des lumières plus généralement répandues, une » conduite plus régulière, plus de soin du troupeau qui leur » était confié. Et comment engager tout un peuple à quitter » une croyance qu'on lui faisait aimer et respecter, pour em- » brasser une religion que les vices et l'ignorance de ses mi- » nistres dépouillaient en apparence de ce qu'elle a de plus » vénérable ? »

* 1788, in-8°

Pag. 128.

Il y a encore plus de fausseté que de malice dans ces allégations. Toutes les parties du *Tableau* que nous avons mis

successivement sous les yeux du lecteur, tant de noms respectables, tant d'exemples éclatans, tant de prodiges de charité qui éclatèrent de toutes parts, tant d'évêques et de prêtres recommandables par leur zèle et leurs travaux, vengent suffisamment le clergé français de ce tems-là contre les reproches de son détracteur. Nous avons cité des faits nombreux, et Rulhières ne présente que des témoignages isolés sur quelques cantons. Un de ces témoignages, sur lequel il paraît faire beaucoup de fond, est celui de l'abbé Millot, rédacteur des *Mémoires* du duc de Noailles, et tout aussi impartial que Rulhières lui-même. Millot, éternel ennemi du clergé dans ses ouvrages d'histoire, prétend que * « des conférences proposées entre des prêtres catholiques et des ministres protestans » n'eurent pas lieu, parce qu'on ne trouva point de docteurs » catholiques assez savans pour soutenir la cause de Dieu; » que le zèle des *convertisseurs* n'étant soutenu dans la pro» vince ni par la science, ni par les mœurs du clergé, res» semblait moins au vrai zèle qu'à l'esprit de haine et de » vengeance; que les évêques et les prêtres négligeaient en» tièrement les moyens de conversion; que dans les Cévennes » surtout les vices du clergé méritaient les plus grands re» proches; que les ecclésiastiques ne prêchaient pas, tandis » que les calvinistes avaient des sermons tous les jours. » Millot est ici plus répréhensible que Rulhières, et le prêtre a moins d'excuse que l'académicien. Il aurait bien dû nous citer des exemples de conférences refusées dans un tems où le clergé comptait tant d'hommes habiles. Nous avons vu que le Languedoc avait eu dans le cours de ce siècle des évêques aussi instruits que zélés et des missionnaires exercés dans la controverse, et, sans répéter tout ce que nous avons dit à cet égard, nous sommes autorisés, ce semble, à regarder ce livre et les précédens comme la meilleure réfutation des assertions légères et partiales de deux écrivains dont les opinions sont d'ailleurs assez connues.

* *Eclaircissemens*, pag. 130.

2e. NOTE, page 184.

Dans le nombre des conversions opérées jusqu'à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il en est beaucoup qui n'ont pu trouver place dans le corps de l'ouvrage, nous en indiquerons quelques-unes pour montrer que l'impulsion était la même à cet égard à Paris et dans les provinces. Peut-être aussi plusieurs familles verront-elles avec intérêt leurs noms sur cette liste.

François de Cadolle, seigneur de Canuau, major à Montpellier, suivit l'exemple de son frère aîné, qui avait précédemment renoncé au calvinisme, ainsi que toute sa famille.

Un grand nombre d'habitans de Lunel abandonnèrent le protestantisme à la suite d'une mission, entr'autres M. de Nicol, premier consul, et ses filles, MM. de Montfagean et de Bosenguet, etc.

Mlle. de La Mothe de La Godinelais à Rennes, le 11 février 1681.

Le comte de Créange, dans la Lorraine allemande, fit abjuration le 7 mai 1681, et M. de Stref, capitaine de cavalerie, fit aussi abjuration entre les mains de M. La Feuillade, évêque de Metz.

Mlle. Loir, après avoir conféré avec le ministre Claude, fut si peu satisfaite de ses réponses qu'elle abjura le calvinisme * à Saint-Eustache, à Paris, entre les mains de l'abbé Binard, controversiste distingué de ce tems.

* 21 mai 1681.

M. Fremin de Marzilly, capitaine dans le régiment de Grancey, étudia pendant deux ans les questions de religion, et eut des conférences avec l'archevêque de Reims et avec l'abbé Faure, son grand-vicaire; il fit abjuration, le 12 juin 1681, entre les mains du prélat, et l'archevêque prononça dans cette occasion un discours.

Fremin de Sainte-Fraise, frère du précédent, fit abjuration dans le même tems à Boulogne. Ces deux frères ne s'étaient point communiqué leur dessein.

Miss Byron, âgée de vingt-cinq ans, d'une illustre famille d'Angleterre, fit abjuration, le 7 juillet 1681, dans l'église

des Carmélites de la rue Saint-Jacques, entre les mains du Père Alexis Dubuc, Théatin.

Mlle. Priscille de Rossillon, fille d'un ministre de Lunel, âgée de vingt ans, quitta la maison paternelle, et se retira dans un convent à Montpellier; son père fit de vains efforts pour l'empêcher de renoncer au calvinisme.

De Clausel et de Boux, conseillers de la cour des Aides de Montpellier.

Le marquis de Montault, neveu du maréchal de Navailles, et le vicomte de Beynac, dans le Périgord.

Du Vignau, gentilhomme du Béarn, homme instruit, protestant converti, contribua à différentes conversions.

M. de Chadirac de Gacharnaut, convaincu par les controverses du Père Alexis Dubuc, fit abjuration le 25 août 1681 entre ses mains, et rendit compte des motifs qui l'ont porté à cette démarche.

La Marquise de Vaussieux suivit cet exemple le 16 septembre; M. de Nesmond, évêque de Bayeux, avait contribué à sa conversion.

M. de Bossin, gentilhomme de Champagne, fut converti par le Père Alexis Dubuc.

Le marquis d'Anquitar et toute sa famille firent abjuration à Richelieu, le 21 mars 1682, entre les mains de l'évêque de Poitiers.

Mlle. Rachel Admyrault, nièce du ministre de ce nom, fit abjuration à Paris entre les mains du Père Alexis Dubuc, dont elle avait suivi les conférences.

Salomon Morin, neveu d'un ministre de Caen, renonça au calvinisme entre les mains du même religieux.

Mlle. Isabelle Aubertin, nièce du ministre de ce nom, instruite aussi par le Père Dubuc, abjura en avril entre les mains de l'évêque de Lavaur.

M. Arnaud, financier, non-seulement abandonna le protestantisme, mais ramena plus de cent personnes de sa famille et de ses amis. Le 7 juin 1682, sa femme, sa fille et ses deux beaux-fils firent abjuration entre les mains de l'archevêque de Paris et en présence des abbés Lamet et Varet.

Le 21 du même mois, le Père Alexis Dubuc reçut encore

dans l'église des Théatins l'abjuration de Boisnier de La Mothe, neveu du ministre Admyrault, de Saumur; l'abbé de Bourgueil et le commandeur Le Tellier, fils du marquis de Louvois, assistèrent à la cérémonie.

Mlle. Charlotte de Leviston fit sa profession de foi à Angers, entre les mains de l'évêque de cette ville, Henri Arnauld.

Guilbert du Hamel, d'une ancienne famille de Normandie, renonça à l'erreur dans l'église des Théatins devant le Père Dubuc.

Le 7 août 1682, De Villars de La Faye, gentilhomme de Bourgogne, officier de marine, renonça au calvinisme à Toulon par les soins du Père Favie, commandeur de la Merci.

Après quelques conférences avec le ministre Claude, le sieur Guilleminot fut convaincu par le Père Alexis Dubuc, qui reçut son abjuration en présence de plusieurs personnes de distinction.

L'archevêque de Paris reçut la profession de foi de Gantereau, député du Poitou pour les affaires des protestans.

De La Chassaigne, ancien officier, gouverneur d'Arles dans le Roussillon, se convertit, ainsi que toute sa famille.

De Vesc, gentilhomme instruit par le Père Drouet, Jésuite, fit abjuration à Paris, le 5 janvier 1683, entre les mains du Père de La Chaise.

De Deffens et de Montaillon, frères, gentilshommes du Poitou, se convertirent l'un après l'autre. De Fontmort, lieutenant-général à Niort, contribua beaucoup à cette démarche. L'évêque de Poitiers reçut l'abjuration de M. de Montaillon, le 27 janvier 1683, en présence de M. de Baville et d'une partie de la noblesse.

Malachie Vedel, petit-neveu d'un ministre de Genève connu par des ouvrages, après avoir suivi les conférences du Père Dubuc et avoir consulté sur ses doutes les ministres de Charenton, fit abjuration, le 7 février, entre les mains de ce religieux.

Madeleine Scalberge, de Sedan, nièce du ministre de Chartres, fit abjuration entre les mains du Père Dubuc.

Le marquis de Préaux fit la même démarche entre les mains de l'archevêque de Paris.

Mme. de Cleremaillie, dame Valloiger, de Genève, prononça son abjuration, le 2 mai, entre les mains du Père Dubuc, qui, le 16 du même mois, reçut celle de M. de Lescure, gentilhomme du Périgord, et de sa femme.

Le 5 avril, Mlles. Anne et Rose de Ramais, filles du ministre d'Argenton en Berri, abjurèrent entre les mains de M. Curauldin, curé d'Argenton.

Le 20 juin, Mlle. Garnier, de Poitiers, nièce du ministre Cottibi et de Dumoulin, fit profession de foi entre les mains du Père Dubuc.

Le 4 octobre, de Bordenave, ministre de Castelnau en Bigorre, après plusieurs conférences avec M. de Fromentières, évêque d'Aire, renonça à ses erreurs entre les mains du prélat et en présence de l'évêque de Tarbes.

Mlle. Merlat, fille de l'ancien ministre de Saintes, femme du sieur d'Aunis, fit abjuration à Saintes entre les mains de de M. de La Brunetière, évêque.

David-Augustin Brueys, membre du consistoire de Montpellier, écrivit contre le livre de l'*Exposition* de Bossuet, qui finit par le convertir. Il publia, peu après son abjuration, un *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestans*. Jurieu et d'autres ministres entreprirent de répondre à cet écrit. Brueys est auteur de plusieurs autres ouvrages de controverse, entr'autres, une *Défense du culte extérieur de l'Eglise catholique*, avec une *Réfutation des Réponses faites à l'Examen*, 1685, in-12; une *Réponse aux plaintes des protestans*, 1686; un *Traité de l'Eucharistie* et un autre *de l'Eglise*, et une *Histoire du Fanatisme de notre tems*, 1692, in-12, avec une suite en 1709, et une autre en 1713. Brueys entra dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, et mourut le 25 novembre 1723, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. On regrette de le voir occupé à d'autres ouvrages qui s'accordaient mal avec son état.

Le 5 janvier 1684, François Raveau, de Paris, abjura entre les mains du Père Dubuc, qui l'instruisait depuis cinq ans.

Le comte de Roucy, fils aîné du comte de Roye, ayant été instruit des vérités de la religion par l'évêque de Meaux, fit abjuration entre les mains de ce prélat.

Le marquis de Vaussieux et sa fille suivirent l'exemple de la marquise, citée plus haut; après avoir été instruits par l'abbé du Pin, ils firent abjuration entre les mains de l'archevêque de Paris.

En septembre 1684, le Père Alexis Dubuc reçut les abjurations de deux dames et de M. de Salus, lieutenant des Gardes suisses du Roi.

Le 8 octobre, de Montaigu, ingénieur, fit abjuration, ainsi que sa femme, à Saint-Omer, entre les mains de l'évêque.

Moret de La Fayolle, avocat au parlement, fit abjuration, dans le même mois, entre les mains de l'archevêque de Paris; c'était un homme instruit et estimé dans son parti.

Daniël de Cajalon, fils d'un avocat-général au parlement de Pau, fit profession de foi entre les mains du Père Dubuc.

De Boisguillaume, gentilhomme du Maine; sa fille, la marquise de Soucelles, et le sieur Tadonrneau, firent abjuration au château de Soucelles, le 12 mars 1685, entre les mains de l'évêque d'Angers, qui prêcha dans cette occasion.

Larpent, ministre à Séez, après avoir exercé ses fonctions pendant vingt-cinq ans, fit abjuration, le 20 avril, entre les mains de l'archevêque de Paris.

Le marquis de Vérac, du Poitou, abjura, le 7 mai, entre les mains de l'évêque de Poitiers.

Le 7 juin, l'archevêque de Paris reçut encore à Saint-Germain, en présence de l'assemblée du clergé, l'abjuration de Fontaine de Coignée, gentilhomme du Maine.

M. de Montcalm de Gozon fit abjuration à Grenoble.

Théophile de Fesques-d'Arbouville, d'Anjou, fit abjuration à Paris, dans l'église Saint-Louis des Jésuites, entre les mains du Père Bobinet.

M. Duclos, médecin du Roi, de l'académie des sciences, Mlle. Bernard, de Rouen, et M. et Mme. Dacier à Castres, firent la même démarche au commencement de 1685.

3e. NOTE, page 187.

On trouve dans le *Mercure* de Vizé, novembre 1683, des détails sur les mouvemens qui eurent lieu à cette époque parmi les protestans; nous nous bornerons à donner un extrait de

sa relation, qui paraît officielle. Elle était dressée sur les interrogatoires et les papiers de deux ministres du Vivarais, Homel et Audoyer, et fait connaître l'esprit de ce parti.

Au dernier synode, tenu à Uzès pour le bas Languedoc, il avait été résolu qu'on établirait une direction composée d'un ministre et de quelques anciens pour prendre le soin des affaires de la réforme. Un autre synode eut lieu en septembre 1681, à Valon, pour le Vivarais; on y établit aussi une direction pour le Vivarais, et on nomma des directeurs, auxquels on recommanda d'entretenir une *union et bonne correspondance* entre toutes les églises du Vivarais et des provinces voisines.

Les protestans du Languedoc arrêtèrent de ne presser l'*union* que dans les provinces au-delà de la Loire. Les Cévennes, le Languedoc, la Guienne, la Saintonge, le Poitou devaient entrer dans l'association. Gautier, ministre de Montpellier, fut envoyé dans ces provinces pour exciter les protestans. Cependant les protestans ayant reçu avis de la signification qui devait leur être faite de l'*Avertissement pastoral* de l'assemblée du clergé de 1682, ceux du bas Languedoc demandèrent une conférence à ceux du Dauphiné et du Vivarais. On l'indiqua aux eaux de Valet en Vivarais, en septembre 1682. Les ministres Boric, Sagnol, Homel, Brunier, Janvier et Reyné s'y trouvèrent, et avec eux Piala, d'Orange, ministre de Rotterdam. Dans les délibérations qui eurent lieu, on décida que l'*union* était nécessaire.

Sur ces entrefaites arriva un événement qui fit beaucoup de bruit en Languedoc. Une déclaration du Roi, rendue en 1680, défendaient aux protestans de recevoir des catholiques à leur prêche. Cependant les protestans de Montpellier admirent une Dlle. Paulet, qui avait fait profession de la religion catholique. Le parlement de Toulouse, par un arrêt du 16 novembre 1682, défendit l'exercice de la religion réformée à Montpellier, et ordonna que le temple fût abattu. Le duc de Noailles, commandant de la province, fit exécuter la démolition, malgré les réclamations des protestans, qui se pourvurent au parlement. On éleva une croix sur les débris du temple, et plusieurs protestans abjurèrent entre les mains de

l'évêque. Ce fut à ce sujet qu'une conférence fut indiquée à Montpellier chez le ministre Gautier pour le jour de la Saint-Martin; la conférence eut lieu de nuit, et il s'y trouva des députés du Languedoc, des Cévennes et du Dauphiné. Il y fut résolu de travailler sans relâche à l'*union*, et d'envoyer dans toutes les provinces pour l'établir : on arrêta de plus que, lorsqu'il serait démoli quelque temple, le ministre du lieu devait prêcher sur les ruines.

Une seconde conférence fut tenue à Toulouse le 7 mai 1683; elle était plus nombreuse, et on y arrêta un projet général et une requête au Roi. Le projet contenait seize ou dix-sept articles, dont les principaux portaient que l'on prêcherait le 27 juin suivant dans toutes les églises interdites; que, lorsque les églises seraient abattues, on prêcherait dans les campagnes, dans les bois ou les jardins; que l'on recevrait, malgré l'édit, les catholiques qui voudraient se faire protestans; que, si on ne pouvait obtenir la permission de tenir des colloques, on en tiendrait de secrets, où l'on recevrait des ministres; que les ministres ne déféreraient point aux décrets portés contre eux touchant l'exercice de leur religion. Ce projet et la requête au Roi furent portés par les députés dans les provinces. Dans l'intervalle, Favier, ministre à Die, divulgua le plan, et, étant passé à Genève, y fit imprimer la requête.

On n'osait encore en venir à l'exécution, et chaque province craignait de commencer et de n'être pas soutenue par les autres. Le Vivarais était dans cette incertitude, quand les directeurs nommés précédemment et quelques autres, s'étant assemblés le 15 juillet à Vernoux, il leur vint un messager d'Icard, ministre de Nîmes, qui se plaignait de leur lâcheté, et les assurait qu'on avait exécuté le 11 à Saint-Hippolyte la délibération prise à Toulouse, et que le Poitou, la Saintonge et la Guienne l'exécuteraient le 18. L'assemblée de Vernoux arrêta donc de mettre à exécution le projet de Toulouse; les ministres qui se trouvaient à cette assemblée furent distribués sur-le-champ dans les lieux interdits et dans leurs annexes. On établit une direction fixe, composée d'un gentilhomme appelé des Fonds, des ministres Homel, Ber-

trand, Blanc, et d'autres notables; cette direction devait résider à Chalençon. Il fut décidé qu'en cas qu'on envoyât des troupes, les réformés se donneraient main-forte; qu'il y aurait un signal pour se rendre aux lieux attaqués; que ceux qui refuseraient de prêter secours seraient déclarés rebelles et traités comme ennemis; qu'on formerait des compagnies en chaque église, et qu'on nommerait des officiers; que l'on tiendrait un passage sur le Rhône, afin d'avoir du secours en cas de besoin; qu'il serait dressé dans chaque église des mémoires sur les relaps et sur les catholiques qui s'érigeraient en persécuteurs, prêtres, gentilshommes et autres; que le tableau en serait envoyé, et enfin qu'on prierait M. d'Entraigues, en cas de besoin, de se mettre à la tête des troupes.

Cette délibération de Vernoux du 15 juillet fut aussitôt exécutée; le 18 on prêcha dans tous les lieux interdits du Vivarais. Les nouveaux directeurs s'assemblèrent à Chalençon le 29 et le 30; on y confirma ce qui avait été fait jusqu'alors, et on y statua que tout ce que la direction ordonnerait devait être exécuté. Chaque consistoire ou communauté devait faire savoir le nombre des habitans, et on taxerait les plus aisés. Dans une autre assemblée tenue à Chalençon, on élut des capitaines pour les compagnies; on envoya des députés dans les Cévennes pour indiquer une assemblée qui devait se tenir à Genouillac. Ils avaient ordre de représenter que *le plus grand mal venait des faux frères et des temporiseurs*; qu'*il fallait faire des exemples*, laisser le peuple agir contre les ministres contraires au projet, mettre en lieu de sûreté les ministres relâchés, ou, si on ne pouvait les saisir, les frapper de contributions et envoyer des soldats chez eux: on insistait sur la nécessité de *faire des exemples qui portassent coup*, sur des personnes de qualité ou notables qui se seraient montrées contraires au projet.

L'assemblée de Genouillac n'eut pas lieu; mais les esprits s'étant trouvés bien échauffés dans le Vivarais, plusieurs prirent les armes et se rendirent à Chalençon, où il fut formé une garde, tant des habitans du lieu que de ceux des environs, qui venaient se relever tour à tour, et qu'on logeait par billets. On continua les exercices du culte protestant dans

tous les lieux qui avaient été interdits, et on s'y portait en armes et en attroupemens formés. On se saisit même d'un château voisin, appelé Chambaud, et on y mit garnison; on s'empara également d'un autre château, celui de Pierregourde, et on députa à Nîmes et dans d'autres lieux pour demander des secours d'hommes et d'argent. Les protestans de ces pays promirent; mais ceux de Nîmes furent les seuls qui montrèrent une bonne volonté efficace. Ils envoyèrent 1000 livres. Les dons de Lyon, d'Uzès et d'Annonay se réduisirent à une somme très-modique.

Pendant tout le mois d'août la fermentation fut grande dans le Vivarais; on allait au prêche dans les lieux interdits. Cependant les gens les plus sages se réunirent, et parvinrent à dominer dans une assemblée tenue à Chalençon le 30 août, et on y arrêta de cesser l'exercice du culte protestant dans les lieux interdits, de poser les armes et de demander pardon au Roi, en lui promettant fidélité et soumission. Le 18 septembre on apprit que les troupes du Roi approchaient. Les assemblées recommencèrent auprès de Chalençon; elles se tinrent le 19 et les jours suivans, et le 23 un détachement s'avança même vers les troupes du Roi et insulta les sentinelles. Ces bravades continuèrent les deux jours qui suivirent; ce qui obligea de faire marcher des troupes le 26, et de tirer sur les révoltés. Quelques-uns furent tués. L'amnistie fut publiée, et tout parut rentrer dans l'ordre; mais de nouveaux rassemblemens se formèrent quelques années après.

Au mois de juillet 1683, il y eut aussi des attroupemens en Dauphiné; on prit les armes, et il fallut faire marcher des troupes sous le commandement de M. de Saint-Rhue, maréchal de camp. M. Le Bret, commissaire départi, se transporta sur les lieux. Les troupes du Roi rencontrèrent le 29 août un parti de trois cents séditieux que l'on somma de poser les armes; sur leur refus, on tira sur eux. Plusieurs furent tués, les autres prirent la fuite. Le Roi accorda une amnistie, dont on excepta les ministres et ceux qui auraient pris part à des sacriléges.

4e. NOTE, page 219.

Quelques conversions après l'édit de Nantes.

Chardon, avocat de Paris, mari de la dame dont il est parlé dans le corps de l'ouvrage.

Suzanne Durand, veuve de Frédéric-Henri de Gassion, et le marquis de Lostange et sa femme.

A Grenoble, plusieurs présidens et conseillers au parlement, entr'autres les sieurs Marquet, Ducroz, de Périssol, de Gilliers, de Chabrières; de Bardonnenche, d'Agoult de Bonneval, d'Yse de Saléon, etc.

A Alais, les sieurs Baudon et d'Ayrolles.

Alexandre Lhuillier, de Chalendos en Brie, a fait abjuration à Rebé entre les mains de l'abbé de La Salle.

Foran, capitaine de vaisseau, a fait la même démarche entre les mains de l'archevêque de Paris.

D'Imécourt, ancien colonel, et ses enfans, entre les mains du Père Gaillard, Jésuite. Le Père entra depuis dans l'état ecclésiastique, et devint abbé de la Chalade, au diocèse de Verdun.

Coquelart, avocat au parlement de Paris.

Perachon, jurisconsulte, député des églises protestantes; on loue son instruction, son habileté et sa candeur. Il mourut bon catholique en 1700.

Sonnet, de Boully, Janisson, Bastide, les deux premiers avocats, et les autres anciens de Charenton.

M. de Saint-Hilaire, lieutenant-général; Mangeot, médecin; la marquise de Tuigny-Verdelle; Mlle. de Chabot.

Mme. de Beschoffen, femme du gouverneur d'Orange, fille de M. de Vethieux, conseiller au parlement de Grenoble. Le frère de cette dame s'était fait catholique en 1651, était devenu prêtre et résidait à Lyon.

Suzanne de Vez, veuve de Daniël de Rainneval, lieutenant-colonel, fit abjuration à Arras, ainsi que Mlle. Saquin, fille d'un ministre.

A Metz, Mlle. Dorthe, Mlle. de Montigny, Duchat, conseiller au parlement, et Bancelin capitaine.

Le comte de Madaillan de Lesparre; il publia les motifs de sa conversion dans une lettre insérée dans le *Mercure*.

La marquise de Saint-Aignan.

Mme. de Langerie fit abjuration le 15 mars 1686 entre les mains de l'abbé de Grancey, fils du maréchal de ce nom et neveu de l'archevêque de Rouen. Son mari avait fait la même démarche quatre ans auparavant. Des jeunes personnes de la même famille, placées dans la communauté des Nouvelles-Catholiques à Paris, s'y convertirent par les soins de l'abbé de Fénélon.

Villette, chef d'escadre; Mme de Caumon, sa sœur et ses filles.

Trois filles du comte de Roye firent abjuration à Soissons, le 1er juin 1686, entre les mains de l'abbé Huet, nommé à l'évêché de Soissons, qui avait eu avec elles plusieurs conférences.

Mme. de Saint-Glie.

Jean-Juste de Bourchers de Beauregard fit abjuration, le 11 juin 1686, entre les mains de l'abbé Blampignon, curé de Saint-Merry.

Le marquis de Bordage, à Lille, entre les mains de l'évêque de Tournay; sa femme, Elisabeth Goyon de Matignon, ne se convertit qu'en 1701.

A Metz, Mme. de Blair, femme de celui qui est nommé plus haut.

Charles Bohleng, de Suède, capitaine au régiment d'Alsace, entre les mains du Père Alexis Dubuc, supérieur des Théatins.

Mlle. de Vadré, âgée de vingt-sept ans, en septembre 1687, entre les mains du même.

M. de Boisgelin.

Mlle. de Bergues, après s'être convertie, prit le voile chez les religieuses de Notre-Dame à Sarlat.

Daniël de Larroque, ministre, était fils de Matthieu de Larroque, qui avait été long-tems ministre à Rouen, et qui était estimé dans son parti et modéré dans ses opinions. Ses enfans rentrèrent dans le sein de l'Église. Daniël quitta la France en 1685; mais il y revint cinq ans après, fit abju-

ration, et obtint dans la suite une place à Versailles; c'était un homme habile, et il a laissé plusieurs ouvrages de critique.

André Scion, ministre en France, puis à Amsterdam, puis chapelain anglican de Charles II, se convertit, devint prieur de Réalmont, et alla à Rome. On n'a pu se procurer d'autres renseignemens sur lui.

Jean de Montmorency Debours, marquis de Villeroye, et la marquise de Crussol d'Uzès, sa belle-fille.

Le comte de Belzunce, père de l'évêque de Marseille, était un protestant converti.

Noël-Aubert de Versé, né dans le Maine, d'abord catholique, puis protestant, écrivit en faveur du socinianisme, puis rentra vers 1690 dans le sein de l'Eglise. Ces fréquentes variations ont donné lieu de suspecter ses véritables sentimens; cependant il paraît montrer beaucoup de bonne foi dans son livre intitulé l'*Anti-socinien* ou *nouvelle Apologie de la foi catholique contre les sociniens et les calvinistes*. L'ouvrage est dédié à l'abbé Daquin, depuis évêque de Séez, auquel l'auteur reconnaît avoir de grandes obligations, ainsi qu'à l'archevêque de Paris et au célèbre Mascaron, évêque d'Agen, qu'il appelle *son ancien et cher maître*. De Versé dit que cette Apologie est *une espèce d'amende honorable qu'il fait pour sa récidive*, et il raconte les circonstances et les motifs de sa conversion d'une manière qui semble annoncer sa sincérité et sa candeur. Cet écrivain composa aussi le *Tableau du socinianisme*, et mourut à Paris en 1714 *.

* *Voy.* ce qu'il dit de lui-même dans l'*Anti-socinien*, p. 322.

Moïse Charas, né à Uzès, célèbre par ses connaissances en pharmacie et en chimie; il était professeur de chimie au Jardin des plantes, et se retira en Angleterre vers 1680; il passa ensuite en Hollande, puis en Espagne. Il y fut arrêté et passa quatre mois en prison. Pendant ce séjour il pria Dieu de l'éclairer, eut des conférences avec des théologiens, et fit abjuration avec toutes les marques d'un retour véritable. Etant rentré en France, il réitéra cet acte à Saint-Sulpice le 1er juillet 1691 entre les mains de l'archevêque de Paris, et fut présenté le lendemain au Roi, qui le félicita de sa démarche. Son fils aîné s'était converti quelque tems auparavant à l'insu du père. Moïse fut reçu dans l'Académie des sciences, et

mourut bon catholique le 17 janvier 1698, à quatre-vingts ans. Il a laissé plusieurs ouvrages latins et français *.

* Moréri et *Mercure*, 1698.

Jean Le Fournier, baron de Neuville, fit abjuration le 21 juillet 1700 entre les mains du Père Bidal, Barnabite, missionnaire apostolique dans le Nord, qui l'avait ramené de Hambourg *.

* *Voy* Moréri, t. VII. pag. 745.

Gédéon de Berenger, capitaine d'infanterie, fit abjuration du calvinisme à Besançon, le 20 août 1700, entre les mains de l'archevêque.

Nous trouvons cent soixante-treize abjurations reçues à Saint-Sulpice en 1686, et cent soixante-douze depuis 1687 jusqu'à la fin du siècle; parmi ces conversions on remarque :

Suzanne de Mongommery, veuve de Henri de Goyon, comte de Matignon, fit abjuration le 26 janvier 1686 entre les mains de l'archevêque de Paris.

Olive de Briet, femme de Jacques Bruet de La Garde, née à Bordeaux, fit abjuration le 2 février dans la chapelle du Luxembourg, entre les mains de l'évêque du Mans, et en présence de la princesse de Guise. Le même prélat reçut le mois suivant l'abjuration du fils de cette dame, Charles de Bruet de La Garde, âgé de vingt-quatre ans.

Antoine du Tremollet de La Chesserie, gentilhomme du Vivarais, âgé de vingt-six ans, fait son abjuration le 24 mai 1686.

Madeleine de Lormeau, veuve de Faucamberge, ministre à Senlis, âgée de soixante-onze ans.

Pierre Lebrodeur-Desmarets, ancien secrétaire du Roi de Prusse, né catholique, mais qui était tombé dans l'erreur en pays étranger, rentra dans le sein de l'Eglise en 1692.

Paul-Abraham de Lusse, gentilhomme du Languedoc, et Jean de Saint-Clément, gentilhomme du Béarn.

En outre plusieurs étrangers de distinction.

Nous joindrons à ces conversions celles de quelques Juifs. Lévi de Saluzzo, né à Turin, savant dans la littérature hébraïque, fut instruit par le savant Huet, alors nommé à l'évêché de Soissons; il fit abjuration entre ses mains, le 26 mars 1686, dans l'église Notre-Dame de Versailles, et eut pour parrain le duc de Montausier.

La même année Abraham Alvares fut baptisé à Saint-Germain-en-Laye, et Angelo Pace ou Mordacai Schalem, âgé de vingt-quatre ans, d'une famille riche, après avoir voyagé et conféré avec des rabbins, embrassa la religion chrétienne, et fut baptisé par l'archevêque d'Avignon le 17 août 1687.

Le 7 février 1689, Lauri, rabbin de la synagogue, fut baptisé avec six de ses enfans et deux de ses parentes dans l'église de Saint-Simplice de Metz par le grand-vicaire du diocèse, et fut tenu sur les fonts du baptême par le commandant de la place et l'intendante.

5e. NOTE, page 220.

Un vieux calviniste, nommé Duserre, qui habitait une verrerie sur le mont Peyra en Dauphiné*, imagina de former une école de prophéties; c'était un protestant fougueux, dont l'enthousiasme s'était encore accru par ses fréquens voyages à Genève. Il choisit dans les campagnes des environs quinze jeunes garçons et autant de jeunes filles qu'il crut propres à son dessein. Il les endoctrinait, leur apprenait divers passages de l'Ecriture, et leur remplissait l'esprit de toute sorte de prédictions, de déclamations et d'invectives. Après leur avoir fait subir différentes épreuves, il leur soufflait sur la bouche, prétendant leur communiquer ainsi les dons du Saint-Esprit, et il les envoyait en différens lieux commencer leur mission et échauffer les esprits en répétant ce qu'il leur avait enseigné. Parmi ses disciples, deux surtout se firent remarquer par leur exaltation et leurs prophéties, savoir, Gabriël Astier, jeune homme de vingt-cinq ans, qui fut envoyé dans le Vivarais, et une jeune bergère de Crest, à qui on donna Grenoble en partage. Ils commencèrent leurs prédications sur la fin de 1688, et Jurieu dans ses écrits se hâta de les citer comme des prophètes. Il parlait surtout avec admiration de la bergère, qui eut en effet des partisans, et qui persuada, entre autres, Mme. de Bays, veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble. On arrêta la bergère, et des âmes charitables essayèrent de la guérir de ses illusions. Elles y parvinrent, et cette fille raconta comment Duserre l'avait trompée; elle rentra

* *Hist. du Fanatisme de notre tems* par Brueys; 1692, in-12.

dans l'Eglise catholique et y persévéra, ce qui n'empêcha point Jurieu et Duserre de la présenter encore comme prophétesse, et de chercher à expliquer comment elle avait failli.

Cependant Astier faisait merveilles dans le Vivarais; il communiquait le don de prophétie; des hommes ignorans et crédules se laissèrent prendre à cet appât. On ne voyait qu'inspirés qui avaient des convulsions, des extases, qui débitaient des folies, déclamaient contre les prêtres et fomentaient l'exaltation des esprits. Bientôt il se forma dans les montagnes des assemblées nombreuses, où l'on prêchait, où on jetait des cris, et où on excitait à la révolte et à la vengeance. La première de ces assemblées * se trouva bientôt suivie de beaucoup d'autres, et en peu de tems le Vivarais fut en feu; le fanatisme dégénérait en sédition, et les attroupemens grossissaient de toutes parts. Un capitaine et des soldats furent assommés en voulant s'opposer aux rassemblemens. Il fallut donc envoyer des troupes. Un colonel, M. de Felville, eut ordre d'entrer dans le Vivarais; il fit un exemple sur le premier rassemblement qu'il trouva sur le mont Chelaret. On fut encore obligé de tirer sur les factieux en deux autres endroits, quoiqu'on eût essayé de prévenir l'effusion du sang en les engageant de se retirer. En même tems M. de Chambonas, évêque de Lodève, fut invité par M. de Basville à se rendre dans le Vivarais. Ce prélat y était connu, parcequ'il y avait travaillé sous les ordres de l'évêque de Viviers, son oncle, qui était alors vieux et infirme. Il parcourut les paroisses les plus exposées à la séduction, usant des moyens les plus propres à détromper les esprits, et cherchant à dissiper l'illusion des uns et à effrayer les autres par les suites de leurs menées. Il eut ainsi le bonheur d'en ramener quelques-uns et d'obtenir la grâce des autres en intercédant pour eux auprès des chefs. Astier fut trouvé à Montpellier, et pendu le 2 avril.

* 26 janvier 1689.

En même tems Brousson et Vivens remuaient les Cévennes. Défaits à Florac, ils se cachèrent, et, sortant par petites troupes, ils commettaient en divers lieux des violences et des assassinats. Vivens tua lui-même un curé; plusieurs autres prêtres et des catholiques furent les victimes de la haine de ces furieux. M. de Basville se rendit dans les Cévennes à la tête de quelques

troupes. Vivens fut tué; Brousson sortit du royaume, mais il y rentra quelques années après, et, après des courses fréquentes dans lesquelles il excitait à la révolte, il fut pris et exécuté à Montpellier, en 1698, comme convaincu d'avoir voulu seconder par ses menées les efforts des ennemis de la France, et d'avoir cherché à soulever les Cévennes. La politique étrangère n'était point étrangère à ces mouvemens, que nous verrons se renouveler dans les premières années du siècle suivant.

NOTES DU LIVRE V.

SECONDE PARTIE.

1re. NOTE, page 262.

Quelques écrivains et savans s'exercèrent sur des objets relatifs à la religion.

Charles Lecointe, prêtre de l'Oratoire, né à Troyes en 1611, professa d'abord dans sa congrégation, et se livra ensuite à l'étude de l'histoire et de la chronologie. Il accompagna le ministre Servien à Munster, et vint ensuite demeurer à Saint-Magloire, où il rédigea ses *Annales ecclésiastiques des Français*. L'ouvrage est en latin, et est accompagné d'actes, de lettres, de chartres et des autres monumens relatifs aux antiquités ecclésiastiques. Il y en a huit volumes, qui parurent de 1665 à 1679, et qui comprennent quatre cent vingt-huit ans, savoir, depuis 417, époque où Lecointe fixe le commencement du règne de Pharamon, jusqu'en 845. L'ouvrage est enrichi de dissertations et plein de recherches. L'auteur mourut à Paris le 18 janvier 1681.

Jean Cabassut, prêtre de l'Oratoire, né à Aix, et habile en droit-canon, fut estimé du cardinal de Grimaldi, qui le prit pour son directeur et le mena à Rome. C'était un homme modeste, laborieux, ami de la retraite, désintéressé; il refusa plusieurs bénéfices, et mourut le 25 septembre 1685, à l'âge de quatre-vingt-un ans. On a de lui une *Notice des conciles*, une *Théorie et Pratique du droit canonique*, et des Décisions de cas de conscience : tous ces ouvrages sont en latin.

Pierre Poussines, Jésuite, né au diocèse de Narbonne en 1609, étudia la théologie et les langues savantes, et devint un des disciples du Père Petau. Il fut professeur d'Ecriture sainte à Toulouse et à Rome, travailla sur l'Histoire du Bas-Empire, fournit beaucoup de Vies aux *Acta Sanctorum* des

Bollandistes, et travaillait, lorsqu'il mourut à Toulouse le 2 février 1686, à un ouvrage pour prouver l'accord des prophéties et de l'histoire dans la personne de Notre-Seigneur. Poussines était en relation avec tous les savans de son tems, et passait pour un des hommes les plus versés dans les matières de critique et d'érudition.

Jean-Baptiste Cotelier, bachelier en théologie de la maison de Sorbonne et professeur royal de grec, était né à Nîmes, en 1628, d'un ministre protestant qui se convertit, et qui forma son fils aux recherches d'érudition. Nous avons vu que le jeune homme parut à l'assemblée du clergé de 1641, et étonna les évêques par son érudition. Il n'entra pas dans les ordres sacrés, mais il s'appliqua à l'étude des antiquités ecclésiastiques. Ses principaux ouvrages sont *Patres ævi apostolici*, 1672, 2 vol. in-folio, et *Monumenta ecclesiæ Grecæ*, 1677 et seq. 3 vol. in-4°. : ces ouvrages sont enrichis de notes savantes. Simple dans ses mœurs, laborieux, modeste, Cotelier honorait ses talens par son caractère; il mourut le 12 août 1686.

Charles Dufresne, sieur du Cange, né à Amiens en 1610, fut trésorier de France dans cette ville, et est célèbre par ses travaux sur l'histoire : nous ne citerons ici que ses *Glossaires* grec et latin, sa *Chronique pascale*, son *Histoire bizantine*, etc. La Bibliothèque du Roi possède un grand nombre de manuscrits de du Cange, qui mourut le 23 octobre 1688; ils attestent l'universalité des connaissances et la vie laborieuse de ce savant.

Adrien de Valois, né à Paris en 1607, étudia sous les Pères Sirmond et Petau, et s'exerça surtout sur l'histoire de France. Il travaillait avec son frère aîné, Henri de Valois, et tous deux s'aidaient dans leurs recherches, qui avaient souvent pour objet des antiquités ecclésiastiques. Adrien mourut le 20 juillet 1692.

Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, s'est fait un nom par la chaleur avec laquelle il embrassa les opinions de Jansénius, et par la constance avec laquelle il les défendit. La liste de ses ouvrages est immense; nous avons cité ceux contre les protestans, les seuls dont il nous convient de parler. Arnauld

mourut à Bruxelles le 8 août 1694; il avait été obligé de quitter la France en 1679.

Ismaël Boulliau, né à Loudun en 1605, quitta la religion protestante à vingt-sept ans, et entra dans l'état ecclésiastique; il cultiva à la fois la théologie, l'histoire sacrée et profane et l'astronomie. Il mourut le 25 novembre 1694, à l'abbaye Saint-Victor, où il s'était retiré.

Louis Bulteau mérite à la fois d'être cité par sa piété et ses travaux. Il était né à Rouen en 1625, et, après avoir exercé la charge de secrétaire du Roi, il y renonça pour vivre dans la retraite, et alla demeurer dans l'abbaye de Jumièges, puis dans celle de Saint-Germain-des-Prés, où il voulut être simple Frère. Sa modestie ne lui permit pas de mettre son nom à ses ouvrages, qui roulent sur des matières de morale, d'histoire ecclésiastique et de piété. Il mourut subitement le 13 avril 1663.

Pierre Nicole, né à Chartres en 1625, resta simple tonsuré, mais s'occupa toute sa vie de théologie et de controverse; il était de la société de Port-Royal, et mourut le 16 novembre 1695. Nous avons parlé de ses ouvrages contre les protestans; nous citerons encore ses *Essais de morale* et ses *Instructions théologiques* sur diverses matières.

Barthélemi d'Herbelot, interprète des langues orientales, né à Paris en 1625, étudia principalement l'hébreu: on lui doit la *Bibliothèque orientale* et d'autres ouvrages restés manuscrits. C'était un homme modeste, pieux, charitable, qui pratiqua toute sa vie les vertus chrétiennes. Il mourut à Paris le 8 décembre 1695.

Jean Domat, né à Clermont en 1625, était ami de Pascal, et lié avec MM. de Port-Royal. Il était marié et exerçait la charge d'avocat du Roi à Clermont. Son grand ouvrage des *Lois civiles dans leur ordre naturel* est un chef-d'œuvre de méthode, de sagesse et du talent de remonter aux principes. Domat mourut le 14 mars 1696.

Antoine Pagi, chronologiste, né en Provence en 1624, entra dans l'ordre des Cordeliers, et rédigea une *Critique des Annales ecclésiastiques* de Baronius, qui a vu le jour après sa mort, arrivée à Nice le 5 juin 1699. Cet ouvrage, en 4 vol. in-folio,

est le fondement de la réputation du Père Pagi, qui a laissé en outre de savantes dissertations sur des matières d'histoire.

2e. NOTE, page 313.

Trois évêques, qui ne moururent que dans le siècle suivant, appartiennent principalement à ce Ve. livre par la durée de leur administration; tous les trois étaient arrivés à l'épiscopat avant l'époque que nous parcourons.

Armand de Béthune, évêque du Puy *, avait remis au Roi, lors de sa nomination, l'abbaye de La Vernouse qu'il possédait; assidu dans son diocèse, il faisait exactement les visites pastorales, favorisait la réforme des monastères, contribua à la décoration d'un grand nombre d'églises, éleva une maison de refuge et ouvrit * un hospice pour les pauvres. Son diocèse le perdit * au bout de trente-huit ans d'épiscopat.

* En 1665.

* En 1687.

* Le 10 décemb. 1703.

Charles Brulart de Genlis, archevêque d'Embrun *, donna tous ses soins à l'amélioration de la discipline parmi son clergé; il faisait des pensions aux curés pauvres, et il établit son séminaire dans son palais, en attendant qu'il eût fini les bâtimens nécessaires pour le recevoir. Des missions furent fondées à ses dépens; elles devaient être confiées aux Pères de l'Oratoire et aux missionnaires de Saint-Joseph. Son chapitre et les pauvres furent ses héritiers *.

* En 1668.

* Il mourut le 2 novembre 1714.

François de Nesmond, évêque de Bayeux *, était neveu par sa mère de Mlle. de Lamoignon, qui s'était rendue si célèbre par son devoûment pour les bonnes œuvres. Quand il fut fait évêque, il remit une abbaye et deux prieurés dont il jouissait. Des conférences ecclésiastiques instituées, trois séminaires établis, dont deux à ses dépens, un hôpital bâti et fondé, des maisons de refuge favorisées, attestèrent son zèle ou sa générosité. Il était, à sa mort *, le doyen des évêques de France.

* En 1661.

* Arrivée le 16 mai 1715.

Un prélat, moins illustre comme évêque que comme savant, mérite néanmoins d'être cité ici. Pierre-Daniël Huet était né à Caen * d'un père qui avait été protestant, et qui avait dû sa conversion aux instructions du Père Gontery, Jésuite et controversiste de ce tems. Le jeune Huet fit de grands progrès

* En 1630.

dans ses études, apprit le grec et l'hébreu, et se lia avec tous les savans de ce tems. Il fit le voyage de Suède avec Bochard, et se livra aux recherches de critique et d'érudition. Mais ses travaux ne le détournaient point de la pratique des devoirs du chrétien. On voit qu'après son retour de Suède il alla faire une retraite à La Flèche, sous le Père Mambrun, son ami, et il nous apprend lui-même * qu'il conserva l'habitude de faire ainsi des retraites, soit à Caen, soit à l'abbaye d'Ardenne, près cette ville, soit à son abbaye d'Aulnay. * Il avait eu envie d'entrer chez les Jésuites, mais le Père Mambrun l'en détourna. A Paris, Huet demeurait ordinairement au séminaire Saint-Magloire, et il etait lié avec les Pères Thomassin et Lecointe. Le duc de Montausier, dont il était l'ami, le fit adjoindre à l'éducation du Dauphin. Huet avait été tonsuré dans sa jeunesse; lorsqu'il fut à la cour, il reprit l'habit ecclésiastique, et reçut à quarante-six ans les ordres mineurs de M. de Nesmond, son évêque, puis les ordres sacrés de Claude Auvry, évêque de Coutances. Il célébra sa première messe sur le tombeau de sainte Geneviève, dans l'église basse. En 1685, le Roi le nomma à l'évêché de Soissons, et quatre ans après il lui permit de permuter ce siége pour celui d'Avranches. Les différends avec Rome empêchèrent Huet d'être sacré immédiatement. Il ne le fut qu'en 1692, publia l'année suivante des statuts synodaux, auxquels il ajouta successivement trois supplémens, et tint exactement son synode. Cependant son goût pour l'étude le fit renoncer à son siége; il donna sa démission *, et choisit pour retraite la maison professe des Jésuites à Paris; c'est là qu'il passa le reste de ses jours, partageant son tems entre ses travaux littéraires et les pratiques de la piété, et se plaisant dans la société des gens de lettres et dans les encouragemens qu'il leur donnait. Il était intimement lié avec le Père Bourdaloue, qui demeurait dans la même maison, et Huet dit qu'ils conféraient ensemble tous les jours. Le prélat mourut dans un âge très-avancé *, laissant des ouvrages pleins d'érudition; les seuls que nous citérons ici, parce qu'ils ont un rapport plus direct avec la religion, sont une édition des *Commentaires d'Origène sur l'Ecriture sainte* *, la *Démonstration*

* *Comm. de rebus ad illum pert.*; 1718, in-12.

* Il y fut nommé en 1678.

* En 1699.

* 26 janvier 1721.

* 1668, 2 vol. in-fol.

évangélique *, les *Questions d'Aulnay* (*Questiones Alne-* * 1679,
tanæ) *sur l'accord de la raison et de la foi* *, *De la* in-fol. * 1690,
Situation du Paradis terrestre *; les trois premiers ouvrages in-4°.
sont en latin. Le *Traité philosophique de la faiblesse de* * 1691,
l'esprit humain, qui ne fut publié * qu'après la mort de in-12. * 1723,
l'auteur, et qui n'est guère que la traduction de la première in-8°.
partie des *Questions d'Aulnay*, a fait dire faussement à Voltaire que ce prélat était devenu sceptique dans sa vieillesse; rien dans l'ouvrage ne motive cette imputation, et les erreurs où a pu tomber Huet, les paradoxes où il s'est laissé entraîner, et le doute où il paraît rester sur plusieurs questions, n'empêchent pas qu'il ne proclame la nécessité de la foi, qu'il regarde comme le seul guide assuré de notre raison.

3e. NOTE, page 316.

Prêtres.

Etienne Litau, curé de l'hôpital de Saint-Didier, né à Pierre-le-Moustier en Nivernois, le 2 février 1590, était fils d'un avocat qui lui donna une éducation soignée, et le destinait à briller dans le barreau. Mais le jeune Litau n'aspirait qu'à se consacrer à Dieu, et obtint enfin de son père de suivre sa vocation. Il alla se préparer aux ordres chez les Jésuites de La Flèche, et fit autant de progrès dans la piété que dans l'étude de l'Ecriture. Ses travaux ne l'empêchaient pas de donner ses soins aux pauvres, aux malades et aux prisonniers, et il leur distribuait presque tout ce qu'il recevait de son père. De retour à Nevers, en 1616, des infirmités précoces ne l'empêchèrent point de continuer ses austérités et ses bonnes œuvres. Le désir de conférer avec les personnes les plus illustres alors par leur piété l'engagea à venir à Paris, et à entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire; mais l'état de sa santé le força d'en sortir. De retour dans sa patrie, il résista aux instances de sa famille pour occuper des places. Les entretiens qu'il eut avec saint François de Sales l'auraient même porté à se retirer entièrement du monde; les prières de son père l'empêchèrent d'exécuter cette résolution. L'abbé

Litau dirigea les religieuses Ursulines, et accepta la cure de l'hôpital de Saint-Didier, où il fit régner la piété. S'étant démis de cette place en 1663, il borna son ministère à la conduite spirituelle des Sœurs de la Visitation. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il se fit transporter à l'hôpital de Saint-Didier, et y mourut le 26 mars 1684, dans un âge avancé *.

* *Voyez* sa Vie; par Maillard: 1687, in-12.

François Levesque, prêtre de l'Oratoire, était d'une piété tendre qui éclatait surtout lorsqu'il récitait son Bréviaire ou qu'il célébrait la messe; il ne pouvait alors retenir ses larmes. Plein de douceur et de charité, il s'employa utilement à instruire les pauvres, à toucher les pécheurs, à visiter les malheureux. Une humilité profonde relevait ses autres vertus. Ce pieux prêtre mourut le 26 juillet 1684, à cinquante-cinq ans *.

* *Voyez* sa Vie, par Bignon; 1684, in-12.

Adrien-Augustin de Bussi-Delamet, docteur de Sorbonne, né d'une famille honorable, accompagna le cardinal de Retz dans ses voyages, et se retira ensuite en Sorbonne, où il ne s'occupa plus qu'à l'étude et à la prière. Associé au docteur de Sainte-Beuve pour la solution des cas de conscience, il était consulté de tous côtés, et trouvait encore du tems pour des bonnes œuvres au dehors, visitant les pauvres, assistant les criminels et dirigeant des communautés. Il encourageait des jeunes gens dans leurs études et pourvoyait à leurs besoins. Il mourut le 10 juillet 1691, âgé de soixante-dix ans *.

* *Dict.* de Moréri.

Thomas Le Gac, aumônier et prédicateur du Roi, abbé de Miserey, se démit de son abbaye, et fonda un hôpital à Saint-Calais, sa patrie. Il mourut le 15 septembre 1693, avec la réputation d'un ecclésiastique plein de piété et tout occupé du soin des pauvres *

* Voyez *Gall. christ.* tom. II.

Antoine Alet, chanoine de Noyon, né en 1623, fut d'abord curé de Pont-l'Evêque, près Noyon, et essaya d'y réparer par sa piété et son zèle les scandales qu'y avait donnés Calvin, autrefois curé du même lieu. Nommé ensuite supérieur du séminaire, puis chanoine de la cathédrale, il s'appliqua à l'instruction des gens de la campagne, à la conversion des protestans et au soulagement des pauvres. On lui attribue l'établissement d'une congrégation de Filles dites de la Famille de N. S. Il mourut en 1693 *.

* *Dict.* de Moréri.

Jean-Charles de Montlezun, abbé de Saramon, refusa l'épiscopat; et se distingua par ses libéralités pour les pauvres et pour les hôpitaux de Saramon et de Saint-Orens. Il affectionnait les Carmélites, et leur rendit de grands services. Il mourut plein de mérite et de bonnes œuvres en septembre 1694, dans son château de Besmaux, près Pavie, diocèse d'Ausch *.

* Gallia christ. t. Ier.

Augustin Le Vayeur, fils du lieutenant-général au présidial du Mans, avait trois frères, l'un, qui fut doyen de la cathédrale du Mans; l'autre, Charles Le Vayeur de Brassac, qui entra dans la congrégation de Saint-Sulpice, et le dernier, laïc, appelé M. de Vandœuvres, et conseiller au parlement de Paris. Augustin étudia au séminaire Saint-Sulpice, et devint grand-vicaire de Chartres, où il mourut jeune encore en octobre 1694. C'était un prêtre très-vertueux, et l'évêque de Chartres, Godet-Desmarais, fit son éloge dans une circulaire du 17 de ce mois *.

* Manusc. de Grandet.

Jean Deleris, grand-pénitencier de Chartres et archidiacre du Vendomois, était né à Villefrauche de Rouergue, et, étant venu à Paris, y fut de la congrégation de jeunes gens dirigés par le Père Bagot, et se lia avec les Pères de Condren, Hayneuve et de Saint-Jure. Il fit des missions avec l'abbé Olier, Amelotte et d'autres prêtres zélés. C'était un homme humble, laborieux et charitable. Il occupa pendant quarante ans la place de grand-pénitencier de Chartres *.

* Man. de Grandet; extrait de la Vie de Roussart, par Courtin, prêtre du sémin. St.-Nicolas.

François de Lisle, chanoine de Notre-Dame à Châlons, fut d'abord curé dans le diocèse, et ranima la piété dans sa paroisse par ses exhortations et ses exemples. Modèle de désintéressement, de zèle et de pénitence, il était sans cesse appliqué à l'exercice de ses devoirs, et poursuivait avec sévérité les scandales et les abus. Il mourut en odeur de sainteté en février 1698. Il était frère de Paulin de Lisle, religieux de la Trappe, mort saintement le 21 mai suivant *.

* Voyez l'Idée d'un vrai Religieux dans le Recueil des Lettres de Paulin de Lisle, par

Mathurin Terrier, docteur de Sorbonne, chanoine et grand-vicaire de Nantes, y mourut en odeur de sainteté, le 4 mai 1699, dans sa quatre-vingt-onzième année. Il était supérieur des Carmélites, voué aux bonnes œuvres, et si révéré parmi le peuple qu'il y eut un grand concours à ses obsèques, et

Lambert; Chalons, 1723.

que chacun souhaitait obtenir quelque chose qui lui eût appartenu *.

* Merc. de Vizé, mai 1699.

René de Pontac, chanoine de Bordeaux, fut élevé à Saint-Sulpice, et étudia en Sorbonne avec distinction. Sa naissance lui eût permis d'aspirer aux dignités; mais il se contenta de son canonicat. Livré aux bonnes œuvres, il assistait les pauvres, pourvoyait à l'éducation de la jeunesse, et dirigeait les âmes dans le tribunal de la pénitence avec autant de sagesse que de douceur. Son humilité n'empêcha pas que l'on ne connût son mérite, et qu'on ne le consultât sur des questions de morale et de théologie. Il mourut à l'âge de quarante-deux ans, le 18 avril 1699 *.

* Merc. de Vizé, juin 1699.

Simon Roynette, prêtre du diocèse de Reims, docteur de Sorbonne, curé de Joinville, fut grand-vicaire de Châlons, puis de Paris, et abbé de Hautefontaine en 1692. C'était un homme de mérite, qui était estimé et consulté de beaucoup de personnes. Après avoir renoncé à ses places pour ne s'occuper que de son salut, il mourut le 28 juin 1700, à l'âge de soixante-quinze ans.

4e. NOTE, page 320.

Religieux.

René Rapin, Jésuite, célèbre par son goût et par ses productions littéraires, mérite d'être cité ici sous un autre rapport. Il avait une pureté de mœurs et une délicatesse de conscience qui paraissaient jusque sur son extérieur calme et modeste. Zélé pour la conversion des protestans, il a écrit sur ce sujet des lettres pressantes à des personnes engagées dans l'erreur, et en a retiré quelques-unes. Humble, méprisant le monde, attaché à sa règle, officieux et charitable, il allait visiter les malades à l'Hôtel-Dieu, et se plaisait à instruire les gens de la campagne : toutes les pratiques de la piété lui étaient chères. On a de lui l'*Esprit du christianisme*, la *Perfection du christianisme*, et trois autres écrits de piété, la *Foi des derniers siècles*, la *Vie des prédestinés*, et l'*Importance du salut.* On dit que son zèle pour les intérêts de la religion et pour l'honneur de sa compagnie lui fit entreprendre, vingt ans avant

sa mort, un grand ouvrage auquel il a travaillé constamment, sans aucune espérance de le voir paraître, et qu'il a pu achever*. Le Père Rapin mourut à Paris, le 27 octobre 1687, en sa soixante-sixième année.

* *Merc.* de Vizé, novemb. 1687.

Edmond Sauvage, abbé régulier de Jovillers, ordre de Prémontré, vicaire-général de la réforme de Lairuels, était aussi recommandable par ses excellentes qualités que par sa piété. Il maintint la réforme dans son abbaye, plus par ses exemples, ses exhortations et sa douceur, que par les moyens d'autorité. Il mourut, le 22 mai 1688, âgé de quatre-vingts ans*.

* *Gallia chr.* t. XIII.

Claude-Joseph Fournet, Dominicain, mourut en odeur de sainteté à Moulins, le 3 avril 1689*.

* *Voyez* la *Vie, Maximes et Lettr. spir.* du même; Moulins, 1703, in-12.

Jacques Giroust, Jésuite, né à Beaufort en Anjou, s'appliqua tour à tour à la prédication et à la direction des consciences, et s'acquit de la réputation dans ces deux carrières, d'abord par son talent, ensuite par sa sagesse et sa piété. Détaché de tout, il voulait supprimer ses discours, qui ont été publiés après sa mort par le Père Bretonneau. Giroust mourut le 19 juillet 1689, à soixante-cinq ans.

Timoléon Cheminais, Jésuite, né à Paris en 1652, fut un des prédicateurs les plus distingués de son tems, et parut avec éclat à Paris et à la cour. L'onction de ses discours était relevée par la grâce et la modestie de son débit. Des infirmités précoces le forcèrent de renoncer de bonne heure à la chaire, et le conduisirent au tombeau, le 15 septembre 1689, lorsqu'il n'avait que trente-sept ans. Le père Bretonneau a aussi publié ses discours*.

* Voyez l'*Avert.* en tête de ses *Sermons*; 1690, in-12.

René de Saint-Albert, Carme du couvent des Billettes à Paris, était allié aux premières familles de Bretagne, et remplit les emplois les plus importans dans son ordre. Il excellait dans la direction des consciences, et son discernement dans une occasion délicate lui procura la connaissance de Bossuet, qui depuis ce moment lui donna des marques d'une estime particulière. Le prélat, apprenant sa mort, écrivait en ces termes au Père Marc de la Nativité, prieur des Carmes des Billettes: *Le serviteur de Dieu s'en est donc allé en paix; j'ai été bien inspiré de l'aller voir avant mon départ, et en lui disant le dernier adieu, j'ai reçu les dernières mar-*

ques de son amitié et les derniers conseils de sa prudence consommée. C'était un homme qui ne travaillait qu'à s'unir à Dieu, et à y unir tous ceux qui l'approchaient. Ce fruit était mûr pour le ciel... *. Rien n'est plus honorable sans doute pour le Père René de Saint-Albert que le témoignage que lui rend ici Bossuet; nous citons d'autant plus volontiers ce fragment de lettre qu'on ne le trouve pas dans les Œuvres du prélat. Le Père René de Saint-Albert mourut vers novembre 1691, âgé de quatre-vingt-deux ans.

* *Merc.* de Vizé, décemb. 1691.

Louis de Jully, Capucin, était un prédicateur estimé, et un homme habile dans le maniement des affaires. Louis XIV le chargea de différentes commissions, et lui témoigna de la bienveillance et de l'intérêt. Le Père de Jully était de la famille des comtes de Sommières de Lignon en Champagne; il mourut sur la fin de 1696, à soixante-dix ans *.

* *Merc.* de Vizé, févr. 1697.

Le Père Bidal, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur-curé de Montargis, était à la fois un excellent religieux et un zélé pasteur. Son application à ses fonctions était jointe à une tendre sollicitude pour les pauvres : dans un tems de disette il montra surtout une générosité et une activité extraordinaires pour soulager ceux qui souffraient. Il mourut, le 10 avril 1697, à cinquante-neuf ans *.

* *Merc* de Vizé, avril 1697.

Le Père de la Croix, Théatin, avait été d'abord intendant des armées; il renonça vers l'âge de trente ans à cette place et au monde, il distribua aux pauvres tout ce qu'il avait, et entra chez les Théatins. Sa vie fut partagée entre l'étude et la piété, et était en outre marquée par de grandes austérités. Le Père de La Croix se livra au ministère de la confession, et s'y rendit utile aux âmes. Il s'appliqua aussi à la conversion des protestans, et fit le voyage de Genève pour convertir quelques-uns. Il mourut en odeur de sainteté, le 19 avril 1697, à soixante-onze ans *. Le Père Quinquet, prédicateur, fit son éloge.

* *Merc.* de Vizé, mai 1697.

Antoine Masson, religieux Minime, né à Roye en 1620, prit l'habit à Nijeon, à l'âge de vingt ans, et fut un homme instruit, un religieux fervent et un écrivain estimable. Il mourut à Vincennes le 9 janvier 1700 *.

* *Dict.* de Moréri.

Religieuses.

Marie Eléonore de Rohan, fille du duc de Montbazon, obtint de sa famille par ses prières et sa persévérance d'embrasser l'état religieux; elle fit profession dans l'ordre de Saint-Benoît en 1646, devint abbesse de la Trinité à Caen en 1652, et permuta en 1664 cette abbaye pour celle de Malnoue. Sa sagesse dans le gouvernement, sa piété, sa douceur recevaient plus d'éclat encore de ses talens pour instruire ses religieuses et pour écrire; elle donna des règles aux religieuses du Cherche-Midi, maison qui fut mise sous sa conduite en 1669. On a d'elle la *Morale du sage*, qui est une paraphrase des livres sapientiaux, et une paraphrase des Psaumes de la pénitence. Elle mourut dans le couvent du Cherche-Midi le 8 avril 1681, dans sa cinquante-troisième année : l'abbé Anselme prononça son oraison funèbre l'année suivante *.

* *Dict.* de Moréri.

Appollonie Le Groing de La Prouvière, abbesse de Beaumont-lès-Clermont, ordre de Saint-Benoît, gouverna cette abbaye pendant quarante-deux ans, et y rétablit l'étroite observance. On ne loue pas moins sa douceur et sa charité que sa régularité et son zèle. Elle mourut, le 10 juin 1685, à soixante-dix-neuf ans, laissant des livres de piété *.

* *Gallia christ.* t. II, diocèse de Clermont.

Jacquette de Resseguier, dite Sœur de Saint-Sernin, était née à Toulouse en 1640 d'une famille de magistrature, et était nièce de l'abbé de Cambolas, cité plus haut. Portée vers la vie religieuse par un puissant attrait, elle entra chez les Ursulines de Grenade, petite ville près Toulouse, et y fit de grands progrès dans la piété. On raconte d'elle des actes éclatans de ferveur, de pénitence et d'humilité. Elle mourut le 25 septembre 1685 *.

* *Voyez sa* Vie; Toulouse, 1698, in-8°.

Madeleine de Clermont-Tonnerre, née en 1631, devint en 1676 abbesse de Saint-Paul-lès-Beauvais à la place de Madeleine de Clermont-Tonnerre, sa tante, qui avait succédé à Madeleine d'Escoubleau de Sourdis *, mourut le 28 mars 1692. Sa Vie * la présente comme un modèle de sagesse et de vertus.

* *Voy.* ci-dessus, page 438.

* Par Mme. de Saint-Simon; Paris, 1704, in-4. Elle est sui-

Marie Mouret, religieuse, sous le nom de l'Annonciation, au couvent de Saint-Louis de Louviers, puis de Sainte-Elisabeth

vie de quelques écrits de l'abbesse. de Rouen, mourut en odeur de sainteté, le 5 décembre 1693, à l'âge de soixante-onze ans.

Marguerite Duval, dite de Sainte-Gertrude, religieuse Hospitalière de la Miséricorde, établit les maisons d'Eu et de Gentilly; elle mourut le 13 janvier 1696*.

Charlotte-Françoise-Radegonde de Montault de Navailles, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, était fille aînée du maréchal de Navailles. Elle renonça volontairement au monde et à tout ce qu'il pouvait lui offrir de séduisant, et persévéra dans la ferveur de sa première vocation. Elle semblait insatiable de pénitences, et donnait l'exemple de la régularité, de la patience et de l'humilité. Elle mourut, le 12 février 1696, à l'âge de quarante-trois ans*.

Renée de Mesgrigny, abbesse de Charenton en Bourbonnais, rétablit le temporel et le spirituel de cette maison, qui était tombée en décadence, fit revivre les anciennes observances, et anima ses religieuses par la sainteté de ses exemples et par la grâce et la facilité de ses exhortations. Elle mourut, le 26 décembre 1697, à l'âge de cinquante-huit ans, ayant été abbesse pendant vingt ans*. Elle était sœur de Mesgrigny, évêque de Grasse.

Elisabeth de Jésus, Carmélite, était fille de Jacques Vignier, marquis de Ricey, qui fonda le couvent des Carmélites de Troyes. Elle y fit profession, fut un modèle de piété, et mourut le 7 décembre 1698.

Marie-Thérèse Erard, supérieure du Refuge de Nanci, naquit près Remiremont en 1652. Elle triompha des obstacles qu'on apportait à sa vocation, et embrassa la vie religieuse, où ses pénitences, son obéissance et sa ferveur furent d'un grand exemple. Son humilité ne l'empêcha point de parvenir aux charges et elle les remplit avec sagesse. Elle mourut en 1699*.

* Il y a une lettre sur sa mort, citée dans Fevret.

* *Merc.* de Vizé, avril 1696.

* *Dict.* de Moréri.

* Sa Vie et Moréri.

5e. NOTE, page 322.

Laïcs.

On a nommé un grand nombre de pieux laïcs dans les deux parties du livre V; il en restera peu à indiquer ici.

Nicolas Goulas de la Mothe, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, Gaston, était né en 1603, et avait l'esprit orné et un caractère aimable; il plaisait à la cour par sa douceur, sa franchise et sa prudence, et s'y rendait surtout utile par ses sentimens de religion. Il quitta la maison du prince, et se retira à son château de la Mothe, en Brie, où il partageait son tems entre la prière, l'étude et les bonnes œuvres. Il y mourut le 9 avril 1683.

Claude Le Peletier de Souzi, le dernier des fils du contrôleur-général, montra dans un âge tendre les inclinations les plus vertueuses; une piété aimable, une simplicité et une pureté de mœurs angélique, une modestie rare; telles furent les qualités qui brillèrent dans ce jeune homme. Il mourut le 4 juillet 1685, à l'âge de dix-sept ans. Sa Vie, par Proyart, inspire cet intérêt qui s'attache à l'âge; elle a été souvent réimprimée.

Nicolas Pinette, trésorier du duc d'Orléans, se retira dans la maison de l'institution de l'Oratoire, et y passa quarante ans dans l'exercice de la prière et des bonnes œuvres. Il y mourut le 29 janvier 1694.

Pierre Benoise, conseiller au grand conseil, n'exerça cette charge que pendant seize ans, et la quitta pour se livrer aux exercices de piété et de charité. Il mourut en avril 1699, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Robert Collas, né dans les environs de Paris en 1637, fut dans une condition humble et obscure un modèle de vertu. Il se maria, et mourut le 24 décembre 1700. Sa Vie est restée manuscrite *.

* On en trouve un extrait dans les *Vies des Justes dans les plus humbles conditions de la société*, par l'abbé Carron, in-12.

6e. NOTE, page 323.

Femmes pieuses.

Louise-Charlotte de La Tour-d'Auvergne, fille du duc de Bouillon, vivait dans la retraite et la piété à Evreux, pratiquant les bonnes œuvres, et assistant les pauvres et les malheureux. Elle mourut, le 16 mai 1683, à l'âge de quarante-six ans.

Marguerite de Mesplet, née à Dax en 1630, morte le 19 juin 1683, supérieure d'une maison d'orphelines. Sa Vie a été écrite par un Bénédictin, Toulouse, 1691; nous ne l'avons point vue. L'abbé Carron en a donné un extrait.*

Renée Habert, femme de Jacques Boyvault, président en la chambre des comptes de Dijon, mourut en 1686; nous n'avons pu non plus nous procurer sa Vie, qui a été écrite par le Père Bourrée, de l'Oratoire*.

Marie Guyon, de Servis, diocèse de Tréguier, mourut en odeur de sainteté, le 20 avril 1687, à l'âge de quarante-un ans.

Mme. Hesselin de La Sablière, femme d'un secrétaire du Roi, était en relation avec tous les beaux esprits de son tems, et La Fontaine demeurait chez elle. Après une vie assez dissipée, elle se retira en 1680 aux Incurables, où elle menait une vie fort austère, et ne s'occupait que de la prière et de bonnes œuvres. Elle y passa quelques années, ayant entièrement rompu avec le monde, et mourut le 8 janvier 1693*.

Charlotte Rolland, dame de Maillefer, était née à Reims, mais demeurait à Rouen; après avoir vécu long-tems dans le luxe et les plaisirs, elle fut rappelée à Dieu par des événemens imprévus, fit pénitence, se consacra au service des pauvres, prit part à la formation des écoles chrétiennes du Père Barré, et contracta dans les hôpitaux de Rouen une maladie qui la conduisit au tombeau en 1693*.

Anne-Toussaint de Volvire du Bois de La Roche, née le 2 novembre 1653, au château du Bois de La Roche, en Bretagne, embrassa à seize ans une vie pénitente, refusa de se marier, et se consacra aux soins des pauvres. Elle voulut aller à l'hôpital de Rennes pour apprendre la manière de traiter les malades, concourut à fonder l'hôpital de Ploërmel, et y soignit elle-même les pauvres avec autant de patience que de charité. Elle mourut à Néant, diocèse de Saint-Malo, le 22 février 1694. La reconnaissance publique lui éleva un tombeau dans l'église du lieu, et ce tombeau fut respecté et honoré jusqu'à la révolution*.

Louise-Agnès de Bellère de Tronchay, née en 1639 au château du Tronchay, près Angers, montra dès son enfance les

* *Vies des Justes parmi les filles chr.* 1818, in-12. page 291.

* Lyon, 1696, in-12.

* *Merc.* de Vizé, janv. 1793 — Lett. de Mme. de Sévigné, t. VI, p. 335 et 373, edit. de Blaise.

* *Voy.* une Notice sur elle dans la *Vie de La Salle*, 2 vol. in-4°. t. Ier. pag. 147.

* *Vie des Justes parmi les filles chr.*

inclinations les plus heureuses pour la pieté. Son premier penchant eût été pour la vie religieuse; ses parens ayant contrarié son goût à cet égard, elle essaya de divers genres de vie. En 1676, elle entra chez les Sœurs de l'Union chrétienne, à Charonne, et y fut regardée comme une âme privilégiée. Ses pénitences effrayantes, sa charité pour les pauvres, son humilité profonde, son union intime avec Dieu étaient accompagnées, dit-on, de faveurs extraordinaires. Le désir de se consacrer plus entièrement au service du prochain lui fit quitter la maison de l'Union, et elle s'appliqua pendant quelque tems, à Paris, aux œuvres les plus pénibles et les plus abandonnées. Les pauvres, les malades, les blessés étaient l'objet continuel de ses soins. Une de ses parentes, Mlle. de Ténéry, l'ayant engagée à servir les pauvres de l'hôpital de Loudun, qui manquaient de sécours, elles y allèrent ensemble, et s'y firent admirer par leur charité. De là elles entreprirent de rétablir l'ordre dans l'hôpital de Parthenay, et Louise de Tronchay y contracta, en servant jour et nuit les malades, une maladie violente qui l'enleva le 1er. juillet 1694 *. Il paraît que Dieu conduisit cette vertueuse fille par des routes peu communes; sa charité, sa ferveur et sa pénitence méritent d'être proposées comme exemples *.

par l'abbé Carron, 2e. édit., Lyon, 1818. in-12, page 575.

* *Voy.* sa Vie, Paris, 1732, in-12.

* *Voy.* une Notice sur elle dans les *Vies des Justes parmi les filles chrét.*, par l'abbé Carron, 1818, in-12.

Mlle. Le Picard d'Aubecourt, fille d'un trésorier de France à Amiens, embrassa une vie austère et pénitente, couchant sur la dure et ne se nourrissant que de légumes. Elle consacrait sa fortune en bonnes œuvres, et mourut dans sa vingt-sixième année, en 1697 *.

* *Mercure*, juin 1697.

Marie-Marthe Boulongne mourut à Paris, le 24 décembre 1700, à l'âge de trente-quatre ans; sa Vie manuscrite se trouvait à la bibliothèque de la ville de Paris *.

* Fevret.

NOTES DE L'APPENDICE.

1re. NOTE, page 339.

On serait étonné du grand nombre d'hommes distingués par leurs talens que renfermait alors la société des Jésuites. Nous nous bornerons ici à citer rapidement ceux qu'elle perdit dans les premières années de ce siècle, et ceux qui se firent connaître vers la même époque par des ouvrages en différens genres; nous renvoyons pour les détails à des recueils plus étendus.

Etienne Agard des Champs, né à Bourges en 1613, théologien, confesseur du prince de Condé, mort le 31 juillet 1701.

Dominique Bouhours, né à Paris en 1628, littérateur, critique, biographe, a laissé plusieurs ouvrages sur des matières de religion et de piété, entr'autres, une traduction du nouveau Testament en français; mort le 27 mars 1702.

François Nepveu, né à Saint-Malo en 1639, auteur d'un grand nombre de livres de piété, mort à Rennes en février 1708.

Charles Le Gobien, né à Saint-Malo en 1653, mort le 5 mars 1708, fut le premier auteur des *Lettres édifiantes*.

Jean Gisbert, théologien, né à Cahors en 1639, mort à Toulouse le 5 août 1710, combattit la doctrine du probabilisme qu'on a tant reprochée à la société.

Jean Dez, né près Sainte-Menehould en 1643, fut un prédicateur et un controversiste distingué; il prêcha la controverse à Sedan et à Strasbourg, et a laissé quelques ouvrages sur ces matières. Il mourut le 12 septembre 1712.

Jérôme de Gonnelieu, né à Soissons en 1640, auteur de plusieurs livres de piété, mort le 28 février 1715.

Luc Vaubert, né à Noyon en 1644, mort le 5 avril 1716, est connu entr'autres par un livre sur la dévotion à l'Eucharistie.

Louis Doucin, né à Vernon, mort à Orléans le 21 sep-

tembre 1716, écrivit sur l'histoire ecclésiastique et contre les erreurs de son tems.

Barthélemi Germon, né à Orléans en 1663, était à la fois théologien et érudit; il écrivit sur les disputes agitées de son tems, et mourut le 2 octobre 1718.

Hyacinthe Robillard-d'Avrigny, né à Caen en 1675, mort à Alençon, le 24 avril 1719, est connu par ses *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire de l'Eglise depuis* 1600 *jusqu'en* 1716; ouvrage piquant et instructif, mais qui n'est pas complet.

Joseph Jouvency, né à Paris en 1643, littérateur estimé, a composé des ouvrages pour l'éducation, et a continué l'histoire de sa société. Il mourut à Rome le 29 mai 1719.

Louis Jobert, né à Paris en 1637, mort le 30 octobre 1719, est auteur de livres de piété.

Isaac Martineau, né à Angers en 1640, fut confesseur du duc de Bourgogne, et publia quelques livres de piété; il mourut le 20 décembre 1720.

Guillaume Daubenton, né à Auxerre en 1648, se distingua dans la prédication, devint confesseur de Philippe V, et publia la Vie de saint Jean-François Régis. Il mourut le 7 août 1623.

Charles de La Rue, né à Paris en 1643, fut un littérateur distingué et un prédicateur célèbre par ses succès; on a de lui plusieurs ouvrages, entr'autres, des sermons. Il mourut le 27 mai 1725.

Jean Brignon, mort dans un âge avancé en 1725, composa et traduisit différens livres de piété, entr'autres, le *Combat spirituel*.

Gabriël Daniël, né à Rouen en 1649, écrivit sur des matières de théologie, de critique et de controverse. Il mourut le 23 juin 1728 *.

* *Voy.* dans Moreri une liste fort exacte de ses ouvrages.

Jean Hardouin, né à Quimper en 1646, avait une grande érudition, mais des opinions très-hardies; il publia sur la fin du dix-septième siècle quelques opuscules, et en 1715 sa Collection des Conciles. Il mourut le 3 septembre 1729.

Louis Le Comte, né à Bordeaux, missionnaire en Chine en 1687, est connu par ses *nouveaux Mémoires sur l'état*

de la Chine, 1696, et par la part qu'il prit aux controverses sur les cérémonies chinoises. Il mourut en 1729.

Ignace de Laubrussel, né à Verdun en 1669, est auteur, entr'autres, du *Traité des abus de la critique en matière de religion*, 1710, et de la *Vie de Charles de Lorraine*. Il mourut le 9 octobre 1730.

Jean-Jacques Scheffmacher, né en Alsace en 1668, prédicateur de controverse à Strasbourg en 1715, commença en 1716 à publier ses Lettres de controverse, qui ont été réunies ensuite. Il mourut le 18 août 1733.

Claude Judde, né à Rouen en 1661, mort en 1735, se livra d'abord à la prédication, puis à la composition d'écrits de piété.

Jean Croiset, directeur et auteur estimé, commença en 1696 à publier divers ouvrages de piété, dont le plus connu est son *Année chrétienne*; il mourut à Avignon le 21 janvier 1738.

Claude Buffier, né en Pologne en 1661 de parens français, travailla aux *Mémoires de Trévoux*, composa des livres de piété et des Vies de vertueux personnages, et fut un littérateur distingué; il mourut le 17 mai 1737.

René-Joseph de Tournemine, né à Rennes en 1661, érudit et critique, commença en 1694 à écrire sur ces matières, et a publié un grand nombre de dissertations et d'opuscules. Il fut mis en 1701 à la tête des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, et donna une édition du Commentaire de Menochius sur l'Ecriture sainte. Le Père Tournemine était à la fois théologien, littérateur, orateur, et prêcha avec succès; il mourut le 16 mai 1739.

François Catrou, né à Paris en 1659, prédicateur et littérateur estimable, travailla aux *Mémoires de Trévoux*, et publia des ouvrages d'histoire; il mourut le 18 octobre 1737.

Paul Leclerc, né à Orléans en 1657, mort à Paris le 29 décembre 1740, est auteur d'écrits de piété.

François Bretonneau, né à Tours en 1660, se livra à la prédication, et fut l'éditeur des *OEuvres de Le Valois* et des *Sermons de Bourdaloue, de Cheminais et de Giroust*; il mourut le 29 mai 1741.

Dominique de Colonia, né à Aix en 1660, était un littérateur et un critique habile; la plupart de ses ouvrages appartiennent à une époque postérieure. Il mourut le 12 septembre 1741.

Jean-François Baltus, né à Metz en 1667, était un critique éclairé; il publia en 1707 une *Réponse à l'Histoire des oracles;* en 1711, *la Défense des saints Pères, accusés de platonisme*, et depuis d'autres écrits, et mourut le 19 mars 1743.

Jacques-Philippe Lallemant, né vers 1660 à Saint-Valéry-sur-Somme, théologien et critique, publia en 1713 ses *Réflexions morales sur le nouveau Testament* pour les opposer à un ouvrage connu. Il mourut fort âgé en 1748.

Ces derniers Jésuites appartiennent proprement à une époque postérieure à celle que nous parcourons; nous les avons cités cependant, parce qu'ils se firent connaître dès la fin du dix-septième siècle ou au commencement du suivant par des services et des ouvrages dignes d'estime.

2e. NOTE, page 340.

Michel Le Tellier (1), Jésuite, dernier confesseur de Louis XIV, et chargé de la feuille des bénéfices, naquit auprès de Vire, en basse Normandie, le 16 décembre 1643. Il fit ses études chez les Jésuites à Caen, et entra dans leur société en 1661. Après avoir enseigné les humanités et la philosophie, il fut chargé de donner une édition de Quinte-Curce pour l'usage du Dauphin. Son travail, qui est estimé, le fit choisir avec quelques autres Jésuites distingués par leur mérite, pour former dans le collége de Louis-le-Grand, à Paris, une société de savans qui succédât aux Sirmond et aux Pétau. Mais Le Tellier se consacra bientôt à un autre genre d'écrits..... Ces écrits l'exposèrent à l'animadversion d'un parti nombreux et puissant, qui l'a peint comme ayant horriblement abusé de la confiance de Louis XIV. Ce fut après la mort du Père La

(1) Cet article est tiré de la *Biographie universelle*, t. XXIV; nous en supprimons ce qui regarde les ouvrages de Le Tellier.

Chaise, en 1709, que Le Tellier, alors provincial dans sa compagnie, fut nommé confesseur du Roi; place d'autant plus importante que la présentation des sujets pour les bénéfices y était alors attachée. On assure dans beaucoup de libelles, et même dans quelques histoires, que le Jésuite fut dès-lors l'âme de toutes les affaires, et qu'il se montra violent et persécuteur. Mais Louis XIV ne suivit pas depuis 1709 une conduite différente de celle qu'il avait tenue jusque-là. Un historien récent dit *que le Père Le Tellier n'eut point de repos qu'il ne se fût assuré de la condamnation du livre de Quesnel* : le seul rapprochement des dates démontre la fausseté de cette allégation. Le Tellier ne devint confesseur du Roi qu'en 1709, et les *Réflexions morales* avaient été condamnées à Rome par un décret du 13 juillet 1708. D'Alembert est tombé dans un anachronisme plus choquant encore : dans ses notes sur l'Eloge de Bossuet, il accuse Le Tellier d'avoir donné à Louis XIV *le conseil perfide et punissable* d'écrire au Pape une lettre, *où il promettait de faire rétracter les évêques de la sanction solennelle qu'ils avaient donnée aux quatre articles* ; et là-dessus l'académicien, s'échauffant, déplore dans une tirade véhémente la *faiblesse* du Roi et l'*audacieuse impudence de l'imposteur qui dirigeait sa conscience*. Cette bouffée de colère annonce autant d'ignorance que de passion : la lettre dont d'Alembert veut parler ne peut être que celle que Louis XIV écrivit le 14 septembre 1693 à Innocent XII, et Le Tellier ne fut confesseur que seize ans plus tard. Un examen des faits dissiperait ainsi la plupart des reproches que des écrivains passionnés ou inattentifs ont adressés au Père Le Tellier. Ceux qui l'ont le plus maltraité, le duc de Saint-Simon, Dorsanne et de Villefore*, favorisaient un parti que Le Tellier avait combattu; tous trois ramassaient avec soin, et citent comme des autorités, de petites anecdotes, des propos et des conversations fort suspectes. Saint-Simon, caustique et haineux, comme l'avouent ses éditeurs, dit du mal de tout le monde et n'épargne pas Le Tellier. Il parle aussi du bruit qui courut que le Jésuite avait décidé le Roi mourant à faire les vœux de sa société; mais il ajoute que le chirurgien du Roi, Maréchal, qui n'aimait pas non plus Le Tellier, lui a

* Le premier dans ses *Mémoires*, Dorsanne dans son *Journal*, et Villefore dans ses *Anecdotes sur la constitution Unigenitus*.

certifié que le fait était faux ; ce conte ridicule n'en est pas moins répété dans d'autres recueils. Si l'on en croit Dorsanne et Villefore, c'est le Père Le Tellier qui a tout fait dans l'affaire de la bulle *Unigenitus ;* il a fatigué Louis XIV de ses sollicitations ; il a forcé la main au Pape ; les cardinaux comme les évêques étaient ses agens serviles, et sacrifiaient leur devoir à la politique. Fénélon lui-même n'a pas été à l'abri de cette imputation, aussi ridicule en elle-même qu'elle est outrageante pour les prélats qui en étaient l'objet. C'est sur l'autorité des mêmes écrivains que Duclos a rédigé ses *Mémoires secrets*, et il y a peint Le Tellier comme un homme dur, orgueilleux, violent. A l'entendre, le cardinal de Rohan était un de ses instrumens les plus dociles, quoique le nom de ce prélat, son rang dans l'Eglise et à la cour, et ses qualités aimables et généreuses repoussent la supposition d'un rôle si peu fait pour lui. Le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, n'est pas mieux traité. Au reste, Duclos reconnaît qu'il suit pour guide les auteurs déjà cités : dans un seul endroit, il paraît rougir de les copier. On avait produit une lettre que l'on attribuait au Père Le Tellier, et dans laquelle il exposait à M. de Chauvelin le plan de la persécution qu'il se proposait de faire essuyer au cardinal de Noailles. Il est à croire que, si Le Tellier eût été capable de ce procédé, il était du moins assez adroit pour ne pas s'afficher en écrivant à un magistrat. Aussi Duclos convient qu'ayant confronté la lettre avec d'autres lettres de ce Jésuite, la signature ne lui a point paru la même, et il soupçonne avec beaucoup de fondement que c'est une fraude du parti contraire. Il est possible qu'avec de bonnes vues dans le fond Le Tellier ait été en quelque occasion entraîné trop loin par l'ardeur de son zèle ; mais il y a loin de là au caractère odieux qu'on lui prête, et au rôle violent qu'on lui fait jouer. Des écrivains non suspects citent de lui des traits honorables. Louis XIV, dit Duclos lui-même, lui ayant demandé s'il était parent de Le Tellier de Louvois, il répondit, comme l'avait fait en pareille occasion saint Vincent de Paul, qu'il n'était que le fils d'un paysan. Le chancelier d'Aguesseau rapporte dans le *Discours sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau*,

son père, que le Roi ayant demandé un jour au Père Le Tellier pourquoi il ne se servait pas pour ses voyages d'un carrosse à six chevaux, comme son prédécesseur, le confesseur répondit *que celà ne convenait point à son état*, et qu'il *aurait été encore plus honteux de le faire depuis qu'il avait rencontré dans une chaise à deux chevaux, sur le chemin de Versailles, un homme de l'âge, des services et de la dignité de M. d'Aguesseau.* On voit dans le *Dictionnaire* de Moréri, à l'article *Fabre*, que Le Tellier rendit des services à cet Oratorien, et qu'il lui envoya de l'argent dans un moment où celui-ci en avait un très-grand besoin. Après la mort de Louis XIV, le Jésuite se trouva en butte à toute la haine du parti triomphant. Il fut exilé à Amiens, puis à La Flèche, où il mourut, le 2 septembre 1719, à l'âge de soixante-seize ans.

3e. NOTE, page 395.

Parmi les conversions de protestans rapportées dans les registres manuscrits de Saint-Sulpice, on remarque les suivans :

Le 14 mai 1701, Jacques de Monceau, gentilhomme, âgé de soixante-cinq ans.

Le 5 juin suivant, Isaac d'Huisseau de Frontenay, fils d'un ministre, âgé de dix-neuf ans.

Le 3 juin 1703, Pierre Ferrand, fils d'un ministre de La Rochefoucauld.

Le 2 Mars 1706, Jean-Louis de Peyralade, gentilhomme de Rouergue, âgé de soixante ans.

Le 11 janvier 1707, Daniël Delamorte, sieur de Laval, âgé de quarante ans, et sa femme Françoise de Cros.

Le 1er. août, Charlotte-Emilie de Boisclair, fille du précepteur des princes de Danemarck. Son abjuration fut suivie, le 23 séptembre, de celle de sa mère, Marie-Marguerite Parisot, veuve Boisclair; celle-ci avait été enlevée à l'âge de sept ans, et conduite en Angleterre.

Nicolas du Quesné, diacre et ancien de l'église Wallonne à Montfort, près Utrecht, fit abjuration le 26 mai 1709, ainsi que sa femme et ses enfans, entre les mains de l'abbé de Saint-Aignan.

Le 15 septembre suivant, Henri-Louis d'Espagne, gentilhomme d'Anjou, âgé de vingt-deux ans, qui avait été emmené en Angleterre par ses parens dès son bas âge; plusieurs seigneurs assistèrent à son abjuration.

Le 1er. novembre 1710, Pierre Riouville de La Motte, âgé de cinquante ans, né catholique à Eu, mais qui était tombé dans les erreurs de Luther à Stutgard, où il était professeur au collége.

Le 23 juillet 1713, Jean Vergnon, ancien lieutenant de marine, revenu de Hollande.

En 1714, Joseph Dully de Laval, de Sedan, âgé de vingt-cinq ans, revenu d'Angleterre, et Judith Menout, revenue de Hollande, où son mari, Isaac Lacombe, avait été instruit quelques années auparavant par l'abbé depuis cardinal de Polignac.

La même année, Isaac Marchays, conseiller au présidial de Saintes, âgé de cinquante ans.

Le 12 août 1715, Nicolas Fouchier de Boisnoble, mousquetaire, né à Lautrec, âgé de trente-cinq ans.

Le 25 octobre suivant, abjuration de Jean Cavallier, né à Saune en Languedoc: on ne sait s'il était parent du fameux chef des camisards; mais on voit le duc d'Ossonne et plusieurs seigneurs assister à son abjuration.

Le 5 juin 1718, Pierre-François de Vaulouis, âgé de quarante ans, revenu de Prusse où il était capitaine-ingénieur.

En 1719, Frédéric Gorré de La Madeleine, âgé de vingt-trois ans, précédemment professeur à Stutgard.

En 1724, Alexandre Poupart de Beaubourg, après avoir fait une retraite au noviciat des Jésuites.

4e. NOTE; page 423.

Nous nommerons sans distinction de profession quelques personnages qui n'ont pu trouver place dans le corps de l'*Appendice*.

Marie-Charlotte du Chalard, prieure de Filles de la Présentation de la rue des Postes, rétablit cette maison, qui était tombée en décadence. Elle était estimée de la princesse de

Conti, et était pour toutes les religieuses un modèle de régularité, d'humilité et de ferveur. Elle mourut le 10 mai 1703 *.

* Merc. de Vizé, mai 1703.

M. Martin, conseiller secrétaire et bibliothécaire du prince de Condé, mourut, dit-on, en odeur de sainteté à la fin de 1703, étant âgé de quatre-vingt-dix ans. Il visitait les pauvres honteux de la paroisse Saint-Sulpice, et était à la tête des assemblées de charité. On l'appelait le *Saint de l'hôtel de Condé* *.

* Mercure, octob. 1703.

Dominique de La Motte, religieux Barnabite et visiteur-général de son ordre, mort en 1704, était un prédicateur estimé et un directeur habile des consciences, prenait part à beaucoup de bonnes œuvres, et jouissait d'une grande considération par sa piété, sa sagesse et ses talens *.

* Mercure, novembre 1704.

Nicolas Petitpied, docteur de Sorbonne, chanoine de Paris et conseiller au Châtelet, avait été curé de Saint-Martial, paroisse qui a été réunie depuis à Saint-Pierre des Arcis. Il mourut au commencement de juin 1705 *, laissant un testament remarquable par le nombre et la valeur des legs : dans ce testament il donnait 10,000 livres à l'Hôtel-Dieu, autant à l'hôpital de la Miséricorde dont il était supérieur, 5 ou 6000 liv. à l'hôpital des Quinze-Vingts, 75,000 liv. à l'église de Paris, à laquelle il avait déjà fait présent il y a quelques années d'un calice d'or estimé 40,000 liv.; 12,000 liv. de rente et sa bibliothèque à la Sorbonne, 500 liv. de rente au chapitre de Saint-Etienne des Grés, 4000 liv. à la fabrique de Saint-Martial, outre des services fondés et des legs à différentes maisons religieuses *

* Il ne faut pas le confondre avec son neveu du même nom, qui fut fameux dans l'histoire des querelles du jansénisme.

* Mercure, juillet 1707.

François Philibert, dit La Feuillade, soldat au régiment du Vexin, né à Nevers, fut tué dans un combat le 16 août 1705; c'était un saint sous l'habit militaire *.

* Voyez sa Vie; Besançon, 1732.

Germain Fromageau, docteur de Sorbonne, est connu par ses Résolutions des cas de conscience; il était consulté de tous côtés à cet égard, et avait succédé à la confiance de l'abbé de Lamet. Il remplit pendant plusieurs années les fonctions pénibles d'assister les criminels condamnés au supplice. Des prélats pleins d'estime pour lui lui offrirent des places et des dignités qu'il refusa. Il mourut le 7 octobre 1705.

Louis de Fougasse de la Bastie d'Entrechaux, chanoine de

Notre-Dame des Dons à Avignon, était un saint prêtre dont la Vie a été publiée *; nous n'avons pu nous la procurer.

* Par Roque; Avignon, 1710.

Madeleine de Brussoly, dite de la Passion, religieuse Ursuline, était entrée dans le cloître avec une résolution supérieure à tous les obstacles. Sa prudence et sa douceur la rendaient propre à l'enseignement, et elle composa des abrégés de la doctrine chrétienne et des exhortations familières. Appelée aux fonctions de supérieure, elle y apporta une sagesse et une capacité peu communes. Elle mourut le 14 mai 1707 dans le couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques, étant âgée de quatre-vingt-cinq ans, et ayant soixante-sept ans de profession *.

* *Mercure*, juillet 1707.

François Boucher, docteur de Sorbonne et grand-vicaire de Chartres, avait fondé sur la montagne Sainte-Geneviève une petite communauté de jeunes clercs, qu'il soutenait dans leurs études et formait à la piété. Il mourut en 1708, laissant des fonds pour assurer cet établissement, et ayant fait en outre plusieurs legs pieux. Ce vertueux ecclésiastique avait deux frères, docteurs de Sorbonne, l'un curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, et l'autre de la congrégation de Saint-Sulpice et bibliothécaire du séminaire.

Anne-Louise d'Humières, née au château de Mouchy en 1658, et fille du maréchal d'Humières, sollicita long-tems de ses parens la permission de se faire religieuse. Enfin, voyant sa persévérance pour cette vocation, ils rétablirent pour elle l'abbaye de Mouchy, où elle fit profession en 1677, et dont elle devint abbesse en 1684. Elle y introduisit l'exacte observance de la règle de Cîteaux, et y mourut le 20 janvier 1710, laissant une communauté florissante par le nombre et la ferveur des religieuses *.

* *Voy.* sa Vie par Félibien; 1711, in-8. On trouve à la suite quelques écrits de piété d'elle.

Jérôme d'Etienne, né à Aix, le 26 février 1637, d'une famille considérée, entra de bonne heure dans l'ordre des Minimes, s'appliqua à la direction des âmes, et s'acquit dans ce ministère une réputation de sagesse, d'habileté et de zèle. Il prit part à l'établissement des missionnaires de Sainte-Garde et à d'autres bonnes œuvres, et mourut, le 22 mai 1712, au couvent de Trets, en Provence *.

* *Voy.* sa Vie par le P. de Rians;

Aix, in-8. On trouve à la suite quelques-unes de ses lettres.

Cyprien Morel, maître des grosses forges à Breteuil, fut un négociant fidèle aux devoirs de son état. Sa piété égalait sa probité et sa prudence. Il faisait de sa fortune l'usage le plus honorable, et sa douceur et sa charité lui gagnaient tous les cœurs. On dit qu'il ne perdait jamais de vue la présence de Dieu. Il mourut le 17 novembre 1717, à l'âge de quatre-vingts ans *.

* *Eloge d'un Négoc. fidèle à tous les devoirs de son état*; 1718, in-12.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

La tendance actuelle des lois, des institutions, de l'autorité, de l'esprit public, des mœurs, en un mot, de la société, présente un tel contraste avec celle de l'époque dont on vient de lire le tableau, qu'on a peine à concevoir qu'un aussi grand changement ait pu s'opérer en aussi peu de tems. Ce qui n'est pas moins étonnant c'est qu'on s'en mette si peu en peine; comme si de la tendance religieuse ou irréligieuse de la société ne dépendaient pas la sécurité, je devrais dire, l'existence ou la ruine des empires. Toutefois dans chaque Etat une partie considérable de la nation ne mérite pas ce reproche; et la distraction et l'indifférence sur ce point ont été réveillées un instant par la discussion qui a eu lieu récemment en France sur le projet de loi relatif aux délits qui se commettent dans les églises. On s'est aperçu qu'un vice monstrueux régnait dans toute la législation nouvelle.

Mais après quelques faibles tentatives les ministres ont eu peur de faire trop de bien; ils ont reculé dans la voie dans laquelle ils étaient entrés, tandis que rien n'était plus facile que d'arriver au terme. Des hommes pleins de talent, d'énergie et de foi avait convaincu les deux chambres et la France par la solidité de leurs argumens et la clarté dont ils avaient su environner les droits sacrés et protecteurs de la religion

catholique ; toutes les difficultés étaient donc aplanies.

Mais ces impressions ne seront point perdues. Nourrissons-les, augmentons-les, afin qu'un jour elles triomphent par la seule force des choses. Le discours prononcé en cette occasion par un Prélat dont la Belgique a souvent apprecié les travaux, est un de ceux qui peuvent le mieux faire connaître la position moderne des peuples, presqu'entièrement séquestrés, de par la loi, de Celui par qui seul ils sont et peuvent être. Pourvu que les esprits comprennent combien il est criminel et dangereux de persévérer dans cet épouvantable désordre, l'ordre renaîtra. Il n'est donc pas inutile de revenir sur cette discussion importante ; il ne pouvait d'ailleurs y avoir de moment plus convenable pour attirer l'attention sur cette triste plaie de la révolution que celui où les vols d'église sont devenus *presque journaliers* dans notre Belgique, autrefois si jalouse de la gloire de ses temples, si zélée pour la défense de son culte, si profondément pénétrée de la Majesté des Mystères augustes de sa religion, et si soigneuse à prévenir ou à punir et à expier les profanations et les sacriléges.

CHAMBRE DES PAIRS DE FRANCE.

SESSION DE 1824.

Séance du vendredi 30 avril 1824.

OPINION

DE

M. LE COMTE DE BOULOGNE,

ARCHEVÊQUE-ÉVÊQUE DE TROYES,

SUR LE PROJET DE LOI RELATIF

AUX DÉLITS QUI SE COMMETTENT DANS LES ÉGLISES

ET LES AUTRES ÉDIFICES CONSACRÉS AU CULTE.

Messieurs,

Je regrette vivement de n'avoir à présenter à vos seigneuries que quelques réflexions improvisées, et que j'ai eu à peine le tems de jeter sur le papier; mes regrets à cet égard sont d'autant plus fondés, que la discussion qui m'occupe en ce moment est de la plus haute importance et mérite les plus sérieuses méditations.

Oui, Nobles Pairs, de toutes les propositions qui ont été portées à cette tribune, il en est peu d'aussi essentielles et d'aussi propres à intéresser les amis de la religion et de l'ordre public que

celle qui a été faite à cette chambre, sur les modifications et amendemens de la loi pénale concernant la répression des délits commis dans nos saints temples. C'est surtout aux évêques qui ont l'honneur de siéger dans cette noble enceinte qu'il appartient de réclamer d'abord, au nom de tout l'épiscopat français, contre cette loi pénale, telle qu'elle existe encore, et de la signaler ici comme une tache de notre législation. Et comment donc qualifier une loi qui blesse la religion dans ce qu'elle a de plus sacré, puisqu'elle ne connaît pas le sacrilége, ou qu'elle ne le connaît que pour ne pas le punir, ou ne le punit que comme un délit commun et ordinaire; loi d'autant plus étrange, qu'elle place sur la même ligne et confond dans la même peine le vol de l'objet le plus saint et celui du meuble le plus vil, met au même rang la maison redoutable que le Seigneur a choisie pour sa demeure et le réduit obscur du dernier des particuliers, et laisse presque douter si le temple le plus auguste, celui où se célèbrent avec le plus de majesté les solennités les plus imposantes du culte catholique, peut être plus privilégié et mérite plus de garanties de la part des lois que le repaire immonde des animaux domestiques ? Comment a donc pu s'introduire dans notre législation une pareille atteinte au respect dû à la Divinité elle-même ? Comment des législateurs ont-ils pu compromettre à ce point leur propre dignité, en oubliant ainsi toutes les convenances morales et politiques? Est-ce distraction ou imprévoyance de leur part? je ne puis le croire; est-ce un dessein

prémédité d'avilir la religion dans l'esprit des peuples ? je n'oserais le dire.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, il est de notre devoir, il est dans l'ordre de notre ministère de seconder de tout notre pouvoir les nobles et religieuses intentions de notre Monarque, ainsi que celles des dignes agens de son autorité, en exposant aux yeux de vos seigneuries tous les inconvéniens et les graves dangers de cette loi, essentiellement vicieuse, et dont le redressement vous est aujourd'hui proposé. Inconséquence déplorable ! c'est presque au sortir de cette époque désastreuse où le sacrilége était à l'ordre du jour, et où la déesse de la raison était placée sur nos autels par des athées en démence, et desservie par les *prêtres de la pensée* (1) ; c'est, dis-je, au sortir de ces tems d'épouvantable mémoire que l'on vit nos législateurs affecter de se taire sur la répression des sacriléges et des spoliations impies, comme s'ils eussent voulu préparer aux saints lieux de nouveaux outrages et enhardir les malfaiteurs à de nouvelles profanations. Le vœu de l'impiété n'a été que trop accompli, et si le siècle marche, la corruption et le sacrilége marchent avec lui. Jamais les vols dans nos églises n'ont été plus multipliés ; jamais leur violation n'a été plus habilement ourdie et plus audacieusement exécutée ; les choses même en sont au point que, dans plusieurs diocèses, les évêques ont mis en

---

(1) Titre que se donnaient les philosophes du dix-huitième siècle.

délibération s'il n'était pas urgent de renfermer les saintes hosties dans des vases de peu de valeur, et de laisser par ce moyen moins de tentation à la cupidité et moins d'appât au sacrilége. Il importe encore de dire que les circonstances qui accompagnent ces criminels attentats sont tout aussi hideuses que le nombre en est effrayant. Qui n'a pas entendu parler du scandale inouï donné par un jeune libertin de la ville de Reims, lequel forma tranquillement l'exécrable dessein de monter sur un autel de la cathédrale et de le souiller, en présence de tous les fidèles, par la dernière des abominations, ne craignant point ainsi de braver à la fois et la malédiction du ciel et l'indignation de la terre? Attentat sans exemple, et qui néanmoins ne fut puni que comme un simple délit correctionnel, c'est-à-dire quelques mois d'emprisonnement. Or, Messieurs, qui peut douter que ce misérable n'eût osé se porter à cet excès véritablement satanique, s'il y avait eu des peines proportionnées à des délits d'un genre aussi monstrueux? Et qui peut, en même tems, ne pas craindre de les voir se renouveler encore si on laissait subsister une loi qui n'inflige à des horreurs pareilles qu'un châtiment voisin de l'impunité?

Cette loi est même si funeste et si favorable au crime, que des hauts magistrats, et vraiment dignes de ce nom, ayant souvent invité les tribunaux à profiter des obscurités et de certaines réticences qu'elle renferme pour se donner quelque latitude et s'en prévaloir pour condamner plus rigoureusement les vols sacriléges que les vols simples, les juges ont

toujours répondu que, si le texte de la loi était obscur, son esprit était évident, et qu'ils devaient conséquemment se conformer à cet esprit; étrange décision, qui nous rappelle ce mot, devenu trop fameux, que *la loi était athée et devait l'être !* Assertion révoltante quand on la considère en elle-même, mais malheureusement trop vraie quand on l'applique à la loi qu'il s'agit de réformer ! Car une loi qui ne compte Dieu pour rien, lorsque tout invite à le venger, et qui dédaigne de sévir contre les outrages publics qu'on lui fait jusque dans son sanctuaire, est une loi qu'on peut regarder comme athée, et méritant, sous ce rapport, l'opprobre de ce nom, vu qu'à ses yeux il n'y a que des voleurs et point d'impies, et qu'en punissant les spoliations, elle se garde bien de punir les profanations. Or, où il n'y a pas de profanations, il n'y a pas de choses saintes; où il n'y a pas de choses saintes, il n'y a pas de temples; et où il n'y a pas de temples, il n'y a pas de Dieu : donc la loi qui ne connaît pas de temples ne connaît pas de Dieu : donc, en ce sens, elle est athée et doit l'être, c'est-à-dire tant qu'elle restera ce qu'elle est. La conséquence est nécessaire, et je puis même en tirer une autre, c'est que, là où Dieu n'a plus de temples, les peuples n'ont plus de morale et les Rois plus de trône.

On me dira que nous avons des temples et que nous les reconnaissons pour tels, puisque nous pourvoyons à leur entretien et que nous en payons les ministres. Qui en doute? Mais ce n'est, dans notre législation, qu'une inconséquence de plus; et qui jamais expliquera comment une nation qui ne

peut pas se passer de temples voudrait néanmoins se passer du respect qui leur est dû; qui, dédaignant tout ce qu'ils ont d'auguste et de sacré, n'en défendrait que le matériel; et qui, veillant à leur décoration, ne montrerait aucune horreur pour la main sacrilége qui les souille et les profane, croyant encore leur faire trop d'honneur quand elle les élève au rang des maisons habitées, et même, puisqu'il faut le dire, à la dignité d'*une étable?*

Eh quoi! nous entendrons tous les jours les législateurs nous parler du temple des lois, du sanctuaire de la justice, et nous ne voudrions pas que le premier et le suprême Legislateur eût son temple et son sanctuaire, ou que ce temple et ce sanctuaire fût aussi sacré et aussi inviolable que le leur; et ils ne craindraient pas d'exiler de leurs lois d'un jour celui dont les lois éternelles régissent les humains et font marcher le monde!

Mais voici bien, Nobles Pairs, une autre inconséquence: nous voyons, chaque année, les grands corps de l'état et nos princes augustes venir solennellement invoquer la Divinité dans son temple, et mettre sous sa protection le gouvernement de la France; ne serait-ce donc ici qu'une pure cérémonie commandée par l'usage ou inspirée par la politique, et n'est-ce pas plutôt ce sentiment, commun à toutes les nations, qui leur dit que le secours du ciel est le plus sûr garant de leur prospérité comme de leur durée? Comment se fait-il néanmoins que ce même temple où les législateurs viennent remplir avec tant de publicité ce devoir religieux

ne soit plus rien aux yeux de la loi lorsque des scélérats osent en profaner l'enceinte redoutable, ou que les attentats contre sa sainteté ne soient plus que de simples délits, si toutefois on veut bien leur donner ce nom ? Fut-il jamais une plus triste contradiction! Et de qui donc la religion aurait-elle plus à se plaindre, ou des spoliateurs impies qui envahissent le sanctuaire même de la Divinité, ou des législateurs qui n'auraient pris que des mesures imparfaites pour les réprimer? Et qui seraient donc ici les plus déraisonnables et les plus opposés à toute bonne législation, ou ceux qui, dans l'ordre physique, ne voulant plus de Dieu pour créateur, le bannissent de l'univers, ou ceux qui, dans l'ordre politique, ne voulant plus de Dieu pour protecteur, le banniraient de leur jurisprudence et de leur empire?

Oui, de leur jurisprudence et de leur empire! Et voici, Nobles Pairs, ce qui doit exciter encore vos plus sérieuses attentions; c'est que, et ceci n'est nullement étranger à notre sujet, c'est que notre code civil n'est pas moins entaché du même vice, c'est-à-dire du même isolement systématique de la Divinité, que notre code pénal; c'est que, du propre aveu des rapporteurs de ce code civil, on *a voulu séculariser la législation.* Et en effet rien n'est plus séculier ni plus profane qu'elle. C'est un esprit tout matériel qui s'est insinué dans toutes nos institutions et qui pénètre dans toutes les veines du corps social. Qu'est devenue la sainteté du mariage, et qu'est-il, aux yeux de la loi, qu'un simple contrat qui n'a pas plus de dignité qu'un contrat

de vente? Qu'est-ce même que la religion tout entière, qu'un simple fait, qu'on ne désigne plus que sous le nom de culte, comme sa partie extérieure et sensible, et qui selon l'expression d'un Noble Pair, n'est *qu'une affaire de bureau et un article de budget?* Qu'est-ce aussi que la monarchie, aux yeux des nouveaux éclaireurs, qu'un simple fait et qui par conséquent ne saurait plus avoir ni de racine dans le cœur ni d'appui sur la religion? D'où il sensuit que la royauté sainte, image de celle de Dieu, ne serait que le vassal et le représentant de je ne sais quel chimérique souverain dont le trône est vacant depuis la création du monde, dont tout le mérite est dans la masse, tout le droit dans la force, toute la force dans le bras. Ainsi donc la France n'offrirait plus qu'un vaste territoire où la patrie c'est le sol; qu'un vaste comptoir où tout se chiffre, se palpe et se mesure; qu'un vaste laboratoire où tout l'état passe au creuset de l'analyse, et, pour tout dire enfin, qu'un vaste cimetière où l'on ne dissèque plus que des cadavres, à commencer par celui de l'état. Mais, à travers tout ce règne de la matière, que deviendra le règne de l'honneur, de la probité, de la foi et de la justice? Que devient le respect pour la religion et son esprit vivifiant, source première de toutes les vertus sociales? Quels nobles dévouemens et quelles affections généreuses pourront jamais sortir de ce terrain fangeux où nous retient une philosophie toute fiscale, toute animale et toute calculante, d'après laquelle on ne veut plus de talens que pour les affaires, on n'a plus

de goût que pour les tarifs, et on ne juge plus du progrès des lumières que par les progrès de sa fortune? Or, une société ainsi constituée, où le corps est tout et l'âme rien, ne pourrait-elle pas être comparée, sous le rapport moral, à une masse inerte, à une agrégation informe et fortuite d'individus rapprochés sans être unis, sans aucun autre lien que celui de l'intérêt, sans aucun vrai principe de vie, sans aucun centre commun que le tombeau, et qui, rassemblés par le hasard, sont dispersés par le néant?

Jusques à quand durera donc cette sorte d'athéisme légal, et ce silence constitutionnel sur tous les objets qui intéressent l'existence et la dignité de la religion? jusques à quand verra-t-on un scandale aussi affligeant : d'un côté, la croix du salut placée sur le front du Monarque et ornant son diadème auguste, comme un signe d'honneur et de bénédiction; et de l'autre, pouvant être foulée aux pieds par les plus vils profanateurs sans un châtiment exemplaire : d'un côté, un nouveau David s'occupant à embellir les lieux où doit reposer l'arche sainte; et de l'autre, de nouveaux Oza portant sur elle une main téméraire, sans craindre d'être frappés de mort, ni même d'accourir une véritable infamie?

Vous allez à Athènes, disait Pline le jeune, *respectez les dieux*. Avis et leçon mémorable que nous a conservée l'histoire; et combien il est triste que ce soit une nation païenne qui nous la donne! Mais pourrait-on en dire autant de la France, qui se proclame régénérée? et deviendrait-il bien né-

cessaire d'avertir aujourd'hui ceux qui veulent y venir de respecter la religion et ses autels? Une telle précaution ne serait-elle donc pas regardée comme la censure la plus amère de nos mœurs ainsi que de nos lois, et comme l'ironie la plus sanglante contre le royaume très-chrétien? *Vous allez à Athènes, respectez les dieux!*

Ce que Pline disait d'Athènes, Cicéron l'avait dit, en plein sénat, de l'empire romain, lequel surpassait, selon lui, toutes les nations du monde par la piété et le respect dû au culte des dieux : ce qui fait remarquer à l'auteur de l'*Esprit des lois* que non-seulement la religion romaine était dans l'état, mais *pouvait être regardée comme l'état lui-même;* ce qui fait qu'il nous dit encore que *Rome était un vaisseau tenu par deux ancres, la religion et les mœurs.* Mais quelles sont donc aujourd'hui les ancres qui soutiennent le vaisseau de la France? et ne serait-il pas à craindre que, si elle s'isolait toujours de la religion, elle ne fît encore quelque triste naufrage?

Vous rappellerons-nous, Messieurs, la lettre adressée par Sa Majesté, en 1815, à tous les evêques de France, pour leur manifester son intention qu'ils ordonnassent des prières publiques dans toutes les églises du royaume en expiation des excès et des outrages commis envers la religion et ses ministres, et des profanations horribles de ses temples aux jours affreux de la révolution? lettre véritablement digne d'un fils de saint Louis, et non moins faite pour honorer sa haute politique que sa haute piété. Comment, après une pareille lettre,

laissa-t-on subsister une pareille loi? et comment ne fut-elle pas alors révoquée comme une injure permanente faite à la Divinité elle-même? Nous l'ignorons; mais ce que nous savons, c'est que les intentions royales furent alors exécutées, et que, d'un bout de la France à l'autre, se firent des prières publiques et des amendes honorables solennelles pour venger les lieux saints de ces profanations, et désarmer ainsi la colère céleste; et ce que nous savons encore, c'est qu'il est de notre devoir de seconder ses nobles sentimens et ses pieuses vues dans le nouveau projet de loi qu'il ne nous propose, sans doute, que comme une sorte d'expiation et d'amende honorable faite à la religion et à la justice.

Mais ce projet de loi est-il donc assez répressif et assez propre à remédier au mal et à nous rassurer contre les attentats et entreprises criminelles dont il s'agit? ordonne-t-il d'assez éclatantes réparations? donne-t-il une garantie suffisante à la sainteté de nos autels, à la majesté de nos temples? mérite-t-il véritablement qu'on le mette au rang de ce qu'on appelle *les lois protectrices de la religion*, et, pour me servir des expressions du noble rapporteur, *complète-t-il le système de la répression du sacrilége?* D'ailleurs ce projet est-il assez clair? n'a-t-il pas réuni des élémens assez peu faits pour aller ensemble? et n'est-ce pas dans l'embarras de les concilier que chaque juge pourra prononcer suivant sa croyance, ou non-croyance, et sa manière de voir en matière de religion? En diminuant l'odieux de la loi, ce projet n'en laisse-t-il pas

subsister le vice radical; et, en changeant la lettre, en a-t-il donc entièrement changé l'esprit? Pourquoi et dans quelle intention le mot de *sacrilége* y est-il omis, ce qui tendrait à faire croire qu'il s'agit toujours de punir bien plus ici l'attentat à la propriété qu'à la sainteté des choses? On ne peut pas non plus s'empêcher de demander s'il est bien juste et bien convenable de mettre sur la même ligne, pour le respect et la vénération, les temples des autres cultes, où rien n'est béni ni sacré; qui ne sont guère que des académies de morale, et où l'on ne trouve ni croix, ni pieuses images, ni imposantes solennités, ni augustes cérémonies, ni rien de tout ce qui commande la crainte religieuse; si, dis-je, il est permis de les comparer avec les églises catholiques, où tout est consacré, où tout inspire la plus profonde retenue, où réside le Saint des saints, et, pour me servir de la belle expression de M. le garde des sceaux, *où tout est rempli de la majesté du Dieu qu'on y adore*, et où, par conséquent, les délits qu'on y commet doivent être plus punissables puisqu'ils sont plus audacieux, et supposent mille fois plus de perversité : d'où il est facile de tirer cette conséquence importante, c'est qu'en voulant protéger également tous les cultes, on les protégérait très-inégalement en les vengeant trop ou trop peu, d'après leur nature et le respect qui leur est dû, et qu'ainsi une moindre peine serait infligée aux délits commis dans les églises catholiques : d'où il s'ensuivrait que la religion catholique serait la moins vengée et la moins protégée.

Je ne pense pas, Nobles Pairs, qu'aucun de

vous puisse entrevoir dans ce que je dis ici la moindre vue hostile et intolérante contre les autres cultes. Loin de nous toute idée qui pourrait nuire à cet esprit de support et de charité que nous conserverons toujours pour nos frères séparés, et porter atteinte à aucune des garanties que leur donne la loi. Non, il n'y a rien ici d'injurieux ni d'offensant pour eux, à moins qu'on ne voulût tout confondre, et regarder tout privilége comme une intolérance ; à moins qu'on n'appelât offense tout ce qui détruirait l'exacte parité dans la répression de délits fort différens; à moins qu'on ne taxât d'injure toute distinction entre ce qui est sacré et ce qui ne l'est pas, entre les cultes dont l'exercice est autorisé par l'état, mais cependant réputés faux, puisqu'ils sont plusieurs et que plusieurs ne sauraient être vrais, et le culte unique reconnu par l'état comme sa religion, et conséquemment reconnue seule comme vraie, enfin entre les cultes qui n'appartiennent qu'à quelques légères fractions de Français, et celui de la presque totalité de la nation.

Et voilà pourquoi, Messieurs, je pense avec tous les évêques que le projet de loi aurait pu répondre davantage à l'attente et à la dignité d'un grand peuple, ainsi qu'à la prééminence de la religion de l'état, de cette religion qui est celle de nos rois, celle de nos ancêtres, avec laquelle est née la monarchie, et sans laquelle la monarchie mourrait demain; celle qui n'est pas seulement établie dans l'état, mais qui elle-même a établi l'état en le civilisant; celle qui n'est pas seulement reconnue par l'état, mais qui reconnaît l'état comme fondé par

elle : ce qui fait dire à un historien anglais que *le royaume des Francs a été bâti par les évêques* (1); et ce qui fait aussi demander comment les successeurs de ces évêques, et les héritiers de ces habiles architectes qui *ont bâti le plus beau des royaumes après celui du ciel* (2), ne sont guère plus regardés que comme une sorte d'ilotes, frappés, au nom des lois, de je ne sais quelle exhérédation civile, contre toutes les lois de la justice, de la piété et de la reconnaissance.

Tels sont les doutes qui se présentent et les questions que l'on fait ici naturellement, et ne serait-ce pas se montrer bien difficile que de ne pas les croire dignes d'être prises par la chambre en grande considération ? Je les soumets donc à vos seigneuries avec la plus vive confiance et la parfaite conviction qu'elles ne peuvent qu'être conformes à vos vues politiques et à vos sentimens religieux. C'est par notre début, c'est par cette première décision que la France catholique va juger de ce qu'elle peut attendre des heureuses circonstances où nous nous trouvons : c'est la détermination que nous prendrons à ce sujet qui ranimera l'espérance des gens de bien ou augmentera leurs inquiétudes. Il est donc tems plus que jamais de les rassurer, en leur montrant que les lois comptent enfin pour quelque chose le culte de nos pères; il est tems de savoir au juste en quoi la religion catholique est la religion de l'état, et de nous dire franchement ce qu'elle est aux yeux de la loi, ou un être réel, ou un être idéal; quelles

(1) Gibbon. — (2) Grotius.

sont les distinctions dont elle jouit, et si le titre qu'on lui donne est une vraie prérogative ou une simple mention honorable. Il est tems de réduire à sa juste valeur cette association perpétuelle de toutes les religions, qui ne peut produire que l'indifférence pour toutes les religions, ainsi que ce nivellement de tous les cultes qui nous est venu en droite ligne des niveleurs des droits de l'homme, et dont le résultat est le mépris pour tous les cultes. Il est tems de sortir de ce labyrinthe inextricable où nous jette et nous retient cet étrange amalgame de lois créées sous des régimes si divers, de lois constitutionnelles et de lois révolutionnaires, de lois faites sous la légitimité et de lois faites sous l'usurpation, de lois sanctionnées par le fils de saint Louis et de lois fabriquées par les ennemis de la monarchie et par les bourreaux du Roi martyr. Il est tems de sortir de ce marasme moral triste prélude de l'agonie des empires, et de sentir tout le danger de ce système des entre-deux, où l'on ne craint rien tant que la ligne droite, où l'on prend la faiblesse pour la modération, la tiédeur pour la prudence, et, par la raison contraire, pour zèle outré et pour fanatisme toute vérité forte et tout noble courage. Il est tems enfin de mettre un terme à cet esprit de concessions, de tergiversations et d'accommodemens, qui, sous le rapport politique, n'annonce que des vues étroites et bornées, et, dans l'ordre moral, que la mort de tous les principes; vains et funestes palliatifs qui jusqu'ici n'ont profité qu'aux ennemis de notre bonheur et de notre gloire.

Ce tems arrive, Messieurs : l'état prospère

et glorieux où se trouve la France nous le promet, ainsi que l'heureux choix des nouveaux députés, qui, soutenus de votre concours, vont marcher d'un pas ferme vers le bien, et se montrer dignes de la haute mission qui leur est confiée. Un mouvement régénérateur se fait sentir d'un bout du royaume à l'autre; une nouvelle ère de justice et d'ordre public commence : tout nous annonce *un renouvellement intégral*, dans les mœurs comme dans les lois, qui va fixer enfin les destinées de la France, cicatriser ses plaies, affermir de plus en plus le trône en affermissant la religion et l'autorité qui lui appartient, et enfanter enfin une nouvelle restauration plus digne encore de ce nom, plus digne de notre Roi, et de la France, et de nous-mêmes.

Je ne pousserai pas plus loin, Nobles Pairs, ces réflexions, que j'aurais pu fortifier encore : mais il est un tems pour parler et un tems pour se taire. Je crois donc devoir adopter le projet, en attendant mieux, tout incomplet qu'il me paraît, et tout en regrettant qu'il ne remplisse pas entièrement les vues de la religion; mais je ne puis m'empêcher d'y mettre cet amendement, que le mot *sacrilége* y sera prononcé; qu'il s'appliquera surtout à l'enlèvement et à la profanation des objets sacrés du tabernacle, lequel crime, par le seul fait, et indépendamment des cinq circonstances déterminées par l'article 387 du code pénal, sera passible de la peine portée à l'article 2 du projet de loi. Je pense qu'on ne peut pas demander moins, et que c'est être bien réservé que de se restreindre à ce simple amendement.

TABLE

DES

SOMMAIRES DU SECOND VOLUME.

SOMMAIRES DU LIVRE IV.

SOMMAIRE DU LIVRE V. Ire. Pe.

SOMMAIRE DU LIVRE V. IIe. Pe.

SOMMAIRE DE L'APPENDICE.

TABLE

DES

MATIÈRES DES DEUX VOLUMES.

TABLE

DES PERSONNAGES (1).

A.

B.

(1) Cette liste comprend environ 900 personnages, parmi lesquels il en est à peu près 650 qui son cités dans l'ouvrage pour leur piété, leur zèle, leur charité et leurs services. Dans ce nombre se trouvent 6 saints canonisés ou béatifiés, quelques autres sur lesquels il a été commencé des informations, 7 cardinaux, 70 évêques, 190 prêtres, 115 religieux, 90 religieuses, 80 laïcs et 85 femmes de tout rang, sans compter beaucoup d'autres dont il n'était parlé qu'en passant, et que l'on n'a pas fait entrer dans la table.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

FIN.

